



**ECS**



**Laurent Carroué • Didier Collet • Claude Ruiz**

# L'Europe

**Nouveau programme**

△ Éditions Bréal





CLASSES PRÉPARATOIRES ECS  
HISTOIRE, GÉOGRAPHIE, GÉOPOLITIQUE DU MONDE CONTEMPORAIN

# L'Europe

par

**Laurent CARROUÉ**

Géographe, agrégé, Professeur des Universités

**Didier COLLET**

Historien, agrégé, Professeur de chaire supérieure  
en classe préparatoire économique et commerciale  
au Lycée Louis le Grand (Paris)

**Claude RUIZ**

Géographe, agrégé, Professeur de chaire supérieure  
en classe préparatoire économique et commerciale  
au Lycée Georges Clemenceau (Reims)



1, rue de Rome - 93561 Rosny-sous-Bois Cedex

## Dans la même collection

*La Mondialisation. Genèse, acteurs et enjeux*, L. Carroué, D. Collet, C. Ruiz

*Les Mutations économiques*, L. Carroué, D. Collet, C. Ruiz

*L'Afrique*, L. Carroué, D. Collet, C. Ruiz

*L'Asie*, L. Carroué, D. Collet, C. Ruiz

*Les Amériques*, L. Carroué, D. Collet, C. Ruiz

Mise en page et infographie : Ad hoc

Cartographie : René Dambron et Eugénie Dumas

Achévé d'imprimer en France par I.M.E.

Dépôt légal : juin 2006

1040151/01

© BRÉAL 2006

Toute reproduction même partielle interdite

ISBN 13 : 978.2.7495.0529.9



# I Sommaire

|                                                                                                  |     |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Introduction générale .....                                                                      | 7   |
| Table des cartes .....                                                                           | 9   |
| Chapitre 1 Identités et diversité de la mosaïque européenne.....                                 | 11  |
| Introduction .....                                                                               | 13  |
| I. Les privilèges d'une Europe à géométrie variable.....                                         | 14  |
| 1. Le finistère occidental du continent eurasiatique .....                                       | 14  |
| 2. La valorisation exceptionnelle du cadre maritime .....                                        | 15  |
| 3. Les grands axes de passage et de transit .....                                                | 18  |
| 4. L'Europe des risques : un espace privilégié dans le monde.....                                | 20  |
| 5. Une Europe géographique à géométrie variable .....                                            | 21  |
| II. La civilisation européenne et ses multiples composantes .....                                | 22  |
| 1. La diversité des peuples : un long héritage multiséculaire.....                               | 22  |
| 2. L'acculturation des peuples européens, facteur d'unité .....                                  | 24  |
| 3. Une civilisation intellectuelle et scientifique en perpétuel renouveau .....                  | 31  |
| III. La construction politique des États européens .....                                         | 34  |
| 1. La tentation permanente de l'Empire .....                                                     | 34  |
| 2. La constitution précoce d'États modernes .....                                                | 39  |
| 3. Nations et États, une association instable en Europe.....                                     | 44  |
| Synthèse.....                                                                                    | 54  |
| Chapitre 2 Les dynamiques géopolitiques et géoéconomiques<br>des constructions européennes ..... | 55  |
| Introduction .....                                                                               | 57  |
| I. Les constructions européennes prisonnières de la guerre froide<br>(1945-1989) .....           | 58  |
| 1. La guerre froide : l'Europe, un enjeu majeur<br>pour les deux superpuissances .....           | 58  |
| 2. La recherche de nouvelles articulations institutionnelles<br>et géoéconomiques .....          | 59  |
| II. De la CEE à 6 à l'Union européenne à 27 : une exception mondiale.....                        | 61  |
| 1. Une construction géoéconomique et géopolitique progressive .....                              | 61  |
| 2. Une contradiction permanente :<br>approfondissements ou élargissements ? .....                | 64  |
| III. Un système à la recherche de sa cohérence .....                                             | 70  |
| 1. Une profonde crise politique, identitaire et financière .....                                 | 70  |
| 2. Un système institutionnel et politique en débat .....                                         | 76  |
| IV. La mutation des grandes politiques communautaires .....                                      | 87  |
| 1. La PAC : une politique globale confrontée à la mondialisation .....                           | 88  |
| 2. Les politiques régionales : une impérieuse nécessité .....                                    | 94  |
| 3. L'euro : les difficultés de la monnaie unique .....                                           | 103 |
| Synthèse .....                                                                                   | 108 |

|                                                                              |     |
|------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Chapitre 3 Les mutations sociales et économiques de l'Union européenne       | 109 |
| Introduction                                                                 | 111 |
| I. L'Europe : un grand pôle démographique attractif                          | 112 |
| 1. Un grand pôle démographique dynamique                                     | 112 |
| 2. Un des principaux pôles migratoires mondiaux                              | 115 |
| 3. Des trajectoires démographiques régionales très contrastées               | 120 |
| II. Un des premiers pôles économiques mondiaux                               | 123 |
| 1. Un fort développement économique                                          | 123 |
| 2. Une élévation du niveau de vie socialement et géographiquement inégale    | 128 |
| III. De profondes mutations socio-économiques                                | 131 |
| 1. L'Europe au travail, l'Europe du travail                                  | 131 |
| 2. Les déficits de l'Europe sociale                                          | 140 |
| IV. L'Europe des villes : réseaux, hiérarchies et métropolisation            | 146 |
| 1. L'Europe : la ville et l'urbain, un des fondements civilisationnels       | 146 |
| 2. La ville : un système hiérarchique au cœur de l'économie et de la société | 149 |
| 3. Les hiérarchies urbaines entre intégration continentale et mondialisation | 151 |
| Synthèse                                                                     | 157 |

|                                                                                      |     |
|--------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Chapitre 4 Les territoires des systèmes productifs face à l'intégration et au marché | 159 |
| Introduction                                                                         | 161 |
| I. Le système énergétique européen entre autonomie, efficacité et marché             | 162 |
| 1. Montée des besoins et forte dépendance                                            | 162 |
| 2. Des stratégies énergétiques nationales différenciées                              | 166 |
| 3. L'électricité : la difficile libéralisation du marché européen                    | 167 |
| II. Les mutations du système industriel                                              | 169 |
| 1. Un des premiers pôles industriels mondiaux                                        | 169 |
| 2. Des secteurs en mutation : entre intégration et mondialisation                    | 175 |
| III. Les services : un secteur dynamique                                             | 192 |
| 1. La montée des services : une large mutation du système productif                  | 192 |
| 2. Les services financiers : une Europe bancaire en gestation                        | 194 |
| 3. Les transports : dynamique, maillage et hiérarchies                               | 197 |
| 4. L'Europe : premier pôle touristique mondial                                       | 205 |
| Synthèse                                                                             | 210 |

|                                                       |     |
|-------------------------------------------------------|-----|
| Chapitre 5 Les dynamiques internes aux quatre Europes | 211 |
| Introduction                                          | 213 |
| I. L'Europe du Nord-Ouest : richesse et modernité     | 214 |
| 1. Une Europe qui concentre la richesse               | 214 |
| 2. Une Europe de la modernité                         | 217 |



|                                                                                                  |     |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| 3. Une volonté d'adaptation à la mondialisation .....                                            | 221 |
| 4. Des dynamiques géopolitiques .....                                                            | 224 |
| II. L'Europe du Sud : retards et potentialités .....                                             | 226 |
| 1. Des retards encore importants .....                                                           | 227 |
| 2. Des potentialités exploitées .....                                                            | 229 |
| 3. De nouveaux enjeux .....                                                                      | 234 |
| III. Les Europes centrale, orientale et balkanique :<br>une nouvelle bifurcation séculaire ..... | 236 |
| 1. De profondes recompositions géopolitiques et géoéconomiques .....                             | 237 |
| 2. Trois systèmes régionaux aux trajectoires divergentes .....                                   | 245 |
| IV. La Russie, une puissance régionale en mutation .....                                         | 253 |
| 1. D'une crise multiforme à la recherche de nouveaux équilibres .....                            | 253 |
| 2. Des articulations territoriales en profondes mutations .....                                  | 255 |
| Synthèse .....                                                                                   | 262 |
| <br>Chapitre 6 Géopolitique et géoéconomie externe :                                             |     |
| l'Europe et le monde .....                                                                       | 263 |
| Introduction .....                                                                               | 265 |
| I. L'Europe au jeu de ses grandes puissances .....                                               | 266 |
| 1. La France, une puissance moyenne ? .....                                                      | 266 |
| 2. L'Allemagne, une difficile unification .....                                                  | 274 |
| 3. Le Royaume-Uni : une puissance atlantique .....                                               | 280 |
| 4. L'Italie : entre modernisation et éclatement .....                                            | 284 |
| 5. L'Espagne : une démocratie modernisatrice face aux régionalismes .....                        | 289 |
| II. L'Europe face au monde .....                                                                 | 294 |
| 1. L'Europe et les Amériques anglo-saxonnes et latines .....                                     | 294 |
| 2. L'Europe à la rencontre de l'Afrique et du Moyen-Orient .....                                 | 295 |
| 3. L'Europe et l'Asie : le contact de deux vieux mondes .....                                    | 297 |
| Synthèse .....                                                                                   | 299 |
| Conclusion générale .....                                                                        | 300 |



Digitized by the Internet Archive  
in 2023 with funding from  
No Sponsor

[https://archive.org/details/isbn\\_9782749505299](https://archive.org/details/isbn_9782749505299)



# Introduction générale

« Vue de loin, l'Europe est évidente. »

Denis de Rougemont

L'Europe est un continent mais qui ne laisse pas à la géographie le soin de la limiter avec certitude, c'est une civilisation résultat d'une maturation complexe dont l'histoire est chargée de ruptures, c'est une communauté récente en construction. L'analyse géopolitique permet de mettre en évidence les recherches de cohérence tant au niveau géoéconomique que politique de l'Union européenne, mais aussi l'existence de dynamiques internes, qui sont animées par les États les plus puissants et la prise en compte de la recomposition de la partie orientale de l'Europe. Par ailleurs, la mondialisation et les mutations géopolitiques de ces vingt dernières années obligent l'Europe à reconsidérer ses rapports avec la plupart des continents ; la mesure des enjeux est essentielle.

## Des identités multiples

Définir l'Europe, c'est être capable de définir un territoire. Or, l'Europe est le résultat d'un long processus de peuplement d'un espace, qui s'étend, pour les géographes, de l'Atlantique à l'Oural et au-delà, du fait de l'extension de la Russie. Cet espace se caractérise par une mosaïque d'unités de petites ou moyennes tailles, par une présence maritime importante et par de grands axes de passages Est-Ouest et Nord-Sud, dont l'organisation et le contrôle expliquent l'existence de grands ensembles sous-régionaux. La fragmentation territoriale correspond à des espaces de confrontation de peuples et de systèmes culturels d'une grande diversité dont l'unité de civilisation est le résultat d'un long héritage. Cet héritage correspond à l'histoire de peuples qui ont connu les mêmes conditions, partagé les mêmes situations, vécu les mêmes événements :

- l'influence gréco-romaine et la diffusion du christianisme ;
- le développement d'une Europe des villes et des marchands ;
- une expansion planétaire par les Grandes Découvertes et une civilisation intellectuelle stimulée à la Renaissance, relancée au Siècle des Lumières, qui a entraîné un élargissement et une accélération de la maîtrise et de la diffusion des connaissances scientifiques, techniques, philosophiques, politiques et économiques ;
- la mise en place d'une civilisation industrielle et urbaine, qui connaît son apogée au XX<sup>e</sup> siècle.
- le développement des structures politiques, dans l'ensemble de l'Europe, est l'expression d'hésitations entre la mise en place de grands Empires multinationaux (Empire romain, Empire carolingien, Empire napoléonien, le Troisième Reich) et le fractionnement en de multiples entités indépendantes jusqu'à la « ruine », en 1945, qui suscite l'émergence d'une nouvelle Europe.

## Une Europe à la recherche de sa cohérence

L'Europe actuelle est le résultat d'une évolution historique, qui se déroule depuis un demi-siècle. De 1945 à 1989, l'Europe est un enjeu entre les États-Unis et l'URSS. À l'Ouest, la CEE est une construction géoéconomique et géopolitique dont la mise en place résulte d'une contradiction permanente entre une dynamique caractérisée par des approfondissements et des élargissements successifs et l'intégration de nouveaux pays dont les économies ont des structures et des intérêts de plus en plus divergents.



Cependant, l'Europe a connu de très importantes transformations. Malgré des trajectoires démographiques régionales et nationales diverses, elle reste un des grands foyers de population du monde et l'un des pôles migratoires essentiels. Cette attractivité est liée à l'extraordinaire développement économique de l'Europe occidentale et à la forte élévation du niveau de vie de ses habitants, même si les inégalités sociales et spatiales se sont maintenues voire parfois aggravées. En effet, malgré cet enrichissement, qui repose sur d'importants efforts de formation, un chômage de masse se maintient et se traduit par une difficulté d'intégration des jeunes, ainsi que par le développement de nouvelles formes de pauvreté et d'exclusion.

Si de grandes politiques communautaires ont vu le jour (PAC, politique monétaire : Euro), l'Union européenne se trouve face à une crise d'identité et une crise institutionnelle. Les limites de l'Europe, la nature de l'UE et de ses institutions sont en débat. En effet, le modèle économique retenu a aussi bien favorisé le développement du plus grand marché mondial, la modernisation des systèmes industriels et des services dans le cadre de la mondialisation, que le renforcement d'une polarisation et des inégalités régionales marquées.

### **Dynamiques internes et externes de l'Europe**

Comprendre l'action et la place de l'Europe dans le monde actuel nécessite de prendre en compte à la fois les dynamiques internes, qui sont étroitement liées au jeu des principales puissances qui la composent, et les dynamiques externes, qui sont le produit de rapports historiques et géopolitiques complexes avec les différents continents, rapports qui évoluent rapidement en ce début de XXI<sup>e</sup> siècle.

La géopolitique de l'Europe est d'abord le résultat d'une longue maturation durant laquelle différentes puissances vont apporter des contributions spécifiques tant au niveau économique, culturel, démographique, politique, que social. Le Royaume-Uni, l'Allemagne et la France seront fournisseurs de modèles de développement industriel. La France, l'Espagne et le Royaume-Uni ouvriront l'Europe au monde. L'Italie sera une source d'inspiration de modèles culturels. Mais toutes ces puissances sont aujourd'hui des acteurs de la construction de l'Union européenne qui cherchent à valoriser leurs atouts géopolitiques et géoéconomiques à différentes échelles. Ces États, qui souhaitent s'affirmer en tant que puissance européenne, veulent s'intégrer à la mondialisation aussi bien en tant qu'État que par l'intermédiaire d'une nouvelle entité politique. Leurs forces et leurs faiblesses sont des composantes essentielles du futur de ce continent.

Face au monde, les héritages des liens anciens restent importants, mais les mutations géoéconomiques et géopolitiques actuelles obligent à une relecture et à de nouveaux rapports. Ainsi, le continent américain, largement peuplé et modelé à l'origine, tant au Nord qu'au Sud par les Européens, prend ses distances, que ce soit du fait de la confrontation plus marquée entre le modèle des États-Unis et ceux de l'Europe, ou de la diversification des rapports avec les États d'Amérique latine. De même, la proximité géographique et historique avec l'Afrique et le Moyen-Orient impose une rencontre inévitable alors que les ruptures politiques, sociales et culturelles sont encore vivaces. Quant à l'Asie, masse imposante mais longtemps repliée, sa dynamique récente et l'ouverture rapide de certains de ses espaces à la mondialisation imposent à l'Europe une réflexion sur la prise en compte de l'émergence de nouvelles puissances.

L'Europe doit, à la fois, analyser ses propres forces et ses faiblesses, mais être aussi source d'innovations économiques, sociales et politiques nécessaires dans un monde en mutation rapide.



# Table des cartes

|                                                                                                                          |       |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------|
| L'Europe physique : une mosaïque privilégiée .....                                                                       | 14    |
| La pêche en Europe .....                                                                                                 | 17    |
| Les traversées de l'Arc alpin : un enjeu logistique et environnemental .....                                             | 19    |
| Le Bas-Empire romain .....                                                                                               | 25    |
| La Chrétienté : l'expansion vers le Nord .....                                                                           | 27    |
| L'espace marchand au XIII <sup>e</sup> siècle : les réseaux d'une première économie-monde européenne ..                  | 30    |
| Dilatation et rétraction des Empires ottoman et russe .....                                                              | 35/36 |
| Carte des Balkans jusqu'en 1914 : le broyage des nationalités par les extensions<br>et les rétractions des Empires ..... | 39    |
| Yougoslavie 1945-1991 : classification administrative et religions .....                                                 | 46    |
| L'Irlande et l'Angleterre : la difficile construction des nations entre colonisation<br>et enjeux géopolitiques .....    | 48    |
| L'Irlande aux XVI <sup>e</sup> et XVII <sup>e</sup> siècles .....                                                        | 49    |
| Les élargissements successifs de l'Union européenne .....                                                                | 65    |
| Chypre : partition et épuration ethnique .....                                                                           | 68    |
| Une UE à géométrie variable : l'espace Schengen et la zone euro .....                                                    | 86    |
| Géographie des aides régionales dans l'UE à 15 en 2000-2006 .....                                                        | 97    |
| L'UE à 25 : la refonte des politiques régionales (2007-2013) .....                                                       | 99    |
| Les densités de population .....                                                                                         | 113   |
| Flux migratoires vers l'Europe .....                                                                                     | 117   |
| Les taux d'accroissement migratoire régionaux en 1999 .....                                                              | 121   |
| Les espaces menacés de dépopulation .....                                                                                | 122   |
| La répartition de la valeur ajoutée régionale en Europe .....                                                            | 126   |
| PIB par habitants par régions nuts 2 en 2004 .....                                                                       | 127   |
| Taux d'emploi régionaux (nuts 2, 2003) .....                                                                             | 132   |
| Population bénéficiant d'un niveau de formation supérieur .....                                                          | 135   |
| La productivité dans les régions européennes : une efficacité très contrastée .....                                      | 137   |
| Un chômage par région très inégal .....                                                                                  | 142   |
| La trame des villes de plus de 10 000 habitants en 1999 .....                                                            | 147   |
| Les différents réseaux urbains d'Europe .....                                                                            | 147   |
| La hiérarchie des métropoles européennes .....                                                                           | 153   |
| Le système gazier européen .....                                                                                         | 165   |
| La densité des emplois de l'industrie manufacturière .....                                                               | 169   |
| La densité des industries de haute technologie .....                                                                     | 173   |
| Le système Nestlé dans le monde .....                                                                                    | 178   |
| Le système industriel d'Airbus : polarisation métropolitaine et logique réticulaire .....                                | 190   |
| Le poids du commerce et des services dans l'emploi communautaire .....                                                   | 193   |
| L'espace logistique européen : une forte hiérarchie des nœuds et des réseaux .....                                       | 202   |
| Les capacités hôtelières : Méditerranée, système alpin et métropoles .....                                               | 208   |
| Investissements directs étrangers (IDE) en Europe .....                                                                  | 215   |
| Les types d'espaces industriels de l'Europe du Sud .....                                                                 | 231   |
| Les inégalités du peuplement et de la présence russes .....                                                              | 256   |
| L'espace productif russe : la polarisation européenne face aux isolats asiatiques .....                                  | 257   |
| L'Allemagne : un territoire aux dynamiques contrastées .....                                                             | 277   |
| Le système géoéconomique allemand en Europe .....                                                                        | 279   |
| Les dynamiques du territoire britannique .....                                                                           | 283   |
| L'Espagne, combien de Nations ? .....                                                                                    | 292   |







# 1

Identités et diversité  
de la mosaïque européenne

## Problématique

Une approche comparative de la mondialisation par grand continent oblige d'abord à réfléchir à l'identité, aux limites et à la spécificité de l'Europe comme objet géographique et géopolitique. Quels sont les fondements territoriaux, culturels et politiques de son organisation interne, de son dynamisme et de son rayonnement ?

Pour y répondre, trois grandes clés sont mobilisables : les privilèges d'une Europe à géométrie variable, les différents facteurs fondateurs d'une civilisation européenne et, enfin, la nature des constructions politiques qui organisent l'ensemble.

## Plan du chapitre

### I. Les privilèges d'une Europe à géométrie variable

1. Le finistère occidental du continent eurasiatique
2. La valorisation exceptionnelle du cadre maritime
3. Les grands axes de passage et de transit
4. L'Europe des risques : un espace privilégié dans le monde
5. Une Europe géographique à géométrie variable

### II. La civilisation européenne et ses multiples composantes

1. La diversité des peuples : un long héritage multiséculaire

2. L'acculturation des peuples européens, facteur d'unité

3. Une civilisation intellectuelle et scientifique en perpétuel renouveau

### III. La construction politique des États européens

1. La tentation permanente de l'Empire
2. La constitution précoce d'États modernes
3. Nations et États, une association instable en Europe

## Chiffres et dates clés

|            |                                                                                                                                                                                |
|------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Europe     | 10 millions de km <sup>2</sup> ; 6,75 % des terres émergées ; 4 000 km Nord/Sud ; 5 000 km Ouest/Est ; altitude moyenne 330 m ; 40 000 km de littoraux ; Mont-Blanc : 4 807 m. |
| 395        | Partage de Théodose entre Empires d'Orient et d'Occident.                                                                                                                      |
| 870 et 984 | Découverte de l'Islande puis du Groenland par les Vikings.                                                                                                                     |
| 1054       | Schisme entre catholicisme et orthodoxie.                                                                                                                                      |
| 1453       | Prise de Constantinople par les Turcs.                                                                                                                                         |
| 1492       | Découverte des Amériques par C. Colomb.                                                                                                                                        |
| 1517       | Schisme entre catholicisme et protestantisme.                                                                                                                                  |
| 1637       | Descartes, <i>Discours de la méthode</i> .                                                                                                                                     |
| 1679       | <i>Habeas Corpus</i> en Angleterre.                                                                                                                                            |
| 1789       | Déclaration des Droits de l'homme et du citoyen.                                                                                                                               |
| 1806       | Disparition du Saint-Empire romain germanique.                                                                                                                                 |
| 1861       | Abolition du servage en Russie.                                                                                                                                                |
| 1918       | Disparition des Empires austro-hongrois et russe.                                                                                                                              |



## I Introduction

Toute tentative de définition de l'Europe se heurte à de multiples difficultés. Bien que la notion soit très ancienne – le mot Europe apparaît dans un sens géographique dès le VII<sup>e</sup> siècle avant J.-C. – l'Europe est souvent désignée comme la péninsule de l'Asie. L'absence de limite orientale incontestable – la frontière de l'Oural, souvent retenue, n'est en fait qu'une invention géopolitique de Pierre le Grand – a amené les Européens à rechercher d'autres critères pour circonscrire leur continent, tout aussi contestables et, de plus, variables dans le temps. Ainsi, pendant une longue période, l'Europe, dessinée aux dimensions de la Chrétienté, a-t-elle connu des évolutions territoriales importantes, d'expansion et de contraction. On comprend qu'Istanbul, géographiquement européenne, et considérée comme telle du temps de Byzance et de Constantinople, ne soit plus perçue comme faisant partie de l'Europe. L'histoire politico-militaire, dans un processus permanent et multiséculaire de destruction et création des États, explique le maintien du caractère fluctuant des marges européennes. Depuis la disparition de l'URSS, segmentée en quinze États, trois d'entre eux, la Lituanie, la Lettonie et l'Estonie, font désormais partie de l'Union européenne. C'est donc une Europe politiquement mouvante aux limites territoriales floues qu'il s'agit d'appréhender.

Dans une lecture géographique de l'Europe, extrémité occidentale de l'Eurasie, la caractéristique première qui s'impose est celle d'une grande diversité, tant au niveau du continent tout entier qu'à celui des pays qui le composent. Ceci devrait exclure de s'en tenir à la vision simplificatrice d'un environnement considéré d'emblée favorable aux activités humaines. En témoigne, parmi des dizaines d'autres, l'exemple de la Flandre maritime devenue, en dépit de contraintes considérables, l'une des régions les plus peuplées et prospères du continent. L'Europe, considérée dans son ensemble, présente des privilèges morphologiques, climatiques et pédologiques, qui en font indéniablement un espace accueillant et ouvert à la circulation. Les hommes, en tirant le meilleur parti de cet espace, ont ainsi créé une étonnante mosaïque de « petits pays », à la fois homogène et diverse, elle-même soumise à des mutations permanentes en fonction des évolutions économiques ou sociales.

La diversité qui résulte de l'histoire culturelle et politique de l'Europe n'est pas moins remarquable et explique, pour une large part, les dynamiques propres à ce continent. Il y a d'abord celle qui découle d'un long processus de peuplement, marqué, à partir d'un noyau préhistorique, par de vastes mobilités à l'échelle de l'Eurasie, qui se figent peu à peu après l'an mille, mais qui perdurent à moindre intensité jusqu'à aujourd'hui, en considérant sous cet angle les phénomènes migratoires plus récents. Ces peuples qui se mélangent et se fécondent mutuellement, s'intègrent dans un plus vaste ensemble fondé sur leurs propres héritages linguistiques et intellectuels mêlés à ceux de la Grèce, de Rome et de la Chrétienté.

À ce mouvement continu d'invention, par syncrétisme, d'une civilisation occidentale originale dans ses œuvres intellectuelles, spirituelles et matérielles, répond l'histoire de la mise en place des États et des Nations. Les Européens, en effet, plus précocement que d'autres peuples du monde, ont conçu l'État comme une construction nationale, résistant alors à la formation récurrente d'empires sur leur sol. Ils ont réfuté le bien fondé de la théocratie et inventé les formes modernes du parlementarisme, de la démocratie et de l'État de droit, garant des droits des individus, des sociétés et des peuples. Les Européens, enfin, sont à l'origine des révolutions techniques et économiques, fondées sur l'expansion du capitalisme et de son contre-modèle marxiste, sources d'une mondialisation qui leur a, en partie, échappé. Son développement conduit aujourd'hui l'Europe à tenter d'inventer de nouvelles structures politiques et territoriales tout en remettant une nouvelle fois en chantier sa propre culture.

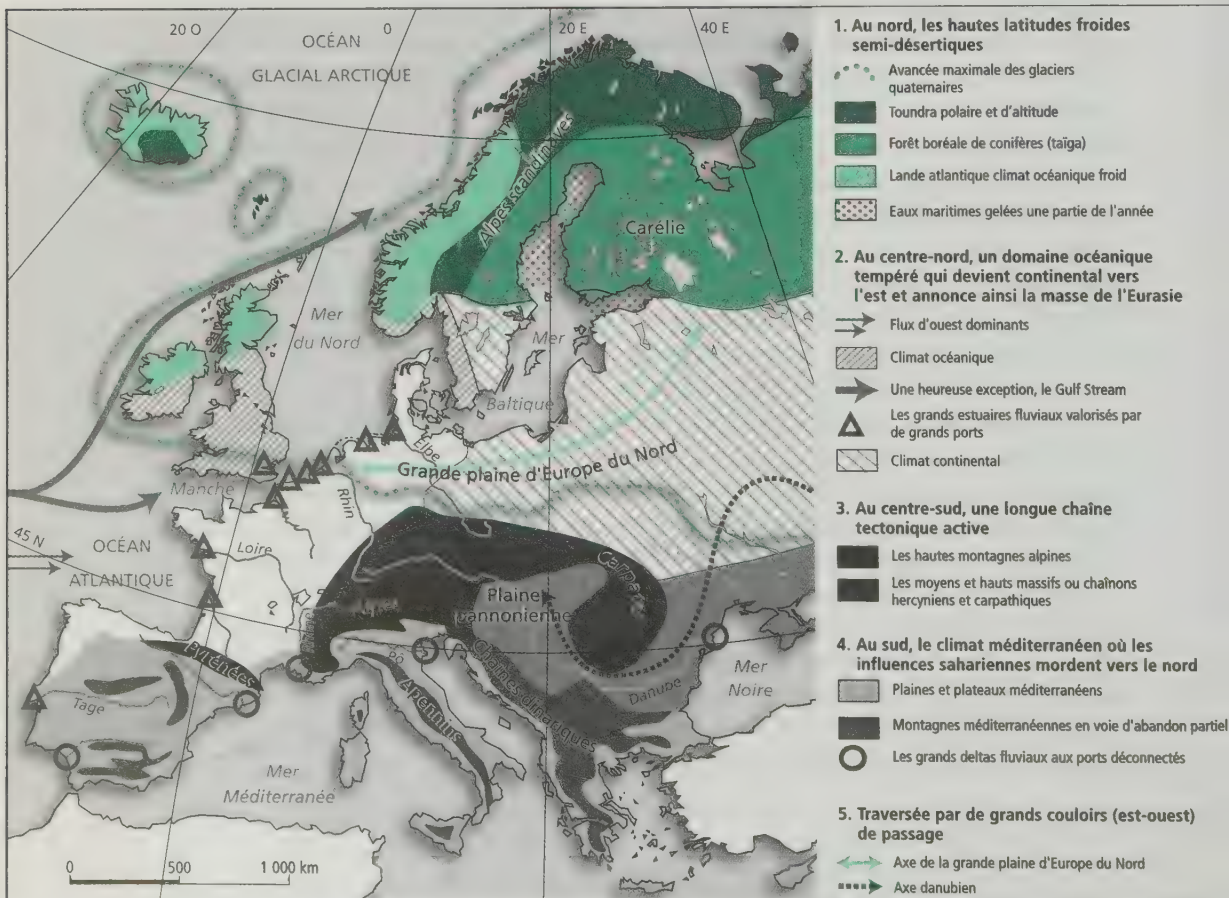
# I. Les privilèges d'une Europe à géométrie variable

## 1 Le finistère occidental du continent eurasiatique

À l'échelle du globe, l'Europe – qui s'étend pour les géographes de l'Atlantique à l'Oural – présente de fortes caractéristiques qui l'individualisent nettement du fait de la présence de trois grands privilèges : bioclimatique, tectonique et maritime. Face à la massivité de l'Asie, de l'Amérique ou de l'Afrique, c'est un petit continent de 10 millions de km<sup>2</sup> occupant seulement 6,75 % des terres émergées et localisé à la terminaison occidentale du très vaste continent eurasiatique.

Premièrement, s'étendant, en latitude, du 35° au 71° parallèle nord, soit environ sur 4 000 km nord-sud, l'appartenance de l'Europe à la zone tempérée la fait bénéficier d'un véritable privilège bioclimatique : l'absence de déserts. Ceci explique sa précoce, profonde et générale humanisation : elle échappe en effet aux contraintes bioclimatiques ou sanitaires ailleurs souvent considérables. Au nord, les Îles britanniques et la Scandinavie sont réchauffées par le Gulf Stream alors qu'aux mêmes parallèles à l'ouest, le Golfe du St-Laurent et à l'est, la Mer d'Okhotsk gèlent en hiver. La Scandinavie est ainsi la région septentrionale du monde la plus densément peuplée et mise en valeur face aux vides sibériens ou canadiens. De même, le Sud du continent demeure préservé d'une grande aridité grâce à la présence des eaux de la Méditerranée et du massif des Alpes alors que les espaces qui courent entre le 45° et le 35° parallèles correspondent, soit aux déserts d'Asie centrale, soit aux régions arides de l'Arizona et du Colorado.

### L'Europe physique : une mosaïque privilégiée

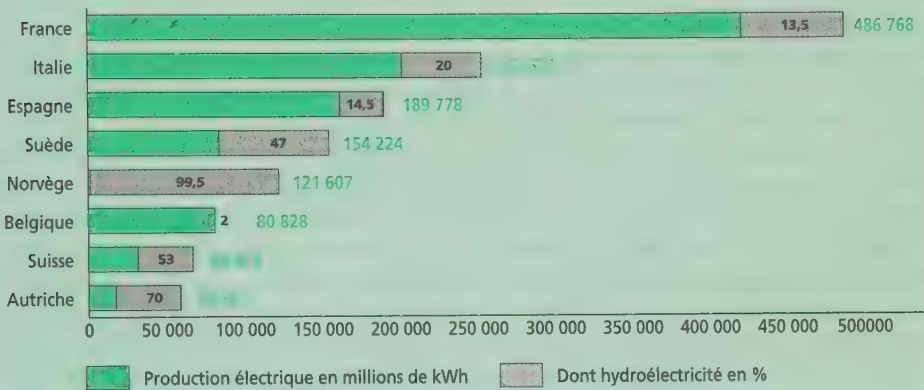




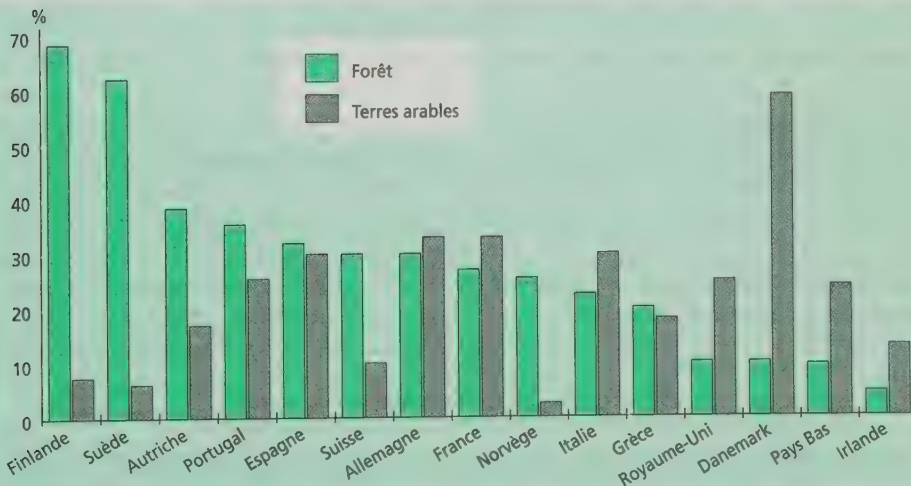
Deuxièmement, alors que les espaces des autres continents sont organisés en grandes bandes latitudinales bioclimatiques très homogènes (savane africaine, grandes plaines américaines...), l'Europe apparaît comme une mosaïque d'unités de petites ou moyennes tailles d'une altitude moyenne de 330 m du fait d'une tectonique spécifique et malgré une extension de plus de 5 000 km d'ouest en est.

Cette grande variété explique la complémentarité des ressources disponibles sur laquelle se fondent la précocité et l'importance des échanges internes. Mais elle explique tout autant des économies et des cultures spécifiques aux échelles sub-continentales (Scandinavie, Îles britanniques, péninsules méditerranéennes, monde alpin...) et nationales qui fondent des choix politiques et de grandes spécialisations géoéconomiques différenciées. Cette situation se traduit par la difficulté à faire émerger des politiques communautaires communes face à des sensibilités ou des intérêts différents, voire divergents (cf. Politique agricole commune, Europe bleue pour la pêche, sécurité du transport maritime...).

#### Le poids très variable de l'hydroélectricité dans la production électrique (en millions de kWh et %)



#### Contraintes naturelles et valorisation agricole : l'importance inégale des forêts et des terres arables (% surface totale)



#### La valorisation exceptionnelle du cadre maritime

Mais l'exceptionnalité européenne est d'abord due au fait que ce continent est à la fois enserré et profondément pénétré par les mers face à la massivité de l'Afrique, de l'Asie ou des Amériques comme en témoignent ses 40 000 km de littoraux. Trois grands systèmes de nature et de qualités géopolitiques et géoéconomiques très différentes s'y déploient : au sud et au nord, deux mers presque fermées, à l'ouest le grand large atlantique.



A. Au nord et au sud, deux mers fermées

Au sud, la Méditerranée se caractérise par sa profondeur, sa chaleur, sa salinité, la faiblesse de ses marées et sa fermeture au Détroit de Gibraltar. Sa sismicité et ses grands appareils volcaniques (Etna, Vésuve) rappellent qu'elle est un contact tectonique actif entre l'Afrique et l'Eurasie. La présence des péninsules ibérique, italienne et balkanique et de grandes îles la cloisonnent en de nombreux sous-systèmes comme l'Adriatique, la Mer Ionienne ou la Mer Égée. À l'origine de civilisations au rayonnement exceptionnel dès l'Antiquité qui se diffusèrent progressivement d'est en ouest, elle est un des berceaux de la civilisation européenne et plus généralement des trois grands monothéismes : juif, chrétien et musulman. En mettant en contact l'Europe avec l'Afrique du Nord, l'Asie de l'Ouest et le monde arabo-musulman, cet espace fut au cœur de la première économie-monde et demeure aujourd'hui un enjeu majeur des équilibres et affrontements géopolitiques du monde contemporain. Ce dispositif maritime est lui-même séparé en deux, une Méditerranée occidentale et l'autre orientale, par le détroit de Siella au sud de la Sicile verrouillé par l'île de Malte.

Au nord, la Baltique, qui s'étend sur 1 500 km, fonctionne comme une Méditerranée septentrionale marquée par son origine glaciaire, ses eaux saumâtres et peu profondes. La fermeture des détroits danois y explique le rôle géostratégique du Danemark. La structure particulière de ses côtes méridionales, ourlées de cordons littoraux et de vasières, et le fait que les eaux gèlent dans les Golfs de Botnie et de Finlande se traduisent par la rareté des bons sites portuaires en eaux profondes libres de glaces. On ne peut comprendre l'histoire de cet espace sans intégrer les nombreux conflits géopolitiques pour le contrôle de ces sites comme à Gdansk/Dantzig. Malgré ces fortes contraintes, elle fut et demeure une fenêtre maritime pour l'immense Russie comme en témoigna la fondation de St-Petersbourg par le Tsar Pierre le Grand ou le rôle géostratégique actuel de l'enclave de Kaliningrad. Très ancien creuset de civilisation et d'échanges, la Baltique met en contact, sur des modes historiques plus ou moins conflictuels, les espaces scandinaves, germaniques et slaves. Des aventures Vikings aux extraordinaires réseaux commerciaux de la Hanse qui reliaient des centaines de villes commerçantes, des hégémonies germaniques ou suédoises aux nouveaux accords de coopération régionale de ce début de XXI<sup>e</sup> siècle, la Baltique constitue un espace spécifique trop méconnu.

B. À l'ouest, le grand large atlantique

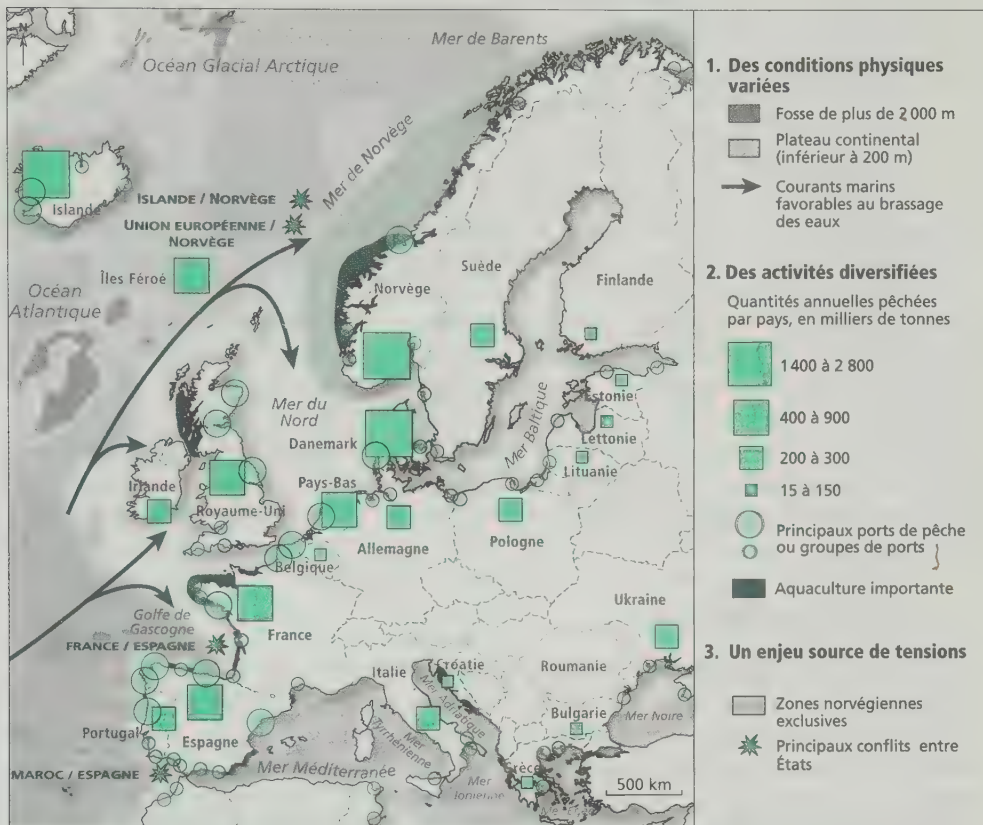
Mais c'est bien sûr la très large ouverture de la façade atlantique – des Grandes Découvertes aux conquêtes coloniales puis aux échanges maritimes actuels – qui porta les mondialisations successives des puissances européennes et permit au continent d'acquérir une telle influence mondiale. Bénéficiant d'un large plateau continental animé par le jeu des marées, ce littoral valorisa de grandes richesses halieutiques, aujourd'hui menacées par la surpêche, et fournit à l'Europe, à partir des années 1975, les hydrocarbures de la Mer du Nord. Ses systèmes de vents massifs et réguliers furent précocement utilisés pour partir à la conquête du monde : vers le nord-ouest, ils ouvraient l'accès à l'Atlantique Nord et les Vikings s'installèrent en Islande, au Groenland puis au Labrador bien avant que Christophe Colomb, par le sud, ne découvrit les Antilles en 1492 et que les vaisseaux portugais et espagnols, s'appuyant sur les alizés, ne partent à la conquête des côtes d'Afrique et du Brésil. Ces vaisseaux de haute mer étaient originaires du chapelet de grandes villes portuaires localisées au fond

L'importance des Zones Économiques Exclusives :  
une projection de puissance sur les espaces maritimes

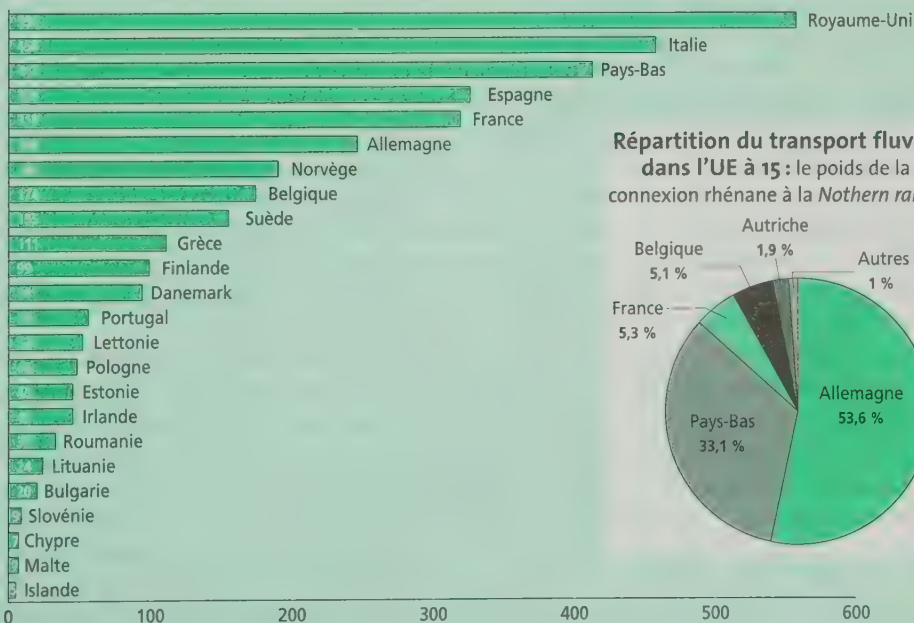
|                       | ZÉE (km²) | surf. terrestres (km²) | ZÉE/surface ter. |
|-----------------------|-----------|------------------------|------------------|
| Norvège               | 2 025 000 | 324 000                | × 6,25           |
| Portugal              | 1 774 000 | 92 000                 | × 19,3           |
| Espagne               | 1 151 000 | 505 000                | × 2,28           |
| Royaume-Uni           | 942 000   | 244 000                | × 3,86           |
| Islande               | 867 000   | 103 000                | × 8,4            |
| Italie                | 552 000   | 301 000                | × 1,8            |
| Irlande               | 380 500   | 70 000                 | × 5,4            |
| France métropolitaine | 340 000   | 547 000                | × 0,6            |
| France DOM/TOM        | 9 616 000 | 547 000                | × 17,5           |

de profonds estuaires (Lisbonne, Bordeaux, Nantes...) qui ourle ce littoral. Mais c'est bien sûr l'ensemble de la *Nothern Range* – du Havre à Londres et Hambourg mais dominé par Rotterdam, 3<sup>e</sup> port du monde – à l'articulation entre Manche et Mer du Nord qui domine.

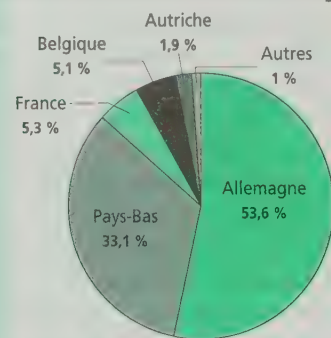
### La pêche en Europe



### Le poids très inégal du transport maritime : une ouverture géoéconomique différenciée (en millions de tonnes/an)



### Répartition du transport fluvial dans l'UE à 15 : le poids de la connexion rhénane à la *Nothern range*



Source : Eurostat, 2005.



## 1.1 Les grands axes de passage et de transit

Cette mosaïque est constituée de sous-ensembles régionaux bien individualisés eux-mêmes traversés par de grands axes de passage dont l'organisation et le contrôle furent l'objet d'âpres conflits géopolitiques. D'est en ouest, l'Europe est organisée par deux grands systèmes méridiens qui servirent dès l'Antiquité de chemin d'invasion.

### A. Les grands axes ouest-est

Au nord, la grande plaine germano-polonaise va des Pays-Bas au Golfe de Finlande et son organisation fit l'objet de sanglantes rivalités entre les puissances allemande (*Drang nach Osten*, ou « Marche à l'est » dès le IX<sup>e</sup> siècle face aux Slaves des Ordres militaires teutoniques), polonaise (Empire lituano-polonais) ou russe. Face à un littoral baltique médiocre (marais, landes, forêts) du fait de l'importance des dépôts glaciaires quaternaires issus de l'inlandsis scandinave, les activités se concentrèrent au sud, sur le piémont où de riches dépôts éoliens, les *loess*, y favorisèrent une agriculture de qualité, l'implantation de nombreuses villes et un important couloir de circulation ouest-est dès le Moyen Âge. Cet axe fut renforcé à partir du XIX<sup>e</sup> siècle par l'exploitation d'un riche gisement charbonnier cependant discontinu qui s'étend du Nord-Pas-de-Calais à la Ruhr allemande puis à la Silésie polonaise pour s'achever en Ukraine.

Au centre-sud, l'axe du Danube de 2857 km, qui servit de Lime septentrionale à l'Empire romain, vit progressivement s'établir le puissant Empire austro-hongrois à partir du verrou viennois. Celui-ci et les confins montagneux balkaniques furent l'objet, jusqu'en 1918, d'un affrontement avec l'Empire ottoman.

### B. Les grands axes nord-sud

À ces axes ouest-est répondent des axes nord-sud qui traversent deux systèmes régionaux. À l'ouest et au centre s'étend un vaste domaine montagnard en position médiane des Pyrénées aux Alpes puis aux Carpates. Il appartient lui-même à un bien plus vaste contact tectonique qui ourle le Sud du continent eurasiatique en se prolongeant sur la Turquie, le Caucase puis les chaînes de l'Asie centrale et de l'Himalaya. Ce « toit de l'Europe » est constitué d'une vaste chaîne composée de massifs centraux élevés encadrés par des Préalpes. Culminant au Mont-Blanc à 4807 m, les Alpes apparaissent comme une des montagnes les plus densément peuplées et mises en valeur du monde grâce à une agriculture agropastorale ancienne, modernisée et efficace et à un développement industriel précoce dynamisé par le développement de l'hydroélectricité à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Au XX<sup>e</sup> siècle, la révolution touristique fait des Alpes le 1<sup>er</sup> centre touristique montagnard du monde avec plus de 140 millions de visiteurs par an grâce à la création de plus de 220 stations d'altitude et 130 000 km de pistes de ski. L'organisation des chaînes en massifs bien individualisés, la présence de larges vallées glaciaires comme celle du Rhin ou du Rhône et l'importance de grands cols facilement franchissables expliquent sa bonne perméabilité et l'importance des flux de transit renforcés par le creusement de grands tunnels routiers ou ferroviaires à partir de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle (*cf.* Mt-Cenis, Simplon, Gothard, Brenner...) qui posent cependant aujourd'hui de graves questions de saturation des axes et de pollution. Enfin, de par leurs structures, ces massifs servirent souvent de zones refuges pour la construction d'États fédéraux et l'accueil de constructions nationales et étatiques spécifiques (Suisse, Autriche, ex-Yougoslavie, République tchèque, Slovaquie, Roumanie).

À l'est, la très vaste plateforme russe s'étend jusqu'à l'Oural, basse chaîne de montagnes facilement franchissable et culminant entre 1 500 et 1 700 m. Cette vaste structure tabulaire est drainée par le Dniepr et la Volga. La très riche cuvette du Dniepr (très bons sols agricoles, charbon) est le centre de la Principauté kiévienne et aujourd'hui de l'Ukraine alors que la partie amont du bassin de la Volga fut le centre de la Principauté de Moscovie, môle historique de la puissance russe. Ce vaste espace, largement ouvert vers la Mer Noire, le Caucase et l'Asie centrale, constitua longtemps à la fois un contact et un front menaçant pour les peuples slaves sédentaires du nord face aux vagues successives d'invasions des peuples asiatiques de la steppe ou de l'Altaï avant que la puissance russe ne s'y implante définitivement. La géopolitique très complexe et conflictuelle du Caucase (Tchéchénie...) témoigne encore aujourd'hui de la difficulté que rencontre Moscou à y maintenir son influence.

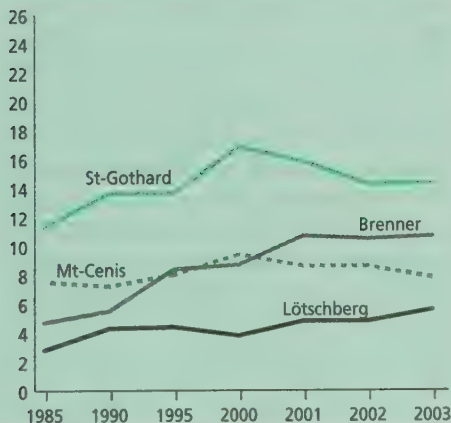


## Les traversées de l'Arc alpin : un enjeu logistique et environnemental

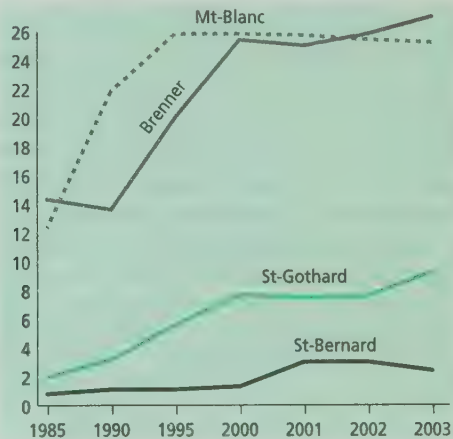


19

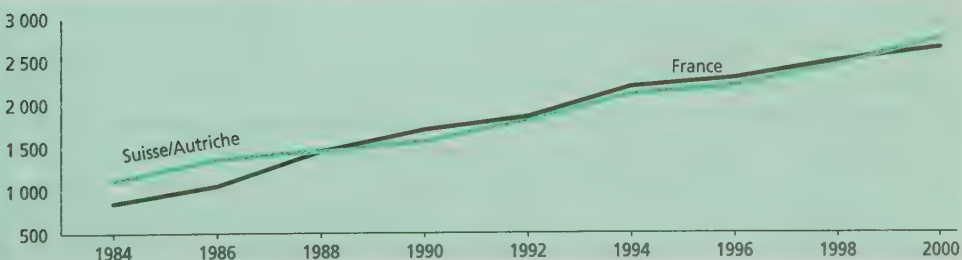
La montée en puissance du trafic ferroviaire (en millions de tonnes)



La montée en puissance du trafic routier (en millions de tonnes)



La croissance du trafic des poids lourds : pollution et encombrements (en milliers)



Source : Eurostat, 2005.

## L'Europe des risques : un espace privilégié dans le monde

De par sa position dans la zone tempérée et de par la présence, sur les trois quarts de son territoire, de vastes plateformes géologiquement stables, l'Europe apparaît à l'échelle mondiale comme un espace privilégié comparé à d'autres continents. À une échelle continentale, les espaces à risque concernent avant tout deux grands domaines : le dispositif montagnard pyrénéo-alpin marqué par les avalanches, glissements de terrain et érosion des sols et le dispositif méditerranéen marqué par les séismes, le volcanisme et les sécheresses. Dans le reste du continent, des inondations – parfois importantes – peuvent intervenir, en particulier en domaine océanique, mais demeurent cependant limitées aux lits majeurs des grands fleuves. Si leur impact socio-économique n'est pas toujours négligeable, c'est essentiellement dû à la forte urbanisation contemporaine des grandes vallées fluviales.

### Naples et le Vésuve : les paradoxes des risques volcaniques et sismiques

Troisième agglomération d'Italie, Naples se développe depuis l'Antiquité dans une zone volcanique et sismique très active. Au sud, plus de 3 millions de personnes vivent sur l'un des sites naturels les plus dangereux d'Europe, le volcan du Vésuve. Si l'éruption de 79 après J.-C. qui avait enseveli sous des nuées de cendres les villes de Pompei et Herculaneum est la plus célèbre grâce au témoignage de Plinius et aux sites archéologiques exceptionnels qui attirent aujourd'hui de nombreux visiteurs, elle fut suivie de nombreuses autres manifestations en 202, 512, 785, 993, 1036, 1139, 1306, 1500, 1631, 1794, 1870, 1899 et 1906. La grave éruption de 1906 parvint même à détruire 7 000 maisons à Naples même et causa 216 morts et 34 000 sans abri. Au nord de la ville se déploient les Champs phlégréens, résidence de Vulcain dans l'esprit des anciens, une zone très sismique : entre 1982 et 1984, une succession de secousses (plus de 600 en six heures, magnitude de 4 à 4,5 sur l'échelle ouverte de Richter) contraint à l'évacuation précipitée de 30 000 habitants de la ville de Pozzuoli. Au total, 52 % des habitants du grand Naples résident dans des zones classées dangereuses et 700 000 personnes doivent pouvoir être évacuées en une heure. Comment expliquer la persévérance, voire l'entêtement, des Napolitains à vouloir vivre là ?

En fait, vivre avec le Vésuve, c'est apprendre à le connaître et à s'en protéger, mais c'est aussi l'utiliser pour prospérer. Alors que depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle, cette zone est devenue un observatoire privilégié d'études scientifiques, non seulement les Napolitains vivent avec le Vésuve, mais ils se pressent sur ses pentes. Faisant fi du danger, la population déjà très dense à Naples (10 418 hab./km<sup>2</sup>) atteint le maximum de 60 000 habitants par km<sup>2</sup> à Portici où la proximité du cratère n'excède pas quelques centaines de mètres. Car le Vésuve présente de nombreux atouts : un site touristique exceptionnel valorisé dès le XVII<sup>e</sup> siècle, fourniture de matériaux de construction, sources d'eau chaude valorisées par les stations thermales et, enfin et surtout, l'exceptionnelle fertilité des matériaux volcaniques permettent l'élaboration de terroirs d'exception aux récoltes abondantes. Ceci est complété par un site portuaire au fond d'une baie bien protégée. Enfin, les facteurs politiques sont aussi essentiels. Vieille ville antique, Naples est la capitale des Angevins et des Espagnols avant que les Bourbons n'y fixent leur capitale. Il est donc bien difficile de déceler ce que Naples doit à la nature de ce qu'elle a construit et si les Napolitains n'oublient jamais le Vésuve ce n'est pas tant parce que sa haute masse les menace que parce qu'ils magnifient cette force de la nature, et qu'ils apprivoisent le danger en sublimant une montagne devenue mythique.

*D'après Colette Vallat, site du Festival International de Géographie de St-Dié, 1999.*

Au total, si les espaces très peuplés d'Europe sont soumis à des risques naturels, ceux-ci ne deviennent que rarement des catastrophes aux coûts humains et économiques désastreux. En effet, la vulnérabilité des sociétés européennes aux risques est globalement assez faible du fait de la mise en place progressive d'une bonne connaissance rationnelle et scientifique des facteurs naturels, de l'adoption de mesures de protection (*cf.* régulation et endiguement des fleuves) et de choix d'aménagement portés, soit par les collectivités locales, soit par des administrations publiques à la gestion en général efficiente qui réduisent la vulnérabilité face aux aléas naturels.

En effet, les sociétés européennes ont globalement appris à maîtriser leurs territoires grâce à de vastes opérations d'aménagement planifiées initiées par les autorités politiques locales, régionales ou nationales depuis le Moyen Âge puis au cours de la période moderne, comme le démontrent les Pays-Bas, un des exemples les plus aboutis au monde.

## Les Pays-Bas : polders et plan Delta

Comme le souligne la terminologie, Nederland (basses terres) et Hol-Land (pays creux), les Pays-Bas se déploient sur le delta sédimentaire construit par le Rhin et la Meuse au contact de la Mer du Nord. Le pays doit faire face à trois enjeux majeurs. Premièrement, les 1 200 km de littoral, constitués pour une part par un simple cordon dunaire, sont très fragiles face aux courants et tempêtes de la Mer du Nord comme le souligne au XIII<sup>e</sup> siècle sa rupture qui permet aux eaux marines d'envahir ce qui est aujourd'hui la Mer des Wadden. Deuxièmement, un tiers du pays – accueillant 60 % de la population avec des densités très élevées (450 hab./km<sup>2</sup>) – est sous le niveau de la mer et toute la moitié ouest sous la cote des 5 m. Enfin, troisièmement, comme dans toutes les zones de delta, les eaux fluviales des bras de l'Escaut, de la Meuse et du Rhin coulent au-dessus du niveau des terres du fait des masses de sédiments apportées par ces organismes et doivent donc être endiguées.

Face à ces contraintes exceptionnelles, le développement du pays nécessite une précoce et permanente maîtrise des eaux grâce à un travail acharné, des investissements considérables, des progrès techniques et technologiques, constants et un sens aigu des intérêts de la collectivité. Dès le XIII<sup>e</sup> siècle, les populations des îles du sud-ouest et du nord (Frise) utilisent les accumulations de vases pour créer des tertres (terpen) suffisamment élevés pour accueillir bétail et habitat permanent. Mais c'est surtout au XVII<sup>e</sup> siècle que débute l'assèchement des premiers grands lacs, les polders, grâce à l'énergie éolienne puis à la vapeur.

Les collectivités publiques, locales et régionales, et l'État jouent alors un rôle essentiel à côté des entrepreneurs privés grâce au réinvestissement des capitaux urbains tirés des activités industrielles et marchandes qui font alors la grande prospérité du pays dans le cadre de la première mondialisation. On passe ainsi de 350 km<sup>2</sup> conquis au XII<sup>e</sup> siècle, à 1 170 km<sup>2</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle et enfin 1 650 km<sup>2</sup> en 1986. Au total, 11,6 % du pays a ainsi été conquis sur la mer. Une des proportions les plus fortes au monde. Ce processus permet même la création en 1986 d'une douzième région, le Flévoland ayant pour capitale la ville nouvelle de Lelystad (70 000 hab.), autour du Zuidersee/IJsselmeer mise en valeur par les polders du nord-ouest entre 1927/1930, du nord-est en 1927/1942, du Flevoland Oriental en 1950/1957 et du Flevoland Méridional en 1957/1968. Mais depuis les années 1980, la poldérisation du pays est freinée, voire arrêtée. Le Markerwaard est réduit de 60 000 à 41 000 hectares alors qu'on renonce au Waddensee (100 000 hectares prévus). En effet, ces travaux modifient les équilibres écologiques alors que leur coût financier devient prohibitif pour les finances publiques.

Enfin, l'instabilité du littoral fait peser une menace permanente sur le pays comme en témoigne en 1421 la tempête qui engloutit 65 villages et plus de 10 000 habitants. En 1953, de catastrophiques inondations, dues à la conjonction de violentes tempêtes océaniques et de grandes marées exceptionnelles, submergent la Zélande. La rupture de 160 km de digues permet l'inondation de 260 000 hectares et entraîne 1 865 morts. Face à cette catastrophe sans précédent dans l'histoire contemporaine du pays, le gouvernement lance le Plan Delta qui vise à totalement protéger la Zélande par de très grands travaux d'aménagement. D'un coût de 4,7 milliards d'euros, ce Plan Delta va s'étaler de 1958 à 1987 et se traduire par la surélévation des digues, la réduction de la ligne de côte de 800 à 100 km, la création d'écluses géantes et de canaux pour laisser passer la navigation fluviale et maritime (canal Escaut/Rhin...).

*D'après Laurent Carroué, L'Union européenne, A. Colin, 2001.*

## Une Europe géographique à géométrie variable

Dans les limites orientales, il convient de souligner que l'Oural fut défini comme limite géographique de l'Europe par les géographes du cabinet du Tsar Pierre le Grand qui voulait ainsi réinscrire sa brutale et volontariste politique de modernisation face aux résistances du peuple et des Boyards dans le concert des pays européens qui lui servaient de modèle, dont la France et les Pays-Bas. Cette limite géographique n'est cependant pas fonctionnelle du fait de l'extension au-delà de l'Oural de la puissance russe. Elle s'est en effet progressivement traduite par un transfert démographique massif de peuples européens en Asie et par la construction d'un État dont le centre politique et fonctionnel est en Europe mais dont une large partie de son territoire et de ses ressources sont en Asie.



Comme le souligne la conception gaulliste de l'Europe, « de l'Atlantique à Vladivostok », le statut européen de l'URSS puis de la Russie est un enjeu géopolitique majeur. La Russie est en fait à la fois un État et une puissance européenne et asiatique et elle a donc la particularité d'être la seule structure réellement eurasiatique du monde. À l'opposé, la question de l'adhésion de la Turquie à l'Union européenne s'est posée ces dernières années. Si, pour des raisons géoéconomiques et géopolitiques, on comprend que la question de l'adhésion de cet État puisse être posée et débattue, on doit relever que la candidature du Maroc fut refusée quelques années auparavant. Ces questions renvoient en fait plus fondamentalement au fonctionnement de l'espace méditerranéen comme charnière complexe entre trois continents voisins, question géopolitique fondamentale que l'on retrouve aussi dans l'espace caraïbe entre Amérique du Nord et Amérique latine et/ou du sud.

Face au reste du monde, l'Europe apparaît en fait comme un continent à géométrie variable aux identités multiples. La principale de ses caractéristiques réside dans son extrême diversité qui, paradoxalement, participe à la définition même de son identité : l'Europe est car elle est *Europes*, c'est-à-dire éminemment plurielle.

Ainsi, au plan bioclimatique et physique, on peut distinguer, premièrement, une Europe du Nord baltique et surtout scandinave s'opposant à une Europe méditerranéenne et, deuxièmement, dans la zone médiane entre ces deux extrêmes une Europe atlantique à l'ouest et une Europe continentale à l'est. L'influence de ces dispositions se retrouve dans les paysages, les types d'agricultures, les habitudes alimentaires, les mentalités et cultures : à l'Europe du beurre s'oppose l'Europe de l'huile d'olive ou de la margarine ; à celle de la bière ou du cidre, celle du vin ; à celle du pain blanc celle du pain noir, etc. Mais au plan linguistique et culturel, on doit distinguer des « Europes » slave (Pologne, Russie, Ukraine, Tchéquie, Slovaquie, ex-Yougoslavie...), germanique (Allemagne, Autriche, Suisse, Norvège, Suède, Danemark) ou latine (France, Italie, Espagne, Portugal) et des exceptions magyars (Hongrie) ou finlandaise. En fait, selon le critère utilisé, les limites ne correspondent souvent pas et débouchent sur des articulations différentes. C'est pourquoi il est nécessaire de recourir à de multiples critères d'analyse dont l'histoire et la géoéconomie.

## II. La civilisation européenne et ses multiples composantes

L'Europe a toujours été un espace où se sont confrontés des peuples et des systèmes culturels d'une grande diversité mais dont l'unité de civilisation apparaît, de l'Antiquité à nos jours, comme une permanence régulièrement réactivée.

### ① La diversité des peuples : un long héritage multiséculaire

#### A. Le temps des migrations : trois grandes strates successives

De la **préhistoire** à l'**empire romain**, l'Europe est un espace de très ancien peuplement comme l'attestent des installations humaines paléolithiques depuis 450 000 ans (Tautavel, Neandertal, Lascaux...). Au IV<sup>e</sup> millénaire, la révolution néolithique se traduit par l'apparition de peuplements stables à l'ouest du continent (mégolithes de Stonehenge, Carnac...), agriculture et élevage provoquant croissance démographique, sédentarisation, formation de villages et première organisation politique des territoires. L'expansion des peuplements et la propagation des savoir-faire (métallurgie du cuivre et du bronze) se sont faites du Moyen-Orient vers l'ouest par le Danube et la Méditerranée. Au second puis au premier millénaire av. J.-C., deux grands pôles s'organisent. Alors qu'en Méditerranée et au Moyen-Orient s'enrichissent mutuellement de brillantes civilisations urbaines, souvent marchandes et connaissant l'écriture, la civilisation celte (le Hallstatt puis la Tène) se diffuse à partir du Rhin et du Danube dans un vaste espace des steppes de la Russie, du

sud aux Îles britanniques et à la péninsule ibérique. Maîtrisant agriculture et métallurgie du fer, les tribus celtes (gauloises, ibères, ligures, bretonnes, galates...) vivent regroupées autour de villages fortifiés perchés (*oppidums*). En contact avec les civilisations méditerranéennes, soit par la guerre (siège de Rome en 390 av. J.-C.), soit par le commerce, grâce, en particulier, aux colonies grecques de Méditerranée occidentale (Syracuse, Tarente, Naples, Nice, Marseille...), elles sont ensuite incorporées au monde romain. Ainsi, en Gaule romaine, une soixantaine de tribus celtes regroupées autour de cités (Lutèce pour les Parisii, *oppidum* de Bibracte pour les Éduens) développent une économie domaniale à la fois agraire, artisanale et marchande grâce à un important réseau de pistes avant que le territoire ne soit structuré par les villes et les voies romaines.

**Les grandes migrations.** Après la longue période de stabilité de la Paix romaine, de vastes migrations reprennent à partir du IV<sup>e</sup> siècle de notre ère. Elles conduisent des peuples « barbares » du Nord et du centre du continent (Germaines, Slaves, Baltes...) à pénétrer par vagues successives dans l'Empire romain désormais christianisé. Ces populations qui n'ont pas de véritables structures urbaines sont organisées en un grand nombre de monarchies tribales reposant sur une classe militaire. L'affaiblissement de l'Empire romain et l'avancée des Huns venus d'Asie centrale provoquent la mise en mouvement des peuples germaniques vers l'ouest et le sud-est, à partir de 375. Les Wisigoths gagnent l'Espagne pour former un royaume à Tolède alors que les Burgondes s'installent dans les plaines de la Saône et du Rhône, que les Ostrogoths fondent en Italie du Nord un brillant royaume (Ravenne), que les Alamans s'installent dans la vallée du Rhin (Strasbourg) et que les Francs passent de leur territoire d'Outre-Rhin au nord de la Gaule où Clovis (465-511), roi des Francs saliens, élargit son territoire vers le sud. Par la mer, les Angles, les Frisons, les Saxons, les Jutes gagnent entre 430 et 500 l'Angleterre actuelle qui, devenant anglo-saxonne, oublie le christianisme et le latin pour plus d'un siècle, alors que les Celto-romains christianisés se réfugient au Pays de Galles, en Irlande et en Armorique, l'actuelle Bretagne, qu'ils repeuplent entre le V<sup>e</sup> et le VII<sup>e</sup> siècle. Enfin, à l'Est du continent, les Bulgares, des Slaves, s'installent en Thrace au contact de Constantinople.

**Après le VIII<sup>e</sup> siècle : trois grandes invasions.** Au sud, les Arabes, après la conquête de l'Afrique du Nord et l'islamisation des Berbères, conquièrent une grande partie de l'Espagne qui est annexée au califat omeyyade de Damas en 713. Un État musulman, le califat de Cordoue, y atteint sa plénitude au X<sup>e</sup> siècle avant de se subdiviser en de nombreux royaumes qui reculent progressivement devant la Reconquête des rois de Castille et d'Aragon (prise de Tolède par Alphonse VI en 1085 et de Valence par le « Cid Campeador » en 1094) qui s'achève en 1492 par la chute de celui de Grenade. Du nord, les Vikings de Scandinavie multiplient, à partir du Danemark, de Norvège et de Suède, des incursions dévastatrices en longeant les côtes et en remontant les fleuves d'Europe occidentale tels le Rhin, la Seine, la Loire, la Garonne ou la Tamise. Atteignant l'Islande en 870 puis le Groenland en 985, ils découvrent probablement l'Amérique du Nord sans pour autant y laisser de traces d'implantation alors qu'ils fondent des principautés en Angleterre et sur le continent. C'est de Normandie en 911 que l'un d'eux, Guillaume, part à la conquête de l'Angleterre en 1066. Dominant la Baltique, sous le nom de Varègues, ils ouvrent une voie commerciale par les fleuves de la plaine russe et débouchent au milieu du IX<sup>e</sup> siècle en Mer Noire et à Constantinople fondant, au passage, les dynasties princières de Novgorod et de Kiev. Dans le même temps, entre 900 et 950, les Magyars glissent d'Asie centrale vers l'ouest, pour venir se sédentariser en Pannonie où ils fondent le royaume de Hongrie qui se christianise vers l'an 1000. Enfin, entre le XI<sup>e</sup> et le XIII<sup>e</sup> siècle, venant d'Asie centrale, les Turcs seldjoukides s'islamisent et s'installent en Anatolie. Après la prise de Constantinople en 1453 – la capitale de l'Empire byzantin devient Istanbul, capitale de l'Empire ottoman – ils s'implantent durablement dans les Balkans et l'Europe danubienne (siège de Vienne en 1529 et 1683), d'où ils ne reflueront qu'au cours du XIX<sup>e</sup> siècle.

L'Europe connaît ainsi, pendant plus de mille ans, une succession pratiquement ininterrompue de déplacements de populations de très grande amplitude. Ces migrations, qui peuvent être à l'origine de véritables peuplements (les Angles et les Saxons en Angleterre, les Hongrois en Pannonie) ne concernent cependant le plus souvent qu'un nombre limité d'individus (Francs en Gaule, Wisigoths en Espagne, Normands en Angleterre, Arabes en Espagne, Turcs dans les Balkans). Des brassages et des fusions culturels qui en résultent naît la civilisation européenne caractérisée à la fois par sa diversité et son unité. C'est en effet par un ample et lent phénomène de syncretisme



entre la culture des populations migrantes et celle des peuples qu'elles côtoient dans le monde romanisé et christianisé où elles pénètrent, qu'une culture européenne (langues, pratiques sociales et politiques, connaissances techniques et scientifiques, créations artisanales et artistiques, croyances et mythologies...) va progressivement se forger et que de nouveaux modes de fonctionnement politiques et économiques vont apparaître dans le continent.

## B. La formation des langues européennes

**La diversité linguistique.** La mosaïque linguistique européenne repose sur la coexistence de trois grands ensembles (langues romanes ou latines, germaniques et slaves) complétés par des îlots résiduels d'origine celtique (breton, gaélique d'Irlande et d'Écosse, gallois), altaïque (basque) ou finno-ougrienne (hongrois, finnois, estonien). Leur répartition correspond, à quelques exceptions près, aux grandes aires culturelles de l'Antiquité. Ainsi, à l'ouest, les langues romanes (italien, français, espagnol, catalan, portugais) dessinent un espace continu qui, à l'exception du roumain, coïncide avec la partie occidentale de l'Empire romain après le partage de Théodose. À l'inverse, les langues germaniques (allemand, néerlandais, anglais, langues scandinaves) au centre et au nord de l'Europe couvrent l'espace au-delà des limes courant sur le Rhin et le Danube où la romanisation a été tardive. Enfin, l'Est du continent et les Balkans – sauf la Grèce et l'Albanie – sont dominés par les langues slaves (russe, polonais, bulgare, serbo-croate, slovène, tchèque). Ces différences linguistiques n'empêchent cependant pas l'Europe de constituer un espace où la communication entre les hommes reste possible grâce à l'influence du latin dans la partie occidentale (les Normands, au XI<sup>e</sup> siècle, introduiront dans la langue anglaise des milliers de mots latins) et du grec dans la partie orientale. Toutes ces langues seront en outre transcrites soit dans l'alphabet latin, soit dans l'alphabet cyrillique (russe, bulgare, serbe) dérivé du grec et œuvre de Cyrille et Méthode, évangélistes des Slaves du centre et du sud au IX<sup>e</sup> siècle.

**La construction des langues modernes.** La fixation écrite des langues et leur lente diffusion – le serment de Strasbourg de 842 entre Louis le Germanique et Charles le Chauve, rédigé en tudesque et en roman, est une des plus anciennes traces écrites des langues qui allaient devenir l'allemand et le français – est l'œuvre des clercs, prélats et moines. Ils œuvrent à la cour des rois et des princes, dans les villes et les couvents en pratiquant à la fois le latin et les langues vulgaires. Les bénédictins puis les cisterciens – fondateurs de réseaux de monastères et de prieurés dans les campagnes – diffusent la culture écrite (bibliothèques, ateliers de copie de manuscrits en latin, en grec, enseignement) et contribuent à la fixation progressive des langues parlées sous une forme écrite à partir de la matrice commune du latin ou du grec. Langues de la culture et des échanges, le latin, le grec et l'arabe permettent la transmission et l'enrichissement de la pensée, du savoir et des sciences et constituent un facteur d'unité de la civilisation européenne. Par ailleurs, les langues vernaculaires s'autonomisent peu à peu en empruntant des éléments aux langues écrites savantes (racines latines, grecques mais aussi arabes des langues européennes). Elles deviennent elles-mêmes des vecteurs de transmission des formes les plus élevées de la pensée et de la science, tout en étant parlées sous la même forme par les populations et sans cesse enrichies de mots nouveaux adaptés au progrès. Ce double usage de la même langue dans sa forme écrite et parlée, savante et populaire est propre à la culture occidentale.

### L'acculturation des peuples européens, facteur d'unité

Comme en témoigne Théodoric, roi d'Italie en 500 lors de son intronisation à Rome – « *Nous nous réjouissons de vivre sous le droit romain, que nous souhaitons défendre les armes à la main... À quoi bon avoir repoussé le désordre barbare, si ce n'est pour tirer des lois notre règle de vie?* » – les peuples qui s'installent dans la partie occidentale de l'Empire romain vont assez rapidement s'acculturer à partir de la matrice antique grecque et romaine, puis dans le cadre de l'expansion de la chrétienté.



## A. De la matrice grecque et romaine à la chrétienté

### L'organisation administrativo-religieuse : un système stable et reproductible

Avec Constantin (306-337), le christianisme devient la religion d'abord dominante puis officielle dans l'Empire. Les évêques jouent alors un rôle fondamental en matière de doctrine, tel Saint-Augustin (354-430), tandis que le latin continue de se diffuser, désormais aussi comme langue d'Église (traduction de la Bible de l'hébreu en latin par St-Jérôme en 381). Mais cet espace est divisé en 395 par le partage de Théodose entre Empire d'Occident (Rome) et Empire d'Orient (Constantinople). Si l'Empire d'Orient réussit à se tenir à l'écart des Grandes Invasions et renforce les références à l'héritage grec en devenant l'Empire byzantin, l'organisation politique de l'Empire d'Occident s'effondre. Mais, en se romanisant et en se christianisant, les envahisseurs contribuent à en sauvegarder l'héritage, les circonscriptions ecclésiastiques devenant un élément essentiel de la cohérence du continent européen. À Rome, capitale de l'Occident, le Pape – l'évêque de Rome – jouit d'une autorité qu'il exerce sur un vaste ensemble de circonscriptions mode-

Le Bas-Empire romain



#### 1. Un vaste ensemble géopolitique...

- Ses limites et lignes de défense ———— ······
- Les grandes organisations administratives et religieuses
- 4 préfectures 12 diocèses
- GAULES
- ITALIE
- ILLYRIE
- ORIENT

#### 2. ... et géoéconomique parcouru par

- de grandes routes terrestres ————
- de grandes routes maritimes ————
- animant un vaste réseau urbain ● Lyon

#### 3. mais en voie de fragmentation

- entre Empires d'Occident et d'Orient
- la ligne de partage de 395 ————
- commandés par deux capitales rivales : ROME et BYZANCE

#### 4. et sous la pression de grandes migrations

- Zones d'établissement des Germains ———— Francs
- Principales migrations ————

lées sur celles de l'Empire romain du V<sup>e</sup> siècle : les préfetures regroupent des diocèses eux-mêmes divisés en provinces subdivisées en cités. Chaque cité a son évêque qui contrôle les campagnes voisines constituées de paroisses qui correspondent progressivement aux villages où les prêtres baptisent, enseignent et disent la messe dans ces églises romanes qui forment dès l'an 1000 un tissu serré en Europe occidentale. Chaque province a en outre un évêque métropolitain : en Gaule, ils sont installés à Mayence, Cologne, Trèves, Reims, Besançon, Lyon, Rouen, Tours, Sens, Bourges, Bordeaux, Auch, Narbonne, Aix, Vienne, Embrun, Moûtiers.

Cette organisation, qui forme un réseau urbain hiérarchisé dominant des zones rurales où vit la majorité des populations, contribue à donner à l'Europe un des traits durables de son organisation spatiale. Elle fournit en outre une matrice reproductible lors de l'extension de la chrétienté hors des limites de l'Empire romain. Les villes épiscopales, bien pourvues de remparts et dotées d'une cathédrale, s'y multiplient en effet, devenant autant de cités, nouveau maillage de l'espace européen. Il en résulte un caractère fortement urbain de la civilisation européenne, dans sa partie occidentale et plus encore dans l'Empire byzantin autour de Constantinople, « la nouvelle Rome » mais aussi dans les marges qu'elle gagne dans la partie Nord et Est du continent. L'espace de la chrétienté s'articule également autour du réseau des monastères. L'extension au XII<sup>e</sup> siècle de l'ordre de Cîteaux – les cisterciens – est, de ce point de vue, remarquable : du Portugal à la Suède et à la Baltique, de la Sicile au nord de l'Écosse, il atteint vers l'Est du continent la Vistule, reflétant ainsi la limite fondamentale établie entre christianisme latin et chrétiens orientaux après le grand schisme de 1054 qui sépare catholicisme et orthodoxie.

Cette civilisation chrétienne, qui s'épanouit dans l'art gothique, ne fait cependant que recouvrir de rites nouveaux le substrat des multiples cultures païennes dont les croyances et les pratiques, transmises de manière orale et essentiellement liées au culte des forces de la nature, restent très actives au sein des communautés rurales jusqu'à l'époque contemporaine.

### **L'expansion de la civilisation européenne au sud et à l'est**

Cette civilisation complexe et pétrie de syncrétismes connaît, à partir du XI<sup>e</sup> et jusqu'au XIII<sup>e</sup> siècle, une puissante expansion continentale et méditerranéenne par les effets concomitants de la guerre, de l'évangélisation et de la pénétration commerciale, avant de gagner le reste du monde à partir du XV<sup>e</sup> siècle.

Vers le sud, la reconquête de l'Espagne commencée dès 1064 réduit la présence musulmane dans la péninsule au royaume de Grenade qui se maintient jusqu'en 1492, lieu ultime d'une brillante culture à laquelle la pensée et la science occidentales doivent beaucoup. À partir de 1095, à l'appel du pape Urbain II, les Croisades portent les chevaliers francs, lorrains, allemands, normands, précédés par les foules de la Croisade des pauvres, sur la route de Jérusalem qui tombe aux mains de la chrétienté en 1099. Durant deux siècles, les expéditions se succèdent sans autre résultat que la constitution d'éphémères États latins en Orient – Jérusalem, capitale du royaume du même nom, est reprise par Saladin en 1187 et le royaume de Chypre tombe en 1489 – l'affaiblissement puis l'effondrement de l'Empire byzantin après la prise de Constantinople par les Croisés en 1204 et une coupure durable en Méditerranée entre les pays d'islam et le monde chrétien.

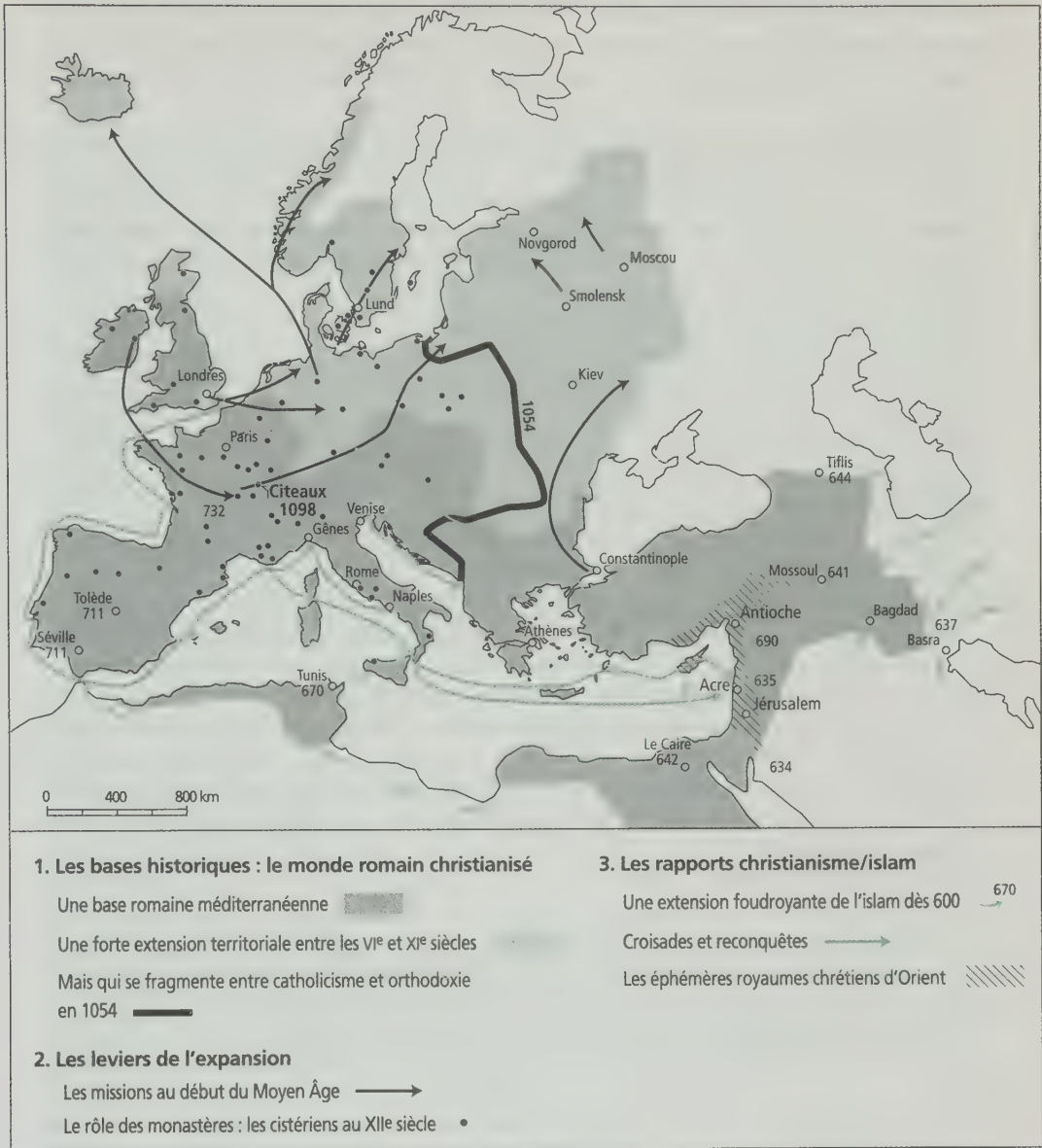
Vers le nord et l'est, enfin, la progression d'ordres de chevalerie (les Chevaliers teutoniques et Porte-Glaive) et de missionnaires catholiques allemands vers la Mer Baltique s'accompagne de la conversion de la Bohême, de la Scandinavie et des pays de la Baltique. Résistant à cette avancée catholique et germanique, la principauté de Moscou affirme progressivement son identité autour de l'Église orthodoxe et commence sa propre expansion vers le sud et l'est de la plaine russe contre les Mongols de la Horde d'or (victoire de Koulikovo en 1380).

## **B. Une identité matérielle : mondes ruraux, mondes urbains**

### **L'Europe rurale**

Dans cet espace européen en dilatation, l'économie repose d'abord sur une civilisation agraire dont l'horizon est, pour l'immense majorité des gens et pour des siècles celui du village, de la seigneurie et du bourg. À l'époque médiévale, l'effort des seigneurs pour fixer à la terre les paysans provoque, dans un premier temps, une extension de la pratique du servage, héritée de l'économie

## La Chrétienté : l'expansion vers le Nord



domaniale du I<sup>er</sup> millénaire, dont la rigueur varie en fonction de la conjoncture économique et de la démographie. En phase favorable, notamment à partir du XI<sup>e</sup> siècle dans la partie occidentale du continent, la croissance de la production et l'augmentation de la population provoquent une multiplication de nouvelles installations qui poussent les maîtres à amoindrir les contraintes afin de retenir des populations promptes à fuir vers les villes et les zones de défrichement, attirées par les conditions avantageuses qui y prévalent.

Aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles, l'Europe connaît à la fois croissance démographique et révolution des techniques agraires. L'usage du collier d'épaule pour les chevaux, l'apparition des charrues à soc et des herses, la systématisation de l'assolement triennal permettent un accroissement sensible des rendements, notamment céréaliers. La population en augmentation entreprend alors, dans le cadre féodal, de vastes défrichements faisant apparaître, notamment dans les bassins sédimentaires, les paysages caractéristiques des champs ouverts (*openfield*) à habitat regroupé en villages où la forme des champs en lanières est adaptée à la technique du labour avec cheval et charrue. Entre les clairières, qui ne cessent de s'élargir, subsistent de vastes massifs forestiers qui deviennent vite objets de litige entre leurs usagers, selon qu'ils sont nobles et dotés de privilèges seigneuriaux (chasse, exploi-



tation du bois des réserves) ou paysans des communautés villageoises (ramassage du bois où pacage des porcs). Dans les pays humides de l'Ouest du continent, la constitution du bocage – un défrichement en parcelles bordées de haies vives et de chemins creux qui permet le drainage des terrains et la protection des cultures contre les vents dominants – est davantage favorable à un habitat dispersé.

### **Le servage : une grille d'analyse des évolutions politiques et sociales en Europe**

Le servage est un héritage de la pratique gréco-romaine du colonat qui se développe parallèlement à l'esclavage. Le colon, homme libre, est installé dans un grand domaine sur une terre qu'il ne peut quitter mais qui ne peut lui être enlevée et qu'il transmet à ses enfants. Il doit au propriétaire des redevances et des journées de travail mais dispose de sa récolte.

Cette forme d'organisation économique et sociale qui repose sur le don et le contre don s'adapte très bien au cadre féodal après la disparition de l'esclavage à l'époque carolingienne sous l'influence du christianisme. Les ruraux à la recherche de sécurité échangent travail et redevances contre la protection des chevaliers. À la différence des tenanciers libres, ceux qui deviennent serfs dans un domaine seigneurial sont attachés à la tenure qui leur a été concédée et qu'ils ne peuvent ni céder ni vendre. Pratique majoritaire dans l'Europe médiévale, le servage dont les conditions se sont aggravées durant le Haut Moyen-Âge connaît ensuite une évolution différenciée selon les régions et les pays.

A. À l'Ouest du continent, il disparaît à partir du XII<sup>e</sup> siècle au profit de la tenure libre sous l'impact du renouveau économique, de l'urbanisation et de politiques émancipatrices. Son recul, précoce en France où le roi, dès 1315, offre contre rachat la liberté aux serfs du domaine royal ou en Italie (XV<sup>e</sup> siècle) se généralise à partir du XVI<sup>e</sup> siècle. Maintenu de manière résiduelle dans des régions pauvres ou dominées (Écosse), il est officiellement aboli dès le XVII<sup>e</sup> siècle en Angleterre ou au Danemark, au XVIII<sup>e</sup> siècle en France ou dans les États autrichiens et Rhénans.

B. En Prusse, à l'inverse, le servage se développe à partir du XV<sup>e</sup> siècle, lorsque la main-d'œuvre vient à manquer dans les terres colonisées à l'est de l'Oder. La noblesse y confisque à son profit les tenures rurales des colons libres, mais le mouvement s'inverse sous l'action du despotisme éclairé. Frédéric II en interdit l'extension en 1742 et en libère les Polonais lors des annexions de 1772. Le servage disparaît officiellement de Prusse en 1811.

C. Bien différente est l'évolution en Russie. Au fur et à mesure que l'empire se constitue (XVI<sup>e</sup> siècle) et s'étend, les paysans restés libres durant tout le Moyen-Âge deviennent serfs. Les successeurs d'Ivan le Terrible en généralisent la pratique. Pierre le Grand (XVIII<sup>e</sup> siècle) autorise la vente de paysans sans terre à des manufacturiers, Catherine II organise la déportation de serfs pour peupler la Sibérie et impose le servage aux Ukrainiens en 1783. Son abolition tardive, en 1861, par Alexandre II est accompagnée pour les paysans d'une obligation de rachat des terres auprès des nobles.

En Europe, défrichement et drainage des zones humides au cours du XII<sup>e</sup> siècle augmentent d'un tiers la surface des terres cultivées, assurant ainsi aux populations un niveau élevé de subsistance et générant une économie agraire florissante. Partout des villages nouveaux sont édifiés alors que des moulins à farine, à tan, à huile sont créés le long de rivières, des marais sont asséchés, des étangs sont aménagés pour la pisciculture, des terrasses sont construites sur les pentes... La grande variété des matériaux disponibles (bois, pierre, terre), les conditions climatiques et topographiques locales conduisent à une profusion de styles architecturaux régionaux et de paysages différents. Richesse patrimoniale aujourd'hui largement exploitée pour le tourisme, cette variété est le reflet du cloisonnement du monde féodal qui ne doit pas masquer cependant la profonde unité culturelle, matérielle et technique qui résulte de la circulation dans tout le continent des hommes, des modes et des connaissances.

### **L'Europe des villes et des marchands**

Il existe cependant une autre échelle de la production et de l'échange, celle des villes et des marchands. Elles animent des réseaux continentaux qui mettent l'Europe en relation avec le reste du monde connu. L'essor rural et agraire s'accompagne en effet d'une croissance considérable des cités qui obtiennent des chartes de franchise et développent, dans le cadre d'une organisation des

métiers, la production artisanale (cf. draperie), le commerce et, pour certaines d'entre elles, des foires de renommée internationale. Au vieux réseau urbain hérité de l'Antiquité se superpose celui de nombreuses villes nouvelles identifiables par leur nom (Villeneuve, Newport, Neustadt, Neuville, Bourgneuf, Nieuwpoort, Villanova...) avant que les ravages de la Peste noire – venue de Chine, elle touche l'Europe et le bassin de la Méditerranée entre 1346 et 1352 – n'entraînent en quelques décennies la diminution d'un tiers de la population. Dans les villes de l'Occident médiéval, l'organisation des activités artisanales et marchandes en corporations – le mot date du XVI<sup>e</sup> siècle – répond à la recherche de l'élimination de la concurrence par l'organisation d'un système de monopoles professionnels, reflète la tendance de la société occidentale à s'organiser en communautés et manifeste une réaction urbaine à la féodalité.

### Les corporations

Des termes différents en latin (*ars, universitas, collegium, communitas, societas, consortium, unio...*) comme en langue vulgaire (« métier », « art », « jurande » en français, *gild, craft, trade* en anglais, *ambacht, guelde* en flamand; *gewerbe, Handwerk, hanse* en allemand, *colegio* en espagnol, *arte, mestiere, corporazione* en italien) désignent, jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle, une même réalité économique.

Les corporations, « *filles des villes* » (Jacques Le Goff), naissent au XI<sup>e</sup> siècle, puis se multiplient et s'organisent au fur et à mesure de l'essor urbain, en se donnant ou en recevant leurs premiers statuts : les tisserands de Londres et les cordonniers de Rouen avant 1135, les pelissiers de Saragosse en 1137, les taverniers de Chartres en 1147, les tisserands de Cologne en 1149... Un siècle plus tard, le *Livre des métiers*, rédigé par le prévôt royal Étienne Boileau, dénombre 101 corporations à Paris.

L'héritage médiéval est matériellement marqué dans les paysages urbains, dont le bâti et la morphologie des centres-villes européens gardent la trace, la toponymie des rues et des quartiers, le souvenir des spécialités et des vocations passées des cités. Ce patrimoine à la fois local, régional et européen, avant d'être national, constitue une des composantes de l'identité culturelle du continent et reste une référence identitaire encore vivace au début du XX<sup>e</sup> siècle.

Il en va de même pour les vastes réseaux marchands constitués au Moyen Âge et qui dessinent, telle la Hanse à partir du XIII<sup>e</sup> siècle, une trame remarquable, encore visible aujourd'hui.

### Le poids des réseaux hanséatiques en Europe du Nord et Baltique

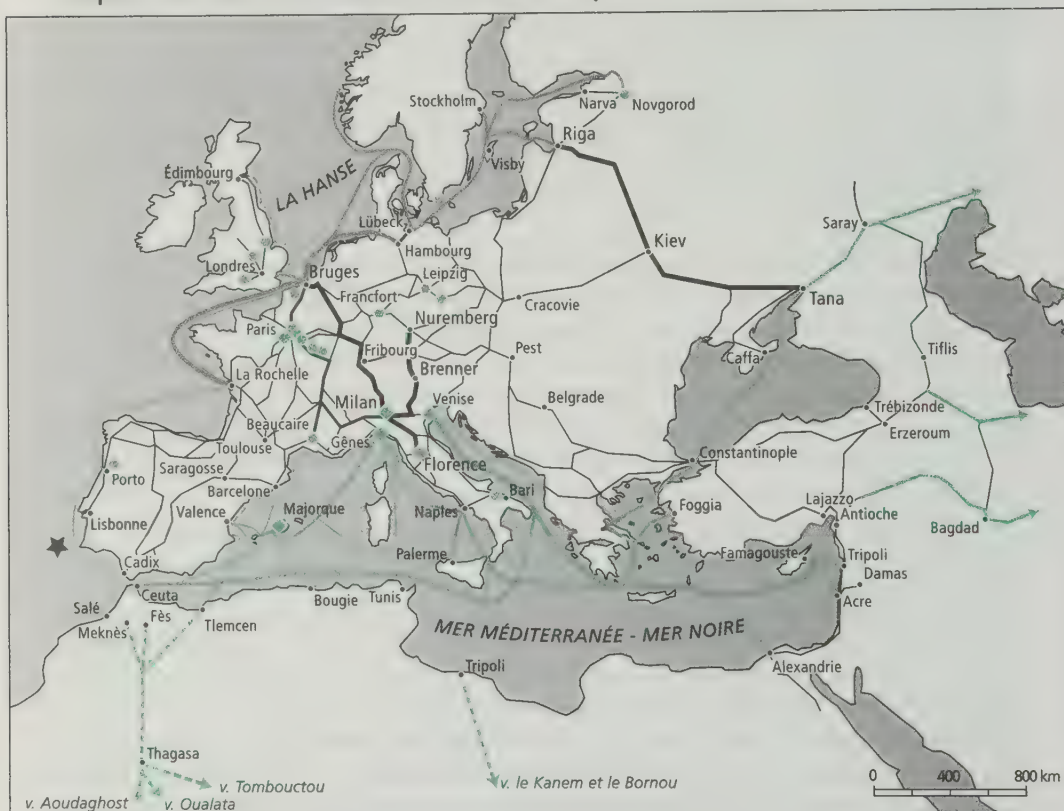
À partir de 1350 au nord de l'Europe, la Hanse constitue une communauté économique forte de près de 130 villes, centrée sur un axe sud-ouest/nord-est qui va de Dortmund à Riga par Lübeck – la « capitale hanséatique » – auquel sont reliés les principaux ports de la Baltique et de la Mer du Nord (Königsberg, Dantzig, Stettin, Rostock, Hambourg, Brême) mais aussi des villes de la plaine germano-polonaise comme Erfurt, Breslau ou Cracovie. Ce réseau terrestre et surtout maritime fait circuler les produits du nord et de l'est (bois, fourrures, poissons...), ceux de l'ouest (draps, sel, vins) et du sud (soie et épices d'Orient). Ils s'échangent dans les grands comptoirs que sont Londres et Bruges, à l'ouest, en relation avec les routes atlantiques (La Rochelle, Bourgneuf) et continentales, Novgorod à l'est et Bergen au nord. Les Hollandais, grâce à la situation favorable d'Amsterdam rattachée à la Ligue hanséatique en 1369 qui attire de nombreux marins, savent rapidement s'imposer en contrôlant la flotte de la Baltique et tendent à devenir, à partir du XVI<sup>e</sup> siècle, les principaux animateurs du commerce international nord-européen, vers l'Atlantique, la Méditerranée, l'océan Indien et l'Extrême-Orient.

Non moins remarquable est le réseau organisé par les villes marchandes italiennes et particulièrement par Venise – la Sérénissime – qui conquiert une série de colonies le long de la côte dalmate (Zara, Raguse, Corfou) et en Méditerranée orientale (Crète, Eubée, Sidon et Tyr...). Les Génois, pour leur part, tiennent la Crimée et les îles de Lesbos, Chio et Samos et, en Méditerranée occidentale, la Corse depuis 1294. Dès la fin du XII<sup>e</sup> siècle, Gênes commande les routes directes entre les Foires de Champagne et le Levant et, cent ans plus tard, elle établit les premières liaisons maritimes régulières entre l'Italie, les Flandres (Bruges) et l'Angleterre (Southampton), par Gibraltar. Dans ces places commerciales, les marchands d'Europe disposent d'entrepôts où s'entassent les

produits d'Orient qui alimentent les grandes foires continentales notamment celles de Champagne (Troyes, Provins), de Flandre et d'Allemagne. Vers l'est, les foires de Novgorod, reliées à la Mer Noire par la route du Dniepr (Kiev) et du Don, commencent à faire exister un commerce russe qui reste cependant d'autant plus modeste qu'il s'établit tardivement et que, rapidement, les Turcs, en prenant Constantinople (1453), verrouillent les détroits de la Mer Noire.

Les villes italiennes (Gênes, Venise, Milan et Florence) sont également, avec Paris et Majorque (Royaume d'Aragon), des places financières et monétaires où est monnayé l'or d'Afrique subsaharienne qui transite – via le grand commerce caravanier des oasis sahariens – par Fès, Tunis, Tripoli et Alexandrie. Le réseau européen des places d'affaire dessine une carte calquée sur celle des routes commerciales et des foires, d'où émergent, à côté des « places de l'or », et ce dès le XIII<sup>e</sup> siècle, Londres, Lübeck et Cologne, Lyon et Montpellier. Là s'élaborent les techniques de la banque et des paiements à distance (les lettres de change) qui évitent aux marchands les transferts dangereux de numéraire, mais aussi celles de l'assurance pour couvrir les risques du transport des précieux produits du grand commerce.

### L'espace marchand au XIII<sup>e</sup> siècle : les réseaux d'une première économie-monde européenne



#### 1. Deux grands systèmes maritimes

- En Baltique et Mer du Nord : la Hanse
- L'ensemble Méditerranée / Mer Noire
- Partiellement connectés par Gibraltar et l'Atlantique

#### 2. Les grands réseaux terrestres

- Un maillage inégal et incomplet
- Dominé par de grands axes majeurs

#### 3. Le tout connecté sur le monde

- Vers le sud : le grand commerce transsaharien vers l'Afrique noire
- Vers l'Asie : les « Routes de la soie »

#### 4. Et valorisé par les principaux nœuds urbains

- Le rôle des grandes villes, carrefours marchands
- Les grandes foires
- Les places de l'or, l'invention de la banque et du crédit

La circulation des produits et des hommes constitue en Europe le vecteur précoce de la diffusion de la « civilisation matérielle et capitaliste » mise en évidence par Fernand Braudel. Les réseaux du Nord et du Sud du continent, d'orientation est-ouest, sont reliés par des axes méridiens très anciens à l'ouest (les vallées du Rhône, de la Saône, de la Seine), au centre par le col du Brenner et très à l'est par la « route des Varègues aux Grecs » qui suit les fleuves de la plaine russe.



## À la conquête du monde

À la Renaissance, cette civilisation européenne située au carrefour des temps anciens et de la modernité entre, après les Grandes Découvertes, en expansion planétaire vers l'Amérique et l'Asie : Christophe Colomb aborde les Antilles en 1492 et l'expédition de Magellan réalise le premier tour du monde entre 1519 et 1522. Elle y répand ses modèles anglo-saxon et protestant en Amérique du Nord, catholique et ibérique en Amérique latine. Dans les Empires coloniaux qui y sont créés, de vastes territoires sont concédés à des Compagnies à charte. Les Russes, pour leur part, poursuivent leur expansion vers l'est – ils sont en Sibérie au XVII<sup>e</sup> siècle – par voie terrestre en intégrant les conquêtes dans leur Empire. La civilisation matérielle et capitaliste du monde occidental, mais aussi religieuse et intellectuelle connaît alors un nouvel essor dont l'impulsion perdure jusqu'à l'apparition du phénomène industriel au XVIII<sup>e</sup> siècle et son expansion au XIX<sup>e</sup> siècle.

### Les grandes Compagnies à charte

Les grandes Compagnies à charte jouèrent un rôle central dans le développement des premiers Empires coloniaux d'Europe occidentale. En Angleterre, la Compagnie des Indes orientales britanniques est fondée en 1600 alors qu'aux Pays-Bas est fondée en 1602 à Amsterdam la Compagnie des Indes orientales, la *Vereenigde Oostindische Compagnie*, à l'origine de la fondation de Batavia en 1619 et en 1621 de la colonisation de l'Indonésie.

En France, Colbert crée ou réorganise cinq Compagnies à charte. En 1664, la Compagnie des Indes occidentales – dont le siège est au Havre – reçoit le monopole du commerce de l'Amérique et de la côte occidentale d'Afrique. La Compagnie des Indes orientales, qui créé ex-nihilo le bien nommé port de Lorient, s'oriente vers l'exploitation de l'Inde et de la Chine alors que la Compagnie du Nord (1669) a pour centre d'action la Baltique, la Compagnie du Levant (1670) la Méditerranée. Enfin, la Compagnie du Sénégal – fondée en 1673 – investit dans la traite des Noirs dans le cadre du développement du commerce triangulaire entre l'Europe, l'Afrique et les Amériques.

## Une civilisation intellectuelle et scientifique en perpétuel renouveau

L'époque moderne installe les strates les plus récentes de cette culture européenne dont une caractéristique essentielle est la propension récurrente à revisiter les éléments anciens pour les moderniser et les adapter aux nécessités du présent.

### A. La Renaissance : une première rupture décisive

Comme en témoigne Érasme, cette culture européenne repose sur une connaissance intime des œuvres de l'Antiquité grâce d'abord à un travail de redécouverte du grec et du latin mais aussi de l'hébreu. Le pont entre les textes de l'Antiquité et les hommes de la Renaissance est largement l'œuvre des Arabes. « *Leur génie est de n'avoir rejeté aucun savoir... Ils ont commencé, élèves admiratifs et révérencieux, à traduire pendant cent cinquante ans des milliers d'ouvrages des maîtres grecs, mais aussi indiens, latins, chinois, hébreux, mésopotamiens. Puis ils ne se sont pas arrêtés là. Non contents de propager le savoir, ils ont innové dans un mouvement de progrès irrésistible qui mène jusqu'à la renaissance* » (Amhed Djebbar, 2005). Ce renouveau nourrit également la création artistique (sculpture, peinture, architecture, urbanisme...) qui se diffuse à partir des innovations italiennes du XV<sup>e</sup> siècle. Le goût des formes et des thèmes antiques, dans la rigueur du classicisme ou sous les couleurs et l'exubérance de l'art baroque perdure ainsi (teinté d'orientalisme au XVII<sup>e</sup> siècle comme au XVIII<sup>e</sup> siècle) jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle finissant. Cette référence à l'Antiquité devient, en toutes choses, dans les arts comme dans les sciences, la source de la connaissance dont le dépassement, à partir du XVII<sup>e</sup> siècle, va permettre l'apparition de la pensée moderne.

## Érasme : les réseaux intellectuels de l'Europe de la Renaissance

Érasme (1466-1536) représente au mieux le renouveau intellectuel de la Renaissance. Sa vie et sa pensée sont celles d'un Européen : né à Rotterdam, il vit successivement à Cambrai, Bruxelles, Paris, Oxford et Cambridge, Bologne, Venise, Bâle. Humaniste à la renommée internationale, il est le défenseur d'une politique de paix et de fraternité, devoir selon lui d'un prince chrétien (1516) et, sur le plan personnel et spirituel, du libre-arbitre (1524).

Il est à la fin de sa vie au centre d'un véritable réseau qui relie en Europe imprimeurs, libraires, Universités et qui participe à la diffusion de ses commentaires et de ses œuvres. Londres, Cracovie, Anvers, Alcalá de Henares, Paris, Strasbourg, Nuremberg, Naples sont ainsi les premiers jalons d'une « république des lettres » dont les liens ne cesseront plus de se nouer et de s'étendre sur le continent et au-delà, notamment dans les annexes américaines de l'Europe, en dépit des divisions politiques.

Le XVI<sup>e</sup> siècle est également celui du renouveau du christianisme. Luther (1483-1546), en affichant en 1517 à Wittenberg ses 95 thèses dénonçant les erreurs de la papauté, marque le début du protestantisme. Il propose, en rupture avec Rome, une religion fondée sur le libre examen de la Bible par chacun. En 1525, il traduit l'ancien et le nouveau testament en allemand moderne, mettant ainsi ce texte à la portée de toute personne capable de lire dans sa propre langue. Sa diffusion est étroitement associée à l'imprimerie, une nouvelle technologie dont l'essor – Gutenberg (1400?-1468) produit en 1450 à Mayence le premier livre imprimé, une Bible tirée en 180 exemplaires – permet une diffusion de plus en plus large de la culture et des connaissances dans les langues vernaculaires.

L'apparition d'Églises protestantes (luthériennes, calvinistes, anglicanes presbytériennes...) a, après les ravages des Guerres de religion, une importance politique considérable : la religion du souverain est celle du pays tout entier et dans les États réformés les biens ecclésiastiques sont sécularisés. Elle provoque par réaction le renouveau intellectuel – création de l'ordre des Jésuites en 1540 – et spirituel – Concile de Trente de 1545 à 1563 – de l'Église catholique.

## Progrès des sciences et sécularisation de la pensée : un processus majeur

Dans le domaine des techniques et des sciences, les similitudes l'emportent largement sur les divergences entre les différentes civilisations et les emprunts mutuels sont légion lorsqu'il y a eu contact. Mais David Landes dans *Richesse et pauvreté des Nations* (2000) insiste sur la capacité spécifique des Européens à marier sur le très long terme et de manière cumulative les sciences et les techniques dans des secteurs stratégiques comme la mesure du temps, l'astronomie, la cartographie (à parité avec le monde arabe), la mécanique ou l'optique. Cette avance dans l'approche matérielle du monde, arrivée à maturité au XVIII<sup>e</sup> siècle et soubassement du progrès technologique, est aujourd'hui diffusée vers les autres cultures sans y rencontrer d'autres obstacles que ceux liés à la pauvreté économique, dans la mesure où elle ne remet plus en cause, comme jadis, des pouvoirs en place.

Le consensus est beaucoup moins évident pour ce qui concerne la séparation entre le sacré et le profane et la sécularisation de la pensée qui en résulte, héritage grec qui s'impose pour une fraction du monde occidental dans le courant humaniste de la Renaissance. Cette attitude conduit à imaginer l'origine, le fonctionnement et le devenir du monde et de la vie d'un point de vue qui n'est pas religieux, sans pour autant rejeter la spiritualité. Elle a pu être aussi à d'autres époques celle de savants ou d'artistes arabes, perses, chinois ou japonais mais cette manière de voir a toujours rencontré de grandes résistances y compris en Europe. Aujourd'hui encore, l'hostilité qu'elle provoque aussi bien au sein du monde occidental (la contestation de Darwin au nom de la Bible) que contre lui (les autres intégrismes de toute obédience) prouve qu'il ne s'agit pas là d'une incompatibilité de fond entre la civilisation occidentale et les autres cultures. Elle s'explique surtout par la réaction des puissantes institutions religieuses face à une remise en cause radicale d'une fraction de leur pouvoir sur les hommes.

Les Églises chrétiennes – catholique, protestante ou orthodoxe – entendent cependant rester à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle les gardiennes de la connaissance de la vérité au nom de la foi et du respect du

texte biblique, notamment sur le plan scientifique, comme le montrent les difficultés auxquelles se heurtent par exemple les études astronomiques (Copernic, 1473-1543 puis Galilée, 1564-1642) qui remettent en cause, avec l'héliocentrisme, à la fois la source antique de la connaissance (le géocentrisme de Ptolémée et la physique d'Aristote) et la cosmologie professée par les clercs. Circonstance aggravante dans l'atmosphère d'intolérance de l'époque (l'Inquisition), nombre de ces avancées scientifiques sont l'œuvre entre le VIII<sup>e</sup> et le XV<sup>e</sup> siècle des savants arabes, tel Abou el Rihan al-Bayrouni (973-1048) qui avait calculé le diamètre de la Terre sans erreur. Le monde savant se retrouve face à un dilemme : adhérer à la cosmologie nouvelle proposée par Copernic, répudier la physique d'Aristote et donc se voir obligé de construire une nouvelle physique – ce que propose Galilée et que réalisera Newton, 1642-1727 – ou garder la physique d'Aristote et refuser l'héliocentrisme, position défendue par l'Église mais aussi par les défenseurs des Antiques.

## B. L'époque classique et le Siècle des Lumières : une seconde rupture décisive

Le XVII<sup>e</sup> siècle et le Siècle des Lumières voient un élargissement et une accélération de la maîtrise et de la diffusion des connaissances scientifiques et techniques, philosophiques, politiques et économiques. Sur le plan scientifique, les avancées de Galilée – condamnées en 1616 par le tribunal romain du Saint-Office sont confirmées de manière éclatante par René Descartes (1596-1650) et Isaac Newton (1642-1727). Le premier, installé à partir de 1625 en Hollande où la liberté de publier est plus grande que dans le royaume de France – ses *Méditations métaphysiques* y paraissent en 1629 et le *Discours de la méthode* en 1637 – construit un système de pensées fondé sur la raison et l'expérience propre à remplacer la physique héritée d'Aristote. Le second, professeur au Trinity College de Cambridge, s'appuyant sur les travaux mathématiques de Pascal (1623-1662), aboutit à une explication générale du mouvement dans le monde, la « gravitation universelle », dans un pays, l'Angleterre, qui est devenu le centre intellectuel de l'Europe et dont l'impulsion en matière d'astronomie et de mesure du temps est déterminante : l'observatoire de Greenwich est fondé en 1675. Dès lors, la liberté intellectuelle de penser que ces découvertes fondamentales induisent remet en cause la place occupée par les autorités religieuses en la matière. La réussite du monde occidental est probablement d'avoir offert, dès cette époque, une issue qui permet de conjuguer science exacte et spiritualité, soit à la manière de Newton pour qui la perfection des lois générales révèle le transcendant, soit en séparant, à la façon de Pascal, le domaine de la connaissance, où le doute méthodique est nécessaire, de celui de la religion, à qui il ne doit pas être appliqué.

Il reviendra au XVIII<sup>e</sup> siècle de produire deux innovations majeures : la synthèse entre la science et la technique, fondement des premiers essors de l'industrialisation et l'extension du champ de la raison et de la pensée critique à l'examen des modes d'organisation des sociétés humaines, remettant ainsi en cause, au nom de la tolérance, le principe d'autorité de l'État et des institutions religieuses cette fois au plan politique. La lutte menée par Voltaire (1694-1778) ou par le Marquis de Beccaria (1738-1794) pour que la justice soit meilleure, moins cruelle (la pratique de la torture est alors systématique), plus juste et plus tolérante rencontre en Europe un écho de plus en plus large au sein de la fraction éclairée et instruite de la société.

Une Europe de la culture se dessine donc qui va de Lisbonne à Saint-Petersbourg, de Copenhague à Budapest pour ne retenir que quelques-unes des villes du continent où l'encyclopédie – le *Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers* de Diderot et d'Alembert publié entre 1751 et 1772 – a été distribuée. Les maîtres de la pensée européenne et occidentale publient désormais en français, en anglais, en allemand, langues qui deviennent alors les supports et les vecteurs privilégiés de la science et de la connaissance, les langues aussi des Sociétés savantes et des Académies qui se multiplient à partir du XVII<sup>e</sup> siècle (Londres en 1662, Paris en 1688, Berlin en 1700, Saint-Petersbourg en 1724). Cette Europe-là est dominée par l'usage du français – le traité de Hastadt en 1714 en fait la langue de la diplomatie – réalité qu'exprime au mieux d'Alembert dans le *Discours préliminaire* de l'Encyclopédie : « Notre langue s'étant répandue par toute l'Europe, nous avons cru qu'il était temps de la substituer à la langue latine, qui depuis la renaissance des lettres était celle de nos savants ». La culture européenne est remarquable par sa capacité à être à la fois une et diverse. Elle le doit en grande partie à la manière qui a toujours été la sienne d'absorber et d'acclimater les apports des civilisations successives en s'en enrichissant : héritages grec à Rome, puis gréco-romain et judaïque dans



le christianisme, héritages modifiés par les apports des peuples qui envahissent le continent, des sciences arabes et orientales... Cet enrichissement permanent à partir des apports des autres cultures a conduit les Européens à admettre le bien-fondé de la remise en cause des formes antérieures de la pensée. Ce faisant, la culture européenne, à partir de la Renaissance, se laïcise de plus en plus, acquérant du même coup une liberté d'innovation, faisant du mouvement et du changement une vertu.

### III. La construction politique des États européens

En Europe, l'évolution des structures politiques montre la tension permanente entre la constitution de grands Empires multinationaux et le fractionnement en de multiples entités étatiques indépendantes. C'est en effet sur ce continent que naît, au tournant du Moyen Âge et de la Renaissance, la forme moderne de l'État-nation dont l'expansion après 1945 semble marquer le recul des Empires dans le monde. C'est également en Europe que se développent au même moment des formes nouvelles d'organisations supranationales adaptées à la mondialisation, dont la nécessité avait été soulignée à la fois par Raymond Aron (1905-1994) dès 1947 : « (...) une phase d'Empires régionaux (ou de marchés communs) précédera l'Empire Universel. À cette phase appartient l'Organisation de l'Europe occidentale » (Mémoires, 1993) et Jean Monnet (1888-1979) : « Créer progressivement entre les hommes d'Europe le plus vaste intérêt commun, géré par des institutions communes, démocratiques, auxquelles est déléguée la souveraineté nécessaire (...), je n'ai jamais douté que ce processus nous mène à des États-Unis d'Europe (...). Ai-je assez fait comprendre que la communauté que nous avons créée n'a pas sa fin en elle-même ? Elle est un processus de transformation qui continue celui dont nos formes de vie nationales sont issues au cours d'une phase antérieure de l'histoire. (...) Les nations souveraines du passé ne sont plus le cadre où peuvent se résoudre les problèmes du présent. La communauté elle-même n'est qu'une étape vers les formes d'organisation du monde de demain » (Mémoires, 1976).

#### La tentation permanente de l'Empire

La chute de l'Empire romain ne correspond pas en Europe à la fin des Empires. Ce type de construction étatique supranationale et multinationale se recompose au contraire en permanence jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle, perdant cependant, à partir de l'époque moderne, sa prétention universaliste d'essence religieuse.

#### Le modèle romain comme leg

À la fin du IV<sup>e</sup> siècle, l'Empire romain présente encore une réelle cohérence politique, administrative et culturelle. Les Empereurs y exercent le pouvoir au nom de la « *Res publica* », c'est-à-dire de l'État au sens large, et dans le cadre du droit romain, qui garantit la liberté (réservée, il est vrai au seul citoyen, homme libre et père de famille) et la propriété. Rome s'appuie sur deux institutions essentielles : une armée permanente très fortement hiérarchisée et une administration civile développée.

L'Empire est alors un espace organisé, administré selon des règles communes et soumis à un même système fiscal. Les impôts directs – principalement perçus sur les revenus fonciers et personnels (la capitation) – ont d'ailleurs conduit à la pratique du recensement et surtout à l'établissement d'un cadastre tandis que l'impôt indirect repose sur des droits de douanes intérieurs et sur les transactions commerciales. Cette structure politique et administrative va servir de manière récurrente de modèle à la constitution des États européens jusqu'à nos jours et d'abord aux Empires qui se succèdent sur le continent.

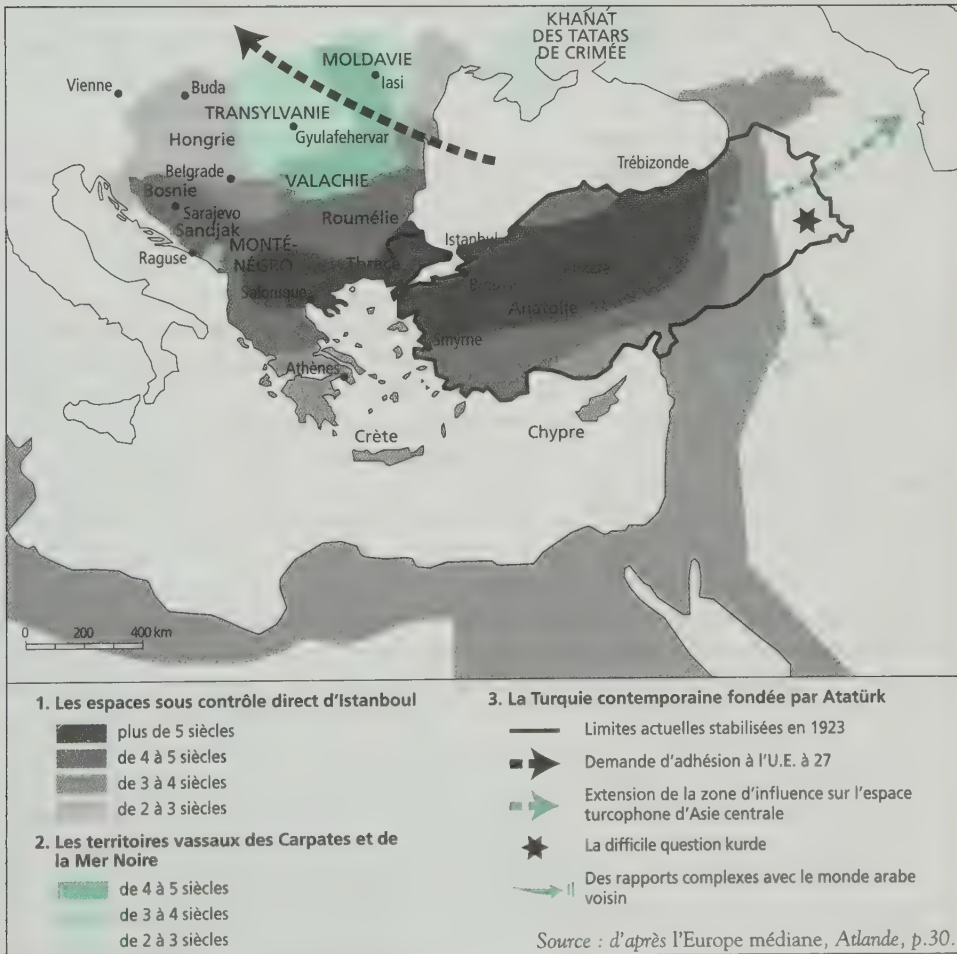
## A. Les Empires à prétention universaliste

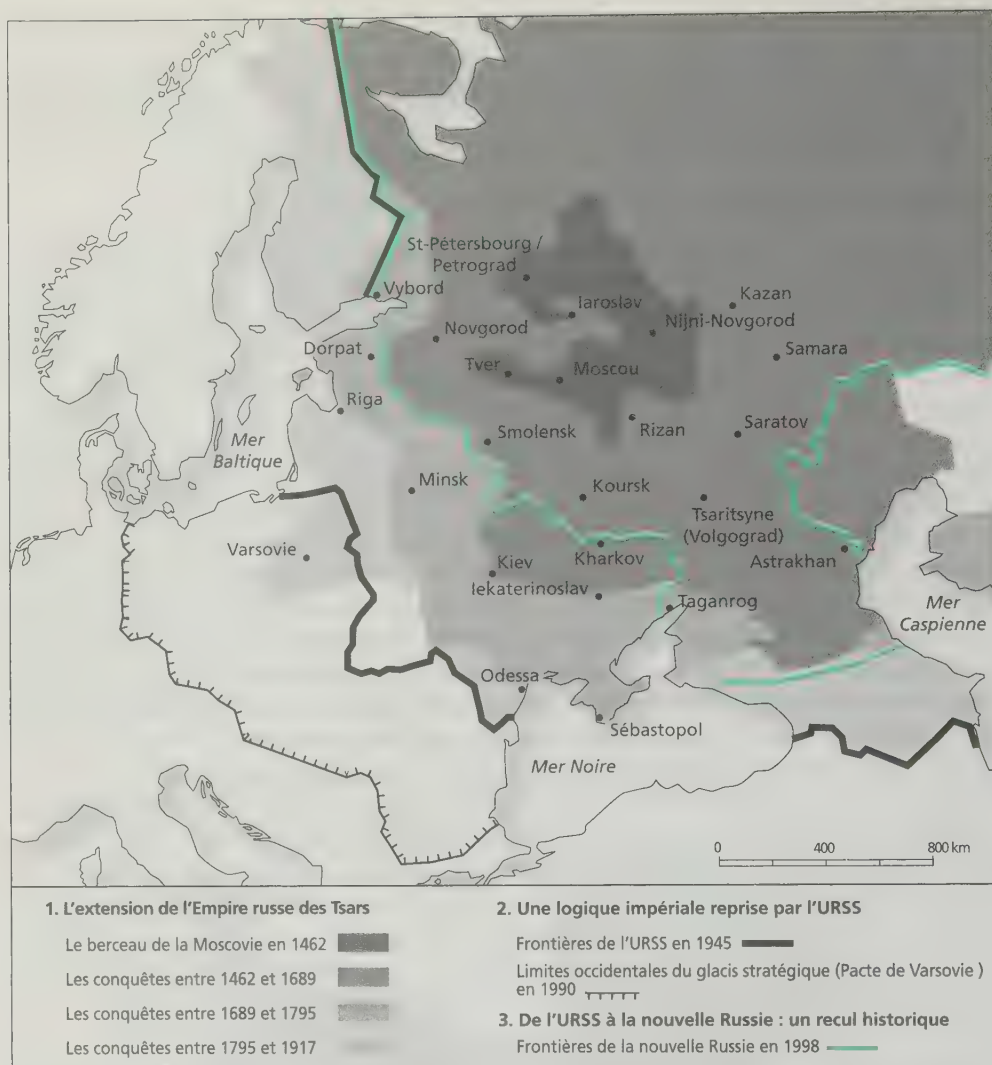
Dans cinq Empires, trois à l'Est du continent et deux à l'Ouest, de l'Antiquité au XX<sup>e</sup> siècle, le pouvoir politique, appuyé sur une conception religieuse et universelle, a prétendu de manière plus ou moins affirmée regrouper et dominer le monde civilisé dans son entier.

### Les trois grands Empires en Europe orientale : byzantin, ottoman et russe

**L'Empire byzantin.** Après l'effondrement de la partie occidentale de l'Empire romain qui éclate en une mosaïque de royaumes barbares, l'Empire byzantin perpétue en Méditerranée orientale l'héritage politique de Rome où Constantinople devient la « nouvelle Rome ». La politique vigoureuse de l'empereur Justinien (527-565) conduit à une vaste reconstruction impériale, chrétienne et grecque plus que latine, englobant les Balkans, l'Asie mineure, la Palestine et l'Égypte. Au début du XI<sup>e</sup> siècle, l'Empire byzantin, même diminué de ses possessions moyen-orientales et africaines conquises par les premiers Califes entre 632 et 644, n'en constitue pas moins l'État le plus puissant du continent à cheval sur l'Occident et l'Orient. Il est de tous les États européens celui qui est le mieux organisé sur le plan administratif, le plus cohérent grâce à la culture hellénique et chrétienne (orthodoxe après le schisme de 1054), le plus riche par la production de ses ateliers (soieries, tapisseries...). Sa puissance repose enfin sur le contrôle des routes terrestres et maritimes qui, de Constantinople, atteignent les régions danubiennes et l'Italie par les Balkans et la Méditerranée à l'ouest et les routes de la soie et de l'Inde vers l'est par la Mer Noire et l'Anatolie. Néanmoins, ce vaste Empire ne parvient pas à maintenir son unité politique et culturelle sous l'assaut à la fois des Occidentaux (les Bulgares s'imposent dans les Balkans, les Vénitiens en Adriatique et en Égée et les rois occidentaux en Sicile, en Italie du Sud et en Orient par les conquêtes des Croisés) et des sultanats.

Dilatation et rétraction des Empires ottoman et russe





**L'Empire ottoman.** Vers l'est, ce sont les Turcs seldjoukides et bientôt les Turcs ottomans qui, installés à l'extrémité occidentale de l'Anatolie, conquièrent dans la première moitié du  $\text{XV}^{\text{e}}$  siècle la Macédoine, la Bulgarie. Après la prise de Constantinople en 1453, ils font de l'antique Byzance – rebaptisée Istanbul – la capitale d'un vaste empire théocratique musulman (le califat) et « multinational » qui, entre le  $\text{XV}^{\text{e}}$  et le  $\text{XVIII}^{\text{e}}$  siècle, atteint puis dépasse les limites de l'Empire byzantin en Europe – les armées du Sultan menacent Vienne en 1529 et en 1683 – comme au Moyen-Orient et en Afrique. Les Balkans resteront ainsi jusqu'à la seconde moitié du  $\text{XIX}^{\text{e}}$  siècle sous l'emprise impériale, assez faiblement centralisée d'ailleurs, des Ottomans qui font preuve d'une certaine tolérance culturelle et religieuse.

**L'Empire russe.** L'héritage impérial, dans sa version orientale et orthodoxe, est revendiqué depuis le  $\text{XVI}^{\text{e}}$  siècle par les princes de Moscou – la « troisième Rome » – devenus « Caesar » (ou Tsar). Leur pouvoir à la fois politique, militaire et religieux ne cesse de se renforcer et de s'étendre à l'Est du continent pour former à la fin du  $\text{XVII}^{\text{e}}$  siècle un vaste empire continental implanté à la fois en Europe et en Asie. Le thème de la défense des Chrétiens contre les Turcs, résurgence de l'idée de Croisade, permet aux Tsars du  $\text{XVIII}^{\text{e}}$  et du  $\text{XIX}^{\text{e}}$  siècle d'intervenir de plus en plus en Mer Noire et dans le Caucase, en Asie mineure (Transcaucasie) et dans les Balkans en profitant de la rétractation de l'Empire ottoman dans la seconde partie du  $\text{XIX}^{\text{e}}$  siècle. En expansion territoriale jusqu'à la guerre de 1914, l'Empire russe, multinational et multiculturel, reste archaïque sur le plan politique et social : les peuples n'y jouissent d'aucune autonomie ni liberté et le servage – qui se répand au fur et à mesure de l'extension de l'Empire – n'est supprimé qu'en 1861.



## Les Empires de l'Europe occidentale : carolingien et Saint-Empire romain germanique

**L'Empire carolingien.** Tentative de reconstitution de l'Empire d'Occident – Charlemagne est couronné Empereur à Rome le 25 décembre 800 par le Pape – l'éphémère Empire carolingien, qui consolide l'héritage romain et chrétien, ne résiste pas aux ambitions des descendants de celui qui a été qualifié de « père de l'Europe ». Conforme à la coutume des Francs, le partage de Verdun de 843 donne naissance à trois royaumes : à l'ouest, la « Francia occidentalis » de Charles le Chauve, à l'est la « Francia orientalis » de Louis le Germanique, qui encadrent la Lotharingie (Lorraine) de Lothaire étendue de la Mer du Nord à la Lombardie et à la Provence, royaumes qui s'émietteront eux-mêmes en de multiples États féodaux.

**Le Saint-Empire romain germanique.** Au cœur du continent européen, un second Empire est constitué en 962 en référence directe aux Empires romain et carolingien, le Saint-Empire romain germanique. Sa longévité – il disparaît effectivement en 1806 et formellement en 1815 pour laisser la place à la Confédération germanique – a pour corollaire la faiblesse du pouvoir universel qu'il incarne, l'Empereur ayant la particularité d'être éligible. En effet, les querelles qui opposent les Empereurs d'Allemagne à la Papauté sur la question de la soumission du pouvoir temporel au pouvoir religieux – une question politique qui traverse l'ensemble de la Chrétienté catholique européenne pendant des siècles – aboutissent à la séparation des deux pouvoirs.

### Aller à Canossa

En 1076, à Canossa, le pape Grégoire VII peut encore imposer son autorité à l'Empereur d'Allemagne Henri IV (1056-1106). Et son successeur Urbain II – le pape de la première Croisade – de déclarer en 1085 au roi de Castille Alphonse VI, alors que celui-ci venait de reprendre Tolède : *« Il y a, ô roi Alphonse, deux pouvoirs par lesquels le monde est principalement gouverné, à savoir la dignité sacerdotale et le pouvoir royal, mais la dignité sacerdotale, mon très cher fils, l'emporte tellement sur le pouvoir royal que nous devons rendre compte à l'Universel Souverain des actes des rois eux-mêmes ».*

37

En effet, dès le XI<sup>e</sup> siècle, les clercs inventent la théorie des deux glaives, l'un spirituel, l'autre temporel à partir du texte de l'évangile « *Rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu* ». Cette issue de la lutte entre le sacerdoce et l'Empire conduit par ailleurs au renforcement du pouvoir des rois et des princes qui se libèrent du pouvoir temporel des papes et de l'autorité des Empereurs. Les légistes des rois, tels en France, ceux de Saint-Louis, affirment la souveraineté du roi en le décrétant « empereur en son royaume ». Tout le pouvoir réel passe ainsi dès le XIII<sup>e</sup> siècle aux mains des princes : la justice, l'armée, le droit de lever l'impôt et de battre monnaie.

La théocratie ainsi écartée en Europe et la supériorité du pouvoir des rois et des princes affirmée, le Saint-Empire romain germanique, qui échoit à la maison des Habsbourg, ne représente bientôt plus qu'un espace politique formel dans lequel se développent une multitude d'États indépendants, royaumes mais aussi principautés, duchés, villes libres et communes, fédérations de cantons comme en Suisse, seigneuries et républiques comme Gênes ou Venise, en Italie du Nord. L'existence d'une telle structure supraétatique et supranationale regroupant un très grand nombre d'États – au XVIII<sup>e</sup> siècle, l'Empire germanique en compte plus de 400 qui ne sont évidemment pas tous nationaux – aux formes politiques très variées retarde le développement d'entités politiques modernes sans pour autant y faire régner la paix : les unités italienne et allemande ne sont réalisées qu'en 1870-1871.

Les guerres s'y déroulent en effet de manière continue : guerres internes du « protestantisme militaire et politique » au XVI<sup>e</sup> siècle ; guerre de Trente Ans (1618-1648) dont l'enjeu est, pour les principales maisons royales d'Europe, la suprématie politique sur le continent ; lutte entre la maison prussienne des Hohenzollern et celle autrichienne des Habsbourg au XVIII<sup>e</sup> siècle pour la constitution d'un État allemand cohérent qui s'achève par la défaite de Sadowa obligeant Vienne à adopter la double monarchie austro-hongroise et à basculer son centre de gravité stratégique sur l'axe danubien.

## B. Les Empires de l'époque contemporaine

Contrairement aux Empires universalistes, ceux qui se constituent en Europe à l'époque contemporaine sont des constructions purement politiques et hégémoniques.

**L'Empire napoléonien.** Napoléon I<sup>er</sup> par ses conquêtes poursuit l'expansion de la France en Europe commencée sous la Révolution par les « soldats de l'an II ». L'ambiguïté de la construction impériale napoléonienne tient au mélange d'archaïsme et de modernité qu'elle recèle. En effet, Napoléon I<sup>er</sup> – sacré Empereur en 1804 par le Pape – dispose des États sans considération pour les peuples, affirmant ainsi « *qu'il n'y aura de repos en Europe que sous un seul chef, un empereur, qui aurait pour officiers des rois, qui distribuerait des royaumes à ses lieutenants* », et appliquant effectivement cette doctrine par exemple en faisant roi en Espagne son frère Joseph ou en installant Murat sur le trône de Naples. Inversement, continuateur de la Révolution de 1789, il diffuse le code civil de 1804 (égalité formelle devant la loi, liberté individuelle et protection de la propriété privée) dans la France des 130 départements (de Lübeck à Turin), mais également dans le Royaume de Westphalie, dans les duchés rhénans, à Varsovie et dans toute l'Italie. Ces valeurs constitueront le ferment du renouveau national et libéral de l'Europe au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, à l'origine du « Printemps des peuples » de 1848.

La sixième coalition qui met fin en 1814 à l'Empire napoléonien achève de démanteler un édifice affaibli par la lutte tenace du Royaume-Uni contre l'établissement d'un pouvoir hégémonique en Europe, la résistance des peuples – notamment espagnol – et l'échec face à l'Empire russe. Les souverains et les princes qui entendent rétablir en Europe une situation d'équilibre et de paix le font au nom de la restauration monarchique (la « Sainte Alliance ») pour éradiquer les influences libérales et les aspirations des peuples à la liberté. La destruction de l'Empire napoléonien aboutit de fait au renforcement des Empires dans l'Europe continentale et orientale puisque le congrès de Vienne (1814-1815) avantage territorialement et politiquement la Russie impériale, l'Empire d'Autriche et la Prusse à partir de laquelle émerge en 1871 l'Empire allemand du II<sup>e</sup> Reich.

**L'Empire austro-hongrois.** Dominant l'Europe danubienne de 1867 à 1918, cette construction politique est le résultat de l'association des élites hongroises au pouvoir monarchique autrichien des Habsbourg affaibli après la défaite face à la Prusse à Sadowa. Ce régime non démocratique et passablement sclérosé opprime les autres peuples : 9 millions d'Autrichiens et 6 millions de Hongrois dominent 20 millions de Tchèques, Slovaques, Roumains, Ruthènes, Polonais, Serbes, Croates, Italiens... Par ailleurs, la logique du système impérial conduit le vieil Empereur François-Joseph – qui règne de 1848 à 1916 – à suivre une politique impérialiste d'expansion territoriale dans les Balkans au fur et à mesure du recul des Ottomans. La rétractation de leur Empire s'accompagne en effet de l'expansion des Empires voisins, austro-hongrois et russe, mais aussi de l'apparition d'États nationaux, la Grèce et la Serbie dès 1830, la Bulgarie en 1878, situation génératrice de tensions grandissantes en Europe qui débouchent sur la Première Guerre mondiale.

**Le second Empire allemand ou II<sup>e</sup> Reich.** Cet édifice politique émerge très tardivement au centre de l'Europe en 1871. Il est l'aboutissement d'une succession de tentatives de regroupement des États allemands sous l'autorité longtemps contestée par eux de la monarchie prussienne. Après la disparition du Saint-Empire romain germanique en 1806 puis de l'éphémère Confédération du Rhin (36 États en 1811) voulue par Napoléon, la Confédération germanique (39 États en 1815), dont le but est « le maintien de la sécurité extérieure et intérieure de l'Allemagne, de l'indépendance et de l'inviolabilité des États confédérés », constitue une structure interétatique dotée d'une assemblée (la diète de Francfort composée d'ambassadeurs des États membres) et placée sous la présidence de l'Empereur d'Autriche. Après l'échec de la tentative en 1848 de la transformer en un État fédéral national, la Confédération disparaît en 1866 lorsque Bismarck, fort de sa victoire à Sadowa en 1866 sur les armées confédérales emmenées par l'Autriche, impose sa dissolution.

Une nouvelle Confédération de l'Allemagne du Nord, regroupée cette fois autour de la seule Prusse, sera érigée par Bismarck en Empire allemand en 1871 et proclamée symboliquement à Versailles dans l'élan de la victoire sur la France. Cet Empire, expression du pangermanisme, est un État fédéral composé de 25 États souverains qui conservent de nombreuses prérogatives nationales (enseignement, religion, finances, justice, travaux publics) alors que l'échelon fédé-



### Carte des Balkans jusqu'en 1914 : le broyage des nationalités par les extensions et les rétractions des Empires



ral, gouverné par un souverain héréditaire et un chancelier d'Empire responsable devant lui – et non devant le Parlement, le Reichstag élu au suffrage universel – décide de la guerre et dispose de la diplomatie, des douanes, de la monnaie (Reichsbank fondée en 1875). Dans l'Empire allemand, en dépit du caractère autoritaire du régime, les libertés individuelles et collectives sont garanties par la loi. Ceci autorise un formidable essor économique, social et culturel ainsi que la multiplication des partis politiques, des syndicats, des journaux. Doté de frontières stables au nord comme au sud, cet Empire n'a pas de revendications territoriales en Europe et, après la politique étrangère très prudente de Bismarck, réserve son agressivité impérialiste, il est vrai très belliqueuse, sous Guillaume II (1888-1918), aux théâtres extérieurs (Weltpolitik) et au soutien des intérêts de son seul allié sûr, l'Autriche-Hongrie, dans sa politique balkanique avec les conséquences que l'on sait.

### C. Les Empires extérieurs : les conquêtes coloniales

Après l'épisode des Croisades et l'établissement de royaumes latins au Moyen-Orient, ce sont les Grandes Découvertes du XV<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle qui donnent aux puissances maritimes que sont le Portugal, l'Espagne, l'Angleterre, les Pays-Bas et la France, la possibilité de conquérir des terres outre-mer. En fait les Européens n'établissent de véritables Empires coloniaux qu'en Amérique. Dans le reste du monde, c'est-à-dire en Asie, dans l'océan Indien et le long des côtes de l'Afrique, ils se contentent d'organiser des réseaux de comptoirs maritimes possédés et exploités par des compagnies de commerce.

Dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle cependant, cette forme de pouvoir supranational commence à être contestée dans son principe par ceux des Européens qui la subissent dans le nouveau monde : après l'indépendance des treize colonies anglaises d'Amérique, les principales colonies ibériques d'Amérique conquièrent leur indépendance politique entre 1811 et 1822. Ce processus participe du basculement colonial des puissances européennes vers l'Afrique et l'Asie où, à partir du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, les Empires marchands cèdent le pas à un véritable impérialisme politique.

### La constitution précoce d'États modernes

À l'opposé des grands systèmes impériaux émerge aussi progressivement en Europe une construction étatique nouvelle : un royaume héréditaire, dont le roi détient la souveraineté par filiation dynastique à la manière germanique, mais dont le territoire non seulement résiste aux divisions successorales – à la différence du royaume de Clovis et de l'Empire carolingien partagés respectivement en 511 et en 843 – mais, par une lente maturation, s'identifie progressivement aux peuples qui y vivent. Ces États qui se développent en Europe à partir de l'an 1000, ne cessant de s'adapter au fil des siècles aux modifications des conditions culturelles et géopolitiques du continent, donneront naissance pour la plupart d'entre eux aux États nationaux de l'Europe d'aujourd'hui.



## A. La formation d'États unitaires nationaux : le socle administratif, politique et fiscal

### La féodalité

« De toute évidence, un même mouvement entraîna, entre le <sup>x</sup><sup>e</sup> et le <sup>xiii</sup><sup>e</sup> siècle, l'ensemble des sociétés européennes », écrit Gorges Duby à propos de l'expansion de la féodalité. Les populations s'enracinent alors dans des espaces de vie très restreints, limités pour l'immense majorité des gens aux confins du finage, de la paroisse et de la seigneurie, dans un petit pays qui devient vite une « petite patrie » (F. Braudel) à laquelle ils s'identifient et qu'il faut défendre parce qu'il est l'unité économique qui assure la survie de chacun de ses membres. Le système féodal repose fondamentalement sur l'échange et le contrat personnels. Ceux qui travaillent fournissent la subsistance – sous forme de redevances en nature, en service ou en argent – à ceux qui sont chargés de les défendre – le seigneur et sa cavalerie, les chevaliers, ou ses gens d'armes – à partir du château, une forteresse construite en un point stratégique du terroir (une motte artificielle ou un relief), et de prier pour eux – les gens d'Église. Cette division fonctionnelle des trois ordres médiévaux – ceux qui combattent, ceux qui prient, ceux qui travaillent – tend à devenir la structure même des sociétés sur laquelle s'exerce le pouvoir politique.

Dans un premier temps, la féodalité est accompagnée d'un formidable émiettement des pouvoirs politiques. De proche en proche, chacun est redevable à plus puissant que soi, les vassaux devant des services spécifiques (dont l'aide militaire) à leur suzerain, les membres des communautés rurales ou urbaines à l'organisation collective qui leur donne en contrepartie moyens d'existence, reconnaissance et statut social. De cette Europe qui se fragmente ainsi en très petites unités des États modernes unitaires et nationaux apparaissent progressivement, principalement des royaumes, qui vont former à côté des Empires l'ossature de l'Europe politique du Moyen Âge à l'époque contemporaine.

### Le roi « empereur en son royaume »

La préoccupation des rois médiévaux – qui sont à l'origine des seigneurs féodaux – sera de s'imposer aux grands du royaume (les pairs de France, par exemple) souvent plus puissants et plus riches qu'eux. Le problème de l'hommage vassalique des grands seigneurs est le plus souvent résolu par la sacralisation des monarques : sacré, le roi médiéval dispose d'un pouvoir d'essence surnaturelle qui lui donne prééminence sur les autres hommes si puissants soient-ils. Les premiers Capétiens en France, en associant leur fils à leur pouvoir en les faisant sacrer roi de leur vivant, péreniseront le système dynastique héréditaire.

### La légitimation du pouvoir royal

Elle est l'objet d'une élaboration juridique savante des légistes à partir du droit romain, qui fait du roi le souverain qui agit pour le bien public, à l'instar de l'Empereur. La légitimité du souverain est aussi liée au système féodal et au christianisme : le roi est le suzerain prééminent et sacralisé, position prestigieuse que savent cultiver au fil du temps les dynasties royales, mais aussi le juge suprême et le garant du respect des coutumes et des droits des communautés et des peuples.

« Empereur en son royaume », selon la formule des légistes, le roi, très tôt libéré de la tutelle de l'Empereur et de celle du Pape, qui « *n'est pas le seigneur suprême dans les affaires temporelles... il l'est seulement dans les spirituelles comme partout sur la Terre* » (Rex pacificus de 1302), est cependant tenu de suivre des procédures et des règles fixées par la coutume (la loi positive du royaume), la religion (la loi divine), et d'accepter un dialogue avec un ensemble de conseils et de corps représentant les pouvoirs et les groupes des pays qu'il gouverne, la noblesse, l'Église, les habitants du royaume, les dirigeants des villes et des métiers.

L'affermissement de l'autorité des rois passe aussi par les moyens plus prosaïques de la puissance. Il leur faut disposer d'une administration, de ressources permanentes issues du royaume tout entier et non plus de leur seul domaine personnel, notamment pour solder une armée régulière à la place de l'ost médiéval qui, composé des vassaux et de leurs troupes et convoqué par le roi, ne se montre ni fiable, ni discipliné.

## Des administrations permanentes, l'affirmation d'une capitale

Des administrations royales se mettent en place au cours des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles à partir du modèle de la « *curia regis* » organisé en France par Philippe le Bel (1268-1314) et composée de conseillers choisis par le roi. Cette cour évoluera en une série d'administrations permanentes chargées à la fois de la maison du roi et des affaires du royaume, c'est-à-dire de l'État : diplomatie, finances, rédaction et conservation des actes, de plus en plus souvent écrits dans les langues nationales, et justice. Cette première fonction publique, dont le développement explique l'aménagement ou la construction de bâtiments de plus en plus vastes, devient le support de la continuité des royaumes palliant la faiblesse ou la jeunesse de certains monarques. Les services du roi de France s'installent ainsi à Paris dans le Palais de la Cité puis au Louvre, ceux des souverains anglais à Westminster à Londres. Sa fixation dans des capitales, qui met progressivement fin au nomadisme du roi et de sa cour jadis indispensable à la manifestation de l'autorité monarchique, traduit également les progrès de la centralisation du pouvoir en un lieu qui devient, pour les habitants du royaume, le point visible et reconnu de l'exercice du pouvoir royal sur le territoire.

## Des armées permanentes

L'armée permanente est née des nécessités de la guerre. Ainsi, à la suite des désastres du début de la guerre de Cent Ans (défaites de Crécy en 1346 puis de Poitiers en 1356) qui font perdre au royaume de France le quart de son territoire au profit du roi d'Angleterre, Charles V (1364-1380) décide d'entretenir un corps de gens de guerre, souvent des mercenaires étrangers, recevant une solde permanente, pratique qui se perpétue en France, notamment à partir de Charles VII (1422-1461) comme dans les principaux royaumes d'Europe. Ces armées remplacent peu à peu l'ost médiéval dont le coût justifiait la cession par le suzerain d'un fief fournissant des revenus à ses vassaux. Les frais d'entretien et d'équipement de ces troupes nécessitent de trouver des formes nouvelles de financement pour remplir les caisses des royaumes, d'autant que les innovations, comme l'artillerie qui, apparue au milieu du XV<sup>e</sup> siècle, devient une arme décisive dès le XVI<sup>e</sup> siècle, ont un coût très élevé.

## Une fiscalité permanente

Ces besoins croissants de fonds posent problème aux rois médiévaux. En droit féodal, il ne leur est en effet possible de lever l'impôt que sur leur domaine propre dont les ressources s'avèrent vite insuffisantes, la mise en place d'un impôt royal supposant d'obtenir à chaque fois le consentement des pays qui composent le royaume. Ainsi voit-on en France Philippe le Bel convoquer, pour la première fois en 1302, une assemblée de nobles, de dignitaires ecclésiastiques et de bourgeois pour leur demander de consentir au versement de subsides. Ceux-ci longtemps restés exceptionnels et occasionnels deviennent permanents lorsque les États généraux de Tours (1435) et d'Orléans (1439), désormais des assemblées électives et représentatives des trois ordres, votent les aides (impôts indirects) et la taille pour payer l'armée permanente du royaume de Charles VII. En Angleterre, dans un contexte différent – puisque la Grande Charte de 1215 accordée par Jean-sans-Terre interdit au roi de taxer ses sujets sans le consentement du Parlement – la monarchie réussit progressivement à lever annuellement, dès le XIV<sup>e</sup> siècle, des impôts en dépit des protestations de l'assemblée.

Dans les deux royaumes et bientôt partout en Europe, le pouvoir monarchique va multiplier les occasions pour obtenir du pays des ressources de plus en plus importantes. Ainsi parmi les impôts indirects, les droits de douane (en 1275 en Angleterre et en 1277 en France sur la laine) contribuent à délimiter l'espace où s'exerce l'autorité du roi donnant ainsi davantage de consistance aux frontières et, à partir du XII<sup>e</sup> siècle, la perception de droit sur le sel – un produit nécessaire et irremplaçable pour garder l'alimentation – se généralise. En 1338, Alphonse XI de Castille impose un monopole royal sur le sel. En France, la gabelle du sel est organisée la même année par Philippe VI de Valois, impôt qu'en 1502 Louis XII jugeait comme « *le plus facile, aisé et léger subside qui de tout temps eust esté levé* ».

Pour ce qui est des impôts directs, les difficultés sont d'abord d'ordre technique : l'estimation du nombre de contribuables par le comptage du nombre de feux (de foyers), qui ne posait pas de problème dans les petits États, est longtemps restée impossible dans les grands royaumes comme en France ou en Espagne. Mais les véritables obstacles sont surtout politiques en raison de la difficulté à obtenir le consentement des sujets du royaume. Ceci conduit les rois à instaurer un dialo-



gue entre ces derniers et la monarchie par l'intermédiaire d'assemblées ou de corps représentatifs comme le Parlement en Angleterre, les Cortes en Espagne, les États généraux et le Parlement en France ou aux Pays-Bas, la diète en Pologne, en Hongrie, en Suède, au Danemark...

### L'apparition des États nationaux modernes

Ces évolutions font disparaître la monarchie féodale en Europe occidentale dès lors que les grands féodaux n'ont plus les moyens de leur pouvoir politique (droit d'avoir une armée, de lever des impôts, de battre monnaie, de participer à « l'élection du roi », etc.) et que la structure féodale est réduite à un système de « droit privé » concernant principalement la répartition et la perception de droits sur la terre (des impôts locaux en quelque sorte).

Dans le même temps, les monarchies évoluent vers l'absolutisme pour des raisons d'efficacité mais aussi d'idéologie conduisant à la centralisation de tous les pouvoirs entre les mains des rois. La monarchie absolue cherche à établir un contrôle et une unité de la société. Le maintien souvent (France, Espagne) mais pas nécessairement (Angleterre) de l'idée d'une justification divine de la souveraineté facilite l'imposition à tous les sujets de la religion du Prince. En outre, la langue de l'administration devient celle des habitants du royaume dans le cadre de la centralisation du régime : en France, l'ordonnance de Villers-Cotterêts impose en 1539 le français d'oïl dans l'ensemble des actes publics. Tout cela contribue fortement à la formation d'un sentiment national : une même langue, une même religion. Pour autant, le roi absolu n'est donc pas un tyran puisque la monarchie est limitée par des « contre-pouvoirs ». Le roi de France est ainsi tenu d'obéir aux « lois fondamentales du royaume » fondées sur la coutume, lois qui garantissent le maintien des « libertés » locales ou personnelles.

### B. L'installation d'États parlementaires : Provinces-Unies, Angleterre, France

En Europe, au cours des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, on assiste à l'installation de trois États parlementaires. **La République des Provinces-Unies.** La formation de la République des Provinces-Unies est la première manifestation en Europe de la réussite d'une nation à s'emparer du pouvoir politique et à l'exercer dans le cadre d'un régime parlementaire. Elle résulte de la sécession des provinces du nord des Pays-Bas (Hollande, Zélande, Utrecht, Gueldre, Overijssel, Frise et Groningue) qui – devenues protestantes – entrent en 1572 en rébellion contre leur roi catholique Philippe II d'Espagne qui les possédait par héritage féodal. À l'issue d'une guerre menée avec l'appui de la France ou du Royaume-Uni, les États généraux constituent en 1588 la République des Provinces-Unies, un régime politique original et novateur en Europe et dans le monde. Dans chaque province, les États provinciaux, détenteurs du pouvoir législatif, nomment un Conseiller pour diriger l'administration et un Stathouder pour « présider » la province. Dans la fédération, le pouvoir est assuré par les États généraux composés de délégués des États provinciaux tandis que la direction de l'armée, de la marine et des finances, contrôlées par un Conseil d'État de douze membres, est confiée à un grand pensionnaire et à un Stathouder – toujours un prince d'Orange – dont le rôle devient de plus en plus important au fil des décennies. Devenue République batave après la conquête par la France en 1795, puis royaume de Hollande confié en 1806 à Louis Bonaparte avant d'être annexée à la France entre 1810 et 1815, la fédération des Provinces Unies réunie aux dix provinces du sud (et à l'évêché de Liège, la future Belgique) devient en 1815 le Royaume des Pays-Bas, monarchie parlementaire qu'il est toujours aujourd'hui.

**L'Angleterre, de la monarchie absolue au régime parlementaire.** Les révolutions anglaises du XVII<sup>e</sup> siècle expriment également le refus d'une nation de subir le pouvoir tyrannique d'un souverain absolu et d'être gouverné par un Prince qui ne respecte pas leur spécificité nationale. Au début du XVII<sup>e</sup> siècle, le Parlement entendait résister aux prétentions absolutistes de Charles I<sup>er</sup> (1625-1648), celui-ci gouverne pendant onze ans sans convoquer l'assemblée ce qui conduit à la révolte parlementaire de 1640 : l'armée du Parlement, commandée par Olivier Cromwell ayant écrasé les cavaliers du roi en 1646, Charles I<sup>er</sup> est jugé et exécuté en 1649 à Londres tandis que le Parlement abolit la royauté et proclame « a free Commonwealth », une libre République qui devait durer onze ans et se révéler être en fait l'exercice autoritaire du pouvoir par Cromwell. Après la mort de Cromwell (1658) et le rétablissement de la monarchie par Charles II de 1660



à 1685, l'arrivée sur le trône de Jacques II, un roi catholique qui tente de rétablir l'absolutisme avec le soutien de Louis XIV provoque une seconde révolution, la nation s'insurgeant contre sa prétention à remettre en cause la religion d'État anglicane. Ses conséquences politiques sont considérables : après avoir déclaré la déchéance de Jacques II (février 1688), la Chambre des communes remet la couronne à Guillaume d'Orange et par la Déclaration des droits de 1689 décide que « le pouvoir des lois est supérieur à celui du roi ». Désormais, dans le royaume de Grande-Bretagne le vote du Parlement est indispensable pour la levée des impôts, le droit de pétition est reconnu, et la justice est exercée selon les règles de l'acte d'*Habeas Corpus* de 1679.

Ainsi, au début du XVIII<sup>e</sup> siècle au centre de l'Europe, les deux puissances dont la domination mondiale ne cesse de s'affirmer – les Provinces-Unies et la Grande-Bretagne – deviennent les modèles du libéralisme politique, mais pas encore cependant de la démocratie même si la Déclaration d'indépendance américaine de 1776 et à la Déclaration française de 1789 s'inspirent largement de la Déclaration des droits de 1689.

### Le modèle politique européen, creuset de valeurs universelles

Aujourd'hui, alors que la mondialisation en cours sous l'impulsion du capitalisme industriel contribue à mêler de plus en plus intimement les peuples, la question de la possibilité de voir émerger une culture universelle à échelle planétaire, ciment d'une communauté internationale est posée. Les valeurs politiques et morales nées dans le creuset européen sont-elles fondamentalement irrecevables par une fraction du monde et inconciliable avec leurs propres cultures ?

Le divorce tôt advenu dans quelques pays d'Europe entre le religieux, le politique et le social, c'est-à-dire la fin d'un pouvoir théocratique, est une différence apparemment irréconciliable entre les sociétés et les États laïcisés modernes qui ne sont plus uniquement de culture européenne (le Japon) et ceux qui continuent à voir l'avenir du monde dans le respect de normes politiques et sociales conformes aux préceptes religieux et traditionnels de chaque aire civilisationnelle.

Les raisons pour lesquelles certains peuples occidentaux ont évolué de manière plus précoce que d'autres dans ce sens alors que d'autres cultures sont restées en dehors de cette trajectoire (mondes indien, chinois, africain, arabo-musulman) ou ont connu des mouvements inverses (un retour des religieux au pouvoir comme en Iran en 1979) sont complexes. Blandine Kriegel dans *Philosophie de la République* (1998) montre que la civilisation occidentale poursuit cette transformation depuis l'antiquité grecque (*La République* d'Aristote) en fondant progressivement et avec beaucoup de difficulté, par son propre mouvement historique, un système d'où émergent peu à peu des droits distincts : droits de l'État, droits des peuples, droits des citoyens, droits de l'homme. Ceux-ci, en devenant des sources de souveraineté, conduisent à l'exercice démocratique du pouvoir politique et à l'émergence de sociétés civiles libres.

Ces valeurs sont apparues dans le monde occidental. Leur affirmation qui, à chaque fois, sape des pouvoirs en place et suscite des résistances à la hauteur des enjeux a nécessité bien des révolutions politiques et sociales et des guerres pour s'imposer et se maintenir en Europe même. C'était encore le cas hier (la lutte contre les fascismes) et la question reste d'actualité dans le continent même (le règlement de la question irlandaise, la stabilisation des Balkans, les révolutions démocratiques à l'est...). Ces valeurs énoncées dans la Déclaration de 1948 sont universelles. Mais comme le précise Thierry de Montbrial (*L'action et le système monde*, 2002) « ...la prétention, très répandue chez les Occidentaux... à s'autoproclamer dépositaires des valeurs universelles et phares destinés à éclairer la planète tout entière peut paraître, pour des milliards d'hommes, manifester une arrogance et une idéologie peu justifiable par les œuvres. Les autres civilisations qui, au regard de l'histoire de l'humanité et particulièrement celle de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, ne se sentent pas plus « barbares » que la civilisation associée à l'Europe, estiment avoir elles aussi participé à l'édification du patrimoine de sagesse de l'humanité ».

**La France, de l'absolutisme à la République.** Les rois de France sont également tenus de gouverner avec les Parlements, des « cours souveraines » de justice dont la plus importante, celle de Paris, enregistre les ordonnances et édits royaux et dispose d'un droit de remontrance. Cependant, sous Louis XIV, l'opposition entre le roi et le Parlement (la Fronde) tourne à l'avantage de l'absolu-

tisme: l'Édit de 1655 transforme les « cours souveraines » en « cours supérieures » et en 1673, il ne reste au Parlement de Paris que le droit de formuler « d'humbles remontrances », ce qui fait dire à Colbert que « les bruits de Parlement ne sont plus de saison ». Cependant le Parlement ne cessera de manifester son opposition au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle au nom de la défense « des libertés du royaume » et en prétendant, en tant que « Grand Parlement de France », assurer la représentation de la Nation, ce qu'il n'était pas. C'est d'ailleurs la convocation en 1788 des États généraux pour assainir les finances du royaume, vieille assemblée d'origine médiévale qui n'avait plus été réunie depuis 1614, qui donnera l'occasion à la Nation française d'exprimer son opposition à l'absolutisme par les cahiers de doléances. Par la Déclaration des Droits de l'homme et du citoyen du 23 août 1789 qui organise la séparation des pouvoirs, l'établissement d'une constitution (1791) et la proclamation de la République (1792), la Révolution française ouvre la voie de l'évolution décisive des systèmes politiques européens vers la liberté des peuples et la démocratie.

## ① Nations et États, une association instable en Europe

La construction politique de l'Europe au cours des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles est loin d'être linéaire. Trois séquences ponctuent une histoire particulièrement chaotique: les tentatives pour l'essentiel incomplètes de libération des peuples au XIX<sup>e</sup> siècle, les échecs dramatiques de la construction d'une Europe des nationalités durant l'entre-deux-guerres, les difficultés considérables rencontrées après 1945 pour conjuguer pacifiquement et démocratiquement État et nation.

### A. Le printemps des peuples en 1848 : l'éveil des nations

Le congrès de Vienne (1815), dominé par le Français Talleyrand et le chancelier autrichien Metternich très hostile au droit des nations, consacre le retour à l'ordre ancien comme garant de l'équilibre en Europe et de la paix. Les peuples n'y sont donc pas conviés. L'acte final du congrès organise le « concert européen » sur les restaurations monarchiques, le rejet du libéralisme politique et l'entente entre les grandes puissances. Dès lors, le combat libéral contre l'absolutisme et la lutte des peuples pour l'indépendance nationale se rejoignent.

#### Qu'est-ce qu'une nation ?

Les réponses à cette question apportées par Ernest Renan (1823-1892) et Pierre Larousse (1817-1875) se complètent parfaitement. Pour le premier, la nation est « *Une âme, un principe spirituel, un plébiscite de tous les jours...* ». Le second, dans le Grand dictionnaire universel du XIX<sup>e</sup> siècle, donne du mot la définition suivante: « *communauté humaine, le plus souvent installée sur un même territoire et qui, du fait d'une certaine unité historique, linguistique, religieuse, ou même économique, est animée d'un vouloir vivre commun* ».

### La liberté des peuples

La succession quasi ininterrompue de luttes révolutionnaires et nationales qui culminent entre 1848 et 1851 et débouchent sur la création d'États nouveaux est portée par un grand mouvement qui s'épanouit dans le romantisme. En effet, le renouveau culturel littéraire et artistique, souvent associé à la production d'histoires nationales, mettant en valeur les récits d'un passé héroïque, précède ou accompagne la formation d'un puissant courant national populaire. C'est tout particulièrement le cas en Allemagne où, en dépit des multiples particularismes linguistiques et religieux, une tradition nationale se développe sur la résurgence du souvenir de légendes germaniques médiévales célébrées par la littérature. Goethe (1749-1832), les frères Grimm ou Heinrich Heine (1797-1856) ont su faire naître, dans une langue rénovée, une pensée allemande à la fois populaire et intellectuelle. Ils font de Weimar, d'Heidelberg ou du Rhin des hauts lieux du romantisme européen. Les musiciens (Schubert, Schumann, Wagner...) qu'ils inspirent contribuent également à exalter le sentiment national allemand. Cette unité culturelle d'une

société allemande divisée mais pénétrée de tolérance et de libéralisme donne à Bismarck les moyens de fonder l'empire sur un équilibre rassurant entre l'aspiration à l'unité nationale et le respect des traditions régionales.

L'Italie connaît un renouveau comparable. Mazzini (1805-1872), à la fois patriote, républicain et révolutionnaire affilié aux Carbonari, créateur des mouvements « Jeune-Italie » et « Jeune-Europe », est le promoteur acharné de l'indépendance des peuples en Europe et de l'unité de la nation italienne. Le compositeur Verdi (1813-1901), qui incarne pour l'Europe entière du XIX<sup>e</sup> siècle, l'idéal de l'humanisme romantique devient le symbole d'une nouvelle renaissance italienne. L'exécution de ses œuvres déclenche des manifestations d'enthousiasme national, les partisans de l'unité italienne utilisant son nom pour l'appeler de leurs vœux par des « viva VERDI », « Victor Emmanuel Rei De Italia » à l'insu des troupes d'occupation autrichiennes.

Le même mouvement d'effervescence culturelle précède la création des États nationaux qui résultent d'une division territoriale à partir d'un plus grand ensemble, royaume ou empire. Ainsi, symbole du mouvement national grec, l'hymne patriotique composé par le poète Rhigas, héros national après son exécution par les Turcs en 1798, devient le signe de ralliement des membres des nombreuses associations philhellènes. Leur lutte, avec l'appui de l'Église orthodoxe et des Russes, aboutit à l'indépendance de 1827. De même, dans les Balkans, la petite Serbie, indépendante dès 1829, devient le centre du renouveau littéraire et linguistique slave qui conduit à la modernisation et la simplification de l'écriture cyrillique et à l'adoption, en parallèle, de l'alphabet latin en serbo-croate. Elle incarnera jusqu'en 1914 la nation des Slaves du sud en lutte pour leur indépendance. En Bulgarie, enfin, le mouvement national se développe à partir de la publication en 1844 d'une volumineuse *Histoire bulgare* et de l'action de l'Église orthodoxe nationale dans un pays où la langue, très proche du russe, n'est pas facteur d'identité.

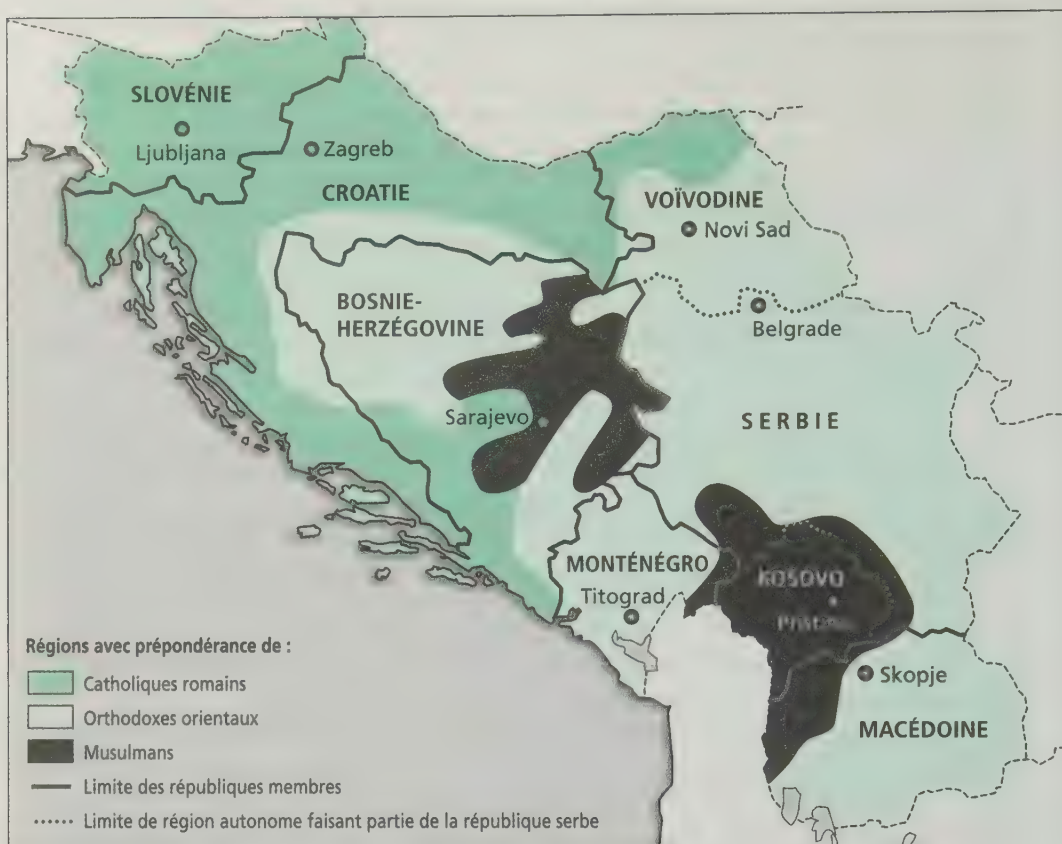
La même fièvre patriotique traverse les nations qui ne parviennent pas à l'indépendance formelle. En Pologne, après l'écrasement de la révolte de 1830-31 par les troupes russes, l'exaltation du sentiment national qui s'incarne pleinement dans la musique de Chopin (1810-1849) conduit au soulèvement contre les Russes de 1863. En Hongrie, l'épopée historique nationale, publiée en 1825 par le poète Vörösmarty, donne suffisamment d'élan au mouvement lancé par Kossuth en 1848 pour qu'en dépit de son écrasement, la monarchie autrichienne en vienne à accepter en 1867 le compromis par lequel la couronne de Saint-Étienne est associée à celle des Habsbourg au sein de la double monarchie.

### Les Slaves du sud dans les Balkans

Depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, l'histoire des Balkans est un enjeu géopolitique majeur des affrontements continentaux et régionaux et est marquée par les divisions, l'éclatement, les guerres régionales et internationales. En 1815, seul le Monténégro devient une principauté indépendante, les autres provinces restant sous domination ottomane ou austro-hongroise. La rétractation de l'Empire ottoman au XIX<sup>e</sup> siècle entraîne la création de nombreux États. La Serbie devient autonome (1829) puis indépendante (1878), comme la Grèce (1830) et la Bulgarie (1878). Le démembrement de l'Empire austro-hongrois en 1919 permet la création du Royaume des Serbes, des Slovènes et des Croates (Yougoslavie en 1929) qui fédère sous autorité serbe le Monténégro et les possessions de l'ex-Empire : Croatie, Bosnie-Herzégovine, Slovénie et Dalmatie, revendiquée pour sa part par l'Italie. Démembré par l'Allemagne nazie et ses alliés (Italie, Bulgarie, Hongrie) en 1941, la Yougoslavie, libérée par la résistance organisée par le communiste croate Tito est recréée en 1945. Elle prend en 1946 la forme d'un État fédéral composé de six républiques nationales dominées par un même régime communiste et non démocratique jusqu'en 1990. La guerre commence dès cette date au Kosovo serbe peuplé d'Albanais, se poursuit de 1991 à 1995 en Bosnie et rebondit de nouveau au Kosovo sur fond de déportations, de massacres et d'ostracisme culturel à l'encontre notamment des musulmans en dépit de l'intervention des grandes puissances (OTAN). La Yougoslavie disparue, des États indépendants émergent aujourd'hui non sans difficultés nationales et politiques dans une fraction de l'Europe où le processus national et démocratique a été constamment entravé par l'intervention des puissances impériales.



## Yougoslavie 1945-1991 : classification administrative et religions



## La liberté politique en marche

Au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, les luttes nationales des peuples ne font souvent qu'un avec celles pour les libertés politiques des citoyens. Le tableau peint par Delacroix en 1830, « *la Liberté guidant le peuple* », exaltant à la fois la République et la libération nationale est un bon exemple de la rencontre de ces idéaux, qui explique les échos que suscitent en Europe, après celle de 1789, les révolutions françaises de 1830 (les Trois Glorieuses) et de 1848. Cette dernière a d'autant plus de retentissement qu'elle fédère les valeurs humanistes et démocratiques, l'élan du romantisme, les attentes du christianisme social et du socialisme naissant dans le contexte nouveau de l'industrialisation. Elle entraîne sur le continent une succession de mouvements dont bien peu réussiront sur le moment mais qui propagent le virus de la liberté politique dans tous les États européens. Ainsi, après avoir gagné leur indépendance sur les Turcs en 1878, les Bulgares adoptent une constitution très libérale calquée sur celle de la Belgique, avec assemblée élue au suffrage universel et garantie des libertés individuelles, exemplaire de l'association entre libéralisme politique et émancipation des peuples dans l'Europe du XIX<sup>e</sup> siècle. Désormais, la question de la représentation de la nation par le suffrage universel recouvre celle de la libération nationale.

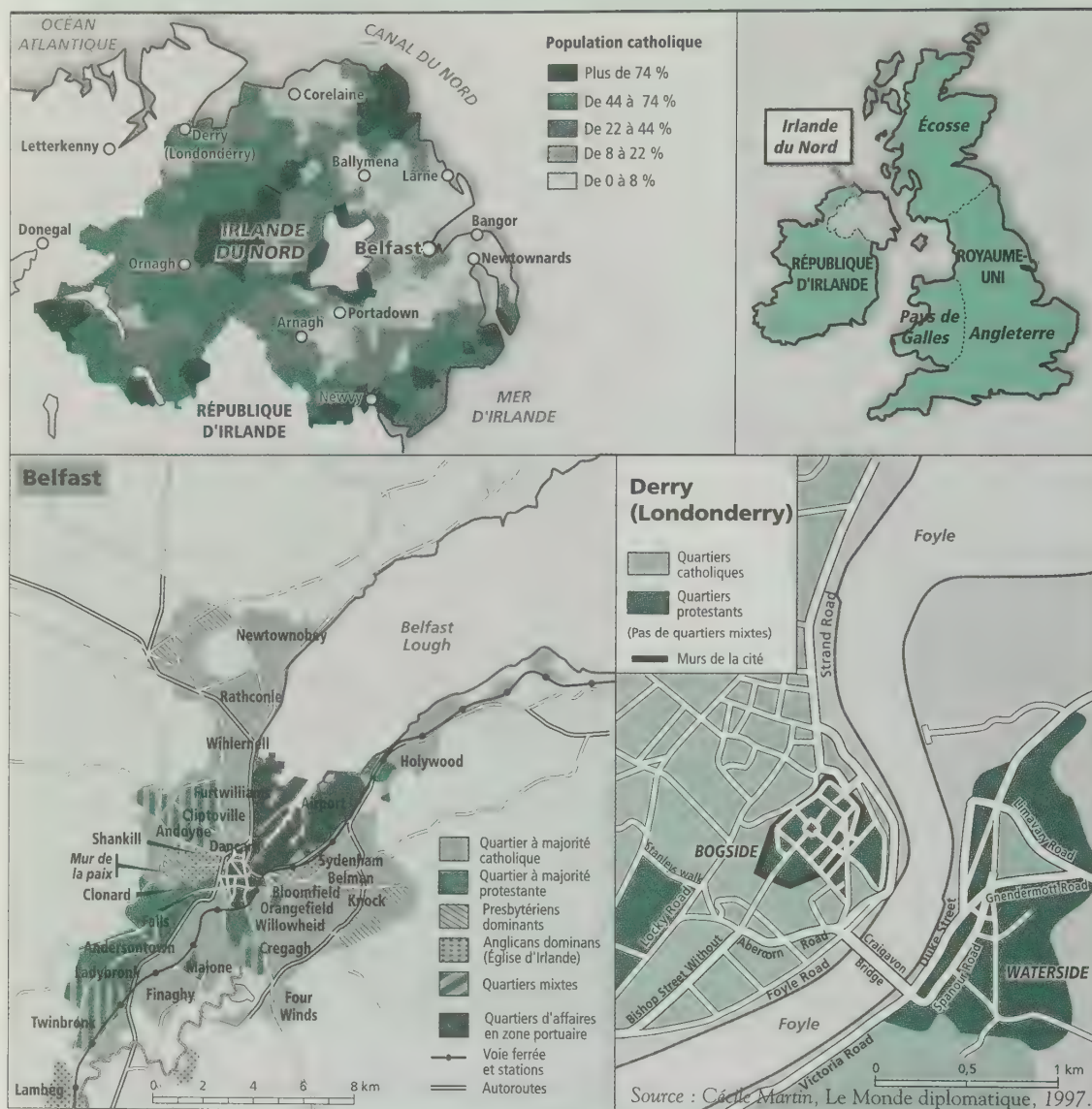
## La marche vers des États-nations parlementaires et démocratiques

## Les révolutions de 1848 et leurs conséquences en Europe

| Pays                    | Événements à court terme                                                                                                                                                                                           | Événements à plus long terme                                                                                                                                                                                                                                       |
|-------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| France                  | 1848 : Seconde République, élection au suffrage universel d'une assemblée constituante.                                                                                                                            | 1870 : Proclamation de la République.<br>1875 : Lois constitutionnelles de la III <sup>e</sup> République.                                                                                                                                                         |
| Italie                  | 1848 : Révolution en Sicile; octroi de constitutions à Naples, Florence, Rome, Turin; proclamation de la République à Venise et en 1849, en Toscane et à Rome. Début de la guerre de libération contre l'Autriche. | 1859 : Annexion de la Lombardie au royaume de Piémont et unification du nord.<br>1860 : Campagne des mille de Garibaldi et unification du sud.<br>1861 : Royaume d'Italie.<br>1870 : Annexion de Rome.                                                             |
| Espagne                 | 1848 : Naissance du Parti progressiste démocrate.                                                                                                                                                                  | 1869 : Cortes constituantes.<br>1870 : Premier congrès ouvrier à Barcelone.<br>1870-1874 : République espagnole.<br>1880-1890 : Débuts du catalanisme et du nationaliste basque indépendantistes.                                                                  |
| Suisse                  | 1848 : Nouvelle constitution suisse.<br>1849 : Élection du 1 <sup>er</sup> conseil fédéral.                                                                                                                        |                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| Pays allemands          | 1848 : Révolte à Berlin, à Vienne; suffrage universel, Parlement de Francfort.<br>1849 : Réaction monarchique.                                                                                                     | 1867 : Compromis entre Vienne et Budapest : la double monarchie.<br>1871 : Unité allemande dans un empire parlementaire; garantie des libertés.                                                                                                                    |
| Scandinavie             | 1848 : Agitation en Suède, réformes libérales.<br>1848 : Frédéric VII du Danemark se proclame « roi constitutionnel ».<br>1849 : Constitution danoise.                                                             | 1905 : Séparation pacifique de la Norvège et de la Suède.                                                                                                                                                                                                          |
| Europe de l'Est, Russie | 1848 : Insurrection à Prague et à Budapest, intervention autrichienne.<br>1849 : République Hongroise écrasée par l'Autriche.                                                                                      | 1858-1868 : Autonomie puis indépendance roumaine.<br>1861 : Abolition du servage en Russie.<br>1863 : Révolte en Pologne.<br>1878 : Indépendance bulgare, constitution libérale et suffrage universel.<br>1905 : Révolution à Moscou, apparition d'une douma élue. |

Dans certains États, l'attachement à une identité nationale entraîne des risques d'éclatement ou de recomposition territoriale. Ainsi au Royaume-Uni, après que les Irlandais catholiques ont obtenu en 1829 un statut d'autonomie et après la séparation de l'Église protestante irlandaise de l'État en 1869, le très ancien contentieux colonial avec la monarchie britannique trouve un début de règlement politique en 1914 par l'organisation d'une autonomie interne dans le cadre du « Home rule » dont l'application sera cependant suspendue par la guerre. En Belgique, en 1828, l'Union entre les catholiques (majoritairement flamands) et les libéraux anticléricaux (davantage francophones) débouche sur l'indépendance de 1830 qui dote le pays d'une solide constitution parlementaire. Cependant cette réunion est fragilisée par la division linguistique et dès les années 1860 par la constitution d'un mouvement littéraire et politique flamand affirmant que « *la langue est le peuple tout entier* ».

## L'Irlande et l'Angleterre : la difficile construction des nations entre colonisation et enjeux géopolitiques



L'histoire sur le long terme des relations entre l'Irlande et l'Angleterre explique une situation où les divisions religieuses ne sont que la partie émergée d'un contentieux multiséculaire où se mêlent domination coloniale et enjeux géopolitiques internes et externes. Sans remonter à l'époque des grandes invasions, aux racines celtiques des uns, à l'origine anglo-saxonne des autres ni à des différenciations linguistiques qui ne sont plus aujourd'hui perçues comme essentielles, la source principale du problème doit être recherchée entre le <sup>xvi</sup> et <sup>xvii</sup> siècle dans la contradiction entre l'aspect politique de la question religieuse pour l'Angleterre depuis Henri VIII, l'expansion des colons anglais en Irlande et la lutte de l'Angleterre contre ses ennemis.

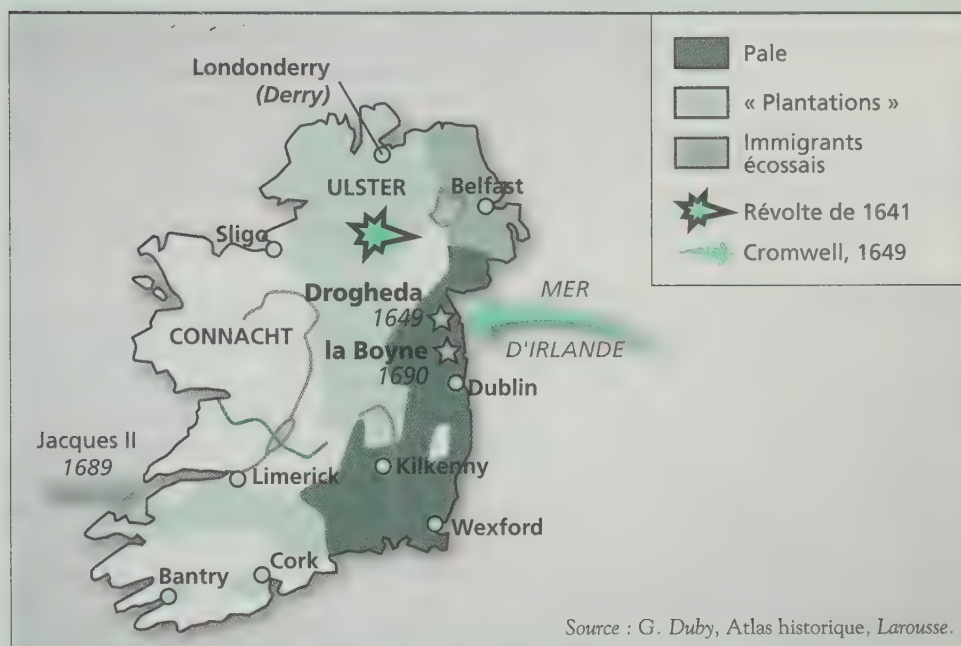
**La question religieuse est une question géopolitique interne** depuis qu'Henri VIII a décrété en 1534 le monarque anglais chef de la religion nationale (anglicanisme). Le même devient en 1541 roi d'Irlande dont les habitants catholiques sont restés fidèles au Pape. Désormais, toute sécession religieuse prend des allures de fragmentation politique.



### La colonisation des Anglais sur l'île donne à ces tensions une dimension économique et sociale.

À partir du <sup>xv</sup><sup>e</sup> siècle, l'emprise anglaise, jusqu'alors limitée à l'ouest à la région de Dublin (Pale), s'étend. La rivalité pour le contrôle des terres entre les nobles irlandais et ceux venus d'Angleterre tourne à la guerre dans la mesure où ces derniers bénéficient de la confiscation des domaines des seigneurs irlandais révoltés (les plantations). Au nord, dans la région de Belfast, l'installation de colons écossais sous Jacques I<sup>er</sup> (1567-1625) touche cette fois des paysans irlandais particulièrement pauvres alors même que le roi absolutiste entend imposer une même religion à tous ses sujets. Les révoltes entraînent désormais envois de troupes anglaises, installations de colons et répressions, sous Cromwell (massacres de Drogheda en 1649) ou sous Guillaume III en 1704 qui, en interdisant aux catholiques irlandais d'acheter des terres et en leur imposant un strict partage de leurs propriétés entre tous les enfants à chaque héritage, les réduit à la misère.

#### L'Irlande aux <sup>xvi</sup><sup>e</sup> et <sup>xvii</sup><sup>e</sup> siècles



**Le problème irlandais, enfin, a une dimension géopolitique externe** dès lors que les ennemis de l'Angleterre (l'Espagne de Philippe II dans la seconde moitié du <sup>xvi</sup><sup>e</sup> siècle, la France au <sup>xvii</sup><sup>e</sup> siècle) tentent d'utiliser le mécontentement irlandais pour faire de l'île une base d'invasion du royaume. Après la révolution de 1688, le roi Jacques II (catholique) soutenu par Louis XIV débarque en Irlande où il trouve un large soutien. La bataille de la Boyne (1690) marque la victoire de la monarchie parlementaire anglaise et la défaite des Irlandais.

Quelques repères chronologiques :

**1798** : une rébellion irlandaise coïncide avec une tentative de débarquement des troupes françaises (Hoche).

**1846-48** : la Grande Famine, qui extermine une partie de la population et contraint une autre à l'exil, en particulier vers l'Amérique du Nord, favorise la montée de mouvements nationaux révolutionnaires et terroristes (Fenians).

**1900** : après la formation par les partisans de l'indépendance d'un parti (le Sinn Féin), les Irlandais protestants, nombreux dans le nord et favorable au maintien de l'union entre l'Irlande et l'Angleterre (les unionistes) versent dans une opposition radicale.

**1914** : le blocage par la guerre du processus d'évolution vers l'autonomie (le Home Rule), souhaité par les libéraux anglais et irlandais, entraîne la création de l'Irish Republican Brotherhood (IRB), une armée clandestine qui se rapproche de l'Allemagne pour obtenir des armes et provoque une répression sanglante (**1916**) par les troupes britanniques.

**1921** : l'accession à l'indépendance partielle de l'Irlande par le traité de Londres (un dominion) cristallise le problème en Ulster (région nord) à majorité protestante restée attachée au Royaume-Uni.

**1937** : l'Irlande devient totalement indépendante sous le nom de Eire sans que soit résolu le problème du nord.

**1972** : l'administration directe est imposée par Londres à l'Irlande du Nord qui ne connaît depuis que violences, affrontements et divisions entre les communautés catholique et protestante, entre unionistes et nationalistes.

**1998** : l'accord de paix et la formation d'un gouvernement semi-autonome en novembre 1999 ont changé la donne en Irlande du Nord sans résoudre sur le fond le problème.

Cet essor des particularismes qui pourrait déboucher sur une fragmentation politique des États est généralement fortement combattu par des gouvernements conscients du risque. C'est le cas en Espagne à l'encontre des Catalans et des Basques mais aussi en France. Dans ce pays, des Républicains modérés travaillent à conforter une union nationale encore mal assurée dans les années 1870. Jules Ferry en est un des meilleurs représentants. Ses lois scolaires visant à l'amélioration du niveau d'instruction ont aussi pour objet d'apaiser les querelles religieuses du pays par le choix de la laïcité de l'institution et ont pour ambition de réunir les Français autour de la République. En cela, l'école primaire obligatoire et gratuite est le creuset de l'édification du sentiment national par la pratique d'une langue française commune, celle du certificat d'étude, et l'enseignement d'une histoire et d'une géographie fondatrices de la nation (E. Lavisse). L'école construit ainsi le lien entre les petites patries (le local), la France toute entière (le national) et son empire.

### La paix en Europe par l'Union des nations

Dans l'Europe du XIX<sup>e</sup> siècle s'élabore peu à peu une idéologie propice au rapprochement des peuples et à la paix. En émerge une idée d'Europe qui va s'incarner dans des projets souvent utopiques visant au rassemblement des peuples dans une grande nation européenne porteuse d'harmonie et de paix. Dans l'élan du printemps des peuples, le Congrès pour la paix de Bruxelles en 1848, ceux de Paris en 1849 et de Francfort en 1850 réunissent des penseurs et des hommes d'action de tout le continent, qui s'évertuent à imaginer les conditions de la paix universelle. Pour Victor Hugo, qui préside le Congrès de Paris, elle doit émaner de l'union des Européens au sein d'États-Unis d'Europe, expression apparue en 1847 et largement diffusée par la presse européenne, qu'il reprend à son compte. Les fondements politiques des États européens d'aujourd'hui sont là : la démocratie, la liberté des peuples, les droits de l'homme, le progrès matériel.

### Les droits de l'homme, la paix et le progrès universel : une idéologie forgée en Europe au XIX<sup>e</sup> siècle

Paris, 1849 : « Dans notre vieille Europe, l'Angleterre a fait le premier pas, et par son exemple séculaire, elle a dit aux peuples : vous êtes libres. La France a fait le second pas et elle a dit aux peuples : vous êtes souverains. Maintenant faisons le troisième pas et tous ensemble, France, Angleterre, Belgique, Allemagne, Italie, Europe, Amérique, disons aux peuples : vous êtes frères ».

Quittant Anvers, le 1<sup>er</sup> août 1852, sur le chemin de l'exil pour Jersey, Victor Hugo continue à prôner et à prédire la disparition, à terme, des nations au profit de la paix et de la fraternité.

« Amis, la persécution et la douleur, c'est aujourd'hui. Les États-Unis d'Europe, les peuples frères, c'est demain, lendemain inévitable pour nos ennemis, infaillibles pour nous... »

Citoyens français et belges, en face des tyrans, levons les nationalités ; en présence de la démocratie, inclinons-les. La démocratie, c'est la grande patrie. La République universelle, c'est la patrie universelle. Au jour venu, contre les despotes, les nationalités et les patries devront pousser le cri de guerre ; l'œuvre faite, l'unité, la sainte unité humaine déposera au front de toutes les nations le baiser de la paix...

Il y a quelque chose qui est au-dessus de l'Allemand, du Belge, de l'Italien, de l'Anglais, du Français, c'est le citoyen ; il y a quelque chose qui est au-dessus du citoyen, c'est l'homme. La fin des nations c'est l'unité... Peuples, il n'y a qu'un peuple. Vive la République universelle. »

En 1853, de Jersey, dans une envolée visionnaire, il dresse de l'Europe sans frontières et sans armes de demain un tableau idyllique.

« Citoyens, du fond de cette adversité où nous sommes encore, envoyons une acclamation à l'avenir. Saluons l'aube bénie des États-Unis d'Europe ! Oh ! ce sera une réalisation splendide ! plus de frontières, plus de douanes, plus de guerres, plus d'armées, plus de prolétariat, plus d'ignorance, plus de misère ; toutes les exploitations coupables supprimées, toutes les usurpations abolies ; la richesse décuplée, le problème du bien être résolu par la science ; le travail, droit et devoir ; la concorde entre les peuples, la pénalité résorbée par l'éducation, le glaive brisé comme le sabre ; tous les droits proclamés et mis hors d'atteinte, le droit de l'homme à la souveraineté, le droit de la femme à l'égalité, le droit de l'enfant à la lumière ; la pensée, moteur unique ; la matière, esclave unique ; le gouvernement résultant de la superposition des lois de la société aux lois de la nature, c'est-à-dire pas d'autre gouvernement que le droit de l'homme. Voilà ce que sera l'Europe demain peut-être... »

Source : Victor Hugo, Œuvres complètes.

## B. Les échecs de l'Europe des nationalités

Au sortir de la guerre de 1914, pour le président des États-Unis Wilson, la priorité pour la reconstruction de l'Europe passe moins par la recherche d'un difficile équilibre entre le tracé des frontières et le respect des nationalités que par l'organisation d'un nouvel ordre mondial dont la clé de voûte est la Société des Nations chargée de faire respecter le droit international. Il ne tenait pas un autre discours au moment de la déclaration de guerre des États-Unis.

### Extraits du message adressé par le président Wilson le 2 avril 1917 au Congrès des États-Unis

*La guerre actuelle de l'Allemagne contre le commerce est une guerre contre l'humanité ; c'est une guerre contre toutes les nations... Le défi a été lancé à toute l'humanité... Nous ne souffrirons pas que les droits les plus sacrés de notre nation et de notre peuple soient ignorés et violés... La neutralité n'est plus possible, ni désirable quand il y va de la paix du monde et de la liberté des peuples. Et la menace pour la paix et la liberté gît dans l'existence de gouvernements autocratiques, soutenus par une force organisée qui est entièrement entre leurs mains et non dans celles de leur peuple...*

*Nous sommes aujourd'hui sur le point d'accepter les risques du combat contre cette ennemie naturelle de la liberté, et si cela est nécessaire nous consacrerons toute la force de la nation à mettre en échec ses ambitions et à réduire à néant sa puissance. Maintenant que nous voyons les faits, dépouillés de tous les fallacieux motifs dont ils sont travestis, nous sommes heureux de combattre ainsi pour la paix définitive du monde, pour la libération de tous les peuples, sans en excepter l'Allemagne elle-même, pour le droit des nations, grandes et petites, et pour le droit de tous les hommes à choisir les conditions de leur existence et de leur obéissance. La démocratie doit être en sûreté dans le monde. La paix du monde doit être établie sur les fondements éprouvés de liberté politique.*

Source : Chaullanges, Textes historiques 1914-1945, Delagrave, 1977.

## Des frontières imparfaites à l'issue de la Grande Guerre

Ces principes s'accordent mal avec la réalité des rancœurs accumulées depuis des décennies entre les peuples européens travaillés par le nationalisme. Le Congrès pour la paix de 1919 ne peut transcender ces divisions. La tentative de reconstruction d'une Europe unie des États-nations qui s'est autodétruite par la guerre échoue. Jean Monnet le remarque amèrement lorsqu'il évoque, dans ses mémoires, les premiers travaux de la Société des Nations dont il était alors un des principaux responsables. Alors que l'ambition était pourtant de délimiter les États en conformité avec le principe des nationalités pour préserver la paix, les nouvelles frontières qui résultent à la fois des traités de 1919 et du règlement des conflits qui agitent le continent jusqu'en 1923 sont imparfaites à tous points de vue.



La nouvelle Europe est désormais divisée en 25 États nationaux et indépendants. Leurs rivalités territoriales, l'esprit de revanche qui domine alors les peuples et les gouvernements, les guerres qui ont sensiblement modifié les tracés initiaux au profit notamment de la Pologne et au détriment de la Russie devenue soviétique font craindre le retour d'une nouvelle guerre générale en Europe. Le Manifeste paneuropéen lancé en 1926 par un aristocrate autrichien, le comte Coudenhove-Kalergy, soutenu par Aristide Briand et de très nombreuses personnalités comme Thomas et Heinrich Mann, S. Freud, P. Claudel, P. Valéry, J. Romains, M. de Unamuno, A. Einstein exprime bien cette crainte : « *La question européenne, la voici : est-il possible que sur la petite presque île européenne, vingt-cinq États vivent dans l'anarchie internationale sans qu'un pareil état de choses conduise à la plus terrible catastrophe politique, économique et culturelle ?* ».

Le premier congrès paneuropéen a lieu à Vienne en octobre 1926 sous la présidence d'A. Briand qui incarne cet « esprit de Genève » pacifiste et épris de démocratie. Le discours qu'il prononce à Genève en septembre 1929 montre à quel point l'Europe des nations requiert, pour se stabiliser dans la paix et le respect des droits fondamentaux des hommes, des citoyens et des peuples, une coordination étroite entre les États.

**Briand à Genève en septembre 1929**

*Je pense qu'entre des peuples qui sont géographiquement groupés comme ceux d'Europe, il doit exister un lien fédéral. Ces peuples doivent avoir la possibilité à tout moment, d'entrer en contact, de discuter leurs intérêts, de reprendre des solutions communes, d'établir entre eux un lien de solidarité qui leur permette de faire face, au moment voulu, à des circonstances graves si elles venaient à naître. C'est ce lien que je voudrais m'efforcer d'établir. Évidemment, l'association agira surtout dans le domaine économique, c'est la question la plus pressante. Mais je suis sûr aussi qu'au point de vue politique, au point de vue social, le lien fédéral, sans toucher à la souveraineté d'aucune des nations qui pourraient faire partie d'une telle association, peut être bienfaisant.*

**La montée des nationalismes**

**Tableau chronologique des régimes politiques dans les États européens :  
la montée des dictatures et du totalitarisme en Europe dans l'entre-deux-guerres**

| Pays        | Dates | Dirigeants                    | Type de régime              | Parti ou idéologie dominante            |
|-------------|-------|-------------------------------|-----------------------------|-----------------------------------------|
| Hongrie     | 1920  | Horthy                        | Parlementarisme autoritaire | Nationalisme chrétien et antisémite     |
| Italie      | 1922  | Mussolini                     | Monarchie et dictature      | Fascisme                                |
| Portugal    | 1926  | Salazar                       | Dictature militaire         | Estado Novo (catholicisme et tradition) |
| Pologne     | 1926  | Pilsudski                     | Militarisme autoritaire     | La Sanacja (nationalisme)               |
| Lituanie    | 1926  |                               | Républicanisme autoritaire  | Nationalisme                            |
| Albanie     | 1928  | Zog 1 <sup>er</sup> (A. Zogu) | Monarchisme autoritaire     | Nationalisme                            |
| Yougoslavie | 1929  | Alexandre 1 <sup>er</sup>     | Monarchisme dictatorial     | Nationalisme unitaire                   |
| Roumanie    | 1930  | Carol II                      | Dictature royale            | Nationalisme                            |
| Allemagne   | 1933  | Hitler                        | Dictature                   | Nazisme                                 |
| Autriche    | 1934  | Dollfuss puis Schuschnigg     | Républicanisme dictatorial  | Corporatisme                            |
| Bulgarie    | 1934  | Boris III                     | Dictature royale            | Nationalisme                            |
| Estonie     | 1934  |                               | Républicanisme autoritaire  | Nationalisme                            |
| Lettonie    | 1934  |                               | Républicanisme autoritaire  | Nationalisme                            |
| Grèce       | 1936  | Metaxas                       | Monarchie et dictature      | Fascisme et panhellénisme               |
| Espagne     | 1939  | Franco                        | Caudillisme                 | Phalange (catholicisme)                 |

Dans l'entre-deux-guerres, l'exacerbation des nationalismes devient un véritable système de gouvernement pour de nombreux dirigeants qui voient là le moyen de se maintenir au pouvoir. Les désordres et les déséquilibres économiques et sociaux nés de la guerre et amplifiés par la crise des années trente poussent les populations épuisées et appauvries à croire aux promesses de chefs charismatiques. Dès lors, le discours démagogique, la dénonciation des étrangers accusés d'accaparer les richesses nationales (l'antisémitisme connaît dans ce contexte une résurgence dramatique), la perspective de victoires décisives, font le lit de régimes autoritaires qui imitent tous, peu ou prou, le style et les méthodes du fascisme mussolinien. Les nouvelles nations européennes, qui partagent pourtant une vieille culture commune, en viennent ainsi à se dresser les unes contre les autres dans une surenchère nationaliste qui conduit les peuples, manipulés par la propagande d'États totalitaires, à souhaiter régler leurs problèmes par la violence et la guerre.

### La crise de la pensée européenne

Le choc provoqué par la guerre de 1914 détruit radicalement les certitudes politiques et culturelles héritées des siècles précédents. Les nombreux ouvrages consacrés à la crise et au déclin de l'Occident expriment le profond pessimisme des Européens. *Le Déclin de l'Europe* (1920) du géographe Albert Demangeon, *Civilisation* (1925) du médecin humaniste Georges Duhamel, *La Crise du monde moderne* (1928) du chrétien René Guenon, pour ne citer que quelques titres, disent le doute qui assaille la pensée européenne. De même, les peintures d'Otto Dix (1891-1969) ou le *Voyage au bout de la nuit* (1932) de Céline (1894-1961) montrent bien le désenchantement des utopies perdues tandis que le *Guernica* (1939) de Picasso (1881-1973) exprime la révolte de l'homme face à la barbarie. Dès 1928, Romain Rolland écrivait à Ghandi : « Ce n'est plus un doute pour moi que se prépare une ère de destruction, une époque de guerres mondiales auprès desquelles toutes celles du passé n'auront été que des jeux d'enfant ». C'est sur les ruines de cette Europe des nations qu'après 1945 une nouvelle Europe tente d'émerger non sans difficultés.

### Idée d'Europe contre idée de nation ? L'avis de Julien Benda en 1946

En 1946, Julien Benda écrivait : « Dans l'ordre spirituel comme dans l'ordre politique, le xx<sup>e</sup> siècle, qui, encore une fois, verra peut-être la réalisation de l'Europe, débute par l'affirmation la plus farouche et la plus conscience qu'on vit jamais de l'anti-Europe... Aujourd'hui, l'idée de nation semble avoir terminé sa carrière, être devenue malfaisante aux Européens, l'idée d'Europe apparaît. Mais ne nous berçons pas d'illusions ; n'allons pas croire que cette idée va triompher naturellement, sachons qu'elle va trouver de la part de celle qu'elle veut détrôner, une forte opposition, une résistance nourrie, de très sérieux obstacles ».

## De l'unité et de l'identité de l'Europe : changer d'échelles

Existe-t-il des particularités européennes qui permettent de distinguer l'originalité de la géodynamique d'un territoire que le langage a consacré comme un continent, c'est-à-dire comme une entité, une « terre continentale » – c'est-à-dire qui tient ensemble – selon l'expression encore en vigueur au XVI<sup>e</sup> siècle. Pour répondre à cette question centrale, il importe d'abord de mener une démarche géopolitique classique : changer d'échelle à la fois géographique et géohistorique en quittant l'Europe pour mieux y revenir par la suite.

À l'échelle mondiale, plus on s'éloigne de l'Europe plus elle fait sens par son unité et sa spécificité face au reste du monde. Pour l'Asie, elle est un autre Ancien Monde. Pour les Amériques, la Vieille Europe est la matrice à partir de laquelle s'opère un transfert transatlantique exceptionnel dans l'histoire des civilisations humaines : ces nouvelles civilisations devront se construire dans un rapport ambigu de copie initiale puis d'autonomisation croissante face au modèle européen. Enfin, pour l'Afrique et le Proche et Moyen-Orient, l'Europe est aussi l'Europe coloniale avec laquelle les rapports actuels de fascination et de réserve sont consubstantiels à des liens de dominations rompus tardivement et parfois dans la douleur.

## Un continent privilégié

Aux échelles continentales, l'Europe s'identifie par un espace qui fonctionne comme le finistère occidental du continent eurasiatique, certes restreint (6,7 % des terres émergées), mais largement mis en valeur. Il bénéficie d'un triple privilège : bioclimatique en appartenant à la zone tempérée, tout en étant largement ouvert aux influences maritimes et enfin tectonique et pédologique qui en font une terre d'une grande diversité, aux bons potentiels agricoles et où les risques naturels sont limités.

C'est pourquoi l'Europe est depuis longtemps un monde plein. Par ailleurs, dans un continent très fortement découpé, entouré par la mer et pénétré de grandes voies fluvio-maritimes, cette interpénétration terre/mer a renforcé la vocation à l'échange de ses territoires diversifiés.

## La construction d'un territoire

Aux grilles d'analyse géographique répondent les outils de l'histoire. On doit en particulier relever la précocité et la permanence en Europe du sentiment « d'être européen » qui se perpétue de siècle en siècle chez ses habitants. Il y a donc un mouvement des Européens vers l'unité dans un territoire qui s'est pourtant signalé dans l'histoire comme le théâtre des guerres, des divisions nationalistes et des pires excès. Sans doute faut-il considérer cette tension dialectique entre l'unité et la division comme le moteur principal qui fait que la civilisation européenne, en recherche permanente d'un équilibre entre des contraires, est par essence perpétuellement en mouvement.

Cela vaut aussi pour la civilisation matérielle élaborée dans un milieu fragmenté favorable à la recherche de solutions locales, mais qui implique en même temps l'échange et le contact à plus grand rayon d'action, comme dans ces villes italiennes et hanséatiques.

Ce modèle est aussi celui des États nationaux d'Europe. Ceux-ci, après avoir expérimenté des formes mercantilistes et autarciques, en sont venus à l'idée de la nécessaire ouverture des frontières et de la coopération entre les nations du continent. Ce mode de relation est à l'origine des formes prises par la construction d'une Europe « unie dans la diversité » (devise proposée dans le projet de Constitution européenne élaborée de 2001 à 2004).





# 2

Les dynamiques  
géopolitiques  
et géoéconomiques  
des constructions  
européennes

## Problématique

À l'échelle mondiale, le continent européen se caractérise aujourd'hui par des modalités d'intégration géopolitique et géoéconomique tout à fait spécifiques à travers, en particulier, la construction d'une Union européenne. Pour en comprendre la logique et la structure, cette construction progressive doit être réinscrite dans les trois guerres que connaît l'Europe au XX<sup>e</sup> siècle (Première et Seconde Guerres mondiales, guerre froide). Connaissant un double processus d'élargissement géographique et d'approfondissement, ce système est aujourd'hui à la difficile recherche de nouvelles cohérences et équilibres internes.

## Plan du chapitre

### I. Les constructions européennes prisonnières de la guerre froide (1945-1989)

1. La guerre froide : l'Europe, un enjeu majeur pour les deux superpuissances
2. La recherche de nouvelles articulations institutionnelles et géoéconomiques

### II. De la CEE à 6 à l'Union européenne à 27 : une exception mondiale

1. Une construction géoéconomique et géopolitique progressive
2. Une contradiction permanente : approfondissements ou élargissements ?

### III. Un système à la recherche de sa cohérence

1. Une profonde crise politique, identitaire et financière
2. Un système institutionnel et politique en débat

### IV. La mutation des grandes politiques communautaires

1. La PAC : une politique globale confrontée à la mondialisation
2. Les politiques régionales : une impérieuse nécessité
3. L'euro : les difficultés de la monnaie unique

## Dates clés

|           |                                                                                      |
|-----------|--------------------------------------------------------------------------------------|
| 1947      | Plan Marshall, création de l'OECE à l'Ouest et du Kominform à l'Est.                 |
| 1948      | Coup de Prague et blocus de Berlin.                                                  |
| 1949      | Signature du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN).                                     |
| 1951      | Traité de Paris instituant la CECA (Communauté européenne du charbon et de l'acier). |
| 1952/1954 | Échec de la CED (Communauté européenne de défense).                                  |
| 1955      | Signature du Pacte de Varsovie.                                                      |
| 1958      | Création de la CEE.                                                                  |
| 1961      | Seconde crise de Berlin et construction du Mur.                                      |
| 1975      | Conférence d'Helsinki et période de détente en Europe.                               |
| 1986      | Acte unique et création du grand marché.                                             |
| 1991      | Dissolution de l'URSS.                                                               |
| 1993      | Traité de Maastricht fondant l'UEM.                                                  |
| 1999      | Mise en place de l'euro.                                                             |

# I Introduction

Si, à l'échelle mondiale, on assiste aujourd'hui à la multiplication d'organisations géoéconomiques à base continentale (Alena, Mercosur, ZLEA, etc.), le continent européen se singularise par deux phénomènes majeurs : la précocité historique du processus d'élaboration de nouveaux outils institutionnels d'intégration, et ce dès les années 1950 et la mise en œuvre de modalités d'intégration tout à fait spécifiques à travers la construction d'une Communauté puis d'une Union européenne, qui débouche sur des transferts volontaires de souveraineté à de nouvelles instances interétatiques supranationales et sur la création d'une monnaie commune à plusieurs pays, un cas encore unique au monde.

Si l'Union européenne est souvent aujourd'hui présentée comme une évidence et si une représentation géopolitique très courante tend à assimiler – bien rapidement et de façon inexacte – l'Union européenne à l'Europe, il n'en est rien. Premièrement, comprendre les racines et les logiques de cette construction historique très progressive qui s'étale sur un demi-siècle oblige à réinscrire celle-ci dans les trois guerres qui ravagent le continent européen au XX<sup>e</sup> siècle (Première et Seconde Guerres mondiales, guerre froide). Deuxièmement, le continent européen fut lors de la guerre froide un enjeu géostratégique essentiel des rapports de forces mondiaux entre les deux superpuissances de l'époque, les États-Unis et l'URSS. Troisièmement, cette construction doit faire face à une contradiction interne permanente entre un processus d'approfondissement guidé, pour l'essentiel, par des logiques de marché libérales et un processus d'élargissement guidé par des dynamiques géopolitiques, elles-mêmes liées au dégel progressif des équilibres géostratégiques intra-européens antérieurs et aux processus de démocratisation. Quatrièmement, ces contradictions renvoient aussi à l'analyse géopolitique que l'on peut faire du degré de vitalité et de fonctionnalité des États et États-nations comme acteurs essentiels dans le processus de mondialisation et de construction européenne. Dans ce cadre, si l'Europe occidentale est organisée par de très vieux États-nations stables et relativement cohérents, les Europes orientale et balkanique sont encore à la recherche de constructions stables, viables et démocratiques et recèlent de nombreux foyers de tensions.

Enfin, comme en a témoigné en 2005 le rejet du projet de Constitution européenne par plusieurs pays, ce système affronte aujourd'hui une crise profonde. Il est actuellement à la difficile recherche de nouvelles cohérences et équilibres internes. Cette crise multiforme, à la fois institutionnelle, politique, identitaire et financière, pose en fait des questions qui touchent à l'essence même de la construction communautaire telle qu'elle est réalisée depuis un demi-siècle. Faut-il continuer les élargissements ? Mais jusqu'où aller sans diluer l'identité européenne (cf. question de la Turquie) ? Les débats institutionnels, budgétaires et économiques sont aussi le reflet direct des intérêts contradictoires et des conceptions géopolitiques différentes des États de l'Union comme en témoignent les profondes mutations que vont connaître dans les années qui viennent les grandes politiques communautaires telles la politique agricole et la politique régionale. La réponse aux tensions peut-elle être résolue par la construction d'une Union à géométrie variable organisée autour d'un noyau dur plus intégré et des marges ? Face aux logiques libérales, quel est l'avenir des politiques sociales qui ont constitué une forte spécificité du modèle de croissance européen du XX<sup>e</sup> siècle ? Des enjeux essentiels de débat qui méritent toute l'attention nécessaire.

rejet du constitution

identité  
européenne



# I. Les constructions européennes prisonnières de la guerre froide (1945-1989)

Les principales articulations politiques et institutionnelles qui organisent actuellement l'espace européen et communautaire sont issues d'un processus géohistorique complexe se développant sur plus d'un demi-siècle. Pour l'étudier, il convient de souligner, premièrement que, loin d'être linéaire et continu, ce processus se heurte en permanence à d'importants obstacles en particulier politiques dès que les questions de souveraineté sont abordées. Ceci n'a rien d'étonnant du fait de la vitalité des dynamiques nationales et des divergences d'intérêts ou de conception entre États-nations alors qu'il faut inventer une structure d'intégration historiquement totalement inédite. Deuxièmement, ce continent a connu plusieurs tentatives concurrentes ou conjointes d'organisations géostratégiques et géoéconomiques plus ou moins solides et cohérentes. C'est pourquoi, au final, même si la CEE et l'UE ne cessent de s'étendre géographiquement, l'Europe n'est pas réductible à la seule l'Union européenne.

## La guerre froide : l'Europe, un enjeu majeur pour les deux superpuissances

Au sortir de la Seconde Guerre mondiale, l'Europe est exsangue avec des pertes humaines et matérielles considérables : ainsi, l'Allemagne a perdu les deux tiers de son potentiel productif de 1938, l'Italie 60 % et la France 50 %. Alors que vacillent les Empires coloniaux européens, deux superpuissances, les États-Unis et l'URSS, se partagent brutalement l'Europe en zones d'influences.

### A. Une Europe coupée en deux entre est et ouest

À l'est, l'URSS de Staline, auréolée d'un grand prestige du fait de ses immenses sacrifices (plus de 26 millions de morts), avance à nouveau vers l'ouest. Directement grâce à ses conquêtes territoriales (Carélie finlandaise, Pays baltes, Russie blanche polonaise, Kaliningrad...). Indirectement en se dotant entre 1944 et 1948 d'un vaste glacis stratégique en Europe orientale occupée par l'armée rouge : Tchécoslovaquie, Pologne, Hongrie, Bulgarie, Roumanie, Albanie, Yougoslavie et Allemagne orientale qui devient la RDA. Alors que le 5 mars 1946, Winston Churchill dénonce, à l'Université américaine de Fulton, le « rideau de fer » qui descend sur l'Europe de Stettin à Trieste, deux abcès d'affrontement apparaissent : en Allemagne et dans les Balkans où, entre 1945 et 1947, la Grèce est l'enjeu d'une terrible guerre civile qui la fait finalement basculer dans le camp occidental. Dans cette Europe qui devient alors « de l'Est », l'URSS multiplie les interventions militaires contre toutes tentatives de remise en cause, réelle ou supposée, de son influence directe et du système socio-économique et politique socialiste qui s'y met en place (Berlin en 1953, Budapest en 1956, Prague en 1968, crises polonaises de 1970, 1976 et 1980...). Seules la Yougoslavie de Tito puis l'Albanie se détachent progressivement de l'emprise soviétique dans les années 1950, en suivant, pour l'Albanie, un modèle « maoïste autarcique » et, pour la Yougoslavie, un modèle spécifique « autogestionnaire ».

Dans l'Europe devenue « de l'Ouest », les États-Unis affirment leur *leadership* en prenant la tête du « monde libre » et se fixent comme objectif le *containment*, ou endiguement de la puissance soviétique théorisé par la Doctrine Truman le 12 mars 1947. Afin d'en assurer la stabilité géopolitique et géoéconomique, face parfois à de puissants partis communistes (Italie, France), et de créer de nouveaux débouchés pour leurs exportations, le secrétaire d'État George Marshall propose à Harvard le 5 juin 1947 une importante aide (13 milliards de dollars entre 1948 et 1951, soit 1,2 % de leurs PNB) connue sous le nom de Plan Marshall (*European Recovery Program*). Ces capitaux, qui participent aux efforts de reconstruction et assurent le redécollage économique, sont gérés par un nouvel organisme, l'OECE qui deviendra par la suite l'OCDE. L'URSS y répond en octobre 1947 par la création du Kominform et interdit à travers la Doctrine Jdanov aux pays de l'Est d'en bénéficier.

Le tout est complété par la création de deux systèmes d'alliances militaires qui parachèvent la coupure du continent européen qui est alors le plus militarisé du monde. Le 4 avril 1949 est signé le Traité de l'Atlantique Nord qui donne naissance à l'OTAN (Organisation du Traité de l'Atlantique Nord) auquel répond en 1955 le Pacte de Varsovie. On assiste enfin à la neutralisation de deux pays : l'Autriche et la Finlande. Occupée par les Soviétiques jusqu'en 1947 pour avoir été un allié des Nazis durant la guerre, la Finlande obtient le retour à son indépendance complète en échange d'un traité de paix et d'une politique étrangère favorable à l'URSS. Cette « finlandisation » lui sera économiquement très favorable grâce aux accords de troc qui se mettent en place et qui seront à la base du développement de grands groupes comme Nokia. Incorporée à l'Allemagne nazie en 1938 par l'Anschluss puis occupée par les troupes alliées de 1944 à 1955, l'Autriche est aussi neutralisée. Au cœur de l'Europe, elle devient un pont entre l'est et l'ouest et sa capitale, Vienne, accueille les sièges de grands organismes internationaux comme l'OPEP ou l'Agence atomique internationale (AOI).

OTAN

neutralité  
de Finlande/  
Autriche

Autriche

## B. Une Europe sous influence

De 1947 à 1989, les équilibres intra-européens dépendent étroitement des équilibres mondiaux russo-américains comme en témoigne l'alternance de très grave tension ou de détente relative. De 1947 à 1962 se déploie une première Guerre froide (cf. Guerre de Corée, 1950-1953) à laquelle succède, entre 1962 et 1979, une période de détente dont témoignent en Europe l'Ostpolitik allemande ou les accords d'Helsinki de 1975. Entre 1979 et 1985, l'arrivée de Ronald Reagan à la présidence des États-Unis et l'invasion de l'Afghanistan par l'URSS relance une nouvelle période de tension à laquelle succède, entre 1985 et 1989, une nouvelle ère de détente avec l'arrivée de Mikhaïl Gorbatchev en mars 1985 au pouvoir à Moscou.

Au plan géostratégique, la période 1979-1985 est essentielle pour analyser la situation contemporaine, car la nouvelle course aux armements alors imposée à l'URSS finit d'épuiser économiquement et financièrement un pays entré en stagnation durant la longue période Brejnev (1964-1982) et qui finit par implorer en 1991. À l'inverse, le financement, l'équipement et l'instrumentalisation par Washington et l'Arabie saoudite de mouvements islamistes radicaux dans le cadre de cette lutte antisoviétique va participer, en retour, à l'émergence sur la scène internationale et proche-orientale d'un nouvel et redoutable ennemi des États-Unis.

59

## La recherche de nouvelles articulations institutionnelles et géoéconomiques

### A. Trois grands systèmes géoéconomiques

Dans ce cadre conflictuel, on assiste à la naissance progressive de trois systèmes géopolitiques et géoéconomiques spécifiques : le Conseil nordique, le CAEM et la future CEE.

En Scandinavie, espace tampon stratégique entre les deux blocs, la Norvège, le Danemark, la Finlande et la Suède mettent en place un dispositif de coopération régionale intégrée, le Conseil nordique créé en 1952. Basés sur des coopérations économiques (cf. Scandinavian Airlines), scientifiques ou industrielles, ces accords y assurent la libre-circulation des habitants, la reconnaissance des diplômes, des couvertures sociales... Ce processus d'intégration est renforcé par la création en 1957 de l'AELE (Association européenne de libre-échange) fondée à l'initiative du Royaume-Uni, et à laquelle se joint aussi la Suisse.

En Europe de l'Est, une coordination des planifications et des appareils productifs est aussi mise en place à travers le CAEM (Conseil d'assistance économique mutuelle ou Comecon) qui fonctionne de 1949, en réponse à la création de l'OECE, jusqu'à sa dissolution en 1991. Il y organise une certaine spécialisation industrielle des États tout en assurant une place privilégiée aux liens avec l'URSS.

Conseil  
Nordique

CAEM/  
Comecon



Enfin, en Europe occidentale, les premières tentatives d'organisation apparaissent aux Congrès de La Haye du 10 mai 1948 puis de Bruxelles en février 1949 qui débouchent sur la création du Conseil de l'Europe en 1949. Elles s'expliquent par la prise de conscience du déclin relatif des pays européens à l'échelle mondiale, une conjoncture économique difficile et la Guerre froide qui donne une impulsion décisive à une Europe « atlantique », c'est-à-dire alignée sur la préservation d'un lien privilégié avec les États-Unis et antisoviétique.

Mais face aux résistances politiques et culturelles auxquelles se heurte un tel projet, Robert Schuman (1886/1963) – alors ministre français MRP des Affaires étrangères – théorise le 9 mai 1950 la théorie des « petits pas » et des « coopérations concrètes » afin de dépasser la coopération intergouvernementale initiale (Plan Marshall, Conseil de l'Europe) pour promouvoir des mécanismes d'intégration. Ce projet est porté par les partis démocrates chrétiens alors au pouvoir avec la Démocratie chrétienne d'Alcide de Gasperi (1881-1954) en Italie, avec la CDU fondée par Konrad Adenauer (1876-1967) en RFA, avec le Parti chrétien social en Belgique et avec le MRP (Mouvement républicain populaire) de Georges Bidault en France alors que les partis sociaux-démocrates ou socialistes demeurent beaucoup plus réservés.

## B. De la CECA à la CED : réussite géoéconomique, échec géopolitique

### Déclaration de Robert Schuman, ministre des Affaires étrangères le 9 mai 1950

La paix mondiale ne saurait être sauvegardée sans des efforts créateurs à la mesure des dangers qui la menacent.

La contribution qu'une Europe organisée et vivante peut apporter à la civilisation est indispensable au maintien des relations pacifiques. En se faisant, depuis plus de vingt ans, le champion d'une Europe unie, la France a toujours eu pour objet essentiel de servir la paix. L'Europe n'a pas été faite, nous avons eu la guerre. L'Europe ne se fera pas d'un coup, ni dans une construction d'ensemble ; elle se fera par des réalisations, créant d'abord une solidarité de fait. Le rassemblement des nations européennes exige que l'opposition séculaire de la France et de l'Allemagne soit éliminée : l'action entreprise doit toucher au premier chef la France et l'Allemagne.

Dans ce but, le Gouvernement français propose de porter immédiatement l'action sur un point limité, mais décisif :

Le Gouvernement français propose de placer l'ensemble de la production franco-allemande de charbon et d'acier sous une Haute Autorité commune, dans une organisation ouverte à la participation des autres pays d'Europe.

La mise en commun des productions de charbon et d'acier assurera immédiatement l'établissement de bases communes de développement économique, première étape de la Fédération européenne, et changera le destin de ces régions longtemps vouées à la fabrication des armes de guerre dont elles ont été les plus constantes victimes.

La solidarité de production qui sera ainsi nouée manifestera que toute guerre entre la France et l'Allemagne devient non seulement impensable, mais matériellement impossible. L'établissement de cette unité puissante de production ouverte à tous les pays qui voudront y participer, aboutissant à fournir à tous les pays qu'elle rassemblera les éléments fondamentaux de la production industrielle aux mêmes conditions, jettera les fondements réels de leur unification économique.

Cette production sera offerte à l'ensemble du monde sans distinction ni exclusion, pour contribuer au relèvement du niveau de vie et au progrès des œuvres de paix. L'Europe pourra, avec des moyens accrus, poursuivre la réalisation de l'une de ses tâches essentielles : le développement du continent africain.

Ainsi sera réalisée simplement et rapidement la fusion d'intérêts indispensable à l'établissement d'une communauté économique et introduit le ferment d'une communauté plus large et plus profonde entre des pays longtemps opposés par des divisions sanglantes.

Par la mise en commun de productions de base et l'institution d'une Haute Autorité nouvelle, dont les décisions lieront la France, l'Allemagne et les pays qui y adhéreront, cette proposition réalisera les premières assises concrètes d'une Fédération européenne indispensable à la préservation de la paix.

Source : Moreau et CEE, Sirey.

60

Futur  
CEERobert  
SchumanCharbon  
Acierpour éviter  
guerre  
entre Allemagne  
& Francefusion d'  
intérêts



Ces efforts aboutissent à la création de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA), le 18 avril 1951, gérée par une instance supranationale et financièrement autonome fixant des quotas de production et mettant en place un tarif douanier commun. En effet, dans un contexte de développement rapide de la consommation énergétique et sidérurgique, les secteurs du charbon ou de l'acier sont stratégiques. Appuyé par Jean Monnet, Commissaire général au plan, Robert Schuman a préparé en secret ce projet rendu public par la déclaration du 9 mai 1950. Les réactions à celle-ci furent diverses : hostilité de l'URSS, appui des États-Unis dont les milieux d'affaires américains craignent cependant la constitution d'un cartel du charbon et de l'acier. Si l'Allemagne, le Benelux et l'Italie l'acceptent comme base de négociation, le Royaume-Uni s'oppose à des structures supranationales et à une intégration douanière susceptibles de compromettre ses relations privilégiées avec le Commonwealth et les États-Unis.

CECA

À peine installée, cette initiative est complétée dès 1954 par le « plan Pleven » – du nom du président du Conseil français – qui propose d'intégrer les différentes armées nationales dans une organisation supranationale, elle-même étroitement associée à l'OTAN et aux États-Unis. Signé par les six membres de la CECA, le Traité de Paris institue une Communauté européenne de défense (CED) qui octroie en particulier à l'armée allemande, la Bundeswehr, une place prééminente. Si les parlements du Benelux, de la RFA et de l'Italie ratifient rapidement ce traité, la CED provoque en France un débat passionné. S'opposant au réarmement de l'Allemagne et à de tels transferts de souveraineté, les députés pour l'essentiel gaullistes et communistes rejettent par 319 voix contre 264 ce traité le 30 août 1954. Devant ce grave échec politique, les gouvernements décident de relancer la construction européenne sur d'autres bases, géoéconomiques celles-ci, à travers la création d'un Marché commun, et selon une autre logique, une méthode fonctionnaliste de construction et d'intégration très progressive.

61

## II. De la CEE à 6 à l'Union européenne à 27 : une exception mondiale

### Une construction géoéconomique et géopolitique progressive

#### A. De la CECA au Traité de Rome : une difficile naissance

##### Préambule du Traité de Rome (25 mars 1957)

Sa Majesté le Roi des Belges, le président de la République fédérale d'Allemagne, le président de la République française, le président de la République italienne, Son Altesse Royale la Grande Duchesse de Luxembourg, Sa Majesté la Reine des Pays-Bas,  
Déterminés à établir les fondements d'une union sans cesse plus étroite entre les peuples européens,  
Décidés à assurer par une action commune le progrès économique et social de leurs peuples en éliminant les barrières qui divisent l'Europe,  
Assignant pour but essentiel à leurs efforts l'amélioration constante des conditions de vie et d'emploi de leurs peuples,  
Reconnaissant que l'élimination des obstacles existants appelle une action concertée en vue de garantir la stabilité dans l'expansion, l'équilibre dans les échanges et la loyauté dans la concurrence,  
Soucieux de renforcer l'unité de leurs économies et d'en assurer le développement harmonieux en réduisant l'écart entre les différentes régions et le retard des moins favorisées,  
Désireux de contribuer, grâce à une politique commerciale commune, à la suppression progressive des restrictions aux échanges internationaux,  
Entendant confirmer la solidité qui lie l'Europe et les pays d'outre-mer, et désirant assurer le développement de leur prospérité, conformément aux principes de la Charte des Nations Unies,  
Résolus à affermir, par la constitution de cet ensemble de ressources, les sauvegardes de la paix et de la liberté, et appelant les autres peuples d'Europe qui partagent leur idéal à s'associer à leur effort ;  
Ont décidé de créer une Commission économique européenne.

Face à l'échec de la CED qui donne un coup d'arrêt à l'édification d'une communauté politique et militaire, le rapprochement des politiques économiques – initié par un petit groupe d'hommes (Jean Monnet, Paul-Henry Spaak, etc.) – va aboutir au Traité de Rome à la suite des Conférences de Messine de 1955 puis de Venise de 1956. Initialement longues et difficiles à cause de la complexité des intérêts en jeu (agriculture, rapports avec les anciennes colonies, problèmes sociaux, degré de supranationalité retenu, etc.), les négociations vont s'accélérer du fait du contexte géopolitique international de l'année 1956. Alors que les puissances française et britannique sont affaiblies par l'échec de l'expédition militaire franco-britannique de Suez de juillet contre la nationalisation du Canal de Suez par le président égyptien Nasser face aux refus américain et russe et aux protestations des pays du Tiers Monde, l'intervention soviétique en Hongrie en novembre suscite l'inquiétude en Europe occidentale. Enfin, la France est aussi embourbée dans ses sanglantes guerres coloniales au Viêt-nam de 1946 à 1954, où elle cède la place aux États-Unis après la défaite humiliante de Diên Biên Phu, puis en Afrique du Nord (cf. la guerre d'Algérie : 1954-1962). Ces guerres mènent à la chute de la IV<sup>e</sup> République et à l'arrivée du Général de Gaulle au pouvoir en 1958.

Le Traité de Rome instituant la CEE et la CEEA (Communauté européenne à l'énergie atomique, Euratom) est donc signé le 25 mars 1957 par six États : la RFA, la Belgique, la France, l'Italie, le Luxembourg et les Pays-Bas. Les objectifs définis dans le préambule visent la création d'un Marché commun reposant sur une union douanière et des politiques sectorielles communes (agriculture, transport, commerce extérieur) en s'appuyant aussi sur une Banque européenne d'investissement (BEI) créée en 1957 puis sur un Fonds social européen (FSE) créé en 1960 mais au rôle bien timide.

### Robert Schuman et Jean Monnet : des hommes dans le siècle

Né au Luxembourg de parents lorrains, Allemand jusqu'en 1918, cet avocat est entré en politique comme député de la Moselle en 1919. Catholique austère, Robert Schuman est démocrate-chrétien. Membre du gouvernement de Paul Reynaud en mars 1940, il a voté les pleins pouvoirs à Pétain, avant de quitter le gouvernement le 10 juillet 1940. Déporté en 1942, il a repris sa carrière au MRP (démocrate-chrétien) dès 1945 et a été ministre des Finances et président du Conseil avant de diriger la diplomatie française. Dans le Salon de l'Horloge du Quai d'Orsay, le 9 mai 1950 devant une centaine de journalistes, il présente le projet de CECA : « *La France accomplit le premier acte décisif de la construction européenne et y associe l'Allemagne...* ».

L'Allemagne. L'obsession française. Trois guerres, 1870, 1914, 1939. Comment faire pour que tout ne recommence pas ? Pour la France, la solution est simple : éviter toute renaissance d'un État allemand. Mais la Guerre froide en a décidé autrement. Face à la progression du communisme en Europe de l'Est, les États-Unis veulent faire de l'Allemagne de l'Ouest un avant-poste du combat contre Moscou en Europe. La RFA naît le 23 mai 1949. Dès lors, il n'y a plus pour la France d'autre solution que de lier les deux pays dans le cadre d'une Europe unie. D'où la proposition Schuman.

Cette déclaration fait l'effet d'une bombe. Le secret a été bien gardé. Un travail de commando d'hommes de l'ombre. À sa tête, Jean Monnet, qui a parcouru le monde pour sa maison de cognac, pour la Société des Nations, pour les banques américaines. Cet ami des États-Unis est obsédé par la renaissance de l'Europe. D'une Europe nouvelle qui fasse éclater le cadre des nations – trop dangereux pour la paix, trop étroit pour l'économie – et qui soit le relais des États-Unis sur le continent face à l'URSS.

*D'après J.-M. Gaillard, revue L'Histoire, n° 263, mars 2002.*

## B. Une alternance de crises et de relances

Contrairement aux représentations géopolitiques courantes, la construction est d'une part loin d'être linéaire : elle procède systématiquement par une alternance de crises et de relances politiques et institutionnelles volontaristes, parfois même qualifiée de « fuite en avant » par ses détracteurs. D'autre part, sa marche et sa construction sont issues de décisions politiques des États qui négocient entre eux des compromis interétatiques permanents plus ou moins durables : ainsi, la place financière considérable occupée dès le début par la Politique agricole commune (PAC) reflète l'acceptation par la puissante économie allemande et par Bonn de financer la modernisa-



tion agricole de la France et l'Italie, où ce secteur pèse dans les années 1950 d'un poids considérable, en échange d'un accès des produits manufacturés allemands à ces deux grands marchés.

Cette base du compromis franco-allemand demeure jusqu'à aujourd'hui.

Systématiquement, les rapides évolutions géoéconomiques des décennies 1960/2000 posent d'importants problèmes géopolitiques et la question de la nature de la construction communautaire. Ainsi, dans la décennie 1960, deux crises en résultent. En juin 1965, à l'occasion d'un Conseil des ministres consacré au financement de la PAC, l'Allemand Walter Hallstein, président de la Commission européenne, présente par surprise un projet fédéraliste qui transforme la Commission en gouvernement potentiel d'une Europe fédérale. Alors que l'Allemagne, l'Italie et les Pays-Bas demeurent très réservés, la France pratique jusqu'en janvier 1966 la politique de la « chaise vide » qui paralyse ainsi les institutions. En réaction, le « compromis du Luxembourg », qui met fin à cette crise, impose l'unanimité dans le processus de décision et permet à un État de demander le report d'un vote quand celui-ci risque de porter atteinte à ses intérêts nationaux vitaux.

Hallstein/  
Federalism

De même, les élargissements sont parfois l'objet d'âpres débats, en particulier dans le cas britannique. Etayées par un fort sentiment du déclin de sa puissance impériale depuis Suez et l'impérieuse nécessité de mieux s'ancrer aux économies et marchés continentaux, les demandes d'adhésion du Royaume-Uni se heurtent par deux fois – en janvier 1963 puis en novembre 1967 – au veto de la France gaulliste qui la considère comme encore bien trop liée aux États-Unis. La question de cet alignement géostratégique transatlantique demeure une grande question géopolitique d'actualité comme en témoigne la participation de ce pays à l'invasion de l'Irak par les États-Unis au début des années 2000.

Irak

### La conception française de la construction européenne

La conception française de l'Europe est d'abord politique. L'Europe à la française, espace de « réincarnation » de la grandeur perdue, a pour fonction de garantir et amplifier la puissance nationale qui ne peut plus s'épanouir seule, comme au temps de Richelieu, Napoléon, Clemenceau ou de Gaulle.

L'Europe « idéale » de la France est d'abord un projet de puissance.

Cette ambition va de pair avec la recherche d'un monde multipolaire où l'Europe devrait, grâce à ses initiatives diplomatiques et à sa monnaie, reprendre autant d'influence qu'autrefois.

L'Europe rêvée à Paris reste une Europe des États nationaux : le Parlement européen y est moins crucial, croit-on, que les Parlements nationaux. C'est aussi une Europe dirigée par les grands pays.

L'Europe à la française devrait disposer d'un véritable gouvernement économique, émanant des décisions du Conseil européen et équilibrant les décisions de la Banque centrale européenne.

La monnaie unique sera, du point de vue français, un instrument de puissance puisque la France aura voix au chapitre alors que jusqu'à maintenant la monnaie d'ancrage en Europe, le mark, était gérée logiquement par la Bundesbank selon des critères nationaux.

*D'après Michel Foucher, La République européenne, Belin, 2000.*

### L'Europe à l'anglaise

Comme jadis, la Grande-Bretagne cultive le dogme de l'équilibre et du libre-échange. Aucune puissance ne doit dominer le continent et celui-ci doit rester libre d'accès pour ses marchandises. Hostile à l'Europe des marchands comme à l'Europe supranationale, elle a refusé de s'associer au début du processus de la construction européenne, pariant sur son échec, puis n'a eu de cesse d'y entrer dès lors que l'entreprise semblait mieux engagée et menaçait ses positions. Elle entend y faire prévaloir sa vision : une Europe conforme à ses intérêts nationaux, solidaire de Washington, ouverte à la mondialisation libérale, c'est-à-dire une simple zone de libre-échange, sans politiques communes, une Europe des nations, méfiante à l'égard de tout fédéralisme et de toute tentation supranationale, et enfin une Europe qui lui réserve un traitement spécifique, distinct de celui des autres États.

*D'après J.-M. Gaillard, A. Rowley, Histoire du continent européen 1850-2000, Points Histoire, Seuil, 2001.*



## Une contradiction permanente : approfondissements ou élargissements ?

Si le Traité de Rome repose dès l'origine sur une double dynamique d'élargissement et d'intégration et si son application, portée par la volonté de la Commission européenne, est pragmatique, la construction communautaire est confrontée à une contradiction permanente de nature elle aussi géopolitique : comment articuler approfondissements et élargissements successifs alors que ces derniers agrègent de plus en plus des économies aux structures très différentes et des États aux conceptions et intérêts souvent divergents ?

### A. Des approfondissements guidés par des logiques de marché libérales

Fondé sur une idéologie libre-échangiste et libérale, l'objectif prioritaire est économique et financier alors qu'il faut attendre les années 1990 pour que l'Union s'affirme réellement comme un projet de construction politique intégrée tandis que l'Europe sociale, technologique ou industrielle demeure la grande absente.

La construction d'un grand marché continental est le premier objectif. Commencé en 1958 à travers la promotion d'un Marché commun, il est par la suite complété par une Union douanière en 1968. Mais si dès 1969, le sommet de La Haye propose la mise en place d'une Union économique monétaire, la CEE, chahutée par la crise monétaire de 1971 et choisit alors de privilégier une politique de relance sectorielle : modernisation de l'agriculture avec le Plan Mansholt (1972) et instauration d'une politique communautaire de la pêche, création en 1972 du Fonds social européen, nouvel instrument de politique sociale. Il faut attendre la signature de l'Acte unique de février 1986 pour lancer la construction du grand Marché unique, lui-même complété par la constitution de l'Espace économique européen (EEE) qui associe à une vaste zone de libre-échange les pays de l'AELE (Autriche, Finlande, Islande, Liechtenstein, Norvège et Suède). Cette rupture géoéconomique majeure a pour objectif la réalisation au 1<sup>er</sup> janvier 1993 d'un espace sans frontières intérieures où est assurée la libre circulation des marchandises, des personnes, des services et des capitaux. Elle est progressivement complétée par la libéralisation des marchés des services financiers (2001).

La construction d'une monnaie unique est par contre beaucoup plus tardive, lente et demeure encore aujourd'hui incomplète du fait du saut qualitatif économique et politique avec les transferts de souveraineté qu'elle suppose. Si le Système monétaire européen (SME) – qui cherche à encadrer les variations de parités entre les monnaies par la création de l'Ecu (*European Currency Unit*) et à s'affranchir progressivement du poids du dollar – est fondé en 1978, le Royaume-Uni refuse d'en faire partie. Il faut en effet attendre le Traité de Maastricht de 1993 qui fonde l'UEM (Union économique et monétaire) et prépare l'arrivée de l'Euro en 1999 qui devient la monnaie des onze États. L'Institut monétaire européen (IME) et la Banque centrale européenne sont localisés à Francfort. Ce Traité commence aussi à élargir les champs communautaires à de nouveaux domaines de souveraineté (monnaie, défense, justice) malgré des ratifications parfois obtenues de justesse (51,4 % de oui en France) et le refus danois (50,7 % contre) avant son acceptation par ce pays en mai 1993 par 56,8 % après aménagement.

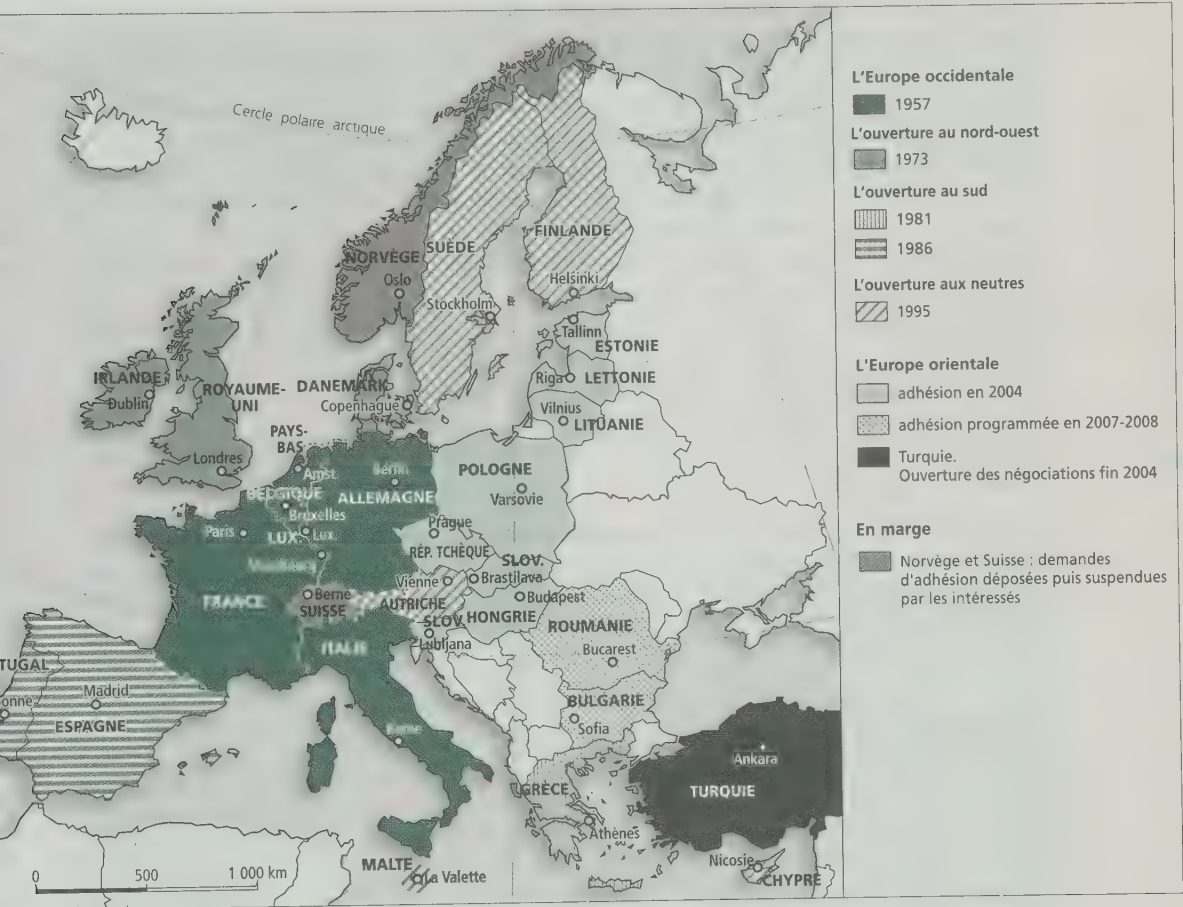
La libre circulation des personnes est elle aussi difficile à mettre en place du fait des divergences des politiques migratoires. La signature de la Convention de Schengen en juin 1985, relative à la suppression des contrôles aux frontières intérieures, n'est effective qu'en mars 1995 et ne concerne que sept États (Allemagne, Benelux, France, Espagne et Portugal) lors de son entrée en application avant d'être rejoint par l'Italie (1997). Elle est complétée par la Convention Europol dont l'objectif est de lutter conjointement contre le trafic de drogue, les filières d'immigration clandestine, et plus tard, le terrorisme puis, en 2003, par le lancement du système européen automatisé des demandeurs d'asile, Eurodac.

### B. De 6 à 15, des élargissements guidés par les dynamiques géopolitiques

Ces approfondissements s'accompagnent d'un élargissement géographique progressif du fait de l'attraction exercée sur les autres pays européens : le nombre d'États adhérents passe de 6 à 9 puis

à 10, 12 et, enfin, à 15 pays. Si chaque élargissement renforce globalement l'Union, il introduit aussi des contrastes socio-démographiques et économiques et surtout des conceptions et intérêts parfois divergents. Ceci explique la mise en place systématique de longues périodes de transition afin d'adapter et de mettre à niveau les économies, de la refonte d'une partie des politiques sectorielles, de transferts financiers parfois importants et de compromis laborieux préservant des équilibres mouvants. L'architecture politique et institutionnelle de l'Union en devient de plus en plus complexe, sa gestion quotidienne de plus en plus lourde et son projet de moins en moins lisible pour les citoyens.

Les élargissements successifs de l'Union européenne



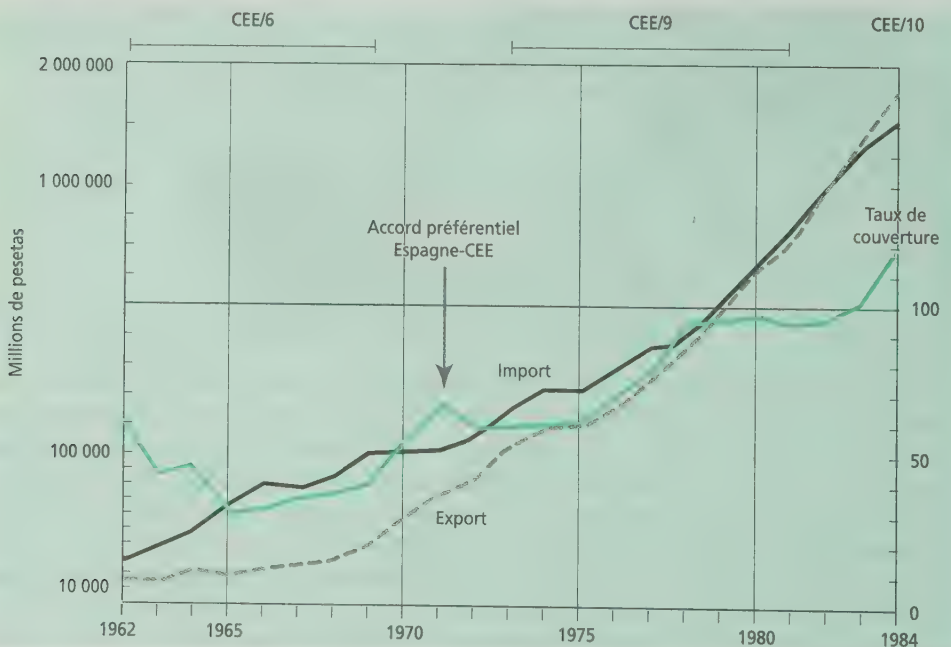
De 6 à 9, l'ouverture au nord-ouest. Le premier élargissement s'effectue vers le nord-ouest, avec l'entrée le 1<sup>er</sup> janvier 1973 du Royaume-Uni, de l'Irlande, alors un des pays les plus pauvres d'Europe, et du Danemark, mais sans la Norvège du fait de l'opposition des pêcheurs et des agriculteurs. Ce premier élargissement nécessite une série de concessions pour faciliter leur intégration comme la mise en place de financements compensatoires pour la PAC ou le maintien temporaire du *Commonwealth Sugar Agreement*, un accord préférentiel d'importation de sucre du Commonwealth par le Royaume-Uni. Plus fondamentalement, cet élargissement introduit d'importants changements. Il pose pour la première fois la question de la « cohésion » et du développement régional et se traduit par la création du FEDER (Fonds européen de développement régional) qui permet au Royaume-Uni de récupérer une partie de ses fonds au financement communautaire à travers une aide massive à ses vieilles régions industrielles en crise mais qui est aussi très bénéfique pour l'Irlande. Il contribue à limiter les ambitions de la construction européenne que les nouveaux entrants considèrent surtout comme une zone de libre-échange. Il rompt avec le principe de solidarité financière entre les États membres: Margaret Thatcher, Premier ministre ultra-libérale, se lance dès 1979 dans un processus de renégociation permanente: au-delà du slogan « *I want my money back* », qui prend pour argument le fait que le Royaume-Uni fournit



21 % du budget en face des 16 % que représente son PNB, le Royaume-Uni obtient une forte réduction de sa participation au budget européen qui fait encore débat en 2005 (le fameux chèque britannique). Enfin, dans les instances communautaires, on assiste au début de la montée de la langue anglaise – aujourd'hui largement prédominante – et à un important changement des pratiques et cultures politiques des services de la Commission (poids croissant du lobbying...).

**De 9 à 12, l'ouverture au sud.** Face aux blocages britanniques et aux difficultés économiques et politiques des années 1980, l'entrée de la Grèce en janvier 1981 puis de l'Espagne et du Portugal en janvier 1986 est alors présentée comme un des moyens de relance de la construction européenne. Elle est permise par un événement géopolitique majeur : la chute dans les années 1970 de régimes dictatoriaux (Salazar puis Caetano au Portugal, Franco en Espagne, Grèce des Colonels) incompatibles avec les idéaux démocratiques de la Communauté. Elle est facilitée par des liens anciens et multiformes : flux commerciaux (1/3 des échanges), touristiques, d'IDE ou migratoires (Allemagne, France, Benelux) symbolisés par des accords d'association économique. Leur entrée agrandit le territoire de la CEE d'un tiers et son marché augmente de près de 60 millions de consommateurs (320 millions), ce qui en fait le premier pôle commercial mondial. Enfin, ils sont des relais essentiels pour l'ouverture politico-économique vers le Moyen-Orient (Grèce) et l'Amérique latine (Espagne, Portugal). Spécialisées dans les productions agricoles méditerranéennes (fruits, légumes, vin, huile) et dans les produits technologiques moyens et bas de gamme (sidérurgie, navale, textile), ces économies vont bénéficier – comme l'ensemble des régions méditerranéennes de la CEE – d'aides importantes grâce aux Programmes intégrés méditerranéens (PIM). L'intégration communautaire va se révéler, durant vingt ans, très positive par le renforcement des échanges, l'installation de grandes firmes transnationales (cf. automobile), la rapide modernisation sectorielle (agriculture, industries), le renforcement du tourisme et l'élévation générale du niveau de vie. Finalement, l'incorporation des trois pays méditerranéens fut relativement aisée et devint le symbole d'un progrès économique, social et démocratique.

#### Un choix de l'Europe précoce : évolution du commerce entre l'Espagne et la CEE de 1962 à 1984



Source : d'après F. Arroyo, *Sintesis*, Madrid 1988 et A. Humbert, *L'Espagne*, Nathan, 1992.

**De 12 à 15, l'intégration des neutres et des Nouveaux Länder allemands.** Cet élargissement est lui aussi étroitement associé aux événements géopolitiques continentaux. La chute du mur de Berlin dans la nuit du 9 au 10 novembre 1989 et plus généralement l'effondrement du communisme en Europe orientale permettent à la fois la réunification de l'Allemagne en 1990 – qui intègre ainsi l'ancienne RDA communiste sous le nom de Nouveaux Länder et voit son statut juridique et géopolitique totalement normalisé – et le dégel stratégique des deux États neutralisés en 1945, la Finlande



et l'Autriche. Si la Suisse et la Norvège rejettent par référendum leur entrée, le 1<sup>er</sup> janvier 1995, l'Autriche, la Suède et la Finlande font passer l'Union européenne de 12 à 15 membres. Peu peuplés, riches et développés, ces États ouvrent l'Union vers le nord et l'est. La protection de l'environnement, bien plus contraignante que dans le reste de l'Europe et le transit alpin furent des questions sensibles ainsi que l'agriculture traditionnellement très largement subventionnée du fait de conditions naturelles peu favorables (agriculture montagnarde ou des hautes latitudes froides). L'entrée de pays où le système social est protecteur et les traditions démocratiques fortes est un apport positif pour l'Union, mais la méfiance de ces petits États-nation vis-à-vis de la supranationalité fournit aussi un appui aux tenants d'une Europe-marché comme le souhaitent les Britanniques.

#### Référendums sur l'adhésion à l'Union européenne

| Pays     | Date             | Votants (%) | Oui (%) | Non (%) |
|----------|------------------|-------------|---------|---------|
| Autriche | 12 juin 1994     | 82,3        | 66,6    | 33,4    |
| Finlande | 16 octobre 1994  | 74,0        | 57,0    | 43,0    |
| Suède    | 13 novembre 1994 | 83,3        | 52,3    | 46,8    |
| Norvège  | 28 novembre 1994 | 88,6        | 47,8    | 52,2    |

### C. De 15 à 25 : l'entrée en crise du système

Enfin, le passage de 15 à 25 membres est lui aussi directement associé à un événement géopolitique majeur : l'effondrement et l'éclatement de l'URSS. À peine libérés de la tutelle soviétique, les pays d'Europe centrale et orientale ou PECO (Pologne, Hongrie, République tchèque, Slovaquie, Roumanie et Bulgarie), la Slovénie et les États baltes effectuent une demande. Elle complète celles posées par des États du bassin méditerranéen déjà associés à l'Union européenne par des accords commerciaux et qui ont fait acte de candidature, dès 1987 pour la Turquie et en 1990 pour Chypre et Malte alors que la demande marocaine fut par contre rejetée.

Rompant avec les trois grands élargissements antérieurs, l'arrivée en 2005 de dix nouveaux États va en revanche susciter une crise du système politique, institutionnel et financier communautaire. Si le territoire de l'Union s'accroît de 23 % et sa population de 19 %, son PIB n'augmente que de 4,5 % du fait des considérables écarts de développement entre anciens et nouveaux membres d'Europe centrale et orientale, qui sont sans commune mesure avec ceux de 1986.

#### Comparatif entre l'UE 15 et les dix nouveaux adhérents en 2001

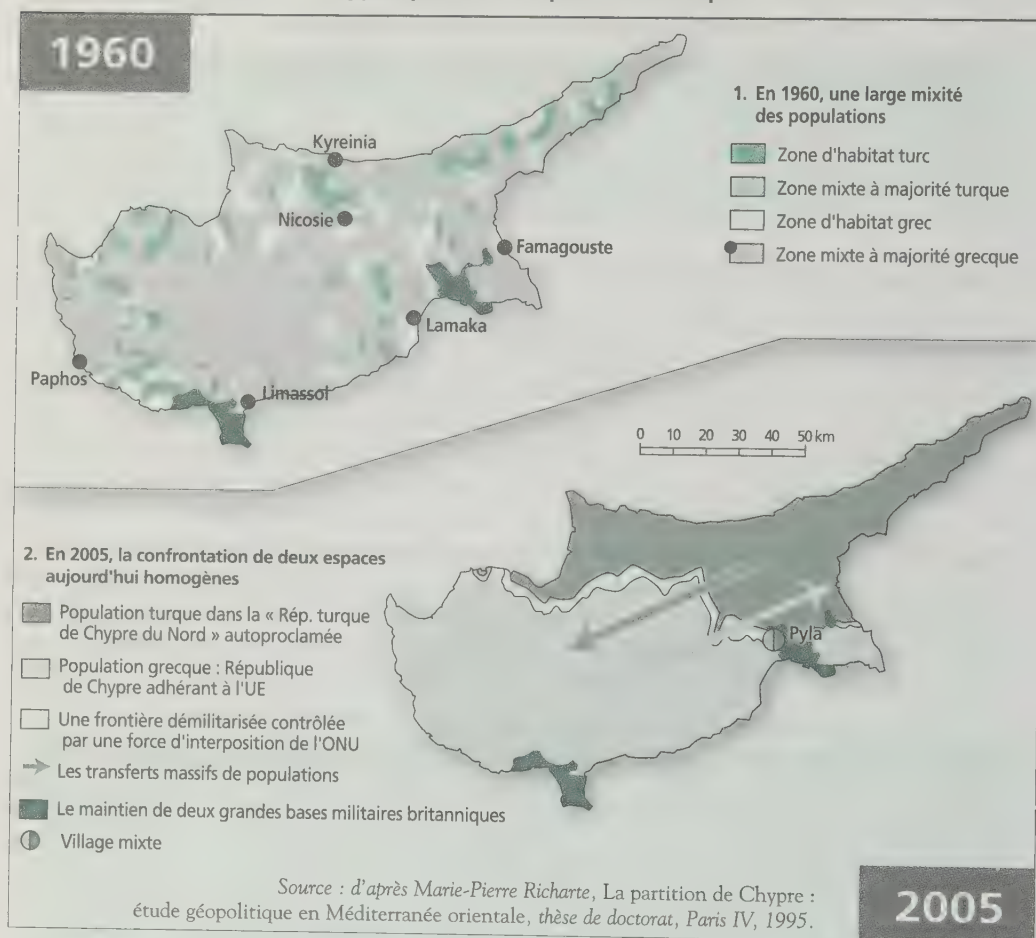
|                               | UE 15     | UE 25     | Dix Candidats | Dix/UE 15 |
|-------------------------------|-----------|-----------|---------------|-----------|
| Superficie (km <sup>2</sup> ) | 3 240 000 | 3 978 571 | 738 571       | 23 %      |
| Population (millions)         | 379,4     | 455       | 75,1          | 20 %      |
| PIB (milliards euros)         | 8 826     | 9 225     | 399           | 4,50 %    |
| PIB/habitant/euros            | 23 380    | 23 190    | 5 315         | 23 %      |
| % chômage                     | 7,6       | ?         | 13,1          | 5,5 %     |

Pour comprendre l'entrée en crise du système communautaire, il convient cependant de distinguer deux groupes d'États.

- Malte et Chypre sont deux petites îles méditerranéennes densément peuplées qui servirent de bases à la Royal Navy pour contrôler la Route des Indes et qui furent colonies respectivement de 1800 à 1964 et de 1878 à 1960. Spécialisées dans les pavillons de complaisance pour la marine marchande mondiale, dans le tourisme et les services, elles disposent d'un haut niveau de vie et leur intégration ne pose pas de gros problèmes en dehors de la question géopolitique chypriote.
- Les 10 PECO (pays d'Europe centrale et orientale) posent en revanche de nombreux problèmes géopolitiques, sociaux et économiques. Alors que les trois pays baltes (Estonie, Lettonie, Lituanie) sont des Républiques soviétiques jusqu'à l'effondrement de l'URSS et comptent de fortes minorités russes, la petite Slovénie est une république de la Fédération yougoslave jusqu'à l'éclatement sanglant de celle-ci. Si son relativement haut niveau de développement et son homogénéité ethno-culturelle lui ont évité les affres de la guerre civile, elle met directement l'UE en contact avec un espace balkanique en pleine instabilité géopolitique. Enfin, la Pologne, la Tchéquie, la Slovaquie et la Hongrie sont d'anciennes démocraties populaires en transition. Seules la Bulgarie et la Roumanie – du fait de leurs graves retards – doivent attendre l'échéance de 2007.

Cet élargissement nécessite un long travail préparatoire et le Conseil de Copenhague en 1997, sans définir pour autant les limites territoriales de l'Europe, impose une série de critères, dont les trois principaux sont : l'existence d'un État de droit, d'un pluralisme politique, de la démocratie et le respect des droits de l'homme et des minorités, la capacité d'affronter la concurrence dans le Marché unique et, enfin, la reprise de l'acquis communautaire. Les Conseils d'Essen (1994) et de Madrid (1995) vont favoriser des stratégies de « pré-adhésion » et l'utilisation du programme Phare comme principal instrument financier d'aide (21 milliards d'euros sur les années 2001-2006).

### Chypre : partition et épurée ethnique



### Chypre : un difficile problème géopolitique

L'entrée de Chypre dans l'UE confronte celle-ci à un difficile conflit géopolitique qui s'explique par la situation stratégique exceptionnelle de cette grande île de la Méditerranée orientale de 9 251 km<sup>2</sup> à quelques encablures des littoraux turcs et syriens. Dans une réflexion géopolitique, plusieurs niveaux d'échelles sont mobilisables :

À l'échelle mondiale et du bassin méditerranéen, elle permettait le contrôle de la route de Suez entre l'Europe et les Indes : conquise en 1570 par les Ottomans sur les Croisés qui s'y étaient eux-mêmes installés au XI<sup>e</sup> siècle, elle devint britannique de 1878 à 1959, date de son indépendance même si le Royaume-Uni y garde deux très grandes bases militaires à Dhekelia et Akrotiri.

À l'échelle de la Méditerranée orientale, elle est au contact des aires de civilisation grecque (80 % pop. en 1954) et turque (20 % pop.) et est un objet de rivalité géopolitique entre ces deux États-nations qui cherchent ainsi à l'instrumentaliser, tout en étant tous les deux dans l'OTAN. Lors de l'indépendance, le Royaume-Uni et les États-Unis proposèrent un statut d'État bi-communautaire (droit de veto du vice-président turc, quotas de 30 à 40 % des postes administratifs et militaires à la minorité turque...). Après

.../...

de multiples conflits intercommunautaires dans la décennie 1960 malgré la politique apaisante du président chypriote Makarios, la dictature des Colonels grecs – au pouvoir à Athènes depuis 1967 – décide d'un coup d'État à Nicosie en 1974 afin de redorer son blason par une politique ultra-nationaliste. En réaction, la puissante armée turque envahit l'île, s'empare de 37 % du territoire dont elle chasse la population grecque chypriote remplacée progressivement par des colons turcs. Alors qu'une force d'interposition de l'ONU (Unificyp) contrôle une zone démilitarisée entre les belligérants, Ankara fait proclamer dans la partie nord en 1983 une république turque de Chypre du Nord. Depuis, alors que le nord stagne, la partie grecque a connu une forte prospérité économique grâce au tourisme mais surtout – à la suite de la guerre civile libanaise qui débute en 1975 – à des activités de services (banques) et de multiples trafics plus ou moins opaques.

Le Conseil européen de Copenhague avait souhaité une réunification de l'île avant son adhésion. Mais le processus a échoué à la fois du fait de la partie turque qui refuse de signer le traité en 2003 et de la partie grecque qui rejette par plus de 75 % des voix le plan de l'ONU de création d'un État fédéral. C'est pourquoi seule la partie sud de l'île a intégré l'UE et que la question chypriote demeure un abcès de tensions entre la Grèce, l'UE et la Turquie.

Sur le plan géoéconomique, si l'élargissement renforce les échanges intracommunautaires sur un marché élargi, il accroît sensiblement l'hétérogénéité de l'UE provoquant de fortes concurrences internes dans de nombreux secteurs (déstabilisation de la PAC), des déséquilibres régionaux marqués (transferts financiers massifs des aides régionales vers l'est) et au total un possible alourdissement des charges budgétaires. Le coût de l'élargissement est ainsi évalué à 90 milliards d'euros pour la seule modernisation des transports et à une somme équivalente pour l'adaptation des normes environnementales, dont les trois quarts à la charge de l'Union. Cette nouvelle contrainte financière exceptionnelle explique que la Commission se refuse à proposer une évaluation d'ensemble du coût de l'intégration et entre en contradiction avec les attentes des nouveaux entrants du fait que les États de l'Union refusent d'accorder plus d'argent pour cet élargissement à ce qu'ils ont consacré globalement dans les années 1980 aux pays méditerranéens. La question est d'autant plus sensible politiquement que si les populations et les gouvernements des nouveaux entrants fondent de grandes attentes, les élections référendaires témoignent aussi de grandes inquiétudes : dans seulement deux petits États (Lituanie, Slovaquie) la majorité du corps électoral approuve l'adhésion, pour les autres nous sommes loin d'un enthousiasme massif.

#### Les résultats des élections référendaires des PECO pour l'adhésion à l'Union européenne

| État      | % de participation | % de oui | % de oui/corps électoral |
|-----------|--------------------|----------|--------------------------|
| Lituanie  | 63,4               | 91,1     | 57,7                     |
| Slovaquie | 60,3               | 89,61    | 54                       |
| Malte     | 91                 | 53,6     | 48,8                     |
| Pologne   | 52,2               | 92,5     | 48,3                     |
| Tchéquie  | 59,6               | 78       | 46,5                     |
| Hongrie   | 55,21              | 77,33    | 42,7                     |
|           | 45,6               | 83,8     | 38,2                     |

Enfin, cet élargissement entraîne un déplacement du centre de gravité de l'Union européenne vers l'est et le nord-est, et marque l'émergence ou la résurgence de nouveaux ensembles régionaux : renforcement des relations entre les pays riverains de la Baltique – qui, en dehors des espaces de Kaliningrad et de Saint-Petersbourg, appartiennent à l'UE – relance du rôle de l'Allemagne, de l'Autriche et de la Pologne en Europe centrale, mais aussi intégration vers le sud d'îles méditerranéennes proches de l'Afrique et de l'Asie comme Malte et Chypre. Mais surtout, le passage de 15 à 25 membres en 2005 et à 27 en 2007 menace de paralysie un système politique et institutionnel qui a très peu évolué depuis sa création par six pays en 1958.



### III. Un système à la recherche de sa cohérence

Les négociations à l'origine de la création de la CEE ont en effet été fort longues en raison de la diversité et de la complexité des problèmes à régler et des divergences de point de vue entre les différents États. Cette diversité et cette complexité se retrouvent à la fois dans l'architecture générale des institutions européennes – un mécano complexe et peu lisible – et dans les modalités du fonctionnement politique.

#### Une profonde crise politique, identitaire et financière

##### A. La désaffection des citoyens

Paradoxalement, alors que l'on constate une certaine désaffection des citoyens (rejet, méfiance, abstention aux élections du Parlement européen supérieure à 50 %...) et la montée d'un euro-pessimisme ou d'un euroscepticisme, l'Union joue un rôle croissant dans leur vie quotidienne. La Commission de Bruxelles et les gouvernements nationaux ont en effet progressivement élaboré un énorme corpus réglementaire représentant plus de 80 000 pages de documents. Sa transposition, par exemple, en France représente plus de la moitié du travail de l'Assemblée nationale. Si le budget communautaire (1,27 % PIB communautaire) et les pouvoirs réels de la Commission demeurent en théorie limités, l'Union est devenue un acteur essentiel à travers par exemple la PAC, les Fonds structurels et les politiques régionales ou les accords de Schengen. Elle se dote pour cela de nombreuses agences spécialisées (formation, office vétérinaire et alimentaire, environnement, Europol, évaluation des médicaments...). Ce processus s'explique par trois phénomènes majeurs.

Premièrement, la construction et le fonctionnement de l'Union ont, d'une part, jusqu'ici été largement pilotés par le haut dans une logique technocratique sans réels débats et concertations alimen-

Les avis favorables, par pays dans l'Europe des 15, sur l'adhésion à l'Union européenne  
(en % du nombre de personnes interrogées)



Source : Étude Eurobaromètre 2002 pour l'UE.

tant ainsi un profond déficit démocratique. Ce processus de déconnexion entre élites et citoyens débouche sur une crise de légitimité des institutions et de la construction européenne elle-même au cours des années 1990. Comme le souligne le Sommet européen de Laeken en décembre 2001 : « Il faut rapprocher la construction européenne de ses habitants ». D'autre part, malgré une lente évolution vers plus de supranationalité et l'autonomie croissante des institutions bruxelloises, les États demeurent la clé de voûte du système politique et institutionnel dans le cadre de négociations intergouvernementales et de compromis interétatiques de toute nature, institutionnels (nombre de commissaires, de parlementaires...), économiques ou financiers dont les citoyens ont bien du mal à comprendre les logiques réelles. Enfin, le passage à l'euro a donné à la Commission et à la Banque centrale européenne (BCE), indépendante des autorités politiques, des pouvoirs très importants sans que soit réglée la question du contrôle démocratique de ces institutions. Il pose le problème de l'extension des compétences de l'UE, notamment en matière économique.

Deuxièmement, l'orientation libérale de la politique européenne – fixée par les Conseils – alimente de plus en plus d'importants débats. Les critères monétaristes du Pacte de stabilité budgétaire de l'euro, qui limitent par exemple les déficits publics, sont de plus en plus critiqués car ils conditionnent les budgets, les dépenses publiques (éducation, santé, équipements...) et les politiques économiques des États. Tout comme la stratégie anti-inflationniste de la Banque centrale européenne qui maintient des taux d'intérêts élevés ou l'absence de politique industrielle et scientifique, le retard des politiques environnementales ou de sécurité maritime. De même, au nom de la libre concurrence et des lois du marché, la traditionnelle intervention régulatrice des États nationaux est systématiquement remise en cause. La privatisation des entreprises publiques porte sur 421 milliards de dollars entre 1990 et 2000. Malgré les résultats catastrophiques du Royaume-Uni, qui renationalise de fait son secteur ferroviaire, ou du secteur des télécommunications, la libéralisation des transports et de l'énergie s'accélère (SNCF, EDF, GDF en France).

Troisièmement enfin, l'UE s'avère incapable de discuter en profondeur de son avenir, en particulier de quel projet commun elle souhaite se doter pour une organisation de plus en plus composite. Face à cette perte de sens, seule la définition claire d'un grand projet géopolitique intégrateur, plus social et démocratique, et clairement identifiable justifierait tous les sacrifices de souveraineté auxquels les Européens ont consenti, bon gré mal gré, depuis cinquante ans.

## B. Une crise identitaire : élargir, mais jusqu'où ?

À cette première crise s'en ajoute une seconde. Alors que l'intégration des 15 nouveaux membres est à peine entamée et pose de redoutables problèmes (dumping fiscal ou social, débats sur les délocalisations d'entreprises...), la question de l'élargissement à d'autres pays européens (d'abord la Croatie, bosniaque, macédonienne, ukrainienne), et surtout à la Turquie, relance le débat sur les limites de l'Union et la nature de son identité.

En effet, l'Union européenne va devoir redéfinir ses relations avec ses nouveaux voisins en particulier les pays d'Europe orientale (Ukraine, Moldavie, Biélorussie et Russie), ainsi que les pays issus de l'éclatement de la Yougoslavie et les pays riverains de la Méditerranée orientale. Dans ce nouveau contexte, chaque nouveau pays membre cherche à faire prévaloir ses propres priorités : les pays Baltes veulent ainsi favoriser la dimension nordique et les relations avec la Russie ; la Slovaquie, la Slovaquie et la Hongrie insistent sur la coopération et l'ouverture vers les Balkans alors que la Pologne – qui cherche à s'affirmer comme puissance régionale – milite activement pour l'adhésion de l'Ukraine depuis la « Révolution orange » de 2005 à Kiev.

Mais c'est bien sûr depuis 2004 la question de l'adhésion de la Turquie qui focalise toutes les tensions. Si les relations géoéconomiques entre la Communauté et la Turquie sont anciennes avec un accord d'association dès 1963 et des flux migratoires importants vers l'Allemagne, les Pays-Bas ou la France, la première candidature déposée en 1987 connut deux refus en 1989 au nom de Droits de l'Homme non respectés et en 1997 du fait de l'occupation du Nord de Chypre depuis 1974. Cependant, Le Conseil européen d'Helsinki de décembre 1999 considère la Turquie comme un « pays candidat ayant vocation à rejoindre l'Union européenne ». Pour montrer sa bonne volonté, la Turquie s'est engagée dans la voie de réformes : réforme du code pénal, amélioration du statut de la femme, suppression de la peine de mort pour les femmes adultères... Malgré des

Opinions croissantes au sein des opinions publiques et chez des dirigeants politiques d'horizons très divers, le sommet de Bruxelles de décembre 2004 accepte l'ouverture de négociations le 3 octobre 2005. C'est le début d'une longue procédure en opposition avec la majorité de l'opinion publique, ce qui explique que Gerhard Schröder et Jacques Chirac ont annoncé la tenue d'un référendum en cas de conclusion positive des négociations.

### L'adhésion de la Turquie : le pour et le contre

L'éventuelle adhésion de la Turquie à l'UE fait l'objet de vives controverses entre les États membres et au sein de ceux-ci. À l'échelle des États, les pays favorables à l'adhésion mettent en avant l'importance d'un marché et l'ouverture à l'islam (Royaume-Uni, Danemark, Espagne) ainsi que le fort contingent d'immigrés turcs sur leur territoire (Allemagne, Luxembourg, Pays-Bas). Ceux qui sont réticents insistent sur les Droits de l'Homme, les différences culturelles (Autriche, Pologne) ou le non-respect des règles internationales à propos de Chypre (Grèce). À l'échelle des pays, les clivages sont également sensibles. En France, où l'opinion publique est majoritairement hostile à cette adhésion, les positions transcendent les clivages politiques traditionnels, avec des opposants ou des hésitants à droite (Jacques Barrot, François Bayrou, Philippe de Villiers) comme à gauche (Robert Badinter, Laurent Fabius, Daniel Cohn-Bendit) et des partisans de gauche (Noël Mamère) comme de droite (Jacques Chirac). L'argumentaire est tout aussi étayé et explique à la fois la vivacité du débat et l'enjeu qui est tout simplement celui de la nature de la construction européenne.

**Les partisans de l'adhésion** font valoir les avantages d'une Europe ouverte et « sans frontières » : l'Europe géographique serait une limite peu pertinente ; l'adhésion doit permettre de solutionner les questions chypriote ou kurde et la reconnaissance du génocide arménien ; risques de voir en Turquie se développer un anti-occidentalisme et un islam radical, volonté d'éviter un « choc de civilisations » et d'établir un pont entre Europe et Asie ; des progrès sensibles au niveau des Droits de l'Homme ; constitution d'un marché et d'un réservoir de population pour une Europe à la démographie déclinante.

**Les opposants** insistent sur les déséquilibres et le changement de nature de l'Europe. La Turquie n'est pas un pays européen, ni par sa géographie (seulement 3 % de son territoire sont en Europe), ni historiquement (conquêtes ottomanes), ni culturellement (98 % de la population est musulmane). Peut-on alors prendre le risque d'accroître l'importance numérique des minorités musulmanes et d'aggraver les tensions et les refus qui traversent déjà les sociétés occidentales ? La Turquie n'est pas laïque, l'État exerce un contrôle sur la religion dominante, et elle fait partie de l'Organisation internationale des États islamiques, sans équivalent en Europe. La Turquie est l'ancien colonisateur du monde arabe et ne peut servir de pont entre le Moyen-Orient et l'Europe. La taille de la Turquie – elle sera le pays le plus peuplé avant 2020 – et sa pauvreté relative rendent l'intégration très coûteuse, avec un risque de domination sur les institutions.

Mais quels que soient les arguments des uns et des autres, le processus d'adhésion de la Turquie, favorisé par la puissance américaine, semble induire de fait le développement d'une Europe, zone de libre échange, au détriment d'une construction politique et identitaire forte.

### Le poids relatif de la Turquie : un fort déséquilibre

|                                    | Turquie | Dix nouveaux États membres |
|------------------------------------|---------|----------------------------|
| Population (en millions)           | 70,7    | 74,0                       |
| PIB (% de l'UE)                    | 2,2     | 4,5                        |
| PIB/habitant (% de l'UE)           | 27,1    | 53,1                       |
| % de la population active agricole | 32,8    | 13                         |

Source : Données Eurostat 2003.

| Population en millions | Allemagne | France | Italie | Turquie |
|------------------------|-----------|--------|--------|---------|
| 2005                   | 82,5      | 60,7   | 57,2   | 72,9    |
| 2020                   | 82,5      | 63,6   | 54,2   | 85,7    |
| 2050                   | 79        | 64,2   | 44,9   | 97,8    |

Sources : Ined-ONU.



Il est vrai que le statut « européen » de la Turquie est une question géopolitique de très grande importance et très débattue. Au-delà des aspects polémiques, il faut bien comprendre que la Turquie se trouve en position nodale face à trois systèmes géopolitiques de grande étendue avec lesquels elle entretient des rapports millénaires plus ou moins conflictuels ou coopératifs selon les périodes historiques. Au nord-ouest, elle s'articule aux Balkans, à l'Europe danubienne et à la Mer Noire bordée au nord par des États européens (Roumanie, Ukraine, Russie). Au nord-est, elle s'articule à l'Asie centrale et à la Caspienne où s'étend un vaste système de langue et culture turcophone dans lequel elle se réinsère activement depuis la chute de l'URSS. Enfin, au sud-est, elle s'articule avec le monde arabe (cf. les conflits d'hydro-géopolitiques avec la Syrie et l'Irak sur le partage des eaux du Tigre et de l'Euphrate), kurde (problème du Kurdistan) et perse/iranien. Dans ce contexte, il est clair que l'intérêt pour la Turquie d'une adhésion à l'Union européenne est incontestable. Couplée au soutien stratégique américain, qui l'utilise depuis la Guerre froide comme base d'intervention et d'appui logistique, elle lui permettrait de s'affirmer comme une grande puissance régionale. Mais pour l'UE, l'intérêt est loin d'être évident, d'où de profonds débats.

### C. L'échec de la Constitution européenne de 2005

C'est dans ce contexte que l'idée d'une version unique et simplifiée des différents traités prenant la forme d'une Constitution se retrouve dans le « projet de Traité instituant une Constitution pour l'Europe » issu des travaux menés par une « Convention pour l'avenir de l'Europe », présidée par l'ancien président français Valéry Giscard d'Estaing, qui accouche au final d'un texte complexe et confus. Accepté par des chefs d'État en 2004, il est ensuite soumis à ratification. Si la majorité des pays choisissent la voie parlementaire pour des raisons politiques (éviter tout débat et sanction ou rejet éventuel) ou institutionnelles, ce projet de Constitution est rejeté par les électeurs de France et des Pays-Bas consultés par référendum après d'âpres débats. Si les échecs référendaires sont nombreux dans l'histoire communautaire (Norvège: 1972, Danemark: 1992, Norvège: 1994, Danemark: 2000, Suède: 2003), le choc politique est cependant tel que le Conseil européen reporte à au moins 2009 toute relance des réformes de structures.

Le débat sur la Constitution a en fait montré la très grande diversité des conceptions de l'Union. Au-delà de leurs divergences (quelle communauté de droit, modèle fédéral ou confédéral...), partisans et adversaires soulignent l'urgence de réfléchir à la finalité politique de l'Union, de clarifier les relations entre les pays membres et les institutions communautaires, de rendre plus lisible l'identité européenne pour les citoyens et de redonner de la vigueur aux valeurs défendues par l'Union au travers d'une charte des droits fondamentaux. Mais entre les partisans d'un statu quo institutionnel (Pays scandinaves, Royaume-Uni) et ceux qui souhaitent une Europe politique plus forte et intégrée (Allemagne, France, Espagne), le débat reste non tranché du fait de divergences de fond. À côté des choix politiques et institutionnels, les choix et orientations économiques et sociaux mis en œuvre depuis trente ans sont aussi l'objet de débats cruciaux entre les tenants de la mise en place d'un véritable modèle européen et ceux qui sont plus favorables à une Europe moins réglementée et plus libérale.

### D. Une nouvelle crise financière : le budget, objet de conflits géopolitiques

Enfin, cette crise identitaire et politique se conjugue à une nouvelle crise financière. Si la construction de l'Union a toujours laissé une large place aux grands marchandages financiers – Jacques Delors, président de la Commission de 1985 à 1995, mit en place en 1993 des budgets septennaux afin de sortir l'Union de ses batailles budgétaires annuelles permanentes –, les enjeux actuels sont tels que c'est le fonctionnement même des grandes politiques communautaires qui sont en jeu.

#### • Un premier objet de conflits géopolitiques : importance du budget et partage de la charge

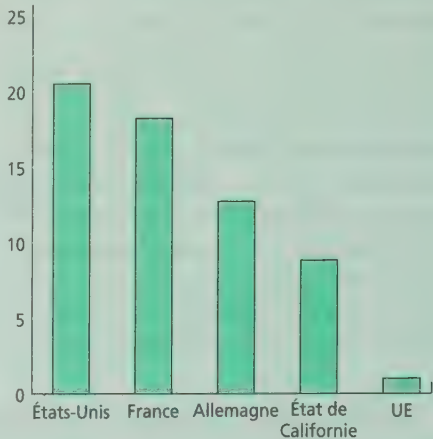
Pour comprendre comment le budget peut être un objet de conflit géopolitique entre la Commission et les États membres et entre États membres, il convient d'abord de rappeler plusieurs faits essentiels autour de deux clés d'analyse : un budget de quelle ampleur ? Comment répartir le fardeau entre États ?

– L'Union ne dispose que d'un budget très modeste sans commune mesure avec celui des États nationaux puisqu'en 1993 les États décidèrent de le plafonner à un maximum de 1,24 % du PNB communautaire. Ce plafond maximal n'est lui-même jamais atteint du fait de la résistance des États : en 2005, le budget annuel n'arrive qu'à 1 % du PNB, soit 106 milliards d'euros, ce qui représente à peine plus du tiers du budget annuel de la France et un potentiel d'action directe annuelle d'environ 230 euros/habitant.

– L'Union ne dispose en propre d'aucun revenu fiscal : il n'y a pas à proprement parlé d'« argent de Bruxelles » mais des versements de contributions par les États membres définies par leur richesse économique (% PNB). Si la question de la création d'un véritable impôt communautaire a souvent été débattue, il n'a jamais vu le jour d'autant que la Commission ne dispose d'aucun moyen de le prélever et devrait de toute manière passer par les services fiscaux nationaux. Enfin, l'UE n'intervient généralement que de manière complémentaire à d'autres sources de financements, nationales celles-là. Les recettes sont de cinq ordres : face au recul structurel des droits de douanes portant sur les marchandises entrant dans l'UE (2005 : 11,8 %) et de la Taxe à la valeur ajoutée (TVA, 15,5 %), on assiste à l'augmentation des contributions directes des États membres, en général proportionnelles à leur PNB, qui jouent un rôle déterminant (73,4 %).

– Du fait du poids très différent des économies et des choix politiques réalisés (cf. « chèque britannique »...), les contributions des États au budget communautaire sont très différenciées en volume : 77 % viennent des cinq grands États. L'Allemagne finance ainsi à elle seule 23 % du budget communautaire, devant la France (17,2 %), le Royaume-Uni et l'Italie (14,2 %) puis l'Espagne (8,2 %). Alors que les contributions allemandes et françaises doivent fortement augmenter dans les prochaines années (cf. France : + 3,4 milliards d'euros, + 20,5 % entre 2005 et 2013), alors que leurs écono-

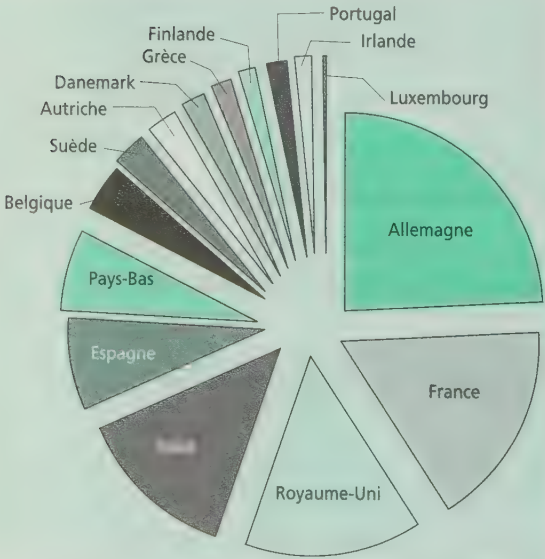
L'Union européenne : un nain budgétaire  
(budget en % du PIB en 2005)



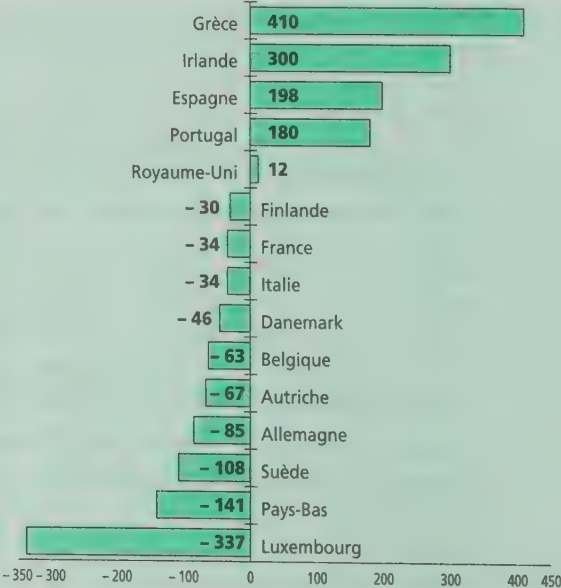
Source : Les Échos, 30 avril 2005.

À qui profite financièrement l'UE à 15 en 2002

Pourcentage de participation État  
au budget communautaire



Bénéficiaires/contributeurs/euros/habitant



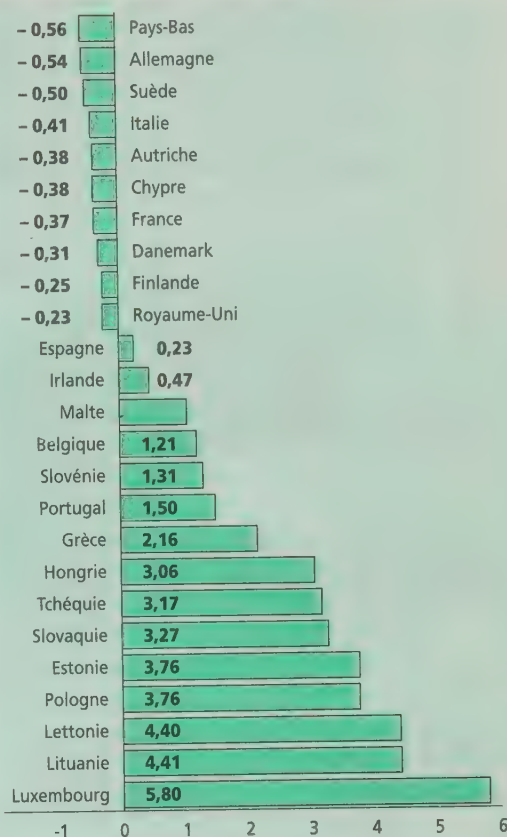
Source : Commission européenne, 2006

mies stagnent et que les contraintes du Pacte de stabilité sont fortes, on comprend qu'ils freinent la hausse des budgets communautaires.

– On doit aussi distinguer le « solde net », un concept inventé par les Britanniques pour justifier leur ristourne, qui est fondé sur la différence entre ce qu'un État verse et ce qu'il reçoit en retour des politiques européennes sectorielles. Les principaux contributeurs nets sont les Pays-Bas, l'Allemagne et la Suède. Les principaux bénéficiaires sont dans l'UE 15 le Portugal, la Grèce, l'Espagne et l'Irlande. Mais avec l'élargissement à l'est et le passage de l'UE 15 à l'UE 27, ces États vont perdre une large partie des transferts communautaires au profit des nouveaux entrants.

– La crise actuelle repose sur le fait que six États (Allemagne, France, Royaume-Uni, Pays-Bas, Autriche et Suède) ont refusé au Sommet de Berlin de 1999, puis à nouveau en 2003, de porter les dépenses à 1,21 % comme le demandait la Commission pour dégager une enveloppe de 1 000 milliards d'euros sur les sept prochaines années afin de financer l'élargissement de 15 à 27. Un compromis a donc été trouvé sur 1,06 % du PIB, soit 870 milliards d'euros sur sept ans. Si les dépenses augmentent mécaniquement du fait de la hausse du PIB, on est donc bien loin des besoins réels des PECO. Certains d'entre eux, qui obtenaient de bons résultats économiques, ont d'ailleurs aussi obtenu de ne pas devenir contributeurs nets au budget de l'UE les premières années et reçoivent ainsi une compensation de 1,305 milliard d'euros.

**Solde budgétaire par État**  
(moyenne 2008/2013, en % RNB)



Source : Commission européenne, 2006.

### • Un deuxième objet de conflit géopolitique : les orientations budgétaires

Une fois définis le budget et le partage de son financement, se pose un nouvel objet de conflit géopolitique : quelles orientations adopter et à quels secteurs affecter les dépenses communautaires et pour quels objectifs politiques, économiques et sociaux ? Au-delà des dépenses de fonctionnement des grandes institutions (Commission, Conseils, Parlement, cours de justice, CES...), les dépenses opérationnelles liées aux politiques communautaires sont regroupées sous le contrôle de la Commission. Pour des raisons historiques, la Politique agricole commune, puis, à partir des années 1975-1989, les actions structurelles de la politique régionale sont devenues – avec 79 % des crédits – les deux principaux postes de dépenses puisqu'ils représentent respectivement 42,6 % et 36,4 % des dépenses communautaires, au détriment des autres grandes politiques sectorielles (recherche et innovation, transport, politique étrangère...). Si les pays périphériques étaient, dans l'UE 15, les principaux bénéficiaires des aides régionales, la France était un des principaux bénéficiaires de la

**Le budget 2005 : affectations sectorielles des engagements (milliards d'euros et %)**

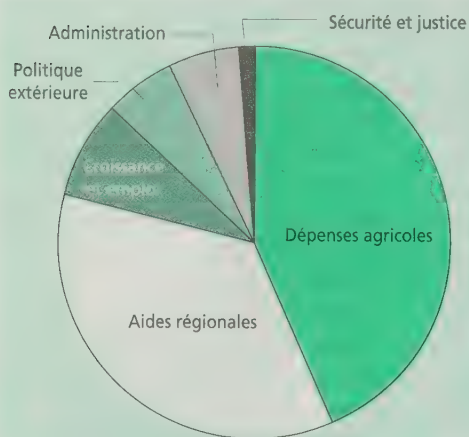
|                                               | Milliards d'euros | % budget |
|-----------------------------------------------|-------------------|----------|
| Dépenses agricoles                            | 49,68             | 42,62 %  |
| Aides régionales                              | 42,42             | 36,40 %  |
| Politiques internes                           | 9,05              | 7,77 %   |
| Actions extérieures                           | 5,22              | 4,48 %   |
| Dépenses administratives des institutions     | 6,35              | 5,45 %   |
| Réserves (garanties, aides d'urgence)         | 0,45              | 0,38 %   |
| Pré-adhésion                                  | 2,08              | 1,79 %   |
| Compensations pour les nouveaux États membres | 1,3               | 1,12 %   |

Source : Commission européenne, 2006.



PAC dont les crédits en retour expliquent qu'elle est un faible contributeur net au budget de l'Union : en 2003, elle verse 15,154 milliards d'euros mais en récupère 13,429 milliards, soit 86,6 %. L'établissement de la programmation budgétaire 2007-2013 qui dégage un budget septennal de 870 milliards d'euros a été l'objet d'une très âpre bataille politique entre les États. La France a obtenu la garantie du maintien des dépenses agricoles à leur niveau de 2006 jusqu'en 2013 – 295 milliards d'euros sur 7 ans – grâce, en particulier, au soutien allemand. De même, les aides régionales sont maintenues sous la pression des pays périphériques de l'UE 15 et des PECO et représen-

### Le budget 2007/2013 : une grande stabilité d'orientation (% budget)



Source : Commission européenne, 2006.

tent 310 milliards d'euros, dont 162 milliards (52,2 %) iront aux dix nouveaux entrants.

Ces choix sont très discutables politiquement – comme le soulignait le britannique Tony Blair en inaugurant sa présidence à l'été 2005 – puisqu'ils opèrent pour l'essentiel au détriment d'activités d'avenir comme la recherche et l'innovation, la formation et la qualification de la main-d'œuvre ou le développement des infrastructures. Mais ils sont très cohérents avec les modalités de la construction politique et institutionnelle de l'Union depuis 1958 et avec une certaine conception géopolitique des logiques communautaires actuelles. Là encore, l'incapacité à trancher la contradiction essentielle entre intégration et élargissement s'avère centrale à la bonne compréhension des débats actuels.

## Un système institutionnel et politique en débat

### A. Des institutions spécifiques à l'échelle mondiale

Les institutions mises en place par la CEE puis l'UE présentent des particularités par rapport aux nombreuses constructions économiques et politiques régionales qui se sont multipliées dans le monde depuis les années 1950. La plupart de ces constructions n'ont pas de structures institutionnelles particulières et nouvelles au contraire de l'Union. Du fait de son histoire, la construction institutionnelle communautaire – dans laquelle les États consentent des délégations de souveraineté – présente cependant plusieurs spécificités très différentes des institutions nationales qui alimentent de nombreux débats liés à des représentations géopolitiques divergentes.

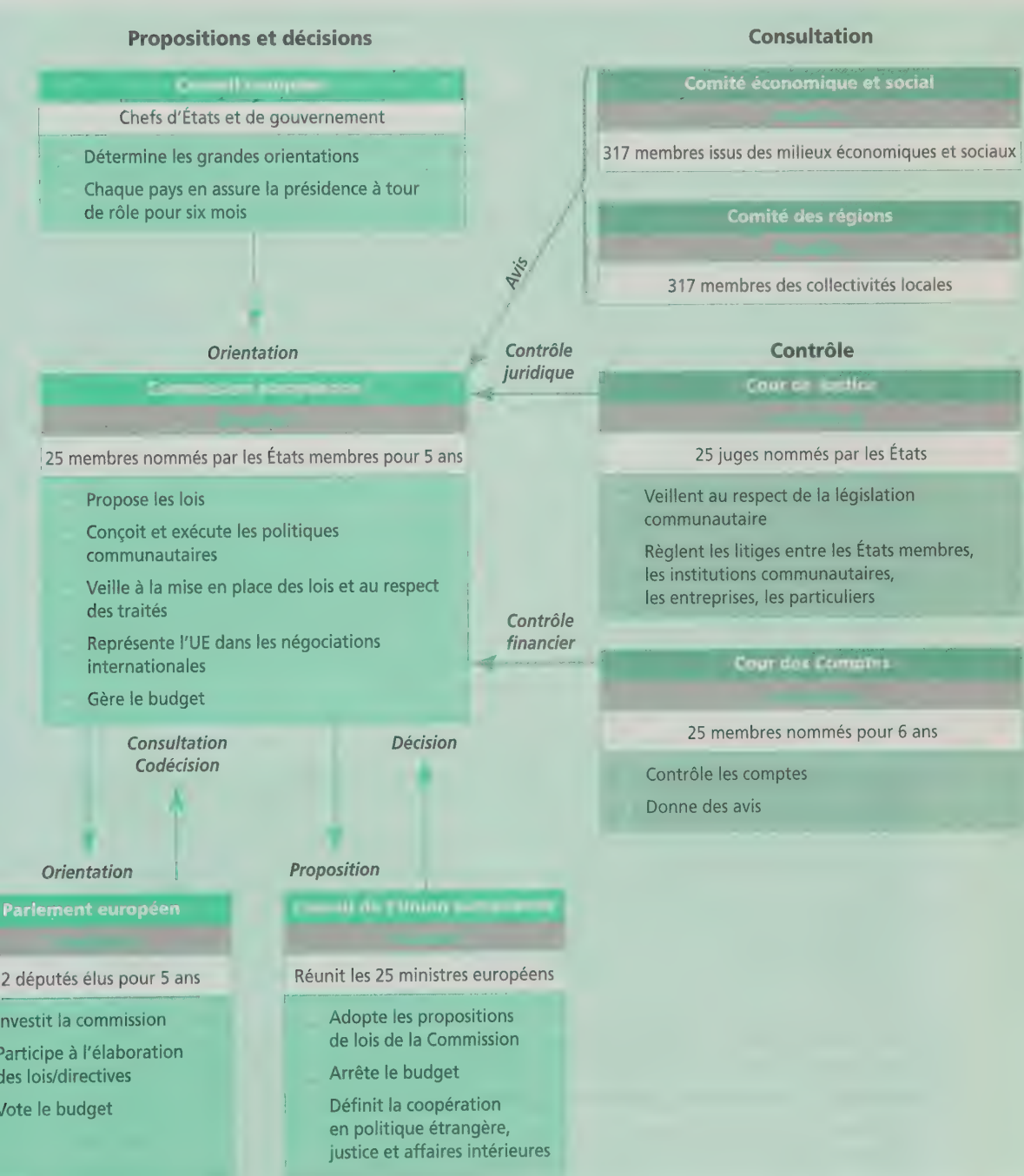
– Premièrement, il convient de souligner que, l'approche économique ayant toujours été privilégiée, les différents traités de Rome (1957), de Maastricht (1992), d'Amsterdam (1997) et de Nice (2000) n'ont pas cherché à définir la nature politique de la Communauté puis de l'Union mais à favoriser l'intégration économique, « une union sans cesse plus étroite » et une coopération renforcée entre les États.

– Deuxièmement, un vaste débat porte sur la nature même de cette construction politique, juridique et institutionnelle. Pour ses détracteurs, ce système – construit « par le haut » et par les gouvernements dans un cadre interétatique – passe pour être peu démocratique en particulier du fait que la répartition des pouvoirs entre les institutions européennes ne repose pas sur le principe de séparation des pouvoirs (exécutif, législatif, judiciaire) qui fonde les États de droit démocratiques traditionnels. Pour ses partisans à l'inverse, l'Union n'est pas un État – mais une institution internationale – et comme telle ne peut connaître des formes juridiques et constitutionnelles qui ne sont dans le monde que le fait d'États.

La répartition des compétences entre ces institutions est fondamentale et si l'équilibre entre ces organes a varié dans le temps il est encore bien loin d'être totalement fixé. En particulier, la prise de décision relève des instances intergouvernementales, des conseils ministériels, des chefs de

gouvernements ou d'États. La préparation et l'exécution relève de la Commission mais aussi des gouvernements des États membres qui doivent transposer les décisions européennes dans leur propre législation et les mettre en œuvre sur leur sol. De plus le Parlement, dont le rôle est réduit jusqu'en 1979, monte en puissance dans le domaine législatif, budgétaire et dans les modalités de contrôle de la Commission. Bien sûr, ce sont les États qui délèguent au niveau communautaire l'exercice de certaines de leurs compétences, mais depuis cinquante ans les aspects supranationaux se renforcent sous l'impact de la mise en place de politiques communes et d'intégration, en dépit des cultures, des traditions historiques, des intérêts des États qui sont autant de freins à cette évolution.

## Les institutions européennes



B. La représentation des États : les Conseils des chefs d'États et des ministres

Les instances intergouvernementales sont les instances de décision de l'Union. Si durant longtemps les décisions furent prises à l'unanimité, depuis l'Acte unique, un vote à la majorité qualifiée a été mis en place dans certains domaines.

**Le Conseil européen des chefs d'États.** Créé en 1974 et héritier des sommets européens, il réunit plusieurs fois par an l'ensemble des chefs d'État et de gouvernement et le président de la Commission européenne. Sa présidence d'une durée de six mois est tournante, chaque État l'exerçant successivement. Cette modalité peut freiner la continuité du travail car chaque chef d'État apporte son style, ses préoccupations et ses objectifs politiques. Ainsi, la présidence britannique de la fin 2005 doit faire face aux échecs des référendums français et néerlandais sur le projet de Constitution et sa force d'innovation semble réduite. La présidence semestrielle du Conseil doit préparer réunions et propositions en liaison étroite avec la présidence de la Commission. Définissant par consensus les grandes orientations de la construction européenne, le Conseil européen joue un rôle majeur d'impulsion, d'arbitrage et de compromis puisque c'est là que se prennent les décisions essentielles : négociation et signature des traités (Maastricht, Amsterdam, Nice), grandes réformes (PAC, élargissement...)... Le Conseil est le véritable lieu du choix politique dont les décisions sont ensuite concrètement mise en œuvre par le Conseil des ministres et la Commission.

**Le Conseil de l'Union.** En effet, les représentants des gouvernements forment le Conseil des ministres, appelé Conseil de l'Union depuis 1992, chaque ministre étant habilité à engager son gouvernement. Sa composition varie suivant l'ordre du jour (conseil de l'agriculture, des finances ou « Ecofin »...). Sous l'impulsion d'une intégration plus forte, le nombre de sessions très variable est en augmentation constante (x 2 depuis 1979) : ainsi les ministres des finances se retrouvent chaque semaine depuis la création de l'euro. Pour assurer une continuité, ils sont assistés du Coreper (Comité des représentants permanents) composé des hauts fonctionnaires nationaux en contact permanent avec leurs propres ministères, les autres institutions européennes et les différents comités spécialisés.

Le Conseil concentre à la fois une partie du pouvoir exécutif, en réalisant des choix politiques, et du pouvoir législatif, en adoptant les actes communautaires sous forme de directives, de règlements et de décisions dans tous les domaines à l'exception de la concurrence sur la base des propositions de la Commission. Le Conseil prend ses décisions selon trois modalités différentes : majorité simple, unanimité ou majorité qualifiée. C'est ici que se pose alors une question géopolitique essentielle : jusqu'où un État est-il prêt au compromis dans les décisions politiques qui s'appliquent à lui ? Dans un nombre croissant de domaines, les décisions se prennent à la majorité qualifiée qui a été étendue à de nombreux domaines par les traités de Maastricht et de Nice afin d'éviter les risques de blocage liés au nombre d'États membres.

Nature des prises de décision dans le Conseil européen

| Unanimité                                                                                                                                                                                                                                          | Majorité qualifiée                                                                                                                                                                                                            |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Politique étrangère et de sécurité commune (PESC), coopération judiciaire et affaires intérieures, révision des traités, nouvelles adhésions, nouvelles ressources budgétaires, fiscalité, aides régionales, recherche, culture, services sociaux. | Marché intérieur, politiques économiques et monétaires, politiques sociales (éducation, santé, environnement), visas, immigration clandestine, coopération judiciaire et policière, représentation sociale dans l'entreprise. |

Loin d'être une simple question institutionnelle, le choix de vote à la majorité qualifiée ou à l'unanimité est une question géopolitique essentielle. Ainsi, en matière sociale ou fiscale, toute avancée dans la construction d'une Europe sociale ou dans la lutte contre les paradis fiscaux intracommunautaires s'est systématiquement heurtée aux véto britanniques ou luxembourgeois.

**Représentativité et fonctionnements.** Mais se pose alors une autre question géopolitique essentielle : comment assurer un équilibre minima dans la représentativité alors que l'Union à 15 agglomère des États de poids très différents : six États regroupent 75 % de la surface communau-



taire, les quatre économies les plus puissantes (Allemagne, France, Royaume-Uni et Italie) pèsent 72 % de PIB et, enfin, cinq États regroupent 80 % de la population totale : alors que les Luxembourgeois sont 438 000, peuvent-ils imposer leurs vues à 82 millions d'Allemands ? Pour y remédier a été mise en place une procédure de vote à la majorité reposant sur une pondération des voix cependant complexe : au Conseil en 2005, lors du cumul des votes, le ministre allemand pèse 29 voix et le Luxembourg 4. En effet, l'objectif politique est à la fois de limiter le poids des grands pays et d'empêcher la coalition des petits États qui bénéficient cependant, depuis la création de la CEE en 1958, d'une sensible surreprésentation comme en témoigne le nombre d'habitants représenté par une voix au Conseil. Enfin, on doit aussi tenir compte de la majorité de blocage : tout État membre peut alors demander que les pays constituant la majorité qualifiée en vote au Conseil représentent en même temps au moins 62 % de la population de l'Union, ce qui confère un avantage aux États les plus peuplés, comme l'Allemagne.

Ce système ajoute à la complexité et au peu de lisibilité du fonctionnement des institutions, d'autant que sa mise en place est elle-même le résultat d'âpres négociations comme le démontre le Traité de Nice en 2000. Au total, ce mode de prise de décision oblige en permanence les grands États à passer des compromis ou accords plus ou moins ponctuels avec des petits États s'ils veulent faire avancer leurs dossiers ou défendre leurs intérêts.

### Le Conseil de l'Union européenne à 25 : le système de pondération appliqué depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2005

| Union européenne à 15             | Voix       |
|-----------------------------------|------------|
| Allemagne                         | 29         |
| France                            | 29         |
| Italie                            | 29         |
| Royaume-Uni                       | 29         |
| Espagne                           | 27         |
| Pays-Bas                          | 13         |
| Belgique                          | 12         |
| Grèce                             | 12         |
| Portugal                          | 12         |
| Suède                             | 10         |
| Autriche                          | 10         |
| Irlande                           | 7          |
| Danemark                          | 7          |
| Finlande                          | 7          |
| Luxembourg                        | 4          |
| Nouveaux pays membres             | Voix       |
| Pologne                           | 27         |
| Rep. tchèque                      | 12         |
| Hongrie                           | 12         |
| Slovaquie                         | 7          |
| Lituanie                          | 7          |
| Lettonie                          | 4          |
| Slovénie                          | 4          |
| Estonie                           | 4          |
| Chypre                            | 4          |
| Malte                             | 3          |
| Pays en attente                   | Voix       |
| Roumanie                          | 14         |
| Bulgarie                          | 10         |
| <b>Total</b>                      | <b>321</b> |
| Majorité qualifiée : 232 voix/321 |            |

### Grands et petits États : un clivage artificiel ? Une grande question géopolitique

L'Europe doit aux hasards de l'histoire d'être constituée d'États de taille démographique très différente : parmi les Quinze, dix pays comptent entre 0,4 et 16 millions d'habitants, cinq entre 41 et 82 millions. La chute du communisme a accru le morcellement politique de l'Europe médiane et orientale : la Pologne (40 millions hab.) est ainsi le seul grand État à intégrer l'UE, à côté de neuf petits, dont la population s'échelonne de 0,4 à 10 millions.

Les institutions créées par le Traité de Rome (1957) et mises en place le 1<sup>er</sup> janvier 1958 avaient fait la part belle aux petits États fondateurs, ceux du Benelux. Mais ils n'étaient alors que trois sur six, et ne risquaient pas d'imposer leur domination. Les élargissements successifs ont rompu cet équilibre, pour aboutir à une Europe des Vingt-Cinq qui compte dix-neuf petits États et six grands, lesquels rassemblent pourtant les trois quarts de la population. L'UE se trouve ainsi confrontée au dilemme de toute construction supranationale : la règle de l'unanimité aboutit à une quasi-paralysie lorsque le nombre de membres augmente, mais la règle de la majorité se trouve tirillée entre deux logiques de représentation : celle des citoyens et celle des États.

.../...

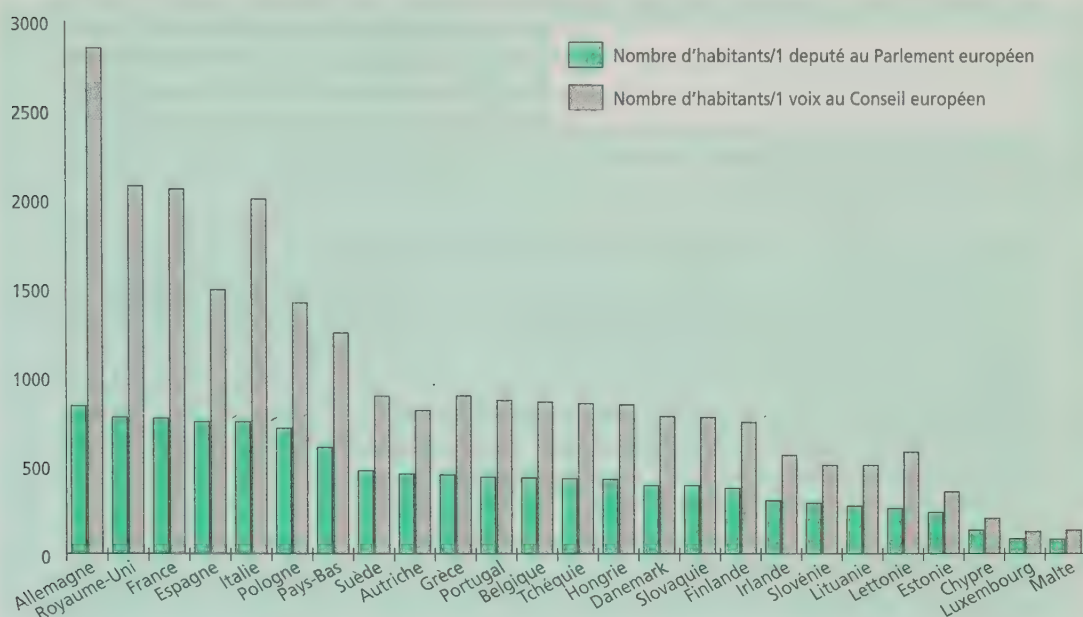
Les récentes négociations avec les futurs adhérents le montrent : si, dans l'élaboration du projet de traité constitutionnel, les médias ont surtout retenu l'intransigeance de la Pologne, seul grand État de la liste, à propos du mode de calcul de la majorité qualifiée, une multitude de discussions discrètes se sont déroulées, qui ont largement profité aux nouveaux membres. Même la petite Malte (400 000 habitants) a obtenu des garanties, des délais, des dérogations et des avantages financiers non négligeables : confirmation de sa neutralité, protection de sa législation en matière d'avortement, maintien des restrictions à l'achat de résidences secondaires, mesures financières spécifiques (dans le cadre des fonds structurels) pour l'île de Gozo, exemption de TVA sur certains produits jusqu'à la fin 2009... Et les négociations se poursuivent sur deux sujets sensibles : le pavillon de complaisance et les « facilités » bancaires.

Cette possibilité de défendre directement des intérêts nationaux explique que les petits États n'ont jamais constitué une coalition, ni même un véritable lobby. Des regroupements partiels existent depuis longtemps, tels le Benelux ou le Conseil nordique (celui-ci en partie extérieur à l'Union, puisque l'Islande et la Norvège en font partie). Mais ils n'ont jamais abouti, même dans le cas du Benelux, à une harmonisation des attitudes à l'égard des politiques européennes. De fait, les stratégies des petits États ont toujours été très variées : certains ont préféré faire cavalier seul, en recherchant l'appui d'un grand avec lequel ils avaient des affinités culturelles ou économiques ; d'autres, en particulier les Pays-Bas (le plus peuplé et le plus puissant économiquement des petits), ont parfois tenté de fédérer l'opposition à la domination des grands, et notamment du « couple » franco-allemand. Ils n'ont paru constituer un bloc qu'à l'occasion de très rares controverses institutionnelles. Même lors de la préparation du Traité de Nice (décembre 2000), la pondération des voix au Conseil des ministres a donné lieu à une mêlée confuse, où les intérêts particuliers de chaque petit État l'ont souvent emporté sur une défense collective : ainsi pour la Belgique, qui cherchait avant tout à obtenir autant de voix que les Pays-Bas !

Plus que de positions communes, il faudrait parler d'un comportement propre aux petits États (ou à beaucoup d'entre eux), et qui serait régi par des facteurs spécifiques. Le premier est la dépendance extérieure, nécessairement plus forte que pour un grand État disposant, lui, de ressources et de productions variées, ainsi que d'un marché intérieur étendu. Les grands États (en premier lieu l'Allemagne) sont les principaux clients et fournisseurs des petits, ce qui crée des liens et une communauté d'intérêts incontestable. Les petits États ont sans doute davantage besoin de la construction européenne que les grands, mais, en même temps, ils y ont aussi plus à perdre en termes d'autonomie et d'identité. Il ne faut pas oublier, en effet, que la plupart d'entre eux ont leur propre langue – l'UE va compter vingt langues officielles à partir du 1<sup>er</sup> mai 2004 – et leur propre culture, qu'ils sont très attachés à une indépendance souvent récente, et parfois conquise de haute lutte, que le sentiment national n'y est pas moins fort (au contraire, peut-être) que dans des États plus puissants. Certes, plusieurs d'entre eux entretiennent des relations privilégiées avec un ou plusieurs grands, mais dans un jeu subtil d'attraction-répulsion qu'illustre l'attitude de l'Autriche à l'égard de l'Allemagne ou, plus encore, celle de l'Irlande vis-à-vis du Royaume-Uni. Ils ont aussi des liens étroits avec d'autres petits États, mais n'apprécient guère qu'on les dissolve dans ces regroupements régionaux : le Benelux, les pays nordiques ou scandinaves, les pays baltes sont des réalités plus tangibles à Paris que chez les habitants des États qui en font partie !

D'où des réactions en apparence contradictoires, tantôt conciliantes, tantôt arc-boutées sur les principes : la fermeté sur quelques dossiers symboliques permet de montrer à son opinion publique que l'on reste capable de défendre son identité face à l'« ogre » européen. Les électeurs, moins sensibles que les gouvernants au « réalisme » économique et politique, poussent en ce sens, comme en témoigne l'échec de plusieurs référendums au cours des dernières années (Danemark, Irlande, Suède). La taille d'un État a des conséquences qualitatives sur son fonctionnement interne, sur les rapports entre les citoyens et sur la manière de réagir au changement. L'entrée dans l'UE entraîne ainsi une modification d'échelle beaucoup plus marquée pour les petits que pour les grands, d'où une difficulté à vivre les relations internes à l'Union, même pour les vieux routiers du Marché commun que sont les pays du Benelux.

## La sous-représentation des grands États dans les instances communautaires



## C. Trois institutions communautaires à l'autonomie croissante

81

À ce premier dispositif intergouvernemental s'ajoutent trois institutions de l'Union européenne originales par les pouvoirs qui leur sont reconnus : la Commission européenne, le Parlement européen et la Cour de Justice. Dotés d'un ensemble de compétences précises et contraignantes pour les États membres, elles disposent de pouvoirs qui diffèrent de ceux des organisations internationales classiques.

**La Commission.** Siégeant à Bruxelles, elle est l'organe permanent et donc essentiel de l'Union. La Commission est « gardienne des traités », représente l'Union dans les négociations internationales et veille au respect et à l'application d'un droit communautaire en étant le bras exécutif des politiques et des actions communautaires. Elle a le monopole de la proposition des actes législatifs communautaires (règlements, directives et décisions), ce qui lui donne en fait des pouvoirs considérables, le Conseil statuant sur ses propositions. Enfin, elle dispose de pouvoirs propres dans le domaine de la concurrence qui lui permet d'intervenir, sans en référer aux États, dans un nombre croissant de secteurs. Son indépendance vis-à-vis des États est assurée par des règles qui régissent sa composition, son fonctionnement et ses compétences. Mais la Commission elle-même ne dispose que de 5 100 millions d'euros annuels pour fonctionner, soit 5 % du budget communautaire.

À l'origine, elle était composée de neuf membres : deux commissaires pour l'Allemagne, l'Italie et la France et un commissaire pour les autres petits pays. Au fur et à mesure de l'élargissement, le nombre des commissaires a augmenté pour atteindre aujourd'hui le nombre de 25. Ce chiffre étant jugé maximal pour assurer un fonctionnement cohérent, l'élargissement de 2005 se traduit par la réduction à un seul poste de commissaire dont dispose chaque État, au détriment là encore de l'influence relative des grands pays. Cependant, les « portefeuilles » dont sont chargés les commissaires n'étant pas tous de la même importance, les grands pays tentent de compenser cette érosion par l'accès à un poste essentiel comme le commerce international, l'agriculture, la concurrence alors que les vice-présidences pèsent d'un poids particulier dans la structure.

La procédure de désignation de la Commission, siégeant pour cinq ans, présente plusieurs étapes très politiques. La première – essentielle – est le choix du président de la Commission par les chefs d'États et avec l'accord du Parlement, ce consensus sur une personnalité bi- ou trilingue et bénéficiant de la confiance minimale des grands États s'avérant souvent ardu. Ensuite, chaque poste de commissaire est l'objet d'une double négociation entre le nouveau président désigné et les États, qui portent à la fois sur le choix de la personnalité choisie et sur la responsabilité sectorielle qui lui



est attribuée. Une fois constituée, la Commission doit être aussi approuvée par le Parlement. Ayant une responsabilité étendue renforcée par les traités de Maastricht et d'Amsterdam, le président de la Commission est un personnage clé de la construction européenne qui peut marquer de sa personnalité l'évolution du jeu des institutions comme le Français Jacques Delors (1985-1994) ou l'Italien Romano Prodi (1999-2004) alors qu'à l'inverse la commission du Luxembourgeois Jacques Santer (1995-1999) doit démissionner avec fracas en mars 1999 après divers scandales et que le Portugais José Manuel Barroso est choisi en 2004 par défaut après le veto britannique à plusieurs personnalités de qualité jugées trop proches de l'Allemagne ou de la France.

### Les commissaires européens en 2004

Le Parlement européen a finalement voté l'investiture de la nouvelle Commission européenne le 18 novembre 2004. L'ensemble du collège est en fonction depuis le 22 novembre 2004.

Attribution des portefeuilles :

- |                                                                               |                                                              |
|-------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------|
| – Président                                                                   | – Élargissement                                              |
| – Vice-présidente – Relations institutionnelles et stratégie de communication | – Emploi, affaires sociales et égalité des chances           |
| – Vice-président – Administration, audit et lutte anti-fraude                 | – Énergie                                                    |
| – Vice-président – Entreprise et industrie                                    | – Environnement                                              |
| – Vice-président – Justice, liberté et sécurité                               | – Fiscalité                                                  |
| – Vice-président – Transport                                                  | – Marché intérieur et services                               |
| – Affaires économiques et monétaires                                          | – Politique régionale                                        |
| – Agriculture et développement rural                                          | – Pêche et affaires maritimes                                |
| – Commerce                                                                    | – Programmation financière et budget                         |
| – Concurrence                                                                 | – Relations extérieures et politique européenne de voisinage |
| – Développement et aide humanitaire                                           | – Science et recherche                                       |
| – Éducation, formation, culture et multilinguisme                             | – Santé et protection des consommateurs                      |
|                                                                               | – Société de l'information et médias                         |

Source : Union européenne, 2004.

Son fonctionnement repose sur près de 29 500 fonctionnaires recrutés par concours qui se répartissent entre les Directions générales (DG) ayant en charge un secteur d'activité et les services décentralisés, sans oublier que 20 % du personnel travaille dans les services de traduction et d'interprétariat. Son pouvoir est important dans la gestion des politiques communes et l'utilisation des fonds européens. Son impact croissant est surtout lié au fait que l'Acte unique a renforcé ses pouvoirs d'exécution qui sont concentrés dans le domaine économique. En effet la Commission n'a qu'un rôle secondaire en terme de politique étrangère, de sécurité ou en matière de justice. La politique économique libérale, la réalisation du Marché unique, la disparition des obstacles à la concurrence ont été et sont les chevaux de bataille de la Commission, le champ d'affrontement avec les spécificités des États.

**Le Parlement européen.** Il est devenu l'émanation démocratique de la volonté politique des peuples de l'Union européenne. À l'origine, et jusqu'à l'accord du 20 septembre 1976, ses députés sont désignés par les Parlements nationaux et cette assemblée joue un rôle modeste. La première élection au suffrage universel eut lieu en juin 1979 (puis en 1984, 1989, 1994, 1999, 2004) et depuis le Traité de Maastricht, tout citoyen européen possède le droit de vote et d'éligibilité dans l'État membre où il réside. Le nombre de députés a augmenté lors des divers élargissements, mais la répartition des sièges est restée délicate et avantage encore une fois les petits États quant au nombre moyen d'électeurs par siège de députés.

À Strasbourg, les députés – élus sur listes dans chaque pays – sont regroupés non par représentation nationale mais par appartenance politique. Après l'élection de 2004, si les 732 députés sont répartis en huit groupes politiques, deux groupes représentent près des deux tiers de l'ensemble : le PSE (groupe du Parti des Socialistes européens – 200 députés) et le PPE (groupe du Parti populaire européen – 268 députés). Cependant, malgré le suffrage universel, cette assemblée est restée poli-

tiquement impuissante jusqu'aux années 1990 et les principaux dirigeants politiques s'en détournent, témoignant du déficit démocratique des institutions européennes. Cependant, depuis les traités de Maastricht et d'Amsterdam, ses pouvoirs ont été étendus dans plusieurs domaines :

- reconnaissance d'un pouvoir législatif effectif en instaurant une procédure de codécision qui donne au Parlement le pouvoir d'arrêter, avec le Conseil, des règlements, des directives ou des décisions sur un pied d'égalité dans des domaines comme le marché intérieur, l'environnement, la recherche, la libre circulation des travailleurs, l'éducation, la reconnaissance des diplômes ou la culture ;
- dans le domaine budgétaire, au-delà d'amendements ou de modifications des dépenses dites obligatoires, le Parlement peut rejeter le budget à la majorité des trois cinquièmes ;
- le pouvoir de contrôle s'exprime par un droit de regard sur l'exécution du budget, la possibilité de nommer des commissions d'enquête (en 1999, les critiques du Parlement ont acculé à la démission la Commission Santer), de recevoir des pétitions et de nommer un médiateur.

Cette extension progressive des pouvoirs parlementaires et surtout un engagement plus volontaire des députés ont redonné de la vigueur à cette institution, malgré le désintérêt croissant des électeurs. Mais il convient de souligner cependant que si le Parlement européen dispose aujourd'hui d'un pouvoir dit de « codécision » législative avec le Conseil des ministres, il ne consiste pas, à proprement parler, à « faire la loi » – contrairement aux Parlements nationaux – mais à participer à son élaboration et à son adoption.

Le Parlement adopte le budget européen en codécision avec le Conseil. C'est un pouvoir très important puisque le Parlement peut rejeter le projet de budget élaboré par la Commission. Il l'a fait à trois reprises. Ce qui oblige la Commission à modifier sa proposition et le Conseil à faire des concessions. Le Parlement peut amender et modifier le budget dans la limite d'une augmentation plafonnée des dépenses. Enfin, le Parlement peut censurer la Commission et l'obliger à démissionner.

**La Cour de Justice.** Sans être à proprement parlée une « institution », la Cour européenne de Justice, installée à Luxembourg, voit son influence s'étendre sensiblement ces dernières années en étant à l'origine de la formation d'un important droit communautaire et en disposant d'importants pouvoirs de sanctions (cf. lourdes amendes). Elle rend plus de 500 arrêts par an et son champ d'intervention est divers. Le plus important est qu'elle opte presque systématiquement pour une interprétation libre-échangiste et une conception très supranationale des traités. La Cour, par sa jurisprudence, favorise la libre circulation des hommes, est très attachée à l'égalité juridique des sexes dans les entreprises et aux transpositions des directives européennes dans les législations nationales.

Pour maintenir un équilibre parfois fragile, l'Union européenne s'est enfin dotée d'institutions d'information, de contrôle et d'action. Les enjeux de cette construction européenne sont tels qu'ils ont stimulé un débat politique actif et un souci d'amélioration du fonctionnement institutionnel.

**CES et Comité des régions.** Pour être à l'écoute des forces sociales et des territoires, l'UE s'est dotée de deux comités consultatifs. Le Comité économique et social (CES) est composé de représentants des différentes catégories de la vie économique et sociale et doit permettre une meilleure analyse de l'évolution sociale et économique. Le Traité d'Amsterdam a prévu un développement de sa consultation mais peut-il jouer un rôle de relais par rapport à l'opinion publique ? Le Comité des régions, créé en 1992, est composé de représentants des collectivités régionales et locales permettant l'expression de territoires qui, à l'échelle de l'Europe, présentent une grande diversité et mais qui sont de nouveaux lieux de la construction identitaire. Force de propositions, son pouvoir effectif est cependant très restreint.

**La Cour des comptes** créée en 1977, reste un organisme technique, chargé de vérifier la bonne application du budget. Ses recommandations peuvent avoir un impact, en particulier celles qui portent sur l'analyse des dépenses de fonctionnement.

**La BEI et la BCE.** Ces institutions financières spécialisées complètent les capacités d'action de l'Union européenne. La Banque européenne d'investissement (BEI) – dont les prêts permettent de financer des projets destinés à moderniser ou à reconvertir des entreprises, à mettre en valeur les régions les moins développées et à réaliser des grands travaux d'infrastructures – peut intervenir sur les marchés financiers et accorder des prêts à des pays associés à l'Union. La Banque centrale européenne (BCE), dont le siège est à Francfort, est l'organisme essentiel de la gestion

de la monnaie européenne, l'euro. Créée en 1998, elle dispose d'un capital fourni par les Banques centrales des 25 États. Elle définit en toute indépendance les grandes orientations de la politique monétaire de l'Union et est chargée de son application.

**La localisation des agences communautaires :  
une forte dispersion géographique peu efficace**

Si les organismes de la CEE puis de l'UE sont historiquement et principalement localisés à Bruxelles (Commission), à Luxembourg et à Strasbourg (Parlement), au début des années 1990, la Commission Delors créa toute une série d'agences secondaires traitant d'un problème sectoriel particulier. Mais les États membres firent pression pour obtenir telle ou telle agence et les choix de localisation devinrent un instrument politique destiné à satisfaire les États qui ne bénéficiaient pas des retombées économiques liées à l'activité des services des institutions communautaires (hôtels, transports, restaurations, services divers...). À ceci s'ajoutait le fait que la localisation sur son territoire d'une telle agence permettait à un État d'influencer le travail communautaire dans son secteur d'intervention. Au total, treize agences ont ainsi essaimé dans l'espace communautaire au prix d'un gaspillage de temps et d'argent, d'une faible efficacité scientifique et institutionnelle et d'une faible lisibilité politique.

| Nom de l'agence                               | Localisation | Nombre de salariés |
|-----------------------------------------------|--------------|--------------------|
| Amélioration des conditions de travail        | Dublin       | 70 salariés        |
| Office vétérinaire et alimentaire             | Dublin       | 160 salariés       |
| Évaluation des médicaments                    | Londres      | 193 salariés       |
| Variétés végétales                            | Angers       | 29 salariés        |
| Drogue et toxicomanie                         | Lisbonne     | 68 salariés        |
| Harmonisation dans le marché intérieur        | Alicante     | 442 salariés       |
| Formation                                     | Turin        | 136 salariés       |
| Développement de la formation professionnelle | Salonique    | 108 salariés       |
| Phénomènes racistes et xénophobes             | Vienne       | 18 salariés        |
| Centre de traduction                          | Luxembourg   | 115 salariés       |
| Europol (police)                              | La Haye      | 250 salariés       |
| Environnement                                 | Copenhague   | 79 salariés        |

**D. L'échec des réformes institutionnelles**

Sur ces questions institutionnelles très politiques, l'UE est aujourd'hui à un tournant de son histoire. Deux évolutions fondamentales ont lancé le débat sur les institutions. En premier lieu, se pose le problème de l'extension des compétences de l'UE en matière économique. Le passage à l'euro a donné aux institutions européennes, en particulier à la Commission et à la BCE, des pouvoirs considérables, sans que soit réglée la question du contrôle démocratique de ces institutions non élues. De plus, ces institutions conçues pour une Europe à six n'ont pas été fondamentalement bouleversées, même si elles ont connu des adaptations problématiques à chaque élargissement. En effet, si dès le sommet de Turin de 1996, la perspective d'une Europe à 25 membres a témoigné des besoins de réforme de peur d'un risque de réduction de l'UE à une simple zone de libre-échange, les choix décisifs ont toujours été reportés à plus tard sans jamais réellement se concrétiser, comme lors du Traité d'Amsterdam de 1997. La conférence de Nice de 2000 a été un semi-échec (taille de la Commission, nombre de commissaires par État). L'élargissement du vote à la majorité qualifiée y a été partiellement vidé de sa substance par la liste des domaines exclus (fiscalité pour le Royaume-Uni, exception culturelle pour la France, immigration pour l'Allemagne, aides régionales pour l'Espagne, sécurité sociale pour le Danemark...). Au total, le système se complexifie sans aboutir à une vraie réforme structurelle même si existe la possibilité de coordinations renforcées pour les États qui le souhaitent. La mise en place d'une Convention pour aboutir à un projet de Constitution a surtout révélé des obstacles liés à des divergences essentielles sur le futur de l'Europe. En effet, on peut distinguer d'une part les pays fondateurs qui cherchent à privilégier une meilleure intégration d'une Europe pouvant jouer un rôle international et les autres États, en particulier les derniers arrivants qui accordent plus



d'importance à la défense de leur seul intérêt national. À la question « quelle Europe souhaitons-nous ? », les États comme les opinions publiques montrent peu de points de convergence, ce qui rend difficile la réalisation de politiques européennes.

## E. Noyau dur et marges : vers une UE à géométrie variable ?

### xDe la (im-)puissance européenne en politique étrangère commune : faut-il et comment couper le lien transatlantique ?

L'émergence de l'Union européenne comme ensemble collectif uni autour d'un projet autonome à l'échelle mondiale suppose-t-elle une révision décisive de l'articulation stratégique des rapports euro-américains ? Cette importante question géopolitique pour le statut de l'Europe dans le monde, l'affirmation de sa « puissance », l'évolution des rapports de forces internationaux et des équilibres intracommunautaires est loin d'être résolue alors qu'elle conditionne un des fondements de la PECS.

En effet, la constitution d'une Union européenne réellement indépendante se heurte en permanence à un leadership américain de nature hégémonique qui ne conçoit les pays européens que comme des « alliés » maintenus en position d'infériorité. Ces divergences apparaissent au grand jour lors de l'invasion de l'Irak par les États-Unis au printemps 2003 qui coupe l'Europe en deux, entre une « Europe atlantique » et une « Europe européenne ». Alors que la France, l'Allemagne, la Belgique, la Grèce, l'Irlande, la Suède et la Finlande s'opposent à l'invasion américaine de l'Irak, le Royaume-Uni, l'Espagne, l'Italie, le Portugal, les Pays-Bas, le Danemark et les sept pays d'Europe centrale et orientale candidats se rangent aux côtés de Washington. La prétention de l'Union européenne à élaborer une politique étrangère et de sécurité commune (PECS) à l'ensemble de ses membres est en échec.

Depuis le début du xx<sup>e</sup> siècle puis avec la Guerre froide, chaque État européen a en effet tissé un axe stratégique et des liens particuliers avec les États-Unis qui continuent parfois – trop souvent ? – d'influencer très largement ses options européennes. À ce titre, la rupture gaulliste qui retira la France des organismes militaires intégrés fut une exception. L'affirmation d'une puissance communautaire autonome passe sans aucun doute par une redéfinition individuelle et collective des rapports avec les États-Unis (choix économiques et culturels, politique étrangère, défense...). Mais selon quelles modalités et à quel prix ?

85

La possibilité de coordinations renforcées pour les États qui le souhaitent traduit l'existence des grandes faiblesses politiques et institutionnelles de l'UE qui ont pour racine une grande question géopolitique : la contradiction entre élargissements et approfondissements. Le maintien de conceptions et d'héritages géopolitiques multiples se traduit en particulier dans deux domaines importants : la gestion des politiques migratoires et la politique étrangère et de défense.

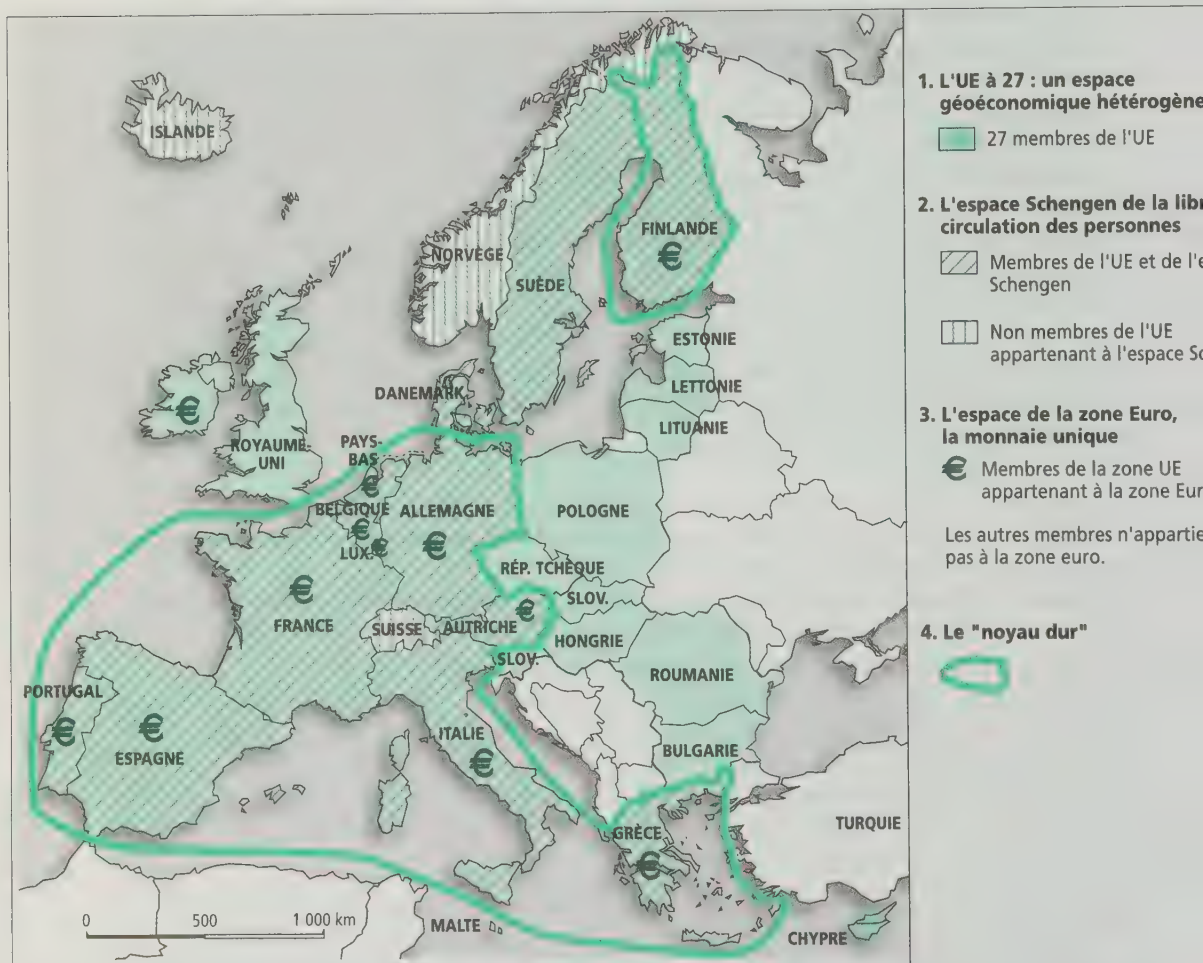
**La politique migratoire.** L'histoire et la géographie des États-nations européens, en particulier les héritages coloniaux, expliquent la permanence de conceptions géopolitiques et d'ouvertures culturelles et migratoires différenciées. Ainsi, alors que l'Espagne est largement tournée vers l'Amérique latine (cf. flux colombiens massifs) et le Portugal vers le Brésil, la France est plus sensible aux évolutions de l'Afrique sub-saharienne et au bassin méditerranéen. Ces divergences se traduisent aussi dans l'adhésion ou non à l'espace Schengen et quand on y adhère dans la mise en place réelle ou non de la libre circulation.

**La politique étrangère.** De même, dans ce domaine, alors qu'en octobre 1981, les ministres des affaires étrangères s'engageaient à ne pas prendre de positions nationales sur des questions de politique étrangère touchant l'ensemble des pays de la communauté sans avoir au préalable consulté leurs partenaires, l'UE s'avère largement incapable de prendre une décision unique sur des sujets stratégiques touchant aux relations internationales. Les concepts d'une politique étrangère, de sécurité et de défense européenne commune (PESDC) se heurtent en effet à de multiples obstacles (Irak, ex-Yougoslavie, Afrique centrale) malgré la création d'une force de réaction rapide de 60 000 hommes pour 2003. Au plan militaire et stratégique, alors que de nombreux pays sont membres de l'OTAN, dominée par Washington, l'Irlande, l'Autriche ou la Suède souhaitent garder leurs traditions de neutralité. En politique étrangère, si Londres et les nouveaux entrants des PECO s'alignent spectaculairement et systématiquement sur les États-Unis (cf. invasion de

l'Irak) qui opposent ainsi la « vieille » et la « nouvelle » Europe, les pays scandinaves, la France ou l'Allemagne souhaitent faire émerger une politique communautaire plus autonome. Enfin, l'UE n'a pas réussi non plus à refonder de nouveaux rapports Nord-Sud plus équilibrés malgré les accords de Lomé de 1975 qui furent pourtant l'objet de multiples renégociations (1979, 1984, 1989) alors que le partenariat euro-méditerranéen demeure fragile et de plus en plus réduit à la construction d'un grand marché régional.

Face à ces profondes contradictions, qui ne sont d'ailleurs ni nouvelles, ni dramatiques, ni étonnantes dans le cadre d'une analyse géopolitique un peu sérieuse, la seule possibilité de sortie par le haut semble résider dans la mise en place, pour les États qui le souhaitent, de coordinations renforcées autour d'un noyau dur, face à des marges fonctionnellement intégrées à la carte, comme l'exemple du Royaume-Uni qui rejette l'Europe sociale, l'euro et Schengen. Ce processus débouche aujourd'hui sur une Union européenne à géométrie variable dont témoignent justement l'espace Schengen et la zone euro. Si ces choix constituent une rupture fondamentale d'avec le dessein historique des fondateurs, ils reprennent la logique des petits pas pragmatiques de la période initiale.

### Une UE à géométrie variable : l'espace Schengen et la zone euro



### Une Union à géométrie variable : l'euro et Schengen en 2005

|             | Euro                                                                                                                                                      | Schengen                                                                                                       |
|-------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Membres     | Finlande, Irlande, Pays-Bas, Belgique, Luxembourg, Autriche, Allemagne, France, Portugal, Espagne, Italie, Grèce<br>Norvège*, Finlande, Islande*, Suisse* | Autriche, Belgique, France, Allemagne, Grèce, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Espagne, Portugal, Danemark, Suède |
| Non membres | Royaume-Uni, Suède, Danemark                                                                                                                              |                                                                                                                |

\* adhèrent à l'espace Schengen sans être pour autant membres de l'Union européenne.

## IV. La mutation des grandes politiques communautaires

Les politiques communautaires sont directement issues des principaux objectifs définis par le Traité de Rome et vont devenir des objectifs emblématiques de la CEE puis de l'Union européenne. Ainsi, dès les articles 2 et 3 du Traité, il est question de l'établissement d'un marché commun, qui deviendra le véritable moteur de l'intégration européenne, de la réalisation d'une politique agricole commune et d'un souci d'une prise en compte des différences régionales, les signataires s'engageant « à assurer le développement harmonieux de leur économie en réduisant l'écart entre les différentes régions et le retard des moins favorisées ».

### Le Traité de Rome : les principes

#### Article 1<sup>er</sup>

Par le présent traité, les Hautes Parties contractantes instituent entre elles une Communauté économique européenne.

#### Article 2

La Communauté a pour mission, par l'établissement d'un Marché commun et par le rapprochement progressif des politiques économiques des États membres, de promouvoir un développement harmonieux des activités économiques dans l'ensemble de la Communauté, une expansion continue et équilibrée, une stabilité accrue, un relèvement accéléré du niveau de vie, et des relations plus étroites entre les États qu'elle réunit.

#### Article 3

Aux fins énoncées à l'article précédent, l'action de la Communauté comporte, dans les conditions et selon les rythmes prévus par le présent traité :

- a) l'élimination, entre les États membres, des droits de douane et des restrictions quantitatives à l'entrée et à la sortie des marchandises, ainsi que de toutes autres mesures d'effet équivalent,
- b) l'établissement d'un tarif douanier commun et d'une politique commerciale commune envers les États tiers,
- c) l'abolition, entre les États membres, des obstacles à la libre circulation des personnes, des services et des capitaux,
- d) l'instauration d'une politique commune dans le domaine de l'agriculture,
- e) l'instauration d'une politique commune dans le domaine des transports,
- f) l'établissement d'un régime assurant que la concurrence n'est pas faussée dans le Marché commun,
- g) l'application de procédures permettant de coordonner les politiques économiques des États membres et de parer aux déséquilibres dans leurs balances des paiements,
- h) le rapprochement des législations nationales dans la mesure nécessaire au fonctionnement du Marché commun,
- i) la création d'un Fonds social européen, en vue d'améliorer les possibilités d'emploi des travailleurs et de contribuer au relèvement de leur niveau de vie,
- j) l'institution d'une Banque européenne d'investissements, destinée à faciliter l'expansion économique de la Communauté par la création de ressources nouvelles,
- k) l'association des pays et territoires d'outre-mer, en vue d'accroître les échanges et de poursuivre en commun l'effort de développement économique et social.

L'Union européenne a pu mener à bien, jusqu'à la fin des années 1980, à la fois, la réalisation progressive d'une vaste région économique, sans empêcher l'ouverture des pays membres aux échanges avec le reste du monde, la modernisation de l'agriculture européenne et la prise en compte des disparités régionales au sein de la CEE à 6 ou à 9. Cependant, sous l'impulsion d'une mondialisation financière et libérale, l'intégration par la libéralisation et l'ouverture à la concurrence mondiale ont produit de fortes disparités entre les États et entre les régions, avec en particulier une crise de la politique agricole commune (PAC) révélatrice de choix contradictoires.



2 La PAC : une politique globale confrontée à la mondialisation

A. Un des piliers historiques de la CEE

Historiquement, la PAC fut un des principaux objectifs du Traité de Rome (art. 3) et deviendra avec la création d'un Marché commun un des dispositifs emblématiques de la CEE, en bénéficiant en particulier de 70 à 65 % des budgets communautaires. Janvier 1962 marque la naissance de la PAC avec l'adoption des premières organisations communes de marchés et la création du Fonds européen d'orientation et de garantie agricole (FEOGA). Ce compromis au profit de la France et de l'Italie s'explique par le fait que l'abaissement des droits de douanes ouvre en contrepartie plus largement encore ces marchés aux produits industriels allemands. La PAC a alors plusieurs objectifs :

- atteindre l'autosubsistance communautaire dans la plupart des productions agricoles en favorisant la productivité (aides à la recherche et à la diffusion des techniques agricoles) ;
- moderniser les structures avec une réduction d'un tiers à 50 % des exploitations (aides à la restructuration des exploitations familiales viables et régression des exploitations les plus faibles - Plan Mansholt en 1968) ;
- assurer un niveau de vie équitable à la population agricole et stabiliser les marchés.

Évolution du poids des dépenses agricoles dans le budget communautaire (moyenne annuelle)

| 1962-1972 | 1973-1980 | 1981-1983 |
|-----------|-----------|-----------|
| 69,5 %    | 75,5 %    | 65 %      |

88

Ce processus de modernisation s'accompagne de la diminution drastique du nombre d'exploitations, de l'augmentation de leur taille physique, de leur spécialisation croissante et de l'intensification qui entraînent socialement une très forte régression des actifs. Entre 1950 et 1990, l'UE perd 20 millions d'emplois agricoles et entre 1987 et 1997, 29 % (Portugal : - 47 %, RFA : - 36 %, France : - 34 %...). La population active agricole tombe en moyenne de 13,5 % à moins de 5 % des actifs entre 1970 et 1997 pour arriver à 7 millions dont 79 % en main-d'œuvre familiale. La réduction des actifs agricoles est en particulier considérable dans les États méditerranéens retardataires (% actifs agricoles entre 1960-1990 : Italie 32 à 9 %, Espagne 42 à 11 %, Portugal 42 à 17 %, Grèce : 54 à 25 %). Ce processus de concentration physique et économique liquide la petite paysannerie et aboutit dès 1997 à ce que 10 % des exploitations génèrent les deux tiers de la marge brute et 50 % des exploitations 95 %.

Entre 1950 et 1990, la productivité agricole est multipliée par 5 (+ 5,6 %/an) du fait de l'intensification technologique (engrais, sélection des semences et cheptels, insecticides, fongicides, pesticides, herbicides...), des mutations techniques (mécanisation, motorisation : en RFA : tracteurs × 2 depuis 1960, moissonneuses × 10) et, enfin, de la forte réduction des actifs. Les gains de productivité font qu'un agriculteur allemand nourrit aujourd'hui 80 personnes contre seulement 10 en 1950 alors qu'entre 1967 et 1986, la valeur ajoutée augmente de 37 %.

Évolution du nombre d'exploitations agricoles dans l'UE entre 1967 et 1997 : un choc profond pour chaque nouvel adhérent

|          | 1967/1997 | 1975/1997 | 1987/1997 |
|----------|-----------|-----------|-----------|
| UE à 6   | - 42 %    | - 29 %    | - 21 %    |
| UE à 12  |           |           | - 24 %    |
| Danemark |           | - 52 %    | - 27 %    |
| Irlande  |           | - 35 %    | - 32 %    |
| Grèce    |           |           | - 14 %    |
| Portugal |           |           | - 34 %    |
| Espagne  |           |           | - 33 %    |

Source : Eurostat, 2000.

La réalisation de ce Marché commun agricole passe par l'élimination des barrières douanières, l'harmonisation des règles sanitaires et techniques, par la régulation du marché, par une politique de prix uniforme (prix indicatifs, prix d'intervention), par la préférence communautaire favorisée par un système de prélèvement-restitution, et enfin par une solidarité financière entre les États membres. En termes de résultats, quinze ans ont suffi pour permettre une explosion de la productivité, assurer un auto-approvisionnement de qualité, des prix en baisse pour les consommateurs et une rationalisation des structures et des moyens de production. Revers de la médaille, dès la fin des années 1970, apparaissent dans plusieurs secteurs (lait, céréales, betteraves sucrières, viandes bovines, vin) des excédents records qui mobilisent des ressources financières de plus en plus considérables. Produisant à des prix plus élevés que le marché mondial, les exportations sont alors largement subventionnées afin de couvrir la différence entre marché européen et marché mondial. Subventionnés en fonction des quantités produites, les agriculteurs vont donc produire toujours plus afin d'augmenter leurs revenus. Cette logique se traduit par un doublement des aides aux exportations entre 1979 et 1989 pour atteindre 9 milliards d'euros alors que le budget de la PAC passe de 3 à 26,3 milliards d'euros entre 1970 et 1988.

**Le poids de la PAC dans les budgets communautaires (en milliards d'euros)**

|         | 1986 | 1990 | 1995 | 1999 | 2002 | 2005  |
|---------|------|------|------|------|------|-------|
| Budgets | 35,8 | 45,6 | 68,4 | 98   | 100  | 106   |
| PAC     | 23   | 30   | 35   | 43   | 46,2 | 49,68 |

## B. Les trois grandes réformes structurelles de la PAC

### Les paradoxes apparents de la modernisation agricole, des réformes de la PAC et du malaise paysan des années 1980-1990

La CEE puis l'UE sont confrontées à une situation qui semble paradoxale : un profond malaise, voire mécontentement, dans le monde agricole apparaît alors que le revenu global agricole atteint officiellement, selon la Commission, son niveau le plus élevé depuis 20 ans, masquant cependant des situations sectorielles et régionales très inégales, et que la PAC est la première bénéficiaire du budget communautaire.

En fait, l'importance des aides ne doit pas masquer une baisse sensible du revenu agricole en termes réels (− 3,3 % à − 4,4 %/ an) général à l'ensemble de la Communauté (− 30 % en 15 ans). Ainsi en 1999, le revenu agricole baisse de 3 %, les prix agricoles de 5 % et la valeur de la production de 4 %. Pour le comprendre, il faut reconnaître que les agriculteurs sont confrontés à un double processus :

- Premièrement, on assiste à l'explosion de certains postes financiers (amortissement de lourds investissements, poids des intérêts financiers et/ou des fermages) et à l'importance des consommations intermédiaires (machines, engrais...). Ceux-ci ponctionnent le revenu agricole au profit des activités économiques amont et surtout aval : ils représentent 64,4 % de la valeur brute des ventes agricoles en Allemagne contre une moyenne communautaire de 46 %. Ces postes ne sont que partiellement compensés par des subventions (solde subventions/impôts : All. : 15 %, CEE à 12 : 7 %).
- Deuxièmement, les agriculteurs subissent la pression directe sur les prix de vente des intermédiaires du négoce national et international, des transformateurs agroalimentaires et de la grande distribution. On assiste en fait à un net glissement de la valeur ajoutée vers les industries agroalimentaires au détriment des producteurs : ainsi, en France, entre 1988 et 1996, la valeur ajoutée agricole recule de 191,2 à 182 MRDF (− 5 %) alors que celle des industries agroalimentaires passe de 154,7 à 217 (+ 62 %). C'est ainsi qu'en France, 60 % de la commercialisation des produits frais est contrôlée par les 7 grandes centrales d'achats des grands groupes commerciaux de la distribution de masse. Le rapport offre/demande est ainsi totalement modifié par la constitution d'une demande structurée par des groupes de plus en plus influents.

En fait, les agriculteurs changent de statut et tendent à se transformer – dans un cadre de plus en plus libéral – en fournisseurs de matières premières agricoles à bas coût pour les secteurs en aval de la filière. C'est pourquoi la croissance en volume et en valeur ajoutée de la production agricole n'a pas permis de compenser globalement la baisse des prix réels des produits agricoles (− 29 % entre 1975 et 1990 dans la CEE à 12). En fait, si le revenu global agricole augmente fortement, une grande partie des gains réalisés échappe en définitive à l'agriculture et aux agriculteurs au profit des secteurs amont et aval ou des banques.

**Les années 1980.** Face à cette situation, un certain nombre de réformes structurelles sont engagées. Devant la multiplication des excédents et l'augmentation des dépenses du FEOGA, dans une conjoncture négative – crises monétaires après la remise en cause du système monétaire de Bretton Woods et le début du flottement des monnaies, élargissement complexe au Royaume-Uni, à la Grèce, l'Espagne et au Portugal –, la CEE multiplie les adaptations en intervenant au niveau de la production et sur les prix : taxe de coresponsabilité et quotas laitiers (1984), baisse des prix d'intervention pour les céréales (1986) et quantités maximales garanties pour le colza, le tournesol et les céréales (1988), jachères volontaires (1989).

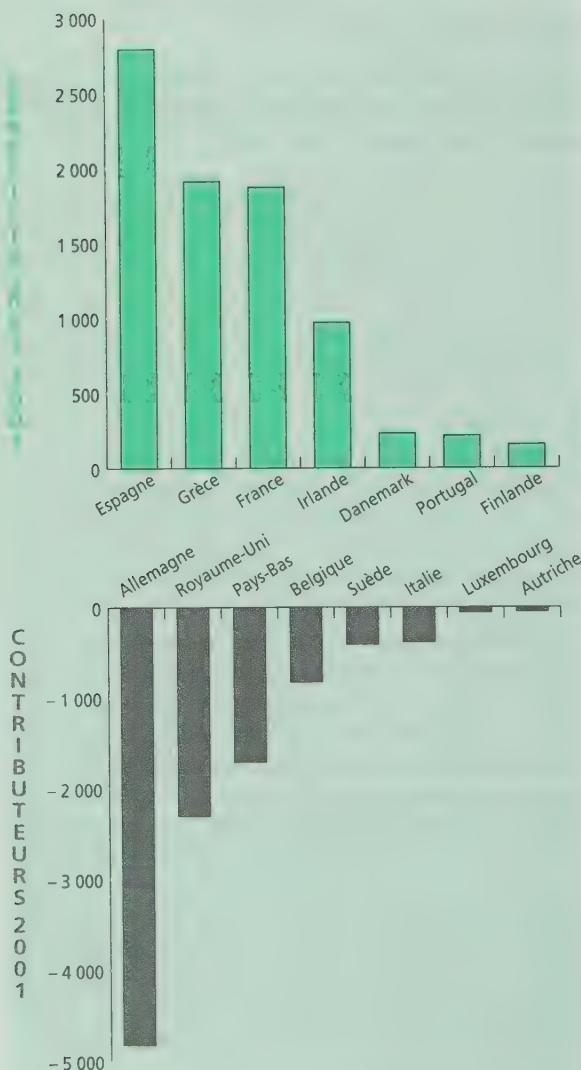
**La réforme de 1992.** La faible efficacité de ces mesures débouche sur la mise en place d'une réforme plus globale en 1992, la réforme Mac Sharry. Elle se fonde sur de nouveaux principes : alignements des prix intérieurs européens sur le marché mondial, une rupture conceptuelle historique, recul rapide du soutien par les prix et généralisation des aides directes par paiements compensatoires. La politique de soutien devient plus sélective, favorisant les céréales et oléagineux, et dépend de la surface et non plus des quantités. La lutte contre les excédents se traduit aussi par le développement obligatoire de la jachère, le gel des terres concerne 3 millions d'hectares céréaliers pour la campagne 1992-1993. Mais ce nouveau système encourage plus que jamais la course aux rendements à l'hectare – afin de compenser en particulier la mise en friche de terres –, la concentration écono-

mique et technique et l'industrialisation sans précédent des méthodes de production (hors sol...), au détriment de la santé des consommateurs et des équilibres environnementaux (pollution aux nitrates, vache folle, grippe aviaire...).

Au total, le système des aides directes avantage les exploitants les plus importants et la réforme de 1992 accentue les déséquilibres de revenus : ainsi, plus du tiers des agriculteurs français ont des revenus inférieurs au Smic. Elle accompagne difficilement la forte baisse des prix agricoles communautaires à la production qui chutent en moyenne de 20 % entre 1990 et 1995, avec des reculs marqués pour les pays récemment intégrés (Autriche : – 37 %, Finlande : – 36 %).

**La réforme de 1999-2003.** Évolution ou révolution, la réforme conçue en 1999 et mise en place en 2003 vise théoriquement à mieux préparer l'Union à quatre nouveaux défis : déséquilibre des marchés, plafonnement du coût de la PAC, intégration de dix nouveaux membres et nouveau cycle de négociations à l'OMC sur la libéralisation de l'agriculture au niveau mondial. Négociée à Berlin en 1999, cette nouvelle réforme s'inscrit dans le cadre financier de l'Agenda 2000 et doit se faire à budget constant, 40,5 milliards d'euros étant prévus

**À qui profite la PAC : aides nettes reçues au titre de la PAC en 2001 (en millions d'euros)**





sur la période 2000-2006. Au total, les dépenses agricoles étant gelées jusqu'en 2013, la part des dépenses agricoles dans le budget communautaire va régresser de près de 60 % en 1990 à 35 % d'ici 2013. Pourtant, la réforme est dénoncée comme insuffisante par les organisations internationales (OCDE, OMC).

Cette réforme comporte des mesures d'aides directes aux agriculteurs qui sont désormais liées à la sauvegarde et à la protection de l'environnement par les exploitants (Complexe territorial d'exploitation en France) et des dispositions propres à chacune des grandes organisations de marché avec, pour objectif essentiel, d'aligner les niveaux des prix communautaires sur les cours mondiaux, sensiblement plus faibles conformément aux orientations de l'OMC et aux pressions des États-Unis. Mais, en 2004, 73 % des aides vont toujours à seulement 20 % des agriculteurs.

Aspect nouveau, la politique de développement rural cherche à favoriser la multifonctionnalité, l'agriculture étant définie comme une activité « multifonctionnelle, durable, compétitive, répartie sur tout le territoire européen, y compris les régions ayant des problèmes spécifiques, capable d'entretenir le paysage, de maintenir l'espace naturel et d'apporter une contribution à la vitalité du monde rural ». Cependant la réforme de 1999 n'a pas apporté de véritables solutions à l'allègement des dépenses agricoles de l'Union européenne et aux défis de la mondialisation. Une succession de crises, en particulier dans le secteur de l'élevage (encéphalopathie spongiforme bovine, fièvre aphteuse) mais aussi consécutives aux négociations de Doha lancées en 2001, se fait jour.

Ces crises sont révélatrices de choix politiques et économiques ambigus. Les logiques libérales et productivistes se heurtent à la question d'une meilleure rémunération du travail agricole face à la mise en concurrence des économies et des producteurs qui se traduit par certaines dérives économiques (domination du complexe agro-industriel), techniques (forte concentration des exploitations), territoriales et environnementales. Les disparités qui existent en matière agricole expliquent les différences de réactions des pays membres face aux propositions de la Commission. La France, un des principaux bénéficiaires de la PAC, est le principal opposant à une révision de la politique agricole commune allant dans le sens d'un allègement des soutiens, un découplage des paiements directs de la production et un plafonnement de l'aide. Elle est soutenue par les pays méditerranéens, la Belgique et l'Allemagne et s'oppose aux pays libéraux comme le Royaume-Uni, les Pays-Bas, le Danemark et aux pays scandinaves. Après de longues négociations, un accord de compromis a été adopté en juin 2003.

### La réforme de la PAC en 2003

#### Découplage des aides directes

- Institution du paiement unique à l'exploitation regroupant les aides existantes, sur la base de la moyenne 2000-2002, versements conditionnés au respect de règles en matière d'environnement, de sécurité alimentaire et de bien-être des animaux.
- Découplage partiel des aides (75 % pour les céréales, variable pour les différents types d'élevages).
- Discipline financière sur le plan budgétaire.

#### Réorientation progressive des aides en faveur des projets de développement rural

- Le pourcentage d'aides réorientées est fixé à 3 % en 2005, 4 % en 2006 et 5 % de 2007 à 2013.
- Les fonds réorientés reviendront au moins à 80 % à l'État membre où ils ont été prélevés.

#### Mesures de marché

- Céréales : prix d'intervention inchangés pour le blé tendre, l'orge et le maïs, en régression de 50 % pour le riz.
- Produits laitiers : prorogation du système des quotas jusqu'à la campagne 2014-2015, réduction du prix d'intervention sur le beurre de 7 % par an de 2004 à 2006 et de 4 % en 2007, et sur la poudre de lait de 15 % entre 2004 et 2006.

Source : Commission européenne.

À ceci s'ajoute l'entrée en 2005 de dix nouveaux pays. Si le PIB agricole et la surface agricole utile (SAU) augmentent de moitié entre l'UE à 15 et l'UE à 25, la population active agricole augmente, elle, de 134 %. La modernisation va être coûteuse. En effet, du fait de la rationalisation économique et technique qui accompagne systématiquement toute intégration communau-

taire, la question sociale est un enjeu central: la productivité à l'Est est si faible que la Commission estime que 4 millions d'emplois agricoles pourraient assez rapidement disparaître sous les effets des nouvelles lois du marché. Ceci signifie sans doute, par exemple, que 40 % à 50 % de la paysannerie polonaise est appelée à disparaître dans les 20 ans qui viennent. Face à ces contraintes cependant, le compromis agricole actuel prévoit une période transitoire de dix ans jusqu'en 2013 qui minimise les transferts à l'Est: en 2005, 40 % de la main-d'œuvre agricole de l'Union à 25 se partage seulement 6 % des subsides de la PAC. À la fin de cette période transitoire, les nouveaux adhérents ont obtenu une promesse de rattrapage. Mais celle-ci est d'autant plus incertaine que d'ici là la PAC aura sans doute été profondément réformée dans le sens d'un brutal ajustement budgétaire vers le bas.

Ce nouvel élargissement agricole apparaît bien être pour l'instant une intégration asymétrique à effort budgétaire limité. Intégration asymétrique dans la mesure où les questions les plus épineuses et potentiellement les plus bénéfiques pour les nouveaux adhérents font l'objet d'un compromis incertain qui se traduit par un traitement historique inédit par rapport aux élargissements précédents.

**L'impact des élargissements successifs sur l'augmentation du potentiel agricole de l'UE de 15 à 25, une rupture sans précédent (en %)**

|                          | PIB agricole | Population agricole | Surface agricole utile (SAU) |
|--------------------------|--------------|---------------------|------------------------------|
| De 6 à 9 (1973)          | + 19 %       | +17 %               | +42 %                        |
| De 9 à 12 (1981 et 1986) | +32 %        | +54 %               | +41 %                        |
| De 12 à 15 (1995)        | +3 %         | +5 %                | +7 %                         |
| De 15 à 25 (2004-2006)   | +54 %        | +134 %              | +46 %                        |

Source : DREE, 2002.

92

**L'UE à 15 et les PECO : deux systèmes agricoles différents en 2002**

|                                   | Union européenne à 15 | Dix PECO  |
|-----------------------------------|-----------------------|-----------|
| Surface agricole (1 000 hect)     | 135                   | 60,2      |
| % Surface agricole/surface totale | 42 %                  | 56 %      |
| % emplois agricoles/emplois total | 5 %                   | 21 %      |
| % Produit agricole brut/PIB       | 1,5 %                 | 7 %       |
| % dépenses alimentaires/revenu    | 18 %                  | 24 à 58 % |

**Les subventions au titre de la PAC à l'Est en 2005 : l'écrasant poids polonais (en millions d'euros)**

| Pologne | Hongrie | Tchèque | Lituanie | Slovaquie | Lettonie | Estonie | Slovenie | Chypre | Malte |
|---------|---------|---------|----------|-----------|----------|---------|----------|--------|-------|
| 1 500   | 484     | 378     | 230      | 169       | 102      | 82      | 50       | 24     | 6     |

**C. L'agriculture européenne : entre mondialisation et développement durable**

Ainsi, le débat sur la PAC – intracommunautaire et au sein des négociations internationales dans le cadre de l'OMC – dépasse la seule question de la production agricole pour déboucher sur deux questions fondamentales.

Premièrement, la place de l'Union dans la production agricole mondiale, en particulier face à la puissance américaine. Non seulement le développement agricole a permis de réduire massivement les importations alimentaires en répondant mieux à la demande interne, mais il a dégagé des excédents importants pour l'exportation : dans la décennie 1990, les exportations agroalimentaires de l'UE 15 deviennent équivalentes en valeur à celles des États-Unis. L'Union est donc en concurrence structurelle avec les États-Unis sur les exportations agricoles.

Deuxièmement, la nature du fonctionnement socio-économique actuel est posée : abandon ou non d'une agriculture productive, nature de la production (qualité sanitaire des produits, agriculture de « qualité », coûts environnementaux), préférence communautaire renouvelée ou libre-échange, modulation ou plafonnement des aides pour à la fois lutter contre la désertification et la sur-intensification, rééquilibrage des aides en faveur des petits et moyens producteurs, des régions défavorisées et nouveau rapport de l'Europe au niveau des échanges mondiaux, dans la prise en compte de la diversité des Suds.

Ceci implique une transformation de l'approche du monde rural et agricole par l'ensemble des acteurs et une réaffirmation des fonctions régulatrices des États qui doivent valoriser au plan géographique des logiques d'extensivité et de qualité face aux effets des concentrations spatiales et structurelles. Au total, la PAC est une politique communautaire qui demeure indispensable, ses modes de financements et surtout ses objectifs alimentaires, socio-économiques et territoriaux.

### Comprendre la politique agricole commune (PAC)

| DES PRINCIPES                                                                                                                                                                              | DES ACTEURS                                                                                                              | DES ÉTAPES                                                                                                                           | DES DÉFIS                                                                                                                                                                                                                           |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>• <b>Un seul marché...</b><br/>Les produits agricoles circulent librement à l'intérieur de l'Union. À qualité égale, ils ont le même prix, fixé par les ministres de l'agriculture.</p> | <p>• <b>La Commission européenne</b><br/>Le commissaire à l'agriculture propose des réformes.</p>                        | <p>• <b>L'âge d'or (1962-1973)</b><br/>La PAC modernise l'agriculture européenne. L'Europe devient une puissance exportatrice.</p>   | <p>• <b>La crise du modèle intensif</b><br/>Crises alimentaires majeures et environnements dégradés. Situation sociale difficile de nombreux paysans. Le choix de produire mieux en termes de qualité, de sécurité et d'emploi.</p> |
| <p>• <b>protégé...</b><br/>Grâce à la préférence communautaire et aux mécanismes d'intervention prélèvement-restitution.</p>                                                               | <p>• <b>Les États</b><br/>Les ministres de l'agriculture ont seuls le pouvoir de décision.</p>                           | <p>• <b>La crise (1973- 1992)</b><br/>Une période d'ajustements difficiles face aux effets pervers : excédents, coûts, conflits.</p> | <p>• <b>Les négociations de l'OMC</b><br/>L'UE doit réduire ses protections, face aux États-Unis et aux exportateurs du Sud, mais en gardant la préférence communautaire et son pouvoir de régulation.</p>                          |
| <p>• <b>et très différencié</b><br/>Chaque type de produit fait partie d'une organisation commune de marché, avec un système d'intervention plus ou moins fort.</p>                        | <p>• <b>Les lobbys</b><br/>Les syndicats agricoles, le secteur agro-alimentaire et les ONG influencent la politique.</p> | <p>• <b>Les réformes (1992...)</b><br/>Série de réformes basées sur un recul des soutiens en 1992, 1999, 2003.</p>                   | <p>• <b>L'élargissement</b><br/>Depuis 2004 être capable d'intégrer progressivement dix nouveaux pays dont les agricultures présentent d'importants retards.</p>                                                                    |

### Agriculture : crise et impasses du modèle breton

Longtemps présenté comme un modèle de modernité, l'agriculture bretonne est aujourd'hui contrainte de négocier une reconversion stratégique du fait d'une surproduction structurelle dans un contexte européen et mondial hyperconcurrentiel et de coûts environnementaux désastreux.

**La forte croissance d'un modèle hyperproductiviste.** Relativement retardataire jusque dans les années 1950, l'agriculture bretonne entame une véritable mue vers un modèle intensif, fortement intégré et exportateur à partir des années 1960. Entre 1950 et 1990, les rendements en blé sont multipliés par 3,5, la consommation d'engrais par 6, le nombre de porcs par 8,6 et la volaille par 20 alors que la rapide mécanisation fait s'effondrer ses actifs agricoles qui tombent de 51 % de la population active régionale en 1954 à 10 % en 1998. Enfin, le remembrement permet un profond remodelage du parcellaire agricole avec l'arasement des 2/3 des haies et talus bocagers, aujourd'hui souvent dénoncé pour accélérer le ruissellement des eaux et l'érosion des sols. La spécificité du modèle breton s'explique par de nombreuses spécificités socio-économiques et culturelles : forte pression démographique des campagnes et refus de la poursuite de l'émigration chez de nombreux jeunes, absence de débouchés alternatifs régionaux hors de l'agriculture, influence de la Jeunesse agricole chrétienne, prégnance d'un puissant encadrement syndical et coopératif agricole, soutien massif des élites politiques et socio-économiques locales et régionales, relais pris par les industries amont et aval.

**La Bretagne devient ainsi la première région agricole française :** avec 5 % du territoire, elle réalise 14 % des livraisons agricoles nationales : productions légumières intensives de la « Ceinture dorée » du Léon (choux fleurs, brocolis, pommes de terre...), 25 % de la production nationale de viande avec 55 % du cheptel porcin (250 porcs/km<sup>2</sup>), 31 % des veaux de boucherie et moitié des dindons industriels, des œufs et des poulets. Cette énorme production de masse est intégrée à un puissant secteur agroalimentaire privé ou coopératif qui met les producteurs en concurrence sauvage. Avec

.../...



570 établissements et 59 000 salariés, les IAA occupent 28 % de l'emploi industriel régional dont 57 % dans la transformation de la viande. Au plan territorial, ces logiques amènent à privilégier des espaces relativement restreints et ultra-spécialisés sur une filière (Finistère: 2 050 élevages de poulets) tout en accentuant les déséquilibres intra-régionaux avec désertification des zones périphériques. Loin de l'idéal initial de solidarité, la nette dérive libérale et ultra-concurrentielle entraîne une intensification à outrance et débouche sur des crises régulières de surproduction dues en particulier à l'incapacité des acteurs à réguler le surdimensionnement de l'appareil productif. Enfin, alors que les fabricants de farines animales Saria à Concarneau et Caillaud à Javené (Ille-et-Vilaine) sont mis en cause pour l'utilisation de boues d'épuration dans leurs fabrications, la marque de volaille Pic-Pic du groupe finistérien Unicopa est mise en cause dans le scandale de la dioxine obligeant l'entreprise à son abandon pur et simple.

**De graves dégâts environnementaux.** Alors que chaque jour le cheptel produit des centaines de milliers de déjections, l'épandage de fumier et lisier dans les champs libère azote, phosphore, potasse, cuivre, zinc, produits phytosanitaires (pesticides et herbicides) et résidus de médicaments. Ainsi, la concentration de nitrates dans les cours d'eau est multipliée par 7 entre 1971 et aujourd'hui. On estime à 60 000 t par an les nitrates rejoignant les cours d'eau. Entre 1955 et 1996, les apports d'azote doublent en atteignant 230 000 tonnes annuelles. Le niveau de pollution des sols et des eaux atteint un niveau insoutenable menaçant la santé publique. Alors que sur les littoraux, la multiplication des proliférations microbiennes ou végétales témoigne de dysfonctionnements biologiques de plus en plus dangereux pour la pêche, la conchyliculture et le tourisme. Cette situation est d'autant plus sensible que la Bretagne est la quatrième région touristique française avec 16 millions d'arrivées grâce à la valorisation d'un cadre naturel exceptionnel. Mais 50 % des capacités d'accueil touristique sont polarisées par seulement 5 % des communes bretonnes et les 3/4 par 18 % des communes, bien sûr toutes littorales. Si le plan Bretagne Eau Pure (BEP) mobilise des milliards de fonds publics payés par les contribuables, les sols sont si saturés que ces mesures n'ont pas pour l'instant d'influence notable sur l'évolution de la qualité des eaux. Face au manque de fermeté de l'État devant les éleveurs en infraction et face au manque de courage politique de nombreux élus locaux et régionaux, il convient de souligner la cécité économique de nombreux acteurs du complexe agro-industriel régional (producteurs, fournisseurs, transformateurs, Chambres d'Agriculture). Devenue emblématique des impasses d'un système ultra-productiviste et taylorien, l'agro-industrie bretonne symbolise de plus en plus aux yeux de nombreux consommateurs la mal-bouffe industrialisée déversée par les grandes centrales d'achat de la distribution dans le réseau des grandes surfaces quadrillant le pays.

*D'après L. Carroué, Rubrique Territoires, Revue Alternatives économiques, juin 2000.*

 **Les politiques régionales : une impérieuse nécessité**

**A. Un système tardif**

Bien que suggérée dans le préambule du Traité de Rome, la mise en place d'une politique régionale fut lente et progressive. Alors que le Traité de Rome de 1957 faisait d'un développement régional harmonieux un de ses objectifs, il faut attendre paradoxalement 1967 pour voir la création de la DG 16 (politiques régionales) et 1975 pour la création du FEDER qui est obtenu lors de l'intégration du Royaume-Uni et favorisé par la France.

L'inégale acuité des problèmes régionaux, la volonté pour les États de ne pas introduire d'organismes communautaires entre eux et leurs régions et l'existence de politiques et de structures nationales (DATAR- Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale en France, Cassa

**Les quatre pays bénéficiaires de fonds de cohésion alloués  
entre 1993 et 1999 (en milliards d'euros)**

| Espagne | Portugal | Grèce | Irlande |
|---------|----------|-------|---------|
| 9,25    | 3        | 2,99  | 1,5     |

per el Mezzogiorno pour l'Italie) expliquent ce retard. Jusqu'en 1975, les actions régionales sont le fait d'organismes dont le but n'est pas la politique régionale et elles restent non coordonnées: la CECA intervient dans la reconversion des régions minières et sidérurgiques, le FEOGA a une section orientation qui accorde des aides sélectives à la modernisation des structures agricoles (régions de montagne ou méditerranéennes), enfin, la Banque européenne d'investissement ou le Fonds social européen (FSE) interviennent dans les régions les plus en difficulté.

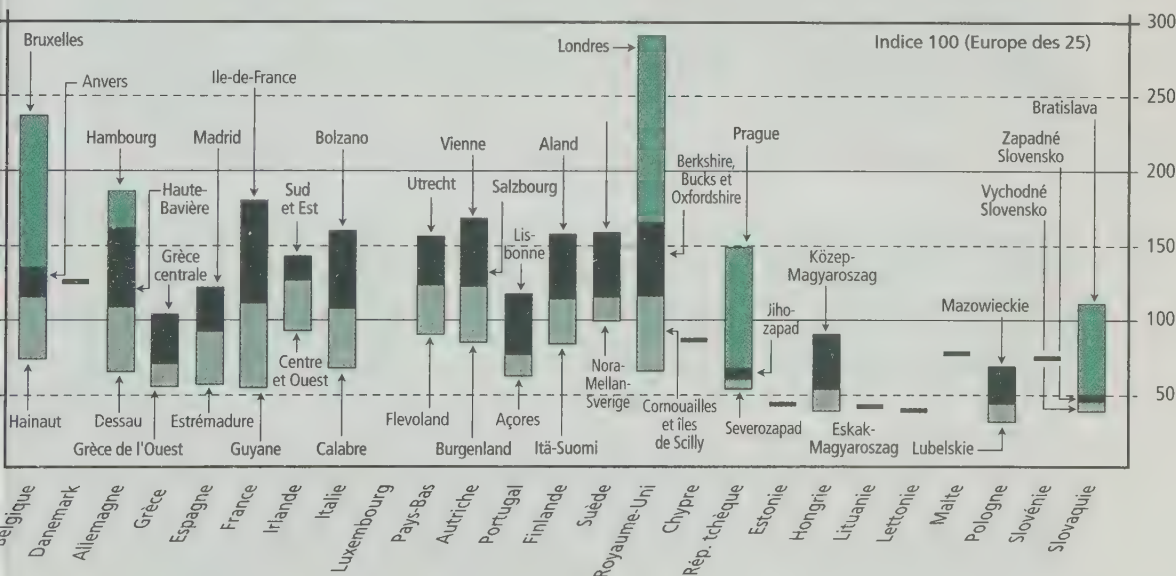
La création du FEDER (Fonds européen de développement régional) en 1975, et la création d'un fonds de cohésion permettent le cofinancement de programmes nationaux d'intérêt communautaire (Programmes intégrés méditerranéens pour faciliter l'intégration de l'Espagne et du Portugal) et de programmes communautaires divers qui concernent les communications, l'énergie ou la reconversion industrielle. Cela explique que les bénéficiaires les plus importants furent, dans une première phase, jusqu'en 1988, l'Italie, l'Espagne, le Royaume-Uni, le Portugal. Ce processus s'accompagne d'une gestion territorialisée de cette manne financière qui représente un tel enjeu que la détermination des zones est délicate (critères utilisés) et d'essence géopolitique à travers des négociations étroites entre Bruxelles, les États et les régions.

## B. Une nécessaire solidarité face aux effets du marché

Si, au sein de l'Union européenne, les inégalités entre les régions sont pour une large part liée à la période d'industrialisation, la création de l'Union a modifié les équilibres. Ainsi la réalisation d'un grand marché, en favorisant la concentration économique, a stimulé les régions les plus riches, plus attractives par leurs métropoles, au détriment des régions les plus pauvres. Les élargissements successifs vers des pays méditerranéens ou d'Europe orientale ont renforcé les écarts régionaux, et il en est de même pour les régions agricoles du fait de la PAC. Au total, si au niveau macroéconomique les économies nationales ont convergé, on assiste à l'inverse à un sensible renforcement des inégalités socio-spatiales.

Pour évaluer ces déséquilibres, l'UE utilise un indicateur mis au point par Eurostat, le PIB par habitant en Standard de pouvoir d'achat (SPA) et ceci au niveau des différents découpages régionaux (NUTS 1 = 89 régions, NUTS 2 = 254 régions, NUTS 3 = 1 213 régions). Pour cela, on convertit les PIB régionaux de chaque pays en SPA, unité commune qui prend en compte les écarts de prix des biens et services de chaque État membre.

PIB par habitant et écarts régionaux

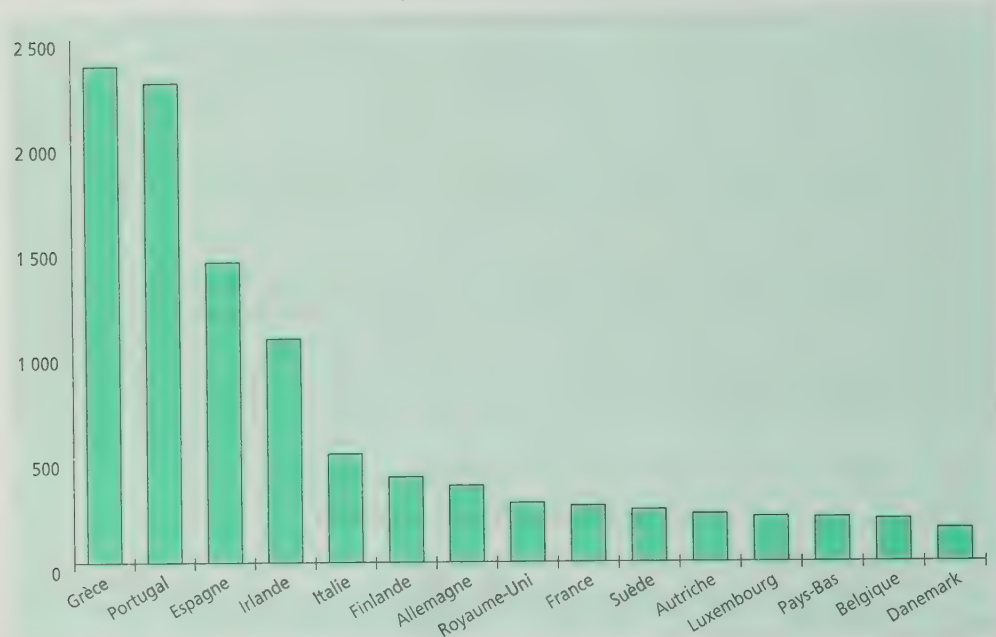


Ainsi le PIB en SPA des 254 régions (NUTS 2) variait, en 2002, entre 32 % de la moyenne communautaire dans la région de Lubelskie en Pologne et 315 % de cette moyenne dans la région de l'Inner London au Royaume-Uni. Les régions les plus pauvres, dont le PIB par habitant est inférieur à 75 % de la moyenne de l'Union sont au nombre de 86 et sont concentrées chez les dix derniers arrivants mais aussi le Portugal, l'Espagne de l'Ouest et du Sud, le sud de l'Italie, le nord et les îles grecques, l'Allemagne orientale et le Pays de Galles. Ces inégalités sont aussi observables au sein des États membres avec des écarts interrégionaux de 1 à 3 ou plus en Allemagne, en France, au Royaume-Uni, en Italie ou en Espagne.

C. Les politiques régionales : relance et crise

L'adoption de l'Acte unique en 1988 – dans lequel la politique régionale devient compétence communautaire – oblige à une relance vigoureuse des politiques régionales *via* la croissance des dotations budgétaires du FEDER (30 milliards d'ECU entre 1989 et 1993, 175 milliards pour la période 1993-1999), mais aussi du FEOGA et du FSE.

Répartition des 213 milliards d'euros des fonds structurels pour la période 2000-2006 (en euros/habitant)



Dotation des États en fonds structurels pour le développement régional (période 2000-2006, en %)

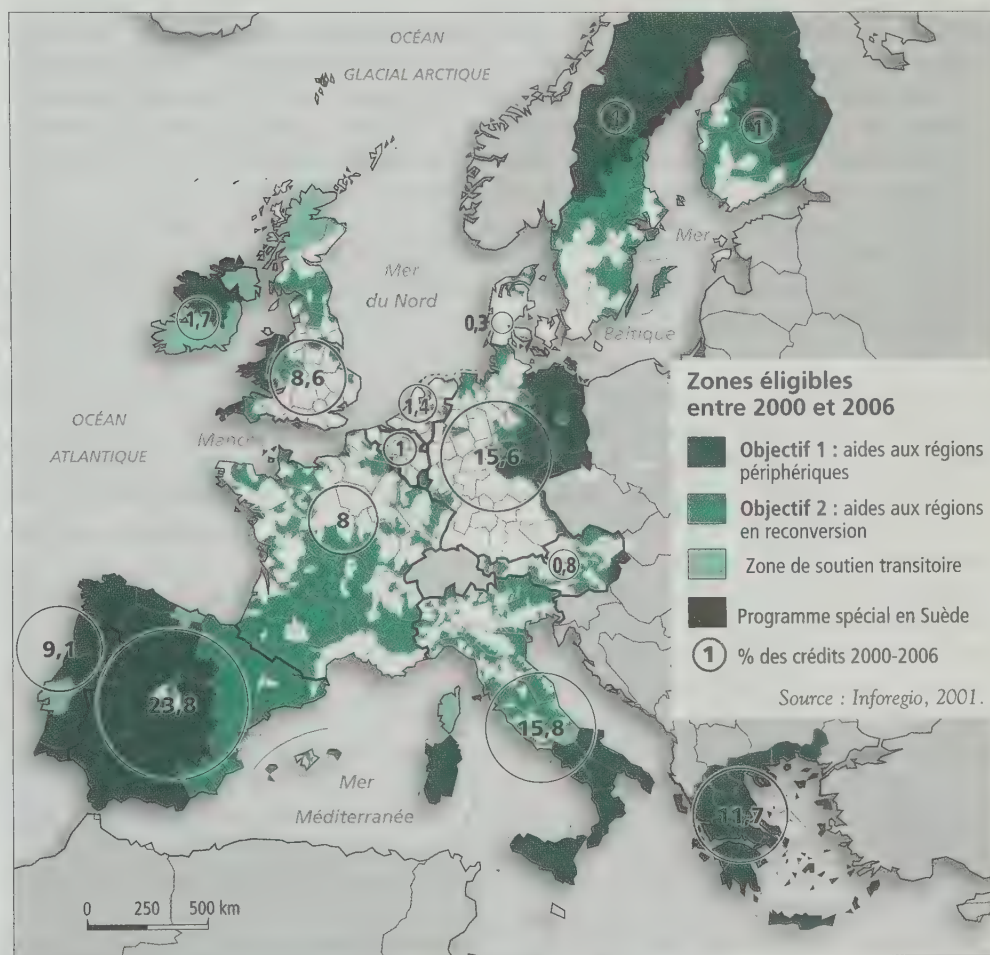
|                |      |             |      |          |     |
|----------------|------|-------------|------|----------|-----|
| Espagne        | 23,8 | Allemagne   | 15,6 | Suède    | 1   |
| Italie         | 15,8 | Royaume-Uni | 8,6  | Finlande | 1   |
| Grèce          | 11,7 | France      | 8    | Belgique | 1   |
| Portugal       | 9,1  | Irlande     | 1,7  | Autriche | 0,8 |
| Total 4 Médit. | 60,4 | Pays-Bas    | 1,4  | Danemark | 0,3 |

L'aide est alors concentrée dans les régions les plus défavorisées grâce à la délimitation de zones « éligibles » en fonction d'objectifs : objectif 1, régions en retard de développement ; objectif 2, zones de reconversion industrielle ; objectif 5b, développement des zones rurales défavorisées ; objectif 6, développement des régions septentrionales de la Suède et de la Finlande. S'y ajoutent des fonds structurels destinés à couvrir des objectifs sociaux : lutte contre le chômage et l'exclusion sociale (objectif 3), aide aux jeunes chômeurs (objectif 4) et la sauvegarde de l'emploi dans



le secteur primaire (objectif 5b). Ainsi, la politique régionale de l'Union européenne vise à réduire les disparités entre les régions et à renforcer la cohésion économique et sociale. Pour accroître son efficacité et devant le défi sans précédent que représente l'élargissement à dix nouveaux membres pour la cohésion interne de l'Union, les fonds structurels mobilisent 30 % du budget communautaire (198 milliards d'euros en 1994-1999 et 213 entre 2000 et 2006) au profit des régions en difficulté. Leurs actions sont aujourd'hui plus concentrées : elles ont été réduites de sept à trois (dont deux régionales : objectifs 1 et 2) depuis le Conseil européen de Berlin de 1999.

### Géographie des aides régionales dans l'UE à 15 en 2000-2006



De même, le nombre d'initiatives communautaires passe de 13 à 4 : coopération transnationale (Interreg), développement rural (Leader), lutte contre les inégalités sur le marché du travail (Equal), développement urbain (Urban). Enfin, la mise en œuvre est désormais centralisée et une plus grande marge de manœuvre est conférée aux États et aux régions.

Le bilan de la politique régionale est d'autant plus difficile à définir que les élargissements constants obligent à des rectifications permanentes. Bien sûr, les écarts de développement économique et social entre les États de l'UE se sont réduits et les aides aux régions les plus défavorisées ont contribué à ce phénomène de convergence. Cependant, les contraintes et l'efficacité de cette action sont considérables. Les dépenses restent limitées à 0,45 % du PIB communautaire – soit environ 45 milliards d'euros par an – alors que les élargissements renforcent les inégalités spatiales. Les fonds communautaires ne sont alloués aux acteurs locaux qu'en complément de crédits dispensés dans le cadre de politiques nationales d'aménagement du territoire et dans le cadre d'un co-financement prenant en charge les 3/4 des coûts d'investissement des projets.

## Politiques régionales : les difficiles négociations sur l'élargissement

Comme avec la PAC, les politiques régionales constituant un très gros budget ont été un objet de débats et conflits géopolitiques au sein de l'UE. Les négociations sur l'élargissement se heurtent en effet à plusieurs questions essentielles, en particulier la définition de trois seuils économico-financiers qui encadrent strictement l'action communautaire :

- Les dépenses structurelles sont limitées à 0,45 % du PIB communautaire (45 MRD euros/an).
- L'UE limite ces transferts à 4 % du PIB de chaque État dans le cadre d'un co-financement national des aides européennes. Au vu de leurs graves faiblesses fiscales et budgétaires, de nombreux États et collectivités régionales de l'Est se révèlent dans l'impossibilité de s'inscrire dans une logique de co-financement et donc de dépenser les crédits communautaires qui leur seront affectés.
- Mais surtout, si le seuil d'éligibilité de l'objectif 1, qui mobilise 70 % des fonds de la politique régionale, est maintenu à 75 % du PIB communautaire/habitant, cela signifie que 80 % des aides régionales glissent vers les futurs candidats du fait de la baisse générale du niveau de vie introduite par l'élargissement à l'Est. La population éligible aux aides régionales tomberait, à l'Ouest, de 68 à 47 millions d'habitants mais monterait à 116 millions d'habitants à l'Est.

C'est pourquoi le sommet de Berlin de 1999 a décidé de limiter l'enveloppe à 40 milliards d'euros pour les pays candidats en 2002-2006 et à 45 milliards après 2006, ce qui représente l'équivalent de seulement 10,5 % du budget communautaire pour atteindre 15,6 % en 2006. Au total, un effort budgétaire très limité pour l'accès à un tel marché.

98

Conçus en ordre dispersé, les programmes peuvent avoir des effets déstabilisants au niveau local. De plus, avec le récent élargissement, des millions d'habitants classés en retard de développement sont devenus « riches » du fait de la baisse générale du niveau de vie introduite par cette extension. Jamais les élargissements n'ont accru aussi fortement les déséquilibres régionaux : les 10 % des régions les plus riches dans une UE à 27 auront un PIB/habitant de 5 fois supérieur aux % les plus pauvres.

Le rapport sur la cohésion de 2004 a servi de base à la Commission de réforme des fonds structurels pour la période 2007-2013. La politique régionale, désormais qualifiée de politique de cohésion, a pour objectif de faire face à l'élargissement en augmentant de 40 % le budget des fonds structurels par rapport à la période 2000-2006. Les objectifs 1, 2, et 3 doivent être remplacés par de nouveaux objectifs :

- objectif de convergence : trois quarts des crédits, pour les régions dont le PIB/hab. est inférieur à 75 % de la moyenne communautaire ;
- l'objectif de « compétitivité régionale et emploi » pour les autres régions dont celles qui sont sorties de l'objectif 1 entre 2000 et 2006 ;
- objectif de « coopération territoriale européenne » faiblement doté et qui s'inspire des politiques transfrontalières.

On comprend alors les enjeux du débat régional européen, les tensions fortes dues aux disparités qui se renforcent à toutes les échelles, de l'intrarégional à l'échelle de l'Union, comme le montrent le développement de volontés d'autonomies, de mouvements régionalistes et la remise en cause des solidarités.

## D. L'Europe des régions : mythes et réalités

Le déploiement progressif des politiques régionales communautaires s'accompagne depuis trente ans de la promotion d'une nouvelle représentation géopolitique, l'Europe des régions. Son objectif est de promouvoir dans un cadre supranational un niveau de gestion administratif et politique intermédiaire qui permette de dépasser les États-nations. Ces représentations méritent une analyse prudente du fait du décalage entre mythes et réalités. Jusque dans les années 1970, des politiques « redistributives » et interventionnistes ont permis, dans le cadre national, de combler en partie les inégalités régionales. Mais les processus économiques en cours, l'élargissement et l'intégration se traduisent par une accentuation des oppositions régionales dans un cadre continental remodelé et instable. En effet, la promotion d'une structure supranationale, teintée de

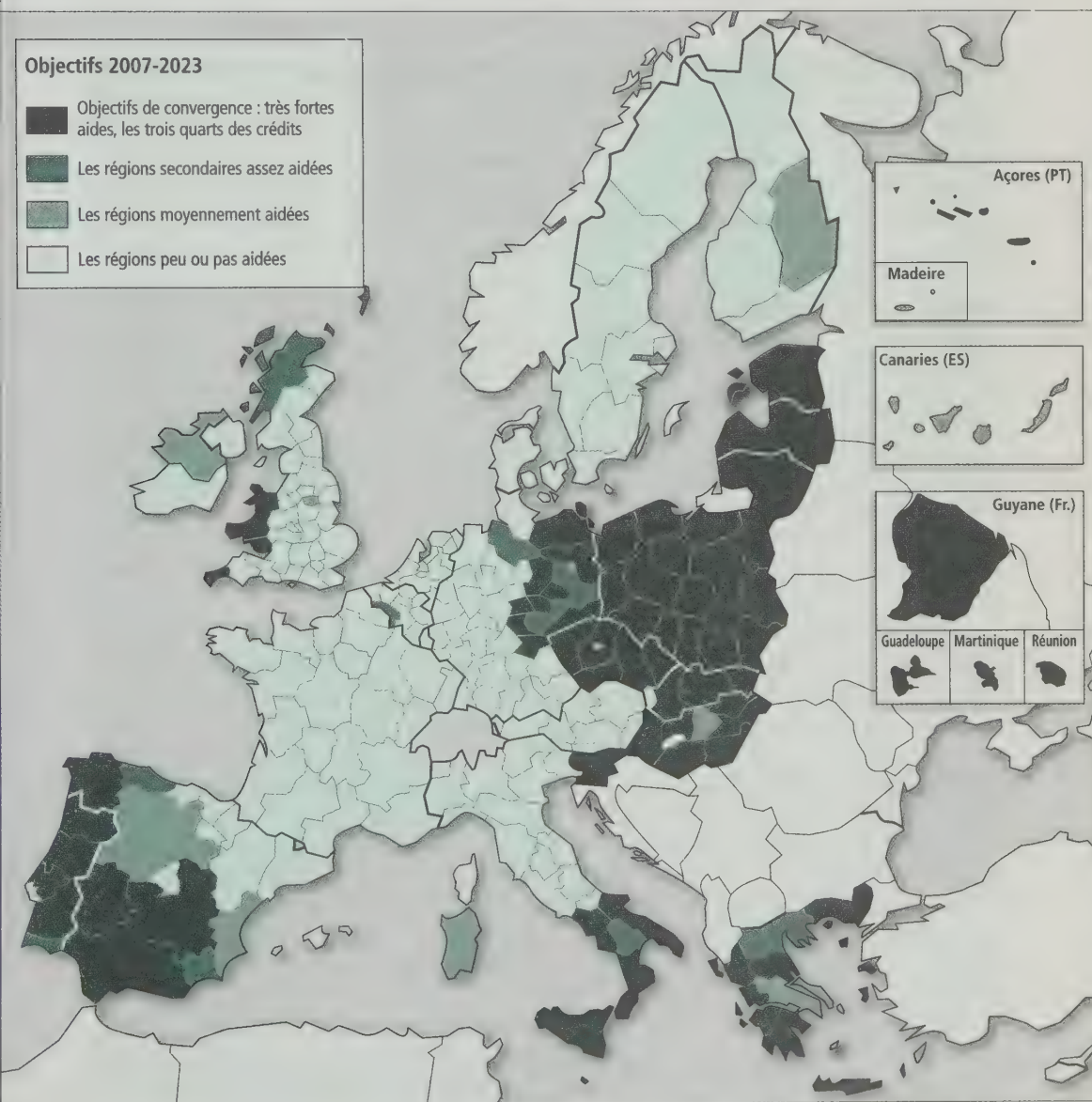


fédéralisme dans le cadre de l'UE tend à déboucher sur la promotion d'une Europe des régions qui reste cependant très fragile.

**Les régions d'Europe, une réalité complexe.** Les espaces européens fonctionnent à l'intérieur de cadres naturels, économiques ou culturels, mais aussi politiques et administratifs. Les découpages régionaux et leur gestion mis en place par les États sont porteurs de sens et de fonctionnalité, de même que les découpages apparemment neutres institués par l'Union européenne. De ce fait l'étude des politiques d'aménagement et de développement régional nécessite de prendre en compte les pouvoirs et les compétences des régions. Car la promotion d'une Europe des régions comporte beaucoup d'illusions.

Au niveau des compétences (rôles, pouvoirs, importance des budgets, autonomie administrative), la situation des régions est extrêmement variée selon les traditions politiques et administratives des États. Les États fédéraux décentralisés (Allemagne, Autriche) sont des pays de régionalisme intégral. Ce dernier n'y est pas mis en question et les problèmes qu'il soulève parfois pour coordonner une politique fédérale n'y suscitent pas de troubles de conscience (« La région est la première patrie de l'Allemand », selon l'analyste Patrick Demérin).

### L'UE à 25 : la refonte des politiques régionales (2007-2013)





À l'opposé, la Belgique se présente comme un État fédéral en voie d'éclatement, avec des tensions fortes entre la Wallonie et la Flandre. L'Espagne est un État constitué de 17 autonomies régionales aux compétences variables acquises par négociations avec le pouvoir central madrilène lors de la démocratisation du pays : ainsi le Pays basque prélève l'impôt et possède sa police, la Catalogne cherche à renforcer les pouvoirs de son assemblée au nom d'une nation catalane, alors que d'autres autonomies fonctionnent sur un modèle semi-centralisé.

Les États centralisés présentent la même hétérogénéité. Certains sont en voie de décentralisation : c'est le cas de l'Italie sous l'impulsion des régions riches du Nord et du centre du pays, du Royaume-Uni avec l'Écosse et le Pays de Galles, mais aussi de la Suède et de la France aux régions qui restent discrètes dans le concert européen. Au contraire, plusieurs États, souvent de petite dimension, connaissent des phénomènes de centralisation comme le Danemark, le Portugal, la Grèce et l'Irlande.

Enfin, certains États ne disposent pas de réelles régions dotées de compétences politiques et financières propres comme l'Irlande, le Luxembourg et la Finlande. Cette diversité est d'autant plus marquée que si nombre d'exécutifs sont élus, d'autres sont simplement nommés. Les découpages régionaux fournissent aussi des ensembles hétérogènes en termes de densité, de population et de développement économique.

**Les régions NUTS 2 <sup>(1)</sup> : diversité des tailles et du poids démographique**

| Pays      | Superficie <sup>(2)</sup> | Population <sup>(3)</sup> | Pays         | Superficie <sup>(2)</sup> | Population <sup>(3)</sup> |
|-----------|---------------------------|---------------------------|--------------|---------------------------|---------------------------|
| Allemagne | 8 708                     | 2 008                     | Lettonie     | 64 589                    | 2 355                     |
| Autriche  | 9 318                     | 892                       | Lituanie     | 65 300                    | 3 481                     |
| Belgique  | 2 774                     | 935                       | Luxembourg   | 2 586                     | 442                       |
| Chypre    | 9 251                     | 702                       | Malte        | 315                       | 393                       |
| Danemark  | 43 094                    | 5 355                     | Pays-Bas     | 2 823                     | 1 337                     |
| Espagne   | 26 568                    | 2 119                     | Pologne      | 19 543                    | 2 415                     |
| Estonie   | 45 228                    | 1 364                     | Portugal     | 13 129                    | 1 471                     |
| Finlande  | 60 906                    | 1 038                     | Rép. tchèque | 9 857                     | 1 278                     |
| France    | 24 356                    | 2 343                     | Royaume-Uni  | 6 590                     | 1 590                     |
| Grèce     | 10 125                    | 841                       | Slovaquie    | 12 259                    | 1 345                     |
| Hongrie   | 13 290                    | 1 455                     | Slovénie     | 20 273                    | 1 992                     |
| Irlande   | 35 137                    | 1 919                     | Suède        | 51 357                    | 1 112                     |
| Italie    | 14 349                    | 2 758                     | UE à 25      | 15 677                    | 1 789                     |

1. Correspondant à l'ensemble du territoire de l'État pour Chypre, le Danemark, l'Estonie, la Lettonie, la Lituanie, le Luxembourg, Malte et la Slovaquie. 2. Moyenne en km<sup>2</sup>. 3. Moyenne en milliers d'habitants en 2001.

Source : Eurostat in A. Gauthier, La Construction européenne, Bréal, 2005.

À ceci s'ajoute le fait que les logiques de solidarité sont parfois faibles et les découpages manquent parfois de cohérence comme le montre la construction des 22 régions françaises ou la communauté autonome de Madrid coupée de sa zone d'influence castillane. De plus, les écarts entre les régions peuvent être considérables : de 1 à 5,5 pour le revenu par habitant, de 1 à plus de 80 pour la population et de 1 à 400 pour la valeur ajoutée. Les découpages territoriaux, souvent hérités, dépendent des finalités politiques du pouvoir et de la façon dont chaque société conçoit les rapports entre les pouvoirs locaux et l'autorité centrale. Ainsi au Royaume-Uni, il n'existe que deux niveaux de pouvoirs (comtés et districts) contre trois dans la plupart des grands pays européens. Ces divisions peuvent avoir une mise en place récente, comme celle de l'Allemagne issue de choix imposés par les Alliés en 1945. Ainsi elle possède 16 Länder dont trois sont des villes (Berlin, Brême, Hambourg) coupés de leurs bases régionales. De même les 36 000 communes françaises sont le symbole d'un émiettement excessif en comparaison des 8 500 communes allemandes et des 8 000 communes italiennes.

Un processus de régionalisation a été réalisé dans l'Union européenne qui découpe les États membres en unités spatiales selon des ensembles emboîtés fonctionnant à trois niveaux (NUTS). Les critiques adressées à ces découpages sont de deux ordres : la création d'entités régionales arti-

ficielles, de niveau 1 et 2, dans des pays où la gestion territoriale n'existait pas à ces niveaux (tel est le cas des 9 régions grecques, des 5 régions portugaises et des 3 régions danoises) et la création d'une « régionalisation formelle » en faisant cohabiter des régions anciennes (Länder) avec des regroupements peu pertinents (Nord-Ouest britannique). Ces décalages entre régions réelles et régions formelles montrent qu'il n'existe pas une région européenne unique.

**L'Europe à la recherche d'un modèle régional.** En l'absence d'un modèle régional pertinent, les logiques économiques favorisent le renforcement des disparités, la compétition entre les espaces régionaux, des recompositions spatiales plus vastes (cf. Arc atlantique) et un renforcement du poids des métropoles dans l'encadrement territorial.

Les processus actuels de régionalisation sont souvent ambigus, car ils se traduisent par des transferts de compétence sans les financements appropriés permettant de les mettre en place. Ainsi, en France, les lois de décentralisation depuis 1982 ont donné un rôle essentiel aux exécutifs régionaux (éducation, santé, recherche, communications, emploi) mais les budgets n'ont pas été abondés en conséquence, ce qui limite les actions d'aménagement ou favorise une augmentation des fiscalités locales. Il en est de même en Espagne où le pouvoir central opère aussi à de tels transferts de compétence (éducation, santé, transports) sous la pression des gouvernements des autonomies, mais sans nouvelles ressources. Les régions voient alors un renforcement de leur déficit budgétaire et de leurs dettes. Cette situation engendre de fortes tensions entre régions riches et régions pauvres. En Espagne, la Catalogne et certaines régions du Nord ne veulent plus financer les régions les plus pauvres (Andalousie, Extremadura) et conserver leurs ressources en eau. En Italie, la Lombardie, la Vénétie et l'Émilie voient les « ligues » demander la formation d'une « République du Nord », la « Padanie », détachée du Mezzogiorno. Dans de nombreux États, les conflits régionaux, liés aux critiques vis-à-vis des solidarités imposées, se sont multipliés en Belgique, au Royaume-Uni, au Danemark ou en France. Les conflits peuvent atteindre aussi des régions de pays différents, ainsi l'opposition du Languedoc-Roussillon et de la Provence au transfert d'une partie de l'eau du Rhône vers la Catalogne.

### **La régionalisation en Europe : une nouvelle dynamique liée et débouchant sur des rivalités géopolitiques**

La montée en puissance de la régionalisation est le reflet à la fois du développement sans précédent de la démocratie locale, de la montée en puissance des compétences et moyens des collectivités territoriales locales et surtout régionales et de l'affirmation de nouvelles élites politiques et économiques. Ce processus s'accompagne de la multiplication des rivalités de pouvoirs pour la possession et le contrôle des territoires, populations et richesses et peut donc faire l'objet d'une étude géopolitique. En particulier, on assiste parfois dans les constructions nationales les plus fragiles au développement de revendications, soit pour une autonomie politique ou administrative croissante, soit pour une totale indépendance politique.

La grande nouveauté des années 1980-1990 réside souvent dans le fait que ce sont les régions les plus riches et les plus dynamiques qui veulent conquérir de nouveaux pouvoirs et rompre avec les logiques de solidarités intra-nationales qui se traduisent par des transferts des régions riches vers les régions pauvres : la Flandre veut se détacher de la Wallonie, l'Italie de la Ligue du centre et du Sud, le Pays basque ou la Catalogne du reste de l'Espagne...

À ceci s'ajoute le fait que chaque entité régionale – même dans un cadre démocratique – veut asseoir sa légitimité en justifiant son existence et ses limites par la géographie, l'histoire, la culture, éventuellement la langue, quitte à produire des représentations géopolitiques nouvelles fort éloignées des réalités et à instrumentaliser ces facteurs. Enfin, dans le cadre communautaire, de nombreuses régions ont tenté de s'intégrer à des cadres territoriaux supranationaux et transfrontaliers très larges, économiquement et socialement pas toujours justifiés et opératoires comme l'Arc atlantique, l'Arc méditerranéen...

Si tous ces processus ont permis un nouveau débat démocratique, on a aussi assisté à deux dérives. Premièrement, la multiplication de revendications géopolitiques contradictoires faisant débat et parfois même à des dérapages identitaires racistes et xénophobes construits sur le rejet de « l'étranger ». Deuxièmement, à une « auto-intoxication » des élites en question quant à l'importance, à la viabilité, à l'opérationnalité et à la fonctionnalité de ces grandes régions transfrontalières européennes.

À propos des découpages supranationaux. On peut donc en déduire qu'en dehors de quelques puissants Länder du Sud ou de l'Ouest allemand, la « région européenne » unique n'est pas une réalité. Cependant, les logiques économiques très concurrentielles favorisent la recherche d'une plus grande autonomie des régions et posent avec acuité à la fois la question de la refonte des découpages régionaux afin de disposer d'ensembles spatiaux plus puissants et celle, toute aussi importante, des pouvoirs et fonctions dont doivent être dotés ces ensembles. De nombreux États comme l'Allemagne, la France ou la Suède réfléchissent à de possibles redécoupages. On peut considérer aussi d'autres formes de régionalisation avec les associations transfrontalières ou les propositions de grands espaces régionaux proposés par le Schéma de développement communautaire (SDEC) adopté en 1999. Les organisations interrégionales transfrontalières fonctionnent, le plus souvent, sur une coopération à des projets d'aménagements ou d'infrastructures mis au point en commun comme le pont de l'Oresund entre Copenhague et Malmö, les lignes maritimes de l'Arc atlantique, ou des programmes de développement industriels, éducatifs ou culturels comme en Sarlorlux et pour le Conseil baltique.

### Les dérives des représentations des dynamiques des espaces européens

La représentation des réalités géographiques a toujours constitué un enjeu essentiel de nature à la fois scientifique, politique et géopolitique en Europe occidentale. Les choix réalisés ont en effet un impact souvent considérable dans les débats eux-mêmes, dans les systèmes intellectuels les validant et dans les choix opérationnels qui en sont issus.

• **Le développement de la chorématique.** Les décennies 1980-1990 ont ainsi vu apparaître progressivement en France, puis en Europe, une « géographie chorématique » mettant l'accent sur l'utilisation d'abstractions géométriques afin de rendre compte des réalités régionales. Le caractère novateur de cette démarche a incontestablement permis un certain nombre d'avancées réelles. Mais la systématisation outrancière de cette démarche et une diffusion massive et imprudente des résultats obtenus (ouvrages spécialisés, rapports d'étude politiques, ouvrages grands public, média) en l'absence d'un socle scientifique de haut niveau a aussi débouché sur des inconvénients majeurs. On assiste à l'apparition d'une véritable géographie de « bande-dessinée » réduisant trop souvent des réalités complexes à de simples croquis allégoriques ou métaphoriques. Ceux-ci acquièrent progressivement un statut de réalités intangibles, la forme l'emportant le plus souvent sur le fond. Ces productions finissent en effet par s'imposer du fait de leur extrême simplicité en bénéficiant de nombreux relais dans les médias et les discours politiques régionaux, nationaux et européens.

• **Des dérives dangereuses : l'auto-intoxication.** L'ampleur de ces dérives conceptuelles est en effet particulièrement nette dans les systèmes de représentations élaborés pour l'Europe occidentale dont témoignent la « Banane bleue », l'Arc atlantique, l'Arc méditerranéen, la Diagonale aride... À partir de l'identification d'une zone active de l'Europe qui serait disposée en arc de cercle de Milan à Londres en passant par la Rhénanie et la Ruhr, on fait apparaître une « Dorsale européenne » qui constituerait une « Banane bleue » ou « mégapole » en référence à la fois à un modèle géométrique et aux réalités américaines et japonaises (la Mégapolis de la côte Est...). Cette vision déjà très réductrice de la complexité européenne (suppression des Alpes et de la Manche, éviction de l'Île-de-France du « cœur de l'Europe »...) acquiert un tel niveau opératoire auprès des élus et administrations du fait de l'auto-intoxication des auteurs et des acteurs (Datar, Conseils régionaux et généraux, Chambres de commerce, Commission de Bruxelles...) qu'en réponse sont élaborés des concepts tels que l'Arc atlantique, l'Arc méditerranéen ou la Diagonale aride.

Plus grave, toute la politique d'aménagement communautaire intègre cette démarche. La DG XVI, en charge du développement territorial, propose ainsi dans tous ses documents un découpage opérationnel calqué sur ces représentations fort discutables. Huit espaces régionaux transfrontaliers – afin de faire éclater toutes les cohérences territoriales nationales pour des raisons politiques et idéologiques – sont ainsi identifiés. On aboutit ainsi à des structures disparates et incohérentes qui deviennent de véritables « monstres technocratiques ». Londres, l'Île-de-France, une partie du Benelux et de l'axe rhénan deviennent le « Centre des capitales ». L'« Arc alpin » réunit la Suisse, l'Autriche, l'Italie du Nord, le Grand



Sud allemand et le Centre-Est français. Les « régions de la Mer du Nord » réunissent le Danemark, une partie du Nord des Pays-Bas et de l'Allemagne et le Centre-Est du Royaume-Uni. L'Arc atlantique court de l'Écosse au Portugal en passant par l'Irlande, le Pays de Galles et la façade atlantique française. La « Diagonale continentale » se développe d'Orléans à Toulouse, Madrid et Badajoz.

Le plus extraordinaire, ces deux dernières décennies dans ce domaine, réside dans le fait que la Datar et la Commission, après avoir promu la Banane bleue pour justifier et « valider scientifiquement » l'UE à 15, se sont aperçus que cette représentation devenait contre-productive pour le passage de 15 à 25. Ceci explique largement le revirement opéré depuis qui vise à promouvoir le... polycentrisme du territoire européen.

En fait, tout discours sur les différents modèles spatiaux doit être manié avec une grande prudence car il demeure un outil de représentation intellectuel et cartographique pouvant être l'objet de manipulations. De plus, est-il si difficile d'admettre qu'il n'y a en Europe ni centre, ni cœur (ni poumon ou rate d'ailleurs) ni axe majeur du fait d'une organisation polycentrique et que les réalités nationales restent elles aussi profondément structurantes des territoires ?

*Source : d'après L. Carroué, L'Union européenne, Armand Colin, 2001.*

Enfin, face à la concentration dans la zone « centre Europe » et, plus largement, dans l'espace délimité par Londres, Paris, Milan, Munich et Hambourg qui regroupe, sur 20 % de la superficie de l'Union, 40 % de sa population et 50 % de son PIB, l'UE cherche à favoriser un développement spatial polycentrique, mais en s'appuyant le plus souvent sur des espaces régionaux vastes, qui émergent lentement ou qui sont des souhaits plus que des réalités.

## ● L'euro : les difficultés de la monnaie unique

### A. La création de l'euro : un enjeu géopolitique majeur

En avril 1989, la Commission Delors préconise la création d'une Union économique et monétaire (UEM) avec, pour le 1<sup>er</sup> janvier 1999, la mise en œuvre d'une monnaie unique, l'euro. Cet Euroland de 291 millions d'habitants et représentant 18,6 % du commerce et 20 % du PIB mondial est alors présenté comme un levier permettant l'accès à un nouveau statut international de véritable puissance continentale de l'UE. Si l'accent est souvent mis sur les aspects techniques ou financiers (élimination des coûts de transaction, stabilisation des taux de change, protection contre la spéculation financière), on en oublie trop souvent les enjeux politiques et géopolitiques, pourtant cruciaux.

Politiquement, il s'agit pour le concepteur du projet de conduire les Européens, par une voie historiquement inédite, à accepter de doter l'Union du pouvoir de nature étatique (et donc supranational) dont l'absence l'empêche d'exister dans le monde en tant que puissance. En effet, la monnaie, instituée par les États est aussi l'expression d'une identité et d'une cohésion nationale (Michel Aglietta, 1995). Pour J. Delors, dans la ligne de la méthode Monnet, il s'agit d'utiliser l'instrument monétaire (l'interface par excellence entre économie et politique) pour permettre à l'Europe d'aborder avec succès la phase, si longtemps retardée, de sa construction politique. C'est un pari qui échoue lorsqu'en décembre 2000 le Conseil européen de Nice ne débouche que sur des aménagements pour accueillir les dix nouveaux membres qui entrent dans l'Union en mai 2004, et qu'en 2005 le projet de traité constitutionnel est rejeté par référendum en France. Dès lors, l'Union doit faire face à une situation sans référence historique ou théorique : disposer d'une monnaie unique, monnaie de treize États indépendants (l'Euroland) insérés dans un grand ensemble économique : l'UE à 25. En outre, sur le plan géopolitique, la création de l'euro a été fondée sur un pacte entre la France et l'Allemagne. Effrayé par la montée en puissance et le changement géostratégique majeur que constitue, au tournant des années 1989-1990, l'unification allemande, le président français François Mitterrand négocie l'acceptation de celle-ci auprès du président allemand Elmut Kohl contre la création de l'euro, cette monnaie unique devant, dans l'esprit du président français, corseter la puissance allemande et maintenir son arrimage à l'Ouest

et au couple franco-allemand. L'Allemagne – qui voit dans l'euro un moyen plus efficace de contrer les pressions concurrentielles américaines et japonaises sur les marchés mondiaux – pose ses conditions : la localisation du siège de la BCE à Francfort au voisinage de la Bundesbank, la candidature du très orthodoxe néerlandais Wim Duisenberg à la tête de la BCE et, enfin, la définition de critères macroéconomiques d'adhésions répondant aux structures de la zone Mark. Ce projet géopolitique et géoéconomique présente donc d'importantes contradictions. Alors que pour des raisons géopolitiques (guerre froide), des pays de la zone Mark restent à l'extérieur de l'Union (Suisse) ou y adhèrent plus ou moins tardivement (Danemark, Autriche), d'autres, aux structures socio-économiques très différentes et aux monnaies plus faibles, intégrés dès l'origine à la CEE (France, Italie) ou plus récemment (Royaume-Uni, Irlande, Portugal, Grèce, Espagne) en font naturellement partie. Cette contradiction était moins sensible dans le fonctionnement du SME de 1979 dans la mesure où l'ECU, monnaie commune, était défini selon la moyenne du poids des devises qui le composaient, et la volonté de certains États de garder leur souveraineté monétaire explique le maintien à l'écart de certains pays (Royaume-Uni, Suède, Danemark) et l'adhésion à l'euro d'économies nationales peu préparées (la Grèce).

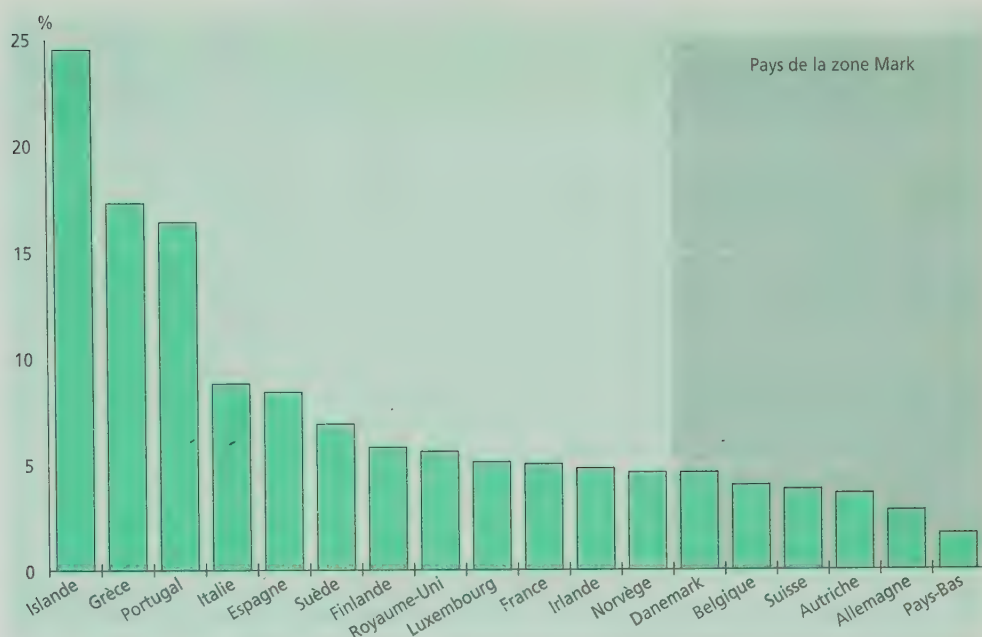
### **L'extension de la zone Mark à l'Est à la chute du Mur**

Alors que la zone Mark intégrait jusqu'au début des années 1980 les petites économies des États immédiatement voisins de l'Allemagne avec laquelle l'intégration productive et des échanges était très forte, la chute du Mur se traduit par une rapide extension géographique à l'Est de la zone Mark. En effet, après une dollarisation forcée liée au choc initial de la transition, le Deutsche Mark devient la monnaie de référence en Bulgarie, en Estonie, en Tchéquie, en Hongrie et en Slovaquie. La République serbe de Bosnie (Republika Srpska, RS) met, le 31 mars 1998, le D. Mark allemand officiellement en circulation alors que la Bosnie Herzégovine, en mai 1998, introduit comme nouvelle monnaie le Mark convertible – aussi fort que le D. Mark allemand, à la suite des accords de Dayton. Seules la Pologne et la Roumanie restent attachées au dollar plus longtemps.

## **B. Critères de convergence et pacte de stabilité : les enjeux territoriaux de l'euro**

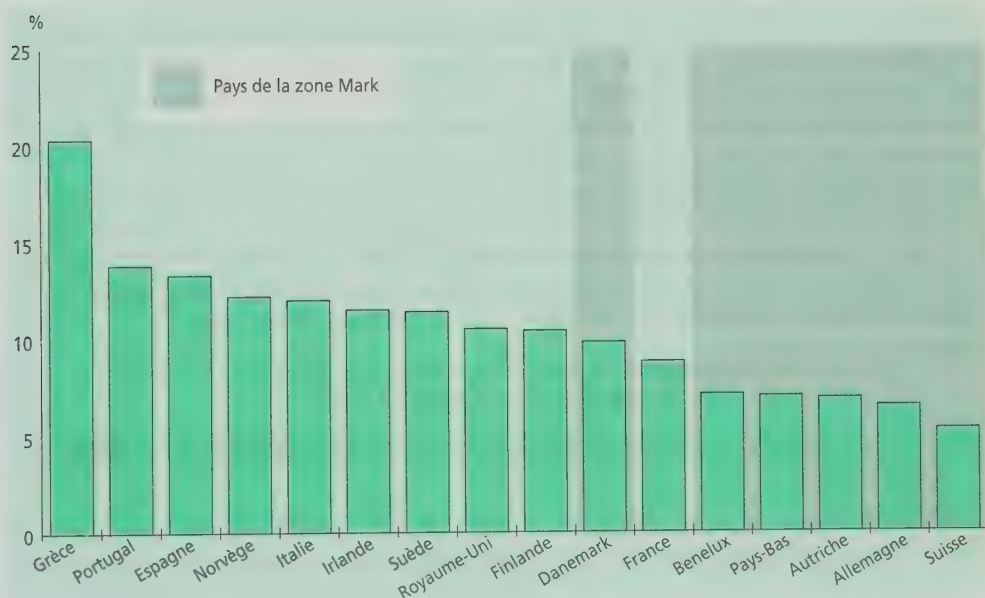
Comme le souligne l'histoire économique de l'Europe – unités italienne et allemande de 1871, de la réunion RFA/RDA en 1989-1990 – la mise en place d'une monnaie unique représente des enjeux territoriaux considérables, d'autant que ce processus fonctionne le plus souvent au profit économique des régions déjà les plus puissantes. Le mark de l'Est, dont la valeur était trois fois inférieure à celle du mark de l'Ouest, conformément à la différence de la productivité du travail entre les deux pays, a été échangé à la parité de un pour un. Le triplement du coût du travail dans les Länder de l'Est qui en a résulté mécaniquement s'est traduit par un chômage massif alors que le coût budgétaire de la réunification provoquait des tensions inflationnistes sur le Mark. Il est essentiel de comprendre que dans ces conditions, en échange de sa participation à l'euro, l'Allemagne impose, lors du Traité de Maastricht de 1992, des critères de convergence préalables à la mise en place de la monnaie unique qui font de la stabilité de la monnaie et de la lutte contre l'inflation l'objectif principal, une tradition en outre bien ancrée à la Bundesbank. Les quatre principaux critères retenus sont : parvenir à une inflation annuelle qui ne doit pas excéder de plus de 1,5 point l'inflation moyenne des trois États membres qui ont enregistré l'inflation la plus faible l'année précédente ; obtenir des déficits budgétaires inférieurs à 3 % du PIB ; avoir une dette publique qui doit rester inférieure à 60 % du PIB et, enfin, avoir des taux d'intérêt à long terme qui ne doivent pas dépasser de plus de 2 points ceux des trois États qui ont enregistré l'inflation la plus faible l'année précédente. Mais ces critères sont géographiquement sélectifs en Europe comme le suggèrent les taux moyens d'inflation ou d'intérêt à court terme. Structurellement, un nombre réduit de pays limitrophes de l'Allemagne et intégrés à son économie par les échanges ont, comme elle, une monnaie « forte ». Ils appartiennent à la zone Mark qui a été renforcée par les politiques de stabilité du système monétaire européen en vigueur de 1979 à 1992, avant que les convergences de Maastricht n'en prennent le relais. À l'opposé, des États en position périphérique, notamment les pays méditerranéens sont très éloignés de ce modèle.

Les taux d'inflation moyens entre 1980 et 1993 (en %)



105

Les taux d'intérêt à court terme (moyenne 1986-1993)



Élaborés en période de relative croissance (+ 3 %/ an), de menace inflationniste et de forte dépense budgétaire en Allemagne notamment, ces critères sont, en 1998, très inadaptés à la situation macroéconomique déprimée d'une Europe dont la relance souffre en particulier de taux d'intérêt trop élevés. Cette situation n'empêche cependant pas la sélection des onze États en 1998, soulignant en cela le caractère clairement politique de l'opération. Mais pour faire converger leur économie, de nombreux États (Grèce, France) n'ont pas hésité à se livrer à des manipulations comptables.



**Les candidats à l'euro et critères de Maastricht :  
seuls deux pays remplissent les 4 critères**

|               | Déficit<br>budgétaire<br>3 % PIB | Dette<br>publique<br>60 % PIB | Inflation<br>2,2 % | Taux<br>longs<br>8,74 % | États<br>répondant<br>aux 4 critères |
|---------------|----------------------------------|-------------------------------|--------------------|-------------------------|--------------------------------------|
| Royaume-Uni * | 2,9                              | 55                            | 2,4                | 7,6                     | non                                  |
| Irlande       | 1,5                              | 68                            | 1,5                | 6,93                    | non                                  |
| Pays-Bas      | 2,3                              | 76                            | 2,1                | 2,95                    | non                                  |
| Belgique      | 2,9                              | 127                           | 2                  | 6,21                    | non                                  |
| Portugal      | 3,1                              | 64                            | 3,1                | 7,68                    | non                                  |
| Espagne       | 3,2                              | 68                            | 3,1                | 7,75                    | non                                  |
| France        | 3,5                              | 58                            | 1,7                | 6,01                    | non                                  |
| Italie        | 4                                | 121,5                         | 3                  | 8,33                    | non                                  |
| Finlande      | 2                                | 57                            | 0,6                | 6,67                    | oui                                  |
| Suède *       | 2,8                              | 67,5                          | 2,2                | 6,88                    | non                                  |
| Danemark *    | 0,3                              | 67,5                          | 2,2                | 6,88                    | non                                  |
| Allemagne     | 3,3                              | 61,5                          | 1,5                | 6,05                    | non                                  |
| Luxembourg    | -1                               | 6,5                           | 1,4                | 6,21                    | oui                                  |
| Autriche      | 3                                | 71                            | 1,8                | 6,09                    | non                                  |
| Grèce         | 5                                | 109                           | 7,7                | ?                       | non                                  |

\* pays n'adhérant pas volontairement à l'euro.

Source : Le Monde, 25 novembre 1997.

**L'adhésion de la Grèce à l'euro : critères de convergence et statistiques**

Le gouvernement conservateur grec a dû finir par reconnaître le 12 novembre 2004 l'ampleur exceptionnelle du mensonge des plus hautes autorités sur le déficit public, un des principaux critères de l'Union européenne à la fois pour sélectionner les adhérents à la monnaie unique et pour définir le Pacte de stabilité. Globalement, entre 1997 et 2004, les données économiques et de la comptabilité nationale étaient fausses ou manipulées par l'ancien gouvernement socialiste.

On s'aperçoit donc aujourd'hui que non seulement la Grèce n'aurait jamais pu rentrer dans l'euro le 1<sup>er</sup> janvier 2001 mais qu'elle ne répond toujours pas aux critères de base minimaux. Cette nouvelle reflète la « créativité comptable » de nombreux gouvernements, tels l'Italie ou la France, pour rentrer dans les clous. Cette affaire reflète l'instrumentalisation, voire parfois la totale manipulation, par le politique de la statistique géoéconomique, comme ici à l'échelle nationale ou à l'échelle communautaire.

**Les grandes manipulations statistiques grecques pour l'entrée dans l'euro :  
évolution du déficit public (% PIB)**

|                   | 2000  | 2001  | 2002  | 2003  | 2004  |
|-------------------|-------|-------|-------|-------|-------|
| Chiffres initiaux | - 2   | - 1,4 | - 1,4 | - 1,7 | - 1,2 |
| Chiffre corrigés  | - 4,1 | - 3,7 | - 3,7 | - 4,6 | - 5,3 |

Source : d'après L. Carroué, Images économiques du monde, 2006.

**C. Un impact économique et territorial considérable**

La zone euro se trouve, au tournant des années 2000, face à deux nouvelles contradictions. Premièrement, le coût financier et fiscal de la réunification – sous-estimé par Bonn en 1990 – déstabilise les finances allemandes et met cet État en grandes difficultés (élévation des déficits publics et de la dette, etc.). Deuxièmement, les politiques monétaires et budgétaires restrictives et d'austérité induites par le Pacte de stabilité se traduisent par l'apparition d'une tendance déflationniste (stagnation, voire baisse cumulative des prix, de la production et des emplois) qui explique, entre 2000 et 2005, la grande faiblesse de la croissance (1,1 % en moyenne pour

l'Allemagne) et le maintien ou la montée du chômage par insuffisance de la demande intérieure que connaissent les grands États de la zone euro alors que les petits États membres périphériques et les États non-membres sont plus dynamiques (6 % et 2,6 % en moyenne pour la même période respectivement en Irlande et en Suède). Ces contradictions expliquent le débat qui oppose, depuis plusieurs années, la Banque centrale européenne et les gouvernements pour un assouplissement du Pacte de stabilité.

En effet, les contraintes imposées par l'usage d'une monnaie unique par plusieurs États indépendants modifient de manière radicale les rapports entre la monnaie et l'économie et l'utilisation des moyens classiques d'adaptation : impossibilité désormais de dévaluer la monnaie, difficultés à utiliser l'arme budgétaire et fiscale, etc. Ces choix expliquent que les principales variables d'ajustement disponibles entre États et régions restent les marchés du travail et de l'emploi et la promotion d'une forte mobilité géographique de la main-d'œuvre afin de tenter de réguler les tensions. Dans ce contexte, on ne peut que constater l'inadéquation des conditions politiques, sociales et culturelles de l'Europe pour que le passage à l'euro soit une réussite. Car la convergence réelle des systèmes productifs (valeur ajoutée, compétitivité, emploi, formation, qualification, recherche-développement, innovation, etc.) dans un système monétaire unique demande une intégration qui ne peut être que progressive et lente, mais qui, surtout, suppose l'existence d'un pouvoir politique en mesure de conduire les politiques de régulation et de redistribution d'autant plus nécessaires que les écarts initiaux sont grands. L'existence d'une monnaie unique appelle, en effet, à terme une cohérence des politiques financières, budgétaires et fiscales et, au total, économiques de l'Union et des États (impôts, taxes, revenus, protection sociale, politiques salariales, de l'emploi et du marché du travail, etc.) à l'instar de ce qui se passe dans les grands États fédéraux (Allemagne, États-Unis...). Ce projet commun suppose donc l'existence et la reconnaissance d'intérêts et d'objectifs politiques, économiques et sociaux collectifs et communs à la fois aux États, aux peuples et aux agents économiques européens concernés.

Les constructions européennes, qui sont à l'œuvre actuellement, sont le résultat de processus complexes, souvent conflictuels entre des logiques nationales, où le problème de la souveraineté de l'État-nation reste vivace, et des logiques d'intégration, multiples, concurrentes, d'où est ressortie l'Union européenne en forte extension, mais fragile et à la recherche d'une cohérence.

## **Les dynamiques multiples des constructions européennes**

Au sortir de la Seconde Guerre mondiale, l'Europe est sous l'influence des deux superpuissances : les États-Unis et l'URSS. Le territoire européen devient un enjeu majeur. À l'Ouest, l'influence américaine est organisée au travers du Plan Marshall, de l'OECE et de l'OTAN ; à l'Est, l'URSS met en place un vaste glacis stratégique où s'étend le système socio-économique et politique socialiste. Ce cadre bipolaire de guerre froide évolue progressivement vers la naissance de trois systèmes géopolitiques, géostratégiques et géoéconomiques spécifiques : les États scandinaves établissent une intégration régionale en s'appuyant sur la neutralité et l'Association européenne de libre-échange ; l'Europe de l'Est opère une coordination économique et politique grâce au CAEM et au Pacte de Varsovie ; enfin, en Europe occidentale apparaissent les premières tentatives d'organisation, prémices de la CEE. Le Traité de Rome, signé en 1957 par la RFA, la Belgique, la France, l'Italie, le Luxembourg et les Pays-Bas, et qui définit comme objectif essentiel la réalisation d'un Marché commun, connaît une mise en place heurtée, largement liée au compromis franco-allemand. La construction européenne repose sur une double dynamique d'élargissement et d'intégration.

## **Une construction géoéconomique et géopolitique à la recherche de sa cohérence**

L'intégration de l'Union européenne est fondée essentiellement, jusqu'aux années 1990, sur une idéologie libre-échangiste et libérale, qui se traduit par la mise en place d'un grand marché, d'une monnaie unique et d'une amélioration de la circulation des personnes. Les élargissements successifs, permettant un passage de 6 à 15 membres, s'opèrent en fonction de considérations géopolitiques permettant d'intégrer les pays européens du Nord-Ouest, les États méditerranéens de retour à la démocratie, la partie orientale de l'Allemagne et les riches États neutres du Nord de l'Europe.

L'élargissement de 15 à 25 renforce la taille du marché européen et permet des relations renouvelées avec l'Europe centrale et orientale, tout en renforçant des concurrences internes, un déplacement du centre de gravité de l'Union vers l'Est et la construction ou la reconstruction de nouveaux ensembles régionaux. Mais, la rapidité et l'importance de l'extension de l'UE, la complexité de fonctionnement, l'absence de véritable réforme des institutions ont provoqué une profonde crise identitaire (limites, nature de la construction), financière et débouché sur l'échec de la Constitution européenne en 2005.

L'Union européenne est d'autant plus en question que les grandes politiques communautaires, agricoles, régionales et monétaires sont confrontées à la mondialisation économique et financière libérale et à des choix parfois contradictoires. Face à ces contradictions, une politique pragmatique, favorisant des coopérations à géométrie variable et des intégrations progressives, semble la plus pertinente.



# 3

Les mutations sociales  
et économiques  
de l'Union européenne

Problématique

Curieusement, si l'Europe est parfois l'objet de représentations géopolitiques négatives (déclin, impuissance, marginalisation, etc.) en Europe même, à l'échelle mondiale la situation est bien différente. Elle apparaît comme un grand pôle démographique dynamique et attractif, un des premiers espaces économiques mondiaux, dotée d'un réseau de villes dense et fonctionnel. Ce décalage réside sans doute en partie dans les profondes mutations socio-économiques que connaît le continent et dans « les déficits d'une Europe sociale de moins en moins solidaire ».

Plan du chapitre

- I. L'Europe : un grand pôle démographique attractif

1. Un grand pôle démographique dynamique

2. Un des principaux pôles migratoires mondiaux

3. Des trajectoires démographiques régionales très contrastées
- II. Un des premiers pôles économiques mondiaux

1. Un fort développement économique

2. Une élévation du niveau de vie socialement et géographiquement inégale
- III. De profondes mutations socio-économiques

1. L'Europe au travail, l'Europe du travail

2. Les déficits de l'Europe sociale
- IV. L'Europe des villes : réseaux, hiérarchies et métropolisation

1. L'Europe : la ville et l'urbain, un des fondements civilisationnels

2. La ville : un système hiérarchique au cœur de l'économie et de la société

3. Les hiérarchies urbaines entre intégration continentale et mondialisation

Dates clés

|                    |                                                                     |
|--------------------|---------------------------------------------------------------------|
|                    | 458,5 millions d'habitants, 92 habitants/ km².                      |
|                    | + 80,5 millions d'habitants, + 21 %.                                |
| Attractivité       | 56 millions de migrants, soit 32 % du total mondial.                |
| Europe occidentale | PNB multiplié par 6 entre 1950 et 2004, PNB par habitant par 4 à 6. |
|                    | 72 millions de pauvres, soit 16 % population.                       |
|                    | Taux d'emploi de 63 % seulement.                                    |
|                    | Création de 23,3 millions d'emplois entre 1970 et 2004 (+ 6 %).     |
|                    | 5,22 % PNB dans la recherche.                                       |
| travail humain     | Multipliée par 5,3 entre 1950 et 2004.                              |
|                    | 19,3 millions de chômeurs, soit 9 % pop. active.                    |
|                    | 78 % d'urbains, continent le plus urbanisé au monde.                |

## Introduction

Ces cinquante dernières années, l'Union européenne connaît de considérables mutations sociales et économiques. Celles-ci peuvent être parfois vécues comme déstabilisatrices et expliquer le développement d'un certain europessimisme. Pourtant, à l'échelle mondiale, l'Europe apparaît bien comme un grand pôle démographique dynamique et attractif. Ainsi, avec 458,5 millions d'habitants en 2005, l'UE à 25 dépasse largement l'Amérique du Nord (323) et le Japon (127). De même, avec un stock de 56 millions de migrants, soit 32 % du total mondial, dont 36,5 millions dans la seule UE 25, elle reste, dans un monde instable où se multiplient les conflits, un espace très attractif. En particulier, avec 2,3 millions de réfugiés politiques – selon l'ONU – l'Europe démocratique joue un rôle majeur dans la protection des droits de l'homme, ce qui concourt largement à son rayonnement international.

L'attractivité et la puissance de l'Europe s'expliquent par le très fort développement économique que connaît l'Union européenne depuis 1950. Malgré les chocs économiques depuis le début des années 1970, l'économie européenne n'a jamais produit autant de richesses globales par habitant. Cependant, les résultats des États sont différenciés et, si les progrès de l'Espagne, de la Grèce, du Portugal et de l'Irlande sont remarquables, les plus grands États montrent une certaine stagnation. Ce dynamisme économique repose sur un important effort d'innovation et des investissements productifs élevés. L'enrichissement reste très diversifié suivant les acteurs économiques et sociaux et le fossé est grand entre les États les plus riches, localisés en Europe de l'Ouest, et les plus pauvres, situés en Europe de l'Est, quant au niveau de vie ou au niveau de consommation.

L'évolution économique s'est accompagnée d'une montée de la population active, liée à la fois aux comportements démographiques, aux besoins sectoriels et aux modes de régulation et d'organisation du marché du travail. Depuis trente ans, cette progression a été particulièrement remarquable dans les petits pays périphériques de l'UE, alors que les pays d'Europe centrale et orientale, soumis au choc de la transition et de l'intégration communautaire, ont connu des destructions d'emplois. Par ailleurs, les types d'emplois et la qualité même de ces emplois ont évolué sous l'impulsion de la « flexibilité » et de la libéralisation des législations. Quant à l'efficacité du travail, elle se mesure par une productivité qui a été multipliée par plus de 5 depuis 1950, mais elle est freinée par l'insuffisance des investissements dans la formation en comparaison d'autres pôles comme les États-Unis ou le Japon, et explique un chômage de masse qui renforce pauvreté et exclusion sociale, malgré la permanence de modèles sociaux redistributeurs tant à l'échelle des États qu'à celle de l'Union européenne.

Ces processus ont lieu au sein d'une société européenne qui est une des plus urbanisée du monde. La trame urbaine dense et la proximité des villes sont des phénomènes qui s'expliquent par un processus de longue durée et qui se traduisent par des dynamiques économiques et sociales localisées dans les centres urbains, qui se sont assez fortement hiérarchisés. Les métropoles bénéficient de l'intégration européenne et, dans le cadre de la mondialisation, elles sont à la fois mises en concurrence et transformées en interfaces essentielles entre l'Europe et les principaux centres de développement économique de la planète.



# I. L'Europe : un grand pôle démographique attractif

## ① Un grand pôle démographique dynamique

Loin de l'image catastrophiste de déclin qu'en donnent certains hommes politiques ou certains média, l'Europe, ce « petit cap de l'Asie » selon Paul Valéry, se caractérise à l'échelle mondiale par deux phénomènes majeurs : elle est un grand foyer de peuplement et elle connaît une transition démographique avancée.

### A. Un grand pôle démographique densément peuplé

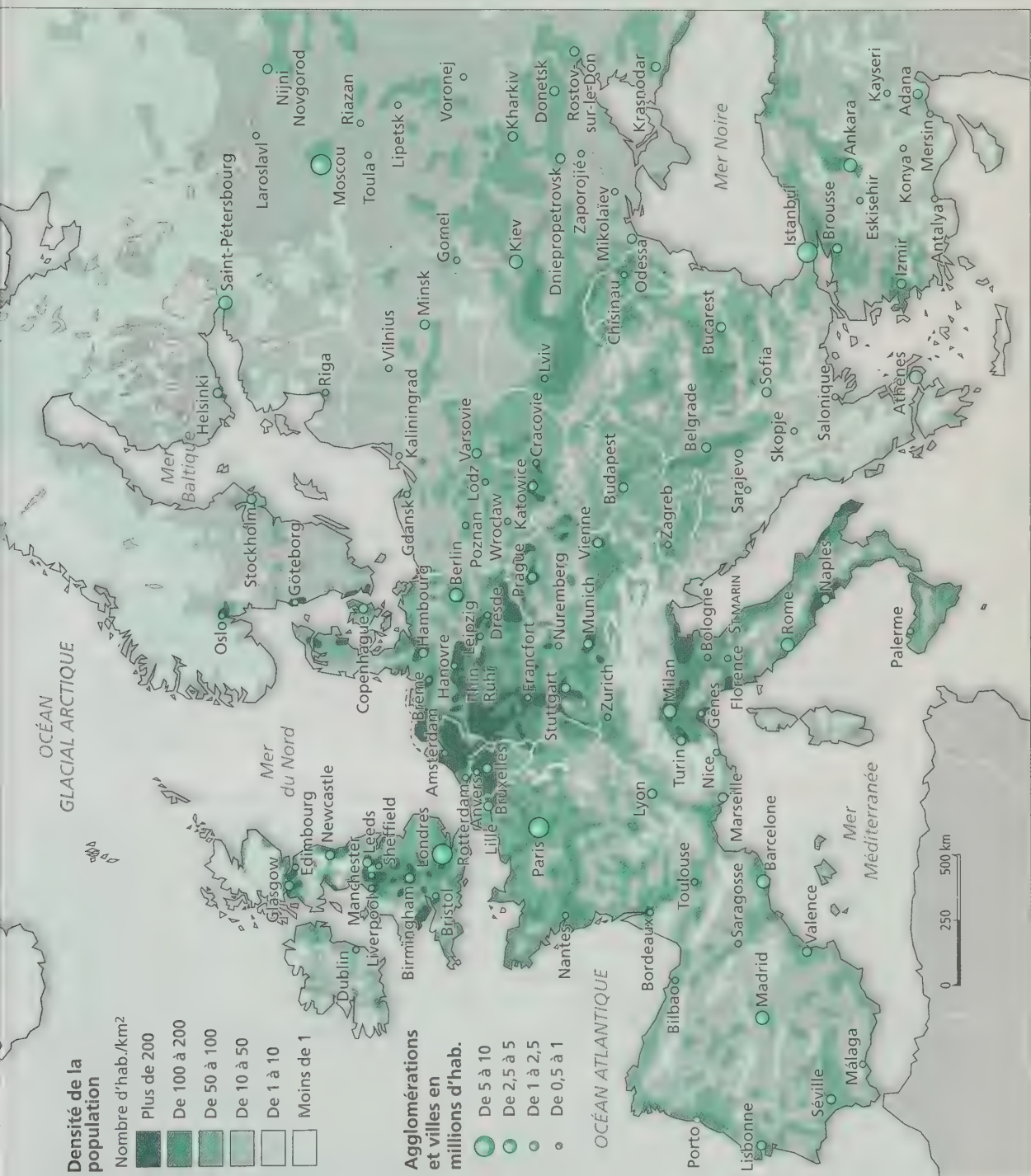
L'Europe est un des grands foyers de population de la planète, puisque sans même compter la Russie, elle polarise un peu plus de 500 millions d'habitants, soit 9,5 % de la population mondiale sur 4,4 % des terres émergées. Avec 458,5 millions d'habitants en 2005, l'UE à 25 dépasse ainsi largement l'Amérique du Nord (323) et le Japon (127). La présence d'une forte densité humaine moyenne – 92 habitants/km<sup>2</sup> – est le produit d'une très longue histoire qui façonne des territoires globalement bien mis en valeur, contrairement à bien d'autres régions du monde, et bénéficiant d'un haut niveau d'équipement, en particulier, du fait de la présence de vastes aires métropolitaines qui dépassent les 400 habitants/km<sup>2</sup>.

Comme le montre la carte des densités (cf. page suivante), milieux et histoire expliquent les grandes logiques de répartition de sa population. En effet, les milieux les plus défavorables sont les hautes terres froides septentrionales, les hauts dispositifs montagnards (Pyrénées, Alpes, Carpates, Balkans) et certaines moyennes montagnes (Massif central français, plateaux de la meseta ibérique, Apennins italiens). À l'inverse, les hommes se concentrent dans une accumulation pluriséculaire dans les grands bassins sédimentaires, les grandes vallées fluviales (axes rhénan et danubien, axes du Loess, du Piémont septentrional, des massifs hercyniens centraux). Mais ces densités sont aussi l'héritage du fantastique développement social et économique que la partie occidentale de l'Europe a connu depuis la première Révolution industrielle alors que les Europes méditerranéenne et orientale en demeuraient largement à l'écart avant que celle-ci ne s'y diffuse très progressivement.

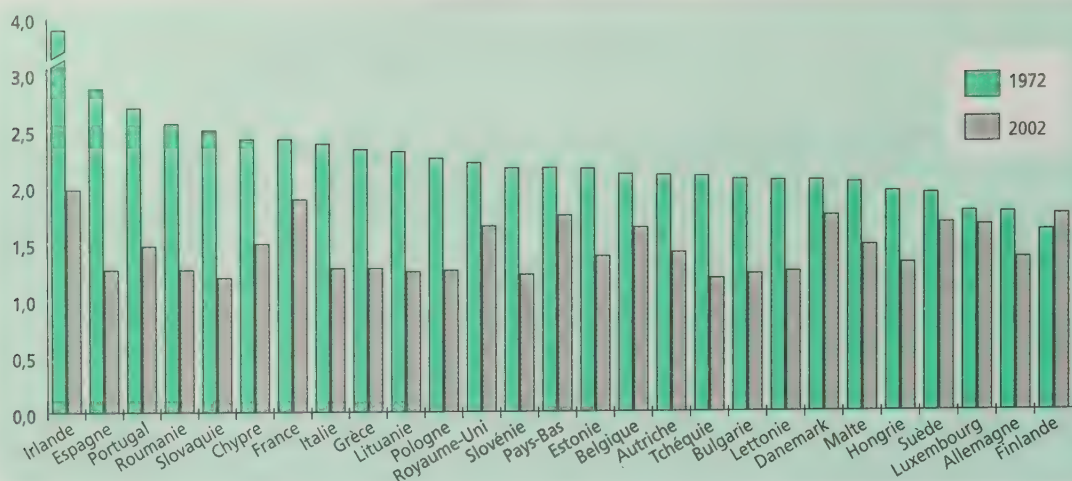
### B. Une transition démographique avancée

Après l'explosion démographique du XIX<sup>e</sup> siècle qui fait doubler la population continentale grâce à un gain de 150 millions d'habitants qui lui permet en retour de peupler ses Empires coloniaux et les Nouveaux Mondes grâce à l'émigration de 50 millions d'Européens, l'Europe est historiquement marquée par la précocité de sa transition démographique puisque sa natalité baisse globalement à partir des années 1880. Si sa croissance naturelle décélère progressivement – le taux de natalité tombant de 20,8 en 1960 à 14,8 en 1980 et 10,1 en 2000 – l'Europe demeure cependant un continent dynamique : en quarante ans (1960-2005), l'UE à 25 gagne encore 80,5 millions d'habitants (+ 21 %) en passant de 378 à 458,5 millions, dont 73 % ressortent aux cinq puissances démographiques (Allemagne, France, Royaume-Uni, Italie, Pologne). Il n'y a donc absolument pas dépopulation du continent. Si le poids relatif de l'UE à 25 dans la population mondiale s'érode (12 % en 1960), c'est essentiellement dû à l'explosion démographique du Sud.

Cependant, les trois dernières décennies sont marquées par un ralentissement de la croissance. Il est lié à une baisse généralisée de la fécondité européenne qui tombe de 2,6 enfants par femme dans les années 1960 à 1,88 en 1980 et 1,48 en 2004 en dessous du seuil de renouvellement des générations (2,1 enfants par femme), mais avec de fortes inégalités géographiques (France et Irlande : sup. à 1,8, République tchèque et Lettonie : 1,3). Au total, 12 États voient en 2003 leurs décès dépasser les naissances.



## Trente ans d'évolution de l'indice conjoncturel de fécondité

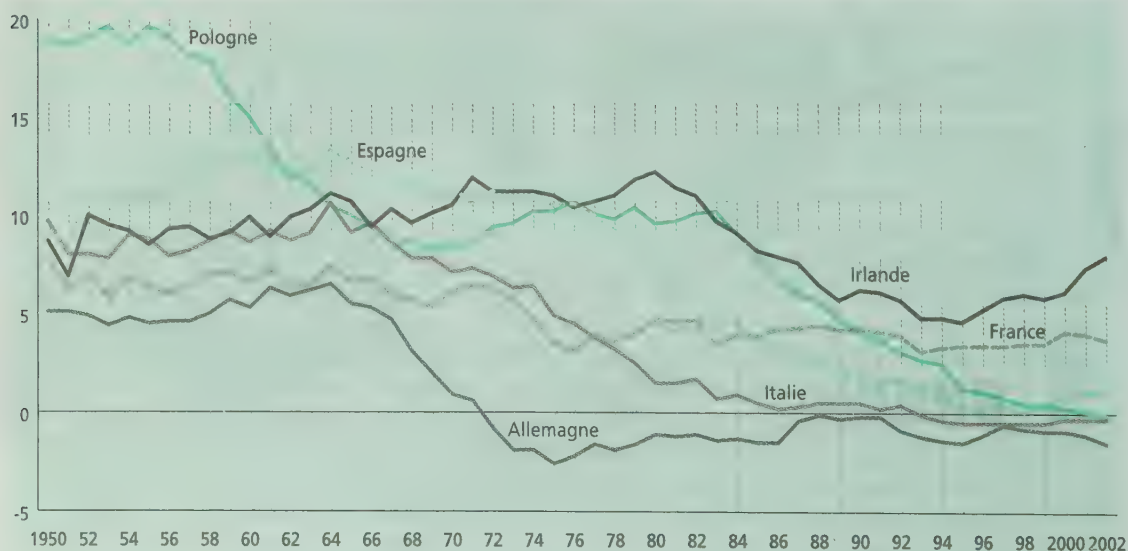


Source : Eurostat, 2005.

114

Ce différentiel intra-européen renvoie en particulier à deux épisodes démographiques et à deux espaces différents. En Europe occidentale, on assiste à un renversement complet entre le Nord et le Sud du continent : entre 1946 et 1970, le Sud sous-développé demeure prolifique alors que le nord connaît un rapide déclin de sa natalité avant que la forte croissance naturelle des États méditerranéens baisse sensiblement puis s'effondre à partir des années 1980 avec la hausse du niveau de vie, l'amélioration du statut socio-économique des femmes, le progrès du contrôle des naissances et le déclin de l'influence de l'Église catholique. Puis, à partir des années 1990, un véritable collapsus démographique touche les pays de l'Est en transition. Le nombre de naissances annuelles passe ainsi de 11 millions en 1965 à sept millions (– 40 %). Au total, la situation européenne apparaît extrêmement contrastée – les taux de natalité varient en 2005 de 14,3 % en Irlande et 13,1 % en France à 8,3 % en Lettonie – du fait de comportements démographiques nationaux et régionaux différents qui renvoient à de multiples facteurs d'explications d'ordres socio-économique ou culturels comme l'indiquent les variations de l'accroissement naturel entre 1950 et 2002. Ce mouvement est cependant compensé par une progression de l'espérance de vie de l'UE à 25, qui gagne trois ans ces dix dernières années (femmes : 81 ans, hommes : 75 ans), témoignant d'un

## L'évolution de l'accroissement naturel en 1950 et 2002 : des trajectoires divergentes (en ‰)



Source : Ined.



sensible recul de la mortalité lié à la hausse du niveau de vie et aux progrès de la santé et de l'éducation. Il s'ensuit mécaniquement un certain vieillissement démographique : les jeunes de 0 à 14 ans tombent de 18 à 16,4 % de la population totale entre 1992 et 2004 alors que les plus de 65 ans montent de 11 à 16,5 %. Ce processus s'accompagne de la transformation des comportements familiaux (baisse des mariages, hausse des divorces et des naissances hors mariages). C'est pourquoi, selon les projections démographiques de l'ONU, l'Europe à 25 devrait tomber à 449,8 millions d'habitants d'ici 2050.

Souvent présentés comme catastrophique par les courants les plus conservateurs qui jouent sur le registre de la peur, ces phénomènes témoignent en fait de la continuité d'un processus historique de longue durée lié au développement économique et social qui se diffuse progressivement dans l'espace européen et mondial. Si l'accent est souvent mis sur l'explosion des dépenses de santé ou la menace pesant sur les systèmes de retraites, c'est qu'il permet de présenter comme inéluctable l'allongement de la durée du travail, la réduction des prestations et le développement des fonds de pension placés sur les marchés financiers au détriment des salariés. Si la solidarité intergénérationnelle demande en effet un nouveau partage des richesses, celle-ci est tout à fait finançable du fait des énormes gains de productivité réalisés génération après génération à condition de promouvoir un partage équitable du poids du vieillissement entre tous les acteurs sociaux et économiques.

### Les systèmes de retraite européens : entre répartition et fonds de pension

Les systèmes de retraite européens sont structurés selon deux grands modèles qui opposent un système par répartition et un système par capitalisation. Le premier – plus social et présent en France, Allemagne ou Scandinavie – est fondé dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle sur une solidarité intergénérationnelle, les actifs cotisant pour les retraités. Si ces régimes gérés paritairement peuvent être parfois en difficulté (chômage...), ils assurent cependant une sécurité sociale certaine. Le second – plus individualiste et présent dans les pays anglo-saxons et libéraux (Pays-Bas, Royaume-Uni) – est fondé sur une pension étatique très modeste complétée par des plans d'épargne retraite privés ou d'entreprise placés sur les marchés financiers nationaux et internationaux par des organismes bancaires, d'assurances ou de fonds de pension. Cette financiarisation récente, qui a porté en partie l'explosion des marchés financiers dérégulés de ces dernières décennies, s'avère très fragile, en particulier quand la société du salarié fait faillite – à ce moment-là toute l'épargne retraite peut disparaître – ou quand le cours des bourses s'effondre – à ce moment-là les prestations versées sont drastiquement revues à la baisse. C'est pourquoi certains Britanniques se retrouvent à 70 ans obligés de devoir à nouveau travailler.

## Un des principaux pôles migratoires mondiaux

### A. La polarisation d'un tiers des migrants mondiaux

Si sa croissance naturelle baisse, à l'opposé, les flux migratoires internationaux sont une composante majeure de sa démographie. Région riche et vieillissante fortement attractive, l'Europe accueille un stock de 56 millions de migrants, soit 32 % du total mondial, dont 36,5 millions dans la seule UE 25, auxquels se joignent 2,3 millions de réfugiés politiques selon l'ONU qui témoignent du rôle protecteur des Droits de l'Homme traditionnellement joué par l'Europe démocratique dans un monde de plus en plus instable.

Dans la dernière décennie, le solde migratoire de l'UE à 25 passe de 2,5 à 3,8 pour 1 000 habitants, en particulier dans la partie la plus riche (UE à 15 : 4,4). Mais cette géographie demeure très inégale. Si, au total, 26 États européens connaissent un solde migratoire positif, les pays de l'Est présentent des soldes nuls ou négatifs alors que l'UE à 15 attire 1,7 million de migrants par an, polarisés à 70 % par l'Espagne, l'Italie, le Royaume-Uni et l'Allemagne. Sans l'immigration, l'Allemagne l'Italie, la Grèce verraient leurs populations diminuer. En Europe occidentale, on doit en particulier relever le renversement complet du statut migratoire des États périphériques (Espagne, Italie, Irlande, Portugal). Alors qu'entre 1945 et 1975, 2 millions d'Espagnols et 1,4 million de Portugais émigrent vers le Nord, ces pays sont désormais devenus attractifs.

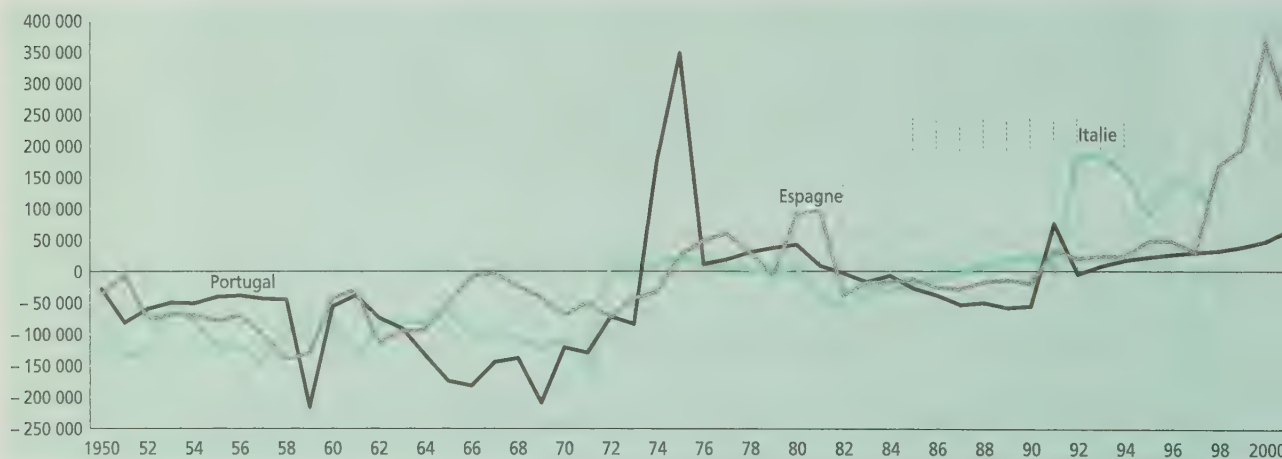
## Évolution du stock de migrants internationaux entre 1970 et 2000

|             | Millions<br>en 1970 | % stock<br>mondial 1970 | Millions<br>en 2000 | % stock<br>mondial 2000 | Évolution<br>en millions | Évolution<br>en % |
|-------------|---------------------|-------------------------|---------------------|-------------------------|--------------------------|-------------------|
| France      | 5,2                 | 6,4                     | 6,3                 | 3,6                     | + 1,1                    | + 21              |
| Allemagne   | 2,6                 | 3,2                     | 7,3                 | 4,2                     | + 4,7                    | + 181             |
| Royaume-Uni | 2,9                 | 3,6                     | 4                   | 2,3                     | + 1,1                    | + 38              |
| Suisse      | 1,1                 | 1,4                     | 1,8                 | 1                       | + 0,7                    | + 64              |
| Italie      | 0,9                 | 1,1                     | 1,6                 | 0,9                     | + 0,7                    | + 78              |
| Total 5     | 12,7                | 15,7                    | 21                  | 12                      | 8,3                      | + 65,4            |

Source : ONU, 2005.

Paradoxalement, la mise en place de l'espace Schengen et la libre circulation des personnes à l'intérieur de l'Union n'amplifient pour l'instant que très peu les mobilités internes : on ne compte que 5 millions d'étrangers communautaires dans l'UE à 15. À l'exception de quelques petits États pour lesquels l'expatriation d'une partie de la population est traditionnelle et ancienne (Irlande : 17,5 % pop. totale, Chypre : 16,5 %, Portugal : 11,5 %) ou plus récente (Albanie : 16,7 %), la population européenne est globalement marquée par sa forte stabilité géographique dans ses frontières étatiques. Elle tend même globalement à s'accroître ces dernières décennies : alors que les flux des États méditerranéens (Italie, Espagne, Portugal, Grèce) vers le nord s'arrêtent du fait de la hausse des niveaux de vie – à tel point que l'Espagne a aujourd'hui le taux d'expatriation le plus faible (1,9 %) –, les flux est-ouest demeurent sensiblement plus faibles que prévus lors de l'élargissement, puisque seulement 1,5 million de citoyens des PECO intégrant l'UE à 27 résident dans l'UE à 15. La Pologne, la Hongrie ou la Roumanie ont des degrés d'expatriation inférieurs à la France ou à l'Allemagne.

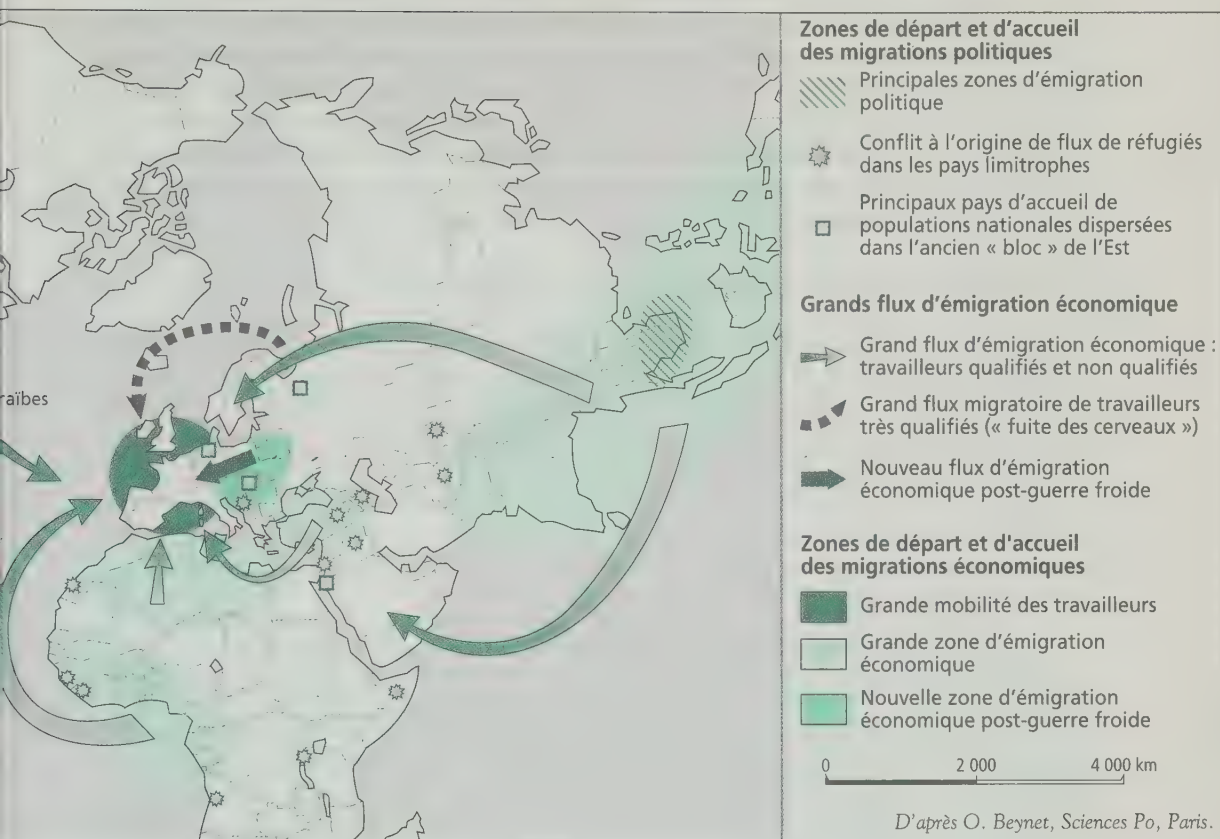
## Le renversement migratoire des États méditerranéens depuis 1950



À l'inverse, l'UE compte 12 à 15 millions d'étrangers extra-communautaires. En quelques décennies, la mondialisation a sensiblement étendu le champ migratoire de l'Union à l'Europe orientale, mais surtout au Bassin méditerranéen, à l'Afrique subsaharienne et à l'Asie tout en s'accompagnant du changement de profil des migrants : si les travailleurs manuels masculins demeurent, les flux sont plus qualifiés, plus jeunes et plus féminins.

Si la proportion de population extra-communautaire est relativement faible, seulement 3 à 4 % de la population totale, ses composantes géographiques lui assurent une forte lisibilité. En effet, sa répartition est très inégale aux échelles étatiques avec une forte polarisation sur l'Allemagne, la France, le Royaume-Uni et le Benelux, régionales avec une concentration privilégiée dans les grandes régions industrielles ou métropolitaines et aussi locales du fait de ségrégations sociospatiales parfois très fortes (cf. Île-de-France, région lyonnaise, grand Londres, Ruhr).

## Flux migratoires vers l'Europe



On doit cependant relever que la saisie de ces phénomènes demeure complexe : dans la seule UE à 15, la population étrangère résidente totale varie de 18,6 millions pour Eurostat à 20 millions pour l'OCDE. À ces questions méthodologiques et juridiques se rajoute l'importance des flux clandestins qui débouchent ces dernières années sur de vastes opérations de régularisation des sans-papiers (3,2 millions de personnes dans la décennie 1980).

### Le stock de migrants par pays en 2003 (en milliers et % population totale)

|             | Nb   | % pop. |            | Nb  | % pop. |
|-------------|------|--------|------------|-----|--------|
| Allemagne   | 7349 | 9      | Lettonie   | 613 | 25,3   |
| France      | 6277 | 10,6   | Grèce      | 534 | 5      |
| Royaume-Uni | 4029 | 6,8    | Estonie    | 365 | 26,2   |
| Pologne     | 2088 | 5,4    | Lituanie   | 339 | 9,2    |
| Italie      | 1634 | 2,8    | Irlande    | 310 | 8,1    |
| Pays-Bas    | 1576 | 9,9    | Danemark   | 304 | 5,7    |
| Espagne     | 1259 | 3,2    | Hongrie    | 296 | 3      |
| Suède       | 993  | 11,2   | Tchéquie   | 236 | 2,3    |
| Belgique    | 879  | 8,6    | Portugal   | 233 | 2,3    |
| Autriche    | 756  | 9,4    | Luxembourg | 162 | 37,2   |

Il faut enfin tenir compte des politiques et traditions des États concernant la qualité de l'intégration et en particulier la question sensible de l'accès à la nationalité des résidents étrangers. Les pays de droit du sol, comme la France, permettent une intégration civique beaucoup plus facile, en particulier pour les enfants de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> générations nés sur leur sol, que les pays de droit du sang (*jus sanguinis*) comme l'Allemagne qui refuse largement – jusqu'aux réformes de 1999 – tout accès

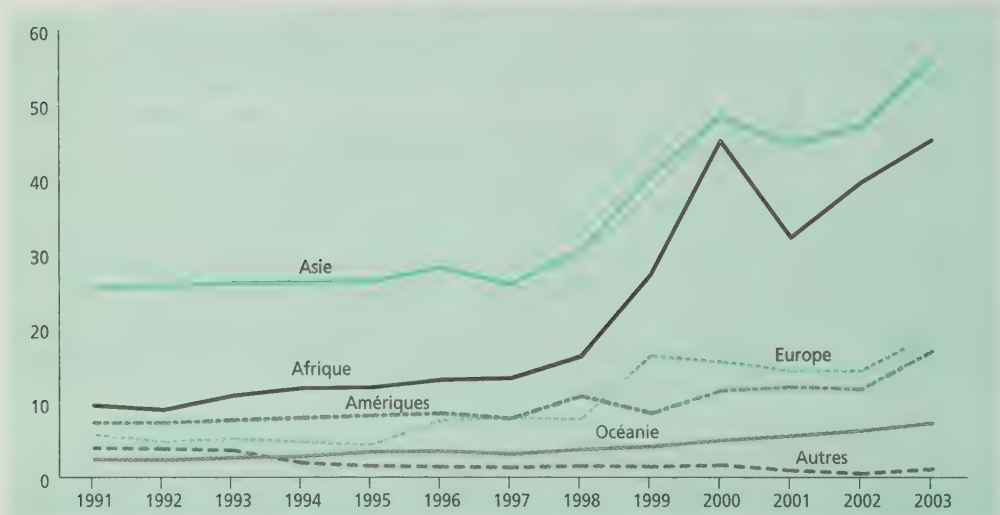


à sa nationalité alors qu'elle a très largement, dans les années 1990, ouvert ses portes aux minorités allemandes d'Europe centrale et orientale. Ainsi, la Suède compte un million de résidents nés à l'étranger, mais seulement 476 000 résidents étrangers alors qu'aux Pays-Bas les chiffres sont respectivement de 1,7 million et 690 000. Ces questions juridiques renvoient plus largement aux différents modèles de sociétés qui sont proposés : à la société multiethnique britannique où le modèle communautaire, sinon communautariste, juxtapose socialement et géographiquement des communautés sans pour autant qu'elles fusionnent s'oppose traditionnellement le modèle intégrateur français, cependant aujourd'hui en pleine crise politique et sociale.

## B. Le maintien de systèmes migratoires spécifiques

En effet, comme le souligne l'origine géographique des flux britanniques, il n'y a pas de système migratoire communautaire unique. Chaque État européen continue à s'insérer dans des espaces et réseaux migratoires mondiaux très différents et liés, pour l'essentiel, aux héritages historiques. Si la France demeure orientée préférentiellement vers l'Afrique du Nord et l'Afrique subsaharienne et l'Allemagne vers la Turquie et l'Europe orientale, le Royaume-Uni s'insère dans l'ancien espace du Commonwealth britannique. Enfin, cette dynamique migratoire est parfois aussi façonnée par les réseaux des activités criminelles comme en témoigne la présence dans l'UE de 500 000 jeunes femmes, dont 300 000 sont originaires ou en transit par les Balkans, livrées à la prostitution par les réseaux mafieux, en particulier albanais ou de l'ex-Yougoslavie.

Origines géographiques des migrants vers le Royaume-Uni (en milliers)



Source : Home Office, 2005.

## L'immigration turque en Europe

Dans les années 2000, plus de 3,86 millions de citoyens turcs ou de migrants naturalisés résident en Europe contre 110 000 dans les pays arabes, 40 000 dans l'ex-URSS et 400 000 en Australie, au Canada ou aux États-Unis, soit au total 5 % de la population nationale. Le quart de la population non communautaire qui vit dans l'Union européenne est originaire de Turquie auquel il convient d'ajouter environ 250 000 clandestins. L'Allemagne à elle seule en accueille les deux tiers.

Ce fort ancrage migratoire à l'espace européen s'explique par une stratégie déjà ancienne des pays du Nord à la recherche de main-d'œuvre peu qualifiée pour alimenter la forte croissance économique des Trente Glorieuses. Dès octobre 1961, quelques semaines avant la construction du Mur de Berlin, Bonn signe un accord avec Ankara afin de faire face au tarissement progressif de la main-d'œuvre originaire d'Italie et des Balkans. Ces *Gastarbeiter* – ou « travailleurs invités » – sont théoriquement là à titre provisoire. Par la suite, les Pays-Bas, la Belgique, la France, l'Autriche et la Suède signeront le même type d'accords entre 1964 et 1967. Au total, entre 1961 et 1977, près de 700 000 Turcs – essentiellement des hommes – viennent travailler en Europe occidentale. Puis, dans les années 1980, les politiques de regroupement familial vont permettre une installation durable de cette population : actuellement, presque la moitié de la population est féminine.

Cette dynamique représente à la fois un atout socio-économique avec la mobilisation d'une population jeune et active et de redoutables problèmes politiques de gestion des flux et d'intégration comme en témoignent les vastes opérations de régularisation des États méditerranéens ces dernières années. Après s'être largement ouverte durant les Trente Glorieuses, l'Europe occidentale a eu tendance à se refermer à partir des années 1975, malgré les politiques de regroupement familial. Mais elle est coincée entre les pressions migratoires du Sud, qui se traduisent par l'importance des demandeurs d'asile et les migrants clandestins, et ses besoins de main-d'œuvre, qu'un rapport de l'ONU jouant sur la dramatisation évalue à 159 millions de migrants sur les 25 prochaines années mais que la Commission estime à 20 millions entre 2010 et 2030. L'Union est à la recherche d'une certaine cohérence face à des politiques migratoires qui demeurent avant tout nationales, tout comme la qualité des processus d'intégration, et très largement répressives.

Si la Commission souhaite parvenir à une harmonisation minimale des règles de l'immigration légale dans l'Union afin de combler ses déficits en personnels qualifiés (ingénieurs, informaticiens...) ou en main-d'œuvre non qualifiée, les États souhaitent garder la totale maîtrise de leurs politiques migratoires. Ces choix politiques d'accueil et d'insertion sont d'autant plus importants à clarifier qu'ils participent de la place et du rayonnement que peut acquérir l'Union européenne dans la mondialisation.

### Attractivité allemande, géopolitique et intégration : une difficile équation

À l'échelle européenne, l'Allemagne apparaît comme le pôle migratoire le plus attractif du fait de logiques géopolitiques spécifiques qui se traduisent par plusieurs vagues d'arrivées de nature différente.

- Entre 1945 et 1961, la RFA reçoit 14 millions de personnes. Entre 1944 et 1945, 10 millions d'Allemands – qui constituaient des minorités souvent installées depuis plusieurs siècles – sont expulsés de Pologne, Tchécoslovaquie et Prusse orientale à la suite des remaniements frontaliers en Europe de l'Est et de la rétraction de 25 % du territoire d'avant-guerre. À ceci s'ajoutent, entre 1950 et la construction du Mur de Berlin en août 1961 entre la RFA et la RDA, 4 millions de réfugiés. Au total, en 1960, 25 % de la population de la RFA est nouvelle. Mais le « miracle allemand » permet l'intégration réussie d'une masse de population au départ sans travail et sans ressources.
- Au cours des années 1980-1990, la chute du communisme à l'Est, l'ouverture des frontières et la politique très attractive des autorités se traduisent à nouveau par l'arrivée de centaines de milliers de nouveaux réfugiés d'origine allemande, les *Aussiedler*, en provenance de Pologne (Silésie), d'URSS ou de Roumanie (Transylvanie) : 52 000 en 1980, 69 000 en 1981 et 203 000 en 1988... Au total, 3,2 millions de personnes arrivent en RFA entre 1987 et 1991, dont seulement 48 % n'ont pas la nationalité allemande. À ceci s'ajoute le transfert de 20 % de la population des Nouveaux Länder (ex-RDA) vers les Anciens Länder (ex-RFA) du fait de la crise économique.

Mais cette stratégie rencontre ses limites face à une intégration socio-économique de plus en plus difficile qui provoque parfois de vives tensions. La stratégie d'attractivité initialement déployée par le gouvernement CSU/CDU de M. H. Kohl envers les minorités de l'Est rencontre des limites : à partir de 1990, on passe à une politique de plus en plus restrictive avec fixation des populations sur place grâce à des aides massives mais sélectives alors que les puissants flux de demandeurs d'asile (1,5 million entre 1987 et 1993) sont fortement réduits par la modification du droit d'asile. Surtout, alors que la RFA a fait appel à une nombreuse main-d'œuvre étrangère durant sa phase de croissance, les enfants nés en Allemagne se heurtent à une difficile intégration du fait du refus de l'accès à la nationalité ou à la double nationalité (cf. polémique avec les autorités turques). En fait, le droit national allemand fixé par la Loi d'Empire de 1913 – qui définit une « communauté du peuple », *Volksgemeinschaft*, et repose sur un concept spécifique de nation basé sur un modèle ethno-linguistique – rentre progressivement en contradiction avec les évolutions socio-économiques et géopolitiques des dernières décennies. La définition d'une nouvelle identité nationale à travers une redéfinition de l'accès à la nationalité allemande reste une question géopolitique primordiale loin d'être tranchée comme en témoignent les très timides réformes du gouvernement de G. Schröder en 2004-2005.

### Les États méditerranéens de l'UE : nouveaux pôles migratoires et régularisations

Du fait de la rapide augmentation de leur niveau de vie et de leur dynamisme économique, les États du Sud de l'UE sont devenus très attractifs cette dernière décennie. Au contact direct avec des pays sensiblement moins développés (Afrique du Nord, Albanie et Balkans, Proche et Moyen-Orient), ils sont les portes d'entrée sur le marché communautaire et rencontrent de grandes difficultés à contrôler leurs frontières, en particulier maritimes, face à l'afflux d'émigrés clandestins.

En 2000-2001, l'Espagne doit régulariser 399 000 personnes. En 2002-2003, 2,6 millions de personnes nouvelles sont intégrées aux registres municipaux dont 800 000 ne bénéficiaient pas jusqu'ici d'un permis de résidence valide. Si les citoyens marocains sont nombreux, les principaux bénéficiaires de ces mesures sont les Latino-Américains de langue et culture hispaniques, en particulier les Argentins, les Équatoriens et les Colombiens qui fuient, soit une profonde crise économique, soit une sanglante guerre civile. De même, en 2003, l'Italie régularise 705 000 personnes en situation irrégulière : 20 % sont roumains, 15 % ukrainiens, 8 % albanais et 8 % marocains. En 2001-2002, le Portugal régularise 179 000 personnes, dont de nombreux Brésiliens alors que la Grèce régularise 351 000 clandestins, dont 55 % d'Albanais, pays voisin pauvre et en crise.

Au total, en quatre ans, les quatre États méditerranéens de l'UE régularisent 3,835 millions de personnes, essentiellement de jeunes actifs cherchant du travail dans les régions économiques les plus dynamiques.

### C. Des espaces très polarisés

120

Enfin, la géographie des migrants internationaux – qui peut être saisie à travers la présence de la population étrangère – est très inégale aux échelles régionales et locales. En Allemagne, le Land de Rhénanie-Westphalie du Nord accueille 27 % de la population étrangère devant le Bade Wurtemberg (18 %), la Bavière (16 %) et la Hesse (10 %), ces quatre Länder en polarisant au total 71 %. De même, au Royaume-Uni, le grand Londres regroupe 40 % de la population étrangère. Enfin, en France, 40 % de la population étrangère réside en Île-de-France et 20 % en Provence-Alpes-Côte-d'Azur et en Rhône-Alpes. Cette répartition répond initialement à la demande des grandes régions économiques et industrielles dynamiques de l'Europe en main-d'œuvre peu ou pas qualifiée dans l'industrie, le bâtiment et les services (nettoyage, gardiennage...).

Majoritairement citadine et polarisée par les grandes villes en haut de la hiérarchie urbaine, la population immigrée est souvent concentrée à l'échelle des aires urbaines, soit dans les quartiers centraux dégradés (Est de Londres, de Paris ou de Lyon), soit dans certains quartiers des banlieues périphériques socialement défavorisés. Mais il existe aussi dans les campagnes d'Europe du Sud de fortes concentrations dans les zones d'agriculture intensive à forts besoins de main-d'œuvre comme l'Andalousie en Espagne ou le Midi aquitain, le Languedoc ou la Vallée du Rhône en France.

### Des trajectoires démographiques régionales très contrastées

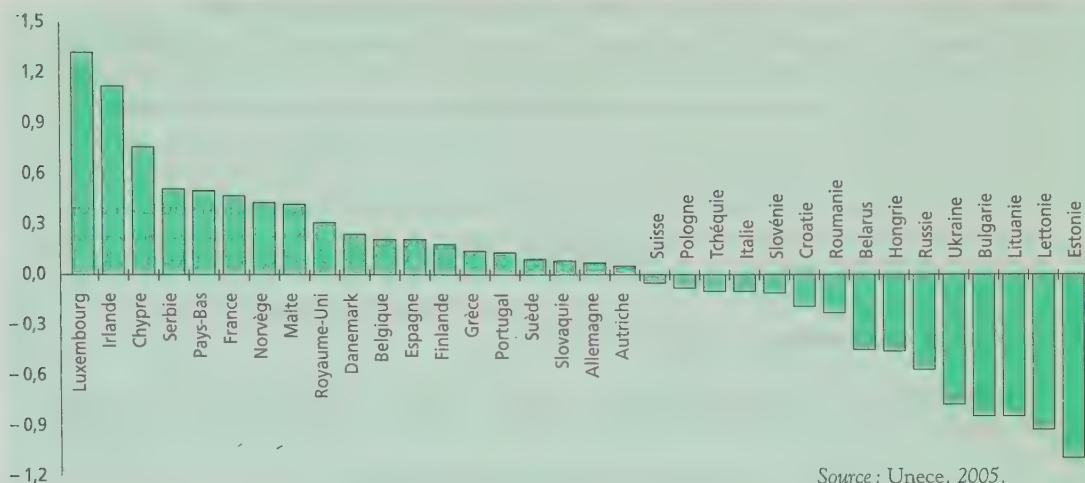
Enfin, l'étude des dynamiques démographiques européennes aux échelles nationales et régionales témoigne de trajectoires de plus en plus contrastées. Comme l'indique pour la période 2000-2005 le taux de croissance annuel de la population, qui est le solde des évolutions naturelles et migratoires, l'espace européen est organisé sur deux grandes logiques : en Europe centrale et orientale se déploie un vaste espace en déclin naturel et répulsif, alors que l'Europe occidentale connaît des trajectoires nationales plus variées. Ces trajectoires nationales masquent souvent des différences intranationales considérables qui renvoient elles-mêmes à deux grands types régionaux.

### A. Régions attractives, régions répulsives

L'étude des soldes migratoires régionaux montre qu'environ la moitié des régions européennes est répulsive et connaît un solde migratoire négatif alors qu'un autre quart connaît une forte attractivité. Les clés d'analyse sont essentiellement à articuler aux échelles nationales même si, à



Taux de croissance annuel de la population (2000-2005, en %)



Source : Unece, 2005.

Les taux d'accroissement migratoire régionaux en 1999

Taux d'accroissement migratoire pour 1 000 habitants - NUTS 2

EU-15 = 2,53

> 5,0

2,5 - 5,0

0,0 - 2,5

- 2,5 - 0,0

- 2,5

Données non disponibles

Zones répulsives

E : provisoire

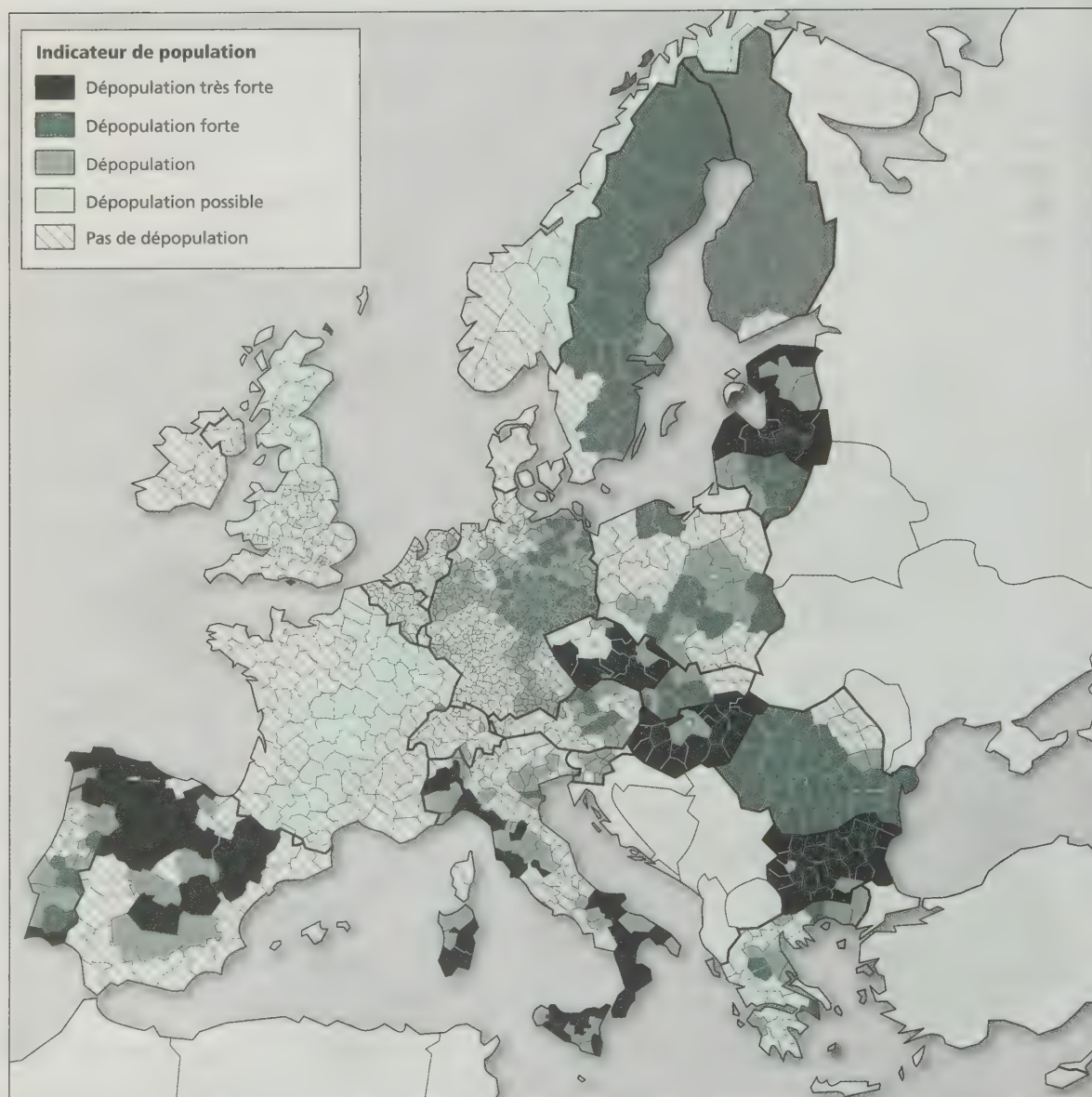
l'échelle continentale, les régions les plus périphériques s'avèrent les plus fragiles (Écosse et Ulster au Royaume-Uni, trois quarts du territoire finlandais et suédois, Mezzogiorno italien).

On assiste en fait partout à la forte attractivité des régions économiques les plus développées, l'essentiel des migrations étant porté par la dynamique des marchés du travail : grand bassin de Londres, grand Sud allemand face au déclin des Nouveaux Länder, renforcement de Madrid, du Pays basque et du littoral occidental en Espagne... Dans ce contexte européen, la structure française confirme les difficultés du grand croissant nord-est précocement industrialisé mais aujourd'hui durement frappé par la crise face à la forte attractivité des quatre régions du Sud alors que l'Île-de-France continue à attirer de jeunes actifs, renvoyant en province de nombreux retraités vers leurs régions d'origine.

## B. Espaces en croissance, espaces en déclin

Croissance démographique endogène et flux migratoires nationaux et internationaux débouchent sur un espace communautaire en forme de mosaïque de plus en plus contrastée comme l'illustre

Les espaces menacés de dépopulation



la carte des espaces menacés à moyen terme de dépopulation (page précédente). À la grande écharpe de déclin relatif de l'Europe centrale et orientale et de la Suède, répond la faiblesse des espaces italiens et ibériques. Seuls la France, le Royaume-Uni, l'Irlande et le Danemark ne sont pas trop touchés par de tels processus. On assiste en fait à la concentration sur quelques pôles métropolitains et espaces régionaux du dynamisme démographique.

## II. Un des premiers pôles économiques mondiaux

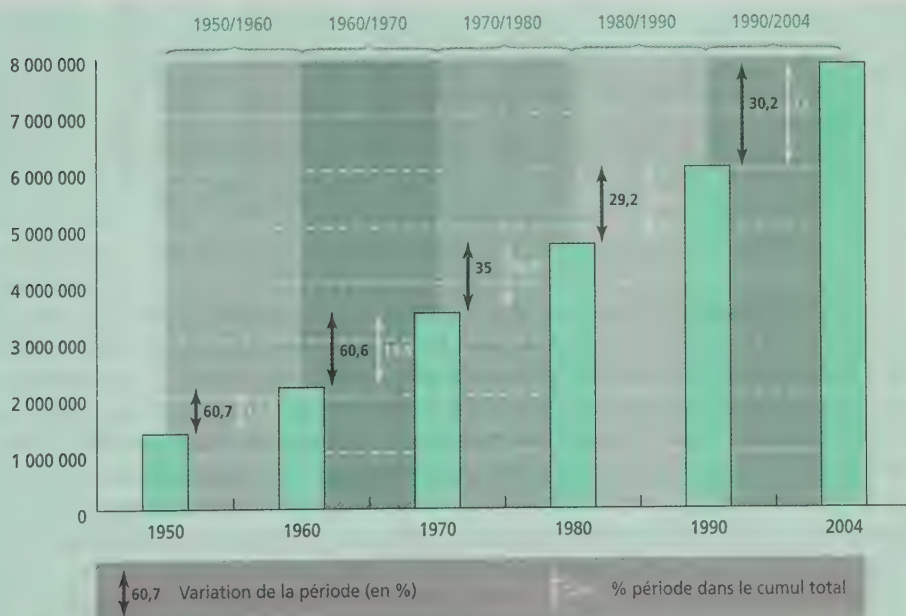
### Un fort développement économique

#### A. Un mouvement général de longue durée

Cette croissance démographique et la forte attractivité migratoire s'expliquent fondamentalement par l'extraordinaire développement économique que connaît l'Europe depuis 1950. En effet, contrairement à une vision europessimiste assez courante, les 18 États d'Europe occidentale et l'espace de l'UE à 15 voient leurs PNB multipliés par six entre 1950 et 2004 malgré les ralentissements consécutifs aux chocs pétroliers des années 1970 et aux réajustements des années 1990. On doit en particulier relever que si les taux de croissance décennaux baissent progressivement, les 25 dernières années sont responsables de la moitié de la croissance du demi-siècle. Au total, l'économie européenne n'a historiquement jamais été aussi puissante et n'a jamais produit autant de richesses globales et par habitant.

123

La montée en puissance continue de l'économie d'Europe occidentale entre 1950 et 2004  
(en millions dollars US 1990)



Source : Madisson, 2005.



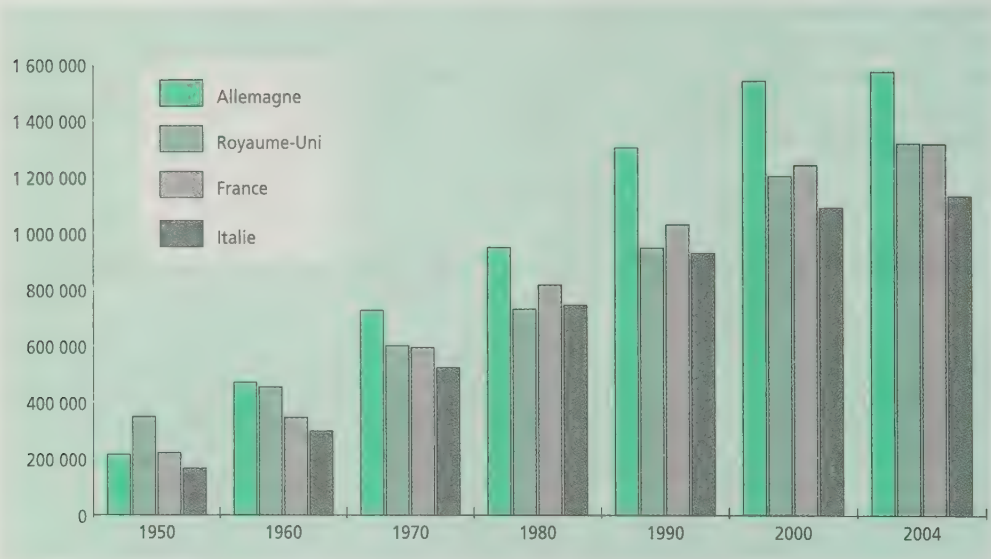
B. Mais des trajectoires territoriales différenciées

Cette croissance généralisée est cependant assez différenciée et se traduit parfois par des bouleversements des équilibres antérieurs. Premièrement, entre grandes sous-régions continentales : si le système germanique (Allemagne/Suisse/Autriche) demeure central et si la France garde son rang, le poids relatif de la Scandinavie et du Benelux s'érode face au rattrapage des péninsules méditerranéennes alors que le poids géoéconomique des Îles britanniques recule fortement. Deuxièmement, entre grands États bien sûr : on doit relever dans les quatre grands États le sensible affaiblissement de l'économie britannique dépassée par l'Allemagne dès les années 1960 puis par la France dans la décennie 1980, avant d'être aujourd'hui talonnée par l'Italie.

Évolution du poids géoéconomique relatif des systèmes régionaux en Europe occidentale  
(en % PNB continental total)

|      | Système<br>germanique | France | Italie | Îles<br>britann. | 3 péninsules<br>médit. | Benelux | Scandi-<br>navie |
|------|-----------------------|--------|--------|------------------|------------------------|---------|------------------|
| 1950 | 21,0                  | 16,4   | 12,3   | 26,7             | 7,0                    | 8,2     | 8,4              |
| 1970 | 26,1                  | 17,1   | 15,1   | 17,8             | 9,2                    | 7,6     | 7,2              |
| 1990 | 26,1                  | 17,0   | 15,3   | 16,1             | 11,3                   | 7,2     | 6,8              |
| 2004 | 24,2                  | 16,6   | 14,3   | 17,9             | 12,4                   | 7,5     | 7,2              |

La croissance du PNB des 4 grands : le grave recul de la puissance britannique  
(millions dollars US 1990)

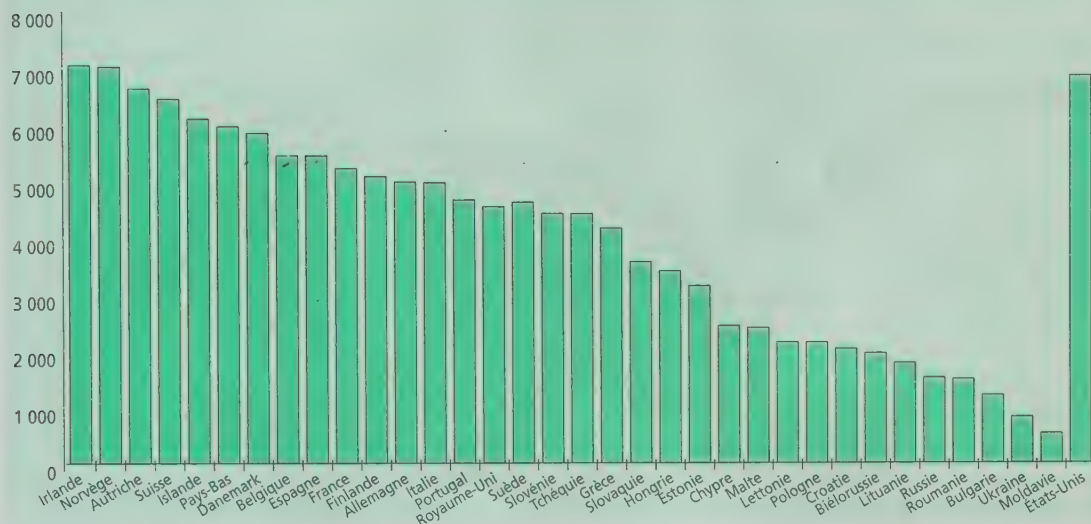


Source : Madisson, 2005.

De même, dans les plus petits États, on assiste à de larges bouleversements. Si, en 1950, les économies néerlandaises et espagnoles sont d'un poids équivalent, l'Espagne pèse aujourd'hui plus du double. On assiste aussi à la forte remontée de l'Autriche, de la Grèce et du Portugal et à l'essor spectaculaire de l'Irlande qui, bien que figurant aux derniers rangs en volume, voit la valeur de son économie multipliée par dix. L'intégration communautaire a donc donné aux petits États périphériques de l'UE un large coup de fouet accélérant ainsi leur modernisation socio-économique. Enfin, pesant environ 10 % de l'économie occidentale, les pays d'Europe centrale et orientale connaissent une telle crise de transition qu'il est préférable d'en réaliser l'analyse approfondie plus tard. Ce dynamisme économique différencié repose sur la valorisation qualitative des ressources humaines et un fort effort d'innovation et d'investissement dans l'appareil productif et l'équipement des pays. Ce dernier paramètre peut être cerné par l'importance de la formation brute de capital fixe (FBCF) par habitant. Il s'avère alors géographiquement très sélectif comme en témoignent les

nettes césures entre l'Europe des 34 États et les États-Unis à l'échelle mondiale, et à l'intérieur du continent, entre Europe occidentale, centrale et orientale : l'Irlande consacre un effort d'investissement 13,5 fois supérieur à la Moldavie. On retrouve, en particulier en Autriche et en Suisse, au Danemark ou aux Pays-Bas, l'importance des grands travaux de modernisation des infrastructures de transport (tunnels du feroutage transalpin, aménagement des détroits danois, modernisation de Rotterdam...) qui mobilisent des sommes considérables ces dernières années.

**Les investissements dans la FBCF**  
(formation brute de capital fixe/moyenne 1999-2003, en dollars par habitant)



Source : Unece.

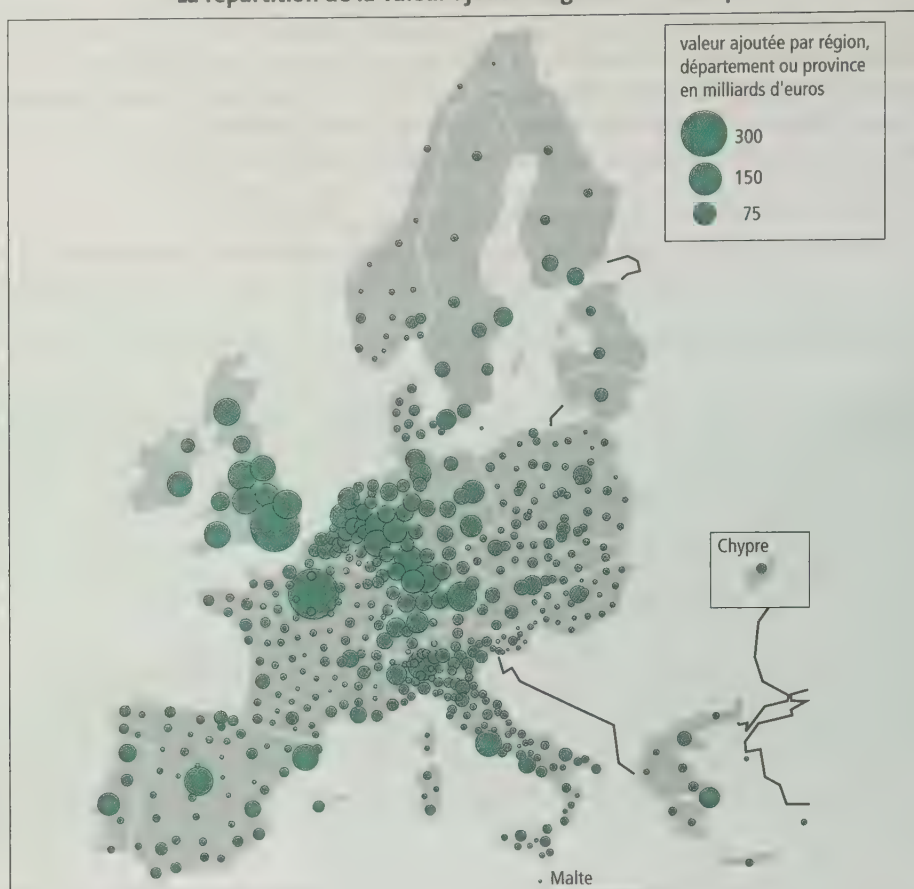
Enfin, une approche régionale de la richesse créée témoigne du poids des héritages géoéconomiques structurels multiséculaires et du maintien du caractère polycentrique du système économique continental. Selon les niveaux d'échelle utilisés, on peut distinguer trois grands dispositifs territoriaux.

- Un grand dispositif se déploie en position centrale, lui-même polycentrique. Il est organisé par une Europe rhénane qui incorpore le Nord de la Suisse, l'Allemagne du Sud et rhénane et le Benelux. Il est complété au sud des Alpes par l'Italie de la plaine du Pô et à l'ouest par la France industrielle traditionnelle dominée par la métropole parisienne qui organise son grand bassin. Enfin, les Îles britanniques avec Londres et son grand bassin et les Midlands constituent un dispositif insulaire spécifique. Polarissant de fortes densités, ce système réalise 60 % de l'économie continentale, grâce, en particulier, aux grandes régions métropolitaines qui le structurent et qui pèsent 25 % de l'économie continentale. Cet espace est celui de la richesse : il possède le potentiel productif le plus puissant, le plus moderne et technologiquement le plus avancé. C'est aussi l'espace du pouvoir. Il concentre en effet le commandement économique, financier, culturel et politique et les principaux nœuds d'interconnexion aux économies mondiales non-européennes.

- Ce vaste ensemble est lui-même entouré d'une vaste zone intermédiaire périphérique comprenant le Sud de la Suède et le Danemark, les périphéries britanniques (Écosse, Irlande), le reste de la France, le Nord-Est de l'Espagne, le reste de l'Italie, l'Autriche et la Tchéquie. Moins peuplée, plus inégalement développée et moins organisée par de puissantes concentrations métropolitaines, cette première périphérie a connu ces trente dernières années un vaste processus de développement et de modernisation grâce à son dynamisme endogène et au desserrement de certaines activités des régions centrales.

- Enfin, une troisième et vaste périphérie se déploie autour de cette enveloppe. Plus retardataire et moins intégré aux facteurs économiques modernes, cet espace incorpore la périphérie de la péninsule ibérique, la Grèce et les Balkans, la Roumanie, la Bulgarie, la Hongrie, la Slovaquie, la Pologne et les pays baltes. Son intégration géoéconomique et géopolitique, son équipement et sa modernisation constituent autant de défis dans les décennies à venir pour la construction européenne.

## La répartition de la valeur ajoutée régionale en Europe



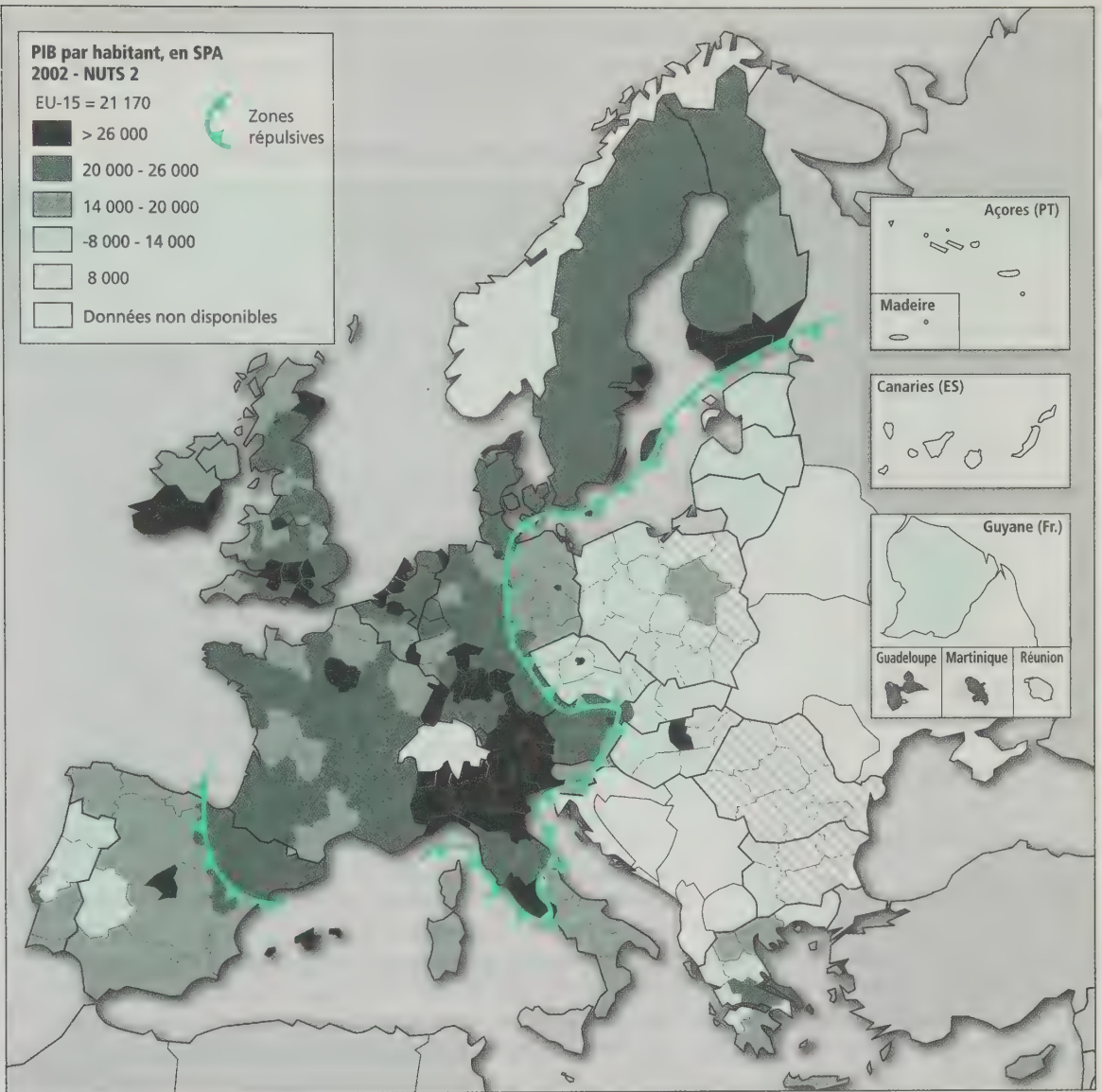
Source : Vendermotten, La Production des espaces économiques, Univ. de Bruxelles, 2003.

Cette première approche doit être complétée par une prise en compte des volumes économiques polarisés – l'économie francilienne pèse ainsi 3,4 fois plus que celle du seul Danemark et celle de Londres autant que celle du Portugal – et des dynamiques de ces dernières années : on constate alors que les grandes économies métropolitaines sont en général plus dynamiques que la moyenne de l'économie nationale à laquelle elles appartiennent et qu'elles tirent donc largement leur base nationale, quitte à redistribuer leurs surplus dans les périphéries plus ou moins lointaines par la suite. Ce processus est assez général aux pays développés puisque, selon l'OCDE, dans de nombreux pays, plus de 40 % de la croissance économique des dernières décennies est créée par 10 % des régions seulement. Ce processus de concentration s'auto-alimente du fait de l'accroissement des possibilités économiques et du développement des services et fait apparaître de grandes variations entre les régions favorisées et défavorisées. En moyenne, 10 % des régions sont à l'origine de 56 % des emplois créés entre 1996 et 2001 dans les pays de l'OCDE, alors que 10 % des régions polarisent 70 % des pertes d'emploi durant la même période.

Enfin, une approche européenne ne peut faire l'économie d'une analyse par État, l'échelle nationale demeurant encore aujourd'hui la plus structurante et les différences intranationales étant souvent aujourd'hui plus marquées que les différences internationales. L'indice de concentration régionale de l'économie témoigne alors des plus ou moins grands déséquilibres des structures régionales, et en particulier du poids de la région capitale. En Scandinavie (Suède : 0,54, Finlande : 0,50), les forts indices s'expliquent par la polarisation sur les régions méridionales de la population et des activités du fait des fortes contraintes naturelles et en Autriche (0,47) par la macrocéphalie de la capitale Vienne, due à la forte rétraction de son espace de commandement à l'issue de l'effondrement de l'Empire austro-hongrois. La situation britannique (0,55) est tout à fait spécifique du fait du rôle croissant du grand Londres dans la mondialisation au détriment du reste du territoire, alors qu'en France (0,41) et en Grèce (0,38), Paris et Athènes pèsent d'un

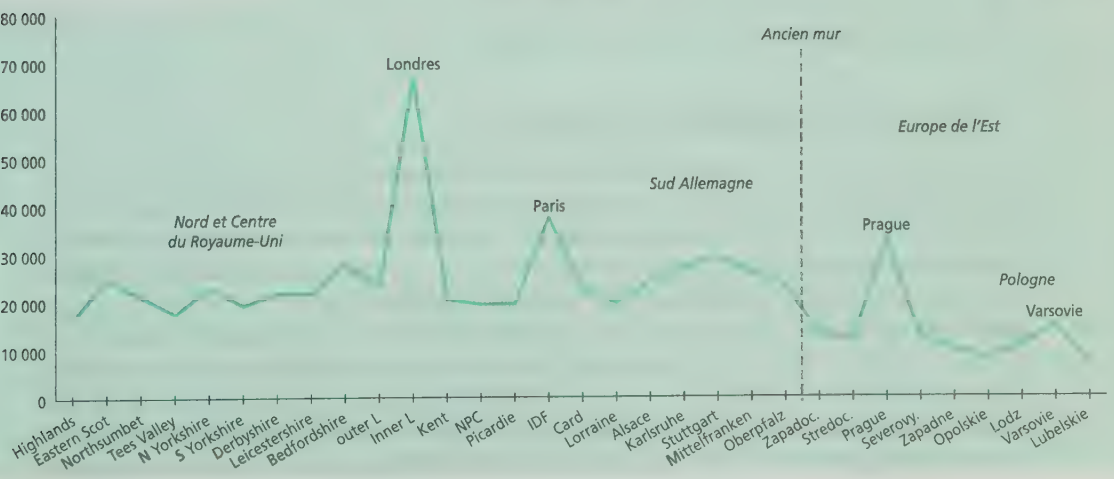


PIB par habitants par regions nuts 2 en 2004



127

PIB/hab./SPA



poids considérable. À l'inverse, les Pays-Bas, la Tchéquie ou l'Allemagne ont les indices les plus faibles (0,30). Il faut cependant souligner que plus l'échelle spatiale est fine, plus il convient d'être d'une grande prudence dans l'étude des phénomènes, à cause de nombreux biais méthodologiques et géoéconomiques tels le travail au noir et l'économie souterraine. Le poids économique du Mezzogiorno italien est ainsi sous-estimé d'environ 40 %.

Le PIB de quelques régions centrales européennes : un poids considérable (en PPA et %)

|                | PIB     | Évol.1995/<br>2002 en % |               | PIB     | Évol. 1995/<br>2002 en % |                | PIB     | Évol. 1995/<br>2002 en % |
|----------------|---------|-------------------------|---------------|---------|--------------------------|----------------|---------|--------------------------|
| Île-de-France  | 414 275 | + 40,5                  | Rhône-Alpes   | 139 984 | + 43                     | Darmstadt      | 121 906 | + 31                     |
| Lombardie      | 272 721 | + 30,5                  | Danemark      | 139 393 | + 40                     | Vénétie        | 118 838 | + 29,5                   |
| Londres Centre | 192 721 | + 91,1                  | Basse Bavière | 138 942 | + 42                     | Émilie Romagne | 115 644 | + 31                     |
| Catalogne      | 148 722 | + 61,2                  | Latium        | 135 833 | + 31                     | Stuttgart      | 115 376 | + 36                     |

Source : Datar, 2005.

128

Enfin, ces inégalités de création de richesses prennent une dimension géographique spectaculaire à toutes les échelles spatiales comme l'indique la carte régionale du PIB par habitant ou le transect ouest-est du continent qui met en lumière le sensible décalage entre Europe de l'Est et de l'Ouest et le fort différentiel entre grandes métropoles et campagnes environnantes. En euros, la région de Londres, avec 62 788 euros/habitant, produit par habitant 50 fois plus de richesses par habitant que la région bulgare la plus pauvre. Exprimée en parité de pouvoir d'achat, cette différence tombe à 6,7. La différence entre les deux souligne particulièrement le fort coût de la vie (logement, transports, alimentation, services...) à Londres, et plus généralement dans les plus grandes métropoles du continent. Exprimé en moyenne communautaire et en base 100 enfin, le PIB par habitant varie de 32 % en Lubelskie polonaise à 315 % dans le centre de Londres, soit un rapport de 1 à 10 qui témoigne du très fort différentiel d'efficacité des systèmes productifs nationaux et régionaux.

En France, quatre départements (Paris, Hauts-de-Seine, Nord, Rhône et Bouches-du-Rhône) polarisent sur 2,5 % du pays 16 % de la population et 27 % du PIB et les 17 premiers 40,5 % de la population et 51 % du PIB sur seulement 12,5 % du territoire. Un tiers des 24,276 millions d'emplois est polarisé par les sept grands espaces métropolitains (Île-de-France, Lyon, Toulouse, Marseille, Bordeaux, Nantes et Lille). Deux problèmes se posent : si, quantitativement, la primatie francilienne a bien reculé en quelques décennies grâce à l'émergence ou au renforcement des métropoles d'équilibre, qualitativement elle s'est plutôt renforcée alors que les métropoles provinciales tendent elles-mêmes à écraser leur espace régional (cf. Toulouse).

Une élévation du niveau de vie socialement et géographiquement inégale

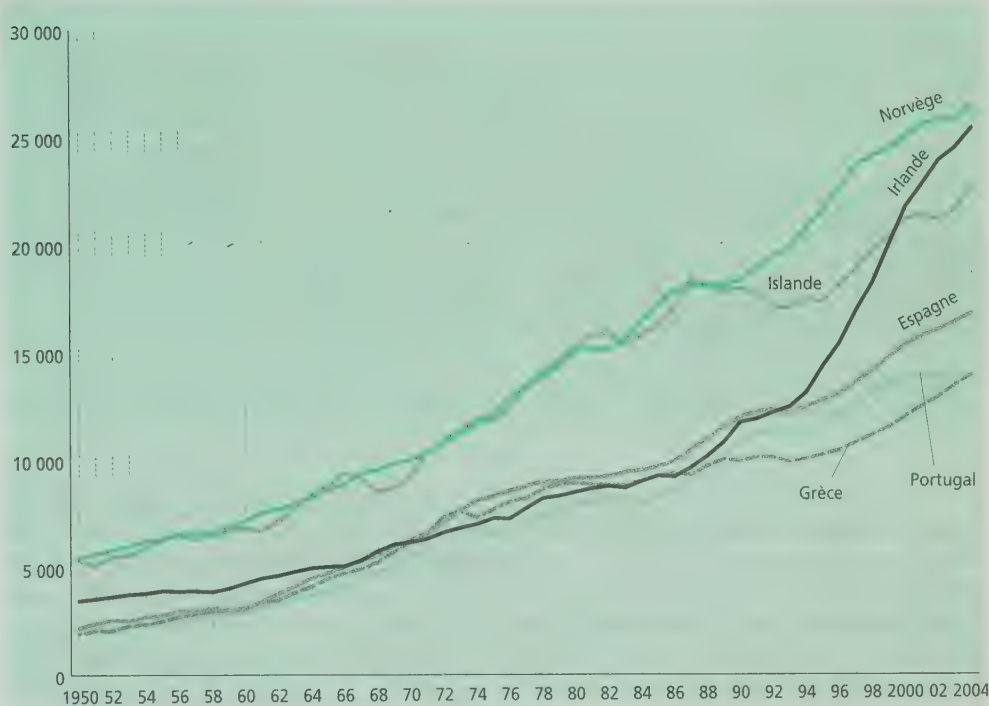
A. Une élévation générale du niveau de vie

Cette forte croissance économique permet une très sensible élévation du niveau de vie dans l'ensemble de l'Europe occidentale puisque, entre 1950 et 2004, la richesse disponible par habitant est multipliée, selon les cas, entre quatre et six fois. De plus, une certaine convergence globale se renforce avec une réduction sensible des écarts de niveau de vie moyen entre États : on passe d'une différence de 370 % en 1950, à 290 % en 1960 et 78 % en 1995.

Si le boom pétrolier de la Mer du Nord place largement la Norvège en tête puis le Royaume-Uni, on constate surtout la très forte progression des pays périphériques où le niveau de vie était le plus faible comme l'Irlande (× 6), ancienne colonie britannique qui parvient aujourd'hui à dépasser l'ancienne puissance impériale, l'Islande (× 5,7), la Grèce ou le Portugal (× 2,4). Ce processus ne doit cependant pas masquer non plus le fort enrichissement des grands pays industriels comme la

France ( $\times 4,2$ ), l'Allemagne ( $\times 3,4$ ), le Benelux ou les États alpins et scandinaves qui partent initialement de beaucoup plus haut. On doit cependant relever le brutal déclassement du Royaume-Uni : si son PNB/habitant était de 41 % supérieur à celui de la RFA en 1950, au sortir de la guerre, il lui est de 20 % inférieur en 2000 et l'Irlande ou l'Écosse disposent aujourd'hui d'un niveau supérieur à la moyenne britannique.

#### Niveau de vie : le net rattrapage des petits pays périphériques (en dollars constants 1990)



Source : Madisson, 2006.

### B. Mais un processus socialement et géographiquement inégal

Mais cet enrichissement généralisé s'avère bien inégal dans le temps, l'espace et entre les acteurs économiques et sociaux. C'est ainsi qu'entre 1951 et 2003, alors que le PIB est multiplié par 4, le salaire moyen des salariés d'Europe occidentale est multiplié par seulement 3,5 en monnaie constante. Cette progression salariale sur un demi-siècle est elle-même très inégale dans le temps. En effet, 87 % des gains du pouvoir d'achat salarié sont réalisés durant la première moitié de la période entre 1951 et 1975. Par la suite, la progression est beaucoup plus faible. Dans l'UE à 12, la croissance annuelle des salaires réels tombe de 5 % en 1961-1973 à 1,5 % entre 1974-1985 et 0,6 % en 1991 et 1995.

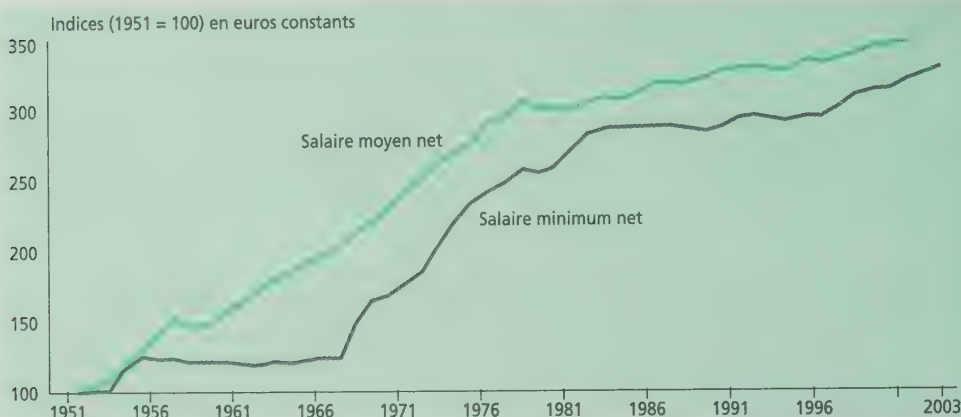
Sous les effets des mesures libérales affectant le marché du travail, la part des salaires dans le Produit national brut de l'Union tombe de 73,4 % en 1962 à 68 % en 2004. En France, la part du travail dans les revenus nationaux tombe de 53,2 à 43,3 % en 25 ans alors qu'en Allemagne, elle passe de 58 % en 1950 à 77 % en 1982 pour redescendre à moins de 66 % en 2003. L'effet en volume est considérable : dans l'UE à 15, la masse salariale est, en 2003, inférieure en euros constants à son niveau de 1960 alors que la richesse produite a globalement plus que doublé depuis 1970. Ce basculement historique du modèle social européen se traduit par le fait que la part des salaires américains dans la richesse nationale aux États-Unis est, depuis 1998, supérieure à celle des salaires européens : du jamais vu entre 1960 et 1997.

Ce sensible décalage se retrouve aux échelles nationales. Comme l'illustre bien le cas de la France où le ralentissement après 1977 est tout à fait sensible et où les grandes luttes sociales de mai 1968 ont donné un sensible coup de fouet au salaire minimum qui est ensuite assez largement indexé



sur la progression des salaires moyens. Au total, sur ces 25 dernières années, les gains de pouvoir d'achat des salariés sont restés minimes (pas plus de 0,3 % par an) et largement inférieurs au niveau de vie général. Entre 1988 et 2003, la masse totale du revenu disponible des ménages augmente de 35 % alors que les revenus du patrimoine s'envolent de 160 %, grâce en particulier à l'explosion du patrimoine financier.

### Évolution du pouvoir d'achat des salariés en France entre 1951 et 2003



Source : Insee, Tableaux de l'économie française 2004-2005.

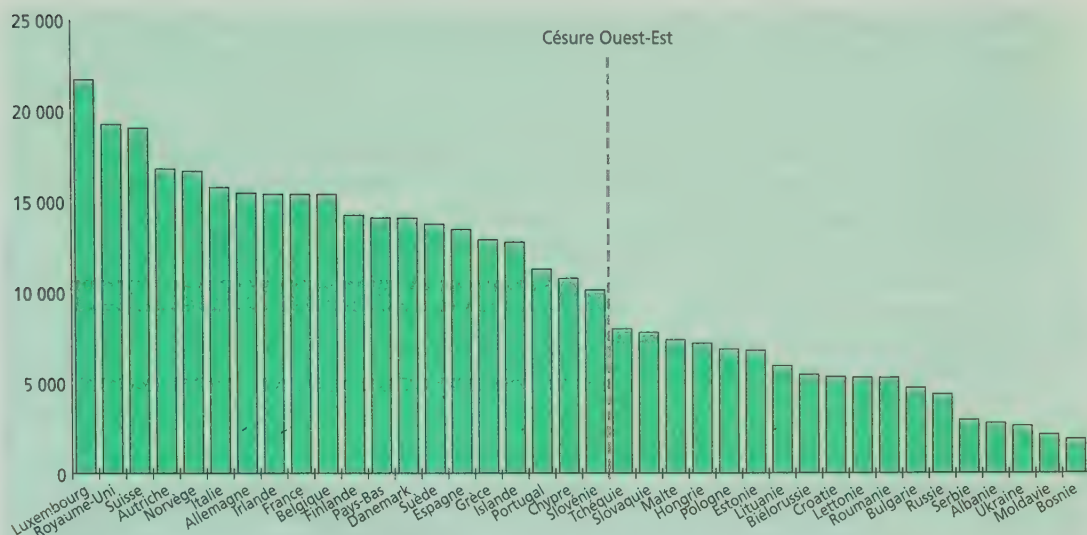
130

Depuis le début de la décennie 1980, le monde du salariat ne recueille plus ou qu'une bien plus faible partie qu'auparavant des gains de richesses créées en Europe au profit, pour l'essentiel, des entreprises comme le montre le déséquilibre croissant du partage de la valeur ajoutée. Ce sensible affaiblissement des logiques redistributives entre monde du travail et entreprise s'explique par de multiples facteurs comme la baisse de combativité du monde du travail (déclin syndical, éclatement des collectifs de travail, individualisation des salaires...), une mise en concurrence liée à la nouvelle division du travail générée par la mondialisation libérale qui s'accélère et la financiarisation des modes de gestion des entreprises au profit des actionnaires et des marchés financiers. Cette pression sur les salaires et la précarisation croissante se traduisent par l'apparition de « travailleurs pauvres », c'est-à-dire d'actifs travaillant mais dont le salaire est insuffisant pour couvrir leurs dépenses de base. Dans l'UE à 25, on compte ainsi 14 millions de travailleurs pauvres alors qu'au total 25 % de la population est menacée de « pauvreté active ». On compte ainsi 38 % des chômeurs sous le seuil de pauvreté et 25 % des inactifs, essentiellement des retraités dont le niveau des pensions est trop faible.

Cette croissance globale de la richesse demeure en effet socialement de plus en plus inégale entre couches sociales, avec cependant le maintien de grandes inégalités nationales : alors qu'au Portugal les 20 % de la population les plus riches disposent d'un revenu 7,4 fois supérieur aux 20 % les plus pauvres et en Grèce de 6,6, l'écart est de 5,3 au Royaume-Uni pour une moyenne UE à 25 de 4,4 et tombe à 3,6 en Finlande ou au Danemark où se maintient un modèle scandinave social-démocrate plus redistributif.

Ces décalages nationaux dans le niveau général et le partage des revenus et de la richesse se traduisent par des dépenses de consommation privée par habitant fort inégales en Europe. Le fossé est grand au sein de l'UE à 25, un Luxembourgeois disposant d'un potentiel 3,6 fois supérieur à un Lituanien ; il est encore plus considérable entre l'Ouest et l'Est du continent avec un rapport de 1 à 11,5 entre la Bosnie et le Luxembourg. Ces différences expliquent des niveaux de vie et des modes de consommation fort différents comme l'illustre la place relative des dépenses alimentaires dans les budgets familiaux qui tombent, entre 1985 et 1997, de 33 % à 18,6 % en Espagne, à 21,3 % en Grèce et 27 % au Portugal. Si un Britannique consacre aujourd'hui 10 % de son budget en moyenne à l'alimentation et que la moyenne communautaire est de 13 %, le Portugais et le Maltais en sont encore à 18 %, le Bulgare à 28 % et, enfin, un Roumain à plus du tiers, témoignant ainsi de la précarité dans laquelle il se trouve.

**Dépenses de consommation privée par habitant :**  
**une géographie des marchés de consommation bien inégale (par an, en dollars US)**



Source : Unece, 2005.

### III. De profondes mutations socio-économiques

131

#### L'Europe au travail, l'Europe du travail

#### A. De profondes mutations de la population active et des emplois

Durant les cinq dernières décennies, l'Europe a connu une forte montée de sa population active – qui augmente pour la seule Europe occidentale d'un tiers en passant de 65 à 86 millions d'actifs entre 1950 et 2000 – du fait de sa croissance démographique et de la volonté massive des femmes d'entrer sur le marché du travail. Mais ce formidable atout socio-économique demeure encore aujourd'hui sous-utilisé du fait d'un taux d'emploi réel bien inférieur (UE à 25 : 63 %) à ceux du Japon (69 %) ou des États-Unis (74 %).

**La montée en puissance de la population active (en millions et % mondial)**

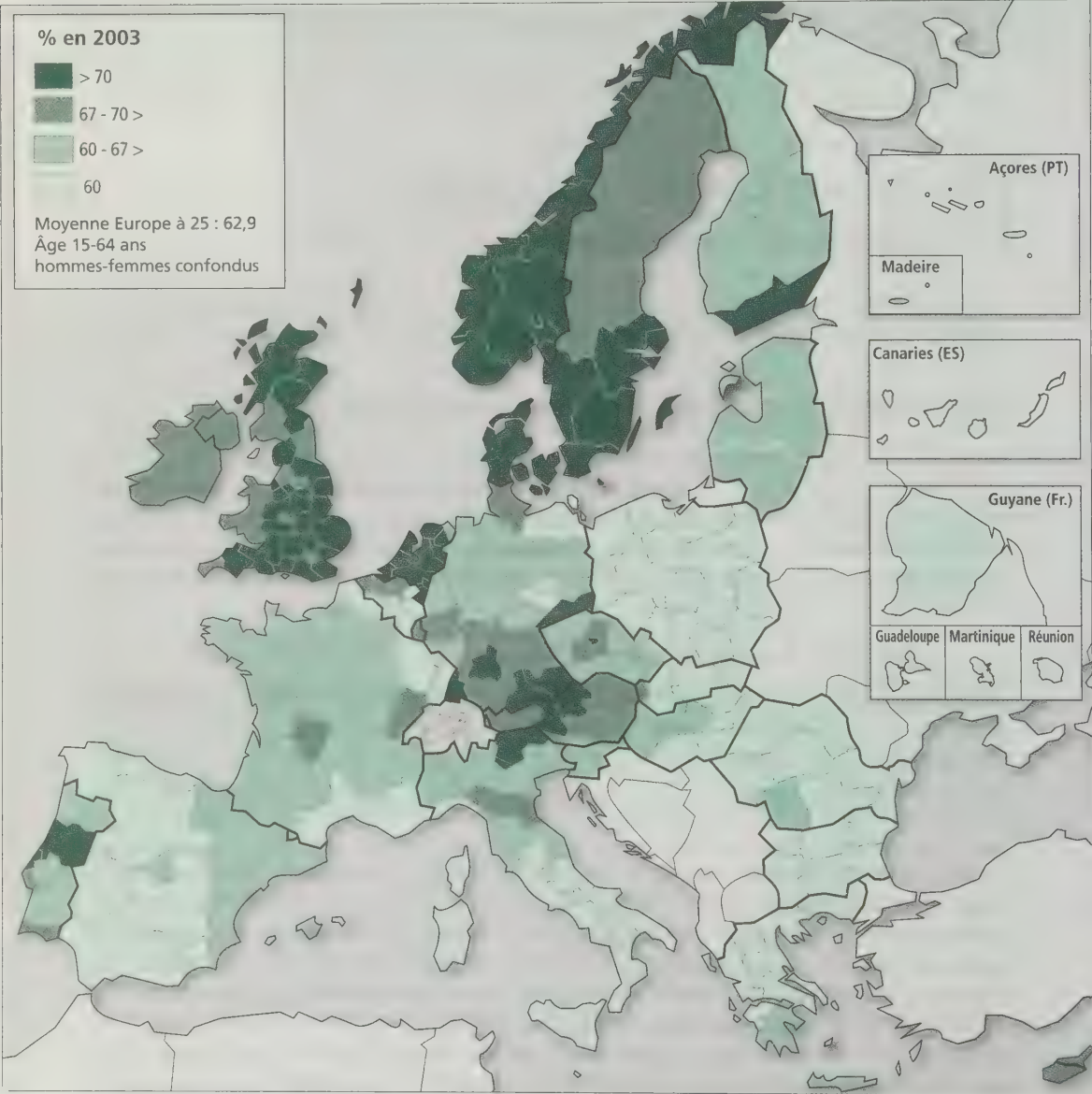
|                    | 1950 | 1990 | 2000 | % 1950 | % 1990 | % 2000 |
|--------------------|------|------|------|--------|--------|--------|
| Europe             | 254  | 349  | 359  | 21,0   | 16,3   | 13,0   |
| Europe de l'Est    | 107  | 157  | 159  | 8,8    | 7,6    | 5,8    |
| Europe occidentale | 65   | 83   | 86   | 5,4    | 3,8    | 3,2    |

Source : Unece.

La moyenne communautaire masque un fort différentiel sexué (hommes : 71 %, femmes : 55 %) et de profondes divergences entre la Pologne (51,2 %) et le Danemark (75 %) qui renvoient à la fois aux fonctionnements et dynamiques du marché du travail et à la modernité, bien inégale, des rapports sociaux et familiaux et du statut de la femme comme l'illustrent les pays à forte influence religieuse. Par exemple, l'intégration des femmes – un processus géoéconomique et culturel exceptionnel lié aux grands bouleversements et revendications des années 1960-1970, pensons à l'impact de mai 1968 en France – demeure bien inégale : dans l'UE à 25, le taux d'emploi féminin (55,8) demeure bien inférieur au taux global (63,3) et très inégal géographiquement entre les pays scandinaves (sup. à 70 %), les pays médians (France : 57,4 %, Allemagne : 60 %) et les pays

retardataires (Croatie et Espagne: 48 %, Pologne: 46 %, Grèce: 45 %, Malte: 33 %). Seul dans ce dernier groupe, le Portugal se distingue par une forte mobilisation féminine (62 %). Le renouvellement des actifs dépend à la fois des besoins socio-économiques, des comportements démographiques et des modes de régulation et d'organisation du marché du travail. Ce rapport complexe explique parfois la juxtaposition d'un volant de chômage et d'un déficit de main-d'œuvre dans certains pays (Luxembourg, Allemagne, Italie, Danemark, Suisse, Autriche). Globalement, sur la longue durée, entre 1970 et 2004, la grande Europe (UE 27 + AELE) passe de 185,3 à 203,3 millions d'emplois (+ 18 millions, + 9,5 %). Cette progression masque cependant de fortes inégalités conjoncturelles liées aux crises économiques, des trajectoires nationales différenciées (stagnation allemande, dynamisme des petits pays périphériques de l'UE...) et des différences Est-Ouest marquées. En effet, si l'UE à 15 connaît une progression de 135 à 158,3 millions d'emplois entre 1970 et 2004 (+ 23,3 millions, + 5,7 %), les pays d'Europe centrale et orientale intégrant l'UE à 27 progressent de 45,6 à 49,8 millions d'emplois entre 1970 et 1987 à la veille de la chute du communisme.

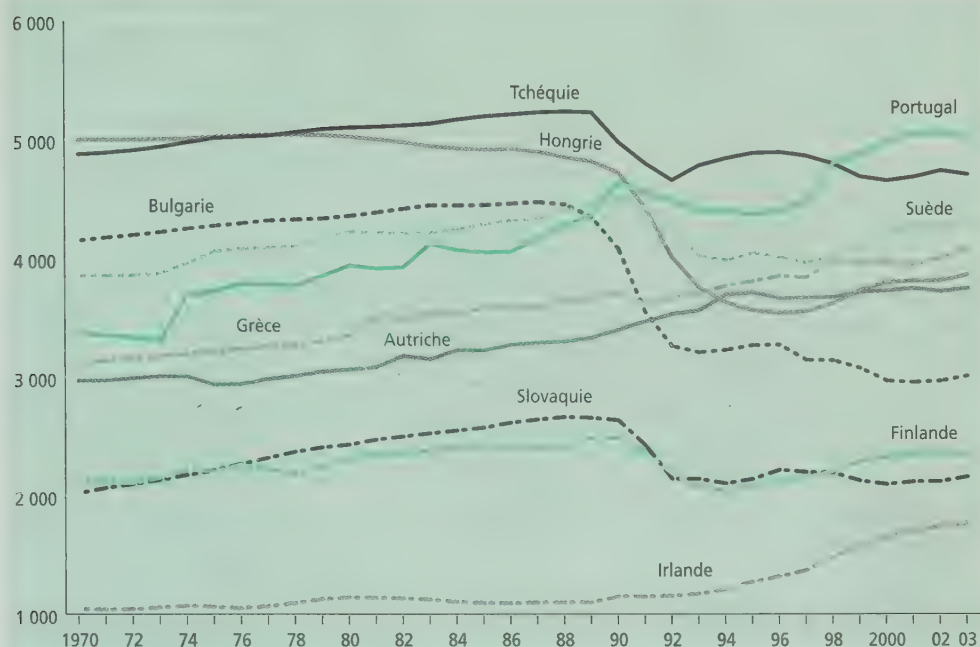
Taux d'emplois régionaux (nuts 2, 2003)



Source : Epsom Database, 2005.

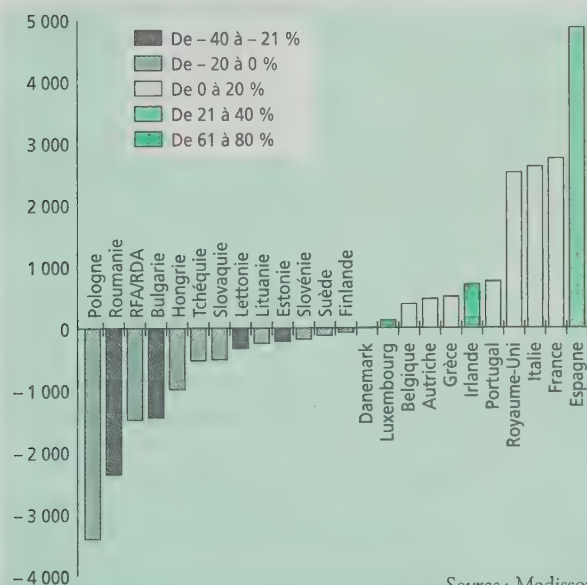


# Trente ans d'évolution des emplois : trajectoires nationales, cycles conjoncturels et crises structurelles (en milliers)



Source : Madisson.

## Les créations ou pertes d'emplois entre 1988 et 2005 (en milliers et %)



Source : Madisson.

Mais le choc de la transition et de l'intégration communautaire s'y traduit par la destruction de 10,2 millions d'emplois (- 21 %) pour tomber à 39,6 millions d'emplois actuellement. Les trajectoires nationales sont donc très divergentes: alors que la Pologne détruit 3,4 millions d'emplois, la Roumanie 2,3 et la Bulgarie 1,4; l'Espagne en gagne 4,8 millions, la France 2,7 et l'Italie 2,6 entre 1988 et 2005. Mais, là encore, rien n'est simple, une partie des créations d'emplois dans les États méditerranéens étant en fait due à l'officialisation par les services fiscaux et statistiques d'emplois déjà existants mais appartenant à l'économie informelle souvent très importante.

Ces progressions générales ou nationales quantitatives des emplois ne doivent pas non plus masquer une profonde transformation des types d'emplois, des conditions de travail et de la qualité même des emplois offerts sous les effets d'une recherche systématique de la « flexibilité », qui constitue le cœur même des politiques économiques communautaires depuis plus de deux décennies. Elles tendent en effet à connaître une forte dégradation sous la pression de la libéralisation plus ou moins brutale des législations sociales à l'initiative des autorités nationales et communautaires (cf. Conseil européen de Lisbonne de mars 2000). On assiste ainsi, entre 1996 et 2004, à une hausse de 24 %

des contrats précaires dans l'UE à 15 qui concernent plus de 21 millions de salariés dans l'UE à 25 en 2005, à une augmentation dans l'UE à 25 de 39 % du travail de nuit et de 64 % du travail le dimanche entre 2000 et 2004 qui touchent respectivement 11 et 19 millions de salariés. On doit aussi relever la forte hausse du travail posté (+ 35 %) occupant 27 millions de salariés.

Aujourd'hui, 18 % de la population active occupe un emploi à temps partiel à défaut bien souvent de trouver un emploi à temps plein : si le temps partiel s'est massivement diffusé aux Pays-Bas (45,6 % des actifs dont 75,8 % des femmes), en Norvège et au Royaume-Uni (26 %, 44 %), il demeure pour l'instant très rare dans les pays de l'Est (3 à 5 %) et dans les pays méditerranéens (4 à 11 %). Ce système fonctionne alors comme une forme de partage du travail, en particulier chez les femmes, et explique largement les faibles taux de chômage des États y ayant recours qui sont en retour souvent vantés pour leur « modèle de réussite ». Au total, la conception anglo-saxonne de totale flexibilisation des marchés du travail à travers le démantèlement progressif des droits du travail, construit depuis un siècle par les luttes salariales en Europe, progresse sensiblement et alimente un vaste débat public sur l'avenir du modèle social européen.

Enfin, le statut des actifs est lui-même très variable. Si le salariat a connu ces dernières décennies une forte croissance et est devenu le rapport socioprofessionnel dominant (UE à 15 : 83,7 %), de sensibles différences apparaissent aux échelles nationales (Danemark : 91 %, Italie : 71,7 %, Grèce : 48,5 %) et régionales qui témoignent du maintien de structures très contrastées pouvant avoir un impact géopolitique important (cf. poids de l'artisanat, des petits patrons et commerçants dans l'Italie du Nord de la Ligue lombarde).

## B. Formation, qualification et productivité : la qualité des ressources humaines

134

### Un effort de formation insuffisant et inégal

L'Europe du travail connaît en un demi-siècle une véritable révolution productive qui se traduit par de profonds bouleversements dans les conditions de travail, les statuts du salariat, la répartition de la population active entre branches et secteurs d'activité et la valorisation différenciée des ressources humaines. Alors que s'accroissent, après les années 1970, la révolution informationnelle et la pénétration des nouvelles technologies de l'information et de la communication, deux caractéristiques majeures apparaissent.

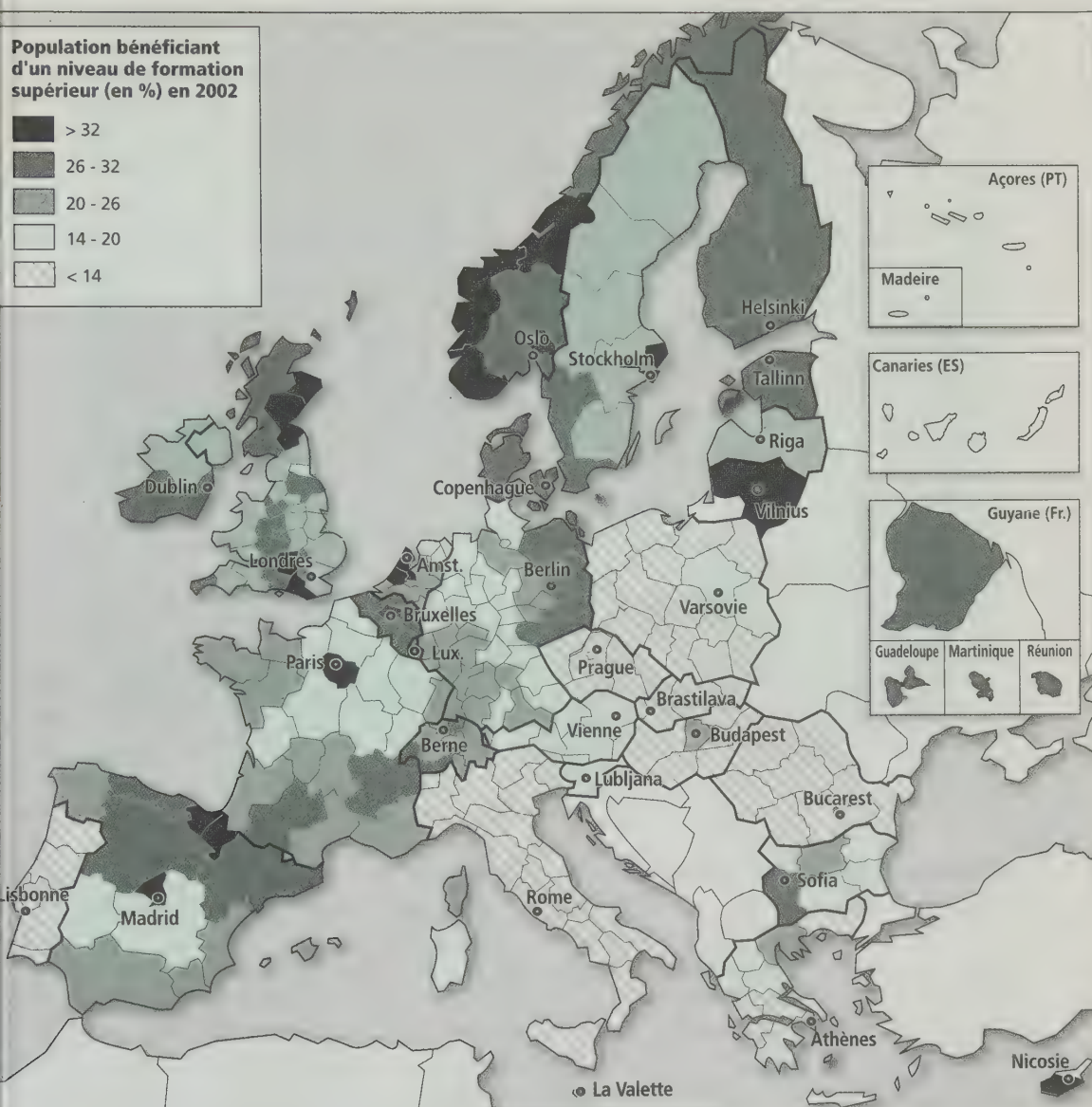
Premièrement, l'investissement dans la formation initiale et permanente et la montée en qualification jouent un rôle croissant – à travers les progrès de l'éducation – dans les stratégies de développement. Dans ce contexte général, les efforts sont inégaux : après un sensible déclin de l'investissement éducatif dans la décennie 1990, l'UE à 25 cherche, depuis quinze ans, à rattraper ses retards. Mais comme en témoignent les dépenses d'éducation dans les économies nationales (Danemark : 8,5 % du PIB, Roumanie : 3,53 %), les dépenses annuelles d'enseignement par élève ou dans l'enseignement supérieur, les efforts nationaux sont très différents. On doit d'abord relever que, dans la mondialisation, l'UE à 25 demeure à la traîne face aux États-Unis et au Japon. Cette faiblesse structurelle inquiétante se traduit par un plus faible investissement général (UE 25 : 5,22 % PIB, États-Unis : 5,35) qui a un impact immédiat dans la dépense par élève : elle est presque de moitié inférieure (45,5 %) à celle des États-Unis et de 20 % inférieure à celle du Japon.

#### Les dépenses annuelles de l'enseignement supérieur par élève en 2002 (en SPA)

|              |       |             |       |           |      |
|--------------|-------|-------------|-------|-----------|------|
| États-Unis   | 18260 | Royaume-Uni | 10429 | Slovénie  | 6138 |
| Japon        | 10253 | Belgique    | 10377 | Tchéquie  | 5383 |
| UE (25 pays) | 7945  | Finlande    | 10160 | Portugal  | 4328 |
| UE (15 pays) | 8562  | Allemagne   | 9496  | Pologne   | 4173 |
| Suède        | 13568 | Irlande     | 8469  | Slovaquie | 4106 |
| Danemark     | 13108 | France      | 8009  | Grèce     | 4084 |
| Norvège      | 11861 | Italie      | 7226  | Lituanie  | 3199 |
| Pays-Bas     | 11310 | Espagne     | 6924  | Lettonie  | 2828 |
| Autriche     | 10747 |             |       | Bulgarie  | 2744 |

Source : Eurostat, 2005.

## Population bénéficiant d'un niveau de formation supérieur



Source : Epson Database, 2005.

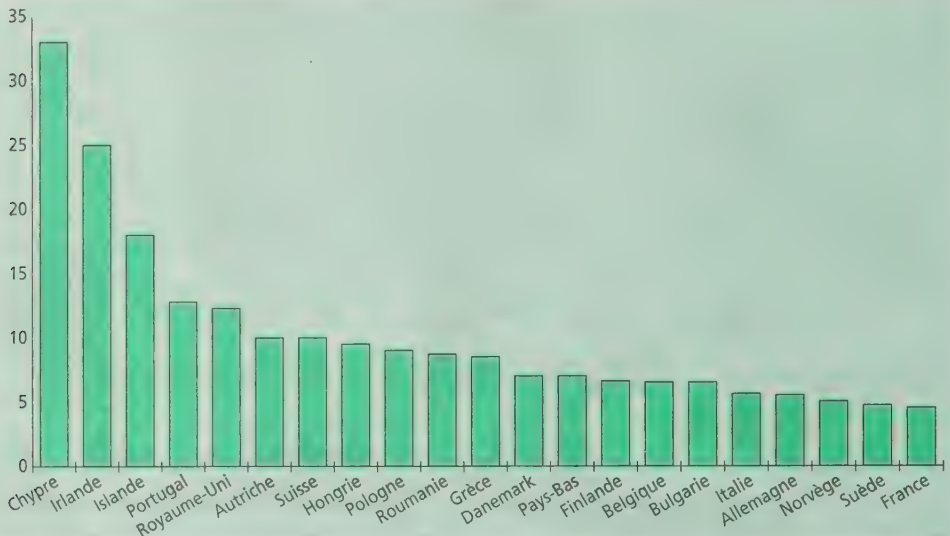
Plus grave encore, les dépenses annuelles de l'enseignement supérieur par élève n'arrivent qu'à 43,5 % de celles des États-Unis où elles sont cependant financées de manière privée : ce handicap se traduit par la fuite de nombreux cerveaux (thésards, jeunes chercheurs, ingénieurs) européens, en particulier des petits pays, vers l'Amérique du Nord beaucoup plus attractive sur ce segment du marché mondial du travail et de l'innovation.

À l'échelle européenne, on constate de grandes différences globales entre Europe du Nord et du Sud, entre Europe occidentale et de l'Est, et entre chaque État. Si les pays scandinaves et l'Autriche sont les mieux placés du fait d'investissements éducatifs massifs, on doit aussi relever les gros efforts irlandais, qui expliquent son dynamisme économique. À l'inverse, face à des situations allemande (coût de l'unification) ou française très moyennes, les pays méditerranéens décrochent fortement et sont aujourd'hui en difficulté dans la modernisation de leurs économies. En effet, on constate une forte adéquation entre effort de formation initiale et continue et niveau de qualification de la main-d'œuvre. Si elle a tendance à régresser ces dernières décennies, l'importance des travailleurs non ou peu qualifiés dans la population active varie considérablement. En 1996, elle est de 71,5 % en Espagne et de 49 % en Belgique, contre 35 % aux Pays-Bas, 29 % en France et



seulement 11,5 % en Allemagne. Dans un contexte de forte montée du travail intellectuel et de révolution technologique et informationnelle, la qualité de la reproduction sociale (formation, qualification...) de chaque État ou région devient un critère hypersélectif, un facteur d'exclusion et de faible compétitivité : 25 % de la population adulte de l'UE à 15 a de sérieuses difficultés d'illettrisme malgré la scolarisation obligatoire. En France, elle concerne 9 % des adultes, soit 3,3 millions de personnes, et au Royaume-Uni 20 % des adultes, soit 8,4 millions de personnes alors que 22 % des jeunes y sont incapables de lire un journal ou de remplir un formulaire administratif de base.

**Une fuite des cerveaux inégale : poids des jeunes diplômés du supérieur partant à l'étranger (en %)**



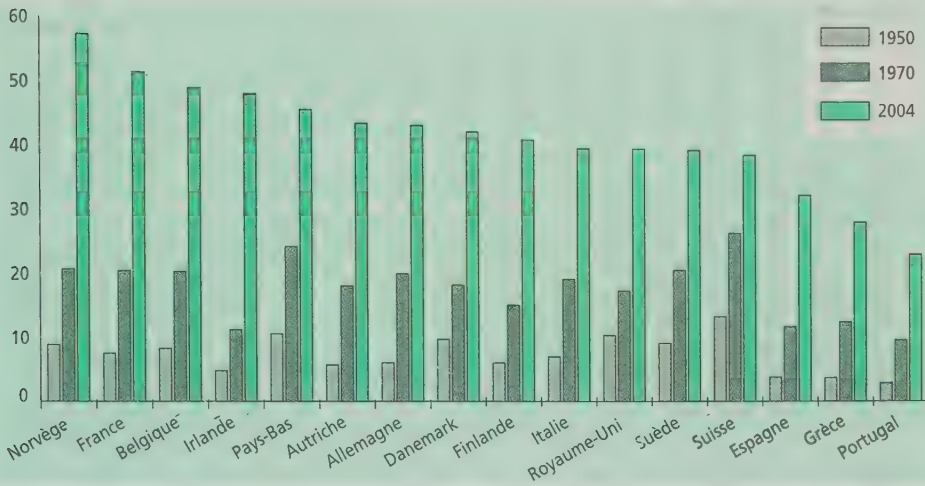
Source : OCDE, 2005.

**Efficacité économique et efficacité sociale : la productivité**

Malgré les faiblesses actuelles, sur un demi-siècle, la qualité de l'investissement productif et l'effort de formation se sont traduits par d'importants gains de productivité horaire par salarié. Exprimée en dollars constants 2002, elle passe de 7,82 \$ en 1950 à 41,50 \$ en 2005. Au total, en une heure de travail, un salarié produit donc 5,3 fois plus de richesse. Cette hausse est très forte durant les Trente Glorieuses qui sont responsables de 70 % de l'accroissement. Après une quasi-stagnation entre 1980 et 2000, la recherche de gains de productivité semble reprendre depuis. Mais cette recherche d'efficacité est géographiquement sélective entre grandes régions et États. Si la Norvège, la France, la Belgique et l'Irlande ont réalisé de gros efforts, le Royaume-Uni décroche complètement, témoignant du sensible affaiblissement de sa base productive, et la Suède, la Suisse et les pays méditerranéens sont en relative difficulté. En 2004, la productivité horaire par salarié est en effet de 51,26 \$ en France, qui vient au 3<sup>e</sup> rang européen derrière la Norvège et le Luxembourg, à 43 \$ en Allemagne, 39,50 \$ en Italie et au Royaume-Uni, 28 \$ en Grèce et entre 10 et 20 \$ en Lettonie et en Tchéquie. Au total, en une heure de travail, un actif français fabrique autant de richesses que cinq Lettons et 2,6 Tchèques. La carte de la productivité par région fait apparaître le poids des grandes régions industrielles et métropolitaines et une nette périphérie méridionale et orientale.

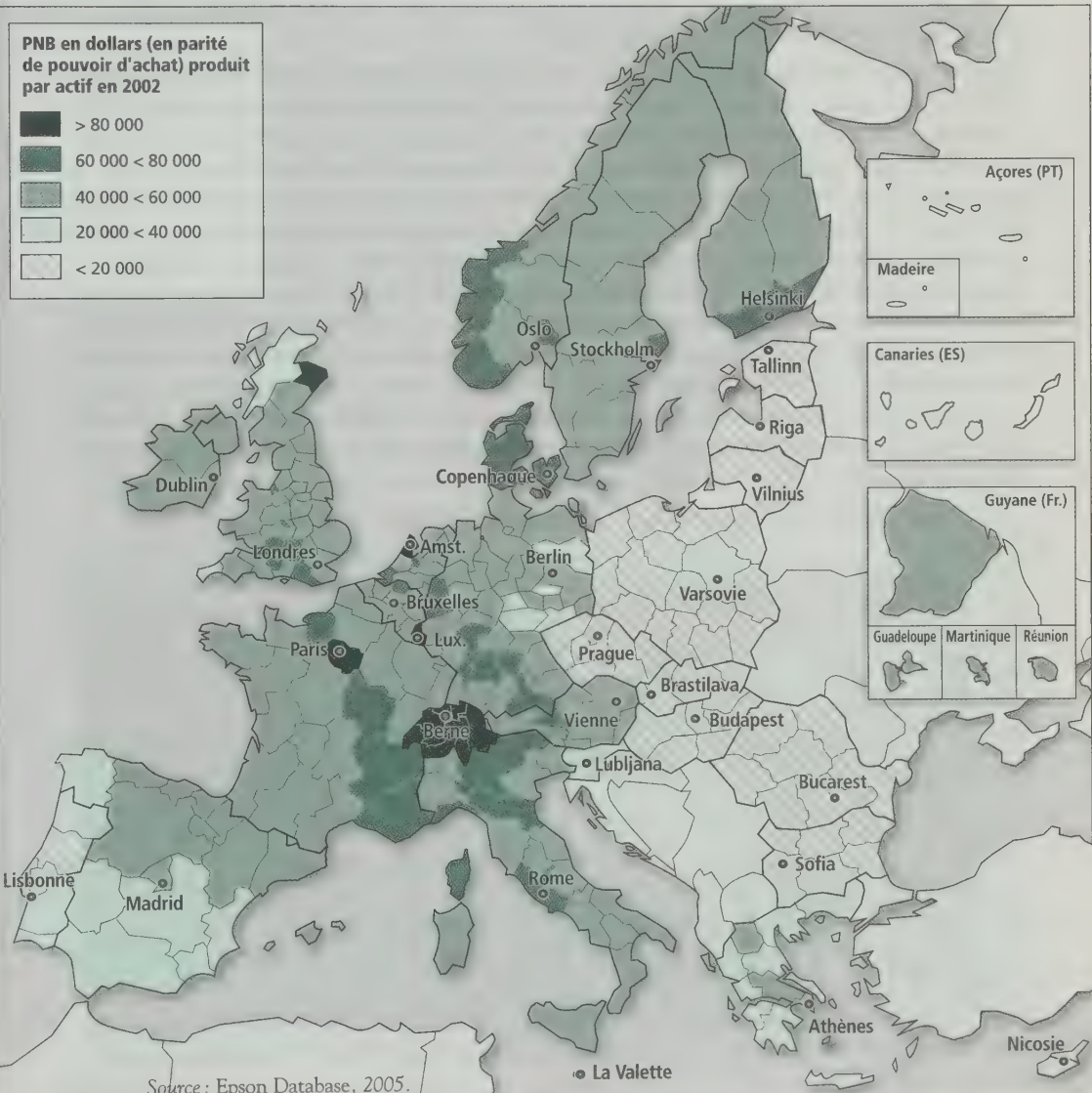
Facteur de richesse et d'efficacité, ces gains de productivité permettent aussi un sensible recul de 30 % de la durée moyenne annuelle du travail entre 1950 et aujourd'hui : elle tombe de plus de 2 000 heures à moins de 1 500 en moyenne. Cet allègement sensible du temps du travail favorise le développement des loisirs et des pratiques sportives, sociales et culturelles. Mais comme le montre l'histoire de la France contemporaine, ce gain de temps libre a souvent été un objet de rudes affrontements sociaux : les congés payés naissent lors du Front populaire de 1936, soit 15 jours, qui passent à trois semaines à la Libération en 1945 puis à quatre semaines en 1968, à la suite des grandes grèves et des Accords Matignon, et enfin à cinq semaines en 1981.

### La montée inégale de la productivité entre 1950 et 2004 (richesse produite par heure travaillée, en dollars 2002)

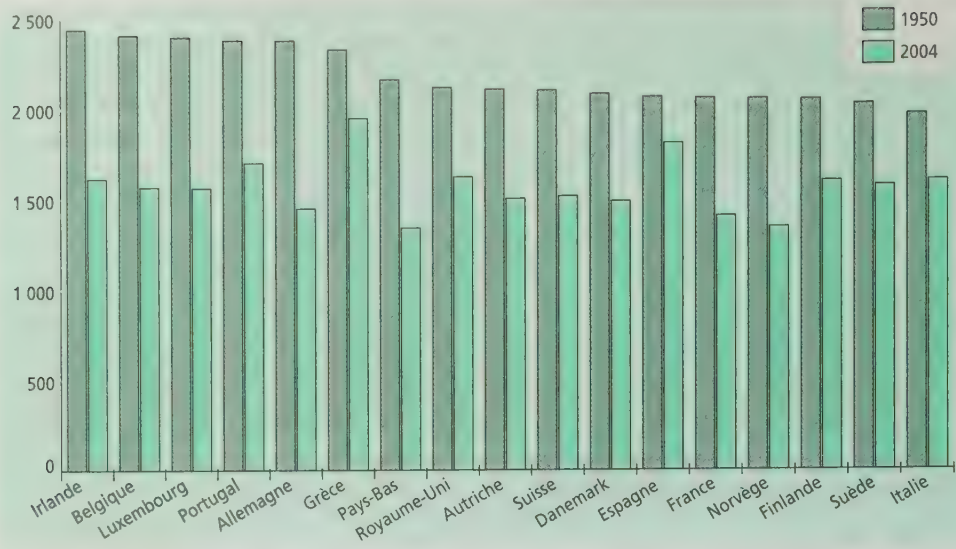


Source : Madisson, 2005.

### La productivité dans les régions européennes : une efficacité très contrastée



Évolution du nombre d'heures annuelles travaillées

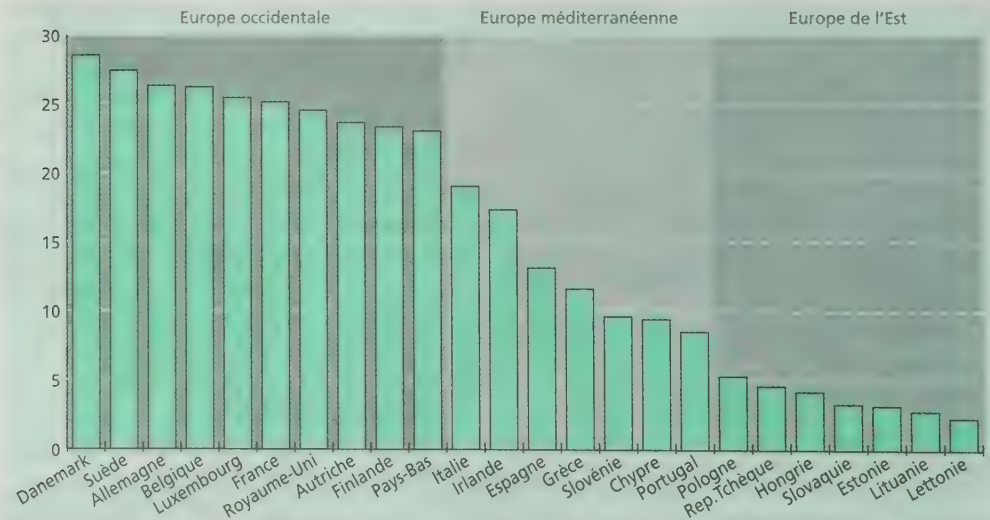


Source : Madisson, 2005.

Productivité, coûts salariaux, coûts du travail

C'est dans ce contexte général d'étude de la productivité qu'il convient de replacer aussi la question sensible des coûts salariaux et du coût du travail. Car, si cette question fait souvent la une de l'actualité, si le patronat tente par tous les moyens de bloquer voire de réduire la masse salariale (cf. désindexation par rapport à l'inflation, individualisation, salaire « au mérite »...) et si le niveau des salaires est dénoncé par certains acteurs économiques comme grévant la compétitivité de l'entreprise, on peut s'apercevoir qu'au plan macroéconomique et géographique ces rapports n'ont rien d'évident. D'abord parce que le coût salarial global intègre à la fois le salaire net et les charges fiscales et sociales (couverture santé, retraite) et que l'accès à la couverture sociale et à la retraite est devenu heureusement un droit qui a largement contribué au développement économique et social de l'Europe. Ensuite, parce que le salaire contribue largement à l'activité économique et fonde largement le dynamisme des marchés, nationaux et européens, et que, pour vendre, il faut bien des acheteurs pourvus d'un pouvoir d'achat. Enfin et surtout, parce qu'on ne peut scientifiquement réaliser des comparaisons internationales entre coûts salariaux sans rapporter ces mêmes coûts à l'efficacité productive de chaque salarié.

Coût horaire de la main-d'œuvre dans l'industrie et les services (en euros/heure)



Source : Eurostat 2005.



On constate alors que, globalement, les pays à hauts coûts salariaux sont aussi ceux où la productivité – donc l'efficacité de la production de richesses – est en général la plus élevée. C'est d'ailleurs pourquoi l'Allemagne est à la fois un des pays européens où le coût salarial est le plus élevé d'Europe et le premier exportateur mondial en 2005 devant les États-Unis et le Japon grâce à la qualité du *Made in Germany* et la forte productivité de sa main-d'œuvre, supérieure de 40 % à la britannique. Enfin, cette question se pose aussi aux échelles intranationales entre régions et bassins d'emplois. À qualification égale, en France, le salaire provincial moyen est inférieur de 35 à 40 % au salaire francilien. Les différences régionales de coûts salariaux sont de 18,5 % en Allemagne, de 28 % au Royaume-Uni, de 32 % en Italie et de 33 % en Espagne. De plus, elles ont tendance à s'accroître du fait des différentiels de productivité au cours des deux dernières décennies.

## Marché(s) du travail, diplômes et mobilité géographique

### Le statut d'ingénieur en Europe : de difficiles comparaisons

Si l'appellation d'ingénieur recouvre deux grandes réalités – l'exercice d'une activité professionnelle demandant une compétence technique et la détention d'un titre sanctionnant une formation longue –, toute comparaison européenne et mondiale demeure difficile. Car la tendance à la standardisation des conditions de fonctionnement des entreprises n'efface nullement le poids des traditions culturelles nationales et régionales.

Il existe en Europe et dans le monde deux grands modèles. Premièrement, le modèle continental – largement influencé par l'histoire économique et technique de l'Allemagne, et que l'on retrouve en Europe du Nord (Pays-Bas, Suède, Danemark, Norvège, Suisse, Norvège), en Europe centrale (Pologne, Hongrie, Tchéquie, Russie...) et, avec des variantes, dans les pays du Sud, (France, Espagne, Italie...) – est fondé sur des études longues avec délivrance d'un titre ouvrant *a priori* l'exercice de la profession. Deuxièmement, le modèle anglo-saxon qui est, pour sa part, fondé sur des études courtes (4 ans) avec la possibilité d'aller vers des diplômes supérieurs (études graduées) et vers le doctorat, avec l'idée que le métier s'apprend sur le terrain, le cas échéant au travers de formules de suivi tutoré comme au Royaume-Uni. Ce modèle s'est largement répandu dans le monde, en particulier en Amérique et en Asie. De plus, la coexistence de plus en plus généralisée de deux niveaux de diplômes, un niveau d'ingénieur à fortes bases scientifiques et théoriques et un niveau d'ingénieur à bases plus technologiques, vient encore compliquer la donne. À l'exception de la France, les pays adoptant le modèle continental ont retenu le principe de deux filières alors qu'à *contrario* dans le modèle anglo-saxon le niveau technologique n'est pas bien reconnu pour l'accès aux fonctions d'ingénieur.

Enfin, le titre, le diplôme, le statut social et le niveau de salaire peuvent être très différents d'un pays à l'autre. Au Danemark, la profession d'ingénieur n'est pas réglementée et l'on peut donc exercer la profession sans devoir posséder aucun diplôme spécifique. À l'inverse, en Espagne, le statut social de l'ingénieur espagnol est élevé et protégé par des Collèges professionnels influents alors que les jeunes diplômés jouissent de bonnes perspectives professionnelles, ce qui explique que contrairement à beaucoup de pays européens, l'Espagne ne connaisse pas de crise de vocation pour les filières d'ingénieur. De même, en Italie, le titre professionnel d'*Ingegnere* n'est octroyé au titulaire du diplôme correspondant qu'après le passage d'un examen d'État et l'inscription à l'Ordre des Ingénieurs. Enfin au Royaume-Uni, le concept d'ingénieur est difficile à appréhender car il recouvre des réalités très différentes (cf. *Chartered engineer, Incorporated engineer, Technician, graduate engineers...*).

D'après Euroguidance, MEN, France, 2005.

Comme on peut le constater, l'espace productif et social communautaire doit faire face à une contradiction majeure. D'un côté, la mobilité des capitaux, des investissements et des marchandises et l'émergence de firmes transnationales à base européenne sont de puissants facteurs d'intégration continentale. Mais de l'autre, la mobilité intra-européenne des actifs demeure faible voire recule historiquement avec la forte montée des niveaux de vie des pays méditerranéens et la relative stabilité des populations est-européennes. En fait, contrairement à la structuration du marché du travail états-unien où la mobilité géographique est non seulement la règle mais un des modes privilégiés de régulation des crises et tensions régionales, les sociétés et territoires résistent massivement à toute homogénéisation.

En effet, si juridiquement et économiquement on peut dire qu'un marché du travail communautaire s'est progressivement constitué, socialement les actifs mobiles et interchangeables sont très peu nombreux – peut-être 1 à 2 % – et concernent les plus hauts cadres administratifs et techniques des grandes entreprises et administrations communautaires. Le marché du travail communautaire se constitue en fait de la juxtaposition de marchés du travail nationaux et régionaux. Cette situation s'explique par de forts héritages sociaux, juridiques et linguistiques : les droits du travail, les pratiques sociales et les appareils de formation et de qualification sont très différents et puisent leurs racines dans des histoires nationales séculaires. C'est d'ailleurs pourquoi on ne dispose pas encore d'un appareil statistique comparatif fiable concernant ces activités humaines. Cependant, depuis les années 2000, la Commission vise à accélérer la libre circulation de la main-d'œuvre en encourageant, par exemple, la mobilité géographique des étudiants (cf. programme Erasmus) ou la création de diplômes comparables (cf. la réforme LMD en France).

### **Les programmes communautaires Erasmus favorisant la mobilité des étudiants**

Afin de favoriser la mobilité des étudiants de l'enseignement supérieur, la Commission lance, en 1987, les programmes Erasmus : 3 000 jeunes pionniers effectuent une période d'études dans une université – partenaire étrangère. Depuis, plus de deux millions d'étudiants en ont au total bénéficié. Aujourd'hui, ces programmes concernent plus de 200 000 personnes par an venant de plus de 30 pays participants. Favorisant les capacités d'insertion professionnelle des étudiants pouvant se prévaloir d'une période d'études à l'étranger, 20 % sont au total engagés dans les pays où ils ont eu leur principale expérience Erasmus. Les États les plus attractifs sont le Royaume-Uni, l'Irlande, la Suède, les Pays-Bas et la France. Mais la mobilité dans chaque État est étroitement dépendante des politiques nationales, et en particulier du niveau financier et du volume global des bourses offertes.

## Les déficits de l'Europe sociale

Malgré les considérables progrès économiques, technologiques et productifs qui permettent, comme on l'a vu, un enrichissement généralisé des sociétés, les inégalités non seulement perdurent mais s'aggravent, en particulier ces vingt dernières années avec la mise en place de politiques de plus en plus libérales qui rompent avec les logiques de relatif partage des Trente Glorieuses. Ce déficit social frappe en particulier les personnes ou familles les plus démunies et les plus fragilisées et se traduit par des phénomènes cumulatifs d'exclusion. Alors qu'une grande partie des conquêtes sociales de l'entre-deux-guerres puis des Trente Glorieuses sont remises en cause au nom de la mondialisation dans un contexte libéral (réduction de la couverture sociale, des niveaux de salaires, des retraites...), les politiques sociales restent les parents pauvres de la construction européenne face à la primauté donnée à la construction d'un grand marché intégré et concurrentiel. De même, les États tendent de plus en plus à se décharger de leurs responsabilités sur un vaste tissu d'associations caritatives et d'ONG spécialisées. Il faut enfin attendre 1997 pour qu'un Conseil européen des chefs d'États s'intéresse au chômage et décembre 2001 pour l'exclusion alors que les politiques sociales sont aujourd'hui complètement subordonnées aux Grandes orientations de politique économique (GOPE), adoptées par le Conseil depuis 1993 en vertu du Traité de Maastricht.

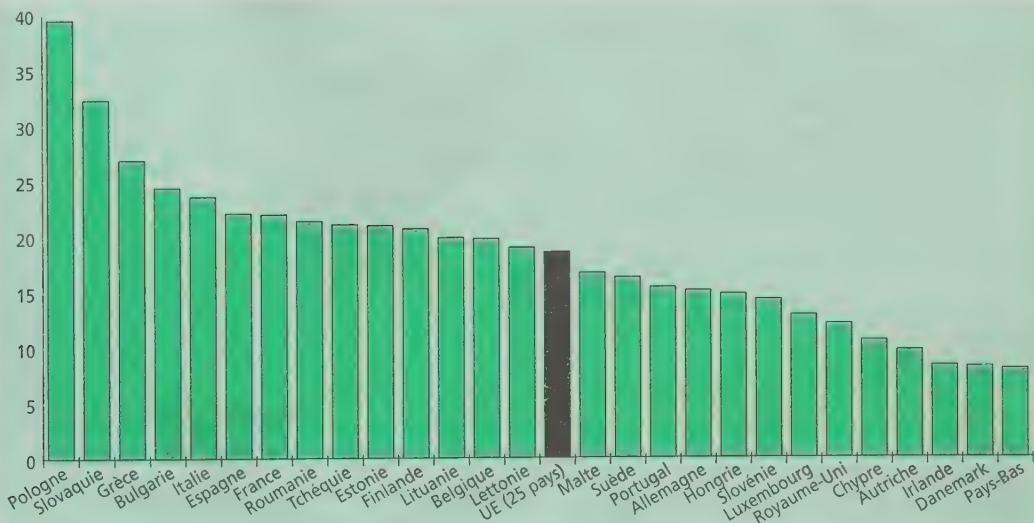
Devant ce grave déficit d'Europe sociale qui alimente un certain europessimisme voire des doutes profonds en remettant en cause un certain modèle européen de solidarité, la mise en œuvre d'une Charte des droits fondamentaux de l'Union – qui garantirait le droit à la dignité de la personne humaine, au logement, à un salaire équitable et à l'accès aux soins – est devenu un véritable enjeu qui divise les États et les sociétés, tout comme le rééquilibrage de l'Union en faveur d'une nouvelle dimension sociale et citoyenne.

## A. Le chômage : une exclusion massive

Dans l'UE à 15, le chômage passe de 2,4 % en 1964-1973 à 6,4 % en 1974-1985 puis culmine à 8,9 % en 1991-1995. Avec 19,3 millions de chômeurs en 2004, soit 9 % de sa population active, l'UE à 25 connaît une exclusion massive des marchés du travail, en particulier des jeunes de moins de 25 ans qui sont plus de 5 millions, soit un taux de 18,6 % sensiblement supérieur aux adultes. Au-delà des pourcentages pèse aussi le poids des hommes : quatre millions en Allemagne, trois millions en Pologne, plus de deux millions et demi en France... De plus, ces statistiques tendent à sous-estimer les phénomènes du fait de la volonté des autorités politiques de réduire au maximum cet indicateur : alors que le Royaume-Uni modifie 32 fois sa définition du chômage entre 1979 et 1995, se multiplient les sorties statistiques (cf. les chômeurs en fin de droits, non déclarés en France) et les « chômeurs masqués » (travaux d'intérêt général, stages divers, utilisation massive des préretraites...). Ceci pose la nécessaire question de la refondation des rapports entre travail et société face à une « croissance sans emplois » qui s'explique fondamentalement par les énormes gains de productivité alors que les politiques sociales de traitement du chômage coûtent de plus en plus cher et s'avèrent peu efficaces.

La moyenne européenne masque en fait de profondes inégalités nationales puisque le chômage est de 4,6 % au Royaume-Uni ou aux Pays-Bas contre 18,8 % en Pologne. Surtout, doivent être aussi pris en compte les volumes sociaux concernés avec entre 1,3 et 4 millions de chômeurs dans les six pays les plus peuplés. Enfin, il convient d'être d'une grande prudence dans les comparaisons internationales : souvent vantés comme modèles en France, les bons taux hollandais ou britannique s'expliquent fondamentalement par l'extrême précarisation du marché du travail, l'utilisation massive du temps partiel contraint sans que la situation socio-économique générale y soit sensiblement meilleure.

**Le chômage des jeunes : des différences majeures (en %)**



Source : Eurostat 2005.

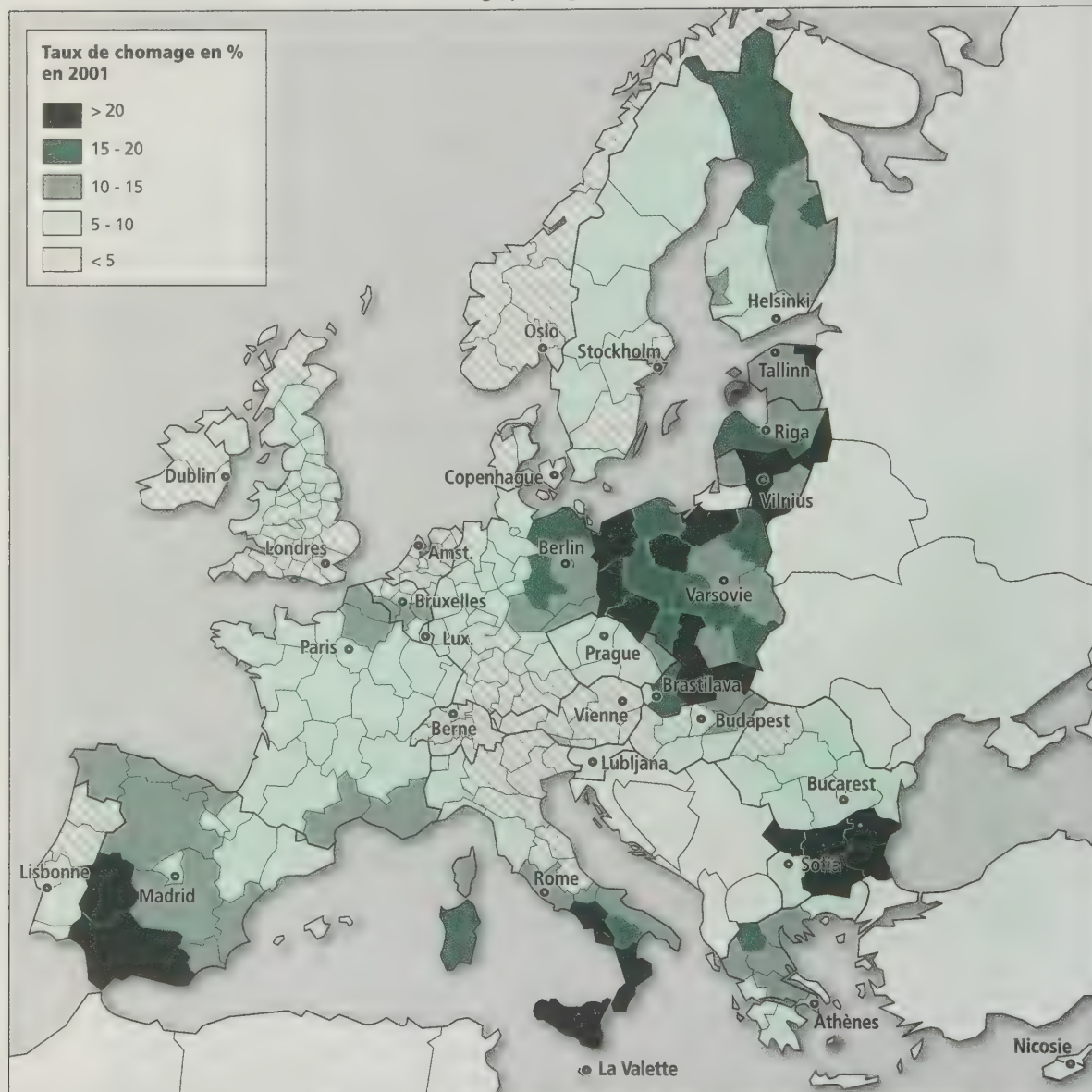
Les taux de chômage nationaux et continentaux masquent tout autant de profondes inégalités régionales. En 2004, le taux de chômage varie de 2,4 % dans le Dorset au sud-ouest du Royaume-Uni à 24,9 % dans le Sud-Ouest de la Pologne frappé par la crise des vieilles industries. De même, le taux de chômage des jeunes est le plus bas (5,4 %) en Zélande au sud-ouest des Pays-Bas et le plus élevé (49,3 %) dans la région de Macédoine au nord de la Grèce.

Face au chômage, l'Europe est à la recherche d'un nouveau contrat social et économique. Mais son contenu est l'objet d'un vif débat politique où s'affronte une logique ultra-libérale (dénonciation des rigidités du marché du travail, flexibilisation, précarisation, baisse du coût du travail peu qualifié...) et une logique sociale (dialogue social, formation et qualification, croissance forte en emplois, relance active des politiques sociales, fixation d'un salaire minimum face au « dumping social »). Le partage du travail (cf. temps partiel) avec baisse des revenus du travail est largement



utilisé aux Pays-Bas, en Suède ou au Royaume-Uni et est fortement corrélé au travail féminin. La réduction du temps de travail est aussi débattue : accompagnée d'une baisse du salaire, elle correspond à une logique de partage de l'emploi, avec maintien du salaire, elle correspond à un nouveau partage des fruits de la productivité entre travail et capital (cf. les débats politiques en France sur l'impact et le coût du passage aux 35 heures). Ainsi, le volume de travail fourni par l'économie allemande est passé de 56 à 45 millions d'heures entre 1960 et 1995 du fait des transformations sectorielles et de l'automatisation. Mais le nombre d'emplois y a progressé de 9 %, durant la même période, grâce à une réduction de 25 % du temps de travail.

### Un chômage par région très inégal



Source : Epsa Database, 2002.

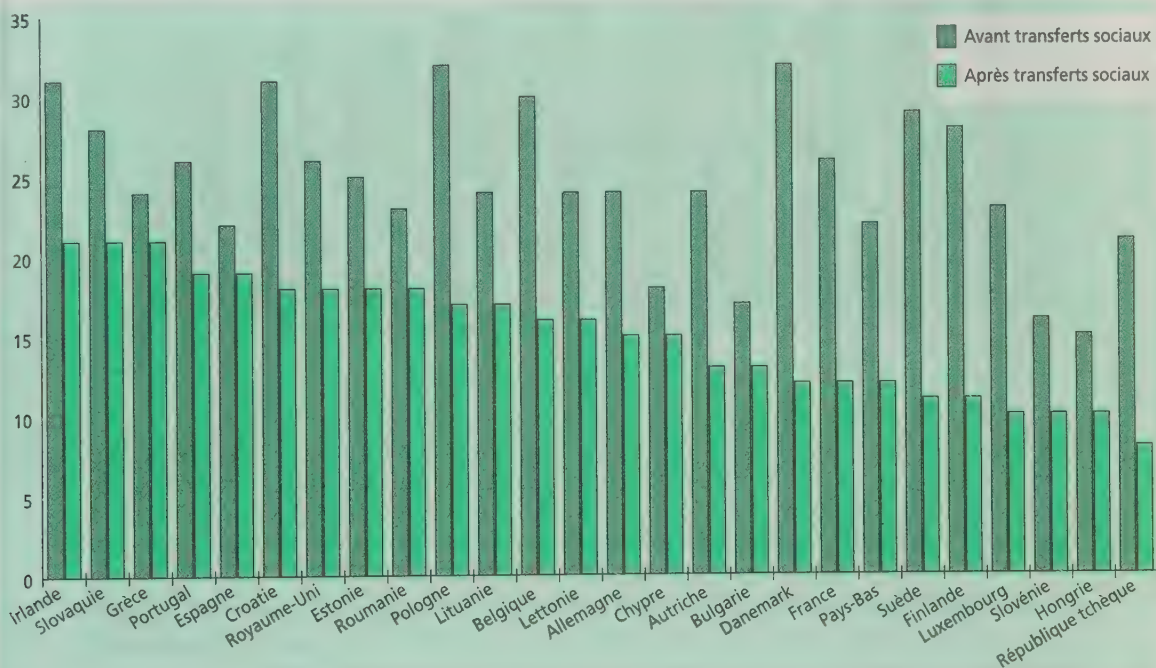
### B. La pauvreté et l'exclusion : un phénomène de masse

Ce chômage de masse est complété par un autre phénomène de masse : l'UE à 25 compte environ 72 millions de pauvres ou menacés par la pauvreté, soit 16 % de la population, le seuil de pauvreté étant fixé à 60 % du revenu médian de chaque pays. Au Royaume-Uni, la politique ultra-libérale de M. Thatcher s'est traduite, entre 1980 et 1993, par une augmentation de 47 % de la pauvreté qui touche alors 13 millions de personnes.

On assiste en particulier à une transformation de la pauvreté et de l'exclusion. Jusque dans les années 1970, en Europe occidentale, la pauvreté concernait pour l'essentiel des personnes âgées et des populations rurales; depuis les décennies 1980-1990, elle s'est largement diffusée à de nouvelles couches de la population urbaine (jeunes non qualifiés, familles monoparentales, émigrés...) et à une partie du salariat: les *working poor* ou travailleurs pauvres, qui exercent des activités salariées précaires et non qualifiées. Alors que se multiplient les soupes populaires et les opérations caritatives comme *Les Restos du cœur* en France, un complet déclassement socio-économique se traduit par l'explosion des SDF (personnes sans domicile fixe). Géographiquement, les grandes villes et les régions industrielles en crise sont les plus concernées par cette nouvelle misère contemporaine.

Dans ce contexte, la nature et la qualité de l'intervention et de la régulation publique des États et collectivités territoriales jouent un rôle majeur dans la mise en place d'un filet social de solidarité: alors qu'on estime que 24 % de la population de l'UE à 25 est sous le seuil de pauvreté, elle tombe à 15 % après les transferts sociaux des États (cf. le RMI et l'Allocation de solidarité spécifique, en France). Si l'intervention est spectaculaire dans les pays scandinaves ou à fortes traditions sociales (Autriche, Allemagne, France), elle dépend aussi de choix politiques plus ou moins libéraux, des moyens fiscaux dont dépendent les États et des structures sociales. C'est ainsi que l'intervention espagnole demeure assez faible alors que dans les pays de l'Est, après une première phase libérale au début de la transition, se sont progressivement mis en place des filets de protection plus ou moins efficaces.

#### L'importance des transferts sociaux dans la réduction de la pauvreté (en % de la population totale)



Source : Eurostat, 2005.

### C. Les dépenses sociales : de sensibles inégalités entre régulations nationales

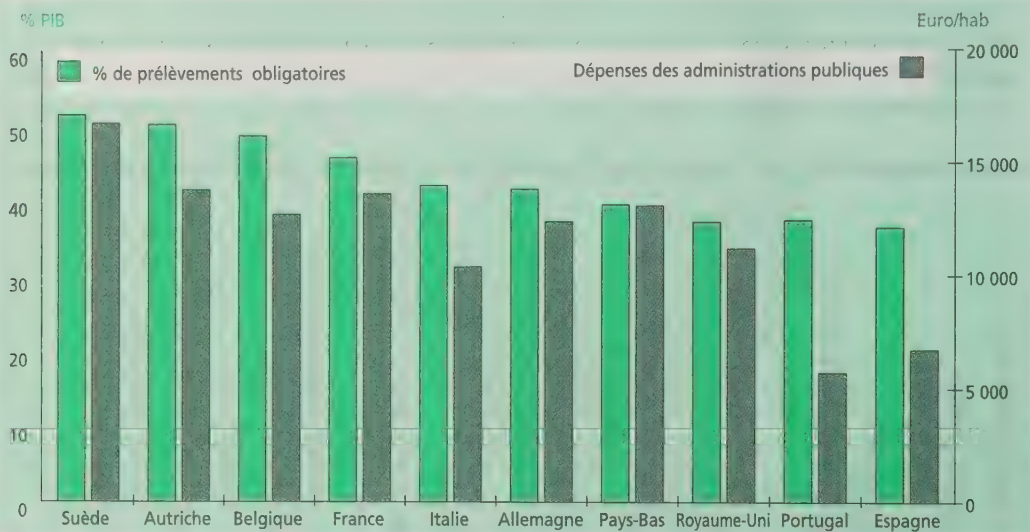
Comme nous l'avons vu en étudiant la mondialisation, la question de l'État, de sa nature (État de droit et démocratique) et de son efficacité (place et rôle de l'intervention publique) est une question centrale de géoéconomie et de géopolitique à laquelle n'échappent pas les pays européens. Les questions sociales se posent à travers la capacité à maintenir une solidarité sociale entre ses membres et une solidarité territoriale entre ses régions, à travers la capacité plus ou moins contrastée à valoriser ses ressources humaines et enfin à aménager, équiper et promouvoir son territoire dépendent des moyens fiscaux que l'État mobilise.



Souvent décriée, la dépense publique est une nécessité pour un État moderne et l'impôt direct et indirect un levier essentiel pour la financer. Le poids de la dépense publique dans l'économie varie de 51,5 % du PIB en Suède à 36,5 % en Espagne. Ce différentiel de politique fiscale, couplé à la plus ou moins grande force des économies, présente un clair résultat : la dépense des administrations publiques par habitant est au Danemark (18 926 euros/hab./an) 3,3 fois supérieure à celle du Portugal (5 721 euros/hab./an).

On retrouve, en Europe occidentale, trois grands modèles historiques : un modèle social d'États fortement interventionnistes et redistributeurs assurant un encadrement social et un équipement du territoire efficace et solidaire (cf. la Suède et l'Autriche), un modèle libéral où l'État garde ses fonctions régaliennes, mais laisse largement le marché assurer le fonctionnement social au prix de forts déséquilibres internes sociaux et régionaux (cf. le Royaume-Uni) et, enfin, des États assez faibles, pas toujours très efficaces et moyennement redistributeurs, mais dont la mise à niveau a été jusqu'ici largement financée depuis leur entrée dans l'UE par la communauté (cf. les pays méditerranéens).

### L'importance des prélèvements obligatoires et des dépenses des administrations publiques : une grande inégalité



Source : Eurostat, 2005.

C'est dans ce cadre politique général qu'il convient de replacer alors l'étude des dépenses de protection sociale (sécurité sociale, santé, retraites, aides...). Comme dans tous les pays développés, elles tendent à augmenter en valeur absolue et relative : elles passent ainsi de 25,4 % du PIB de l'UE à 15 en 1990 à 27,5 % en 2001 et augmentent surtout d'un tiers en valeur en dix ans. Si, en 2003, elles représentent 27,3 % du PIB de l'UE 25, les deux extrêmes varient de 14,3 % en Lettonie à 32,5 % en Suède. À quelques exceptions près, il existe une forte adéquation entre hauteur des prélèvements fiscaux et degrés de protection sociale. Ceci est particulièrement visible dans la dépense annuelle par habitant : le Luxembourg y consacre 20,7 fois plus d'argent par habitant que la Lettonie. On peut donc dire que dans les treize États où la dépense est inférieure à la moyenne communautaire règne une certaine ou une réelle insécurité sociale au sens large. La famille élargie joue alors un rôle central pour combler – quand elle le peut – le faible engagement public.

La puissance de ces politiques sociales nationales, assez spécifiques au modèle social européen, a un impact considérable sur l'atténuation des disparités régionales de revenu par habitant. En effet, il convient de bien distinguer, dans le revenu des ménages, le revenu primaire, qui résulte directement de l'activité économique de la population résidente d'une région, et fortement corrélé en fait au PIB par habitant, et le revenu disponible, qui est le solde entre ce que les ménages doivent payer (impôts, cotisations sociales...) et ce qu'ils reçoivent après transferts publics. La carte du revenu primaire oppose les espaces de la prospérité et de l'opulence (Sud anglais, Paris, Nord italien, Vienne, Madrid...) aux régions les plus défavorisées. Au sein de l'Union, le rapport du revenu primaire entre les deux extrêmes régionaux est de 1 à 9 entre le Nord-Est de la Roumanie



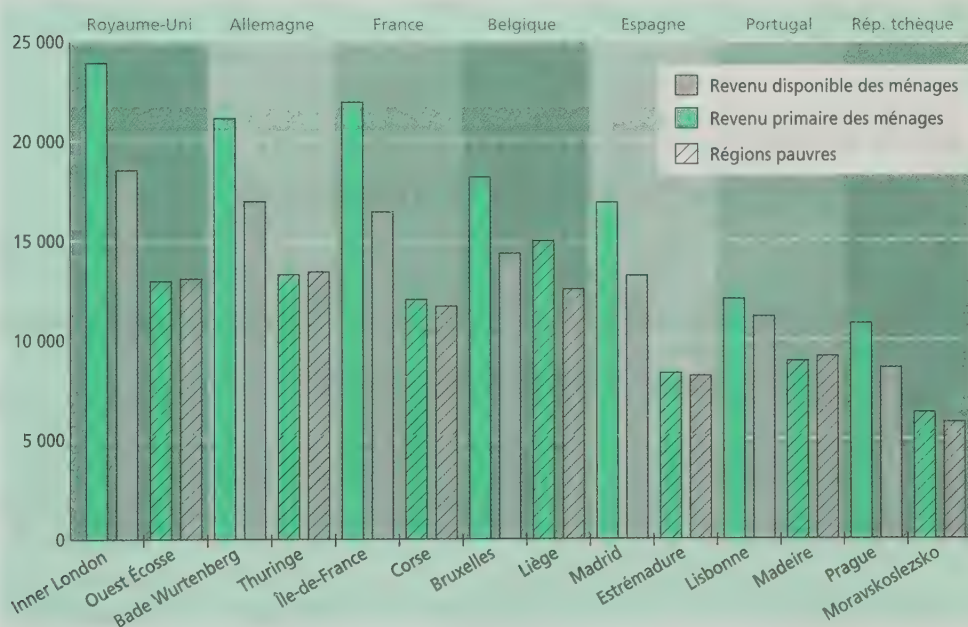
et la région belge Flandre-Brabant. À l'inverse, la comparaison entre revenu primaire et revenu disponible témoigne de l'importance des transferts publics qui rehaussent fortement le revenu disponible des régions en difficulté ou périphériques (Ulster et périphéries britanniques, Nouveaux Länder, Est polonais, Sud-Est espagnol, Mezzogiorno italien) : les écarts entre les deux extrêmes régionaux dans l'UE tombent alors de 1 à 9 à 1 à 6,5, entre le Nord-Est de la Roumanie et l'Émilie-Romagne.

### Les dépenses globales de protection sociale (en euros/habitant en 2002)

|             |        |              |       |           |       |
|-------------|--------|--------------|-------|-----------|-------|
| Norvège     | 11 755 | Finlande     | 7 097 | Slovénie  | 2 998 |
| Luxembourg  | 11 596 | Belgique     | 7 003 | Malte     | 1 933 |
| Suisse      | 11 545 | Islande      | 6 998 | Tchéquie  | 1 531 |
| Danemark    | 10 204 | UE (15 pays) | 6 748 | Hongrie   | 1 414 |
| Suède       | 9 327  | Italie       | 5 749 | Pologne   | 1 182 |
| Autriche    | 7 994  | UE (25 pays) | 5 567 | Slovaquie | 920   |
| Pays-Bas    | 7 851  | Irlande      | 5 273 | Estonie   | 697   |
| Allemagne   | 7 786  | Grèce        | 3 543 | Lituanie  | 588   |
| France      | 7 632  | Espagne      | 3 470 | Lettonie  | 559   |
| Royaume-Uni | 7 593  | Portugal     | 3 151 |           |       |

Source : Eurostat, 2005.

### Différentiel régional entre le revenu primaire et le revenu disponible des ménages (en euros, PPA)



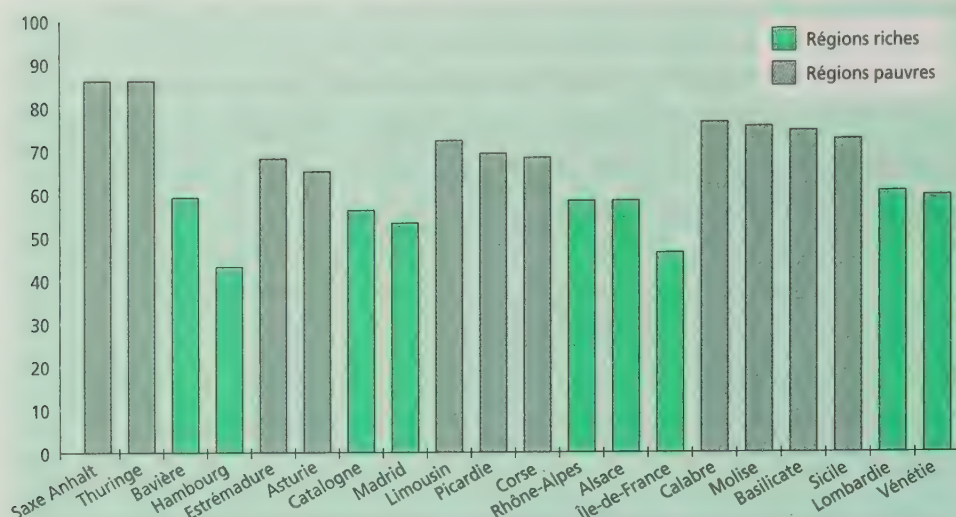
Source : Eurostat, 2005.

Grâce aux prélèvements effectués sur les économies des régions riches pour les transférer aux régions pauvres, les écarts de richesse entre les régions passent alors en Allemagne de 2,7 à 1,4 au profit des Nouveaux Länder, en Italie de 2,7 à 1,9 au profit du Mezzogiorno ou en France métropolitaine de 2,1 à 1,5. En France, la charge relative des impôts versés par l'Île-de-France, 20,3 % contre 14,7 % au niveau national, permet au Limousin ou au Languedoc-Roussillon de voir 36 % de leur revenu régional total réalisés par des transferts publics de solidarité.

La part du revenu disponible dans le PIB permet de rendre compte de la part de la richesse créée dans la région qui revient réellement à la population résidente sous forme de revenus directs ou de transferts publics interrégionaux. On constate alors que 30 à 60 % de la richesse créée dans les grandes régions métropolitaines (Hambourg, Bavière, Catalogne, Île-de-France, Vénétie...) est

prélevée par l'État à la fois pour son fonctionnement et pour être redistribuée aux régions pauvres. Ces processus redistributifs très puissants renvoient bien sûr plus globalement à un phénomène géohistorique exceptionnel : l'importance sociale et économique du fait urbain en Europe.

Part du revenu disponible dans le PIB (en %)



Source : Eurostat, 2005.

## IV. L'Europe des villes : réseaux, hiérarchies et métropolisation

### L'Europe : la ville et l'urbain, un des fondements civilisationnels

#### A. Un pavage civilisationnel et identitaire essentiel

Une des principales caractéristiques civilisationnelles du vieux continent européen à l'échelle mondiale réside en effet dans la place et l'importance de la ville et du fait urbain. C'est le continent le plus urbanisé du monde (Europe : 75 %, UE 25 : 78 %) face à l'Amérique (76 %) et surtout l'Asie (39 %) et l'Afrique (35 %). L'UE à 25 compte 358,4 millions d'urbains et l'Europe 541,2. C'est le continent où la trame urbaine est la plus dense et la mieux répartie : alors qu'aux États-Unis et au Japon, les villes de plus de 200 000 habitants polarisent les 3/4 de la population urbaine, on tombe en Europe à seulement la moitié grâce à la puissance du semis de petites villes. Cette spécificité se traduit par une structure continentale multipolaire : l'UE à 25 compte 258 villes de plus de 50 000 habitants regroupant 107 millions d'habitants, en particulier grâce à la présence de nombreuses villes de moins de 200 000 habitants qui polarisent 50 % de la population urbaine, de 60 villes millionnaires, dont 40 dans l'UE à 27, de deux mégapoles de près de 10 millions d'habitants (Paris, Londres) et de quelques puissantes conurbations industrialo-urbaines (10 millions en Rhin-Ruhr en Allemagne, Randstad Holland, Midlands britanniques, Silésie polonaise). En effet, si l'Europe ne regroupe que 15 % de la population urbaine mondiale, elle accueille 25 % des villes de la planète, soit 5 000 villes de plus de 10 000 habitants sur un total d'environ 21 000 selon les travaux du géographe François Moriconi-Ebrard.

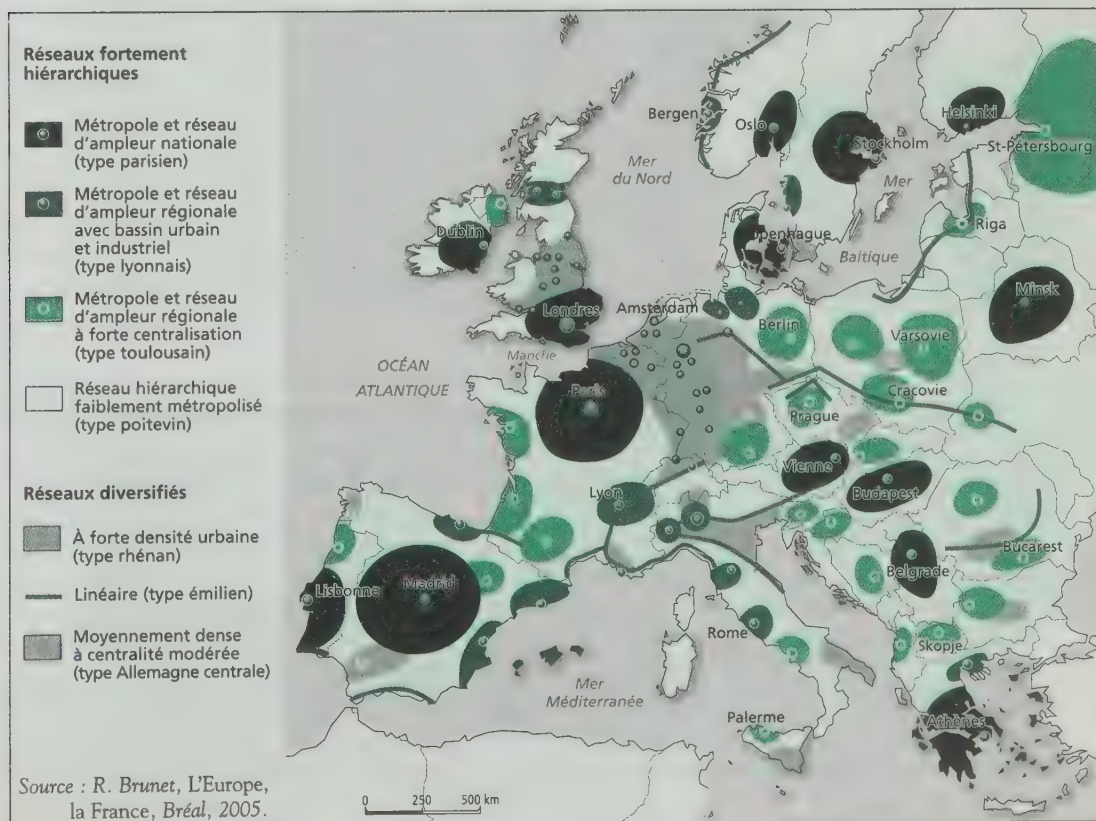
C'est, enfin, le continent où la cohérence et la hiérarchie des réseaux urbains régionaux, nationaux et continentaux sont les plus solides. Cet environnement urbain encadre les dynamiques sociales

## La trame des villes de plus de 10 000 habitants en 1999



D'après Géopolis.

## Les différents réseaux urbains d'Europe





et territoriales car, comme le souligne la géographe Nadine Cattan, en voyageant à une vitesse de l'ordre de 60 km/h, l'Européen trouve sur sa route en moyenne un centre habité tous les quarts d'heure, alors qu'il faut trois-quarts d'heure de parcours à un Américain. Le pavage civilisationnel des réseaux urbains s'inscrit à la fois dans la très longue durée historique, contrairement à l'Afrique ou aux Amériques, et se révèle d'une très grande stabilité et d'une forte inertie, contrairement à l'Asie ou au Proche et Moyen-Orient, le semis des villes européennes étant fondé pour l'essentiel à l'époque romaine et au Moyen Âge et les systèmes actuels mis en place dès le XVII<sup>e</sup> siècle. Ainsi, si la Révolution industrielle produit de nouvelles villes ou agglomérations, les fonctions centrales demeurent polarisées par les villes préexistantes. De très vieilles traditions urbaines marchandes produisent en Italie du Nord, sur l'axe rhénan et au Royaume-Uni un semis très dense alors que la France, le centre de l'Espagne, la Grèce ou la Hongrie sont marqués par le poids acquis par la métropole, lieu d'un pouvoir politique plus centralisateur.

**B. Une urbanisation renforcée**

Cependant, comme pour tous les continents, l'Europe a connu ces cinquante dernières années un vaste processus d'urbanisation comme en témoignent, par exemple, les gains démographiques des 60 plus grandes métropoles qui passent de 130,5 à 144 millions d'habitants entre 1975 et 2003 (+ 10 %). Toutefois, sans être automatique, le différentiel géohistorique de développement social et économique du continent se traduit par une urbanisation plus tardive en Europe centrale et de l'Est comme le reflète encore aujourd'hui l'écart des taux d'urbanisation. Enfin, les influences de la géohistoire et de la géoéconomie expliquent le poids très inégal de la capitale dans la population totale et urbaine : à la macrocéphalie de la Grèce, de l'Irlande ou de l'Autriche répond le fort polycentrisme allemand, britannique ou russe.

**La croissance démographique des neuf plus grandes métropoles millionnaires : croissance généralisée, trajectoires inégales (en millions d'habitants et %)**

|                | 1950 | 1970 | 2000 | 2005 | 1950/2005 | en %  |
|----------------|------|------|------|------|-----------|-------|
| Moscou         | 5,8  | 8,2  | 11,7 | 12,3 | + 6,4     | + 110 |
| Essen          | 7,8  | 10,2 | 10,0 | 10,0 | + 2,2     | + 29  |
| Paris          | 6,5  | 8,7  | 9,8  | 10,0 | + 3,5     | + 54  |
| Londres        | 9,3  | 9,1  | 9,2  | 9,5  | + 0,2     | + 2   |
| St-Petersbourg | 3,1  | 3,8  | 5,0  | 5,1  | + 2,0     | + 63  |
| Madrid         | 1,7  | 3,6  | 4,8  | 4,9  | + 3,1     | + 182 |
| Bruxelles      | 3,7  | 4,2  | 4,4  | 4,5  | + 0,8     | + 22  |
| Barcelone      | 1,8  | 3,4  | 4,0  | 4,0  | + 2,2     | + 120 |
| Manchester     | 4,3  | 4,4  | 4,0  | 4,0  | - 0,3     | - 7,5 |
| Total          | 44,1 | 55,7 | 62,9 | 64,2 | + 20,1    | + 44  |

Source : Géopolis.

**La ville européenne : une singularité continentale liée à une urbanité spécifique**

Face au reste du monde, la ville européenne se singularise par l'ancienneté et la diversité de ses héritages. La cathédrale, l'Hôtel de ville, la Parlement, la place d'armes, le marché, l'Université, la gare sont autant de repères urbains et témoignent de son exceptionnel patrimoine architectural et culturel. Elle se caractérise aussi par sa forte densité démographique générale, par son organisation interne en quartiers spécifiques et la qualité de son bâti et de ses paysages. Les centres-villes, préservés et rénovés, sont alors l'expression à la fois d'une maison commune et des différentes identités et spécificités nationales et régionales. Le tout débouche sur une urbanité – un comportement social modelé par la ville – très spécifique à la civilisation européenne.

Enfin, l'Europe se caractérise aussi par la grande stabilité des centres-villes qui se définissent par l'étroite imbrication spatiale des pouvoirs politiques, économiques et religieux dans des périmètres réduits marqués par l'importance des héritages architecturaux. Cet attachement au centre,

toujours valorisé, explique la spécificité morphologique de la ville européenne qui s'identifie à la fois par son aspect aggloméré très dense et un mode d'organisation radioconcentrique largement dominant. Cette structure est inséparable de la forte intervention volontariste des pouvoirs publics dans la gestion urbaine (cf. les transports en commun, les stratégies d'aménagement...).

## La ville : un système hiérarchique au cœur de l'économie et de la société

### A. Un système au cœur des économies et des sociétés

En concentrant la très grande partie de la population, des activités économiques et des pouvoirs de commandement, les villes sont donc au cœur de la dynamique économique et sociale en servant de leviers efficaces aux systèmes productifs et à la reproduction sociale (formation, qualification, santé, gestion...). Ce système est lui-même organisé de manière très hiérarchique, c'est ce que l'on nomme la hiérarchie urbaine, des toutes petites villes à la grande capitale économique de chaque État, ces dernières polarisant les fonctions et les activités les plus rares et qualitativement les plus exigeantes. Afin d'évaluer le poids quantitatif des grandes économies métropolitaines, des chercheurs ont défini le Produit urbain brut (PUB), un PIB s'appliquant aux villes. On constate alors que l'économie francilienne pèse autant que l'ensemble de l'économie de l'Inde en 1995 et que Londres et Milan pèsent respectivement deux fois et une fois celle du Portugal.

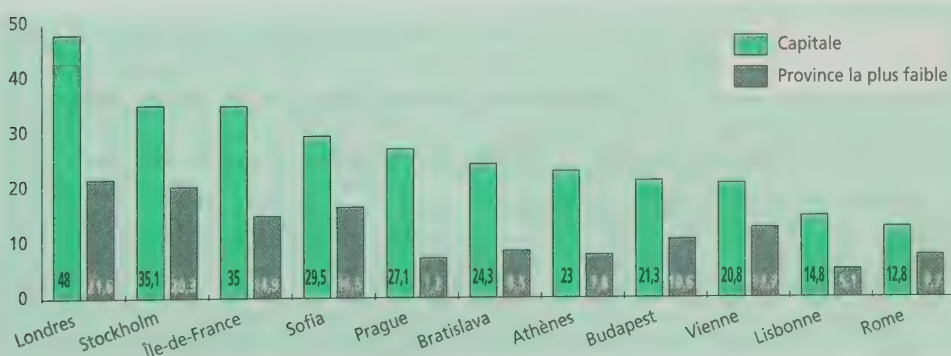
En effet, les villes sont d'abord le lieu central de l'activité économique puisque les régions métropolitaines réalisent, selon le niveau de concentration des États, entre 20 et 60 % de la richesse nationale : Helsinki 57,4 % pour la Finlande, Budapest 45,6 % pour la Hongrie,

**Le Produit urbain brut de quatre métropoles européennes**  
(en milliards de dollars en 1997)

| Métropole | PUB   | États          | PIB |
|-----------|-------|----------------|-----|
| Paris     | 361,4 | Inde           | 350 |
| Londres   | 208,9 | Afrique du Sud | 123 |
| Essen     | 128,9 | Finlande       | 120 |
| Milan     | 102,1 | Portugal       | 103 |

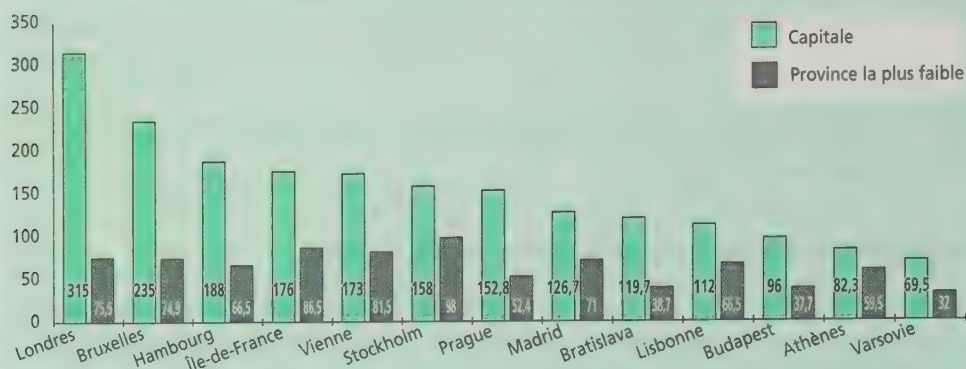
Lisbonne et Athènes 38 % pour le Portugal et la Grèce, Vienne, l'Île-de-France ou Stockholm 28. Elles le doivent à la forte concentration des emplois sur leur marché du travail : en France, les villes polarisent ainsi 72 % des emplois totaux, dont 41 % dans les villes centres et 31 % dans les banlieues. Elles le doivent aussi à l'accumulation des fonctions et des emplois les plus stratégiques et les plus qualifiés. Ainsi, 48 % des actifs londoniens disposent d'un niveau d'études supérieur contre 21,6 % pour la région de province la plus défavorisée. En France, les emplois stratégiques (cadres et ingénieurs de la finance, des NTIC, de la recherche, des services aux entreprises...) – qui s'élèvent à 8 % des emplois nationaux – sont polarisés à 88 % par l'Île-de-France (45 %) et les 77 aires urbaines de plus de 100 000 habitants (39 %). Cette accumulation des facteurs qualitatifs se traduit enfin par des niveaux de vie et une accumulation de richesses souvent considérables.

**Les métropoles : des marchés du travail hautement qualifiés**  
(en % des 25-64 ans avec niveau d'étude supérieur)



Source : Eurostat, 2005.

### Les métropoles : une production de richesse par habitant sensiblement supérieure (en PIB/hab. SPA, UE 25 = 100)



Source : Eurostat, 2005.

## B. Diversité ou spécialisation fonctionnelle

Le lien étroit entre activités économiques et villes se traduit à la fois dans l'extrême diversité des fonctions urbaines, dans la spécialisation fonctionnelle et sectorielle plus ou moins dominante des économies urbaines liée historiquement à des activités porteuses et, enfin, dans le rôle central joué par la hiérarchie urbaine dans la division du travail. Ainsi, à l'importance des fonctions logistiques des villes portuaires (Marseille, Gênes, Anvers) répond la spécialisation d'Oxford, Cambridge ou Heidelberg dans les fonctions universitaires. Aux métropoles bénéficiant de la révolution scientifique et technique – comme Munich ou Toulouse – répond la crise de reconversion des villes minières et des industries lourdes comme Glasgow, Liverpool, Manchester, Lille ou Essen. Dans tous les cas, il n'existe pas de fatalité au déclin si les autorités locales et régionales savent redynamiser et diversifier leurs économies, requalifier leur cadre urbain, remobiliser et élever le niveau de compétence de leurs ressources humaines.

Ces stratégies sont parallèles aux stratégies territoriales des firmes. En effet, si la Révolution industrielle puis les Trente Glorieuses se sont largement appuyées sur la création de monopoles territoriaux ou de monopoles-villes associant très étroitement une firme ou un secteur à une ville (Michelin/Clermont-Ferrand, Krupp/Ruhr, Charbonnages/bassins miniers, etc.) afin de mieux contrôler la main-d'œuvre, les firmes tendent depuis à réduire au maximum leurs degrés d'exposition aux territoires afin de pouvoir être plus réactifs et plus mobiles sans supporter les coûts financiers, politiques et sociaux de leur désengagement. Cette recherche de souplesse dans le fonctionnement des bassins d'emplois participe depuis quinze ans aussi au retour vers les villes des productions industrielles parfois localisées dans les zones rurales traditionnelles.

### La Ruhr : la première concentration industrialo-urbaine européenne en reconversion

Avec 5,3 millions d'habitants sur 8 980 km<sup>2</sup>, soit une densité de 1 246 hab./km<sup>2</sup>, le Ruhrgebiet – ou bassin de la Ruhr, du nom d'un petit affluent de la rive droite du Rhin – est la première concentration industrialo-urbaine d'Europe. Née au XIX<sup>e</sup> siècle sur le charbon (Kohlenpott, pot à charbon) et l'acier et symbole des grands Konzerns (Krupp à Essen, Thyssen à Duisbourg, Hoesch à Dortmund), la région a débuté depuis les années 1960 un vaste processus de reconversion sociale, économique et environnementale.

#### Le charbon et l'acier : de l'apogée au déclin

Débutant vers 1800, la production de houille passe de 25,6 Mt en 1880 à 190 Mt en 1913 et est à la base de l'industrialisation de l'axe rhénan, de l'Allemagne et des pays voisins durant la Révolution industrielle grâce à la proximité du Rhin. Se constitue alors une puissante région industrialo-urbaine qui passe de 1,4 à 5,5 millions d'habitants entre 1900 et 1930 autour du charbon, de la métallurgie, de la

.../...



mécanique et de la carbochimie. Dès 1920 fut mis en place un organisme de coopération intercommunal – le K.V.R., *Kommunal Verband Ruhrgebiet* – chargé de gérer les questions d'aménagement de cette région urbaine.

Atelier du III<sup>e</sup> Reich nazi puis levier de la reconstruction des années 1950-1960, la production charbonnière culmine en 1956 avant de décliner depuis malgré d'immenses réserves disponibles : le nombre de puits tombe de 173 à 24 entre 1957 et 1992. Cependant, malgré la pression des importations et l'utilisation d'énergies nouvelles (lignite, gaz, pétrole, nucléaire), l'Allemagne – face aux retraits français, belge ou britannique – demeure le seul pays de l'UE à 25 avec la Pologne à maintenir une politique charbonnière nationale pour des raisons sociales et politiques. Et ce, au prix de larges subventions et d'un impôt spécifique, le « denier du charbon », supprimé cependant en 1996 puisque les coûts de vente à Rotterdam sont trois fois supérieurs aux coûts australiens ou à ceux des États-Unis (mines à ciel ouvert). Ce processus s'accompagne aussi du fort déclin de l'industrie charbonnière, qui tombe de 530 000 salariés en 1922 à 470 000 en 1957, 76 000 en 1983 et 37 000 en 2003. De même, la sidérurgie tombe de 320 000 salariés en 1957 à 260 000 en 1961 et à moins de 100 000 aujourd'hui du fait d'importantes fusions et rationalisations alors que les sites glissent progressivement de l'intérieur du bassin vers les rives du Rhin.

### La première concentration industrialo-urbaine d'Europe en reconversion

Du fait de la crise industrielle et de la périurbanisation, le K.V.R. est en déclin démographique en tombant de 5,674 à 5,316 millions d'habitants entre 1960 et 2003, en particulier dans les grandes agglomérations industrielles de Gelsenkirchen, Duisbourg ou Essen. Il est aussi touché par un chômage (14,6 % en 2005) supérieur à la moyenne nationale (12,5 %) avec des pointes à 18 % (Dortmund) ou 26 % (Gelsenkirchen).

Face aux dramatiques situations britanniques ou françaises, la reconversion de la Ruhr apparaît cependant comme un relatif succès qui explique que la région demeure un des bassins économiques les plus puissants d'Allemagne et d'Europe. Avec deux millions d'actifs, la valeur ajoutée régionale – 26 % du PNB du Land de Rhénanie du Nord-Westphalie, 6 % de celle de la RFA – progresse de 16 % ces dix dernières années. Ce processus a mis l'accent sur une forte diversification sectorielle (nouvelles technologies, énergies renouvelables, automobile, médical, mécanique, tourisme) et fonctionnelle (logistique, bureaux, services, foires commerciales, culture, formation). Si la production concrète assure encore 30 % des emplois, les fonctions abstraites et les services en représentent 69 % contre respectivement 58,4 et 40 % en 1920. En particulier, dans un système urbain polycentrique, la Ruhr a gardé une bonne partie de ses pouvoirs de commandement avec la présence des sièges sociaux de nombreuses firmes (R.W.E. Énergie dans l'énergie, Ruhrkohle A.G., Aral dans les hydrocarbures, Tengelmann) malgré le transfert de ThyssenKrupp Steel à Düsseldorf. Ceci s'est accompagné de la modernisation des infrastructures urbaines (traitement des friches industrielles et verdissement), de la réhabilitation des centres-villes historiques de cette conurbation elle-même polynucléaire (Essen et Dortmund : 600 000 hab., Duisbourg : 530 000, Bochum : 400 000 hab.) et du développement des transports avec un très dense réseau d'autoroutes et de transports collectifs. On peut donc dire que la ville a bien sauvé la Ruhr.

## Les hiérarchies urbaines entre intégration continentale et mondialisation

### A. Un système en voie d'intégration continentale

Organisé jusqu'ici dans des échelles géoéconomiques et géopolitiques largement nationales, le système urbain européen subit l'accélération de l'intégration économique et politique continentale conjuguée aux effets directs et indirects de la mondialisation.

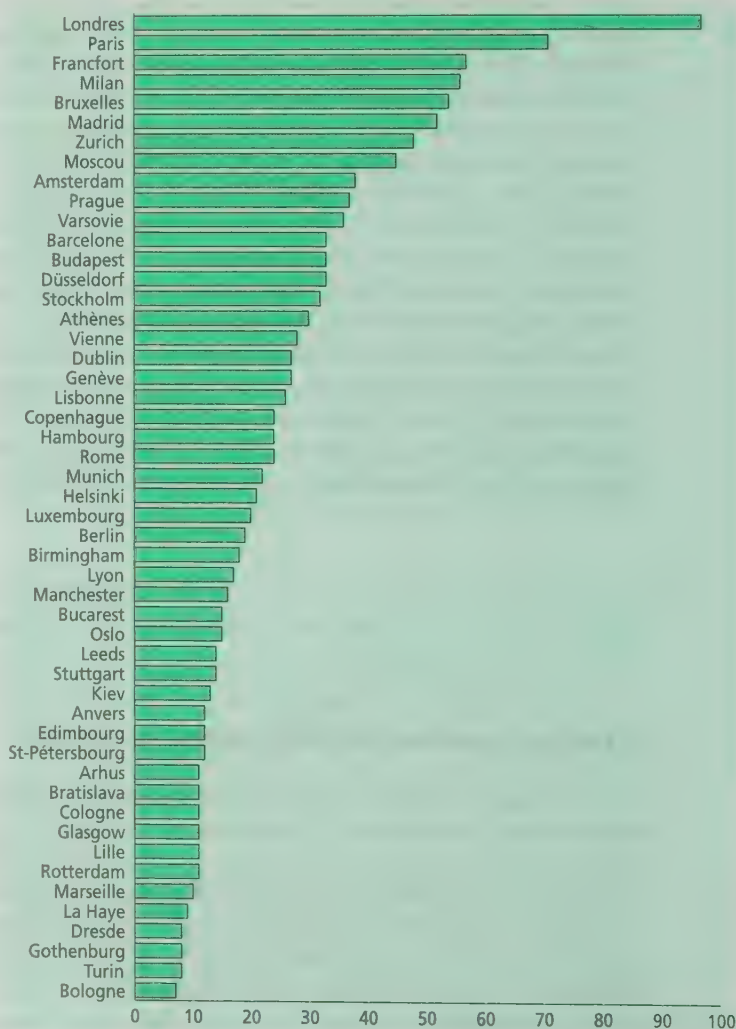
À l'échelle continentale, l'intégration et l'élargissement peuvent modifier la position relative des villes et leurs centralités (Berlin et Vienne bloquées par le Mur) alors que les grands investissements en nouvelles infrastructures de transport (TGV, autoroutes, corridors logistiques), qui bouleversent les relations espace-temps traditionnelles, produisent de nouvelles inégalités au profit des métropoles bénéficiant de ces nouvelles connexions qui renforcent ainsi leur centralité.

À l'échelle mondiale, on assiste à des concurrences accrues entre métropoles pour capter les facteurs les plus mobiles des technologies et des capitaux, à une accélération sans précédent des flux et interrelations entre elles basée sur la qualité de leur accessibilité et sur l'émergence de villes dont les fonctions mondiales ou continentales (Bruxelles, BCE à Francfort...) accrues remodelent les hiérarchies préexistantes. Dans le contexte de mondialisation, la chercheuse américaine Saskia Sassen et le britannique P. J. Taylor ont ainsi cherché à mesurer le rayonnement international des villes en évaluant leurs pouvoirs de commandement, les premières d'entre elles pouvant alors être définies comme des « villes globales », centres de commandement et d'impulsion de la mondialisation. Londres et Paris sont alors des villes mondiales de « plein exercice », largement devant Francfort, Milan, Zurich, Madrid ou Moscou.

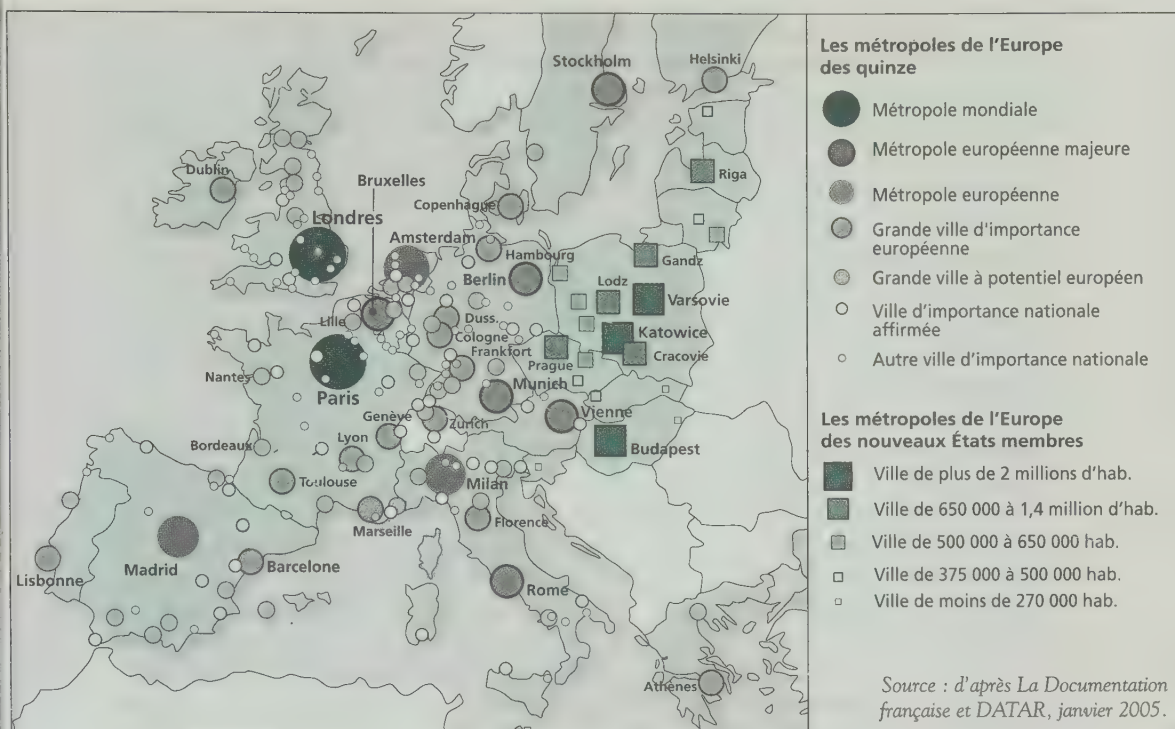
À quelques exceptions près en effet, les villes les plus attractives pour les fonctions internationales sont en haut de la hiérarchie urbaine grâce à leur niveau d'équipement, la qualité de leurs marchés du travail et leur haut degré de réactivité. Ainsi, selon les travaux des géographes Céline Rozenblat et Nadine Cattan, les centres de commandement internationaux sont très concentrés géographiquement : les dix plus grandes villes accueillent la quasi-totalité des sièges sociaux des 300 plus grandes transnationales européennes, et Londres et Paris plus du tiers. Les villes de plus de 200 000 habitants concentrent plus de 80 % des filiales étrangères d'entreprises européennes. Londres, Paris, Bruxelles, la Randstad Holland, Zurich ou Genève, Dusseldorf, Francfort ou Munich, Stockholm, Vienne ou Budapest constituent ainsi progressivement un véritable système européen de villes. Enfin, quelques grands ports – en particulier ceux de la *Nothern Range* – sont les portes d'entrée privilégiées des flux d'échanges maritimes. Mais, dans ce système, Londres et Paris se détachent largement par leur rayonnement, la première grâce à ses fonctions financières et à son ancrage transatlantique avec les États-Unis, la seconde grâce à ses fonctions institutionnelles (siège de l'Ocde, de l'Unesco), culturelles et logistiques.

Cependant, si l'intégration communautaire, les mutations des systèmes productifs et la mondialisation entraînent ces dernières décennies un vaste processus de métropolisation, c'est-à-dire comme nous venons de le voir, de concentration des fonctions économiques les plus stratégiques et des personnels les plus qualifiés dans les grandes métropoles en haut des hiérarchies urbaines continentales et nationales, ce processus s'accompagne parfois d'un renforcement des déséquilibres quand les réseaux urbains et la hiérarchie nationale sont déjà fragiles et déséquilibré à l'instar d'un petit pays périphérique comme l'Irlande.

**La localisation des antennes des cabinets d'expertise anglo-saxons : une très nette hiérarchie urbaine continentale (en %)**



## La hiérarchie des métropoles européennes



### Lyon : capitale régionale, métropole nationale et européenne

L'affirmation de Lyon – comme métropole régionale, nationale et européenne – repose non seulement sur la valorisation d'un site et d'une situation exceptionnelle à la rencontre d'axes européens nord-sud et est-ouest qui définissent le carrefour lyonnais mais aussi sur l'accumulation de facteurs démographiques et économiques qualitatifs qui lui donne un statut métropolitain exceptionnel grâce à une forte diversité fonctionnelle et sectorielle.

Seconde concentration industrielle nationale, elle dispose d'un personnel hautement qualifié d'ingénieurs et cadres, d'activités à haute valeur ajoutée et d'importantes fonctions abstraites de nature stratégique (commandement, innovation, recherche) qui en font un des centres de décision de l'industrie française. Elle est un grand centre de commandement administratif, d'affaires (place financière, nombreuses succursales, sièges sociaux d'entreprises : Adecco, Cegid...) et de commerce (Marché d'intérêt national de Perrache...). Important pôle médical, elle dispose d'équipements exceptionnels (grands brûlés, cancers, cardiologie...). Enfin, son potentiel intellectuel et universitaire (Grandes Écoles, Universités), ses capacités de recherche et d'innovation (Meyrieux, Pasteur...) et sa riche activité culturelle (Opéra, Orchestre...) lui assurent un rayonnement sans équivalent. C'est ainsi qu'elle a accueilli dans les années 1990 le siège européen d'Interpol, organisme international de coopération policière, ou sur la technopole de Gerland un des plus grands laboratoires européens de recherche en virologie de niveau de sécurité P4, le plus élevé. Elle polarise aussi 47 % de l'ensemble des services aux entreprises de Rhône-Alpes, mais 60 % en informatique et conception de logiciels et dans les télécommunications comme en témoigne l'implantation du centre de commandement du réseau de téléphonie mobile Orange France. Enfin, alors que le tourisme d'affaires représente 68 % de la fréquentation hôtelière lyonnaise en 2002, un chiffre équivalant à Bruxelles ou Turin, Lyon – déjà 3<sup>e</sup> ville française de congrès et de foires d'ampleur internationale avec 29 opérations par an – souhaite devenir une des principales villes européennes dans ce domaine en agrandissant le site Lyon Eurexpo de 100 000 m<sup>2</sup> et en rénovant le Palais des congrès de la Cité internationale.

.../...



**La spécialisation lyonnaise et son poids régional par secteur d'activité  
et catégorie socioprofessionnelle (en emplois et %)**

|                        | Volumes | % régional |                          | Volumes | % régional |
|------------------------|---------|------------|--------------------------|---------|------------|
| Acteurs immobiliers    | 9 409   | 33,7       | Cadres d'entreprise      | 55 698  | 42,1       |
| Serv. aux entreprises  | 89 647  | 32,5       | Prof. inter. entreprises | 59 953  | 36,8       |
| Acteurs financiers     | 17 303  | 30,3       | Techniciens              | 35 098  | 34,9       |
| Industrie automobile   | 6 702   | 30,0       | Cadres fonct. publ.      | 37 671  | 34,6       |
| Transports             | 27 508  | 26,7       | Employés d'entreprise    | 56 897  | 32,9       |
| Ind. biens consommat.  | 20 704  | 25,4       | Prof. libérales          | 10 184  | 31,1       |
| Éducation, santé       | 110 620 | 25,4       | Chefs d'entreprise       | 5 201   | 27,9       |
| Administration         | 54 049  | 24,7       | Employés fonc. publ.     | 63 568  | 27,6       |
| Commerce               | 73 624  | 24,3       | Prof. intermédiaires     | 61 859  | 27,6       |
| Total et moyenne       | 546 554 | 23,70      | Total et moyenne         | 620 285 | 27,4       |
| Ind. biens équip.      | 23 306  | 21,9       | Contremaîtres            | 16 216  | 26,8       |
| Serv. aux particuliers | 35 423  | 21,8       | Ouvriers qualifiés       | 81 820  | 23,2       |
| Construction           | 26 267  | 18,8       | Commerçants              | 16 843  | 23,0       |
| Ind. biens interméd.   | 34 422  | 15,3       | Ouvriers non qualifiés   | 49 280  | 22,9       |
| Ind. agroalimentaires  | 8 040   | 14,7       | Artisans                 | 14 974  | 19,0       |

À partir des sites romains et médiévaux de la colline de Fourvière et de La Croix Rousse au nord, la ville va s'étendre progressivement aux <sup>xvii</sup><sup>e</sup> et <sup>xviii</sup><sup>e</sup> siècles sur toute la zone basse entourant la presqu'île avant que la Révolution industrielle du <sup>xix</sup><sup>e</sup> siècle lui constitue une vaste banlieue industrialo-urbaine ouvrière vers le sud (couloirs de la chimie sur St-Genis Laval, Pierre-Bénite, St-Fons, Feyzin avec Rhône-Poulenc, Atochem, Ciba Ceigy, Elf) et l'est (Villeurbanne, Vénissieux). Comme à Paris, la diversité des sites et la spécialisation socio-économique de l'espace métropolitain va déboucher sur des phénomènes de ségrégation spatiale très affirmés que traduit bien la géographie du vote politique municipal dans une ville historiquement dominée par la droite avant de basculer récemment sous direction socialiste.

À partir des années 1970 sont progressivement engagées de vastes opérations de réorganisation (création de la Courly, communauté urbaine de Lyon) et de modernisation (rues piétonnes, métro, tramway, reconquête des berges...). Elles se traduisent en particulier par la création d'un quartier des affaires à La Part-Dieu autour de ce qui devient la gare TGV, la rénovation du quartier Gerland autour d'une technopole internationale de la santé au nord du Port-Herriot, du quartier du Tonkin vers le parc de la Tête d'Or ou celui de Vaise (nouvelles technologies et services informatiques) au nord-ouest...

La métropole déploie son aire d'influence directe sur un espace considérable. Ville de 450 000 habitants, Lyon construit une unité urbaine – le Grand Lyon – de 54 communes accueillant 1,348 million d'habitants. Plus largement encore, elle est la seconde aire urbaine après Paris en rayonnant sur 678 communes et 1,648 million d'habitants (+ 97 000 entre 1990 et 1999) grâce à une emprise directe sur les Monts du Lyonnais, le Beaujolais (Villefranche-sur-Saône), les Dombes (Bresse et Bourg-en-Bresse) et l'Est lyonnais (Vienne, Bourgoin-Jallieu). Et son bassin d'emploi lyonnais – qui se déploie sur plus de 400 communes en s'étendant sur l'Ain, la Loire, l'Isère et bien sûr le Rhône – polarise 770 900 emplois et 40 % des créations de ces cinq dernières années. Cela nécessite la création d'une structure de concertation sur les questions d'aménagement et de développement, la R.U.L., qui associe les Conseils généraux de l'Ain, de l'Isère, de la Loire et du Rhône, la Région et la Communauté urbaine de Lyon (Courly). Enfin, afin de guider son extension et rééquilibrer l'agglomération vers l'est le long de l'axe autoroutier Lyon-Chambéry-Grenoble fut créé en 1972 à proximité de l'aéroport de Satolas la ville nouvelle de l'Isle-d'Abeau dans sa couronne périurbaine. Comptant aujourd'hui 40 000 habitants et offrant 19 000 emplois, elle va se transformer en 2006 en une simple communauté d'agglomération.

*Source : d'après L. Carroué, Les 26 régions françaises, A. Colin, 2005.*

## B. Un système marqué par de nombreuses fractures internes

### Les Zones urbaines sensibles françaises : les ségrégations socio-économiques et résidentielles

En 1996, le gouvernement français définit 716 Zones urbaines sensibles qui sont des territoires infra-urbains, en général localisés en banlieue, regroupant 4,5 millions d'habitants et cumulant de lourds handicaps socio-économiques. Ils vont bénéficier de politiques sociales et urbaines prioritaires finalement peu efficaces du fait de la faiblesse des moyens mobilisés et de l'impérie des politiques publiques. Face aux difficultés multifformes (dégradation du cadre de vie, de la scolarisation...), les ménages les plus aisés, les plus qualifiés ou ayant un emploi – qui sont géographiquement plus mobiles – les quittent (pop. 1990-1999 : – 5,7 %) alors que l'accueil de nouvelles personnes en grande difficulté y croît.

Cette baisse de la mixité sociale en renforce les logiques d'exclusion, de relégation et d'enfermement. La population résidante y est plus jeune (31,5 % de moins de 20 ans, contre 24,6 % en France), plus étrangère (16,5 %, France : 5,6 %), moins qualifiée (33 % ; France 20 %), plus fortement touchée par le chômage (25,4 %, France : 12,8 %) et la précarité (1 actif/5 contre 1/8). Si, en dix ans, 47 ZUS connaissent un certain « rattrapage », 540 ZUS, les plus peuplées, décrochent. Ainsi, en Basse-Normandie, les ZUS de Caen, Cherbourg, Alençon, Lisieux, Fiers et Argentan rassemblent 29 % de la population régionale mais 37 % des chômeurs et 41 % de la population sous le seuil de pauvreté.

Ces logiques de ségrégation socio-économique et résidentielle expliquent largement les mouvements spectaculaires de révolte urbaine d'une partie de la jeunesse qui y réside et qui enflamme, en novembre 2005, une grande partie d'entre eux à la suite d'une bavure policière à Clichy-sous-Bois (93) et des déclarations provocantes du ministre de l'Intérieur. Pour en venir à bout, le gouvernement se sent obligé d'y proclamer pendant trois mois l'État d'urgence qui suspend de nombreuses libertés individuelles et dont la loi date de la Guerre d'Algérie. Le modèle républicain d'intégration à la française révèle alors toutes ses faiblesses.

Si ce processus fonctionne à l'échelle nationale, il n'est pas non plus sans conséquence sur l'évolution interne des villes elles-mêmes comme en témoigne à Londres, Paris ou Berlin le renforcement des processus de ségrégation sociale et de fragmentation des territoires urbains qui peuvent déboucher sur la création de ghettos sociaux ou ethniques. L'exclusion d'une partie de la population urbaine dans des sociétés à plusieurs vitesses peut alors déboucher sur de très graves tensions (émeutes urbaines, comme en France à l'automne 2005) et réactions comme le découvrent les Britanniques à l'été 2005 lors des dramatiques attentats de Londres : contrairement à toute attente, les islamistes étaient nés et résidaient depuis de très longues années au Royaume-Uni même.

Enfin, la concentration sur des espaces restreints d'une telle masse de population et d'activités se traduit, en interne, par la multiplication des déséconomies d'agglomération (coût du foncier et spéculation foncière, bruits, pollutions, problèmes de sécurité...) qui posent de redoutables problèmes d'aménagement et, en externe, par un report d'une partie des fonctions économiques (zones industrielles ou artisanales, fret...) et sociales (habitat) dans un espace régional de plus en plus vaste à travers ce qu'on appelle la périurbanisation.

### **Le grand Dublin : polarisation et déséquilibres de la mondialisation dans un petit pays périphérique**

Si, ces deux dernières décennies, l'économie irlandaise a connu une forte croissance liée à l'intégration européenne et à la mondialisation, ce processus s'accompagne à l'échelle d'un petit pays comme l'Irlande par un phénomène de métropolisation sur Dublin qui déséquilibre le territoire insulaire. Face au déclin du Nord, du centre et de l'Ouest du pays, l'axe Cork-Dublin polarise 75 % de la population et de l'économie du pays. Avec 1,1 million d'habitants, l'agglomération de Dublin a en effet largement capté ce dynamisme : l'emploi y a augmenté de 41 % en 10 ans pour atteindre 571 200 emplois dont 75 % dans les services, le taux de chômage y est le plus faible du pays, une pénurie de personnels qualifiés y entraîne un appel à la main-d'œuvre étrangère. Dublin dispose de très nombreux atouts en accumulant population, richesse et capacités de production industrielle. Grâce à la présence de 30 % des chercheurs et de 50 % des étudiants de tout le pays, un tiers des Dublinois ont un niveau d'études postsecondaires contre 19 % dans l'Ouest du pays alors que la valeur ajoutée par salarié y est d'un tiers supérieur au reste du pays. Enfin, sa région a drainé 70 % des créations d'emploi par IDE et 800 entreprises étrangères sont implantées dans l'agglomération dont 250 états-uniennes, soient les deux tiers de toutes celles du pays, en particulier dans l'électronique, les services financiers et l'informatique.

Mais ce dynamisme a ses revers. Attirant de nombreux Irlandais des régions pauvres du pays et de plus en plus d'immigrants venus du Royaume-Uni (40 % du total) mais aussi d'Asie et d'Afrique, sa population devrait atteindre les 2,4 millions d'habitants en 2020. Le manque de logements, la forte hausse des prix, le sous-investissement en infrastructures sociales et de transport y constituent des goulets d'étranglement. Enfin, les inégalités sociospatiales et les ségrégations aggravent le dualisme interne de la ville. Après avoir perdu 53 % de sa population entre 1961 et 1991 au profit des banlieues suburbaines, le centre est reconquis par les populations à hauts revenus (gentrification) alors que le rejet des populations les plus pauvres vers la périphérie et la crise de certains quartiers défavorisés accentuent les poches de chômage de longue durée, les problèmes de violence et de drogue. Face à ces enjeux et afin de mieux coordonner le développement régional, le gouvernement a créé en 2003 la Greater Dublin Authority s'étendant sur les trois comtés voisins et regroupant 40 % de la population du pays. Centre du pouvoir politique, principal pôle économique et interface entre l'Irlande et le monde, Dublin est, aujourd'hui, à la fois un pôle de croissance et une source de déséquilibre pour l'Irlande qui nécessite de repenser le développement du territoire national et de maîtriser le processus de métropolisation de Dublin.

*Source : d'après Laurent Grison, Rubrique Territoires, Alternatives économiques, 2001.*



Ce dernier demi-siècle, le continent européen a connu des profonds bouleversements qualitatifs et quantitatifs d'ordres démographiques, économiques, sociaux et urbains qui ont modifié sa structure géographique. Face à certaines représentations géopolitiques négatives (déclin, impuissance, marginalisation, etc.), qui alimentent un certain europessimisme, il convient de mener une étude plus nuancée mettant en valeur ses atouts et ses handicaps.

## Un grand pôle démographique attractif

Avec 458,5 millions d'habitants en 2005 et une densité moyenne de 92 hab./km<sup>2</sup>, l'UE à 25 dépasse largement l'Amérique du Nord (323) et le Japon (127). Entre 1960 et 2005, l'UE à 25 gagne encore 80,5 millions d'habitants (+ 21 %). La tendance à une baisse généralisée de la fécondité européenne, qui tombe à 1,48 en 2004, témoigne des évolutions naturelles de grandes économies développées tout comme la progression de l'espérance de vie qui se traduisent mécaniquement par un certain vieillissement démographique. Si cette dynamique suppose, à terme, un nouveau partage des richesses dans le cadre d'une solidarité intergénérationnelle, elle est tout à fait finançable du fait des gains de productivité réalisés génération après génération. À ceci s'ajoute le fait qu'avec un stock de 56 millions de migrants, soit 32 % du total mondial, dont 36,5 millions dans la seule UE 25, l'Europe demeure très attractive. Enfin, malgré la mise en place de l'espace Schengen et la libre circulation des personnes à l'intérieur de l'Union, les Européens demeurent géographiquement peu mobiles : on ne compte que 5 millions d'étrangers communautaires dans l'UE à 15. Face à ces mobilités, les États de l'Union éprouvent de grandes difficultés à mettre en place une politique migratoire commune du fait de législations et de traditions géopolitiques très différentes, qui se traduisent par le maintien de systèmes migratoires spécifiques. Enfin, croissances naturelles et migrations expliquent la permanence de trajectoires démographiques nationales et régionales très diversifiées.

157

## Un des premiers pôles économiques mondiaux

Les 18 États d'Europe occidentale voient leurs PNB multipliés par six entre 1950 et 2004. De fait, l'économie européenne n'a historiquement jamais été aussi puissante comme en témoigne la forte montée globale des niveaux de vie. Face à l'important recul économique du Royaume-Uni, l'Allemagne, la France et les péninsules méditerranéennes voient leur poids géoéconomique progresser, alors que certains petits pays périphériques, comme l'Irlande ou la Finlande, connaissent une croissance vigoureuse qui témoigne de l'importance de la mobilisation des acteurs socio-économiques pour engager des logiques de développement endogène novatrices. Au total, le système géoéconomique européen apparaît bien polycentrique et organisé en trois grandes auroles hiérarchiques. Ces dynamiques sont largement tirées par le processus de métropolisation, qui voit les très grandes agglomérations en haut des hiérarchies urbaines nationales et régionales polariser les composantes les plus stratégiques et les facteurs les plus dynamiques des économies modernes : l'économie francilienne pèse ainsi 3,4 fois plus que celle du seul Danemark.

Ces progrès se traduisent par une très sensible élévation du niveau de vie, cependant socialement et géographiquement inégale, que masque une réduction sensible de l'écart moyen entre États. Cet écart tombe de 370 %, en 1950, à 78 % en 1995. On constate, en particulier, que les salariés reçoivent une part de plus en plus faible des nouvelles richesses créées au profit des entreprises et des détenteurs d'actifs financiers à partir du milieu des années 1970.



# 4

Les territoires  
des systèmes productifs face  
à l'intégration et au marché



## Problématique

Les systèmes productifs européens et leurs grandes articulations territoriales, construits historiquement, pour l'essentiel, sur des bases nationales, sont aujourd'hui confrontés à de profondes mutations qualitatives. Elles opèrent sous le double effet de l'accélération de l'intégration géo-économique communautaire d'un côté, et de la mondialisation de l'autre, les deux étant dialectiquement liés. Trois problématiques peuvent alors être dégagées. On assiste à des trajectoires sectorielles et fonctionnelles de plus en plus divergentes : comment l'expliquer ? Si la mondialisation et la continentalisation des firmes transnationales s'accroissent, chacune, selon sa nationalité ou son secteur d'activité, adopte des stratégies différentes : pourquoi ? Enfin, ces processus débouchent sur des recompositions territoriales de grande ampleur à toutes les échelles, mais quelles en sont les composantes et l'impact ?

## Plan du chapitre

### I. Le système énergétique européen entre autonomie, efficacité et marché

1. Montée des besoins et forte dépendance
2. Des stratégies énergétiques nationales différenciées
3. L'électricité : la difficile libéralisation du marché européen

### II. Les mutations du système industriel

1. Un des premiers pôles industriels mondiaux
2. Des secteurs en mutation : entre intégration et mondialisation

### III. Les services : un secteur dynamique

1. La montée des services : une large mutation du système productif
2. Les services financiers : une Europe bancaire en gestation
3. Les transports : dynamique, maillage et hiérarchies
4. L'Europe : premier pôle touristique mondial

160

## Dates clés

Taux de dépendance  
énergétique

UE à 15

50 % en 2005, 63 % en 2020.

Production industrielle + 60 % entre 1980 et 2005, haute technologie multipliée par 2.

UE à 25

25 % effort mondial de recherche – 26 régions = 43 % de l'effort.

Textile

Perte de 2,8 millions d'emplois entre 1978 et 2005.

UE à 25

Premier producteur automobile mondial.

Airbus

50 % du marché mondial de l'aviation commerciale.

UE à 25, services

120 millions d'emplois, 62,4 % de la population active.

1990/2002

Flux de transports passagers : + 25 %, marchandises : + 132 %.

Europe

Premier pôle touristique mondial.

## I Introduction

L'Union européenne, premier foyer économique de la planète, a connu depuis cinquante ans une véritable explosion de la consommation énergétique et une transformation rapide de ses systèmes productifs sous l'impact des dynamiques d'intégration et de mondialisation.

Consommant deux fois plus d'énergie qu'elle n'en produit, l'UE est dans une position de dépendance énergétique d'autant plus préoccupante que la consommation mondiale est en progression et que les prix sont élevés, renforcés par l'instabilité politique des zones productives. Des choix s'imposent : réduire la consommation et diversifier les sources. De ce fait, face à la montée du prix des hydrocarbures ces dernières années, de nombreux pays européens redécouvrent l'intérêt de l'énergie nucléaire, malgré l'importance du mouvement de contestation écologiste et des problèmes de sécurisation qu'impose cette technologie avancée. Le système énergétique européen, en dépit d'une prise de conscience communautaire, reste largement sous le contrôle des États, alors que les marchés européens de l'énergie sont progressivement libéralisés et que les stratégies des firmes sont à l'échelle de la planète. Des contradictions apparaissent entre volonté d'autonomie et marché international expliquant les divergences d'intérêts et de politiques au sein même de l'Union européenne.

Ces contradictions accompagnent aussi les transformations du système industriel. L'UE, portée par les secteurs de haute technologie, demeure l'un des principaux pôles mondiaux. Ceci suppose d'importants efforts de recherche et d'innovation pour maintenir la compétitivité que l'Europe n'assume pas, ou de façon très inégale, tant au niveau des acteurs que des espaces régionaux. Par ailleurs, les industries de moyenne et faible technologie se trouvent confrontées à une très vive concurrence internationale qui se traduit par des délocalisations vers les pays du Sud ou pays émergents. Tous les secteurs industriels sont ainsi confrontés à une logique d'intégration communautaire et à la mondialisation des marchés, mais les secteurs présentent de fortes spécificités : l'agroalimentaire est soumis à un processus de concentration, mais reste protégé par les particularités de ses marchés ; le secteur du textile subit une crise profonde et durable et ne s'impose que par des sociétés très innovantes ; l'industrie automobile, au processus de concentration très avancé, a largement internationalisé son appareil productif ; enfin, la restructuration de l'aéronautique et de la sidérurgie s'opère dans le cadre de l'espace mondial.

Reflétant la mutation des structures productives et la diversification des économies, l'Europe connaît surtout une forte montée des services : d'une part les services non marchands (administrations, écoles), répartis de façon plus homogène du fait des politiques d'encadrement et d'équipement, et, d'autre part, les services marchands, qui jouent un rôle majeur en terme d'emplois, mais qui sont plus étroitement dépendants du niveau de développement des États. Ainsi, les services financiers de la banque et des assurances ont connu une évolution rapide depuis trente ans, accompagnant la mondialisation financière. La concentration de ce secteur se poursuit et évolue vers une véritable Europe bancaire, comme le prouvent les fusions récentes des entreprises dans tous les pays européens. Le secteur des transports est structuré sur une multiplicité de réseaux organisés par des nœuds stratégiques intermodaux qui sont animés par des firmes spécialisées favorisant la polarisation de certains espaces et la marginalisation des territoires périphériques. Enfin, l'Europe est le premier espace touristique mondial, qui présente une forte dichotomie entre ses secteurs émetteurs, souvent les grands centres urbains, et ses secteurs réceptifs : ses pays méditerranéens.

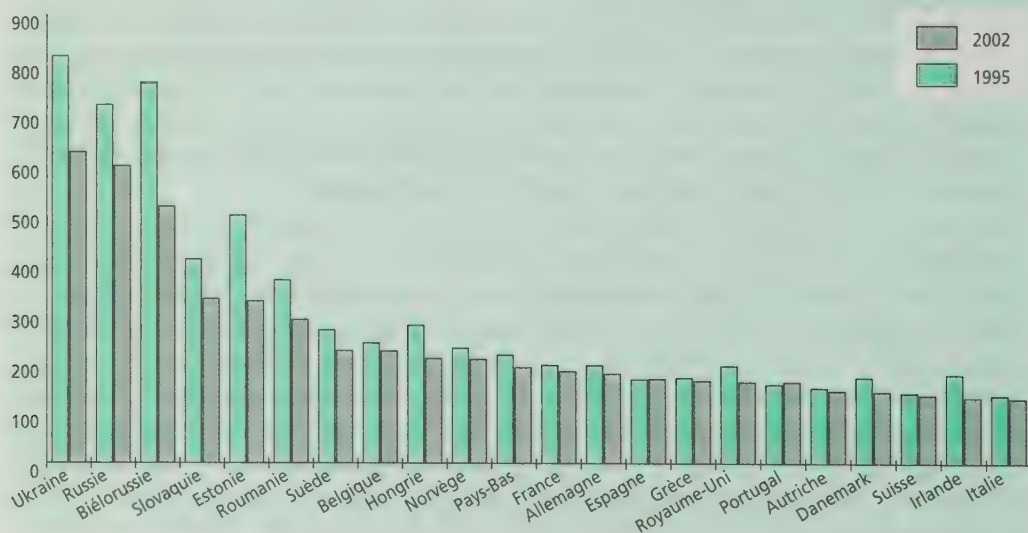
# I. Le système énergétique européen entre autonomie, efficacité et marché

## Montée des besoins et forte dépendance

Ces cinquante dernières années, la consommation énergétique européenne explose, faisant de l'UE 25 l'un des premiers foyers mondiaux de consommation (16,5 %). Si ces dix dernières années, elle se stabilise, c'est essentiellement dû au recul de 7 % de la consommation à l'Est du continent du fait de transition alors qu'elle augmente de 8 % en Europe occidentale. Au total, consommant globalement deux fois plus d'énergie qu'elle n'en produit, l'UE 25 est dans une position de forte dépendance. Surtout, la part des importations, qui définissent son taux de dépendance, devrait passer de 50 % de ses besoins globaux en 2005 à 63 % en 2020. Desserrer cette pression géostratégique nécessite de prendre deux mesures drastiques.

D'abord, de réduire la consommation en étant plus efficace : si l'intensité énergétique de l'UE à 25 s'est améliorée de 15 % ces dernières années et est sensiblement supérieure à celle des États-Unis, le mode de croissance demeure encore trop énergivore. Du fait de la faiblesse des stratégies publiques de promotions des économies d'énergie, en particulier dans les transports – surtout routiers (25 %) – qui captent un tiers de la consommation finale. Si ces mesures permettraient de dégager de considérables marges de manœuvre, elles exigent l'expression d'une politique claire et structurelle à long terme.

**Des économies plus économes : un fort gradient ouest-est**  
(énergie en TEP utilisées pour produire 1 000 \$ PNB PPP)



Source : Unece, 2005.

Ensuite, il faudrait fortement diversifier les sources d'énergies utilisées face au poids écrasant des hydrocarbures dans la consommation (pétrole : 40,5 %, gaz : 24,4 %). En effet, alors que les importations couvrent déjà 82 % des besoins en pétrole et 54 % en gaz de l'UE à 25, l'épuisement à 20 ans des gisements de la Mer du Nord exploités depuis 1965 va fragiliser à moyen terme la position européenne qui fait appel à un nombre restreint de producteurs : la Russie, l'Algérie et la Norvège fournissent 95 % du gaz. Afin de faire face aux graves problèmes de sécurité stratégique qu'elle rencontre, l'UE 25 est contrainte de nouer des partenariats stratégiques de longue durée, en particulier depuis 2000 avec la Russie qui lui fournit un quart de son pétrole et de son gaz et qui sera dans l'avenir un de ses principaux fournisseurs face à l'instabilité géopolitique de



l'Afrique et du Proche et Moyen-Orient. Mais comme l'a montré en janvier 2006 le conflit entre Moscou et l'Ukraine – un pays charnière par lequel passe pour l'instant l'essentiel des fournitures et qui s'est traduit par la fermeture des gazoducs pendant quelques jours – la stabilisation de l'Europe orientale s'avère elle aussi décisive.

**Les quatre grands producteurs européens de gaz**  
(production en billion cubic m³ et réserves en trillion cubic m³)

|             | 1990  | 2004  | % production mondiale 2004 | Réserve 2004 | % réserves mondiale 2004 |
|-------------|-------|-------|----------------------------|--------------|--------------------------|
| Russie      | 597,9 | 589,1 | 21,9 %                     | 48,00        | 26,7 %                   |
| Royaume-Uni | 45,5  | 95,9  | 3,6 %                      | 0,59         | 0,3 %                    |
| Norvège     | 25,5  | 78,5  | 2,9 %                      | 2,39         | 1,3 %                    |
| Pays-Bas    | 60,6  | 68,8  | 2,6 %                      | 1,49         | 0,8 %                    |

Source : BP Statistical Review of World Energy, 2005.

**La gestion de la rente pétrolière par la Norvège : un gage pour l'avenir**

Alors qu'en 2005 la manne pétrolière de la Mer du Nord du Royaume-Uni touche à sa fin et que les importations de brut dépassent les exportations pour la première fois depuis vingt-cinq ans, la Norvège – 3<sup>e</sup> exportateur mondial de pétrole – détient encore la moitié des réserves de gaz et de pétrole d'Europe. Mais, malgré la découverte de nouveaux gisements de plus en plus septentrionaux et profonds (champ de Vigdi : – 4 572 m), et donc plus chers à exploiter, d'ici dix à quinze ans, la Norvège, elle aussi, sera sans doute confrontée à la fin d'un cycle économique qui a largement assuré sa prospérité depuis des décennies.

Pour y faire face, les autorités publiques ont décidé judicieusement, dès l'origine du boom pétrolier, de prélever une part notable de la rente pétrolière pour la placer sur un fonds financier afin de permettre aussi aux nouvelles générations d'en bénéficier. Cette stratégie de développement durable, exceptionnelle dans le monde, place ce petit pays à la tête d'une véritable fortune lui permettant d'assurer l'avenir.

Face à la montée des hydrocarbures, la contribution du charbon (17,8 % en 2005) a fortement baissé ces vingt-cinq dernières années malgré la présence dans le sous-sol d'énormes réserves, accélérant ainsi un cycle de fermetures et de profondes restructurations entamé aux Pays-Bas en 1960, puis en Belgique et en France, où le dernier puits lorrain ferme en 2004. Si ce mouvement participe ainsi directement à la baisse des rejets de CO<sub>2</sub>, l'UE 25 a toujours besoin de charbon, mais l'importe de plus en plus d'Afrique du Sud, d'Australie ou de Colombie dont les mines à ciel ouvert très mécanisées expliquent la bonne compétitivité. Alors que plus d'un million et demi d'emplois ont disparu depuis les années 1950 dans les vieilles régions charbonnières, l'avenir des industries et régions charbonnières allemandes (Sarre, Ruhr) et polonaises (Silésie) représentent de graves enjeux de reconversion régionale.

**Le recul des producteurs de charbon**  
(en milliers de tonnes métriques)

|           | 1990  | 2004  | Évolution | % production mondiale 2004 |
|-----------|-------|-------|-----------|----------------------------|
| Russie    | 395,3 | 280,0 | – 29 %    | 5,1 %                      |
| Allemagne | 426,7 | 207,7 | – 51 %    | 3,8 %                      |
| Pologne   | 215,3 | 161,2 | – 25 %    | 2,9 %                      |

Source : BP Statistical Review of World Energy, 2005.

Avec la très forte hausse des prix des hydrocarbures ces dernières années, l'Europe est en train de redécouvrir l'intérêt de l'énergie nucléaire dont elle fut l'une des pionnières. Né dès 1947 au Royaume-Uni à partir de son utilisation militaire, le développement de l'énergie nucléaire civile demeure un enjeu de débat central malgré la question de la gestion des déchets. Lancé après le premier choc pétrolier des années 1970, le nucléaire se retrouve en difficulté dans la décennie

1980 du fait de la forte baisse du prix du pétrole et de l'explosion de la centrale de Tchernobyl en 1986, en Biélorussie, à la suite d'expérimentations hasardeuses contrevenant à toutes les règles élémentaires de sécurité, qui alimenta un vaste mouvement de contestation écologiste. Mais le nouveau contexte écolo-énergétique européen et mondial (lutte contre le réchauffement climatique et les rejets à effets de serre, flambée des prix des hydrocarbures) le replace au centre de la question énergétique alors qu'il assure 17,8 % des besoins de l'UE à 25. Se posent ainsi les questions de la sécurisation ou de la fermeture des centrales d'Europe de l'Est à la technologie obsolète et sans enceinte de confinement, sources d'une éventuelle radioactivité, de la fermeture et du démantèlement, d'ici 2025, d'une partie du parc en fin de cycle technique – la durée de vie d'une centrale nucléaire traditionnelle étant de 35 à 45 ans – de même que la question sensible de la sélection de sites de stockage définitif des déchets radioactifs et celle du lancement d'une nouvelle technologie franco-allemande plus économe, l'EPR (Réacteur européen à eau pressurisée). Après des années d'atermoisement, de nombreux gouvernements opèrent un nouveau virage vers le nucléaire en se dotant ou en renforçant leur parc (Finlande, Pologne, France...). Face à l'énorme bataille économique et industrielle que représentent les réacteurs de quatrième génération, la France – grâce au groupe Areva – est le seul pays d'Europe occidentale à contrôler l'ensemble de la filière, des mines d'uranium à la construction des réacteurs (25 % marché mondial) et au traitement et stockage des déchets face aux concurrents américains et japonais.

Cette avancée technologique, bâtie grâce aux grands programmes publics des années 1970-1980 explique l'importance du choix international de Cadarache en France en 2005 pour localiser le futur réacteur expérimental ITER (*International thermonuclear experimental reactor*) malgré les longues réticences américaines et japonaises. L'objectif est de faire progresser la recherche fondamentale mondiale dans la maîtrise de la réaction thermonucléaire, qu'il ne faut pas confondre avec l'actuelle fission nucléaire, de l'hydrogène, une éventuelle source d'énergie massive et propre: cette réussite, si elle se confirmait, constituerait une rupture technologique et énergétique absolument historique. Mais elle n'interviendra pas avant un très long moment, si jamais elle voit le jour.

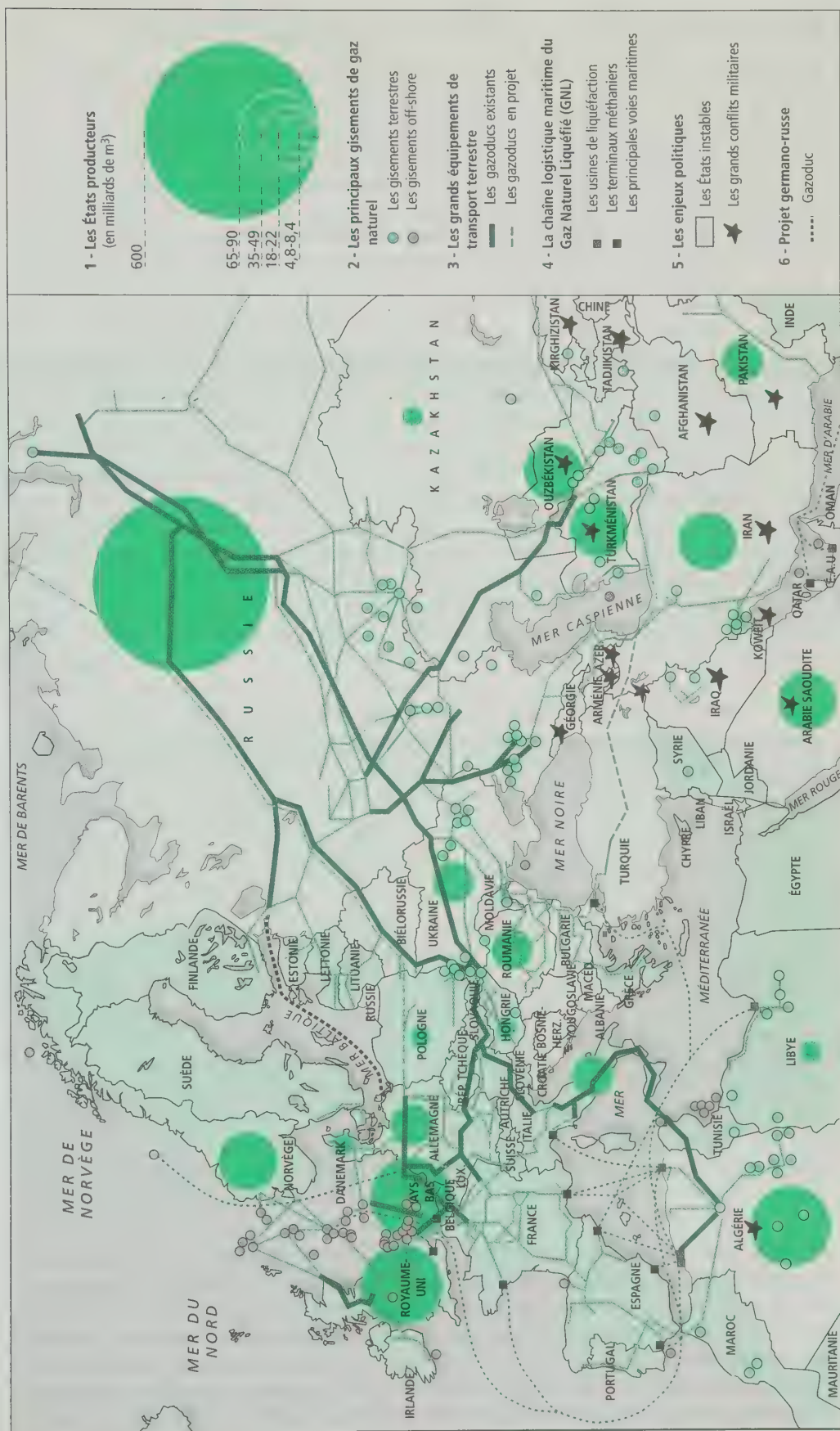
Énergie nucléaire. Les principaux pays producteurs (Terawatt/heure)

|             | 1990  | 2004  | Évolution<br>1990-2004 | % production<br>mondiale 2004 | Réacteurs<br>en service | % nucléaire/<br>prod. électr. |
|-------------|-------|-------|------------------------|-------------------------------|-------------------------|-------------------------------|
| France      | 314,1 | 448,2 | + 42,5 %               | 16,2 %                        | 59                      | 78                            |
| Allemagne   | 152,5 | 167,1 | + 10 %                 | 6,1 %                         | 18                      | 32                            |
| Russie      | 118,3 | 143,0 | + 21 %                 | 5,2 %                         | 30                      | 16                            |
| Ukraine     | 76,2  | 87,1  | + 14,5 %               | 3,2 %                         | 13                      | 51                            |
| Royaume-Uni | 65,7  | 79,8  | + 17,5 %               | 2,9 %                         | 27                      | 19                            |
| Suède       | 68,2  | 76,7  | + 13 %                 | 2,8 %                         | 11                      | 52                            |
| Espagne     | 54,3  | 63,2  | + 16,5 %               | 2,3 %                         | 9                       | 23                            |
| Belgique    | 42,7  | 48,3  | + 12,4 %               | 1,8 %                         | 7                       | 55                            |

Source : BP Statistical Review of World Energy, 2005.

Enfin, il convient de souligner, au-delà des grandes déclarations de principes, la place marginale des énergies renouvelables (6 %) malgré l'expertise pourtant acquise depuis de longues années dans l'hydroélectricité, l'énergie éolienne – la première éolienne expérimentale est lancée en Allemagne en 1959 –, ou l'énergie solaire avec l'ouverture des premières centrales électriques en Espagne et Italie en 1981. Ceci est dû à la fois à leur faible rendement, à des coûts de production élevés, à l'absence de réelle volonté politique et à d'importantes questions d'aménagement: les meilleurs sites éoliens littoraux ou montagneux sont des régions très touristiques et souvent classées, d'où le développement de parcs éoliens *offshore*. Actuellement très largement subventionnés, l'énergie éolienne – et au-delà l'ensemble des énergies renouvelables – ne peut en tout état de cause que demeurer un apport ponctuel, localement intéressant, mais globalement incapable de couvrir à elle seule les besoins futurs.

Le système gazier européen



Source : L. Carroué, Alternatives économiques, Rubrique Territoires, avril 1999.



## Des stratégies énergétiques nationales différenciées

En dépit d'une certaine prise de conscience communautaire en matière énergétique dont témoigne la publication d'un *Livre vert* par la Commission, l'UE est encore loin d'une politique énergétique commune. D'abord parce que l'énergie n'est pas un domaine relevant de la compétence exclusive de la Commission. Ensuite parce que chaque État continue de mener ses propres politiques économiques, technologiques et environnementales. Enfin, parce que ce secteur est trop stratégique pour se passer de l'intervention directe ou indirecte de l'État et de la puissance publique comme le soulignent en France en 1946 la nationalisation de l'industrie charbonnière et la création d'EDF et encore aujourd'hui les liens très étroits entre les autorités nationales et les grandes firmes du secteur.

### Consommation et importation d'énergie : des degrés très variables dans la dépendance et les importations

|           | TPES*  | % import. |            | TPES* | % import. |           | TPES* | % import. |
|-----------|--------|-----------|------------|-------|-----------|-----------|-------|-----------|
| Allemagne | 346,3  | 61        | R. tchèque | 41,72 | 26,5      | Slovaquie | 18,55 | 64,6      |
| France    | 265,88 | 51        | Roumanie   | 36,98 | 23,7      | Irlande   | 15,3  | 90,2      |
| R.-Uni    | 226,51 | —         | Finlande   | 35,62 | 53,6      | Lituanie  | 8,59  | 41,7      |
| Italie    | 172,72 | 88        | Autriche   | 30,4  | 67,8      | Croatie   | 8,22  | 59,8      |
| Espagne   | 131,56 | 82,6      | Grèce      | 29,02 | 79,2      | Slovénie  | 6,95  | 50,5      |
| Pologne   | 89,19  | 11,5      | Norvège    | 26,52 | —         | Estonie   | 4,51  | 33,5      |
| Pays-Bas  | 77,92  | 40,5      | Portugal   | 26,39 | 85,8      | Lettonie  | 4,27  | 57,7      |
| Belgique  | 56,89  | 87,2      | Hongrie    | 25,45 | 57,7      | Lux.      | 4,04  | 99        |
| Suède     | 51,03  | 37        | Danemark   | 19,75 | —         | Chypre    | 2,47  | 99        |
|           |        |           | Bulgarie   | 19,02 | 47,2      | Malte     | 0,89  | 100       |

\* TPES = unité

Source : AIA, 2004.

### Le poids très inégal de trois énergies dans la consommation finale (en %)

|           | Charbon |             | Pétrole |             | Gaz  |
|-----------|---------|-------------|---------|-------------|------|
| Pologne   | 20,7    | Grèce       | 69,7    | Hongrie     | 40,2 |
| Tchéquie  | 13,9    | Irlande     | 65,3    | Pays-Bas    | 38,1 |
| Slovaquie | 11,4    | Portugal    | 63,4    | Slovaquie   | 35,3 |
| Bulgarie  | 8,9     | Espagne     | 60,9    | Royaume-Uni | 32,2 |
| Estonie   | 4,5     | France      | 52,1    | Roumanie    | 31,1 |
| Finlande  | 4,4     | Belgique    | 51,8    | Italie      | 29,0 |
| Irlande   | 4,4     | Allemagne   | 50,0    | Tchéquie    | 24,9 |
| Belgique  | 4,4     | Italie      | 49,8    | Allemagne   | 23,2 |
| Allemagne | 3,8     | Royaume-Uni | 46,0    | France      | 19,9 |
| Hongrie   | 3,8     | Pays-Bas    | 42,0    | Slovénie    | 14,2 |
| Autriche  | 3,7     | Suède       | 38,0    | Pologne     | 14,1 |
| Grèce     | 3,4     | Finlande    | 34,1    | Bulgarie    | 13,5 |
|           |         | Tchéquie    | 31,4    | Irlande     | 13,1 |
|           |         | Hongrie     | 31,1    | Danemark    | 11,0 |
|           |         | Pologne     | 31,0    | Finlande    | 4,0  |
|           |         | Slovaquie   | 26,0    | Grèce       | 2,1  |

Source : Unece, 2005.

Ces différences se traduisent d'abord dans la forte concentration du marché énergétique sur les plus grandes économies continentales : l'Allemagne, la France et le Royaume-Uni représentent presque 50 % du marché et on atteint les 75 % en y ajoutant l'Espagne, la Pologne et les Pays-Bas. Le degré de dépendance est une seconde clé d'analyse : si Malte est dépendante à 100 % des importations, la Norvège et le Royaume-Uni sont des exportateurs nets. Cette situation renvoie à la fois à la valorisation plus ou moins systématique de ressources naturelles plus ou moins nombreuses et aux stratégies de recherche d'autonomie ou non des États face à la contrainte

extérieure grâce au déploiement de politiques industrielles sectorielles (cf. programme nucléaire français). C'est pourquoi, la structure sectorielle de chaque pays présente des différences tout à fait sensibles et expliquent les divergences d'intérêts et de politique diplomatique au sein même de l'Union européenne.

## 1.2. L'électrification et la difficile libéralisation du marché européen

L'absence structurelle de toute réelle politique industrielle et technologique de la Communauté européenne puis de l'Union européenne se traduit dans le secteur énergétique par le fait que, contrairement à toute attente dans une activité aussi stratégique, la seule politique commune mise en place se limite à un objectif largement idéologique : la totale libéralisation du marché en 2007. Alors que la CECA, instituée en 1951 par le Traité de Paris, avait pour objectif essentiel la rationalisation des charbonnages et le partage négocié des marchés et productions entre les grandes firmes des pays adhérents, le développement d'Euratom, mis en place par le Traité de Rome en 1957, se heurta à la fois au refus des acteurs français de réaliser un certain nombre de transferts technologiques à leurs partenaires concurrents et surtout au veto américain face à la possible émergence d'une puissance européenne concurrente dans un secteur aussi sensible.

Alors que l'intervention publique a été le principal levier de la modernisation énergétique des Trente Glorieuses à travers soit la constitution de grandes entreprises nationales (France, Italie, Espagne), soit l'intervention active des collectivités territoriales (Allemagne, Italie, Europe du Nord), la révolution libérale de Margaret Thatcher au Royaume-Uni dans les années 1980 bouleverse les structures existantes avec la privatisation des monopoles publics (British Gaz, British Coal, B. Petroleum...). C'est ce choix libéral qui s'impose, à la fin des années 1980, avec la mise en place du Marché unique qui s'accompagne d'une vaste politique de libéralisation du marché énergétique, de la privatisation des services publics et de la promotion de réseaux transeuropéens (RTE) axés sur le renforcement des interconnexions et de l'interopérabilité des différents réseaux nationaux afin de créer un réseau continental intégré. Ces choix politiques se traduisent par un profond bouleversement des structures économiques et productives à travers une course aux fusions des grandes firmes à la recherche d'une taille critique : BP Amoco en 1998, TotalFinaElf en 1999, Veba-Viag devenu E.On en 2000...

Cependant, en dehors des hydrocarbures, on demeure encore largement sur la constitution de champions nationaux dans le cadre d'une concentration interne à chaque État. Si les grandes firmes se diversifient sectoriellement afin de devenir des groupes fournisseurs d'une solution énergétique complète, en particulier à travers les investissements des pétroliers dans les énergies renouvelables, ce pilotage par le seul marché et à court terme du secteur énergétique pose à l'avenir de redoutables problèmes stratégiques à la politique énergétique communautaire. Enfin, comme l'illustre la construction de l'Europe de l'électricité, ce processus se heurte encore à de nombreux obstacles structurels.

- Premièrement, les réseaux de transport à très haute tension sont insuffisants, car ils ne jouaient jusqu'ici qu'un rôle ponctuel de secours d'urgence entre États voisins. L'Europe demeure partagée en quatre grands blocs géographiques : la Scandinavie, les Îles britanniques, les Europes occidentale et centrale. Ce décalage croissant entre ouverture des marchés et faiblesse des infrastructures oblige les gestionnaires nationaux de réseaux – comme RTE en France – à coopérer de plus en plus étroitement sous peine de déboucher sur un effondrement en cascade des systèmes d'alimentation comme lors du gigantesque black-out qui paralysa l'Italie le 29 septembre 2003.
- Deuxièmement, les producteurs sont incapables de contrôler de manière précise le cheminement et la destination des flux électriques lancés sur les réseaux : les flux physiques d'électrons choisissent toujours le chemin de moindre résistance et tendent à échapper à leurs propriétaires et sont donc difficilement identifiables. Ce fluide se joue des logiques économiques et politiques.
- Troisièmement, la construction d'un nouveau réseau continental mobilise des capitaux considérables et se heurte de plus en plus aux résistances des populations des zones traversées (cf. vallées pyrénéennes, Alpes...) au nom de la défense de l'environnement.

- Quatrièmement, la libéralisation des marchés s'accompagne d'une hausse structurelle des prix de l'électricité des producteurs, moins tenus par l'encadrement des autorités politiques et par des différences de prix du simple au double entre pays.

**L'Europe électrique : des coûts de transport et des prix très différents**

|             | Coût du transport longue distance en euros/mégawattheure | Prix en euro du kilowattheure pour les entreprises |
|-------------|----------------------------------------------------------|----------------------------------------------------|
| Italie      | 11,70                                                    | 0,0949                                             |
| Danemark    | 10                                                       | 0,0792                                             |
| Royaume-Uni | 8,3                                                      | 0,0651                                             |
| Allemagne   | 6                                                        | 0,0791                                             |
| France      | 5,30                                                     | 0,0522                                             |
| Espagne     | 5                                                        | 0,0672                                             |
| Pays-Bas    | 4,30                                                     | 0,0712                                             |
| Finlande    | 3,30                                                     | 0,0468                                             |
| Suède       | 2,30                                                     | 0,043                                              |

**La difficile internationalisation d'EDF en Europe**

Comme tous les grands électriciens, EDF a cherché à internationaliser ses activités depuis deux décennies, en particulier dans les pays émergents (Brésil, Argentine). Mais ce secteur aux investissements très lourds et peu mobiles, rentabilisés sur 15 ou 20 ans y est confronté aux risques géopolitiques et géoéconomiques, surtout quand les directions financières sont peu au fait des complexités des pays d'implantation. Face à ses graves échecs stratégiques et financiers en Amérique latine (1,8 % caf), EDF se replie sur l'Europe.

Mais EDF s'y heurte à deux échelles géographiques nouvelles. Premièrement, ce marché continental n'existe pas : la « conquête de l'Europe » se résume à l'implantation sur quatre marchés nationaux privilégiés (la France, le Royaume-Uni avec EDF Energy (5,2 % caf), l'Allemagne avec EnBW (4,9 % caf) et l'Italie). Deuxièmement, ces marchés nationaux sont eux-mêmes encore très cloisonnés – en dehors du cas français en définitive assez exceptionnel – pour des raisons historiques entre de multiples acteurs régionaux ou locaux. Ainsi, en Allemagne, EDF est uniquement présente dans le Land du Bade Wurtemberg où sa montée en puissance à plus de 50 % dans le capital de sa filiale EnBW se heurte aux refus des municipalités copropriétaires et du Land qui souhaitent limiter son influence. Au printemps 2005, pour finaliser le rachat de l'électricien italien Edison – deuxième groupe national avec 14 % de la production nationale et 18 % des ventes – EDF est obligé de s'allier à la Régie municipale de Milan AEM et de neutraliser l'autre grand groupe italien Enel – 47 % de la production nationale mais 67 % des ventes – en lui assurant une participation de 12,5 % dans le programme du futur réacteur nucléaire EPR de nouvelle génération.

Le contrôle par EDF de sa base nationale demeure donc déterminant. En fournissant 62 % du chiffre d'affaires mais l'essentiel des profits, la France sert de levier économique, technologique et politique, mais à quel prix ? Alors que la dette d'EDF est sensiblement supérieure à ses fonds propres, respectivement 29 contre 20,4 milliards d'euros du fait d'une sous-capitalisation structurelle de l'État actionnaire depuis des décennies, les besoins financiers d'ici trois à quatre ans sont évalués à environ 55 milliards d'euros. Cette opération signifie en fait que le consommateur et contribuable français va financer directement ou indirectement la modernisation des infrastructures électriques de la Péninsule qui importe 16 % de sa consommation et a les prix parmi les plus chers d'Europe du fait de son sous-investissement chronique : pour une population à peu près équivalente, le potentiel de production installé en Italie est de seulement 55 GW, ou gigawatts, contre 107 en France, soit presque moitié moins.



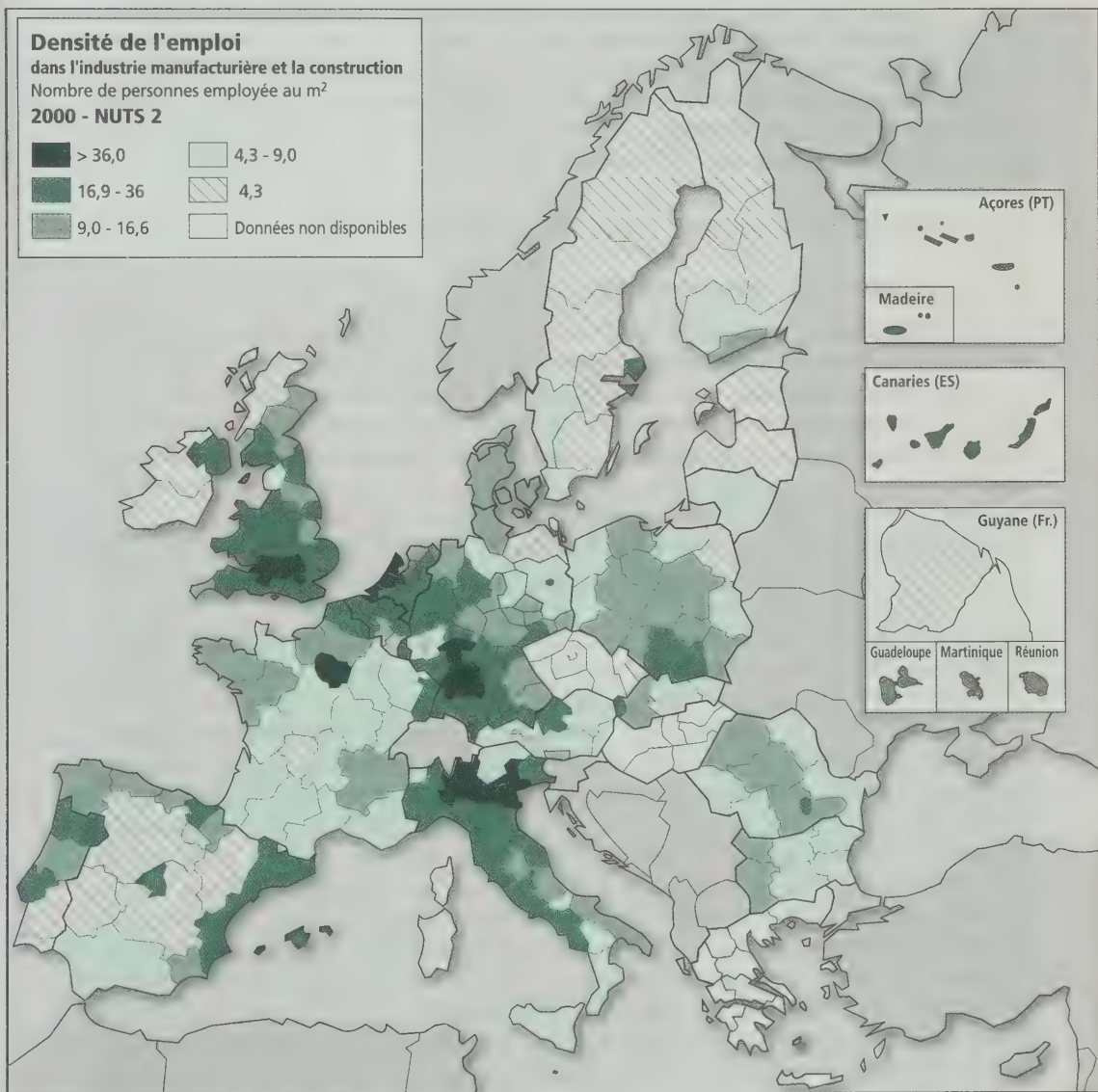
## II. Les mutations du système industriel

### Un des premiers pôles industriels mondiaux

#### A. Un système dynamique en mutation structurelle

Si, globalement, l'UE 15 tombe de 31 à 23 % de la production industrielle mondiale depuis 1980, ce déclin relatif est d'abord dû à la forte croissance de l'Asie. En effet, l'Europe – loin d'être frappée par une désindustrialisation massive – demeure un des principaux pôles industriels mondiaux : la valeur de la production industrielle de l'UE 15 augmente de 60 % ces vingt-cinq dernières années, dont 103 % en Italie, 82 % en France, 35 % en Allemagne et 25 % au Royaume-Uni. Elle est en particulier portée par les secteurs de haute technologie, dont la valeur de la production double depuis 1980, grâce aux équipements de télécommunication (+ 388 %),

#### La densité des emplois de l'industrie manufacturière



Source : Eurostat, 2005.

à la pharmacie (+ 220 %) et à l'aéronautique (+ 162 %), en particulier en France (+ 320 %), en Allemagne (+ 70 %) et au Royaume-Uni (+ 146 %). Mais loin de concerner les seuls grands États, ce dynamisme industriel touche l'ensemble des pays, en particulier du Nord, du Sud et de l'Est, ces derniers opérant un large rattrapage depuis la chute du Mur et la crise de transition en s'intégrant au marché et au système productif d'Europe occidentale qui leur sert de locomotive.

Géographie des emplois industriels en 2004 (en milliers et % pop. active)

|              | Nbre sal. | % pop active |           | Nbre sal. | % pop active |
|--------------|-----------|--------------|-----------|-----------|--------------|
| Allemagne    | 8 257     | 32,4         | Pays-Bas  | 1 031     | 21           |
| Italie       | 4 949     | 31,6         | Portugal  | 1 016     | 33,6         |
| Royaume-Uni  | 4 254     | 24,1         | Hongrie   | 925       | 34,2         |
| France       | 4 075     | 25,4         | Autriche  | 713       | 28,6         |
| Espagne      | 2 969     | 31,3         | Suède     | 702       | 23           |
| Rép. tchèque | 1 306     | 40,1         | Slovaquie | 568       | 38,2         |
|              |           |              | Grèce     | 514       | 22,5         |

Entre 1990 et 2005, la valeur ajoutée de l'UE 25 augmente de 20 %, stagne au Japon et croît de 60 % aux États-Unis alors que l'emploi recule respectivement de 10, 20 et 17 %. Avec 34 millions d'emplois, l'industrie manufacturière occupe 17,7 % de la population active de l'UE à 25 en 2005. Avec 24 % de l'emploi, l'Allemagne demeure la première industrie continentale, largement devant trois autres grands, l'Italie (14,5 %), la France (12 %) et le Royaume-Uni (12,5 %), et deux poids moyens (Espagne : 8,7 %, Pologne : 7 %).

**B. La recherche et l'innovation : atouts et faiblesses**

**L'UE 25 : un retard structurel préoccupant**

Si la recherche et l'innovation jouent un rôle majeur dans la compétitivité, le dynamisme économique, les exportations, la valeur ajoutée ou la création d'emplois, l'ensemble formé des 25 pays européens demeure largement en retard. En dépit de performances remarquables en France, en Allemagne ou dans les pays scandinaves, face au États-Unis et au Japon, l'UE à 25 présente un relatif sous-investissement en recherche-développement qui constitue un facteur inquiétant. En effet, l'UE n'y consacre en 2005 que 1,9 % de son PIB contre 2,6 aux États-Unis et 3,15 % au Japon. Si, en volume, l'UE 25 réalise 25 % de l'effort de recherche mondiale contre 37 % aux États-Unis, ses investissements n'arrivent qu'à hauteur de 69 % de ceux des États-Unis. Alors que le Sommet européen de Lisbonne de 2002 proposait d'atteindre une intensité de 3 % du PIB en 2010, on en reste encore très loin.

Deux questions essentielles se posent. Premièrement, si la Commission de Bruxelles a multiplié les aides financières communautaires aux coopérations internationales, à travers en particulier les 1 200 projets des programmes Eurêka lancés en 1985, l'impact réel de cet effort est demeuré insuffisant. Surtout, il n'y a toujours pas de réelle politique communautaire de recherche et d'innovation dotée de moyens budgétaires suffisants, l'Europe demeurant une mosaïque de programmes nationaux ou bilatéraux sans grande cohérence. Deuxièmement, le retard est largement dû à la faiblesse des investissements des entreprises, qui ne financent que 50 % de l'effort continental, et à l'internationalisation de leur appareil de recherche en particulier au profit des États-Unis : entre 1997 et 2002, les investissements de R&D des firmes européennes y augmentent de 54 %, mal compensés par les investissements de même nature opérés par les firmes états-uniennes en Europe. Troisièmement, enfin, on retrouve ce déphasage progressif dans les dépôts de brevets : si l'UE, du fait des inerties de structures, contrôle encore un stock important de brevets, on assiste ces dernières années à une relative érosion de son dynamisme.

Ces choix stratégiques ont un impact immédiat sur l'organisation des équilibres géoéconomiques et géopolitiques, les spécialisations productives et les échanges : dans la conception, la production et la fourniture de biens et services innovants à haute valeur ajoutée (télécommunications, aéro-

nautique et spatial, armements, informatique, logiciels, pharmacie...) créateurs d'emplois et de richesses nouvelles, l'UE reste largement sous la pression des États-Unis. Elle se retrouve, en tant qu'institution, en difficulté dans les gigantesques batailles économiques, politiques et juridiques qui se jouent autour du contrôle des brevets, de l'Internet, des organismes génétiquement modifiés (OGM) ou du contrôle des exportations de produits dits sensibles alors que ses membres les plus performants, pris séparément, sont trop faibles.

### Les brevets : contrôle du stock mondial et flux de dépôts en 2002

|                          | Stock | Flux 2002 |
|--------------------------|-------|-----------|
| États-Unis               | 27,3  | 35,6      |
| Japon                    | 17,4  | 25,6      |
| UE                       | 44,7  | 31,5      |
| dont Allemagne           | 19,1  | 14,1      |
| dont France              | 6,5   | 4,8       |
| dont Royaume-Uni         | 4,8   | 4         |
| Autres pays dev. Triade* | 7,4   | 5,6       |
| PVD                      | 3,2   | 1,7       |

\* Israël, Australie, Corée du Sud, Canada, Suisse.

Source : OCDE, 2005.

### L'Europe spatiale entravée par le manque d'investissement

Face à la puissance de la Nasa (Agence fédérale américaine), à l'efficacité du système russe et à l'arrivée prochaine de la Chine sur le marché des lanceurs spatiaux, l'Europe spatiale est en difficulté. Pour des raisons politiques et institutionnelles : l'Agence spatiale européenne (ESA) est une organisation intergouvernementale regroupant 17 États qui fonctionnent industriellement et technologiquement sur le principe du juste retour et est indépendante de la Commission de Bruxelles alors que la conquête spatiale ne figure dans aucun traité européen et ne bénéficie d'aucune priorité budgétaire. Pour des raisons financières : le budget annuel de la Nasa est 4,6 fois supérieur à celui de l'ESA (13,7 milliards d'euros contre 2,97 en 2005). Alors que les grands projets technologiques lancés il y a dix ou quinze ans sont en fin de développement, la paralysie politique et budgétaire remet en cause l'avance acquise progressivement par l'Europe.

171

### Des efforts nationaux très inégaux, un franc clivage nord-sud et ouest-est

La structure et la géographie de la recherche illustrent le poids des inerties structurelles d'échelles nationales : les équilibres entre recherche fondamentale et appliquée, entre intervention publique et privée, entre recherches civile et militaire, entre acteurs nationaux et transnationales non européennes, etc., s'inscrivent dans des choix de longue durée. Ainsi, alors que les entreprises américaines contrôlent 22,5 % des laboratoires britanniques, les firmes non européennes mènent

### Les grands pôles de la recherche européenne : des structures contrastées

|                                | Millions euros 2003 | %           | Chercheurs       | %           |
|--------------------------------|---------------------|-------------|------------------|-------------|
| Total 30                       | 199277              | 100         | 2140555          | 100         |
| <b>3 Grands</b>                | <b>118438</b>       | <b>59,4</b> | <b>1 101 618</b> | <b>51,5</b> |
| dont Allemagne                 | 53200               | 26,7        | 480500           | 22,4        |
| dont France                    | 34122               | 17,1        | 343618           | 16,1        |
| dont Royaume-Uni               | 31116               | 15,6        | 277500           | 13,0        |
| <b>Autres pays occid. dev.</b> | <b>6852</b>         | <b>14,0</b> | <b>52284</b>     | <b>11,8</b> |
| dont Pays-Bas                  | 8090                | 4,1         | 89664            | 4,2         |
| dont Suisse                    | 6852                | 3,4         | 52284            | 2,4         |
| <b>États médit.</b>            | <b>24725</b>        | <b>12,4</b> | <b>368943</b>    | <b>17,2</b> |
| dont Italie                    | 14600               | 7,3         | 164023           | 7,7         |
| dont Espagne                   | 8213                | 4,1         | 151487           | 7,1         |
| <b>Scandinavie</b>             | <b>8863</b>         | <b>12,2</b> | <b>71151</b>     | <b>9,4</b>  |
| dont Suède                     | 10459               | 5,2         | 72087            | 3,4         |
| dont Finlande                  | 5007                | 2,5         | 57176            | 2,7         |
| <b>10 pays Est</b>             | <b>3860</b>         | <b>1,9</b>  | <b>217499</b>    | <b>10,2</b> |
| dont Pologne                   | 1091                | 0,5         | 77040            | 3,6         |
| dont Rép. tchèque              | 1019                | 0,5         | 27957            | 1,3         |

Source : Madisson, 2006.



16 % de la recherche allemande mais 60 % de l'irlandaise. Ainsi, alors que 63 % de la recherche sont réalisés par les entreprises en Catalogne, la faiblesse du tissu industriel en Andalousie y explique le poids essentiel des Universités (58 %). En intensité, les efforts nationaux sont aussi très inégaux : alors que la Suède consacre 4,27 % de son PIB à la recherche, le Portugal tombe à 0,79 % et la Grèce à 0,64 %. Alors que l'État joue un rôle dominant en Grèce et au Portugal, les entreprises dominent largement en Suède (75 %), en Irlande (71 %) ou en Belgique (69 %). Si le personnel de recherche est important dans la population active des pays nordiques (Suède : 2,3 %, Finlande et Islande : 2,2 %, Norvège et Danemark : 1,9 %), il est très faible au sud (Portugal : 0,6 %, Grèce : 0,8 %).

Globalement, un franc clivage nord-sud et ouest-est se dessine dans la grande Europe des trente États. En volume, les trois grands (Allemagne, France, Royaume-Uni) disposent de 54 % des chercheurs et réalisent 59 % des dépenses totales. Cet espace hautement développé est complété par trois dispositifs régionaux d'un poids à peu près équivalent : la Suisse avec le Benelux, la Scandinavie et les pays méditerranéens. Par contre, les dix pays de l'Est sont marginaux dans l'effort de recherche malgré un potentiel de chercheurs.

### Des espaces régionaux très inégaux

La relative rareté de l'effort de recherche et d'innovation se traduit par une nette tendance à la concentration spatiale de ces fonctions dans les régions déjà les mieux dotées en laboratoires et universités, en personnels qualifiés et en activités informationnelles fonctionnant en réseaux : seulement 26 régions polarisent 43 % des investissements de R&D de l'UE 25. La structure multipolaire du continent ne doit pas masquer en effet les fortes hiérarchies existantes, liées le plus souvent aux puissants héritages urbains. À l'échelle continentale, un tiers de la recherche est concentré dans seulement quatre régions : l'Île-de-France, qui est la première région continentale avec 135 000 chercheurs, la région londonienne et le grand Sud allemand autour du Bade Wurtemberg et de la Bavière. Aux échelles nationales, les polarisations sont aussi nettes sur les grandes économies métropolitaines : Budapest réalise 70 % de la recherche hongroise, la Flandre 62 % de la recherche nationale belge, Vienne et Helsinki 60 %, Athènes 53 %, Prague 40 %, Madrid 25 % et la Catalogne 17 % ou la Lombardie, Rome et le Piémont 50 %.

Ces réalités obligent à relativiser tous les discours, souvent publicitaires et peu fondés, déployés par certaines collectivités territoriales, locales et régionales, sur l'innovation, les « technopoles » ou les « routes de l'innovation ». Si l'accent a souvent été mis cette dernière décennie sur le rôle des systèmes locaux d'innovation ou *clusters* – qui définissent une concentration d'entreprises, souvent des PME, spécialisées autour de la maîtrise d'un métier ou d'un produit innovant et fonctionnant en réseaux – les réalités sont beaucoup plus complexes que ne le montrent les discours officiels comme ceux de la DATAR française sur la promotion des SPL (Systèmes productifs locaux). Les fameux districts industriels de la Troisième Italie autour du textile-habillement ou le Choletais français autour de la chaussure sont aujourd'hui confrontés à une crise profonde.

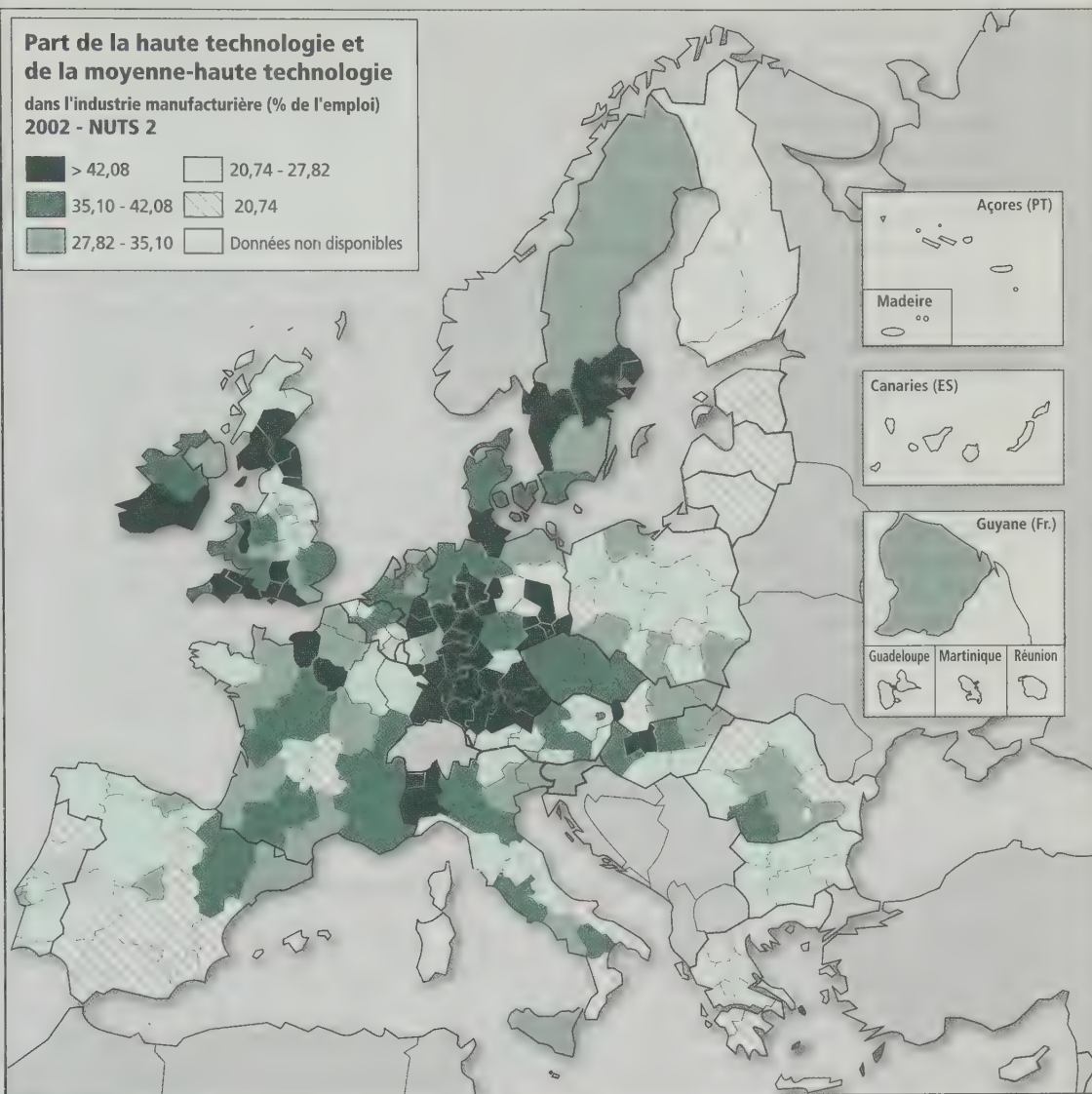
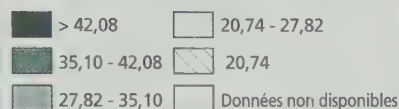
Au total, la polarisation de la recherche et de l'innovation a un impact immédiat sur la géographie du système productif européen, les dynamiques régionales d'innovation et les trajectoires socio-économiques des territoires. Seulement 20 régions polarisent 30 % des 12 millions d'emplois communautaires des industries de haute et moyenne technologie et vingt-sept 40 %, le grand Sud allemand étant la plus forte concentration avec deux millions de postes (16,5 %). Selon une étude un peu ancienne mais toujours valide de l'Observatoire scientifique et technique (OST), le cœur du dispositif d'innovation de l'UE 15 est constitué de 68 régions (soit 15 % des 445). Polarisant 27,5 % de la population, elles produisent 36,4 % du PIB grâce à une forte productivité et une densité de laboratoires et de chercheurs qui leur permettent de réaliser 57 % de la production scientifique et technique européenne. On y trouve à la fois les grands centres publics et universitaires (Oxford, Cambridge, Munich, Île-de-France...) et ceux des grandes firmes européennes (Siemens à Munich, Philips à Eindhoven, EADS en Île-de-France...). Ce dispositif est renforcé par les logiques de localisation des firmes non-européennes : celles des États-Unis jouent un rôle important à Francfort, Stuttgart, Londres, Louvain et Anvers, celles du Japon privilégient le grand Londres, Francfort, Rotterdam ou Dublin. À l'opposé, 72 régions périphériques ne réalisent que 0,3 % de la production technologique et 7 % du PIB européen alors qu'elles rassemblent 11 % de

la population. Elles sont précédées par 165 régions de faible niveau technologique qui rassemblent un quart de la population mais ne réalisent que 20 % du PIB et surtout seulement 7 % des productions techniques et technologiques.

### La densité des industries de haute technologie

#### Part de la haute technologie et de la moyenne-haute technologie

dans l'industrie manufacturière (% de l'emploi)  
2002 - NUTS 2



Source : Eurostat, 2005.

#### Classement des régions européennes de l'UE à 15 en quatre niveaux scientifiques et technologiques

| Niveau qualitatif des régions | Supérieur | Médian | Inférieur | Périphéries | Ensemble |
|-------------------------------|-----------|--------|-----------|-------------|----------|
| Nombre de régions             | 68        | 140    | 165       | 72          | 445      |
| % population concernée        | 27,6      | 36,8   | 24,6      | 10,9        | 100      |
| % PIB                         | 36,4      | 36,6   | 20,2      | 6,8         | 100      |
| Niveau de productivité        | 132       | 99     | 82        | 63          | 100      |
| % production technologique    | 57,6      | 35,2   | 6,9       | 0,3         | 100      |
| % production scientifique     | 56,7      | 33,7   | 7,1       | 2,6         | 100      |
| Densité technologique         | 208       | 96     | 28        | 2           | 100      |
| Densité scientifique          | 205       | 91     | 29        | 24          | 100      |
| Habitants (millions)          | 103,2     | 137,6  | 92        | 40,7        | 373,4    |

Source : d'après L'Observatoire scientifique et technique, 2005.



### **La technopôle grenobloise : une politique volontariste industrielle et d'aménagement**

Ancienne capitale du Dauphiné occupant un important carrefour logistique, Grenoble connaît, comme en Suisse et dans d'autres régions de l'arc alpin, un grand développement économique à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle lié à une innovation majeure : l'utilisation industrielle de l'hydroélectricité. Elle y débouche sur la naissance d'une industrie de composants électriques en liaison avec le savoir-faire régional mécanique et électromécanique comme en témoigne dès 1920 la création de ce qui deviendra le groupe Merlin Gerin. Portée comme Toulouse dans l'aéronautique civile et la Bretagne dans la téléphonie par les grands programmes sectoriels volontaristes de l'État gaulliste, Grenoble est sélectionnée dans les années 1960 pour accueillir de grandes implantations d'équipements scientifiques civils de niveaux mondiaux comme le Leti (Laboratoire d'électronique de technologie de l'information du Commissariat à l'énergie atomique) et des investissements dans l'informatique et les composants, dont elle assure aujourd'hui 50 % des exportations françaises.

Aujourd'hui, Grenoble est à la tête d'une agglomération de 420 000 habitants et 260 000 emplois dont l'exceptionnelle trajectoire est fondée sur l'alliance entre les sciences (18 200 chercheurs) et l'industrie (50 000 salariés). Cette technopôle nationale et européenne accueille douze grandes écoles, 220 laboratoires de recherche et 55 000 étudiants. Aujourd'hui le CEA, le CNRS, le Leti-CEA, le Synchrotron, l'INRIA ou l'INPG servent de locomotive à la recherche privée (Péchiney, Rank Xerox, France Télécom R&D, soit 40 % R&D privée régionale) dans l'informatique, l'électronique ou la physique des matériaux. S'appuyant sur ses activités traditionnelles préexistantes – mécanique, matériel électrique avec Merlin Gerin (20 sites, 6 000 emplois) – elle se renforce dans l'informatique et les composants électroniques, dont STMicroelectronics (ex-SGS Thomson) à Crolles. Cette logique technopolitaine s'accompagne d'un bon fonctionnement en réseaux et de nombreux transferts vers l'industrie et les services grâce à la création de PME de haute technologie, les *start-up*, soutenues par de nombreuses structures (pépinières d'entreprises, Zirst de Meylan, Polygone scientifique, Biopolis). Dans les années 2000, les licenciements chez Hewlett Packard, présent depuis les années 1970 avec 2 400 salariés à Eybens et Villefontaine, liés à des restructurations mondiales n'empêchent pas en 2003 la création à Crolles par STMicroelectronics, Motorola et Philips d'un centre de 1 200 emplois et de trois milliards d'euros dans la conception et la fabrication de puces électroniques de nouvelle génération.

*D'après L. Carroué, Les 26 régions françaises, A. Colin, 2005.*

### **C. Territoires productifs, division du travail et délocalisations : l'exemple français**

Si 40 % des 34 millions d'emplois industriels de l'UE à 25 se retrouvent dans les industries de haute ou moyenne technologie, 60 % sont dans les industries de moyenne et faible technologie et se retrouvent aujourd'hui confrontés de plein fouet à la mondialisation et à la concurrence indirecte et directe des pays du Sud *via* les flux commerciaux ou les délocalisations d'activités. Si les délocalisations d'activités et fermetures d'établissements font souvent la une de l'actualité, il demeure difficile de saisir avec réalisme l'impact réel de ces processus. Ainsi, si entre 1973 et 1993, la France perd 1,5 million d'emplois industriels, seulement 250 000 sont directement attribués aux délocalisations, soit 17 %. La modernisation des industries et les énormes gains de productivité réalisés depuis plus de vingt ans en Europe occidentale et en France demeurent en effet le premier facteur de destructions nettes d'emplois.

Cette question est particulièrement sensible du fait de l'impact que les délocalisations provoquent sur certaines branches (*cf.* textile), sur un type d'emplois et certains territoires. Ces vingt dernières années, la France a perdu un million d'emplois industriels non qualifiés, les ouvriers non qualifiés ou spécialisés (OS) tombant de 27 à 22 % de l'emploi salarié total, soit cinq millions de personnes. Il est à noter que face à l'effondrement de l'emploi industriel non qualifié, les services et le commerce passent d'un tiers à 50 % des emplois non qualifiés en France. Mais le sentiment d'inquiétude et de crise est surtout dû à la forte polarisation géographique des emplois non qualifiés dans un petit nombre de bassins d'emplois, soit du fait du maintien de secteurs traditionnels non modernisés en déclin structurel, soit du fait de la création durant les Trente Glorieuses dans le cadre de la politique de décentralisation industrielle d'établissements d'OS par les grandes



firmes (cf. grand Ouest français avec Moulinex, électronique ou automobile). Loin de concerner la seule France, l'entrée en crise de cette division sociospatiale du travail taylorien concerne aussi largement le centre du Royaume-Uni, le Nord et l'Est des Pays-Bas, le Mezzogiorno italien, le centre de la Suède et une partie de l'Espagne et du Portugal.

Ainsi, en France, si depuis 1999, 61 % des zones d'emplois sont touchées par les pertes d'emplois industriels, seulement 64 polarisent plus de la moitié des pertes nationales totales avec la disparition de 281 400 postes. On retrouve le centre des agglomérations parisienne et lyonnaise où les sièges sociaux et la recherche sont parfois brutalement restructurés, le grand Nord-Est industriel qui continue son déclin, les petits ou moyens pôles urbains tayloriens de la décentralisation industrielle des années 1960-1970, en particulier du grand Ouest (Caen, Evreux, Alençon, Dreux, Le Mans), et, enfin, les espaces sectoriellement spécialisés comme le Choletais ou Oyonnax. À l'opposé, 133 zones d'emplois connaissent une croissance de + 55 290 postes industriels dont la moitié sur seulement 22 zones d'emplois. On retrouve quelques grands espaces métropolitains (Toulouse tirée par Airbus, Cannes, Rennes) ou de grande banlieue (Poissy avec Peugeot venant de Paris, Roissy) et quelques pôles provinciaux (Vendée, Valenciennes avec Toyota). Ces trajectoires locales très différenciées témoignent de l'éclatement des grandes cohérences sectorielles et spatiales régionales antérieures face à la mondialisation et au redéploiement des grandes firmes.

## Des territoires en mutation : entre information et mondialisation

L'analyse des mutations du système productif européen oblige à prendre en compte l'extrême diversité des dynamiques sectorielles et fonctionnelles à travers l'étude de quelques grandes branches ou secteurs emblématiques. Pour autant, tous sont confrontés à une double logique : intégration communautaire d'un côté, mondialisation des productions et marchés de l'autre.

175

### A. L'agroalimentaire entre pression concurrentielle et demande sociale

#### Un rôle essentiel dans le pilotage de la filière agricole

Réalisant 70 % de la valeur ajoutée du secteur agricole, l'agroalimentaire joue aujourd'hui un rôle croissant dans le pilotage par l'aval des filières agricoles autour de la valorisation des productions communautaires (élevage intensif, grandes cultures industrielles, pêche) et la transformation des produits importés (tabac, cacao, canne à sucre...). Cette branche réalise en effet un chiffre d'affaires de 799 milliards d'euros, dont 92 % dans l'UE 15. Avec 4,1 millions d'emplois, soit 13,5 % des postes de l'industrie manufacturière, l'agroalimentaire (viande, boissons, produits laitiers et panifiables...) est une des premières branches industrielles. L'étude de sa structure peut s'articuler à une double clé de lecture qui explique les profondes contradictions actuelles du secteur pris entre pression concurrentielle et transformations de la demande sociale.

Premièrement, si seulement cinq États (France, Allemagne, Italie, Royaume-Uni, Espagne) concentrent 80 % de la production agroalimentaire communautaire, la chute du Mur de Berlin se traduit par la diffusion rapide du modèle occidental dans l'Europe de l'Est en transition. Paradoxalement, l'Est adopte progressivement un système très productiviste et marchand, avec trente ans de retard, au moment même où les effets négatifs (pollutions, gaspillage, « malbouffe », etc.) de ce modèle sont de plus en plus critiqués en Europe occidentale où la population à haut niveau de vie demande des produits du terroir, des produits « à l'ancienne » qui, pour certains, existent encore à l'Est.

Deuxièmement, l'agroalimentaire présente une structure économique et technique particulièrement duale : seulement 1 % des entreprises réalise plus de 50 % des ventes avec 39 % des emplois face à une myriade de petites et moyennes entreprises. Dans un marché de 450 millions de consommateurs où les ménages consacrent environ 13 % de leur budget à l'alimentation, cette industrie est confrontée à la relative saturation des marchés de masse à moyens ou à bas prix dont les premiers à faire les frais sont les grandes transnationales qui ont initié ce modèle durant les Trente Glorieuses. Elle se heurte aussi à une attention croissante portée à la sécurité alimentaire et à un bouleversement des attentes des clientèles les plus aisées (recherche du plaisir, d'une certaine éthique, d'équilibre corporel...) qui l'oblige à innover en permanence.

## Les différents modèles d'Europes agricoles, rurales et agroalimentaires

### Un grand paradoxe : l'Europe la plus rurale n'est pas l'Europe la plus agricole

L'Europe la plus rurale, celle où la part de l'agriculture dans l'économie locale est la plus forte, recouvre largement l'espace de l'Europe la plus périphérique, la plus marginalisée économiquement. Il faut cependant se garder d'assimiler cette Europe rurale à l'Europe agricole. Une carte de la valeur ajoutée agricole produite par km<sup>2</sup> de surface totale montre en effet une toute autre image. Les espaces où cette valeur est la plus forte sont le plus souvent situés au cœur du noyau économique central. Viennent en tête pour la valeur produite par km<sup>2</sup> les régions d'agriculture intensive, d'horticulture et d'élevage hors sol de la Hollande, et de la Flandre intérieure belge, ainsi que la plaine du Pô. L'image d'une Europe agricole largement confondue avec l'Europe la plus urbanisée et la plus densément peuplée est encore renforcée si l'on considère la filière agroalimentaire dans son ensemble, et pas seulement l'agriculture. Dans la grande périphérie, la valeur ajoutée agroalimentaire n'est comprise le plus souvent qu'entre 10 et 15 % de celle de l'agriculture. En revanche, dans l'espace central européen, cette valeur ajoutée est souvent beaucoup plus élevée, voire supérieure de plus de 50 % à celle de l'agriculture. C'est surtout le cas dans l'axe rhénan, dans les régions industrielles et métropolitaines françaises, dans le bassin de Londres et dans les Midlands ou encore en Lombardie.

Dans le contexte d'un haut niveau de développement, d'une intensification très forte de l'agriculture et d'une importante industrie agroalimentaire, monde rural et monde agricole sont désormais des concepts aux contours non superposables, voire antinomiques. L'agriculture intensive et excédentaire se concentrera plus encore dans les zones où le stock d'investissements agricoles est le plus grand, voire là où la compétition pour l'espace avec d'autres activités sera la plus forte. L'Europe rurale risque de devenir de plus en plus une Europe marginale, laissée à la friche ou vouée à des activités récréatives ou touristiques.

*Source : J. Vandermotten, La Production des espaces économiques, Univ. de Bruxelles.*

### Les mutations des agricultures et de l'agroalimentaire est-européennes : quelles perspectives ?

Une partie importante de l'agriculture est-européenne est encore paysanne. Les exploitations paysannes s'y comptent par millions et mettent en valeur de très importantes parties des territoires agricoles nationaux. Cette agriculture de micro-exploitations va de pair avec une faible intégration commerciale, et un fort degré d'autoconsommation au sein de la famille élargie et des réseaux d'interconnaissances ruraux et urbains. Elle est également associée, en ville comme à la campagne, à des pratiques alimentaires traditionnelles, échappant d'ailleurs au contrôle sanitaire. Les filières agroalimentaires autochtones peinent à se mettre en place et ce sont les firmes ouest-européennes qui contrôlent l'essentiel du segment des produits agro-industriels, importés pour une grande part.

Comment ce système va-t-il évoluer ? Vers la mise en place de filières sur un modèle occidental, standardisant les produits et poussée par l'implantation croissante de firmes ouest-européennes comme par le transfert des normes de l'UE ? Ou bien vers l'invention de nouvelles pratiques en phases avec les traditions culinaires locales voire avec les aspirations écologiques des sociétés européennes contemporaines ? L'enjeu n'est pas seulement technico-économique, il est aussi culturel.

*D'après Béatrice Von Hirschhausen, CNRS, Site du Festival international de Géographie de St-Dié-des-Vosges, 2005.*

Troisièmement, le secteur a connu ces dernières décennies un vaste processus de concentration économique et financière et de rationalisation qui se traduit par la perte de 400 000 emplois ces quatre dernières années. À côté d'une myriade de PME se retrouvent deux grands types d'acteurs en rapide internationalisation : de puissants et dynamiques systèmes coopératifs, parfois nés comme au Danemark à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle à l'initiative de groupements de producteurs, d'importantes transnationales généralistes (Nestlé n° 1 en Europe, Unilever n° 2, Danone n° 4...) ou plus spécialisées (Heineken, Parmalat, Südzucker...).

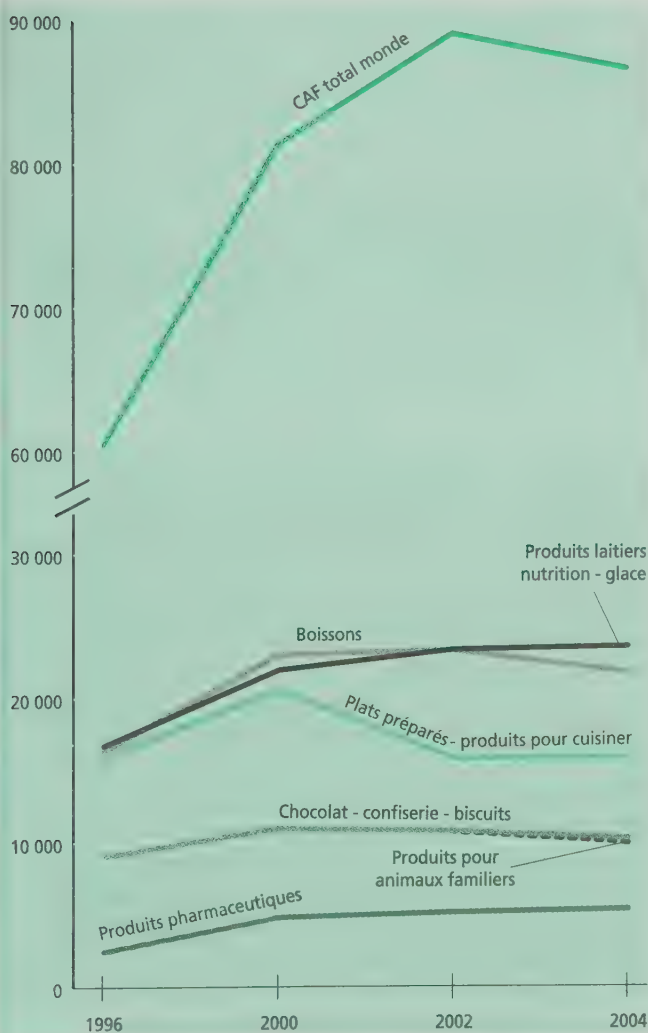
Les logiques de concentration technique et économique d'un côté, de mise en concurrence et de pression sur les prix des matières premières fournies par les agriculteurs de l'autre – comme la baisse du prix du lait imposée unilatéralement par Danone en Espagne en 2005 – débouchent sur la rapide transformation des modes de territorialisation des filières. On assiste soit à la création de

bassins de production spécialisés autour d'une grande usine agro-industrielle (Mac Cain dans le Nord-Pas-de-Calais ou en Champagne dans la pomme de terre, ceintures légumières pour les usines de surgelés...), soit à la recherche et à la collecte de produits agricoles sur des aires géographiques de plus en plus vastes. C'est ainsi qu'en Allemagne, par exemple, 80 % du marché du lait, produit par 110 000 exploitations agricoles, est dominé par 12 laiteries et surtout 6 grands distributeurs. Cependant, la création d'un vaste marché européen de l'agroalimentaire reposant sur des produits uniformes vendus dans toute l'Europe demeure limitée par le statut très particulier de l'alimentation, du fait en particulier du maintien de fortes traditions culinaires, gastronomiques et gustatives très différentes d'un pays ou d'une région à l'autre. Cette « résistance » à l'uniformisation se traduit en fait progressivement par un système dual. À la diffusion de produits relativement homogènes par le biais de la grande distribution commerciale répond la production de produits labellisés de terroir de meilleure qualité et de coût plus élevé.

### Nestlé, premier groupe agro-industriel européen

La firme est fondée à Vevey en Suisse romande en 1867 par Henri Nestlé, lui-même né à Francfort/Main, à partir d'une innovation: la création de la première farine lactée pour nourrissons commercialisée au plan marketing sous le symbole du nid (Nestlé: « petit nid » en allemand). Dès 1898, la firme s'internationalise face à la petite taille de son marché national: elle

Évolution des ventes par segments de produits  
(millions francs suisses)

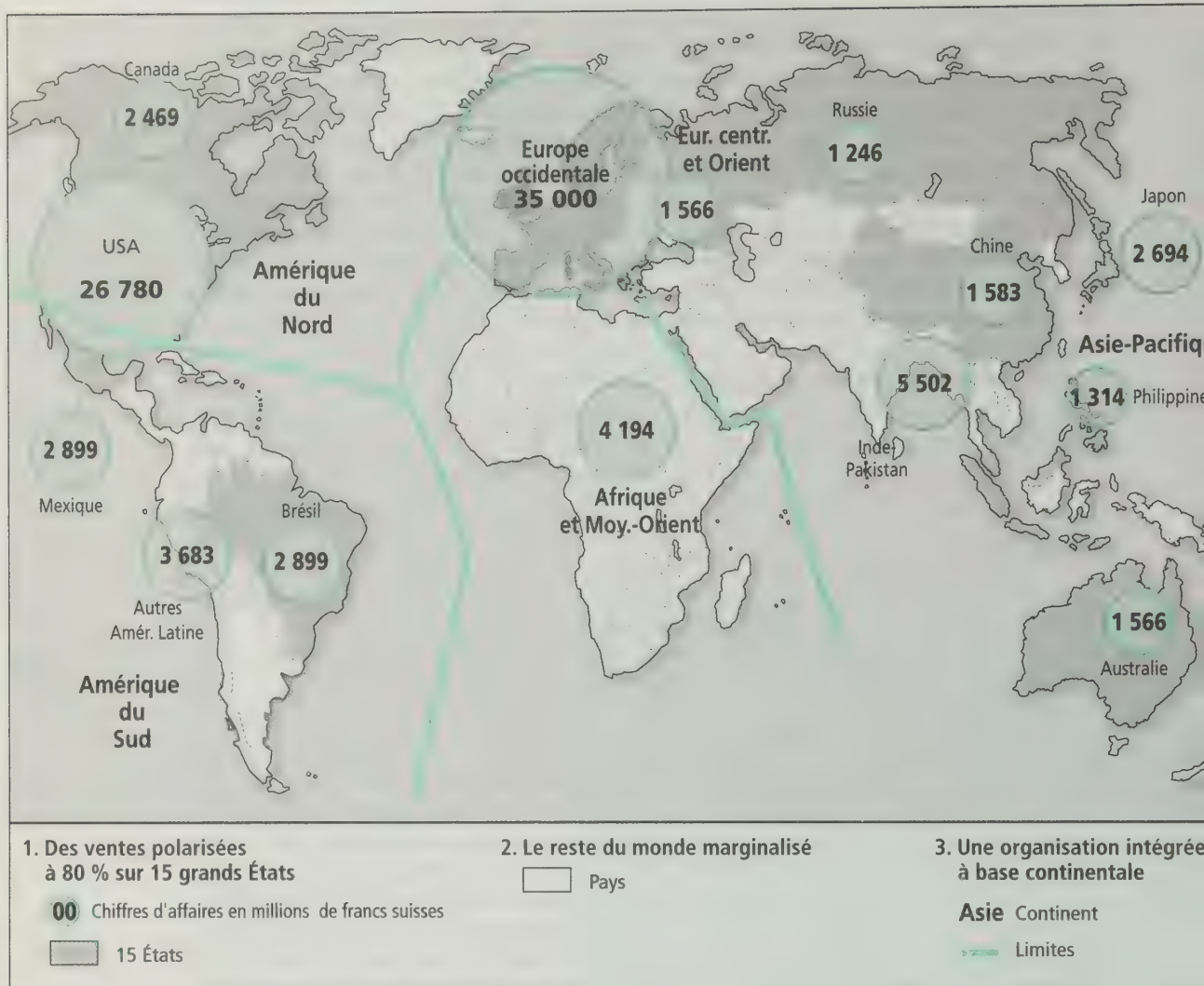


Source : Nestlé, 2006.

s'implante par création de filiales dotées de leurs propres centres de production en Norvège en 1898, aux États-Unis en 1900, au Royaume-Uni en 1901, en Allemagne en 1903... – et fusionne avec l'Anglo-Swiss dans l'industrie du chocolat, fondant les deux bases du développement. Durant la Première Guerre mondiale, elle ouvre 40 usines nouvelles portée par la mobilisation économique des femmes, alors que les hommes sont aux fronts, et les bouleversements socioculturels qui opèrent alors. Elle absorbe les chocolats Kholer à l'occasion de la crise de 1929 et lance le fameux Nescafé en 1938. Puis à partir des années 1960-1970, sa stratégie de croissance externe la diversifie dans les conserves, les glaces et surgelés (Findus), les eaux minérales (Vittel) puis dans les années 1980 dans la charcuterie et les plats cuisinés (allemand Herta, italien Buitoni, américain Rowntree et ses Quality Street...). Elle s'est aujourd'hui hissée au premier rang européen et dans les dix premiers groupes mondiaux en se constituant un large portefeuille de produits et de marques intégrés horizontalement sur six grands secteurs d'activités. Mais la firme est aujourd'hui confrontée à plusieurs problèmes structurels. Premièrement, si, entre 1996 et 2004, les ventes augmentent de 43,5 %, on constate ces dernières années que la firme est confrontée à l'érosion de ses



## Le système Nestlé dans le monde



ventes sur ses segments traditionnels comme les boissons et la confiserie alors que les produits laitiers, les préparations et plats cuisinés stagnent. Elle a donc cherché à se diversifier sur de nouveaux segments comme les produits pharmaceutiques et les aliments pour animaux pour l'essentiel par croissance externe avec rachat d'entreprises (Ralston Purina en 2001, glaces Dreyers aux États-Unis en 2003...).

Deuxièmement, face à un marché européen en stagnation, de plus en plus concurrentiel et soumis à la pression de la grande distribution qui se dote parfois de ses marques propres, elle doit transformer l'équilibre de ses fonctions productives. Alors qu'elle passe entre 1996 et 2004 de 221 144 à 247 000 salariés (+ 12 %), les emplois des fonctions directement productives régressent légèrement face à la forte hausse des emplois administratifs et surtout commerciaux (+ 34 %) qui passent à 46,5 % de l'emploi total.

Troisièmement, sa forte internationalisation ne doit pas masquer le caractère très hiérarchique de celle-ci : ses ventes demeurent encore très dépendantes de la conjoncture de quinze grands États où elle réalise 80 % de son chiffre d'affaires du fait du prix élevé de ses produits qui les rendent inaccessibles financièrement à de nombreuses populations des pays du Sud. En Europe même, alors que sa base nationale historique suisse ne représente plus que 1,5 % de ses ventes, les six grands États occidentaux pèsent 29 % du CAF mondial. Elle en réalise 30,5 % sur les autres grands pays développés (Canada, Australie, Japon) dont 24,6 % aux États-Unis qui demeurent une de ses priorités stratégiques. Enfin, elle met aussi l'accent sur cinq grands pays émergents (Brésil, Mexique, Chine, Philippines, Russie) qui ne représentent cependant encore que 10 % de ses ventes.

Quatrièmement, elle doit donc adapter en permanence son outil industriel à ses évolutions stratégiques en équilibrant progressivement celui-ci entre chaque continent afin d'en desservir aux mieux les marchés locaux. Sur 500 usines, l'Europe en polarise 197, l'Amérique 162, dont 73 aux États-Unis, et l'Asie 137. Le relatif équilibre de son parc ne doit pas masquer un processus permanent d'adaptation : en 2004, elle ferme ou vend 29 usines et en ouvre ou en acquiert 15 nouvelles. On constate cependant sur dix ans un déclin relatif de la base industrielle européenne et une stabilisation de la base américaine au profit de la conquête des nouveaux marchés asiatiques. Cinquièmement, la gestion d'un dispositif vaste et complexe, qui croise une organisation par produits et une organisation par continent, l'oblige, ces dernières années, à engager la refonte de ses modes de gestion et d'organisation interne en les unifiant. Elle vise en particulier à mieux gérer ses approvisionnements en matières premières agricoles en pesant au maximum sur ses fournisseurs en globalisant ses achats et en les mettant en concurrence, en particulier en Europe et dans les pays du Sud tout spécifiquement envers les producteurs de produits tropicaux comme le café ou le cacao.

Évolution de l'emploi salarié (unités et %)

|                      | 1996    | 1999    | 2003    | 2004    |
|----------------------|---------|---------|---------|---------|
| Monde                | 221 144 | 230 929 | 253 000 | 247 000 |
| Europe               | 44,7    | 41,8    | 40,9    | 38,4    |
| Amériques            | 33,4    | 33      | 33,9    | 34,6    |
| Afrique/Asie/Océanie | 21      | 25,2    | 25,2    | 27      |
| Nombre d'usines      | 489     | 509     | 511     | 500     |

B. Le textile : une industrie traditionnelle confrontée à la mondialisation

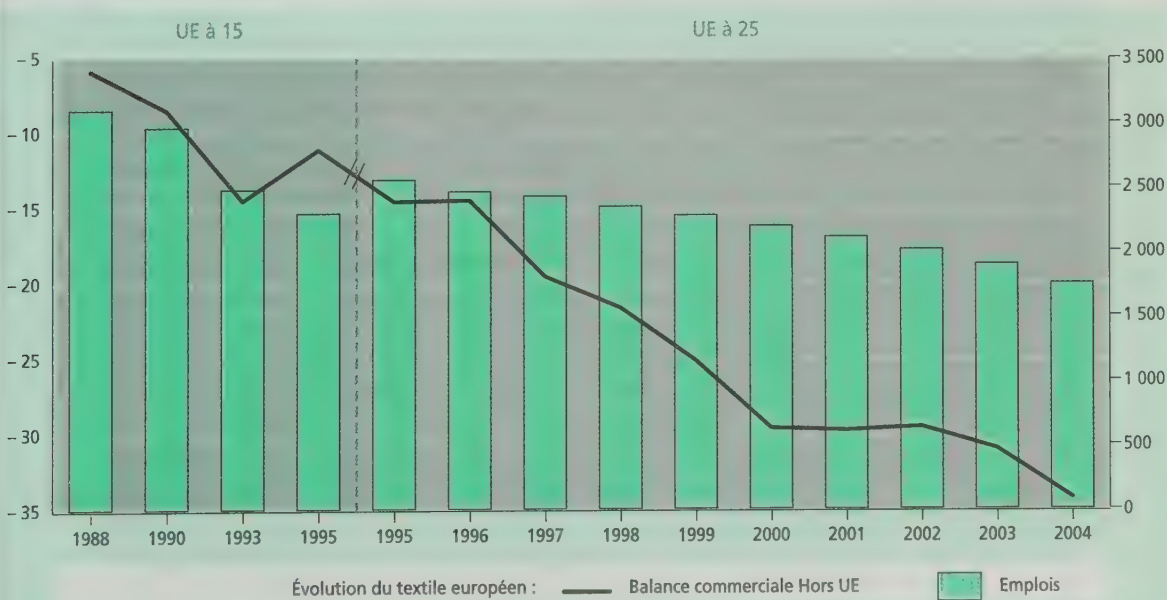
Une profonde crise sociale et économique

Évolution du textile européen (en milliards d'euros)

|                       | 1988  | 1990  | 1993  | 1995  | 1995  | 1996  | 1997  | 1998  | 1999 | 2000  | 2001  | 2002  | 2003  | 2004  |
|-----------------------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|------|-------|-------|-------|-------|-------|
| CAF                   | 171,4 | 188,4 | 174,8 | 180,2 | 184,4 | 188,1 | 196,2 | 197,4 | 189  | 196,5 | 194,7 | 187,6 | 175,9 | 170,3 |
| Importations extra UE | 26,3  | 32,6  | 40,7  | 41,7  | 42,3  | 43,5  | 52,2  | 55    | 58   | 67,8  | 70,5  | 70,2  | 71    | 74,6  |
| Exportations extra UE | 20,5  | 24,2  | 26,2  | 30,7  | 27,8  | 29,1  | 32,8  | 33,5  | 32,9 | 38,2  | 40,8  | 40,7  | 40,1  | 40,2  |

(En italique : UE à 15, sinon : UE à 25.)

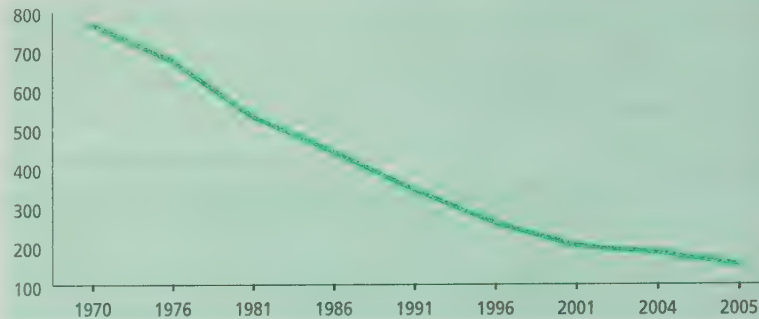
Source : Euratex, 2005.



Le textile-habillement a longtemps constitué un des piliers industriels de l'Union européenne. Avec 181 milliards d'euros de chiffre d'affaires et 1,7 million d'emplois dans l'UE à 25, il réalise encore 4 % de la valeur ajoutée manufacturière. Mais le secteur est très malade : entre 1988 et 2004, alors que l'on passe de l'UE à 15 à l'UE à 25, son chiffre d'affaires stagne globalement en monnaie courante, ses investissements reculent en volumes de 40 % et le déficit de la balance commerciale extra-communautaire explose alors que les importations extra-communautaires passent de 15 % à 44 % du chiffre d'affaires du secteur.

Cette profonde et longue crise industrielle a un impact social immédiat : le secteur tombe de 4,5 millions d'emplois en 1978 à 3 millions en 1988 et 1,7 en 2005. En France, le textile passe de 765 000 à 150 000 salariés entre 1970 et 2005, soit un effondrement de 78 %. Dans une région comme le Nord-Pas-de-Calais, ce secteur clé de l'économie régionale recule de 101 000 à 25 000 salariés entre 1980 et 2005. Enfin, les prévisions communautaires pour 2015 prévoient, à la suite de la libéralisation complète du marché mondial en 2005 et de l'adhésion de la Chine à l'OMC, une dégradation encore plus rapide du secteur qui devrait tomber à moins de 1,6 million de salariés seulement pour l'ensemble de l'UE à 25.

**L'effondrement des emplois dans le textile français (en milliers)**



**La montée des importations textiles chinoises dans l'UE à 25 (en milliards euros)**



### Un secteur confronté à des défis structurels

En fait, ces quarante dernières années, le secteur a été confronté à plusieurs défis structurels. Premièrement, on a d'abord assisté à un élargissement permanent de la géographie des transferts de productions dans les pays à bas coûts salariaux : la spécialisation de l'Italie, de l'Espagne et du Portugal dans les années 1970-1980 – dans les années 1980, le textile y représente encore 20 % du PIB, 30 % des exportations et 28 % des emplois – est ensuite relayée par les pays du pourtour méditerranéen (Maroc, Tunisie, Turquie) puis par les pays asiatiques (Macao, Pakistan, Île Maurice, Bangladesh, Sri Lanka), dont aujourd'hui la Chine alors que les PECO – en particulier la Pologne et la Roumanie – sont aussi intégrés en fournissant des produits à plus haute valeur ajoutée. Deuxièmement, les vieilles dynasties textiles (Prouvost, Boussac...), après une longue période sans investissements d'innovation majeurs, se désengagent du secteur afin, comme dans le Nord-Pas-de-Calais, de valoriser leur capital dans des activités commerciales et spéculatives (finance, ventes par correspondance, immobilier, tourisme...). Troisièmement, les grands groupes de la distribution commerciale, en proposant des produits peu chers recherchés par les consommateurs, délocalisent complètement leurs achats afin de dégager des marges maximales. Quatrièmement, la mobilisation d'une main-d'œuvre largement féminine, peu payée et surtout sous-qualifiée rend difficiles les nécessaires mutations technologiques : seulement 1,4 % des salariés de l'UE sont ingénieurs et 6 % techniciens supérieurs face à une masse énorme d'ouvriers spécialisés (OS). Ainsi, au Portugal, plus de 90 % de la main-d'œuvre n'a reçu aucune formation initiale et 1 % seulement une formation supérieure.



### Inditex : un groupe textile galicien valorisant une périphérie en crise

Le groupe Inditex est fondé en 1985 par Amancio Ortega qui doit son succès initial au succès d'une innovation – le lancement d'un pull shetland que s'arrachent les étudiants de Saint-Jacques-de-Compostelle – qui lui permet d'ouvrir la première boutique de sa marque Zara, en 1975, à La Corogne. En outre, son développement dans cette région périphérique du nord-ouest, en grave crise de conversion du fait du déclin de la pêche et des mines, dispose de l'appui des collectivités territoriales, qui lui fournissent de nombreuses aides directes et indirectes, et de deux personnalités, messieurs Fraga et José Maria Aznar, alors respectivement président de la Communauté autonome galicienne et Premier ministre. En quelques années, la Galice est devenue un des principaux pôles textiles espagnols en réalisant 40 % des exportations, soit 657 millions d'euros en 2005, et la firme a créé 47 000 emplois directs, dont 50 % sont en Espagne, 90 % occupés par des femmes et d'un âge moyen de 26 ans.

#### Inditex : une forte croissance internationale

|                                        | 2000   | 2001   | 2002   | 2003   | 2004   |
|----------------------------------------|--------|--------|--------|--------|--------|
| Chiffre d'affaires en millions d'euros | 2 615  | 3 250  | 3 974  | 4 599  | 5 760  |
| Nombre de boutiques                    | 1 080  | 1 284  | 1 558  | 1 922  | 2 244  |
| Nombre de pays                         | 33     | 39     | 44     | 48     | 56     |
| % Ventes à l'international             | 52     | 54     | 54     | 54     | 55     |
| Salariés                               | 24 004 | 26 724 | 32 535 | 39 760 | 47 046 |

Ce succès s'explique par trois facteurs majeurs. Premièrement, en regroupant une centaine de sociétés, le groupe est très intégré – du design à la fabrication et à la distribution – et tente en permanence de devancer la mode en sortant de nouvelles collections et en déclinant des marques adaptées à chaque niche du marché (Zara, Pull and Bear, Massimo Dutti racheté en 1991, Bershka...) tout en jouant d'une forte réactivité : deux semaines s'écoulent entre la décision de commercialiser un nouveau modèle et son arrivée dans les boutiques. Ce dynamisme n'est cependant possible, deuxièmement, que grâce au maintien en Europe de la majeure partie des fabrications qui permet une production en flux tendus : 70 % des produits sont fabriqués en Europe dont la moitié dans les 17 usines d'Arteixo, Naron, El Ferrol dans la région de La Corogne. Troisièmement, comme l'avait développé le groupe Benetton en Italie deux décennies plus tôt, la firme s'est dotée d'une structure sociotechnique duale : alors que son propre appareil industriel réalise directement l'approvisionnement des tissus, le marquage, les coupes et la finition, un vaste réseau de sous-traitance, mobilisable à la demande, se voit sous-traiter la confection. Il représente quelque 1 900 ateliers dispersés dans les campagnes environnantes et dont la structure permet une très forte pression sur les salaires de la main-d'œuvre dans une région à fort chômage initial. Quatrièmement, une sensible hiérarchie qualitative apparaît entre les produits réalisés en Europe et les 30 % délocalisés dans des usines au Vietnam, en Inde, au Pakistan, au Maroc, en Turquie ou au Pérou. Enfin, cinquièmement, la firme a dû sortir de son berceau galicien pour implanter certains de ses services à Barcelone (marques Stradivarius, Massimo Dutti, Bershka) et Saragosse (centre logistique de Zara) afin de disposer d'un environnement créatif ou logistique plus central.

Ce développement repose aussi sur une forte internationalisation commerciale avec un parc de plus de 2 500 boutiques réparties dans 59 pays en 2005 et plus de 400 villes d'Europe, d'Amérique, d'Asie et d'Afrique. Débutant initialement à Porto, la métropole portugaise voisine, ces implantations essaient rapidement de Paris à New York. La forte visibilité urbaine de ces boutiques est assurée par des localisations géographiques privilégiées dans les grandes artères commerçantes du centre-ville ou des grands centres commerciaux. Ceci est d'autant plus important que, contrairement à ses grands concurrents comme GAP ou H&M, Inditex se refuse aux grandes campagnes publicitaires ou à la mobilisation à prix d'or de grandes stars. Enfin, en changeant toutes les deux semaines la disposition de ses vitrines et de l'intérieur de ses magasins, Zara donne au consommateur la sensation d'un renouvellement et d'un réapprovisionnement constant.

Au total, au-delà de son succès, le modèle Inditex exploite-t-il une des dernières grandes poches de travail taylorien déqualifié et peu payé des régions périphériques d'Europe occidentale ou préfigure-t-il un possible créneau de spécialisation face à la pression du Sud ? La réalité est sans doute entre les deux mais ne dit rien de la pérennité des choix réalisés.

Le tout débouche sur de graves crises régionales d'autant plus fortes que la structure productive repose souvent sur des bassins de mono-activité, en particulier dans les 30 régions les plus dépendantes comme la Wallonie, le Nord-Pas-de-Calais, la Lorraine, la Picardie, la Twente, les Midlands... En France, l'Alsace perd 50 % de ses effectifs en quinze ans et la Lorraine 80 % entre 1960 et 2005. Ce processus s'accompagne enfin, au sein de l'espace communautaire, d'une forte redistribution spatiale des activités vers certains pays de l'Est (Roumanie, Lituanie), eux-mêmes confrontés de plus en plus à la concurrence des pays du Sud, la Chine en particulier.

#### Évolutions des emplois textiles : des trajectoires différenciées

|                    | 1995    | 2003    | Différence | En %    |
|--------------------|---------|---------|------------|---------|
| Roumanie           | 231 136 | 328 956 | + 97 820   | + 42    |
| Italie             | 364 853 | 277 849 | - 87 004   | - 24    |
| Pologne            | 202 107 | 184 476 | - 17 631   | - 9     |
| Bulgarie           | 85 769  | 146 687 | + 60 918   | - 71    |
| Portugal           | 138 099 | 135 504 | - 2 595    | - 2     |
| Espagne            | 120 627 | 112 743 | - 7 884    | - 6,5   |
| France             | 131 825 | 83 260  | - 48 565   | - 37    |
| Royaume-Uni        | 161 992 | 57 454  | - 104 538  | - 64,5  |
| République tchèque | 70 617  | 50 184  | - 20 433   | - 29    |
| Lituanie           | 23 356  | 48 904  | + 25 548   | + 109,5 |
| Autriche           | 17 112  | 9 744   | - 7 368    | - 43    |
| Finlande           | 8 404   | 5 509   | - 2 895    | - 34,5  |
| Pays-Bas           | 12 610  | 4 790   | - 7 820    | - 62    |

Source : Eurostat, 2005.

### C. Ikéa : une transnationale du meuble innovante

#### Ikéa : le succès d'une PME innovante devenue une grande transnationale

Fondée en 1943 par Ingvar Kamprad dans une Scanie rurale et luthérienne du Sud de la Suède comme entreprise de vente par correspondance de papeterie, Ikéa est une PME familiale innovante qui propose ses premiers meubles en 1947 et dont la ville d'Älmhult va devenir le berceau et rester le siège. Malgré sa formidable réussite, Ikéa demeure une firme familiale non cotée adossée à une holding, basée aux Pays-Bas, qui est contrôlée par une Fondation, le groupe diffusant le moins d'informations possibles sur son activité.

Son succès provient d'une triple innovation. **Innovation de produit** : proposer des meubles en bois peu chers, en pièces détachées assemblées par le client, au bon rapport qualité-prix et dans un style contemporain dépouillé. **Innovation commerciale** : le mobilier est en self-service dans de grands magasins spécialisés ressemblant à de vastes entrepôts, le premier étant ouvert en 1953. **Innovation industrielle** : les produits sont soit fabriqués en direct, soit sous-traités selon la demande.

La firme est aujourd'hui une puissante transnationale réalisant 14,8 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2005, avec 90 000 salariés, une présence commerciale et industrielle dans 44 pays grâce à 221 magasins recevant 453 millions de visiteurs par an. Il est remarquable de constater que non seulement l'identité de la firme demeure très suédoise et scandinave, mais qu'elle est même devenue un argument de vente : à travers le nom des produits (Gustava, Stolle, etc.), la présence de restaurants, la stratégie de management et l'éthique proposée (insistance sur les produits naturels, le développement durable, accords avec les ONG sur l'interdiction du travail des enfants ou sur le reboisement...).

#### La montée en puissance technique et commerciale d'Ikéa

|                      | 1954 | 1964  | 1974  | 1984   | 1994    | 1999    | 2005    |
|----------------------|------|-------|-------|--------|---------|---------|---------|
| CAF (millions euros) | 1    | 24    | 169   | 1 216  | 4 396   | 8 220   | 14 564  |
| Magasins             | 1    | 2     | 9     | 52     | 114     | 152     | 221     |
| Visiteurs (milliers) | 52   | 1 664 | 8 161 | 52 114 | 125 595 | 219 353 | 453 791 |



## Le système mondial d'Ikéo : articuler production et vente

Pour son système mondial, Ikéo organise ses activités en trois grandes fonctions. Le cœur stratégique du groupe est composé des services centraux qui occupent 8000 salariés et sont partagés entre la holding financière des Pays-Bas (Ingka Holding BV) et Ikéo of Sweden d'Älmhult qui est le véritable siège opérationnel du groupe (siège central, création et design, développement des produits, gestion et communication internationale...).

La fonction production-achats occupe 13 000 emplois directs dans 53 pays différents, essentiellement la Chine (19 %), la Pologne (12 %), la Suède (8 %), l'Italie (7 %) et l'Allemagne (7 %). Elle repose sur un système dual de nature fonctionnelle et géographique.

Premièrement, Swedwood est le groupe industriel d'Ikéo qui fabrique les meubles et composants en bois grâce à un réseau de 35 usines dans neuf pays, dont 70 % proviennent des pays d'Europe centrale et de l'Est. Son organisation interne en quatre départements couple spécialisation par lignes de produits et par zones géographiques. Ainsi, l'unité Ouest, spécialisée dans les cuisines, réunit trois usines suédoises, une allemande et une hongroise. Le secteur Est produit des grumes et des tables (...) avec trois usines en Russie. Le secteur Central regroupe dix usines polonaises et deux usines baltes et produit contreplaqués, tables, lits et chaises. Enfin, le secteur Sud regroupe les usines ukrainiennes, slovaques, roumaines et trois unités polonaises et produit des meubles de salle de bain, des bibliothèques et des tables. Cette organisation productive s'explique par l'importance des matières premières qui pèsent pour 50 % des coûts, devant les salaires (25 %) et les transports (15 %). Même si Ikéo passait déjà des commandes à la Pologne socialiste dans les années 1960, la chute du Mur et la transition lui permettent, à partir de 1991, d'y étendre ce vaste dispositif productif grâce, en particulier, aux rachats de nombreuses firmes privatisées qui sont modernisées. Pour ces petits pays, l'arrivée d'Ikéo traduit la profonde refonte que connaissent leurs filières bois grâce aux IDE occidentaux et leur insertion dominée dans la division du travail avec la fourniture de produits semi-finis ou à faible valeur ajoutée pour les marchés développés. Avec 12 usines et 6000 salariés, Ikéo Pologne exporte 96 % de sa production.

Deuxièmement, comme la firme a progressivement diversifié son offre commerciale (lampes, tissus, tapis, vaisselle...), les produits du bois ne représentant plus que 50 % des ventes totales, Ikéo fait appel à quelque 1 500 fournisseurs extérieurs répartis dans 55 pays différents, essentiellement des pays à bas salaires du Sud en particulier asiatiques (Chine, Vietnam...). Cette mondialisation des fournisseurs n'est possible que grâce à un réseau de 46 bureaux d'achat répartis dans 33 pays. C'est ainsi que le bureau indien organise le bassin de production d'Asie du Sud en rayonnant sur l'Inde (70 % des achats régionaux), le Pakistan, le Bangladesh et le Sri Lanka et exporte, par exemple, la production de la *Carpet Belt* de l'État indien de l'Uttar Pradesh.

L'articulation entre les deux grands espaces de production (meubles en Europe centrale et orientale, produits d'équipement du logis dans les pays du Sud à bas salaires) d'un côté et les magasins de vente de l'autre oblige à maîtriser un système logistique multimodal complexe et étendu très réactif aux évolutions du marché qui utilise à 70 % la route, 10 % le rail, 3 % la mer et 11 % le transport combiné rail/route. L'approvisionnement des magasins est pris en charge par 28 centres de distribution situés dans 16 pays (Allemagne, Belgique, Pays-Bas, Suède, Malaisie, États-Unis...).

## La commercialisation : une couverture mondiale

Si l'espace productif demeure encore assez polarisé, l'espace commercial a connu une dilatation spectaculaire de son système géographique à 33 États, surtout depuis les années 1980. Occupant 69 000 salariés, cette fonction commerciale repose en 2005 sur 220 magasins dont 200 en direct occupant plus de 4,7 millions de m<sup>2</sup>, accueillant 453, 8 millions de visiteurs par an alors que le catalogue est tiré à 160 millions d'exemplaires dans 25 langues et que les sites Internet reçoivent 106 millions de visites. Ce développement de l'appareil repose sur une double logique géographique.

Aux échelles nationales, les magasins visent les grandes villes – en particulier les capitales – avant de descendre progressivement dans la hiérarchie urbaine, les jeunes citadins étant le cœur de cible. L'adéquation du système commercial d'Ikéo avec les densités démographiques, le niveau de vie des populations et la puissance des aires d'attractions métropolitaines est totale. Dans les espa-



ces intra-métropolitains, l'augmentation de la taille des unités et la motorisation des ménages se traduit progressivement par la suburbanisation des magasins Ikéa, localisés en général dans les secondes couronnes économiquement les plus dynamiques.

À l'échelle internationale, la mondialisation est précoce et rapide : à la conquête indispensable du marché régional scandinave (Oslo : 1963, Copenhague : 1969) qui sert au décollage du groupe succède la diffusion de ce nouveau modèle en Europe (Zurich : 1973, Munich : 1973) puis en Asie (Australie et Hong Kong : 1975) et en Amérique (Vancouver : 1976). Cependant, en conclusion, **Ikéa demeure encore une transnationale très européenne par ses ventes, ses effectifs, ses surfaces commerciales et ses achats.** Ceci explique les efforts d'implantation effectués actuellement en Asie, tout particulièrement en Chine où la firme doit cependant adapter ses produits à la culture et aux besoins locaux. Enfin, si le poids de la Suède est devenu très faible (6 à 10 % des activités), les effets d'entraînement d'Ikéa sur l'économie nationale et l'image de marque de ce petit pays scandinave demeurent considérables.

**Ikéa : un groupe mondial mais très européen (année fiscale 2005)**

|                  | Ventes                                                                   | Achats                                                         | Effectifs<br>totaux | Surfaces<br>commerciales                                                   |
|------------------|--------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------|---------------------|----------------------------------------------------------------------------|
| Monde            | 14,8 Mrd euros                                                           | 100 %                                                          | 90 000 (100 %)      | 100 %                                                                      |
| Europe           | 81 %<br>dont All. 19 %,<br>Royaume-Uni 12 %,<br>France 9 %,<br>Suède 8 % | 67 %<br>dont Pol. 12 %<br>Suède 9 %,<br>Italie 7 %,<br>All 6 % | 74 000<br>(82 %)    | 78 %<br>dont All. 20,7 %<br>France 8,2 %<br>Royaume-Uni 7 %<br>Suède 6,5 % |
| Amérique du Nord | 16 %<br>dont USA 11 %,<br>Canada 5 %                                     | 3 %                                                            | 13 000<br>(14,5 %)  | 19,5 %<br>dont USA 13,5 %                                                  |
| Asie/Australie   | 3 %                                                                      | 30 %<br>dont Chine 18 %                                        | 3 000<br>(3,5 %)    | 2,4 %                                                                      |

Source : Ikéa, 2005.

**D. La métallurgie européenne :  
la modernisation d'une industrie traditionnelle**

**Un secteur dynamique en voie de mondialisation**

Symbole de la première et deuxième révolution industrielle, la production sidérurgique – loin d'être un secteur dépassé – demeure vitale : globalement, ses volumes n'ont historiquement jamais été aussi importants puisque la production mondiale d'acier passe de 595 à 1 060 millions de tonnes entre 1970 et 2004 (+ 78 %) et celle d'aluminium de 13 à 37,5 (+ 188 %). Et l'UE à 25 demeure un des principaux pôles productifs avec 17 % de la production mondiale. Mais à partir des années 1960, le secteur a connu un vaste processus de concentration économique, de rationalisation de sites jusqu'ici très dispersés et de modernisation technologique (coulée continue, nouveaux aciers galvanisés, aciers plats au carbone...). Celui-ci s'est traduit par de profondes recompositions territoriales. À travers de nombreuses fermetures : depuis 1974, le nombre de hauts-fourneaux dans l'UE à 15 tombe de 332 à 59. Avec la perte de dizaine de milliers d'emplois – la main-d'œuvre est divisée par 3,5 en trente ans et la France recule de 158 000 à 35 000 salariés entre 1974 et 2005 – dans les régions industrielles traditionnelles (Lorraine et Nord en France, Midlands britanniques, Wallonie belge...) au profit de nouveaux sites littoraux. Cette littoralisation s'explique par le recours croissant aux minerais de fer et d'alumine et au charbon à plus faible coût importés par la voie maritime dans le cadre de la mondialisation des approvisionnements. C'est ainsi qu'Arcelor va fermer, en 2010, ses derniers hauts-fourneaux lorrains au profit du site de Dunkerque modernisé en 2006.

### La profonde mutation de la sidérurgie : l'exemple allemand

|                          | 1960    | 1970    | 1980    | 2004   | Différence  |
|--------------------------|---------|---------|---------|--------|-------------|
| Production millions de t | 34,1    | 45      | 43,8    | 46,4   | + 36 %      |
| Emplois                  | 417 000 | 374 000 | 288 000 | 93 000 | - 78 %      |
| Productivité (t/sal.)    | 82      | 120     | 152     | 501    | ¥ 6         |
| % Technologie à oxygène  | 2       | 20      | 65      | 69     | + 67 points |

### Trois européens dans les dix premiers sidérurgistes mondiaux en 2004 (en millions de tonnes)

| Rang | Nom          | Pays                | Mt   | Rang | Nom               | Pays                 | Mt   |
|------|--------------|---------------------|------|------|-------------------|----------------------|------|
| 1    | Mittal Steel | Inde/Pays-Bas       | 59   | 6    | Shanghai Baosteel | Chine                | 19,9 |
| 2    | Arcelor      | France/Lux./Espagne | 51   | 7    | Corus             | Pays-Bas/Royaume-Uni | 19,1 |
| 3    | Nippon Steel | Japon               | 32   | 8    | US Steel          | États-Unis           | 17,9 |
| 4    | JFE          | Japon               | 31   | 9    | ThyssenKrupp      | Allemagne            | 16,1 |
| 5    | Posco        | Corée               | 28,9 | 10   | Nucor             | États-Unis           | 15,8 |

Source : AIA, 2004.

Le marché sidérurgique se caractérise par de nombreuses spécificités. Premièrement, sa forte dépendance envers la dynamique des secteurs amont – dix transnationales minières contrôlent 90 % de la production mondiale de minerais de fer – et aval (bâtiment, mécanique, automobile...) de la filière qui pèse sur les prix d'achat et de vente. Deuxièmement, ces logiques concurrentielles expliquent depuis quinze ans le vaste processus de concentration qui anime un secteur encore très fragmenté sur des bases nationales et continentales puisque les 10 premiers groupes sidérurgiques ne contrôlent que 28 % du marché mondial. La présence dans l'Union européenne de trois grands groupes concurrents (Arcelor, Corus – né en 1999 de la fusion de British Steel et du hollandais Hoogovens – et ThyssenKrupp) témoigne de cet éclatement que l'on retrouve aussi au Japon et aux États-Unis. Troisièmement, l'essentiel de la croissance mondiale est aujourd'hui réalisé hors des marchés matures de la Triade par les grands pays émergents du Sud – dont la Chine (1<sup>er</sup> marché), le Brésil ou l'Inde (8<sup>e</sup> rang) – ce qui oblige les transnationales à s'y implanter durablement. Enfin, quatrièmement, dans un secteur de production de masse où le coût des transports est élevé, le différentiel de coût de main-d'œuvre (pays développés : 20 %, Brésil, Inde, Russie : 3 à 10 % du coût total) et l'accès aux minerais à bas coûts du Sud peuvent permettre de couvrir les frais de transports transcontinentaux et expliquent la mondialisation progressive du marché dans les produits bas de gamme dont témoigne la hausse des flux d'import/export. Dans ce contexte, seule l'innovation en produits à haute valeur ajoutée et la qualité de la fourniture (juste à temps) en flux tendus des secteurs aval permettent de garantir la pérennité des implantations européennes.

### Deux logiques : Arcelor dans l'acier, Alcan/Péchiney dans l'aluminium

Comme l'illustrent les exemples d'Arcelor et d'Alcan, l'origine géographique des transnationales explique le déploiement de stratégies fort différentes.

Dans l'acier, Arcelor, premier producteur européen, est né de la fusion en 2001 du luxembourgeois Arbed, de l'espagnol Aceralia et du français Usinor pour devenir un des rares groupes industriels réellement européens et dont le siège est à Luxembourg. Employant 94 600 salariés, Arcelor demeure fondamentalement un groupe européen puisque 83 % des effectifs – dont 27 000 en France, 13 000 en Belgique et 13 000 au Luxembourg – et 77 % des ventes y sont réalisées, malgré une forte et ancienne présence au Brésil. À partir du maintien de sa base européenne, il multiplie ces dernières années les tentatives de rachats de firmes non communautaires pour élargir son espace productif aux grands marchés porteurs afin de réaliser dans dix ans 50 % de ses activités hors d'Europe, rencontrant un échec en Ukraine en 2005 mais se renforçant en Turquie. En 2006, il réussit à prendre le contrôle de Dofasco, n° 1 canadien avec 7 400 emplois afin de servir les

constructeurs automobiles nord-américains face à son concurrent allemand ThyssenKrupp, présent en Allemagne, en Italie, aux États-Unis, au Mexique, en Chine et au Brésil. Mais cette stratégie se heurte au groupe Mittal, n° 1 mondial – une entreprise familiale fondée par un homme d'affaires d'origine indienne, mais dont le siège est aux Pays-Bas – qui lance contre lui une OPA hostile en janvier 2006.

### **La difficile création de champions européens : la fragilité capitaliste d'Arcelor**

En janvier 2006, l'OPA (offre publique d'achat) à 18,6 milliards d'euros du sidérurgiste indien Mittal sur Arcelor révèle la fragilité capitaliste de la firme et témoigne de la difficile création de champions européens disposant d'assises financières solides et cohérentes d'échelle continentale et au-delà de leurs bases nationales traditionnelles.

En effet, ces dix dernières années, l'État français s'est totalement désengagé du capital du sidérurgiste. Après avoir été nationalisé par J. Chirac en 1986 qui le sauve ainsi de la faillite grâce à l'injection de 70 milliards de francs de subventions publiques et 70 000 suppressions d'emplois, le groupe français Usinor est ensuite privatisé par le gouvernement Juppé en 1995, 55 % de son capital tombant alors dans les mains des investisseurs étrangers. En 1997, le gouvernement Jospin décide de vendre les 7,7 % d'actions que l'État français détenait encore puis, en 2001, se laisse convaincre du bien fondé de la création par fusion du groupe Arcelor qui en dilue encore plus le capital.

Aujourd'hui, l'État luxembourgeois demeure le 1<sup>er</sup> actionnaire d'Arcelor avec 5,6 % du capital, devant la région wallonne (2,4 %), la JMC espagnole (3,5 %) et ses salariés (2 %) ; mais 82 % du capital de la société – présentée comme l'« Airbus de la sidérurgie européenne » lors de sa création, mais par ailleurs largement sous-capitalisée – flottent en bourse et sont en partie détenus par des fonds de pensions anglo-saxons. Aucun réel noyau dur d'actionnaires stable et cohérent capable de protéger la firme en en contrôlant la majorité du capital n'a été mis en place. Alors que, à l'inverse, la famille Mittal contrôle 88 % du capital de son groupe et 97 % des droits de vote, bloquant ainsi toute possibilité d'OPA.

À l'opposé, dans l'aluminium, la reprise en 2003 par le groupe canadien Alcan, n° 2 mondial, de l'ancien fleuron français et européen Pechiney (46 000 salariés en Europe, dont 20 000 en France dans 240 sites industriels), se traduit par un grand bouleversement des structures industrielles. Pour assurer le succès de son OPA, Alcan s'était engagé à garder la cohérence de l'ensemble du groupe, à maintenir l'emploi et, enfin, à implanter en France deux des quatre directions mondiales du groupe (emballages et produits usinés) ainsi qu'un centre mondial de recherche sur l'électrolyse. Cet engagement permettait de voir émerger une nouvelle transnationale à direction réellement binationale, c'est-à-dire franco-canadienne, et à double ancrage territorial, nord-américain et européen. Revenant sur ses promesses initiales, Alcan a mis en place un vaste programme de suppression de milliers d'emplois, de ventes d'activités (Aluminium de Grèce, Pechiney Électrometallurgie, activité de distribution, emballages et tubes de Cebal) et de fermetures de sites en France (Saumur, Vandières en Meurthe-et-Moselle, St-Menehould, Cruseilles en Haute-Savoie, Mercus en Ariège, Forges en Isère) et dans le reste de l'Europe (Belgique, Italie, République tchèque, Suisse, Espagne, Royaume-Uni). En définitive, pour cette transnationale à base canadienne imprégnée des méthodes de management anglo-saxon, l'Europe occidentale n'est qu'une des zones, et pas la plus prioritaire, du déploiement mondial du groupe. La firme annonce ainsi, au printemps 2005, une prise de participation de 20 % dans une nouvelle usine de 325 000 tonnes à Abu Dhabi, associée au transfert des technologies AP35 développées par Pechiney, et des investissements dans deux usines en Russie.

### **E. L'industrie automobile : les mutations d'un système continental**

De 1950 à 1990, l'UE 15 passe d'une production de 1,7 à 14,4 millions de véhicules par an et de 16 à 39,5 % de la production mondiale. Devenue la première région productrice et le premier marché automobile du monde, l'UE à 25 se définit aujourd'hui comme un espace régional intégré à la fois par le marché (homogénéité des produits, convergence des prix, encadrement institutionnel par l'UE), par l'organisation de son système productif et par la forte concurrence que se livrent



les quelques grands champions nationaux et continentaux en voie de mondialisation rapide depuis 20 ans (Renault, PSA, Daimler, Volkswagen...), deux groupes américains implantés de longue date (Ford, General Motors) et des firmes asiatiques, plus récentes, en particulier japonaises (Toyota). Alors que le parc automobile de l'UE 15 passe de 150 à 190,5 millions d'unités en quinze ans, cette branche joue un rôle majeur : elle dégage un fort solde commercial, occupe deux millions d'emplois directs, soit 7 % de l'emploi manufacturier, et 8 millions d'emplois indirects.

### Les stratégies différenciées des groupes automobiles en Europe

Face à la pression des concurrents américains et japonais, les groupes européens – encore très nombreux malgré d'importantes fusions – ont largement internationalisé leurs appareils industriels à partir des années 1960-1970, en Europe puis dans le monde. Si Volkswagen est géographiquement le groupe le plus équilibré, Fiat a refusé en 2005 de passer totalement sous contrôle de l'américain General Motors – aujourd'hui lui-même en grande difficulté – mais demeure fragile et isolé alors que Renault privatisé, grâce à la prise de contrôle à 40 % du japonais Nissan en mars 1999, a réussi à bien répartir ses activités. En revanche, le groupe allemand Daimler-Benz, jusqu'ici spécialiste des voitures haut de gamme, se retrouve fragilisé. Son implantation sur le marché américain grâce à la reprise de Chrysler en 1997, qui lui permet de se hisser à la 3<sup>e</sup> place mondiale, lui coûte très cher financièrement pour des résultats médiocres alors qu'il est contraint d'abandonner en 2004-2005 sa filiale japonaise Mitsubishi, dont il avait pris 37 % du capital en 2000, et sa filiale coréenne Hyundai. Cet exemple montre que, même pour les firmes les plus puissantes du monde, la recherche d'un équilibre sur le triptyque des marchés de la Triade s'avère souvent difficile. Car devenir une véritable *World Company* organisant son espace à l'échelle de l'ensemble de la planète nécessite de mobiliser une masse énorme de capitaux, se heurte à la difficulté de coordonner et d'intégrer un appareil technique et commercial vaste et dispersé et aux résistances plus ou moins fortes des concurrents.

À l'échelle de l'Europe, chaque producteur continental – qui demeure encore très ancré sur son marché national d'origine – a déployé une stratégie géographique très différente. Si les firmes allemandes haut de gamme et PSA se sont encore peu internationalisées, Renault a joué la carte espagnole puis slovène et roumaine dans le bas de gamme et Fiat la carte polonaise. Mais seul Volkswagen est réellement devenu un groupe européen grâce au rachat d'anciens champions nationaux (Seat en Espagne, Skoda en République tchèque) et à sa présence dans neuf pays à partir de ses produits moyens de gamme (VW) ou de luxe (Audi, Bentley, Lamborghini).

Les structures géographiques des productions des groupes à base européenne en 2005 (véhicules et %)

|                 | VW                                                 | PSA                                      | Renault              | Fiat                | Mercedes                                           | BMW                     | Porsche    |
|-----------------|----------------------------------------------------|------------------------------------------|----------------------|---------------------|----------------------------------------------------|-------------------------|------------|
| Monde           | 4 892 529                                          | 3 004 710                                | 2 163 620            | 1 583 501           | 1 341 415                                          | 1 250 345               | 84 095     |
| UE 25           | 3 462 872                                          | 2 508 578                                | 1 572 877            | 1 238 580           | 1 217 793                                          | 1 062 651               | 84 095     |
| Base nationale  | 1 823 732                                          | 1 808 258                                | 1 083 848            | 797 424             | 1 004 644                                          | 759 444                 | 74 044     |
|                 | 37 %                                               | 60 %                                     | 50 %                 | 50 %                | 75 %                                               | 61 %                    | 88 %       |
| UE 15           | 938 346                                            | 700 320                                  | 489 029              | 68 681              | 213 149                                            | 303 207                 | 10 051     |
|                 | 19 %                                               | 23 %                                     | 22,5 %               | 4 %                 | 16 %                                               | 24 %                    | 12 %       |
|                 | (Espagne, Belgique, Portugal, Royaume-Uni, Italie) | (Espagne, Italie, Pays-Bas, Royaume-Uni) | (Espagne)            | (Espagne, Pays-Bas) | (France, Espagne, Pays-Bas, Autriche, Royaume-Uni) | (Royaume-Uni, Autriche) | (Finlande) |
| Europe de l'Est | 700 794                                            |                                          | 188 755              | 292 971             |                                                    |                         |            |
|                 | 14 %                                               |                                          | 9 %                  | 18,5 %              |                                                    |                         |            |
|                 | (Rép. tchèque, Slovaquie, Pologne, Hongrie)        |                                          | (Slovénie, Roumanie) | (Pologne)           |                                                    |                         |            |

Source : AIA, 2004.

Face à la forte présence de champions nationaux puis de plus en plus européens, les groupes américains et japonais ont suivi des logiques d'implantation différentes. Présents dès les années 1920-1930, Ford et General Motors (Opel en Allemagne, Saab en Suède, Vauxhall au Royaume-Uni) valorisent les marchés allemands et britanniques et les petits pays sans constructeurs nationaux comme le Benelux. Cette stratégie de contournement se retrouve dans les années 1980-1990 avec les groupes japonais qui valorisent le Benelux, l'Espagne et le Royaume-Uni dont les constructeurs nationaux s'effondrent. Elle est reprise dans les années 2000 en Pologne et en Hongrie.

**Structure géographique comparée des productions des groupes américains et japonais (véhicules et %)**

|                | Toyota              | G Motors                                                                                                | Ford                                                      | Honda       | Nissan    | Suzuki           | Mitsubishi       |
|----------------|---------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------|-------------|-----------|------------------|------------------|
| Total          | 5 869 629           | 4 502 680                                                                                               | 3 497 334                                                 | 3 183 269   | 2 423 896 | 1 639 366        | 1 112 679        |
| Base nationale | 3 231 430           | 1 182 933                                                                                               | 738 042                                                   | 1 242 528   | 1 204 254 | 870 490          | 532 483          |
|                | 55 %                | 26 %                                                                                                    | 21 %                                                      | 39 %        | 50 %      | 53 %             | 48 %             |
| Europe         | 450 831             | 1 853 569                                                                                               | 2 157 119                                                 | 190 766     | 354 292   | 89 136           | 88 186           |
| Pays           | France, Royaume-Uni | Allemagne, Espagne, Belgique, Royaume-Uni, France, Suède, Portugal, Autriche, Italie, Tchéquie, Pologne | Belgique, Royaume-Uni, Espagne, Pays-Bas, Portugal, Suède | Royaume-Uni | Espagne   | Espagne, Hongrie | Pays-Bas, Italie |

Source : AIA, 2004.

### De nouvelles dynamiques territoriales : diffusion et polarisation

Après la forte hausse des Trente Glorieuses durant laquelle les usines de montage du système taylorien à la recherche de main-d'œuvre peu qualifiée se diffusèrent des centres historiques vers les régions plus périphériques comme le grand Ouest français, le Mezzogiorno italien ou la Belgique, le dispositif productif automobile et sa division spatiale du travail à l'échelle continentale connaissent ces vingt dernières années de profonds bouleversements. La mondialisation s'y traduit par l'arrivée massive des producteurs asiatiques, en particulier japonais.

La chute du Mur de Berlin et l'élargissement communautaire entraînent une sensible recomposition des équilibres géographiques. En Europe occidentale, si la France, l'Espagne et l'Autriche renforcent leurs bases productives, on assiste à l'érosion des petits pays traditionnels (Belgique, Suède, Pays-Bas, Portugal) et aux graves difficultés italiennes dues à la crise de Fiat. À l'opposé, l'intégration de l'Europe centrale et orientale approfondit la division continentale du travail en y délocalisant une partie des productions moyen et bas de gamme ou des activités intenses en main-d'œuvre (cf. équipementiers), à l'instar de ce que connut la péninsule ibérique dans les années 1960-1980, en Pologne (Fiat Panda, Opel Astra) ou en Roumanie. Mais les principaux bénéficiaires en sont la République tchèque, la Hongrie et la Slovaquie qui fonctionnent en particulier de plus en plus comme des annexes de l'espace automobile allemand grâce à leur proximité, leur bon niveau d'équipement et de sous-traitants et à une main-d'œuvre qualifiée. L'accélération ces dernières années de nouvelles implantations (PSA/Toyota, Kia, Hyundai...) explique que Fiat réalise en Europe de l'Est 34 % de sa production, Renault 23 % ou Volkswagen 21 %.

Enfin, dans un régime d'innovation permanente dans lequel la gestion des innovations – l'automobile réalise 20 % de la recherche industrielle de l'UE 25 – prend un caractère stratégique, on assiste à un processus de concentration spatiale des activités de conception (recherche-développement, bureaux d'études et des méthodes, sociétés de design...) et des productions haut de gamme. Alors que BMW se dote à Munich d'un nouveau centre de recherche – le FIZ – de 5 000 salariés, Renault regroupe dans son centre de Guyancourt (Yvelines) plus de 6 500 ingénieurs et techniciens alors que Mercedes autour de Stuttgart dispose de deux centres de recherche regroupant 10 000 salariés.

Ces processus se traduisent aussi par une reconfiguration des filières productives qui attribuent un rôle croissant aux fournisseurs d'équipements principaux – réalisant jusqu'à plus de 50 % de la valeur ajoutée finale – dans le cadre d'une production modulaire pilotée par le juste à temps. Face à la complexité croissante des produits haut de gamme, les nécessaires coordinations et ajustements impliquent la constitution de plates-formes de production – parfois même communes à plusieurs firmes – autour des grandes usines d'assemblage. Ce processus débouche sur la création de *clusters* intégrant les principaux fournisseurs et sous-traitants dans un espace géographique restreint.

**Évolution de la production automobile européenne (en milliers et %)**

|              | 1998      | 2004      | Diff. vol. | Diff. en % |
|--------------|-----------|-----------|------------|------------|
| Allemagne    | 5 348,12  | 5 192,2   | - 155,92   | - 2,9      |
| France       | 2 558,23  | 3 227,41  | + 669,18   | + 26       |
| Espagne      | 2 216,39  | 2 402,19  | + 185,80   | + 8,5      |
| Royaume-Uni  | 1 748,29  | 1 616,88  | - 131,41   | - 7,5      |
| Belgique     | 951,196   | 857,119   | - 94,08    | - 10       |
| Italie       | 1 402,38  | 833,578   | - 568,80   | - 40,5     |
| Suède        | 368,305   | 290,383   | - 77,92    | - 21       |
| Autriche     | 91,264    | 227,24    | + 135,98   | + 149      |
| Pays-Bas     | 242,989   | 187,6     | - 55,39    | - 23       |
| Portugal     | 181,388   | 150,781   | - 30,61    | - 17       |
| Finlande     | 31,1      | 10,051    | - 21,05    | - 68       |
| Total UE 15  | 15 139,65 | 14 995,43 | - 144,22   | - 1        |
| Pologne      | 460       | 515,779   | + 55,78    | + 12       |
| Rép. tchèque | 368,527   | 443,065   | + 74,54    | + 20       |
| Slovaquie    | 125,089   | 223,542   | + 98,45    | + 79       |
| Hongrie      | 89,733    | 118,59    | + 28,86    | + 32       |
| Slovénie     | 127,199   | 116,609   | - 10,59    | - 8        |
| Roumanie     | 103,931   | 98,997    | - 4,93     | - 5        |
| Nv PECO      | 1 274,479 | 1 516,582 | + 242,10   | + 19       |
| Serbie       | 12,908    | 13,355    | + 0,45     | + 3,5      |

Source : Eurostat, 2005.

On assiste donc au maintien d'un système polycentrique, contrairement aux États-Unis ou au Japon, cependant organisé sur une forte articulation fonctionnelle centres/périphéries. Alors que les grandes métropoles historiques comme Munich, Stuttgart, Paris ou Turin gardent les centres de commandement et d'innovation, le Portugal ou les PECO (Fiat en Pologne, Logan de Renault en Roumanie avec Dacia) sont des périphéries intégrées accueillant les produits technologiquement matures. Enfin, la compétence de la main-d'œuvre, la proximité géographique des marchés et des réseaux d'approvisionnement et des centres de conception demeurent d'importants facteurs de localisation qui valorisent surtout les espaces intermédiaires comme l'Espagne (Valence, Barcelone), le Nord-Pas-de-Calais (Toyota à Valenciennes), les Nouveaux Länder de l'ex-RDA (Dresde, Leipzig, Eisenach) ou la République tchèque où le constructeur Skoda est repris par Volkswagen. L'effondrement des constructeurs britanniques, en dehors du haut de gamme (Jaguar, Range Rover), est compensé par la montée des usines d'assemblage japonaises (Honda à Swinton, Toyota à Burnaston).

## F. Airbus : la réussite de l'aéronautique européenne

### D'un groupe franco-allemand à un groupe européen

Face à la domination aéronautique américaine, le groupement d'intérêt économique Airbus franco-allemand, créé en 1970, installe son siège à Toulouse en 1974. Il repose donc à l'origine sur le couple franco-allemand et sur les politiques industrielles volontaristes de ces deux États dans l'aéronautique civile. En 1972, alors que sort le premier Airbus A300, il est rejoint par l'espagnol Casa puis par British Aerospace en 1979. La montée en production et en gamme (A320 en 1984, A340 en 1989, A380 en 2000...) se traduit par une spécialisation des usines.



Le système industriel d'Airbus : polarisation métropolitaine et logique réticulaire



Face à la menace que constitue la fusion des américains Boeing et Donnel Douglas en 1997, la création d'un consortium européen privé dans lequel l'espace, la défense et les aviations civiles et militaires seraient regroupée est débattue à l'échelle communautaire. Mais cette décision politique hautement stratégique se heurte aux différences de conceptions et d'intérêts entre le Royaume-Uni, la France et l'Allemagne et à la défense des intérêts géoéconomiques et géopolitiques des firmes et des États. Il faut donc attendre juillet 2000 pour voir se constituer le groupe EADS (European aeronautic defense and space company), société-mère d'Airbus, qui résulte de la fusion de l'allemand Dasa (filiale de Daimler), d'Aérospatiale Matra et de Casa rejoins plus tard par BAE Systems (R.-Uni). Le groupe emploie 103 000 personnes, fabriquant avions de ligne (Airbus), hélicoptères

(Eurocopter), appareils spatiaux (Astrium), systèmes de défense et avions de transport et de combat (Eurofighter, missiles MBDA...). Mais si EADS, dont le siège est aux Pays-Bas pour des raisons fiscales, est bien devenu une firme européenne, le contrôle de son capital (30 % allemand, 30 % français, 5,5 % espagnol) demeure sur un fort ancrage franco-allemand dans lequel les tensions sont parfois vives comme l'illustre, en 2005, le conflit pour la nomination d'une nouvelle direction.

### Toulouse, métropole européenne de l'aéronautique

Grâce au développement de l'aéronautique qui tire la croissance économique régionale, Toulouse est devenue une technopole d'échelle nationale, européenne et mondiale en polarisant un tiers de la population et 45 % de l'économie régionale. Cinquième aire urbaine de France, Toulouse accueille 964 700 habitants et 400 500 emplois qui augmentent respectivement de 30 et 40 % ces dix dernières années.

Loin de la menace allemande à l'abri des profondeurs du territoire, la ville devient au début du xx<sup>e</sup> siècle un des berceaux de l'industrie aéronautique, de l'Aéropostale (1<sup>er</sup> vol d'avion pour le Maroc en 1919) et des troupes parachutistes. Puis son potentiel est dopé durant les Trente Glorieuses par les politiques sectorielles volontaristes de l'État (programmes Caravelle en 1955, Concorde en 1969, Airbus en 1972). L'aéronautique occupe aujourd'hui 20 000 emplois directs et 30 000 emplois indirects chez 530 sous-traitants et dans les services. Avec 13 000 salariés, Airbus y joue un rôle central avec son siège social, ses bureaux d'études – les plus grands d'Europe – et ses sites d'assemblage (300 avions/an). Le choix de Toulouse face à Hambourg pour l'accueil du montage de l'A380, le plus gros avion du monde, y pérennise l'activité (nouvelle usine Aéroconstellation). S'y ajoute la construction des ATR avion régional et de nombreux fournisseurs et équipementiers (Snecma, Latécoère, Liebherr Aerospace, Thales Avionics, Rockwell Collins...). L'aéronautique représente à elle seule 73,5 % des exportations et 51 % des importations régionales. Enfin, ses activités spatiales emploient 20 000 personnes (CNES, Alcatel Space, Astrium...), soit le quart des activités spatiales de l'UE 25. Le système productif régional est complété par un puissant potentiel de recherche public (CNRS, universités) et privé de 18 500 salariés (3<sup>e</sup> rang national) travaillant dans 400 laboratoires civils et militaires et un important appareil d'enseignement supérieur (110 000 étudiants) avec trois universités et 16 écoles d'ingénieurs. Le développement des hautes technologies entraîne l'essor considérable des services à l'industrie qui occupent 50 000 salariés, en général hautement qualifiés dans les cabinets d'études, de conseil et d'assistance et les prestations intellectuelles et informatiques. Avec 15 000 salariés, la région est un des principaux pôles français des services informatiques.

Ce dynamisme économique fait de Midi-Pyrénées une des régions françaises les plus ouvertes sur l'économie internationale avec 270 entreprises étrangères. Alors que 36 nationalités différentes travaillent chez Airbus, Toulouse accueille 29 Consulats, un Lycée international et une soixantaine d'associations favorisant les liens interpersonnels (British Business Network Toulouse, Goethe Institut, Institut Cervantès ou Midi Scandinavie).

Source : d'après L. Carroué, Les 26 régions françaises, A. Colin, 2005.

### La polarisation sur Toulouse des activités et catégories sociales stratégiques (en milliers de postes et % régional)

| Activités             | Unité urbaine | % région | CSP                   | Unité urbaine | % région |
|-----------------------|---------------|----------|-----------------------|---------------|----------|
| Ind. biens équipement | 21,6          | 50,7     | Cadres d'entreprise   | 35,1          | 69,2     |
| Act. immobiliers      | 4,1           | 50,0     | Techniciens           | 23,1          | 59,2     |
| Serv. entreprises     | 51,3          | 47,7     | Cadres fonc. publique | 28,3          | 52,8     |
| Transports            | 13,5          | 39,1     | Prof. inter entrepr.  | 31,5          | 52,3     |
| Act. financiers       | 7,8           | 34,3     | Prof. libérales       | 7,2           | 43,2     |
| Serv. particuliers    | 24,1          | 33,9     | Contremaîtres         | 8,1           | 41,3     |
| Éducation, santé      | 66,5          | 32,7     | Prof. intermédiaires  | 39,5          | 37,2     |
| Administration        | 35,9          | 31,2     | Chefs d'entreprise    | 2,5           | 36,7     |
| Total/moyenne         | 307,7         | 32,1     | Total/moyenne         | 359,1         | 36,6     |

Source : Insee, 1999.

Enfin, si EADS détient 80 % d'Airbus, celui-ci représente 80 % du chiffre d'affaires et constitue donc bien le cœur du groupe face à une industrie d'armement encore très éparpillée.

### Airbus : un appareil productif continental en voie d'internationalisation

Airbus, qui a réussi à conquérir 50 % du marché de l'aviation civile mondiale, représente 45 000 emplois directs en Europe, de 50 nationalités différentes, dans 16 établissements principaux en France, en Allemagne, en Espagne et au Royaume-Uni, et 100 000 emplois induits chez plus de 1 500 fournisseurs. À ceci s'ajoutent plusieurs filiales à l'échelle mondiale, six bureaux régionaux (Bruxelles, Dubaï, Dublin, Moscou, Singapour, Sydney), trois centres de formation (cf. China Airbus à Pékin) et plus de 120 bureaux clientèle. Mais la conquête de marchés extérieurs et le yoyo des devises, en particulier du dollar américain qui est la monnaie de référence dans les marchés aéronautiques, s'accompagnent souvent de clauses de transferts de compétences technologiques et industrielles qui expliquent qu'Airbus possède un réseau international de plus de 1 500 fournisseurs dans plus de 30 pays. Enfin, Airbus doit faire largement appel aux fournisseurs d'équipements aéronautiques mondiaux. C'est ainsi que plus de 800 entreprises américaines présentes dans plus de 40 États fédérés travaillent pour lui. Airbus North America a des établissements en Virginie, qui dessert les clients américains, canadiens et latino-américains, à Washington Dulles, à Wichita au Kansas et à Miami (centre de formation).

Centré sur l'Europe, son appareil productif est segmenté techniquement par grandes fonctions (R&D-conception, production, montage-assemblage, essais, vente). Mais sa géographie reflète aussi le fait, essentiel, que chaque État et entreprise participante exigent du consortium « en juste retour » un plan de charge et des activités proportionnelles à son contrôle du capital. Cette logique d'équilibriste économico-financière, industrielle et technologique explique largement l'organisation de ce grand mecano industriel à l'échelle continentale. L'ingénierie, la production et l'assemblage s'insèrent dans un processus transnational structuré autour d'unités de fabrication clé, chaque centre étant hautement spécialisé et livrant la ligne d'assemblage final. En revanche, la localisation concrète des sites aux échelles nationales s'explique essentiellement par les héritages historiques des différentes industries aérospatiales nationales qui font bien sûr la part belle aux grandes métropoles disposant d'une bonne qualité de main-d'œuvre et d'un bon savoir industriel, scientifique et technologique.

## III. Les services : un secteur dynamique



### La montée des services :

#### une large mutation du système productif

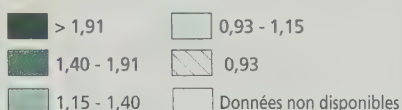
Reflétant la mutation des structures productives (révolution informationnelle, intellectualisation croissante), la hausse du niveau de vie et la diversification des économies les plus avancées, l'Europe connaît ces dernières décennies une forte montée des services : ils passent de 50 % à 70 % du PNB de l'UE 15 entre 1970 et aujourd'hui et de 45 % à 70 % des emplois, en particulier en créant plus de 30 millions d'emplois depuis le début des années 1980. Dans l'UE 25, ils représentent 120 millions d'emplois, soit 62,4 % de la population active en 2004. Mais cet ensemble très vaste recouvre des réalités économiques et sociales fort contrastées, les services étant méthodologiquement, rappelons-le, lors de la création de la trilogie primaire/secondaire/tertiaire par C. Clark dans les années 1930 le réceptacle du tout ce qui n'appartenait ni au primaire, ni au secondaire. Cette répartition reflète de moins en moins la réalité dans la mesure où les activités s'interpénètrent de plus en plus pour offrir des produits intégrés.

Les services non marchands (administrations, sécurité sociale, écoles...) représentent 15 % de la valeur ajoutée, 35 millions d'emplois et sont les mieux répartis sur le territoire du fait des politiques publiques d'encadrement et d'équipement. Mais ce sont les services marchands (commerce de gros et de détail, transports, finance, tourisme...) qui jouent un rôle majeur. Ils représentent

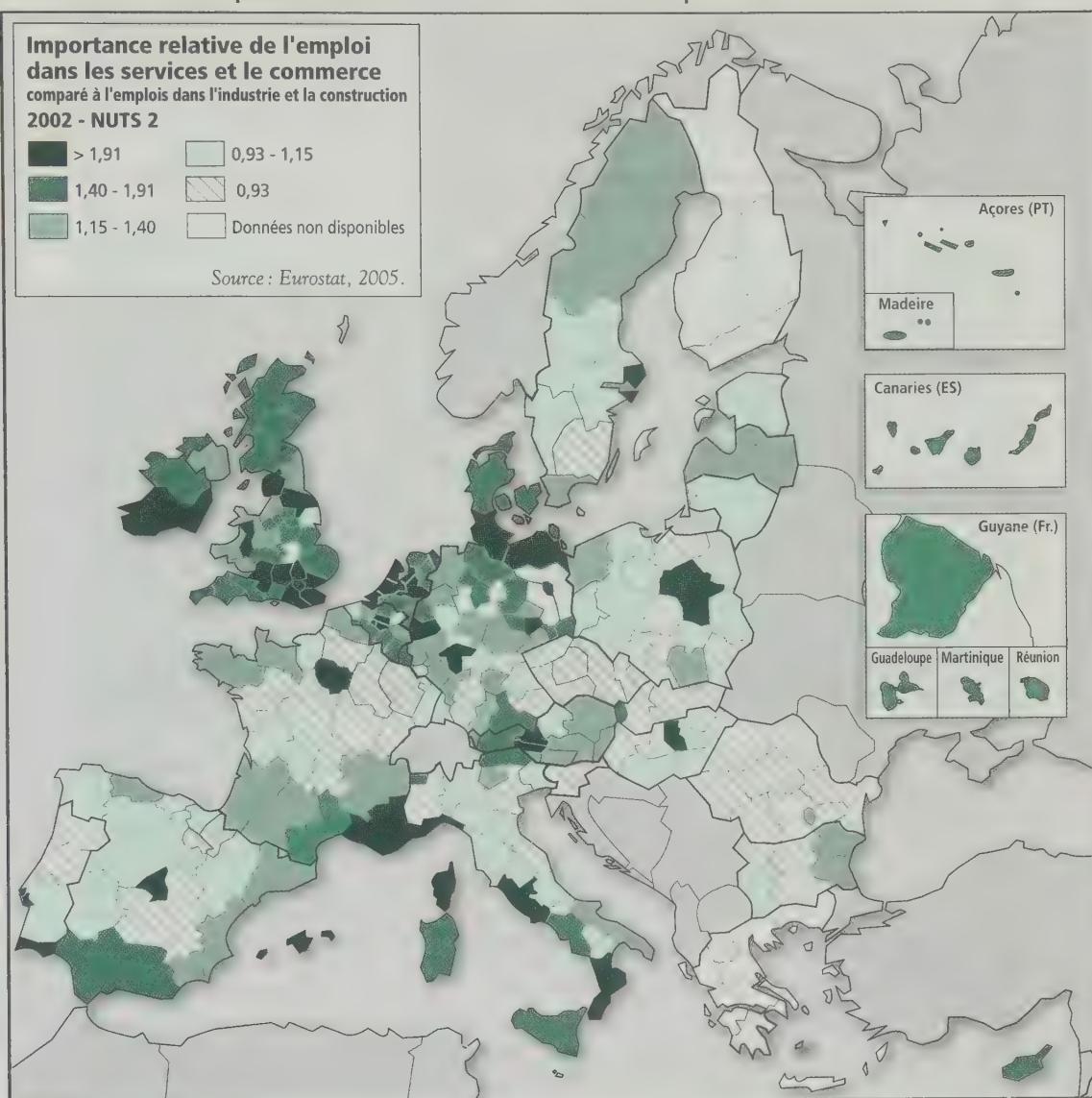


## Le poids du commerce et des services dans l'emploi communautaire

**Importance relative de l'emploi dans les services et le commerce comparé à l'emploi dans l'industrie et la construction 2002 - NUTS 2**



Source : Eurostat, 2005.



193

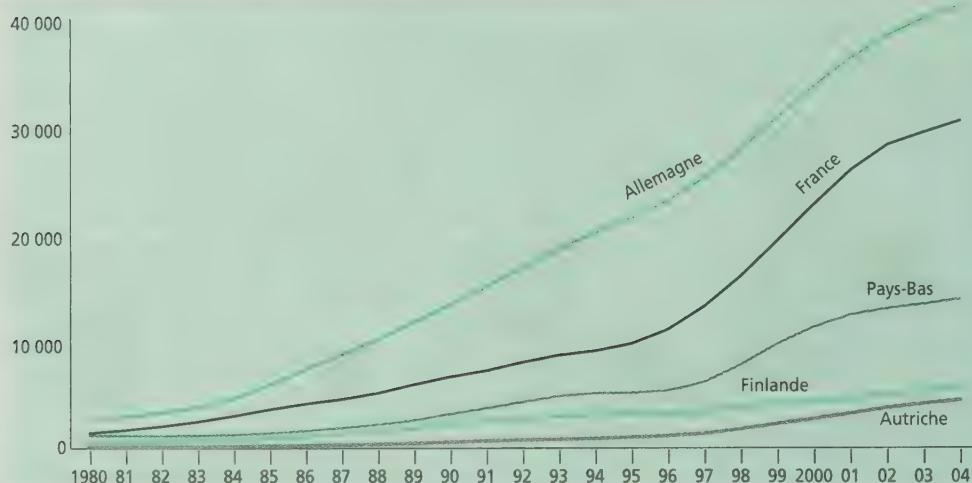
### Les services à forte intensité de connaissance : une forte polarisation sur les économies métropolitaines

| Région              | Service HT intensité de connaissance | % emploi total | Dont services de hautes technologies | % emploi total | Dont services financiers haut gamme | % emploi total |
|---------------------|--------------------------------------|----------------|--------------------------------------|----------------|-------------------------------------|----------------|
| Centre de Londres   | 783 000                              | 56             | 72 000                               | 5,23           | 124 000                             | 9,03           |
| Banlieue de Londres | 1 083 000                            | 48,24          | 135 000                              | 6,15           | 141 000                             | 6,4            |
| Stockholm           | 534 000                              | 55,4           | 78 000                               | 6,07           | 41 000                              | 4,28           |
| Surrey-East Sussex  | 532 000                              | 47,52          | 75 000                               | 5,53           | 76 000                              | 5,7            |
| Île-de-France       | 2 229 000                            | 45,99          | 357 000                              | 7,36           | 259 000                             | 5,35           |
| Hambourg            | 359 000                              | 48,77          | 34 000                               | 4,38           | 40 000                              | 5,05           |
| Vienne              | 308 000                              | 43,66          | 44 000                               | 5,29           | 31 000                              | 4,41           |
| Stockholm           | 321 000                              | 44,54          | 32 000                               | 4,46           | 11 000                              | 4,48           |
| Darmstadt/Francfort | 700 000                              | 40,41          | 88 000                               | 5,11           | 140 000                             | 8,08           |
| Sud-Ouest Écosse    | 400 000                              | 40,29          | 41 000                               | 4,08           | 45 000                              | 4,53           |
| Madrid              | 852 000                              | 38,27          | 125 000                              | 5,32           | 114 000                             | 4,86           |

Source : Eurostat, 2004.

50 % de l'économie, soit deux fois et demi l'activité industrielle, et emploient 70 millions de salariés, soit plus de deux fois les emplois industriels. Ces services marchands doivent eux-mêmes être segmentés en deux ensembles. Les services marchands aux personnes, comme le commerce, sont assez bien répartis et moyennement qualifiés. Dans l'UE 15, la distribution emploie 41 % des salariés des services, devant les hôtels-restaurants (12,2 %) et les transports (15,4 %).

#### La forte montée des investissements en software : le développement des activités intellectuelles et immatérielles (en millions d'euros constants 2000)



À l'inverse, les services aux entreprises – 31,5 % des salariés des services – à plus forte valeur ajoutée et à meilleure qualification (bureaux d'études, cabinets d'audit et de conseil, ingénierie, software informatique...) sont eux beaucoup plus discriminants géographiquement et étroitement dépendants du niveau de développement économique et de richesse d'un pays et d'une région. Ils s'articulent étroitement autour de la hiérarchie urbaine régionale, nationale et continentale. Dans cet ensemble, on peut isoler les services à forte intensité de connaissance qui emploient 6,1 millions de salariés dans les services technologiques et 5,8 millions dans les services financiers haut de gamme.

## Les services financiers : une Europe bancaire en gestation

### A. Un marché financier en voie d'unification, des acteurs à base nationale

Secteur majeur d'une économie moderne, les services financiers de la banque et des assurances représentent environ 10 % de l'économie et emploient 5,7 millions de salariés, dont 5,4 dans l'UE 15 et 1,3 million respectivement en Allemagne et au Royaume-Uni. Accompagnant la modernisation et la mondialisation de l'économie, ce secteur a traversé ces trois dernières décennies une profonde restructuration, liée en particulier à la libéralisation des services financiers dans le cadre du marché communautaire avec, au 1<sup>er</sup> juillet 1990, la libre circulation des capitaux, en 1993 l'achèvement du marché intérieur puis l'arrivée de l'euro. Mais il faut attendre 2005 pour qu'un pas décisif soit réalisé dans la constitution d'un espace européen des paiements avec l'adoption par les 65 banques membres de l'*European Payments Council* – organisme interbancaire chargé de l'harmonisation – d'un système harmonisant les paiements scripturaux (virements, prélèvements et cartes), en particulier transfrontaliers. Opérationnel en 2008, ce système obligera alors à harmoniser le règlement-livraison et la régulation des marchés financiers. Comme on peut le constater, l'unification complète du marché financier communautaire est un processus très progressif.

L'accélération de l'intégration continentale se traduit ces dernières années par une forte intervention des banques occidentales dans les pays de l'Est lors des privatisations et surtout par l'accélération de la concentration économique à travers la multiplication des fusions-acquisitions. L'objectif

de chaque acteur est d'abord de contrôler son marché national le plus étroitement possible en créant ou renforçant un grand « champion national », souvent avec l'intervention des autorités publiques respectives (cf. fusion Crédit agricole/Crédit lyonnais en France). Le degré de concentration des marchés demeure en effet encore très inégal : si l'Espagne est dominée par deux grands établissements et le Royaume-Uni par quatre, qui contrôlent 77 % de la banque de détail, l'Italie et l'Allemagne demeurent plus éclatées. Enfin, en termes de capitalisation boursière, c'est-à-dire de force de frappe financière, le marché européen demeure dominé par le Royaume-Uni (HSBC, Royal Bank of Scotland, Barclays, HBOS, Llyods TSB), la France (BNP Paribas, Société générale, Crédit agricole) et l'Allemagne (Deutsche Bank) devant l'Espagne (Santander, BBVA).

Le système bancaire et financier reste encore profondément marqué par de fortes traditions nationales comme l'illustrent les cas allemand et l'organisation des réseaux bancaires. Les quatre grandes banques privées allemandes – Deutsche Bank, HypoVereinsbank, Commerzbank, Dresdner Bank – se heurtent à un marché très cloisonné qui bloque leur développement. Car le marché de la banque de détail est jusqu'ici verrouillé par les banques publiques et mutualistes. En particulier, le secteur public non étatique demeure un acteur central avec 50 millions de clients et la distribution de 43 % des crédits aux entreprises. Enfin, une des principales résistances à toute transformation provient des Länder, les États fédérés, pour lesquels les Landesbanken qu'ils contrôlent sont un levier essentiel à leurs stratégies de soutien « tous azimuts » à leurs économies régionales. Régionalisme et structures fédérales contrecarrent la possibilité des grandes banques à s'internationaliser davantage en dominant au mieux les ressources de leur puissant marché national.

#### Les trois piliers du secteur bancaire allemand : le poids du public

|                                                   | Parts de marchés<br>en termes de dépôts |                      | Répartition des<br>35 900 agences |
|---------------------------------------------------|-----------------------------------------|----------------------|-----------------------------------|
| Banques publiques<br>(Sparkassen et Landesbanken) | 40,9 %                                  | Caisses d'épargnes   | 15 246                            |
| Banques coopératives                              | 20,6 %                                  | Banques coopératives | 14 609                            |
| Banques régionales autonomes                      | 14,3 %                                  | Landesbanken         | 584                               |
| Banques commerciales                              | 11,3 %                                  | Banques privées      | 5 461                             |
| Divers                                            | 12,9 %                                  |                      |                                   |

195

Cette structure allemande renvoie à l'échelle européenne à une autre question géographique d'importance : la puissance des banques repose d'abord et avant tout sur leurs capacités à quadriller un territoire et des économies régionales par de nombreuses agences locales afin d'élargir leur clientèle et de drainer l'argent des épargnants, quitte ensuite à l'investir sur des marchés financiers mondialisés. La banque aux particuliers demeure en effet le premier moteur de croissance des grandes banques universelles, en opposition aux banques dites d'affaires, beaucoup plus internationalisées. Dans ce cas, les quadrillages des territoires par les réseaux d'agences sont d'une grande diversité : ils reflètent eux-mêmes les grandes architectures spatiales générales, les fortes différences de densités démographiques, les stratégies des acteurs et le degré de concentration économique du secteur. Actuellement, deux modèles bien contrastés sont identifiables : l'Europe du Sud développe ses réseaux alors que l'Europe du Nord les rationalise.

#### Évolution du quadrillage territorial par les agences bancaires : deux modèles européens

|             | 1997   | 2003   | % variation | Agences/km <sup>2</sup> | Agences 10 000 habitants |
|-------------|--------|--------|-------------|-------------------------|--------------------------|
| Italie      | 25 600 | 29 900 | + 17        | 10                      | 5                        |
| Espagne     | 37 600 | 39 400 | + 5         | 7                       | 9                        |
| France      | 25 500 | 26 200 | + 3         | 4,5                     | 4                        |
| Royaume-Uni | 14 300 | 12 900 | - 10        | 5                       | 2                        |
| Allemagne   | 47 100 | 38 200 | - 19        | 14                      | 6                        |
| Belgique    | 7 400  | 5 600  | - 24        | 22                      | 6                        |
| Pays-Bas    | 7 000  | 3 700  | - 47        | 9                       | 2                        |

Source : Eurostat, 2004.



De nombreuses fusions bancaires en France, Allemagne ou Italie s'expliquent aussi pour l'intérêt que représente la fusion de réseaux aux implantations géographiques très complémentaires. C'est d'ailleurs pourquoi la Fédération bancaire française a tenté sans succès en mai 2005 de bloquer le projet qui transforme La Poste en Banque postale. Si l'activité courrier/colis/Express représente 77 % du chiffre d'affaires de La Poste, les services financiers en représentent 23 %. Surtout, grâce à la densité de son réseau d'agences, la Banque postale réalise 4,3 milliards d'euros de produits nets bancaires en 2004 en disposant de 211 milliards d'euros d'encours financiers grâce à 28 millions de clients dont 12 millions détiennent un Compte chèques postal.

## **B. Les bourses et places financières européennes : vers de nouveaux équilibres**

À partir des années 1980, la fin des monopoles nationaux et le décloisonnement rapide des marchés, l'afflux massif d'investisseurs et l'informatisation des systèmes de transactions et de cotation des places se traduisent en Europe par une profonde recomposition des structures boursières, dont il faut bien comprendre qu'elles sont elles-mêmes des sociétés de gestion cotées. Ainsi, en 1986, le « Big Bang » libéral de la dérégulation transforme la Bourse de Londres en une société privée. Ces cinq dernières années, l'Europe connaît treize grandes opérations de rachat et de fusion. Par exemple, la Bourse de Stockholm, contrôlée par trois grandes banques nordiques (Danske Bank, Nordea Bank, Nykredit Group), intègre dans un marché unifié OMX les bourses de Copenhague, Riga, Tallin, Helsinki et Vilnius alors que les marchés norvégiens et islandais tentent d'échapper à cette hégémonie géoéconomique.

### **Des Emprunts russes aux bons du Trésor – argentins : la question centrale de la prise en compte des risques géopolitiques**

Le marché mondial de la dette, ou emprunts obligataires, est une permanence de l'histoire financière européenne et mondiale. La dette privée argentine, qui représente 100 milliards de dollars intérêts compris, n'est plus honorée depuis décembre 2001 du fait de la très profonde crise financière et économique que connaît un pays exsangue avec un État au bord de la banqueroute. Buenos Aires propose, entre le 29 novembre 2004 et le 25 février 2005, en échange des anciens titres de nouveaux titres de moindre valeur et remboursés à plus lointaine échéance. Pour les créanciers, la perte est de 60 % à 70 % de la valeur de leurs avoirs initiaux.

Si cette dette est détenue à 38,4 % par des Argentins, une multitude de petits porteurs italiens (15,6 %), suisses (10,3 %) ou allemands (6,1 %) ont aussi investi dans ces bons du Trésor argentins : ainsi, 40 000 épargnants allemands en détiennent pour sept milliards d'euros et surtout 450 000 Italiens pour 10,8 milliards d'euros. À l'instar des petits porteurs français lésés par la non-reconnaissance des Emprunts russes tsaristes par le gouvernement bolchevik en Russie en 1918, la question de l'évaluation des incertitudes ou risques géopolitiques et géoéconomiques demeure une question centrale et récurrente de la mondialisation financière.

*Source : d'après L. Carroué, Images économiques du Monde, A. Colin, 2006.*

### **Le marché des emprunts d'États européens sous pression américaine**

Citygroup – 1<sup>re</sup> banque mondiale et américaine – fait l'objet en 2005 d'une enquête des autorités régulatrices des marchés financiers anglais, français et allemand pour avoir tenté de déstabiliser le marché obligataire européen tout en manipulant les cours. Le 2 août 2004, en pleine période estivale, elle vend brutalement en deux minutes sur la plateforme électronique de gestion MTS pour 12,4 milliards d'euros d'emprunts d'États européens avant d'en racheter pour 3,77 milliards une demi-heure plus tard en empochant au passage une plus-value de 17,5 millions d'euros.

Mais cette mégatransaction vise surtout deux objectifs stratégiques : premièrement, déstabiliser ce segment du marché et liquider des petits intermédiaires afin de cartelliser un marché européen qui reste encore très éclaté et de ce fait peu rentable – les dix premières firmes en contrôlent 54,7 % contre 71 % aux États-Unis – et, deuxièmement, en évincer un peu plus les acteurs européens au profit des banques américaines.

*Source : d'après L. Carroué, Images économiques du Monde, A. Colin, 2006.*

### Les principales bourses européennes en 2004 (en milliards d'euros)

|                   | Métropoles                | Capitalisation boursière | Valeurs des échanges |
|-------------------|---------------------------|--------------------------|----------------------|
| LSE               | Londres                   | 1 930                    | 3 448                |
| Euronext          | Paris/Bruxelles/Amsterdam | 1 644                    | 1 675                |
| Deutsche Börse    | Francfort                 | 771                      | 1 043                |
| Spanish Exchanges | Madrid                    | 608                      | 793                  |
| Swiss Exchanges   | Zurich                    | 554                      | 545                  |
| Borsa Italia      | Milan                     | 514                      | 625                  |
| OMX               | Stockholm                 | 471                      | 529                  |

Mais la lutte pour l'hégémonie concerne d'abord les places de Londres et de Francfort. En mars 2005, la tentative de Deutsche Börse (Dbag, 3 253 salariés), la bourse de Francfort, de racheter pour deux milliards d'euros le London stock exchange (LSE), société qui gère la bourse de Londres et est trois fois plus grosse qu'elle en termes de marché actions est un échec. Face à la création d'Euronext (1 597 salariés) en septembre 2000, qui regroupe les places de Paris, Bruxelles et Amsterdam, Francfort devait rompre son relatif isolement en augmentant sa taille critique. Cette fusion aurait permis de déboucher sur un ensemble de 3 656 entreprises cotées, représentant une capitalisation de plus de 3 000 milliards d'euros et réalisant 5 100 milliards d'euros de transactions en 2004. Cet échec entre Francfort et Londres, qui est le troisième après les tentatives avortées de 1998 et 2000, s'explique par les énormes enjeux géoéconomiques en cause. Car si l'essentiel des activités financières de la place de Londres sont aujourd'hui aux mains d'acteurs étrangers, à l'exception des fonds de pension et d'assurances britanniques, ce rachat pourrait signifier à moyen terme un transfert vers le continent des activités londoniennes.

197

## Les transports : dynamique, maillage et hiérarchies

### A. Un secteur important et dynamique, une mobilité croissante

Première puissance commerciale mondiale, l'Europe est un pôle majeur de flux et connaît ces dernières années une forte croissance de la mobilité géographique des biens matériels et immatériels et des personnes du fait de l'internationalisation des économies, de l'intégration régionale et de la hausse des niveaux de vie. En particulier, à la fin des années 1980, la Commission de Bruxelles lance le concept de Réseaux de transport européens (RTE) afin d'accompagner par la construction d'infrastructures efficaces interconnectées la mobilité accrue induite par la construction du Marché unique. On constate donc une montée des flux de passagers et de marchandises qui augmentent respectivement de 25 % et 132 % entre 1990 et 2002. Cette forte mobilité explique l'importance économique et sociale du secteur transport : il représente 14 % des budgets des familles et mobilise 7,5 millions de salariés, dont 61 % dans les transports terrestres, 2 % dans le maritime, 5 % dans l'aérien et 32 % dans les services logistiques.

#### Le bon niveau d'équipement du territoire européen en réseaux logistiques (pour 1 000 km<sup>2</sup>)

|            | UE 25 | États-Unis | Japon | Chine | Russie |
|------------|-------|------------|-------|-------|--------|
| Routes     | 4 809 | 7 173      | 1 172 | 1 700 | 585    |
| Autoroutes | 55,6  | 90         | 6,9   | 20    | ?      |
| Rail       | 199,7 | 315,3      | 23,7  | 70,1  | 86,1   |
| Fluvial    | 34,7  | 42         | 1,8   | 121   | 84,6   |
| Pipelines  | 27,5  | 255,2      | 0,2   | 15,9  | 70,8   |

Source : Eurostat, 2005.

Cependant, loin des déclarations officielles, l'explosion des flux n'est pas toujours suivie par la mise à niveau des infrastructures. Les dysfonctionnements des réseaux atteignent un niveau si alarmant, en particulier au Royaume-Uni, que l'Europe des transports est menacée d'engorgement

alors que les problèmes sociaux et environnementaux sont de plus en plus importants. En effet, le poids relatif des transports tombe de 6,8 à 5,4 % de la formation brute de capital fixe, qui définit le total des investissements productifs, dans l'UE 15 entre 1980 et 2004. Si l'espace de l'UE à 25 demeure un des plus densément équipés du monde en réseaux, ce désinvestissement financier relatif explique largement les goulets d'étranglement actuels sur les réseaux les plus saturés et pose des problèmes de financement.

Avec 60 % des flux de marchandises et la moitié des flux aériens, l'échelle continentale intra-européenne demeure essentielle. Mais la libéralisation progressive du secteur ces dernières décennies et l'accélération de la concurrence intermodale se traduisent par une explosion du transport routier, favorisé par le développement autoroutier, face à la faiblesse du système fluvial, polarisé pour l'essentiel par l'axe rhénan, et les graves difficultés du fret ferroviaire et du transport combiné malgré la réussite exceptionnelle des Trains à Grande Vitesse pour les passagers. Dans l'UE 15, la route passe ainsi, entre 1970 et aujourd'hui, de 52 % à 75,5 % des volumes de marchandises transportées, alors que le rail tombe de 30 à 13 % et le fluvial de 11 à 9 %.

Si le maillage de l'espace est dense et efficient à l'Ouest et a été globalement mis à niveau au Sud depuis les élargissements des années 1980, l'Europe centrale et orientale demeure sous-équipée et mal connectée malgré d'importants investissements récents pour la création de corridors multimodaux. Mais son intégration bénéficie essentiellement à la route alors que l'emploi de plus en plus massif de conducteurs ou de sous-traitants logistiques à bien plus faibles coûts déstabilise parfois les structures occidentales particulièrement peu concentrées.

### **Royaume-Uni : libéralisation et sous-investissement chronique dans les infrastructures de transport. Le marché peut-il tout faire ?**

L'arrivée au pouvoir, à la fin des années 1970, de M. Thatcher s'est traduite par la mise en place d'une politique libérale marquée par un retrait massif de l'État dans les transports au profit des intervenants privés et des logiques de marché dans un cadre concurrentiel. En particulier, la privatisation du rail achevée en 1996 et le démantèlement de l'opérateur public British Rail se sont traduits par une profonde désorganisation des réseaux : les infrastructures étant gérées par une société privée Railtrack, le matériel roulant étant détenu par trois compagnies d'exploitation différentes qui le louent enfin à onze opérateurs privés pour le transport passager alors que le fret ferroviaire était totalement libéralisé. Cette stratégie s'est traduite par un sous-investissement dramatique dans les infrastructures, les nouveaux propriétaires privés cherchant un rapide retour sur investissements et à dégager une rentabilité maximale. Mais la multiplication d'accidents mortels, en particulier dans le grand Londres, a contraint, sous la pression de l'opinion publique, le gouvernement à reprendre le contrôle de Railtrack en octobre 2002 en créant une nouvelle société à but non lucratif, Network Rail.

Face à la croissance exponentielle de la mobilité, aux profonds dysfonctionnements du secteur et à l'incapacité des acteurs privés à prendre en charge les nouveaux investissements de modernisation, le gouvernement de T. Blair est contraint de réinvestir massivement dans ce secteur à travers le lancement en 2000 d'un Plan Transport doté de 270 milliards d'euros d'investissements sur dix ans, tous modes confondus. Cette mobilisation de la puissance publique se traduit par la promotion d'un nouveau mode de financement à travers la multiplication des partenariats public/privé (PPP) qui représentent aujourd'hui 17 % de l'investissement public total au Royaume-Uni et qui vise à partager les coûts et les responsabilités de gestion. C'est ainsi que 16 milliards de livres sur quinze ans vont être injectés dans la modernisation du métro londonien alors que l'attribution des jeux Olympiques 2012 à Londres suppose un investissement de 15 milliards d'euros dans les infrastructures, en particulier de transport : achèvement de la liaison TGV entre la sortie du tunnel sous la Manche et Londres en 2007, nouvelle voie ferroviaire Crossrail souterraine est-ouest pour la traversée de l'agglomération de Londres pour 2013, tramway d'Edinburgh. Enfin, concernant la modernisation des infrastructures routières et autoroutières (autoroutes nord-sud et boulevard circulaire du grand Londres), le Livre blanc de 2004 prévoit d'ici dix ans la généralisation du péage. Ces investissements expliquent que le bâtiment-travaux publics représente, en 2005, 10 % du PIB national et 1,4 million d'emplois.



### Croissance du transport de marchandises entre 1970 et 2002 dans l'UE à 15 (en 1 000 millions tonnes/km)

|           | 1970  | 1980  | 1990  | 1995  | 2000  | 2002  |
|-----------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| Route     | 489   | 720   | 976   | 1 124 | 1 319 | 1 376 |
| Rail      | 282   | 290   | 255   | 222   | 250   | 236   |
| Fluvial   | 103   | 106   | 107   | 115   | 128   | 125   |
| Pipelines | 64    | 85    | 70    | 82    | 85    | 85    |
| Maritime  | 472   | 781   | 923   | 1 070 | 1 270 | 1 255 |
| Total     | 1 410 | 1 982 | 2 331 | 2 613 | 3 052 | 3 077 |

Source : Eurostat, 2005.

### La domination du transport routier en 2005 dans l'UE à 25 (en billion/km)

| Mode             | Passagers | Mode               | Marchandises |
|------------------|-----------|--------------------|--------------|
| Automobile       | 4 118     | Route              | 1 516        |
| Bus              | 482       | Rail               | 358          |
| Voie ferrée      | 348       | Fluvial            | 130          |
| Tram/métro       | 57        | Pipelines          | 124          |
| Aérien intérieur | 300       | Maritime intérieur | 1 254        |

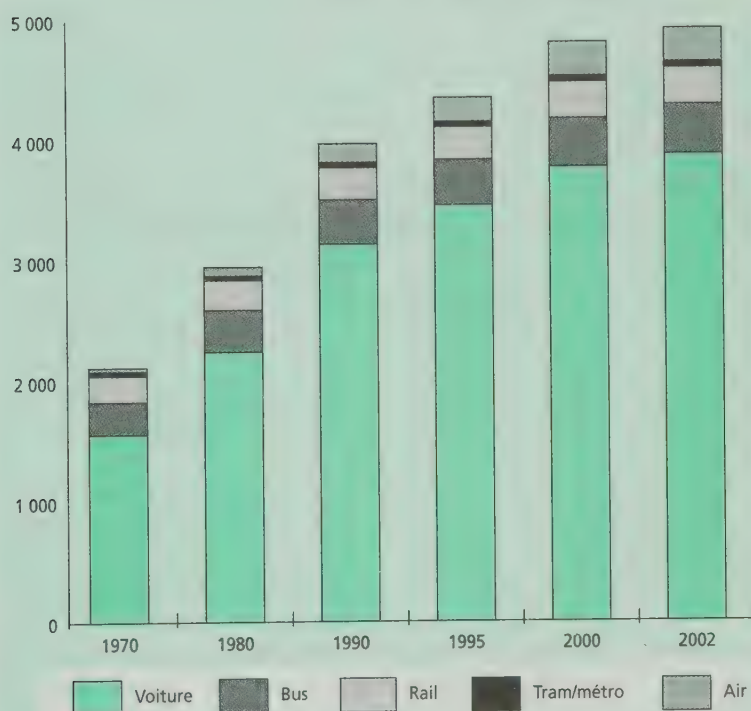
Source : Eurostat, 2005.

### Le brutal basculement de l'Europe de l'Est vers la route (% transports)

|       | 1980 | 1990 | 2000 |
|-------|------|------|------|
| Rail  | 72 % | 68 % | 43 % |
| Route | 25 % | 30 % | 55 % |

Source : Eurostat, 2005.

### Croissance du transport de passagers entre 1970 et 2002 dans l'UE à 15 (en 1 000 millions passagers/km)



Source : Eurostat, 2005.

## B. Des réseaux organisés par des nœuds stratégiques : les ports et aéroports

Si les transports utilisent des réseaux plus ou moins denses et fonctionnellement plus ou moins concurrents, ils sont organisés par des nœuds stratégiques intermodaux situés pour l'essentiel dans ou près des grandes métropoles comme l'illustrent les exemples du transport maritime ou aérien. En effet, à l'échelle mondiale, les transports maritimes et aériens jouent un rôle majeur puisqu'ils

assurent respectivement 40 % et 23 % des 4811,5 millions de tonnes de marchandises à l'import/export devant les pipelines (10 %) et la route. Mais ces flux et réseaux sont géographiquement très polarisés : sur les 35 grands ports de l'UE à 25, Rotterdam arrive largement en tête avec 17,5 % des flux continentaux alors que les huit premiers ports en polarisent 50 % et les 18 premiers 75 %. En particulier face à la marginalité des ports baltiques (8 % des flux), la façade maritime de la *Nothern Range* – regroupant les grands sites d'estuaires atlantiques du Havre à Hambourg dont Rotterdam, 3<sup>e</sup> port mondial – réalise 50 % des flux continentaux. Ces ports fonctionnent comme de puissantes plates-formes logistiques multimodales desservant des hinterlands à partir des stratégies offensives de grandes firmes logistiques spécialisées comme le danois Moller Maersk. Ils sont complétés par quelques ports méditerranéens, qui réalisent 23 % des flux en étant spécialisés dans l'importation d'hydrocarbures ou le traitement des conteneurs. La polarisation est encore plus nette en effet avec les conteneurs, une innovation technique majeure des années 1980 : Rotterdam, Hambourg et Anvers polarisent 38 % des flux continentaux et les douze premiers ports 80 %. En dehors de la réussite récente *ex nihilo* du port italien de Gioia Tauro qui réussit habilement à se positionner sur les axes transméditerranéens, on assiste plutôt au renforcement des polarisations traditionnelles, les ports secondaires basculant leurs flux par *feeders* sur les ports principaux comme Rotterdam desservis régulièrement par les grandes lignes mondiales.

La croissance des flux dans les plus grands ports (en millions de t)

|           | 1970 | 1980 | 1990 | 1999  | 2000  | 2001  | 2002  |
|-----------|------|------|------|-------|-------|-------|-------|
| Rotterdam | 226  | 276  | 288  | 299,5 | 320   | 313,7 | 320,9 |
| Anvers    | 78   | 82   | 102  | 115,7 | 130,5 | 130,1 | 131,6 |
| Hambourg  | 47   | 63   | 61   | 81    | 85,9  | 92,7  | 98,3  |
| Marseille | 74   | 103  | 90   | 90,3  | 94,1  | 92,4  | 92,3  |
| Le Havre  | 58   | 77   | 54   | 63,9  | 67,5  | 69    | 68    |
| Amsterdam | 21   | 34   | 47   | 56,2  | 64,1  | 68,4  | 70,4  |

La révolution des conteneurs : la montée en puissance des grands ports (en 1 000 TEU)

|                   | 1990  | 1995  | 1999  | 2000  | 2001  | 2002  |
|-------------------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| Rotterdam         | 3 667 | 4 787 | 6 245 | 6 268 | 6 102 | 6 515 |
| Hambourg          | 1 969 | 2 890 | 3 750 | 4 248 | 4 689 | 5 374 |
| Anvers            | 1 549 | 2 329 | 3 614 | 4 082 | 4 218 | 4 777 |
| Brême/Bremerhaven | 1 198 | 1 524 | 2 201 | 2 712 | 2 896 | 3 032 |
| Gioia Tauro       | -     | 16    | 2 253 | 2 653 | 2 488 | 2 955 |

Dans le transport aérien, qui représente 400 000 emplois, trois États polarisent la moitié de l'activité de l'UE 25 : le Royaume-Uni (25 %), la France (20 %) et l'Allemagne (14 %). En effet, sur les 677,6 millions de passagers transportés et débarquant dans les 44 principaux aéroports, Londres Heathrow arrive en tête avec 10 % du total continental et les dix premiers aéroports polarisent 52 % des flux. Mais si on cumule les aéroports de Londres et de Paris, ces deux métropoles polarisent respectivement 16,5 et 10,5 % des flux continentaux, soit plus du quart à elles deux, témoignant ainsi de leur statut mondial alors que le polycentrisme allemand dessert relativement Francfort. Derrière les principales capitales se retrouvent les aéroports desservant de grandes destinations touristiques comme Palma de Majorque dans les Baléares. Plus important encore, si on étudie la répartition de la croissance des flux de ces quinze dernières années, on constate que Londres et Paris en polarisent 25 %, renforçant leur poids relatif, et les cinq premiers aéroports 55 % de la croissance continentale. Ce renforcement du poids relatif des premières places aéroportuaires s'explique fondamentalement par la stratégie des grandes compagnies aériennes de niveau mondial (Lufthansa, British Airways, Air France) qui font de Londres, Paris, Francfort ou Madrid leurs principaux hubs. Lors de la fusion Air France/KLM, une des principales pierres d'achoppement fut d'ailleurs de savoir si Air France conserverait le hub KLM d'Amsterdam, ce qu'elle fit en définitive, ou

si elle rapatrierait sur Paris une grande partie des vols. Cependant, on assiste aussi à la revitalisation d'aérodromes de villes moyennes en périphérie proche de grands espaces métropolitains par les compagnies *low coast*, en plein développement sur certains créneaux du fait de la dérégulation.

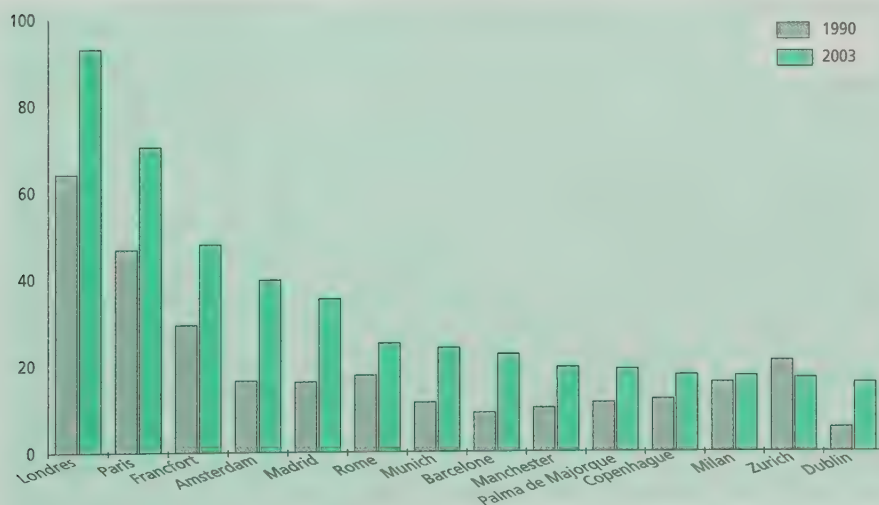
### Le danois Moller Maersk : 1<sup>re</sup> transnationale du transport maritime

Peu connu du grand public, le groupe danois Moller Maersk est créée en 1904 à Svendborg, où il a toujours son siège, par un capitaine de steamer, ces bateaux de commerce à voile rapide qui disparaissent avec le charbon-vapeur. Née dans le petit Danemark, la firme doit très vite s'internationaliser et faire en permanence appel à l'innovation pour s'imposer : dès 1928, elle ouvre sa première ligne régulière de cargos entre les États-Unis et l'Asie et lance ses premiers tankers pour le transport du pétrole alors en plein boom ; dès 1956, elle lance son premier service porte-conteneurs entre Port Newark et Houston aux États-Unis et dès 1972, elle se dote de son premier méthanier.

Ce dynamisme lui permet en un siècle de se hisser au premier rang de la poignée de firmes transnationales qui contrôlent le transport maritime mondial. Elle emploie aujourd'hui plus de 75 000 salariés dans 125 pays. Depuis une dizaine d'années, le groupe s'est lancé dans la prise de contrôle d'armateurs (1999 : américain Sea Land, 2005 : groupe néerlandais NEDLLOYD P&O) afin de répondre à la concurrence asiatique en réalisant des économies d'échelle pour baisser les prix de son fret et compléter la couverture géographique de son offre technique et commerciale. Ses clients accèdent à ses services logistiques grâce à un réseau de 200 offices commerciaux – localisés dans les plus grandes métropoles mondiales (Copenhague, Londres, Paris, Hambourg, New York, Houston, Singapour, Tokyo, Séoul...) – interconnectés avec le siège danois et les flottes grâce à un puissant système informatique mondial.

Bien que diversifié dans l'exploration et la production de gaz et de pétrole (Mer du Nord, Qatar, Algérie, Kazakhstan...), dans l'aéronautique, la construction navale (Odense) ou les supermarchés, Moller Maersk est d'abord et avant tout une firme logistique centrée sur le transport maritime. Si l'Europe polarise 50 % de son activité, elle est aussi largement présente en Amérique (22 %), en Asie (11 %) et en Afrique-Proche et Moyen-Orient (17 %). Sa flotte comporte plus de 500 porte-conteneurs – disposant d'un parc d'un million de conteneurs – faisant le tour du monde sur des lignes régulières desservant les façades portuaires portées par la mondialisation des échanges grâce à la gestion en propre de 40 terminaux générant 20,6 millions TEUs/an. Elle est complétée par une flotte de plus de 100 tankers cumulant un potentiel de 17 millions de tonnes, de 50 méthaniers ou de navires spécialisés dans le transport de 2 500 à 5 500 voitures afin de répondre à la mondialisation des firmes automobiles.

### La croissance des principaux aéroports européens : une dynamique générale mais sélective car très polarisée (nombre de passagers en millions/an)



Source : Eurostat, 2005.



## L'espace logistique européen : une forte hiérarchie des nœuds et des réseaux

202



## C. Des espaces inégaux, polarisés ou délaissés

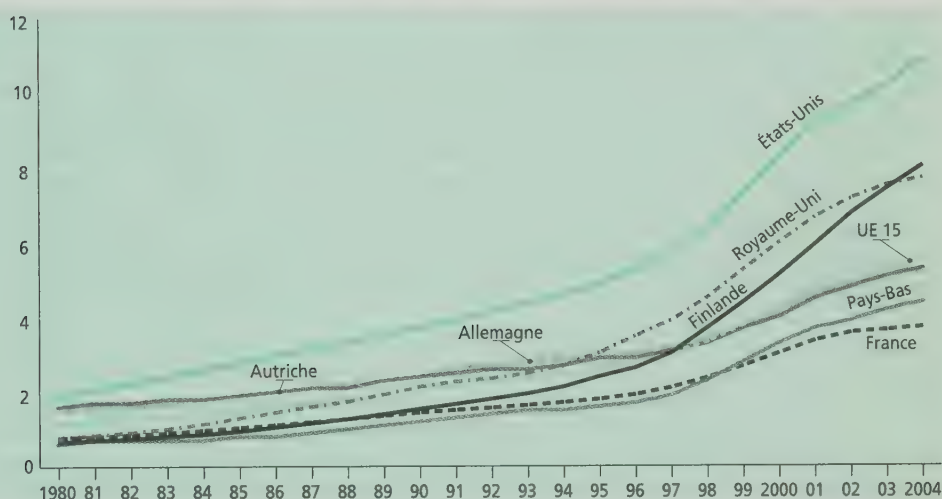
Ces structures spatiales se traduisent par une concentration des flux d'échanges sur quelques axes majeurs et quelques nœuds d'échelle continentale, dont certains sont engorgés. Comme le montre l'exemple de l'axe rhénan, ils sont articulés aux grands espaces métropolitains qui bénéficient ainsi d'une accessibilité maximale mais doivent faire face à des problèmes de saturation. Du fait de la puissance rhénane, l'Allemagne (53 %), les Pays-Bas (33 %) et la Belgique (5 %) réalisent 92 % des transports fluviaux de l'UE 15. L'Europe doit donc faire face, en retour, à la desserte inégale des territoires périphériques ou insulaires (archipels grecs, ou écossais, Sud de l'Espagne, périphéries centre-européennes) qui ont du mal à rompre leur situation d'enclavement et doivent bénéficier de nombreux investissements pour se mettre à niveau.

À l'opposé, on a assisté ces vingt dernières années à la création de très grandes infrastructures favorisant les traversées maritimes (tunnel sous la Manche, détroits danois, Péloponèse) ou montagnardes (tunnels alpins et pyrénéens) dans le cadre de l'amélioration des grands réseaux transeuropéens, alors que les niveaux d'équipements – en particulier dans les grandes villes du fait du retard des transports collectifs (métro londonien) – demeurent encore insuffisants.

## D. Les nouvelles technologies de l'information : atouts et handicaps

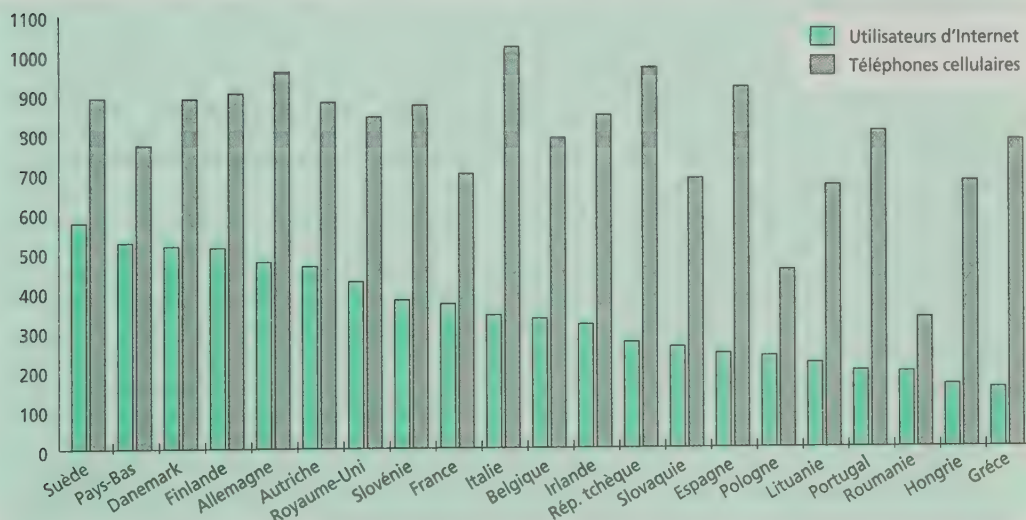
La géographie des transports doit enfin tenir compte des bouleversements affectant le transport de tous les facteurs immatériels (sons, images, données, informations...) par les nouvelles technologies de l'information et des télécommunications (NTIC) qui représentent ses quarante dernières années une véritable révolution (téléphonie mobile, réseaux Internet...).

**Le poids des NTIC dans l'effort d'investissement :**  
un profond décalage d'avec les États-Unis (en % NTIC/formation brute de capital fixe)



Source : Eurostat, 2005.

**L'inégale pénétration de l'usage des NTIC (pour 1 000 habitants)**



Source : Unece, 2005.

## Le « Vater Rhein » : Rhin, Europe rhénane et intégration logistique

### Le Rhin : un puissant fleuve nord-sud, une des bases de la civilisation européenne

Prenant sa source dans les Alpes au sud de la Suisse puis coulant vers le nord sur 750 km pour se jeter dans la Mer du Nord par un vaste delta, le Rhin draine directement un bassin de 250 000 km<sup>2</sup> qui s'étend sur sept États et met en contact l'Europe du Nord-Ouest, l'Europe méditerranéenne et l'Europe danubienne. Après avoir servi de Limes à l'Empire romain avec de nombreuses fondations urbaines (Trèves, Bâle, Cologne, Utrecht...), ce dispositif structura, dès le Moyen Âge, une des régions économiques les plus prospères d'Europe grâce à des flux d'hommes, de biens et de services croissants.

Cette puissance repose sur un potentiel productif exceptionnel (chimie, pharmacie, métallurgie, mécanique, automobile...) valorisant d'importantes richesses agricoles, minières (Ruhr, Sarre, Borinage) et énergétiques (hydroélectricité) et sur le rôle central de la circulation et de l'échange aux échelles régionale, continentale et mondiale. Longtemps politiquement fragmenté entre de nombreuses entités territoriales indépendantes et objet de la rivalité des grandes puissances voisines, ce dispositif vit s'épanouir un système urbain fier de son autonomie et un ensemble culturel spécifique en étant un des berceaux de l'Humanisme ou de l'idéal démocratique puis communautaire.

### L'Europe rhénane, 1er foyer économique européen

Structurant un hinterland continental densément peuplé (200 à 500 hab./km<sup>2</sup>) et urbanisé (80 millions de citoyens, 60 villes de plus de 100 000 habitants), l'Europe rhénane déploie une structure multipolaire qui incorpore une succession de cellules régionales puissantes et complémentaires. Les grandes villes métropolitaines en sont les moteurs économiques et de commandement en polarisant de vastes conurbations elles-mêmes polynucléaires : cantons suisses (Zurich), fossé Alsace/pays de Bade (Bâle, Strasbourg), conurbations Rhin Neckar (Stuttgart, Mannheim), Rhin-Main (3,2 millions hab., Francfort) puis Rhin-Ruhr (11 millions hab., Cologne, Düsseldorf, Ruhr) et, enfin, dans son delta la Randstadt Holland (6 millions hab., Amsterdam, Rotterdam) et l'ensemble Bruxelles/Anvers/Gand (4,4 millions hab.).

Les lieux de pouvoirs européens (Bruxelles avec la Commission de l'UE, Luxembourg avec la Cour de Justice, Eurostat, la Banque européenne d'investissement, La Haye avec Europol, Strasbourg avec le Parlement et le Conseil de l'Europe, Francfort avec la BCE) ou internationaux y sont particulièrement nombreux avec Genève (Croix Rouge, OMC, ONU avec Cnuced, HCR, OMS, OIT, IUT), Lausanne (Comité International Olympique) et Bâle (BRI, Banque des règlements internationaux).

Accumulant les strates historiques successives, l'espace rhénan est le 1<sup>er</sup> foyer économique européen en réalisant environ un quart du PIB de l'UE à 15, ses habitants y disposent d'un niveau de vie élevé et sa croissance démographique demeure dynamique. Sa forte ouverture économique internationale s'y traduit par l'importance des exportations et importations, passant en particulier par Rotterdam – 1<sup>er</sup> port européen et 3<sup>e</sup> port mondial –, le poids considérable des IDE, la présence du cœur productif de nombreuses firmes transnationales européennes (Nestlé, Roche, Mercedes, Porsche...) et l'importance des fonctions marchandes et financières (paradis fiscaux de Suisse et du Luxembourg, Francfort dont la Bourse est fondée en 1585 et qui est le berceau de la famille Rotschild, Amsterdam en 1611).

### Un axe logistique essentiel sans cesse modernisé

De l'ouverture du col routier du St-Gothard en 1230 aux aménagements débutés en 1825 pour favoriser la régularisation du fleuve et la navigation sur le Rhin de Rotterdam à Bâle ou à l'ouverture en 1992 du canal Rhin-Main-Danube, l'artère rhénane – fluviale ou terrestre – a bénéficié en permanence d'investissements et d'aménagements considérables. Cet axe porte un faisceau d'infrastructures qui en font un axe logistique majeur en Europe occidentale avec un énorme trafic de plus de 650 millions de tonnes par an. Face à des flux croissants, les opérateurs logistiques terrestres (les suisses Danzas, Panalpina, Kühne et Nagel, l'allemand Schenker-Stinnes) ou du fret aérien (UPS à Cologne, DHL à Bruxelles, TNT à Liège) y déploient des chaînes multimodales efficaces.

Face à son importance géoéconomique et géopolitique, la Convention de Mannheim de 1868 puis le Traité de Versailles de 1919 accordent au fleuve un statut international qui y établit le principe de libre circulation de la navigation. Vaste système transfrontalier, le Rhin fut donc aussi, au-delà des conflits militaires entre puissances européennes, un des principaux laboratoires de la coopération interétatique et transfrontalière comme en témoigne dès 1950 la création de la Commission internationale de protection du Rhin (CIPR).

Au plan logistique, avec un trafic de 311 millions de tonnes en 2002, c'est un des fleuves les plus fréquentés du monde, en particulier entre Cologne et la mer. Ceci est complété par un vaste système d'oléoducs/gazoducs et surtout par un trafic ferroviaire et routier si dense qu'il pose aujourd'hui de graves problèmes de congestion qui explique l'accélération des grands équipements ferroviaires multimodaux liés aux progrès de la conteneurisation. Comme en témoignent les Trains à Grande Vitesse (TGV français, ICE allemand), la création de corridors ferroviaires spécifiques favorisés par la Commission européenne ou le lancement par la Suisse d'infrastructures nouvelles de ferroutage (nouveau tunnel du St-Gothard, 57 km de long, 6 milliards d'euros d'ici à 2012).



Si ces vingt-cinq dernières années, l'investissement de l'UE 15 dans les équipements informatiques (software et hardware) et de télécommunication connaît un très fort développement en étant multiplié par onze depuis 1980, à l'échelle mondiale et, comparé aux États-Unis, il demeure limité malgré un certain réveil depuis le milieu des années 1990. Ainsi, en 2005, l'effort relatif d'équipement des États-Unis est double de la moyenne de l'UE à 15 et trois fois supérieur à celui de la France.

À ceci s'ajoute un taux de pénétration et d'usage très différent selon les États, les régions et les catégories sociales qui se traduit par l'existence de profondes inégalités sociospatiales entre exclus et intégrés que l'on traduit sous le terme de fracture numérique. Comme en témoigne le taux d'utilisateurs d'Internet ou du téléphone cellulaire ou portable, de sensibles oppositions apparaissent au niveau des États, en particulier entre l'Est et l'Ouest du continent. Si un processus de rattrapage quantitatif opère peu à peu, il ne doit pas masquer le maintien de fortes césures qualitatives dans le débit et la qualité des réseaux. Ces inégalités se retrouvent à toutes les échelles géographiques, régionales et locales comme en témoigne le différentiel actuel de couverture du territoire français. En particulier, dans un secteur de plus en plus libéralisé et concurrentiel, les entreprises de télécommunication privilégient la couverture des territoires démographiquement les plus denses et économiquement les plus actifs car ils sont les plus rentables. Face à cette stratégie sélective des opérateurs, les collectivités territoriales des régions périphériques sont dans l'obligation d'intervenir massivement – financièrement et techniquement – pour équiper leurs territoires.

## L'Europe : premier pôle touristique mondial

### A. Un secteur économique dynamique

205

Depuis la création du tourisme international à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle qui profite alors aux catégories les plus aisées et aux Riviera méditerranéennes puis aux Alpes puis du tourisme de masse avec les conquêtes sociales et l'élévation du niveau de vie durant l'entre-deux-guerres (cf. congés payés en France en 1936) puis les Trente Glorieuses, ce secteur est une composante majeure de l'économie et de la société européenne. Alors que ces dix dernières années, le nombre de touristes en Europe augmente de 53 %, ce secteur représente 5 % de l'économie continentale, 12 % avec les activités induites, et surtout génère plus de 8 millions d'emplois directs et 20 millions d'emplois indirects, soit 13 % de l'emploi total.

Ce dynamisme exceptionnel explique que l'Europe demeure le premier pôle touristique mondial, grâce à la juxtaposition d'un fort tourisme intranational, qui représente 58 % de l'activité générale, et d'un tourisme international (42 %) fonctionnant dans une double échelle continentale et mondiale. L'Europe accueille en effet environ 414 millions de touristes non européens, soit 55 % du volume mondial des flux intercontinentaux, un chiffre en augmentation de 53 % ces dix dernières années. Très dynamiques, les arrivées internationales augmentent de 3,5 % par an et les recettes de 8,3 % entre 1980 et 2004. À ceci s'ajoute la forte hausse des flux intra-européens. Cette mobilité d'agrément participe ces dernières décennies d'une découverte par les Européens de leur unité et de leur diversité géographique, linguistique et culturelle. Dans cette optique, le tourisme a joué et joue un rôle géopolitique majeur d'ouverture et de prise de conscience d'un destin collectif commun comme en témoigne la soif de voyager des ressortissants des pays de l'Est après la chute du Mur qui autorise de nouveau la libre circulation entre l'Est et l'Ouest du continent.

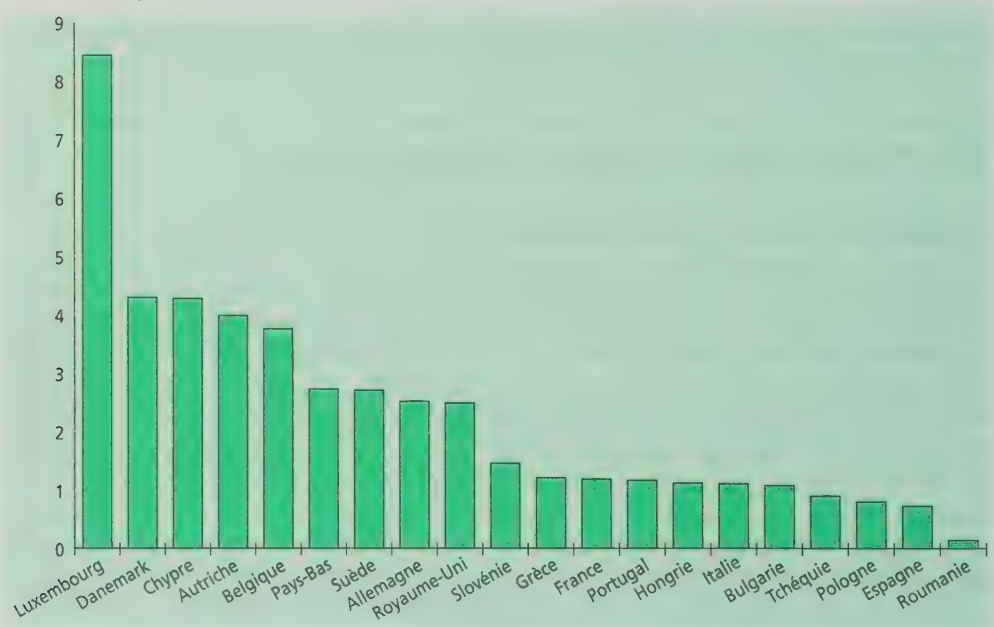
### B. Une structure géographique très polarisée entre pôles émetteurs et récepteurs

Ce dynamisme ne doit pas cependant masquer le fait que la structure géographique du tourisme européen est très polarisée sur quelques États. Premièrement, si les dépenses touristiques de l'UE à 27 se montent à 205,36 milliards de dollars, seulement sept États, les plus riches et les plus développés, en réalisent 80 %, dont l'Allemagne (26 %), le Royaume-Uni (20 %) et la France (9,5 %). Alors que le Luxembourg mobilise 8,43 % de son PNB dans ces dépenses touristiques, l'Espagne tombe à 0,72 % et la Roumanie à 0,14 %. Ces différences se renforcent aux échelles

intranationales à travers de fortes inégalités sociales : 40 % des Français ne partent pas en vacances – dont 75 % des agriculteurs et 52 % des ouvriers mais seulement 14 % des cadres – pour l’essentiel faute d’argent ou de temps libre.

Le marché touristique européen est en fait structuré par une sensible opposition entre grands pays et régions émettrices, en particulier les grandes métropoles des pays hautement développés, et les pays et États récepteurs comme l’illustre le solde de la balance touristique par pays. L’Allemagne, le Royaume-Uni, le Benelux et la Scandinavie transfèrent ainsi 72 886 millions de dollars par an, pour l’essentiel vers les pays méditerranéens ou alpins (Suisse, Autriche) ou vers la France. L’activité touristique est ainsi un levier majeur de redistribution financière du marché européen. Cette redistribution profite d’abord aux trois grandes puissances touristiques que sont l’Espagne, la France et l’Italie. Mais l’impact de cette spécialisation touristique est surtout sensible dans les économies des petits États méditerranéens qui sont en féroce concurrence pour attirer les touristes estivaux d’Europe du Nord sur leurs plages alors que la Tchéquie, avec Prague, et la Hongrie, avec Budapest, jouent la carte du tourisme culturel et historique.

Les dépenses touristiques dans l’économie : une affaire de pays riches (en % PNB)



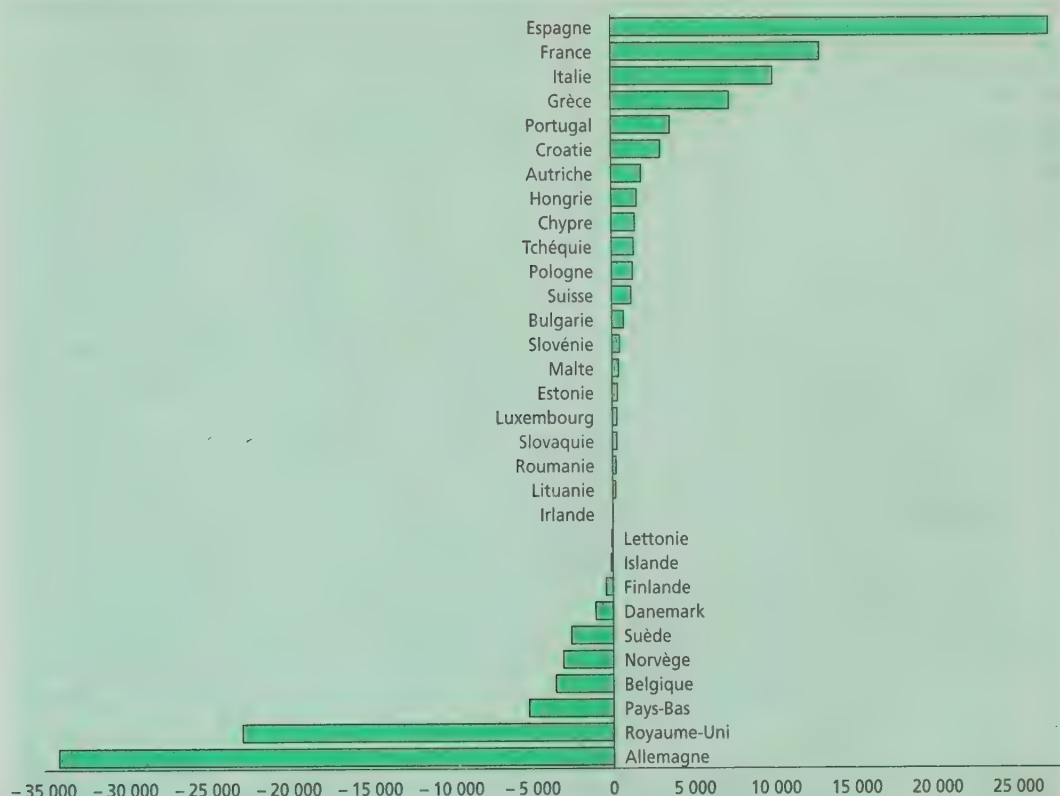
Source : Unece, 2005.

Le poids des recettes touristiques dans les pays les plus attractifs (en millions de dollars et % PNB)

|          | recettes | % recettes/PNB |          | recettes | % recettes/PNB |
|----------|----------|----------------|----------|----------|----------------|
| Espagne  | 33 609   | 3,63           | Irlande  | 3 768    | 2,81           |
| France   | 32 329   | 1,96           | Hongrie  | 3 273    | 2,11           |
| Italie   | 26 915   | 1,75           | Tchéquie | 2 941    | 1,66           |
| Autriche | 11 237   | 4,76           | Chypre   | 1 863    | 18,75          |
| Grèce    | 9 741    | 4,78           | Bulgarie | 1 344    | 2,34           |
| Suisse   | 7 628    | 3,46           | Slovénie | 1 083    | 2,56           |
| Portugal | 5 919    | 3,01           | Malte    | 568      | 13,85          |
| Croatie  | 3 811    | 9,56           |          |          |                |

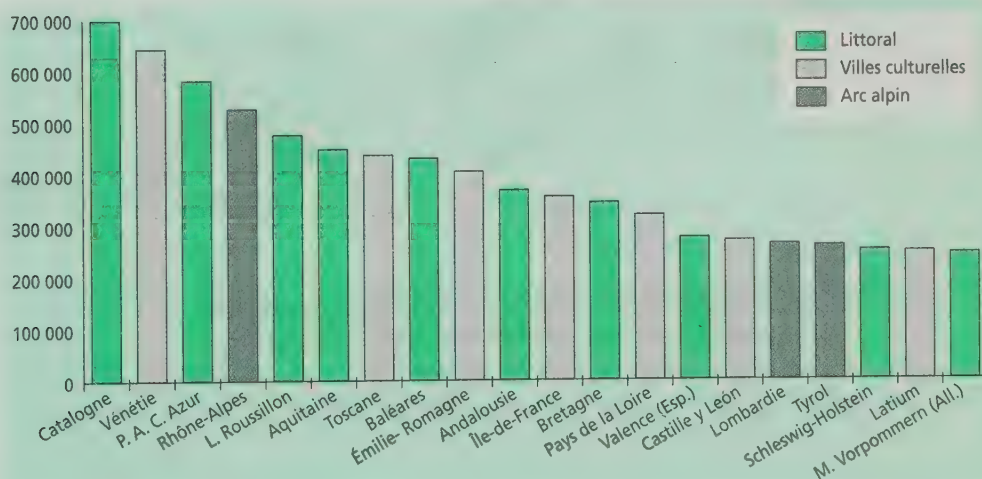
Cette polarisation se retrouve bien sûr aux échelles régionales comme en témoigne la puissance du parc d’accueil des vingt premières régions. On y retrouve en particulier l’impact de la stratégie de développement littoral espagnol qui , depuis la modernisation engagée à la fin de l’ère franquiste, construit une succession de « Costas » touristiques du nord vers le sud au fur à et mesure de la saturation des sites en liaison avec la construction d’une autoroute littorale. Mais cette crois-

# Solde de la balance touristique : transfert Nord-Sud (en millions de dollars)



207

## Les vingt premières régions d'accueil de l'UE 25 (en nombre de lits)

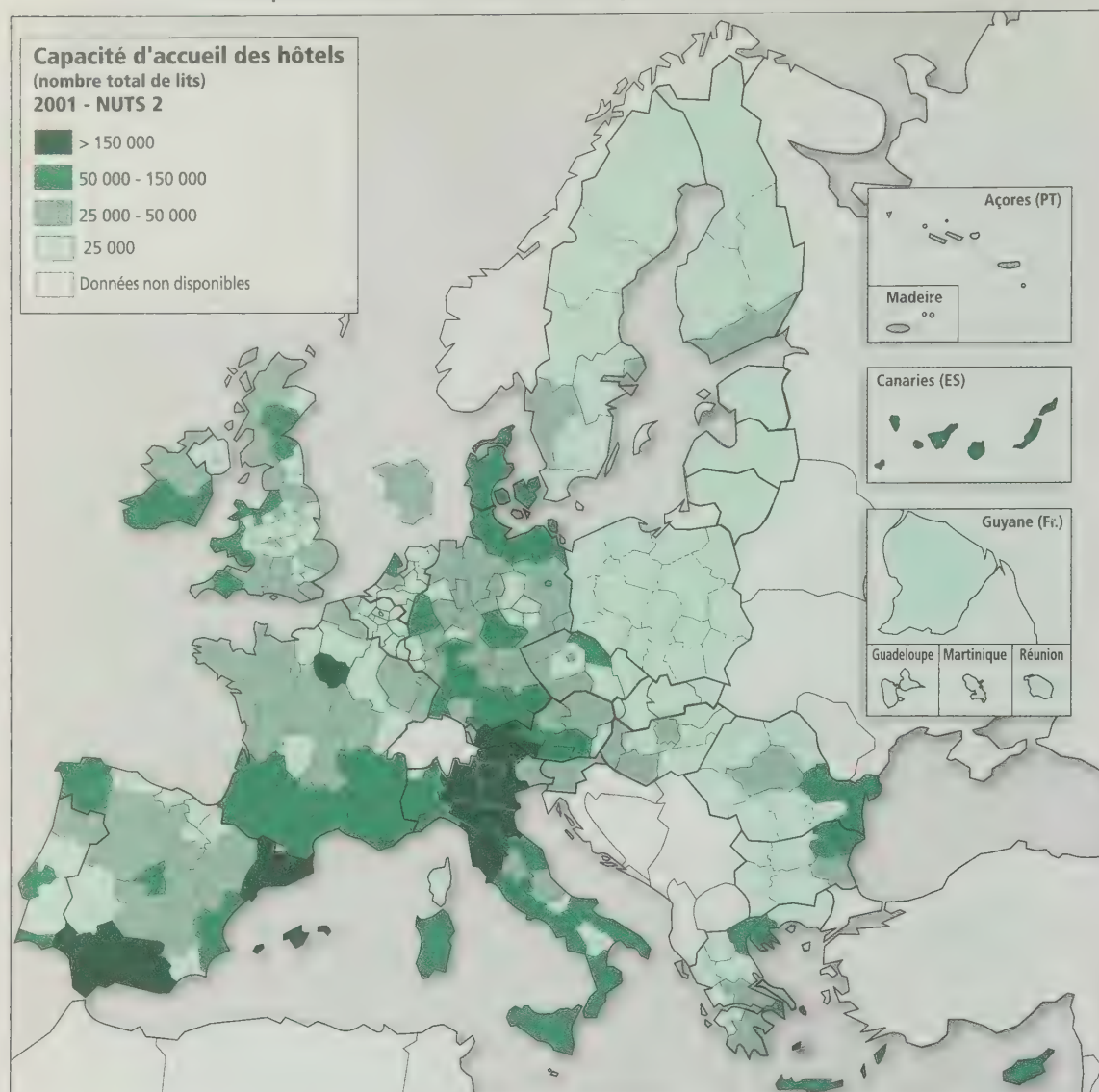


Source : Eurostat, 2005.

sance exponentielle, spéculative et extensive pose aujourd'hui à l'Espagne de difficiles problèmes de protection de l'environnement et d'alimentation en eau lors de la période estivale alors que les besoins de l'agriculture intensive irriguée est la plus forte comme en témoignent les conflits pour le partage de l'eau de l'Ebre entre la Catalogne et les Communautés autonomes du sud. De la même manière, la saturation estivale du liseré littoral de PACA et du Languedoc se traduit depuis une dizaine d'années par une relative stagnation de l'activité touristique au profit d'un redéploiement vers les littoraux aquitains et bretons.



## Les capacités hôtelières : Méditerranée, système alpin et métropoles



Source : Eurostat, 2003.

### Le sauvetage d'Euro Disney : la difficulté à mondialiser des produits touristiques très nord-américains

Présentée comme une opération économique et d'aménagement majeure lors de son ouverture, le parc de loisirs Euro Disney de Marne-la-Vallée fait face à une dette de 2,3 milliards d'euros en 2005. Outre une nouvelle injection de capitaux devant financer de nouvelles attractions, la firme américaine Disney – qui en contrôle 39 % du capital – doit revoir le mode de prélèvement des considérables redevances que sa filiale française lui consentait annuellement pour l'utilisation de sa marque (10 % des entrées, 5 % des recettes, 5 % des activités hôtelières...), un des principaux dispositifs utilisés par les transnationales américaines pour faire remonter les profits de leurs filiales mondiales vers leurs sièges sociaux.

Cette crise structurelle s'explique par la conjonction de plusieurs facteurs. Alors que son succès repose sur un renouvellement permanent de l'offre d'attractions afin de maintenir sa fréquentation, le 1<sup>er</sup> parc ouvert il y a plus de dix ans maintenant fait face à une rapide usure, alors que le lancement d'un second parc à thème dédié au cinéma, Walt Disney Studios, en 2002 est un demi-échec. La fréquentation totale s'érode depuis 2003 pour tomber à 12,4 millions d'entrées annuelles, chiffre atteint dès 1997, alors que

.../...

le chiffre d'affaires recule. Surtout, si les parcs de loisirs font partie intégrante de la culture américaine, le transfert du modèle en Europe s'est heurté à plusieurs obstacles. Malgré une rapide révision de la politique de prix à la fin de la deuxième année, calqués mécaniquement au départ sur ceux des États-Unis, les dépenses par visiteur (40,70 euros) demeurent stables depuis 1999 et bien plus faibles que prévues. De même, les prévisions d'entrées se sont avérées totalement surréalistes : Disney tablait sur 15,5 millions d'entrées en 2001 et 27 millions en 2011. Enfin, alors que 40 % de la fréquentation est d'origine française et que le taux d'occupation des 6 000 chambres d'hôtel est de 85 %, le parc éprouve beaucoup de difficultés à allonger la durée de sa visite sur plusieurs jours, les clients européens étant attirés après un ou deux jours par la proximité du patrimoine culturel et architectural parisien.

Cette opération de grande ampleur, initiée en mars 1987, a cependant eu le mérite de relancer l'aménagement et le développement de cette région est de l'Île-de-France qui était alors en grande difficulté. Son succès repose sur la forte mobilisation pour 635 millions d'euros de l'État, des différentes collectivités territoriales (Région, Département, Communes) et des entreprises publiques (SNCF, France Télécom) et sur une bonne desserte en transports collectifs (deux gares RER, une gare TGV). Les trois phases successives d'aménagement ont permis la création de 20 000 emplois et l'installation de plus de 18 000 habitants attirés par de nouveaux lotissements, le centre commercial Val d'Europe, des zones d'activités et de bureaux, un parc d'exposition et un centre de convention.

La déconvenue parisienne ne doit cependant pas masquer le fait que les parcs à thème représentent 24 % des 27 milliards de dollars du chiffre d'affaires mondial du groupe Disney derrière les chaînes de télévision (40 %), les studios Disney (27 %) et devant les produits dérivés (9 %). Ces vingt dernières années, Disney a ouvert sept nouveaux parcs et 30 000 chambres d'hôtel. Alors que les deux parcs de Tokyo Disney sont une réussite avec 25,5 millions d'entrées annuelles, un nouveau parc s'est ouvert à Hong Kong en décembre 2005. Manifestement, la stratégie asiatique s'avère plus prometteuse que celle de la Vieille Europe.

*Source : d'après L. Carroué, Images économiques du monde, A. Colin, 2006.*

Face aux déséquilibres socio-économiques et environnementaux qui touchent les régions littorales, on assiste depuis une quinzaine d'années au développement de nouvelles formes touristiques valorisant les régions rurales de l'intérieur, à travers la multiplication des parcs régionaux ou nationaux, l'aide à l'accueil (gîtes ruraux ou à la ferme) et la promotion d'un tourisme vert. Enfin, le tourisme culturel urbain, y compris linguistique, demeure un des principaux atouts de l'Europe touristique du fait de la densité, de l'ancienneté et de la qualité exceptionnelle de son patrimoine à l'échelle mondiale comme en témoigne son puissant attrait intra-européen et mondial.

La libéralisation des marchés des dernières décennies a entraîné une mutation rapide des territoires des systèmes productifs soumis à l'intégration européenne et à la mondialisation.

## **Le système énergétique européen entre autonomie, efficacité et marché**

L'UE 25 est l'un des premiers foyers mondiaux de consommation énergétique (16,5 %). La part des importations, qui définit son taux de dépendance, devrait passer de 50 % de ses besoins globaux en 2005, à 63 % en 2020. Du fait de la faiblesse des politiques de réduction de la consommation, il est nécessaire de diversifier les sources d'énergies face au poids écrasant des hydrocarbures dans la consommation (pétrole : 40,5 %, gaz : 24,4 %). L'UE 25 est contrainte de nouer des partenariats de longue durée, en particulier avec la Russie, de relancer l'énergie nucléaire, qui assure déjà 17,8 % des besoins, et de donner une place plus conséquente aux énergies renouvelables, qui restent marginales avec 6 % du total. Les politiques nationales dominent le secteur en raison de son importance stratégique et se traduisent par la forte concentration du marché énergétique dans les grandes économies : Allemagne, France, Royaume-Uni, Espagne, Pologne et Pays-Bas représentent 75 % du marché. La libéralisation du marché européen de l'électricité reste ainsi difficile malgré le choix libéral qui s'impose à partir des années 1980. Les marchés fonctionnent largement sur des champions nationaux en raison d'importants obstacles structurels : insuffisance des réseaux de transport, difficultés techniques de contrôle des flux et coûts très élevés du développement.

## **Les mutations des systèmes productifs industriels et des services**

L'UE 15 représente 23 % de la production industrielle mondiale et la valeur ajoutée de l'UE 25 a augmenté de 20 % de 1990 à 2005. Elle ne consacre cependant que 1,9 % de son PIB à la recherche-développement contre plus de 3 % au Japon et, malgré la prise de conscience, il n'y a pas de véritable politique européenne dans ce domaine : les grands pôles de recherche restent fortement concentrés (Allemagne, France et Royaume-Uni réalisent 59 % des dépenses). Les secteurs industriels en mutation répondent à deux logiques : l'intégration européenne et la mondialisation. Réalisant 70 % de la valeur ajoutée du secteur agricole, l'agroalimentaire, caractérisé par un dualisme des structures (petites entreprises et grande firme comme Nestlé) joue un rôle croissant, mais doit faire face à la diffusion vers l'Est d'un modèle productiviste abandonné sous l'impact des critiques dans la partie occidentale de l'UE. Le textile réalise 4 % de la valeur ajoutée manufacturière mais est en crise : recul des investissements de 40 % de 1988 à 2004, explosion des importations extra-communautaires, concurrence des pays à bas coûts salariaux qui débouche sur de graves crises régionales (Wallonie, Nord-Pas-de-Calais, Midlands). La modernisation industrielle est surtout le fait de secteur porteur (Ikéa dans l'ameublement), d'une bonne adaptation au marché mondial (métallurgie européenne), d'une organisation continentale (l'automobile) ou de choix technologiques (aéronautique).

Les services, qui recouvrent des réalités très diverses, dépendent du niveau de développement économique et de richesse d'un pays ou d'une région. Ainsi, une Europe bancaire et financière est en gestation grâce à la concentration des grands groupes (HSBC, BNP-Paribas, Santander, Deutsche Bank) et aux rivalités boursières. Les transports favorisent une mobilité croissante et la structuration de pôles, quant au secteur touristique, dynamique, il permet des redistributions dans le sens Nord-Sud de l'Europe.



# 5

Les dynamiques internes  
aux quatre Europes

Problématique

Au-delà de sa profonde unité à l'échelle mondiale, le continent européen est d'une grande diversité interne qu'il convient d'analyser pour en comprendre les dynamiques géopolitiques et géoéconomiques. Quatre Europes aux trajectoires géohistoriques spécifiques peuvent être distinguées. Chacune d'entre elles peut être identifiée à travers une thématique centrale. L'Europe du Nord-Ouest se caractérise par sa richesse et sa modernité, l'Europe du Sud par ses retards historiques et ses nouvelles potentialités, l'Europe centrale, orientale et balkanique par sa crise de transition et ses crises géopolitiques, la Russie par ses difficultés structurelles qui la rabaissent, en vingt ans, au rang de puissance régionale en difficile mutation malgré d'énormes potentialités. Le futur destin de l'Europe dépend de la capacité à réarticuler démocratiquement et solidai- rement ces quatre ensembles.

Plan du chapitre

- I. L'Europe du Nord-Ouest :  
richesse et modernité**

  - 1. Une Europe qui concentre la richesse
  - 2. Une Europe de la modernité
  - 3. Une volonté d'adaptation à la mondialisation
  - 4. Des dynamiques géopolitiques
- III. Les Europes centrale,  
orientale et balkanique :  
une nouvelle bifurcation séculaire**

  - 1. De profondes recompositions géopolitiques et géoéconomiques
  - 2. Trois systèmes régionaux aux trajectoires divergentes
- II. L'Europe du Sud :  
retard et potentialités**

  - 1. Des retards encore importants
  - 2. Des potentialités exploitées
  - 3. De nouveaux enjeux
- IV. La Russie, une puissance régionale  
en mutation**

  - 1. D'une crise multiforme à la recherche de nouveaux équilibres
  - 2. Des articulations territoriales en profondes mutations

Chiffres clés : tableau de synthèse

|                                             | Km²        | Population | Revenu nat. brut | RNB/habitant |
|---------------------------------------------|------------|------------|------------------|--------------|
| Europe du Nord-Ouest                        | 2 577 822  | 272,34     | 6 621,80         | 24 314       |
| dont système germanique                     | 482 128    | 98,10      | 2 332,10         | 23 772       |
| dont Scandinavie                            | 1 155 084  | 24,20      | 694,30           | 28 690       |
| dont Benelux                                | 73 947     | 27,00      | 632,20           | 23 380       |
| dont France                                 | 551 500    | 59,80      | 1 362,10         | 22 777       |
| dont Îles britanniques                      | 315 163    | 63,20      | 1 601,10         | 25 333       |
| Europe du Sud                               | 1 040 450  | 120,80     | 1 939,60         | 16 056       |
| Europe centrale, orientale<br>et balkanique | 2 177 903  | 188,700    | 508,80           | 2 696        |
| dont Europe centrale                        | 893 442    | 93,40      | 363,40           | 3 890        |
| dont Europe orientale                       | 999 900    | 69,20      | 79,60            | 1 150        |
| dont Europe balkanique                      | 284 561    | 26,10      | 65,80            | 2 521        |
| Russie                                      | 17 075 400 | 145,50     | 306,60           | 2 107        |

## I Introduction

Le découpage de l'Europe en ensembles territoriaux fonctionnels pose le problème de l'adéquation entre processus historique, économique, politique et territorial. Quatre Europees peuvent être distinguées en ce début de XXI<sup>e</sup> siècle.

L'Europe du Nord-Ouest, des pays germaniques à l'Irlande et de la France à la Scandinavie, est le lieu de naissance de l'Union européenne. C'est la « Vieille Europe », celle qui a accumulé des capacités productives. C'est le lieu de concentration des villes parmi les plus riches du monde, de l'Europe l'industrielle, du second pôle financier mondial et des investissements internationaux. On peut définir ici une Europe de la modernité par une forte concentration d'entreprises puissantes et de centres d'innovation, par la précocité et la diversité des structures politiques testées et par la mise en place de nouvelles solidarités. Lieu des constructions socio-économiques qui ont favorisé la généralisation de l'État providence, elle est actuellement confrontée à une crise accentuée par la mondialisation qui favorise la concurrence entre les entreprises, les espaces et les systèmes sociaux. C'est enfin un espace dont les dynamiques géopolitiques sont autant d'ouvertures pour l'Europe : vers l'Est, grâce aux pays germaniques, vers le Nord et l'espace nordique en cours d'intégration, vers l'atlantique anglo-saxonne ou le Sud par l'intermédiaire français.

À cette Europe du Nord-Ouest, répond une Europe du Sud composée des États des péninsules méditerranéennes. « Très vieille Europe » caractérisée par la lenteur de son développement, ses retards économiques, une démocratisation tardive mais aussi un mode d'industrialisation récent spécifique permettant une intégration contrastée à l'ensemble européen. La rapidité de ses mutations économiques et sociales est liée au dynamisme d'un capitalisme familial, à l'intégration à l'UE, aux efforts de modernisation des acteurs économiques et sociaux et des réseaux métropolitains. L'Europe du Sud reste une interface préférentielle entre l'UE et l'Amérique latine, l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient, mais cet espace présente encore peu d'unité géopolitique.

L'Europe centrale, orientale et balkanique regroupe les États qui, jusqu'en 1990, avaient été intégrés dans la zone d'influence de l'URSS. Cet immense espace a connu de profondes restructurations géopolitiques après la Première Guerre mondiale, après 1945 et depuis 1989. Ces quinze dernières années de transition se traduisent par une série de crises démographique, économique et sociale qui accompagnent l'effondrement ou la recomposition des secteurs industriels et agricoles. Les progrès économiques qui se font jour ne doivent pas masquer le fait que l'adhésion à l'Union européenne repose sur une domination géoéconomique en termes d'échanges, d'IDE, et renforce de nouveaux clivages territoriaux. Ainsi, trois systèmes territoriaux, aux trajectoires divergentes, se font jour : une Europe centrale en voie d'intégration et de modernisation rapide, une Europe orientale, en retard, qui constitue un système régional spécifique et en crise, et une Europe balkanique toujours à la recherche d'une stabilisation géopolitique.

La Russie qui, entre 1985 et 1991, met fin à une expérience historique unique de construction d'un système socio-économique socialiste, connaît une désorganisation brutale de son cadre territorial (perte de quatorze Républiques), une perte de 50 % de sa population et de plus de 40 % de son potentiel économique, le tout à travers une libéralisation brutale, opaque, accompagnant une déliquescence du pouvoir central. La restructuration du système économique et politique passe par un ensemble de réformes qui doivent permettre de rééquilibrer les systèmes productifs, de freiner le développement du territoire en peau de léopard, opposant des espaces dynamiques métropolitains ou littoraux à des périphéries profondes, et, enfin, de contrôler les marges continentales.



# I. L'Europe du Nord-Ouest : richesse et modernité

L'Europe du Nord-Ouest est le lieu de naissance de l'Union européenne et comprend trois États majeurs l'Allemagne, la France et le Royaume-Uni. S'y ajoutent les périphéries atlantiques (Irlande, Islande) et scandinaves ainsi que la Suisse et l'Autriche. C'est la « Vieille Europe », celle de la puissance économique, financière et politique, celle qui peut organiser par consensus, une puissance mondiale, espace central de l'Union européenne. Sa puissance, héritée d'une longue accumulation, est confrontée à la mondialisation et son dynamisme dépend tout autant du maintien de sa capacité d'innovation que de la gestion de ses organisations socio-économiques et territoriales.

## Une Europe qui concentre la richesse

### A. De l'accumulation industrielle à la puissance financière

L'Europe du Nord-Ouest est bien un lieu d'accumulation de capacités productives, de villes parmi les plus riches du monde et d'infrastructures de communication. L'idée centrale est ici celle de la densité, de l'intensité, même s'il existe, comme ailleurs des vides et des pleins : une Scandinavie peu peuplée et un bassin rhénan particulièrement industrialisé.

Loin de l'image catastrophiste de déclin qu'en donnent certains hommes politiques ou certains médias, l'Europe, ce « petit cap de l'Asie » selon Paul Valéry, se caractérise à l'échelle mondiale par deux phénomènes majeurs : elle est un grand foyer de peuplement qui connaît une transition démographique avancée.

Indicateurs socio-économiques de l'Europe du Nord-Ouest

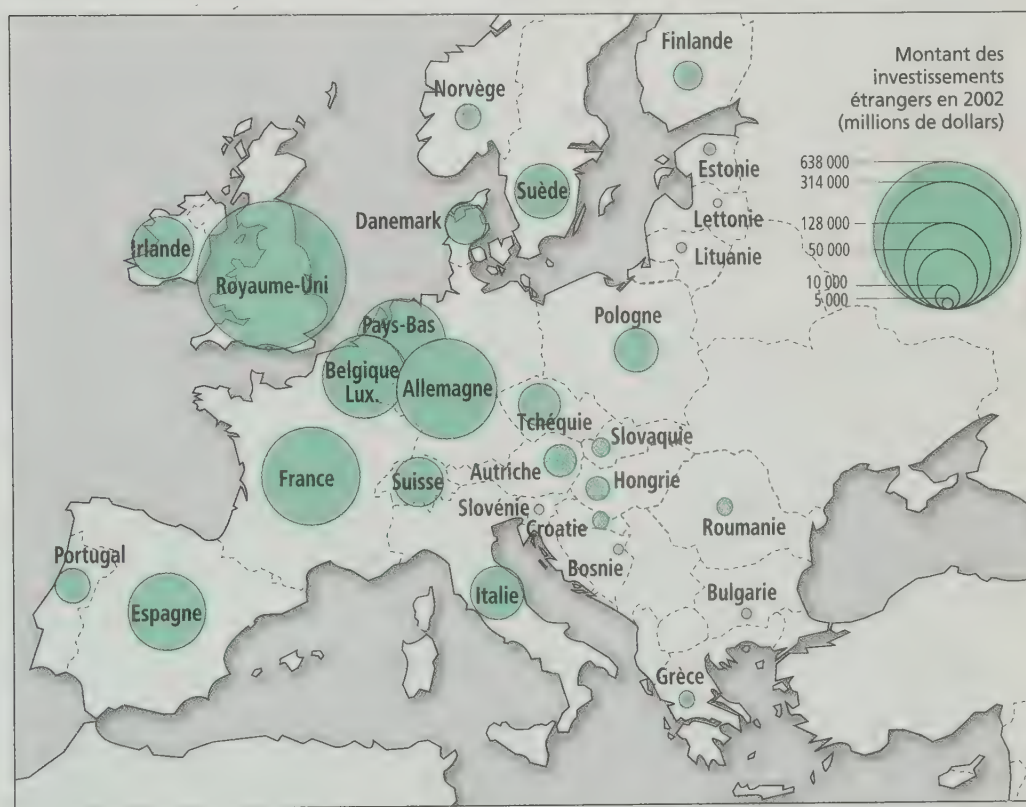
|                         | France   | All.     | Autr.   | Suisse  | P.-Bas | Belg.   | Lux.   | R.-Uni   | Irlande | Norvège | Suède   | Finlande | Da  |
|-------------------------|----------|----------|---------|---------|--------|---------|--------|----------|---------|---------|---------|----------|-----|
| Pop. 2004 (millions)    | 59,9     | 82,531   | 8,14    | 7,364   | 16,258 | 10,396  | 0,451  | 59,673   | 4,027   | 4,577   | 8,975   | 5,219    | 5,4 |
| Km²                     | 551 500  | 356 980  | 83 860  | 41 288  | 40 840 | 30 521  | 65 300 | 244 880  | 70 283  | 323 880 | 449 964 | 338 150  | 43  |
| Hab./km²                | 109,4    | 231      | 96      | 174,4   | 476,7  | 338,6   | 172,5  | 243,3    | 55,7    | 14,8    | 21,7    | 17,1     | 12  |
| Accroissement nat. (%)  | 3,5      | -1,8     | 0       | 1,2     | 3,6    | 0,5     | 2,7    | 1,4      | 8,2     | 3,1     | 0,7     | 1,5      | 1   |
| Mortalité infantile (‰) | 3,9      | 4,2      | 4,5     | 4,3     | 4,8    | 4,3     | 4,9    | 5,3      | 5,1     | 3,4     | 2,8     | 3,1      | 4   |
| Fécondité               | 1,89     | 1,31     | 1,4     | 1,4     | 1,73   | 1,62    | 1,63   | 1,64     | 1,97    | 1,75    | 1,65    | 1,72     | 1   |
| Moins de 15 ans (%)     | 18,6     | 14,7     | 16,3    | 16,5    | 18,5   | 17,3    | 18,8   | 18,3     | 20,9    | 19,9    | 17,8    | 17,6     | 18  |
| Taux urbanisation       | 76,3     | 88,1     | 65,8    | 67,5    | 65,8   | 97,2    | 91,9   | 89,1     | 59,9    | 78,6    | 83,4    | 60,9     | 7   |
| PIB (milliards dollars) | 1 680,41 | 2 142,29 | 245,254 | 222,069 | 484,61 | 286,633 | 23,442 | 1 716,98 | 136,629 | 171,208 | 261,98  | 143,734  | 164 |
| % primaire PIB          | 2,6      | 1,1      | 2,2     | 1,2     | 2,3    | 1,3     | 0,5    | 0,9      | 3,2     | 1,4     | 1,8     | 3,4      | 2   |
| % secondaire PIB        | 23,8     | 28,6     | 30,3    | 25,6    | 24,8   | 25,6    | 24,8   | 25,9     | 40,5    | 30,7    | 27,3    | 30,4     | 25  |
| % services/PIB          | 73,6     | 70,3     | 67,5    | 73,2    | 72,9   | 73,1    | 72,9   | 73,2     | 56,3    | 66,4    | 71      | 66,2     | 72  |
| PIB/hab. (dollars)      | 27 760   | 26 302   | 29 506  | 31 241  | 29 105 | 29 132  | 51 088 | 29 032   | 32 975  | 36 067  | 28 119  | 27 428   | 29  |

Source : AIA, 2

L'Europe du Nord-Ouest est l'Europe de l'industrialisation, celle des anciennes régions minières et industrielles (Midlands, Lancashire en Angleterre; Ruhr, Sarre, Wurtemberg, Bavière en Allemagne; Borinage en Belgique; Nord, Lorraine en France), mais aussi celle des entreprises de hautes technologies (à Hambourg, Munich, Stuttgart, Paris, Lyon, Londres, Cambridge, Anvers, Rotterdam, Stockholm ou Bâle). Ainsi, en ce début de XXI<sup>e</sup> siècle, trois États du Nord-Ouest,

l'Allemagne, la France et le Royaume-Uni, fournissent les deux tiers de la production industrielle de l'Union européenne et la puissance des grandes entreprises comme Arcelor, Royal Dutch Shell, BP, Total Fina Elf, EADS, Daimler Chrysler ou Siemens sont là pour l'illustrer. À cette concentration industrielle s'ajoute une agriculture modernisée parmi les plus productives du monde et qui a profité très tôt de l'augmentation des rendements grâce à l'utilisation des amendements et qui a été stimulée par une politique agricole volontariste et protectrice. Enfin, on note aussi une très forte concentration de capitaux fournis par des économies puissantes ou résultats d'investissements étrangers. Si l'Europe est, en effet, un lieu attractif pour les investissements internationaux avec 37 % du stock mondial d'IDE, l'Europe du Nord-Ouest absorbe à elle toute seule 80 % de ces investissements étrangers. On y observe par ailleurs un effet fort de croisement des investissements, notamment entre la France et le Royaume-Uni, respectivement premiers et seconds pôles émetteurs et récepteurs en Europe.

### Investissements directs étrangers (IDE) en Europe



Source : J.-F. Malterre et C. Pradeau, *L'Europe en fiches*, Bréal, 2005.

Au sein de l'Union européenne, second pôle financier mondial après les États-Unis, les bourses du Nord-Ouest (la City à Londres, Euronext qui regroupe Amsterdam, Bruxelles et Paris, et Francfort) contrôlent les trois quarts de la capitalisation boursière européenne. L'importance de ces flux financiers, qui s'appuient sur des réseaux denses et anciens de structures bancaires, financières, mais aussi de paradis fiscaux ou judiciaires (Luxembourg, Monaco, îles anglo-normandes ou la Suisse), est révélatrice de la permanence de la concentration de l'appareil productif, des industries et des services, au cœur de ce noyau économique européen. Enfin, l'inertie que représentent ces concentrations productives en fait un moteur essentiel du fonctionnement économique de l'Europe et lui permet de jouer le premier rôle au niveau des échanges internationaux ; cet espace assume à lui seul plus du quart des exportations mondiales de produits manufacturés (y compris les flux intra-européens). Le réseau de ports de la Northern Range, héritière selon le

géographe Jacques Lévy de l'association des villes hanséatiques, constitue, du Havre à Bergen en Norvège et d'Helsinki à Londres en passant par Rotterdam (3<sup>e</sup> trafic portuaire mondial), une des façades portuaires essentielles pour le commerce international.

## B. Une humanité riche mais vieillissante

L'Europe du Nord-Ouest c'est aussi une richesse sociale. Son poids démographique est élevé avec plus de 275 millions d'habitants et trois États qui dépassent 60 millions d'habitants (Allemagne 14<sup>e</sup>, France 21<sup>e</sup> et Royaume-Uni 22<sup>e</sup> rang mondial). Cette population est concentrée dans la partie centrale de cet espace, du bassin de Londres aux Alpes en passant par l'axe rhénan. Ces régions, marquées par l'ampleur du développement industriel et urbain, enregistrent des densités, dans sa partie centrale, supérieures à 400 hab./km<sup>2</sup>. La décroissance est régulière de façon auréolaire à partir de ce cœur avec de fortes contraintes vers le nord scandinave ou la « tyrannie de la latitude » fait son œuvre, les densités les plus faibles se rencontrent sur les marges arctiques et les régions montagneuses.

Cette population bénéficie d'un très haut niveau de vie. L'examen du PIB/habitant au niveau régional le confirme, en dehors du nord de l'Italie, la quasi-totalité des régions qui dépassent 125 % de la moyenne de l'Union européenne se retrouvent dans cet espace du Nord-Ouest européen et nous retrouvons là les États les plus riches de la planète comme le Luxembourg, la Norvège, le Danemark ou la Suisse. Cette richesse se traduit par le développement d'un marché de consommation qui n'est égalé que par quelques régions dans le monde comme les mégalo-poles du Nord-Est américain ou japonaises. C'est un marché puissant et diversifié, un lieu exceptionnel d'innovations en raison d'une population qui possède un très haut niveau de formation. L'attractivité est liée à la modernisation sociale et aux capacités d'innovation que l'on rencontre au sein d'un ensemble organisé par des métropoles qui quadrillent cet espace. Ainsi, les pays de l'Europe du Nord-Ouest occupent 14 des 20 premières places mondiales au niveau de l'Indicateur de développement humain (IDH) utilisé par l'Organisation des Nations-Unies. De ce fait, cet espace est le plus attractif pour les populations immigrées venant d'Afrique, du Moyen-Orient ou d'Asie, une attraction d'autant plus marquée que ces pays sont le symbole d'une Europe vieillissante avec des taux de fécondité très bas. Ce phénomène est ancien, important à partir des années 1960, mais la gestion de ces flux migratoires reste très différente d'un pays à l'autre, comme le souligne l'épisode du centre de rétention de Sangatte, lieu de regroupement en France de populations immigrées vers le Royaume-Uni.

## C. La puissance d'une structure urbaine polycentrique

Le poids de l'urbanisation et la densité métropolitaine sont une des caractéristiques de l'Europe du Nord-Ouest. L'ancienneté des réseaux de villes marchandes (la Hanse) ou drapantes, puis la grande vague d'industrialisation qui, entre 1780 et 1870, prend naissance dans cet espace, appuyée par la constitution d'États forts, ont fait naître, de Londres à Zurich, une des plus fortes concentrations de métropoles de la planète. La proximité géographique des villes, le développement récent de pôles urbains majeurs, multimillionnaires et centres de décision, n'ont fait que confirmer cette tendance lourde de l'histoire européenne. Le poids géoéconomique de Londres, de Paris, de Bruxelles ou de Francfort rejaillit au plan géopolitique.

Mais si l'Europe est largement métropolisée, le Nord-Ouest regroupe toutes les formes de trames, d'armatures et de réseaux urbains, qui sont liées au cadre physique, à l'histoire du peuplement des États et aux besoins socio-économiques. On peut distinguer trois types de réseaux répartis des espaces denses (espace rhénan) vers les espaces les moins denses (Scandinavie). Au cœur, de la Suisse au Pays-Bas, les grandes villes sont très nombreuses, peu espacées les unes des autres, très puissantes et fréquemment dotées de fonctions nationales ou internationales. Cette densité urbaine élevée permet un bon maillage du territoire et une véritable interface de l'Europe vers le monde, Amsterdam, Bruxelles, Luxembourg, Francfort, Düsseldorf ou Genève en sont l'illustration la plus parfaite. Les polarisations exceptionnelles de Londres et de Paris donnent à cette Europe deux villes mondiales. Quant aux espaces périphériques, ils sont pris en charge par des



métropoles régionales ou des capitales aux fonctions étoffées comme Copenhague, Oslo, Stockholm ou Helsinki. Ainsi les villes sont bien l'expression de la puissance de cette Europe, centres d'innovation, de production et de gestion d'États très structurés.



## Une Europe de la modernité

### A. Des entreprises et des lieux d'innovation

Le processus de mondialisation se caractérise par le rôle croissant des firmes transnationales. Leur poids économique est considérable, les 500 premières firmes représentent 40 % des activités mondiales dont un tiers est localisé dans cette Europe du Nord-Ouest avec 60 % des effectifs qui travaillent sur une base nationale. Cette hyperconcentration est révélatrice des capacités technologiques, financières et des structures socio-économiques de cet espace. Sur les 100 premières entreprises européennes de l'Islande à la Russie, 89 appartiennent à ce Nord-Ouest européen. Aux champions nationaux de l'industrie et des services comme Electrolux et Ericsson en Suède, Volkswagen ou Siemens en Allemagne, Carrefour, PSA Peugeot-Citroën en France, BP au Royaume-Uni, Nestlé en Suisse ou Philips aux Pays-Bas, il faut ajouter les grands groupes financiers comme la Deutsche Bank, UBS (Union des banques suisses), BNP Paribas ou HSBC (Hong Kong and Shanghai Banking Corporation) qui sont dans les premiers rangs mondiaux. Les systèmes socio-économiques et productifs nationaux sont bien à l'origine de cette vitalité des grandes entreprises.

#### **L'hydroélectricité suisse : l'Europe de la modernité et des innovations liée à de vastes processus d'accumulation séculaire**

La Suisse est l'un des pays à avoir le mieux négocié la seconde Révolution industrielle à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. En 1913, l'économie helvétique se trouvait à la seconde place européenne en matière de PIB/Habitant. Ce fut en partie le résultat des performances de son industrie hydroélectrique. En 1902, la Suisse était le leader mondial de la production électrique par habitant. Le moteur de cette évolution fut indéniablement l'éclairage électrique. Ce succès repose sur un rapide transfert de technologie : inventé en 1879, le procédé de l'américain Thomas Edison reçut ses premières applications à Londres (1881) et New York (1882) puis Lausanne (1882) et Genève (1888) grâce à l'hydroélectricité alpine. Région pionnière dans la mécanique de précision, les transports et l'énergie, cette innovation bénéficia du savoir-faire technologique préexistant construit sur un puissant tissu industriel, de denses réseaux d'ingénieurs, de grandes facultés polytechniques et de banques finançant les innovations. Notons aussi qu'en matière de protection des inventions, l'absence de législation fédérale avant 1888 permettait aux entreprises suisses de copier impunément et sans frais des innovations étrangères, ce qui facilita les transferts de technologies alors que les ingénieurs suisses étaient considérés par les entreprises étrangères comme des espions industriels potentiels.

Ce développement s'appuya aussi sur l'attitude bienveillante des autorités suisses s'expliquant par une « culture énergétique » et le poids politique des sociétés électriques privées du fait de la forte dépendance du pays en charbon étranger importé qui couvrait 78 % de la consommation en 1910. Avec la montée des nationalismes, l'électricité fut de plus en plus identifiée à l'indépendance énergétique du pays, ce qui fit d'elle une valeur à part entière de la culture politique suisse alors que la municipalisation des réseaux permit de soustraire de manière très efficace une partie importante du marché à la concurrence étrangère. Enfin, le développement touristique fut aussi un moteur pour l'éclairage électrique. Produit très cher à l'origine, l'éclairage était considéré comme un luxe et fut dopé par la demande touristique de luxe (cliniques, sanatoriums, bains) en équipant les grands hôtels internationaux portés par des « hôteliers innovateurs » développant réseaux téléphoniques et funiculaires à traction électrique.

Source : d'après Cédric Humair, « Aux sources du succès hydroélectrique suisse », Annales historiques de l'électricité, août 2005.

Face à la production et à l'usage des nouvelles technologies et des innovations industrielles, l'Europe n'est pas homogène. Le Nord-Ouest européen s'impose fortement dans la plupart des domaines. Les pôles majeurs comme l'Allemagne, la France ou le Royaume-Uni sont les détenteurs d'une maîtrise des industries aérospatiales regroupées dans les sociétés EADS et Ariespace. Cette dernière a réalisé la moitié des lancements commerciaux dans le monde depuis 2002 et est partie prenante dans le projet européen de positionnement Galileo, futur concurrent du GPS américain qui prévoit la mise en orbite de 30 satellites. Cette participation à des structures oligopolitiques se retrouve aussi dans l'industrie chimique, la pharmacie ou les recherches agrobiologiques. Par ailleurs, les rapports internationaux (ONU, OCDE, UE) mettent systématiquement en lumière le dynamisme des petits pays du Nord-Ouest de l'Europe dans les stratégies d'innovation. La Suède, le Danemark, la Finlande mais aussi l'Irlande, dans une moindre mesure, sont en tête pour la création de *start-up*, le développement du capital-risque et des entreprises de haute technologie ; ils s'appuient sur le dynamisme des universités ou des centres de recherche. L'Irlande, grâce aux IDE réalisés par les firmes transnationales, est le premier exportateur de *software* et la compétition est forte entre Helsinki et Stockholm pour le titre de capitale mondiale de la téléphonie mobile.

On observe donc une concentration du potentiel de recherche et d'innovation dans des grands centres urbains (Stockholm, Helsinki, Copenhague, Dublin) et des régions urbaines (Île-de-France, Bavière, Bade Wurtemberg, région londonienne, Flandres) de cette Europe du Nord-Ouest.

## B. Un espace de modernité politique

218

La modernité politique de l'Europe du Nord-Ouest est liée à la précocité et à la diversité des structures politiques qui s'y sont développées depuis la Renaissance. Cette modernité est celle d'une vie politique active malgré la pérennité des monarchies. Aujourd'hui, nous avons dans cet espace une concentration de divers régimes parlementaires (Royaume-Uni, Allemagne, Belgique, Pays-Bas, Danemark, Suède, Norvège) et de régimes mixtes, qui associent parlementarisme et présidentialisme (Autriche, Finlande, Irlande, Islande et France). Ces modèles politiques sont proposés à l'échelle de la planète, en Europe et dans le monde, à partir du XIX<sup>e</sup> siècle. De plus, la fragmentation des États au XX<sup>e</sup> débouche sur autant d'exemples d'organisation territoriale : le modèle français, attaché à un fort pouvoir central, bien qu'évolutif, reste bien vivant ; la démarche britannique, à l'opposé, ne s'est jamais souciée d'une théorie de l'espace national, la règle reste celle du *local government* sans préoccupation de regroupements régionaux ; l'Allemagne est un État fédéral avec un partage des pouvoirs entre Länder et pouvoir central ; la Suisse présente une structure fédérale ancienne qui donne des pouvoirs considérables aux cantons et aux villes libres comme dans tout l'espace du Benelux, à l'image du recul de la Belgique unitaire de 1830 au profit, actuellement, de l'opposition renforcée entre Wallonie et Flandres ; quant aux pays scandinaves, ils présentent des structures composites. La modernité de gestion de ces territoires repose sur des modèles politiques, caractérisés par leur possibilité d'évolution qui fait de cette « vieille Europe » un exceptionnel terrain d'expériences politiques.

La modernité politique est aussi dans la construction et la mise en place de fortes solidarités dans une zone qui a connu des affrontements dramatiques et sanglants tout au long de la période contemporaine. Le rétablissement des liens franco-allemands, largement lié à l'atlantisme et à la construction européenne, la réalisation du Benelux en 1948, la solidarité scandinave, la spécificité mais aussi les liens socio-économiques entre les pays anglo-saxons et le cœur européen ou la prise en compte de la Suisse, véritable mosaïque d'Europe, sont autant de signes d'une cohabitation permanente qui nécessite une gestion politique intelligente, de réalités étatiques diverses. De multiples exemples sont à relever : des solidarités douanières (Belgique – Luxembourg dès 1921 élargi dans une union douanière aux Pays-Bas en 1948), ou les solidarités économiques (création d'une zone monétaire et de libre-échange par le Royaume-Uni, en 1931, avec les pays scandinaves). Actuellement, le recul relatif de l'Italie laisse le champ libre aux trois États les plus puissants de l'Europe du Nord-Ouest pour définir des orientations possibles de l'Union européenne.

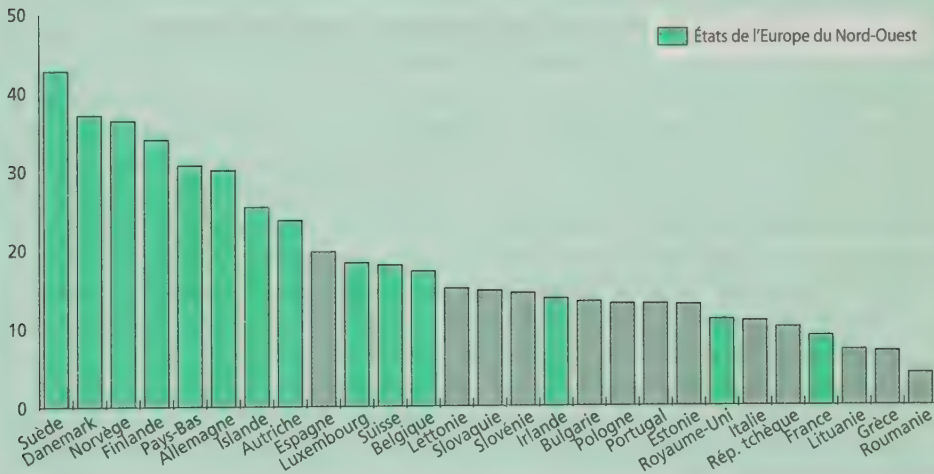
### C. Une modernité socioculturelle

Edgar Morin affirme : « Le génie européen n'est pas seulement dans la pluralité et dans le changement, il est dans le dialogue des pluralités qui produit le changement ». Cette assertion peut être parfaitement appliquée à l'Europe du Nord-Ouest, terrain d'expression des nouveautés sociales. La précocité des mutations économiques et sociales, en particulier depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle, fait de cet espace un lieu d'innovations socioculturelles permanent.

C'est en Angleterre, en Allemagne, en Suisse, en France, aux Pays-Bas, en Belgique qu'ont eu lieu les premières expériences sociales et le développement des théories sociales qui vont accompagner les libertés politiques. Des formes d'assistance sociale, comme les *poor laws*, se mettent en place dès le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle au Royaume-Uni et dans certains États de l'Empire de Charles Quint. Ainsi dans les Pays-Bas espagnols, de multiples expériences, inspirées par les écrits de l'humaniste Juan Luis Vivés (1492-1540), sont tentées à Ypres où fut édictée, en 1525, une loi rendant les paroisses responsables du secours à leurs pauvres. Ces mesures adoptées par Mons, Liège et de nombreuses villes de la région sont à la base de l'élaboration de l'édit de 1531 de Charles Quint qui vise à généraliser ce type d'organisation. Cependant, ces pistes nouvelles de régulation sociale, qui ne se diffuseront que partiellement, alimentent des réflexions intellectuelles.

Un courant philosophique représenté notamment en France par Diderot ou Rousseau, en Angleterre par Locke, font du bonheur de l'individu le moteur principal de l'action politique ; quant aux révolutionnaires français de 1793, ils proposaient, déjà, corrélativement au grand mouvement d'égalité et de liberté, une protection du citoyen, même si leurs idées sont rejetées jusqu'au début du vingtième siècle. Les luttes sociales européennes au XIX<sup>e</sup> trouvent ici de multiples animateurs tels Robert Owen, Saint-Simon, Engels, Fourier, Proudhon, Weitling ou Karl Marx. Les premiers syndicats apparaissent en Angleterre, en France, en Belgique de même que les premières législations, et l'État providence naît dans cet espace.

Le pourcentage de femmes siégeant au Parlement national (1999)



Source : Atlas des femmes dans le monde, Autrement, 1999.

Autre signe de modernité, le mouvement d'émancipation politique des femmes, apparaît d'abord dans les pays de l'Europe du Nord, à l'exception notable de la France. Entre 1906 et 1918, après les Néo-Zélandaises qui ont le droit de vote depuis 1893, Finlandaises, Norvégiennes, Danoises, Néerlandaises et Suédoises deviennent pleinement citoyennes et la seconde vague à partir de 1920 comprend, outre l'Irlande et le Royaume-Uni, l'Allemagne et l'Autriche. Là encore ces sociétés sont marquées par un progressisme et une innovation sociale précoces, ce qui n'empêche pas des remises en cause fondamentales lorsque ces pays versent dans la dictature et le totalitarisme. Ce comportement perdure, comme le montre la représentation de la population féminine au parlement européen, qui atteint ses meilleurs scores en Finlande, dans les pays scandinaves et en Belgique. L'obtention de nouveaux droits pour les femmes à partir des années 1960 (libre accès



à la contraception, légalisation de l'interruption volontaire de grossesse, évolution vers une plus grande égalité professionnelle et civile) est aussi le fait des pays de l'Europe du Nord-Ouest. Par ailleurs, face à une nouvelle société de consommation uniformisatrice, les mouvements de contestation les plus favorables à une révolution morale dans les années 1960, à la prise en compte des questions d'environnement, ceux qui militent pour un développement durable ou une refonte des rapports Nord-Sud, sont très actifs dans cet espace nord-européen, comme en témoigne le nombre important des ONG anglaises et scandinaves. Dans un monde culturel divers, les sociétés du Nord-Ouest ont largement symbolisé et symbolisent encore la modernité contemporaine sur le plan des mœurs et de la vie quotidienne.

Évolution du taux de naissances hors mariage

| Pays        | 1970 | 1993 | 1997 |
|-------------|------|------|------|
| Suède       | 32,4 | 49,6 | 53,9 |
| Danemark    | 11   | 46,4 | 46,4 |
| France      | 6,8  | 33,2 | 39   |
| Royaume-Uni | 5,2  | 30,8 | 33,6 |
| Irlande     | 1,6  | 18   | 26,7 |
| Allemagne   | 6,3  | 14,6 | 17,2 |
| Pays-Bas    | 1,4  | 13,1 | 17,1 |
| Belgique    | 2,8  | 11,3 | 15   |
| Espagne     | 1,4  | 10,1 | 11,5 |
| Italie      | 2,4  | 7,2  | 8,3  |
| Grèce       | 1,2  | 2,7  | 3,3  |

En gras Europe du Nord-Ouest.

Sources : Eurostat et INED.

220

L'Europe du Nord-Ouest, lieu de diversification des pratiques sociales et culturelles

Y a-t-il homogénéisation des modes de vie des Européens ou, au contraire, diversification des habitudes et des coutumes selon les évolutions rapides des diverses formes de modes ? Derrière ce tohu-bohu apparent, voit-on des structures nationales et même provinciales se perpétuer et peut-être même se renforcer en assimilant les innovations que propose l'évolution technique et sociale ?... Les tendances massives qui paraissent pousser à la convergence dérapent sur des mûles puissants d'institutions, de structures et de mœurs qui semblent résister et sont même capables de se perpétuer. Surtout des forces contradictoires paraissent militer pour accroître les divergences. Entre un système économique commun et des contradictions sociales, politiques, culturelles, le conflit est apparent, et il n'y a pas de raison pour que l'un l'emporte sur les autres.

Nous connaissons trop mal les mécanismes d'agencement entre stratégies individuelles et collectives et rouages économiques. Les seconds paraissent les plus puissants mais, étant mis en mouvement par les premiers, ils s'y trouvent en grande partie soumis. De tous ces arguments en apparence contradictoires, il ressort clairement, me semble-t-il, que nous allons vers une diversité de plus en plus grande de systèmes de valeurs, de modes de vie et d'institutions.

Source : Henri Mendras, « Les Français et les Européens », Cahiers français, n° 291, Documentation française, 1999.

C'est effectivement dans cet espace qu'ont surgi et restent très structurant les traits principaux de la civilisation occidentale : l'affirmation des droits de l'homme, valeur universellement reconnue depuis 1948, la propriété privée de la terre et des moyens de production, très anciennement définis par rapport à d'autres civilisations, le capitalisme industriel, source d'une rationalité économique et la démocratie qui a pu se développer à partir des avancées parlementaires dans les provinces unies d'abord, puis dans l'Angleterre des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles. Aujourd'hui, l'Europe du Nord-Ouest, pôle dominant de l'Union européenne, est un lieu de construction de nouveaux espaces socioculturels complexes.

## Une volonté d'adaptation à la mondialisation

Les principaux pays de l'Europe du Nord-Ouest sont à l'origine de constructions socio-économiques qui ont favorisé la généralisation de l'État providence. Ces organisations sont confrontées à une crise, d'autant plus grave que la mondialisation rapide de l'économie accentue la concurrence entre les entreprises, les régions économiques et les systèmes sociaux.

### A. Des systèmes socio-économiques entre concurrence et intégration

À côté de la mise en place de l'État de droit, l'Europe du Nord-Ouest a vu se développer des systèmes plus ou moins élaborés de protection sociale au XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup> siècle. En Allemagne, la législation bismarckienne sur les assurances sociales a introduit une véritable rupture par son caractère systématique et complet dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Cette intégration sociale, reprise et développée après-guerre, relayée par les entreprises qui pratiquent la cogestion et favorisée par l'économie sociale de marché aboutit à ce que Michel Albert a appelé un « capitalisme rhénan », caractérisé par les imbrications de l'industrie, de la banque et de la politique, à un modèle très construit de droits sociaux. Ce type d'organisation a eu tendance à se répandre après-guerre en Autriche, en Belgique, aux Pays-Bas et dans les pays scandinaves. Au Royaume-Uni, une évolution similaire débouche sur le rapport Beveridge (1942) et la mise en place de l'État providence (*welfare state*) caractérisée par un système public de protection sociale reposant sur les principes d'universalité, d'unicité et d'uniformité. En France, les bases d'un système de sécurité sociale sont fixées dès 1945 par le gouvernement provisoire de la République. L'ordonnance du 4 octobre 1945 crée un régime général de Sécurité sociale. La généralisation du système, à partir des années 1950, s'effectue par la multiplication des régimes spéciaux (cadres, exploitants agricoles, non salariés) et par une division des risques en trois caisses autonomes (maladie, vieillesse, famille).

Ces modèles, en dehors de la Suède qui mène depuis 1932 une politique spécifique dont le plein-emploi est l'objet prioritaire, se sont diffusés dans tous les pays de l'Europe du Nord-Ouest puis de l'Europe du Sud et, d'une manière plus générale, dans le monde occidental comme au Japon. Ainsi dans cette Europe, aucun démocrate n'ignore le sens et l'importance des droits économiques et sociaux, qui donnent un contenu réel, concret et quotidien à l'idée de citoyenneté. Ces droits économiques et sociaux garantis par la loi et souvent consacrés par les textes constitutionnels permettent aux individus d'exiger de l'État la mise en œuvre du droit au travail, de la sécurité matérielle, de l'accès à l'instruction pour tous, au repos, à la protection sanitaire... Ces droits impliquent, à la différence des droits politiques, l'intervention de l'État dans le champ économique. Ainsi, on comprend la concurrence apparue à la fin du XX<sup>e</sup> siècle entre des visions libérales (Royaume-Uni, Pays-Bas) qui considèrent que les droits politiques doivent être impérativement respectés, les droits sociaux ne constituant plus que des objectifs à atteindre à d'autres qui associent la garantie des libertés formelles à l'obligation de donner à tous des garanties matérielles, conditions nécessaires à l'exercice des droits politiques. Ce débat actif depuis la fin des années 1970, doublé des analyses divergentes entre libéraux et keynésiens dans un contexte de restructuration économique, de chômage, de montée des inégalités sociales, de remise en cause du financement des systèmes qui repose sur la masse salariale, débouche sur une refonte de l'État providence (Allemagne, Belgique, France, Pays-Bas, Royaume-Uni). Cependant si les propositions de réformes tendent à remettre le travail au cœur des politiques anti-pauvreté (*welfare to work*) et favorisent des mesures collectives (éducation, formation) pour résoudre les problèmes d'exclusion, la diversité des modalités nationales d'application reste forte, en particulier au sein des États dominants de l'Union européenne regroupés dans ce Nord-Ouest. Cette absence de cohésion explique en partie la difficile apparition d'un modèle social européen.

### B. La vitalité des territoires

Face à la mondialisation, l'Europe du Nord-Ouest renferme de nombreux exemples du dynamisme possible d'une structure polycentrique. Les petits pays (Irlande, Islande, Pays scandinaves) font

preuve d'une grande capacité d'adaptation économique et sociale et sont parfois des modèles pour les puissants voisins comme l'Allemagne ou la France, comme le montrent les nombreuses études et voyages en Finlande ou au Danemark des dirigeants politiques et économiques français. L'Irlande, avec un système socio-économique proche de celui du Royaume-Uni, a connu depuis 20 ans une mutation extraordinaire en voyant son RNB brut par habitant passer de 62 % de la moyenne communautaire, un des derniers rangs en 1980, à 129 % de celui-ci en 2003 soit une des toutes premières places. Cette performance est à la fois due à une bonne utilisation des crédits européens, à une démographie favorable et à une insertion rapide dans la mondialisation par un appel aux firmes transnationales spécialisées dans l'électronique, l'informatique (Logica, Google, Microsoft, Dell), la pharmacie (Servier) et les services (Merril Lynch). Ainsi, la réussite passe ici par la dépendance : 570 multinationales américaines contrôlant 90 000 emplois et une grande partie des produits alimentaires étant importés.

### La formation professionnelle en Suède

L'État suédois a cependant su concentrer son effort là où il est le plus nécessaire : il a lancé un programme national permettant aux salariés ayant abandonné leurs études d'atteindre le niveau du baccalauréat afin de pouvoir s'inscrire à l'université. En effet, compte tenu de l'amélioration générale du niveau d'instruction et des contraintes de l'environnement économique, les employeurs recherchent de plus en plus de personnes ayant un diplôme de l'enseignement supérieur. Mais pour entrer à l'université, il faut être titulaire du baccalauréat. Qu'advient-il alors de tous ces salariés qui ont abandonné leurs études secondaires ? Pour ces salariés, l'État a mis en place et financé le programme dit « d'élévation des compétences », qui a permis à 500 000 personnes d'atteindre le niveau bac.

Scania est une entreprise industrielle qui produit essentiellement des camions. Cette firme, à l'image de beaucoup d'autres en Suède, a développé un programme très complet de formation à l'égard de ses salariés. Elle s'est dotée, depuis 1941, de son propre lycée professionnel, ouvert sur concours qui lui permet de proposer régulièrement des mises à niveau pour l'ensemble de son personnel. Des dialogues entre chaque salarié et son supérieur sont régulièrement organisés permettant, d'une part, d'aider à la construction de parcours professionnels individuels et d'autre part, d'informer les salariés sur les compétences dont l'entreprise aura besoin à l'avenir.

Skandia est une société d'assurance, née en 1855, récemment transformée en compagnie financière globale. Elle a développé une approche de la formation continue qui l'a conduite à révolutionner sa gestion des ressources humaines. Celle-ci se fonde sur le constat suivant : la durée de vie des connaissances scientifiques est de plus en plus limitée, la mondialisation et la nouvelle économie obligent les entreprises à plus de rapidité de flexibilité. Les conséquences sur les besoins de formation sont majeures : il faut permettre aux salariés de se former régulièrement pour que l'entreprise bénéficie en permanence des compétences que la compétition mondiale requiert. En outre, la distinction entre les formations qui n'intéressent que l'employeur et celles qui n'intéressent que le salarié tend à s'estomper : l'essentiel des formations suivies rejoint l'intérêt des deux parties. La création de comptes épargne-compétence, alimentés par les salariés et abondés par l'employeur doit permettre de financer ces formations. L'aspect le plus intéressant de ce compte, réside avant tout dans le fait qu'il est à l'origine d'une profonde révolution dans la gestion des ressources humaines. Depuis la mise en place du compte, des dialogues trimestriels entre le salarié et son supérieur ont été institués : ils permettent au salarié d'exprimer ses souhaits, à l'entreprise d'évaluer les potentialités de son employé et ainsi d'établir une démarche prévisionnelle de gestion des carrières. Le développement de l'épargne-compétence annonce donc une profonde révolution de la gestion des compétences et des ressources humaines.

Source : Rapport d'information de Jacques Barrot (député, membre de la Commission européenne) auprès du Parlement français, 28-11-2001.

La compétitivité de l'économie finlandaise est au premier rang mondial du classement établi par le World Economic Forum et les dirigeants européens font le voyage pour comprendre cette réus-



site d'un pays resté longtemps isolé. La bonne insertion dans la compétitivité mondiale est due aux conditions qui y prévalent, idéales pour les grandes entreprises finlandaises (Nokia – téléphonie, Stora Enso – papier, Fortum – pétrole) et les FMN (ABB, ICL, Unilever, Volvo) positionnées sur les marchés mondiaux. La main-d'œuvre y est hautement qualifiée, elle possède de solides savoir-faire et la politique économique appuyée sur un secteur public important est prévisible. De telles structures sont des atouts dans une mondialisation qui impose une forte flexibilité. La Suède présente un modèle socio-économique qui, depuis les années 1930, privilégie l'emploi. Compte tenu des contraintes de l'environnement économique mondial, elle a fait le choix d'une formation permanente des salariés pour leur permettre d'évoluer et de s'adapter à de nouveaux types de professions nécessitant une haute qualification. Les formations professionnelles publiques et intra-entreprises sont très développées et permettent un faible taux de chômage garantissant la pérennité du système socio-économique.

Ces dynamiques territoriales, privilèges de petites économies performantes et riches, s'opposent aux difficiles mutations socio-économiques des poids lourds que sont l'Allemagne, la France et le Royaume-Uni. Elles sont en accord avec les choix retenus par le SDEC (Schéma de développement de l'espace communautaire), proposé en 1999, et qui mise sur une Europe polycentrique composée de bassins régionaux ce qui conduit les grands pays encore centralisés à se réformer. Dans ce jeu des régions, la puissance de l'espace Paris – Londres – Francfort est un atout remarquable par ses capacités économiques, financières et son poids politique. Accompagné des pays du Benelux, il apparaît comme le noyau dur de l'Europe.

### C. L'ossature d'une « Europe puissance »

Le Nord-Ouest européen renferme à la fois les pays les plus riches de la planète comme le Luxembourg, la Norvège, la Suède et le pivot essentiel de la construction de l'Union européenne, qui regroupe, en dehors de l'Italie, l'Allemagne, la France et le Royaume-Uni. Par ailleurs, le couple franco-allemand reste un acteur essentiel de la réalité politique de l'Europe. Cet ensemble polycentrique a les capacités de s'exprimer à l'échelle mondiale et, malgré sa complexité, est capable de peser sur les relations internationales.

Le poids économique de l'Europe est bien inscrit dans ce Nord-Ouest puissant et l'association de la France et de l'Allemagne donne à chaque fois une impulsion essentielle pour que l'Union se manifeste dans le monde de manière coordonnée et visible, que ce soit dans ses relations avec le tiers-monde (accords de Lomé, dialogue euroméditerranéen) ou avec les grandes puissances dans les instances internationales, onusiennes ou non (GATT puis OMC). Du point de vue diplomatique, si les positions volontiers atlantiques du Royaume-Uni ne favorisent pas la formation de consensus aisés, elles permettent l'expression d'une voix européenne multiforme dont le rôle au sein de l'ONU n'est pas nécessairement inutile. Si la tutelle de l'OTAN soumet les initiatives européennes (mais pas françaises) au regard des États-Unis, c'est cependant à partir du tripôle (Allemagne, France, Royaume-Uni) que l'Europe s'exprime sur les tensions au Moyen-Orient, le problème iranien, le problème nord-coréen, les interventions dans les conflits africains (Liberia, Darfour, Côte-d'Ivoire). S'appuyant sur le vieil héritage de neutralité des États scandinaves, de la Suisse ou de l'Autriche et la solidité de la formation de ses diplomates, cette Europe fournit très souvent des gestionnaires des crises internationales au sein des différentes instances de l'ONU ou des ONG et davantage de Casques bleus que bien des grandes puissances. Sur le plan militaire, la brigade franco-allemande, première expérience de mise en place d'un Eurocorps, est opérationnelle mais reste plus symbolique qu'efficace. En revanche, la coopération approfondie entre les états-majors britannique et français préfigure de manière beaucoup plus tangible la réalité de la puissance militaire de l'Europe dans le monde. Par ces réseaux, ces capacités technologiques, sa puissance financière, l'Europe du Nord-Ouest est bien un des acteurs essentiels de la géopolitique européenne.



## Des dynamiques géopolitiques

La négociation du budget européen pour 2006 a montré l'importance du poids des pays de l'Europe du Nord-Ouest du fait de la présence de pays fondateurs, de l'importance de leur contribution financière et de leur poids géopolitique. La puissance et la diversité de cet espace débouchent sur des choix géopolitiques qui sont autant de sources d'ouverture pour l'Europe.

### A. La « marche vers l'est »

L'Allemagne est un acteur majeur de la mondialisation par son commerce, ses IDE qui croissent 2 fois plus vite que ses exportations depuis 1980, et par ses relations privilégiées avec l'Europe centrale et orientale (PECO). Ses investissements en Pologne (son premier client), en République tchèque, en Hongrie, mais aussi en Russie (gazoduc baltique Russie-Allemagne), sa volonté d'intégrer le mieux possible les pays d'Europe orientale sont le signe d'ambitions vers l'est, reposant sur une division du travail entre l'Allemagne et ses voisins orientaux et sa volonté géopolitique à jouer le rôle de pont entre deux Europes. Si les ordres de grandeur sont sans commune mesure avec ceux qui lient l'Allemagne à l'Europe de l'Ouest (les flux entrant d'IDE entre 1990 et 2003 en Pologne, Hongrie, République tchèque et Slovaquie ont représenté, en moyenne, 3,6 % des flux sortants de l'UE à 15 et 29 % de ceux de l'Allemagne), elle est, et de loin, la puissance économique la plus présente, devant les Pays-Bas et la France dans la partie orientale du continent.

Ce glissement vers l'est se retrouve dans les choix économiques et politiques de l'Autriche et de la Suisse. La voie danubienne est un axe de renforcement de cette Europe du Nord-Ouest au cœur de l'espace européen jusqu'aux Balkans. Cette intégration rapide s'est réalisée depuis 1999 avec une première vague de pays qui ont rejoint l'OTAN (Pologne, République tchèque, Hongrie), suivie en 2002 par sept autres candidats (Bulgarie, Estonie, Lettonie, Lituanie, Roumanie, Slovaquie et Slovénie). De plus, en 2004, huit PECO ont rejoint l'Union européenne en attendant la Bulgarie et la Roumanie en 2007 et la Croatie en 2008. Ce « retour en Europe » est bien un des chantiers majeurs dont les dynamiques dépendent largement des choix et des volontés des États de l'Europe du Nord-Ouest. La « Mitteleuropa », que la liaison Rhin-Main-Danube, ouverte en 1992, cherche à réactiver reste un espace fragile aux liens distendus par l'histoire récente (Seconde Guerre mondiale, guerre froide), mal représentée par les grandes constructions institutionnelles. Cependant aujourd'hui, l'Allemagne et l'Autriche représentent la première destination évidente vers l'ouest pour un Tchèque, un Polonais, un Hongrois, un Slovène ou un Ukrainien. Ainsi, l'Europe du Nord-Ouest devient pour les habitants de l'Est une destination naturelle, ce qui a pour effet de renforcer les effets d'intégration et de liens géopolitiques à l'intérieur du continent.

### B. L'intégration du Nord

De 1945 à 1991, le Nord de l'Europe est un espace périphérique, au-delà de la sphère soviétique (Pologne, RDA) les pays scandinaves de petite dimension sont divisés entre les pays appartenant à l'OTAN (Danemark, Norvège, Islande) et les pays neutres (Suède, Finlande dont la neutralité a été le prix à payer pour échapper à une réintégration dans le système russe). Depuis 15 ans cet espace est en recomposition sous l'impulsion de la mondialisation, du démantèlement du système soviétique puis de l'URSS et de l'extension de l'Union européenne qu'il a provoquée. Les pays scandinaves présentent une très bonne adaptation à la mondialisation grâce à une population très qualifiée, à des multinationales leader dans des secteurs de pointe (Norsk Hydro, Volvo, Saab, ABB, Nokia, Bang and Olufsen), à un système de protection sociale centré sur le plein-emploi, à des ressources spécifiques (bois, minerai de fer et surtout pétrole et gaz de la Mer du Nord) et à une bonne utilisation du fort potentiel de consommation que représente l'Union européenne. Là encore, la diversité s'impose, l'intégration européenne prend des formes variables. Ainsi, la Finlande participe à la création de l'euro, alors que la Suède et le Danemark, dont les économies sont dépendantes du triangle Londres-Paris-Berlin, préfèrent conserver leur monnaie. Pays riches,

peu peuplés, ils sont des modèles d'adaptation à l'économie mondiale. Jaloux de leur indépendance, ils cherchent à mettre en avant leurs spécificités, comme le montre l'initiative de la Finlande dès 1997, avec la mise en avant de la « dimension septentrionale » de l'Union européenne, à l'image d'autres constructions politiques (plus ou moins vides de réalités concrètes le plus souvent) utilisées par divers groupes de pression à l'échelle régionale (arc atlantique, arc méditerranéen).

Cette dimension nordique s'explique par l'attachement de ces pays à la démocratie, l'économie de marché et la stabilité. Adopté par le conseil européen de Lisbonne, en 2000, les pays scandinaves obtiennent le renforcement de la coopération économique pour les pays de la Baltique mais dans un sens d'ouverture, Norvège, Islande et Russie y étant associées : les infrastructures de transport, les échanges énergétiques, l'environnement, les secteurs de l'éducation et de la santé et les coopérations transfrontalières et transnationales étant considérés comme prioritaires. Cependant, si la coopération régionale risque de s'organiser autour d'une structure de type centre (pays scandinaves) périphérie (pays baltes, Pologne, Russie), les déséquilibres économiques restent forts et l'intégration de ces pays du Nord renforcera d'abord le pôle du Nord-Ouest avant de stimuler la partie orientale et sud-est de la Baltique. Cependant, le Conseil baltique, créé en 1992, à Copenhague, et qui a un programme de coordination des politiques au niveau de l'énergie, de l'environnement, des transports et de l'éducation, est un premier pas vers une construction régionale relais dans la construction européenne et face à la mondialisation.

### C. Le dynamisme anglo-saxon et l'ouverture atlantique

À l'extrême nord-ouest, l'Irlande, le Royaume-Uni et les Pays-Bas sont toujours reliés par des flux économiques et financiers intenses dans le cadre de pays où les politiques libérales se sont imposées. La géopolitique britannique et celle des Pays-Bas sont marquées par la mer et l'insularité. Puissances maritimes, elles se sont largement investies outre-mer et elles en conservent des particularités dans de nombreux domaines. Lieux de création d'un capitalisme marchand et d'une économie libérale, elles possèdent des réseaux d'échanges sans égal qui sont favorables à l'insertion dans la mondialisation. Les structures portuaires et logistiques (Londres, Rotterdam), financières (City, Amsterdam), les réseaux d'information font de ces États des espaces largement ouverts sur le monde. Les liens culturels et politiques avec les États-Unis sont forts. La vision anglaise de l'Europe est largement conditionnée par une relation géopolitique prioritairement tournée vers les États-Unis.

#### Les transformations de l'Irlande

L'Irlande figurait dans les années 1950 parmi les États les plus pauvres du continent. Combinant une politique d'État à la fois très interventionniste et libérale, la promotion des IDE visait à assurer les bases d'un décollage économique en s'appuyant sur certains atouts internes et externes. Les 1 200 firmes étrangères représentent aujourd'hui plus de 120 000 emplois, un tiers du PNB, 45 % des emplois, 75 % de la production industrielle et 70 % de la recherche-développement en se spécialisant dans des secteurs modernes (informatique, semi-conducteurs, bureautique, logiciels, pharmacie, construction électrique).

Depuis 1996, la richesse par habitant a plus que doublé, les Irlandais ayant rejoint la moyenne européenne. Résultat, le pays voit sa compétitivité s'éroder, passant depuis l'an 2000 de la 5<sup>e</sup> à la 11<sup>e</sup> place dans le classement effectué par l'IMD de Lausanne. Les pays de l'Est se sont eux aussi engagés dans la concurrence fiscale, à l'instar de la Pologne, qui va baisser cette année son impôt sur les bénéfices de 27 à 19 %. Mais pas de quoi concurrencer l'Irlande, véritable aimant pour les entreprises rentables, avec une imposition limitée à 12,5 %. En témoigne le flux toujours croissant des profits rapatriés ensuite dans les pays d'origine des entreprises, passé de 4,5 milliards d'euros en 1992 à 26 milliards en 2002. Des candidats se pressent toujours au portillon irlandais et la liste des derniers arrivants a plutôt belle allure. Récemment, Google, Ebay ou Merrill Lynch ont par exemple choisi de s'installer ou de développer leurs activités en Irlande.



Mais ces logiques d'évitement de l'Europe n'empêchent nullement une forte influence culturelle commune à l'Europe et anglo-saxonne (empirisme, culture juridique procédurale, poids des structures locales). En termes économiques, le Royaume-Uni s'est affirmé récemment comme un des pays les plus dynamiques d'Europe : croissance soutenue (2,8 % en moyenne par an), un quasi plein-emploi (4,7 % de taux de chômage), stabilité des prix, taux d'intérêt bas et dette publique inférieure à 40 % du PIB. Entre 1990 et 2003, le Royaume-Uni a été en Europe le premier récepteur et le premier émetteur d'IDE, avec, comme la France, un solde négatif. Cependant, dans la City, première place financière d'Europe, la plupart des banques sont aux mains de groupes étrangers et le London Stock Exchange va subir le même sort. En Irlande, la réussite est aussi liée aux mêmes ingrédients favorisant les investissements étrangers à cette différence fondamentale près que le pays reçut entre 1990 et 2003 un volume d'investissement cinq fois supérieur à ses très faibles placements extérieurs. L'approche géopolitique est largement atlantiste et permet un lien étroit entre l'Europe du Nord-Ouest et la première puissance du monde, les États-Unis. L'alignement sur la politique américaine se retrouve dans le cadre des instances internationales (ONU, FMI, TPI) et dans celui des négociations internationales (OMC, environnement, nucléaire). La relation du Royaume-Uni à l'Europe reste ambiguë, même si son accroche économique est évidemment très forte en termes d'échange de biens, de services et de capitaux, mais on peut considérer qu'elle permet au Nord-Ouest européen de largement profiter de l'espace nord-américain.

#### **D. La France, une interface complexe**

La partie sud de ce pôle que constitue le Nord-Ouest de l'Europe est principalement formée par le territoire français. Son rôle est essentiel en tant que membre fondateur avec l'Allemagne, l'Italie et le Benelux de la CEE, au cœur du « compromis créateur » selon Hubert Védrine, ancien ministre des Affaires étrangères. L'évolution du couple franco-allemand est donc fondamentale dans le fonctionnement de l'Europe continentale. Cet équilibre, institutionnalisé par le Traité de l'Élysée (1963), s'est largement maintenu depuis 40 ans quelles que soient les majorités politiques au pouvoir dans les deux États. Cependant la situation actuelle est largement conditionnée par la lenteur des mutations socio-économiques de ces deux grands pays. La relation franco-allemande est un gage de stabilité mais peut apparaître aussi comme un frein à la réactivité imposée par la mondialisation, voire un facteur de ralentissement du processus européen (échec du Traité de Nice, rejet du projet de constitution par la France...). La persistance d'un chômage excessif, la volonté politique de conserver des modèles socio-économiques protecteurs mais la difficulté à les adapter aux exigences de la concurrence internationale, ne facilitent pas la rapidité des transformations. Espace carrefour, la France est souvent inspiratrice de politiques et d'actions européennes marquées par une empreinte volontariste (Airbus, Ariane, Galileo) et protectionniste (PAC). Mais les projets de la France ont besoin du relais des autres membres et en particulier allemand et anglais. Ainsi, l'intérêt renouvelé du Royaume-Uni pour l'Union, associé à un rapprochement de la position française à l'égard de l'OTAN, a débouché sur le sommet franco-britannique de Saint-Malo (1998) et la relance d'une idée de défense européenne à laquelle est associée l'Allemagne. Ce trio, qui compose le moteur essentiel du fonctionnement de l'Europe, est aussi l'espace structurant et l'animateur d'une Europe du Nord-Ouest aux multiples potentialités.

## **II. L'Europe du Sud : retards et potentialités**

L'Europe du Sud est un espace méditerranéen complexe, composé de trois péninsules – la péninsule ibérique, la botte italienne et la péninsule grecque – et structuré par quatre pays : le Portugal, l'Espagne, l'Italie et la Grèce. C'est une « très Vieille Europe » marquée par une unité apparente qui repose sur la nature, une romanisation précoce et l'extension de la civilisation gréco-romaine, composante historique de l'Europe. Ces « Finistères » atlantiques et méditerranéens, parfois appelés Suds des Nords, si l'on s'appuie sur les indicateurs socio-économiques, constituent une sorte de front géopolitique, d'interface entre l'Europe et l'Afrique, entre l'Europe et les pays en

développement, en bordure d'une mer peu intégrative. Ces espaces sont caractérisés par d'importants contrastes de développement, des mutations rapides et sont devenus des lieux d'enjeux fondamentaux pour l'Europe tant au niveau démographique que géopolitique.



## Des retards encore importants

### A. Une Europe périphérique ?

L'utilisation des indicateurs socio-économiques permet de souligner un gradient Nord-Sud en Europe, mais aussi le classique concept centre périphérie. Au sud de l'Europe, les péninsules ibériques, italiennes et grecques constituent un ensemble complexe, très fragmenté, où, pour la population, les fonctions de refuge et de circulation contrainte en des passages obligés ont longtemps joué un rôle déterminant. Ce domaine est celui de puissants systèmes montagneux résultant de la rencontre entre les plaques africaine et eurasiatique au niveau de la Méditerranée. Au sein de cet espace montagnard, le relief fait alterner des chaînons (Sierra Morena, monts ibériques, Alpes, Apennins, monts du Pinde), des plateaux (plateaux de Castille) et des bassins d'effondrement ou des plaines littorales (Ribatejo, plaine du Guadalquivir, plaine du Pô ou de Thessalie). En bordure de la Méditerranée, ces espaces ont connu un peuplement précoce qui a largement contribué à modifier les couverts végétaux (extension des conifères et des formes végétales dégradées comme le maquis et la garrigue) et à exacerber certaines dynamiques : déforestation, surpâturages livrant les sols aux averses automnales, imposant d'importants travaux sur les versants, nécessaire maîtrise de l'eau.

L'Europe du Sud, aux exceptions de la Sicile et du Mezzogiorno, apparaît moins peuplée que l'Europe centrale ou du Nord-Ouest et surtout caractérisée par de forts contrastes de densité entre le littoral et l'intérieur. Ceci est particulièrement visible en Espagne, en Grèce et dans le sud du Portugal et de l'Italie.

Cependant, à l'échelle des États, la densité joue aussi d'autres rôles : les espaces vastes et vides de la péninsule ibérique renforcent les difficultés d'intégration au reste de l'Europe et, au contraire, les espaces denses de l'Italie facilitent son intégration aux espaces denses du Nord-Ouest européen.

### B. Une périphérie économique liée à un mode d'industrialisation spécifique

L'analyse du PIB/hab. fait ressortir une faiblesse importante de ces pays méditerranéens dans le contexte européen. Si l'on retient les régions dont le PIB par habitant est inférieur à 75 % de la moyenne de l'Union européenne, soit celles qui peuvent profiter de fonds structurels dans le cadre de l'objectif 1 de la politique régionale, on retrouve la totalité des régions grecques, les trois quarts de celles de la péninsule ibérique et un tiers des régions italiennes. Ce décalage vis-à-vis de l'Europe du Nord-Ouest peut se mesurer par de nombreux critères économiques et sociaux. C'est le résultat d'un processus d'industrialisation spécifique et très localisé dont les héritages sont encore très présents.

En effet, la lenteur du développement économique de l'Europe du Sud a longtemps été corrélée à une révolution industrielle manquée, tardive, partielle. Si, au cœur du XIX<sup>e</sup> siècle, l'Espagne est reconnue comme une puissance minière en Europe et si Naples est considérée comme un centre industriel, les investissements dans les secteurs moteurs que sont le textile, l'énergie et la métallurgie sont peu présents et très dispersés. Cette situation est une explication de la faiblesse et de la lenteur du développement de l'Italie, de l'Espagne, du Portugal et de la Grèce qui accumulent des aspects économiques négatifs associant dispersion, archaïsme et fragilité. Bien sûr il existe un héritage industriel, qui présente un large éventail d'activités : à côté d'un secteur minier diversifié (plomb de la région de Murcie, cuivre de Huelva, fer des Asturies, marbre de Carrare, soufre de Sicile, bauxite en Grèce...), le textile est développé dans quelques grands centres urbains comme Barcelone, Milan et Athènes, les industries mécaniques, la chimie, les industries agroalimentaires se retrouvent dans les centres majeurs (Lisbonne, Madrid, Gênes) et les villes portuai-



res. Cependant, la rente foncière, les investissements à caractères commerciaux et spéculatifs sont plus importants que les investissements industriels et d'innovation et le développement repose en grande partie sur le recours à des techniques importées.

Avec l'électricité, le pétrole et la sidérurgie, l'Italie et l'Espagne entrent davantage dans le mouvement d'industrialisation de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et du début du XX<sup>e</sup> siècle. C'est à partir des années 1895 que sont mises en valeur les ressources hydroélectriques des Alpes italiennes, de la vallée du Pô, des Pyrénées catalanes, que les premiers centres sidérurgiques se développent en Italie (Terni, Piombino) et en Espagne (Pays basque, Sagonte); de plus, dès les années 1920, l'industrie du pétrole devient un secteur clé des zones portuaires et l'automobile, branche la plus emblématique de la seconde industrialisation, connaît un développement rapide dont la Fiat à Turin ou Hispano-Suiza à Barcelone sont les exemples les plus remarquables.

À côté des industriels, l'État entrepreneur s'affirme dans un contexte de crise mondiale et de retour au protectionnisme. C'est dans les pays méditerranéens que sont expérimentées des formes de participation publique à l'économie, dans une logique d'autarcie partagée par le Portugal, la Grèce mais surtout l'Italie mussolinienne, puis l'Espagne franquiste. Ce développement basé sur quelques grands pôles industriels articulés sur des capitales politiques ou économiques a pour revers la concentration des activités et l'immobilisme d'une grande partie des régions rurales. Athènes rassemble dès le début du XX<sup>e</sup> la moitié des effectifs ouvriers de Grèce, comme Lisbonne pour le Portugal.

La constitution de pôles s'est accompagnée d'un puissant drainage des populations des arrières-pays. Barcelone fait le vide des campagnes catalanes, Madrid affaiblit les plateaux castillans et l'Estrémadure, Athènes vide les îles et le Péloponnèse et un mécanisme identique se produit autour de Turin et de Milan, avant d'être relayé pendant les Trente Glorieuses par l'immigration en provenance du Sud. Mais ces noyaux de développement sont trop fragiles et trop dispersés pour retenir une population. Le Nord du Portugal, le Nord-Ouest et le Sud de l'Espagne, le Mezzogiorno, la province grecque sont des terres d'émigration. Ces départs sont à la fois un moyen de réduire la surcharge rurale mais aussi un drainage des forces vives renforçant les écarts entre les régions dont les séquelles sont encore profondes.

### C. Une intégration très contrastée à l'ensemble européen

Dans une Europe dont les valeurs démocratiques ont été affirmées avec force, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale avec la création, en 1949, du Conseil de l'Europe, les États du Sud sont composés de jeunes démocraties.

Les États de l'Europe du Sud, en dehors de l'Italie, sont des démocraties récemment établies après des périodes de dictatures plus ou moins longues. En Grèce, la dictature des Colonels dure de 1967 à 1974, au Portugal, la dictature de Salazar, resté au pouvoir pendant quarante ans, disparaît en 1974 avec la « Révolution des œillets ». En Espagne le régime du Général Franco ne résiste pas à sa disparition en 1975, et la transition vers la démocratie se réalise grâce à une nouvelle constitution. Pour sa part, l'Italie a connu, entre 1969 et 1982, les effets déstabilisants du terrorisme d'extrême droite et d'extrême gauche.

Ainsi, le rééquilibrage de la Communauté économique européenne vers le sud dans les années 1980 répond pour une part, à la volonté de consolider ces nouveaux régimes démocratiques. La rapidité de l'intégration à l'Union européenne est un signe de maturité de ces sociétés et la démocratie rime ici avec la modernité que symbolisent la « movida » espagnole, la faiblesse de la fécondité en particulier de l'Italie et de l'Espagne et les transformations des pratiques sociales qui n'ont rien à envier aux États de l'Europe du Nord-Ouest. Cependant, ces espaces de l'Europe du Sud sont discontinus, les contrastes régionaux sont très marqués et surtout l'intégration à l'Europe est très diversifiée. On peut distinguer plusieurs ensembles :

- Les régions et les métropoles les plus développées largement intégrées à l'Europe du Nord-Ouest et à ses grands centres économiques. Les espaces du Nord de l'Italie (Piémont, Lombardie, Vénétie), la Catalogne, le Pays basque et les métropoles Madrid, Lisbonne, Rome et Athènes présentent les plus hauts niveaux de développement de l'Europe, centres industriels, lieux de



création et d'innovation. Ce sont des espaces symbolisant la « revanche des Suds » qui ont peu profité de la révolution industrielle mais qui retrouvent une place forte dans le développement économique de l'Europe.

- Les régions intégrées par les flux touristiques, qui sont parmi les régions mondiales les plus actives, dans ce domaine, depuis un demi-siècle, et qui sont à l'origine d'importants flux Nord-Sud, de visiteurs mais surtout de capitaux, d'investissements dans l'immobilier, les infrastructures de communication, les services aux entreprises ou aux personnes. Les côtes méditerranéennes espagnoles (Levant, Costa blanca, Costa del sol), l'Alentejo portugais, les rivieras italiennes, le Péloponnèse et les îles grecques sont autant de régions où le tourisme, largement appuyé sur une modernisation de l'agriculture, a permis un renouveau économique, une fixation de la population même si ce dynamisme est discontinu dans l'espace et a profité aux régions déjà bien structurées par des villes comme le montrent le Levant, les Baléares ou certains littoraux, napolitain ou sicilien en Italie. Cependant, la concurrence que connaissent ces régions, dans le contexte de la mondialisation du tourisme, rend cette intégration plus fragile.
- Les régions les plus faibles ou les plus déprimées de ces États couvrent de très grands espaces dans la péninsule ibérique (centre et Nord du Portugal, de la Galice à l'Andalousie en passant par les Asturies et une grande partie des Castille), le Mezzogiorno en Italie, la Grèce centrale et du Nord. Souvent espaces d'immigration, largement assistées par des financements publics, ces régions ont largement bénéficié des Programmes intégrés méditerranéens destinés à moderniser leur agriculture, proposés dans le cadre de l'Union européenne. Cependant, ces espaces craignent à la fois une marginalisation intra-étatique et un affaiblissement consécutif au recul des protections européennes tant pour les produits agricoles qu'industriels face au dynamisme de l'Europe orientale et aux avantages salariaux des espaces sud de la Méditerranée.



## Des potentialités exploitées

### A. La rapidité des mutations

La Grèce, l'Italie, le Portugal et l'Espagne ont été jadis des grandes puissances européennes, voire mondiales avant de s'effacer. Puissances périphériques de l'Europe occidentale au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, elles ont réintégré plus ou moins rapidement la construction européenne et ont opéré un rattrapage économique surprenant en s'appuyant sur une volonté de modernisation, l'utilisation d'avantages concurrentiels, une adéquation entre les intérêts d'États interventionnistes et d'un capitalisme novateur et des capitaux européens.

Cet espace, fournisseur de main-d'œuvre à l'Europe du Nord-Ouest jusqu'aux années 1980, est devenu à son tour un espace d'immigration. L'émigration italienne est la plus précoce et la plus diversifiée, elle s'affaiblit avec le miracle italien des années 1960. Elle est relayée dans la fourniture de

L'Europe du Sud : pôle d'attraction migratoire

|           | Solde migratoire<br>(en millier) 2004 | Solde migratoire (en ‰) |      |
|-----------|---------------------------------------|-------------------------|------|
|           |                                       | 1980                    | 2004 |
| UE (à 25) | 1 852,3                               | 1,2                     | 4    |
| Espagne   | 610,1                                 | 3                       | 14,3 |
| Italie    | 558,2                                 | 0,1                     | 9,6  |
| France    | 105                                   | -0,8                    | 1,7  |
| Allemagne | 81,8                                  | 3,9                     | 1    |
| Portugal  | 47,6                                  | 4,3                     | 4,5  |
| Grèce     | 34,9                                  | 5,2                     | 3,2  |

main-d'œuvre à la France, l'Allemagne, le Benelux par les Espagnols, puis les Grecs et les Portugais. La surcharge du monde rural et ses structures archaïques ont débouché aussi sur des migrations internes alimentant les pôles industriels qui se constituent en Italie du Nord, en Catalogne et dans les métropoles Lisbonne, Madrid ou Athènes.

La croissance économique des années 1980, en particulier pour la péninsule ibérique et la Grèce, l'augmentation des niveaux de vie et d'activité ont fait de ces pays de nouveaux centres d'attraction pour des populations plus pauvres provenant d'Afrique du Nord, d'Afrique noire ou du

Moyen-Orient. L'Europe du Sud assure à elle seule, 67,5 % du solde migratoire de l'UE. Cette inversion migratoire est d'autant plus marquée que ces pays d'Europe du Sud ont connu une véritable révolution démographique. Alors que les régions les plus pauvres de ces États connaissaient d'énormes excédents de naissances, la fécondité a chuté en quelques années en dessous de la moyenne européenne (1,5 enfant par femme en 2004), signe de la brutalité des changements des conditions de vie et de l'évolution des structures familiales. Ce changement

entraîne un vieillissement sensible de la population, pose le problème des systèmes de retraite, mais il permet aussi d'alléger le chômage dans de nombreuses régions.

Les transformations sociales ne sont que le reflet de transformations économiques qui ont de nombreux points communs. Dans tous les cas, la modernisation économique est le fruit d'une synergie entre un capitalisme dynamique et un État acteur, incitateur et régulateur. De puissants groupes nationaux (l'IRI en Italie, l'ENI en Espagne), gérés par une nouvelle génération de technocrates, animés par une volonté de modernisation, dès les années 1950 en Italie, les années 1960 en Espagne, les années 1970 pour la Grèce ou 1980 pour le Portugal et de grands groupes industriels nationaux (Seat, Fiat, Niarchos) ou des firmes multinationales, vont permettre la mise en place d'une industrie lourde (chimie et pétrochimie, aluminium, sidérurgie sur l'eau) et des industries de transformation (automobile, constructions navales).

#### Une fécondité inférieure à la moyenne européenne

|          | Taux de fécondité<br>(enfant par femme) |      |
|----------|-----------------------------------------|------|
|          | 1980                                    | 2004 |
| UE à 25  | 1,88                                    | 1,5  |
| Grèce    | 2,21                                    | 1,29 |
| Espagne  | 2,20                                    | 1,32 |
| Italie   | 1,64                                    | 1,33 |
| Portugal | 2,18                                    | 1,42 |

#### L'héritage d'une dynamique industrielle ancienne

Pendant les Trente Glorieuses, les industries de transformation ne sont pas en reste. Les constructions navales connaissent une période de grande prospérité comme Cadix en Espagne ou dans les nombreux chantiers italiens du Golfe de Gênes (Gênes, La Spezia, Livourne), du Nord de l'Adriatique (Trieste) et du Sud (Naples). Dans le secteur automobile, un accord intervient en 1950 entre INI et Fiat pour créer Seat (Sociedad Espanola de Automobiles de Turismo) qui installe une usine à côté de Barcelone. Seat sera reprise par Volkswagen en 1986. En Italie, le groupe Fiat, qui passe de 250 000 véhicules en 1955 à près de 2 millions en 1973, est en situation de quasi-monopole après le rachat de ses concurrents (OM, Autobianchi, Lancia). L'activité du groupe se diversifie et atteint 5 % du PIB italien dans les années 1970. C'est à ce moment que s'amorce un processus de décentralisation ; l'entreprise déborde progressivement le cadre de la région turinoise pour s'installer dans la plaine du Pô puis le centre nord (marina di Pisa), les Pouilles (Lecce). De son côté Alfa Roméo, présent à Arese, s'implante, en 1971, dans la banlieue de Naples. De même, à partir des années 1970, la stratégie des constructeurs automobiles nord-européens et américains pour accéder aux marchés méditerranéens en pleine croissance est l'un des moteurs de la diffusion d'usines de montage en Espagne (Ford à Valence). Dans un mouvement de transfert des industries de main-d'œuvre vers la périphérie de l'Europe, deux facteurs ont joué un rôle important : l'anticipation de l'entrée de l'Espagne dans le Marché commun et les coûts différentiels de main-d'œuvre. Ainsi, Renault s'implante à Valladolid, General Motors à Saragosse pendant que Citroën et Volkswagen suivent la même stratégie en Grèce.

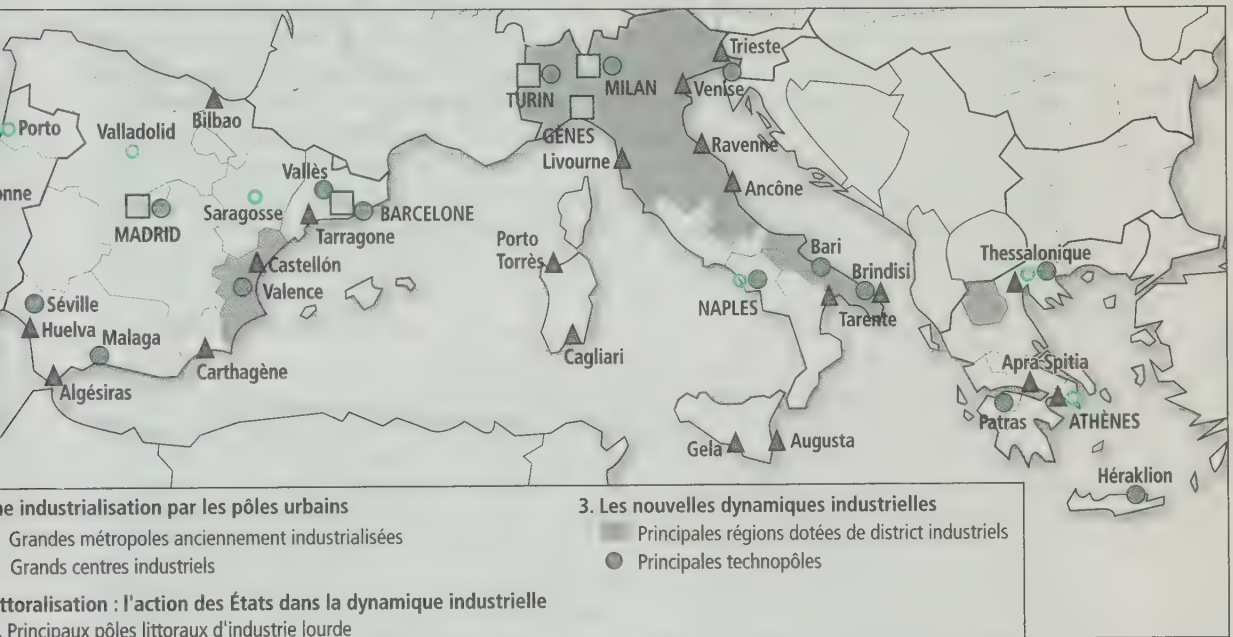
Source : Jacques Bethemont, *Le Monde méditerranéen*, SEDES, 2001.

Ces politiques d'industrialisation sont corrélatives des mesures de modernisation de l'agriculture et des infrastructures dans une perspective de développement régional : *Cassa per il Mezzogiorno*, en Italie ; politique de pôles de croissance en Espagne et en Grèce avec l'installation de trois grandes zones industrielles à Patras, Volos et Salonique. Cependant ce choix de politiques d'industries industrialisantes n'est appliqué que partiellement et dans la plupart des pays, surtout l'Italie et, dans une moindre mesure, l'Espagne, une structure dualiste se développe et à côté des grandes structures, les PMI restent présentes et seront un atout au moment du retournement de conjoncture au cours des années 1970.

## B. Les bases du nouveau dynamisme économique

La crise des années 1970 impose à l'Europe une nouvelle donne en modifiant durablement les formes de régulation des économies, les institutions et la division internationale du travail. L'apparition d'économies déprimées en Europe du Nord-Ouest met fin, pour l'Europe du Sud à la grande migration Sud-Nord. De plus, après l'élargissement de la CEE à la Grèce (1981) puis au Portugal et à l'Espagne (1986), la construction européenne entre dans une nouvelle phase d'approfondissement (Marché unique, Traité de Maastricht en 1992), ceci dans le cadre d'une mondialisation libérale accrue qui impose aux États de redéfinir leur pouvoir entre un échelon communautaire et l'émergence de pouvoirs locaux. Les États du Sud vont montrer leur efficacité dans cet exercice en s'appuyant sur des spécificités économiques et sociales proches.

### Les types d'espaces industriels de l'Europe du Sud



Source : d'après S. Daviet, *Le Monde méditerranéen*.

Le développement d'une nouvelle phase économique dans le cadre de la mondialisation nécessite une adaptation à de nouvelles logiques de production auxquelles l'Europe du Sud montre une efficacité certaine. Ainsi, les restructurations industrielles sont significatives et communes à tous les États. Les pôles d'industries lourdes ont réduit leur capacité ou ont été abandonnés comme Sagonte en Espagne ou Bagnoli en Italie mais ont fait place à de nouvelles implantations pétrochimiques au Portugal, en Espagne ou en Grèce. De même, dans les industries de transformation où la crise a affecté de nombreuses régions mais la spécialisation et l'intégration au marché européen et mondial s'est imposée : le textile avec le prêt-à-porter et la haute-couture, en Catalogne, à Madrid, à Milan mais aussi au Portugal, l'automobile qui a profité d'une redistribution de centres de production en Europe du Sud à l'image de l'usine Volkswagen de Palmira au Portugal qui constitue le plus gros investissement jamais réalisé dans le pays. Enfin, la crise est aussi l'occasion d'un formidable renouveau des secteurs plus traditionnels sous la forme de districts industriels.

Ces districts sont des systèmes de petites et moyennes entreprises spécialisées, concentrées sur un territoire bien délimité. Ces entreprises aux fortes solidarités familiales et communautaires réalisent des économies externes et font preuve d'une grande capacité d'innovation et de flexibilité. Elles offrent une nouvelle forme d'industrialisation dans des régions intermédiaires entre foyer de grande industrie et sud traditionnel : en Italie, elles constituent plus de 40 % de l'emploi manufacturier dans le textile, la confection, les meubles, la lunetterie ; en Espagne, la région de Valence est un exemple de territoire spécialisé dans le jouet, la chaussure, la céramique et le textile ; en Grèce, les fourreurs de la région de Kastoria produisent près du tiers des vêtements de fourrure vendus dans



le monde. L'Europe du Sud a créé des technopôles et renforcé les technopoles, symboles des industries de la troisième industrialisation comme l'électronique, l'informatique et les télécommunications : Milan, Turin mais aussi Rome et Naples en Italie, Barcelone, Madrid, Valence, mais aussi Séville en Espagne, sans oublier Athènes, Patras et Héraklion pour la Grèce sont autant des lieux de hautes technologies que l'expression d'une forte métropolisation de ces économies.

### Google choisit l'Espagne pour bâtir un réseau Wi-Fi mondial

Début février 2006, la société madrilène Fon.com, dont le logiciel permet de partager les ressources des réseaux personnels haut-débit de ses affiliés afin de constituer un réseau sans fil (Wi-Fi) communautaire à l'échelle mondiale a annoncé la constitution d'une *start-up* dotée d'une levée de capitaux de 18 millions d'euros (21,7 millions de dollars). Ses nouveaux actionnaires sont non seulement deux des sociétés les plus célèbres de la sphère Internet, Google et Skype, mais aussi l'une des plus fameuses firmes de capital-risque californiennes, Sequoia Capital, ainsi que la société suisse Index Ventures. Il s'agit du premier investissement direct, en Europe, réalisé par Google dans une *start-up*. Les enjeux sont considérables, une des idées fortes est de faire accéder au haut-débit ceux qui en sont privés aujourd'hui, faute d'infrastructure. L'autre idée est celle d'un réseau haut-débit sans rupture, permettant à tout abonné d'accéder à un réseau sans fil, dans le monde entier. L'objectif de la *start-up* est de bâtir un réseau de 1 million de points de connexion d'ici 2010, alors qu'elle en possède seulement 3 000 actuellement. Déjà Google s'est porté candidat à l'appel d'offres de la municipalité de San Francisco pour déployer un réseau sans fil dans la ville. Ainsi, Madrid montre ses capacités technologiques et ses bonnes relations avec le marché américain.

Il est incontestable que le renouveau de l'Europe du Sud est étroitement lié à la construction européenne. Si l'Italie est l'un des pays fondateurs de la CEE, en 1957, et a mené une politique volontariste pro-européenne relativement constante depuis 50 ans, les trois autres États intégrés plus tardivement ont adopté des politiques similaires. En effet, les quatre pays ont une économie tournée vers l'Europe de plusieurs façons. Longtemps pays d'émigration pour des raisons économiques, l'Italie, l'Espagne, le Portugal ou la Grèce sont tout à fait intégrés à l'Europe du Nord-Ouest. Par ailleurs, l'intégration à la CEE a permis le développement d'un flux de capitaux vers les régions du Sud grâce aux investissements des multinationales européennes, intéressées par ces nouveaux marchés, mais aussi résultats des politiques régionales, des fonds structurels, de la PAC qui ont subventionné de nombreux projets permettant un développement rapide des infrastructures de transport, longtemps déficientes et une aide au développement des régions les plus en difficultés à l'échelle européenne, soit la plus grande partie du Portugal, l'essentiel de l'Espagne, le Mezzogiorno, les îles et le Nord-Ouest de la Grèce.

Les efforts considérables de modernisation agricole et industrielle ont bien été effectués sous l'impulsion de l'UE qui a imposé des normes en contrepartie des aides offertes, et les échanges de ces pays se sont largement réorientés vers les marchés européens. L'intégration est aussi mesurable par l'appartenance des États de l'Europe du Sud à la zone euro ou le maintien de très importants flux touristique. Dans tous les cas les gouvernements ont adopté des choix favorisant l'Europe, en particulier sur le plan économique. La volonté de rattrapage de la moyenne européenne et l'importance des marchés proposés justifient ces orientations.

### C. Des acteurs à l'écoute du monde : métropoles et entreprises

Bien que les systèmes urbains soient différents, le rôle de la métropole paraît essentiel dans la renaissance économique. L'urbanisation et la trame urbaine sont des phénomènes anciens dans l'organisation de l'espace de l'Europe du Sud. Que ce soit des systèmes centralisés comme au Portugal et dans la péninsule ibérique ou en Italie où l'armature urbaine est plus complexe, les métropoles nationales Madrid, Barcelone, Lisbonne, Athènes, Milan, Turin ou Rome sont des relais efficaces de l'internalisation. Elles présentent des atouts dans la mondialisation : structure d'activité diversifiée, forte concentration d'entreprises et parfois d'institutions internationales et possèdent une très bonne accessibilité. Au-delà les villes de l'Europe du Sud, bien que souvent de dimensions modestes, présentent un développement rapide des services tertiaires et souvent des

fonctions internationales spécialisées ; c'est le cas de Porto, Séville, Valence, Bilbao, Saragosse, Naples, Florence, Bologne, Venise ou de Thessalonique. Nous avons là des lieux importants de concentration du capital national et international.

De ce fait, les ouvertures extérieures de ces espaces se font par l'intermédiaire des villes dans le cadre d'une intégration dépendante à la fois de l'Europe et de la mondialisation, sources d'efficacité, de dynamisme mais aussi de concurrences « désintégratrices » dans la mesure où l'on joue le marché et les IDE internationaux contre les systèmes productifs européens. Les pôles urbains sont les espaces essentiels de l'Europe du Sud mais dans un contexte d'écarts grandissants entre villes ou entre espaces régionaux.

Cette organisation socio-urbaine s'appuie sur un type de capitalisme spécifique qui repose à la fois sur un État très interventionniste, face à la faiblesse structurelle du capital national moderne, et faible dans ses fonctions régulatrices et de contrôle. Ainsi, en Grèce, le secteur public représente encore 50 % de l'économie nationale. Ce système comprend d'abord, de grands *holdings* publics utilisés comme leviers industriels dans la modernisation du pays jusqu'au début des années 1990, mais aussi de puissantes solidarités familiales. Le capitalisme familial trouve ici un développement remarquable comme le suggère la puissance des familles Benetton, Beretta, Agnelli (Fiat) en Italie, Botin (Santander central Hispano), Ortega (Zara) en Espagne, Onassis ou Niarchos en Grèce. L'ouverture des économies et l'évolution libérale facilitant l'intégration dans la mondialisation ont renforcé la dynamique de ce capitalisme méditerranéen. Après l'Amérique latine, les entreprises espagnoles accumulent les acquisitions en Europe et les investissements espagnols en France ont quintuplé en 2004. Ce modèle qui nécessite innovation et mobilisation financière est caractéristique d'un capitalisme d'opportunités sur des marchés actifs.

### L'Europe : nouveau pôle d'investissement des groupes ibériques

En juin 2005, le numéro un espagnol de l'immobilier, Metrovacesa, a pris le contrôle du numéro deux français du secteur, Gecina, devenant le deuxième groupe immobilier d'Europe. Son président, Joaquin Rivero, veut devancer le leader, le britannique Land Securities, « dans deux ou trois ans ».

Le groupe agroalimentaire Ebro Puleva est entré sur le marché français en rachetant Panzani pour 639 millions d'euros après avoir acquis, aux États-Unis, Riviana (riz) pour 309 millions d'euros. Ebro Puleva a investi 1 million d'euros en cinq ans pour devenir le sixième groupe alimentaire européen. Dans l'électroménager, Fagor a acheté Brandt pour 162,5 millions d'euros, ce qui lui a permis de doubler son chiffre d'affaires et de se placer au cinquième rang européen. Les entreprises de BTP et de l'immobilier sont parmi les plus offensives. Elles ont bénéficié ces dernières années de la frénésie de la construction en Espagne et se sont concentrées. Mais à l'étroit sur leur marché mondial, elles cherchent à se prémunir contre les conséquences d'un éventuel ralentissement de celui-ci en se diversifiant.

Plus spectaculaire, Abertis avait déjà acheté, en janvier, l'opérateur d'aéroports britannique TBI, et après l'achat de la Sanef (Autoroute de l'Est de la France), la moitié de l'activité du groupe se fera hors d'Espagne.

Source : Cécile Chambraud, *Le Monde*, 29 décembre 2005.

|                         | Europe médit. | Portugal | Espagne | Italie  | Grèce   |
|-------------------------|---------------|----------|---------|---------|---------|
| Pop. 2004 (en millions) | 122,3         | 10,6     | 43,5    | 58,7    | 11,1    |
| Km <sup>2</sup>         | 1 033 000     | 92 000   | 507 000 | 302 000 | 132 000 |
| Hab./km <sup>2</sup>    | 118           | 115      | 85      | 195     | 84      |
| Accroissement nat. %    | 0             | + 0,1    | + 0,2   | - 0,1   | - 0,1   |
| Mortalité infantile %   | 4,5           | 4        | 4       | 5       | 5       |
| Fécondité               | 1,3           | 1,4      | 1,3     | 1,3     | 1,3     |
| % moins 15 ans          | 15            | 16       | 15      | 14      | 15      |
| Taux urbanisation       | 72            | 68       | 79      | 68      | 62      |
| PIB/hab. en dollars     | ?             | 17 710   | 22 150  | 26 830  | 19 900  |
| Taux de chômage (en %)  | 8,2           | 7,5      | 8,5     | 7,5     | 10,1    |
| % industrie/RNB         | 32            | 36       | 31      | 31      | 36      |

Ce rattrapage des économies du Nord de l'Europe est dû au développement intensif en capital, en technique et en infrastructures. La formation brute de capital fixe (FBCF) est un bon indicateur : son taux supérieur à 20 % du PIB dans les pays de l'Europe du Sud est au niveau des pays germaniques et très au-dessus des 15 % des pays scandinaves ou du Royaume-Uni. Cependant l'importance de l'économie souterraine est aussi un marqueur des économies de l'Europe du Sud, en particulier en Italie où elle représente près du quart du PIB et en Grèce où elle atteint 30 % du PIB.

## De nouveaux enjeux

L'Europe du Sud est une porte d'entrée préférentielle pour l'Europe vers l'Amérique latine, l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient, mais les enjeux des États sont divers et cet espace présente peu d'unité géopolitique.

### **A. Une interface surtout sud-américaine, méditerranéenne et moyen-orientale**

La péninsule ibérique permet des relations économiques, sociales, politiques et culturelles avec l'Amérique latine. D'une part, le Portugal, ancienne puissance coloniale, est resté en lien étroit avec le Brésil. Au-delà de l'identité linguistique, les populations des deux pays pouvaient jusqu'à une date récente bénéficier facilement d'un droit d'entrée dans les pays respectifs. Les échanges économiques restent importants même si la taille du Portugal en fait un marché réduit.

De même, l'Espagne maintient ses liens culturels et linguistiques avec l'Amérique hispanique et ses entreprises sont des acteurs essentiels dans les IDE que reçoivent des pays comme l'Argentine, le Chili, le Brésil, le Mexique ou les pays d'Amérique centrale. Des entreprises comme Telefonica ou Iberia ont une stratégie très active et Telefonica est le premier opérateur dans sept pays d'Amérique latine. En 2001 et 2002 les investissements espagnols au Mexique ont devancé les capitaux des États-Unis et ont permis un soutien non négligeable à l'économie mexicaine en butte à la forte concurrence des pays asiatiques émergents. L'Espagne anime le monde hispanique par l'intermédiaire des groupes de presse, des médias, des éditeurs, son développement des portails Internet en langue espagnole et sa participation aux nombreuses manifestations culturelles autour de l'hispanité. En revanche, l'Espagne est un réceptacle de migrations sud-américaines en Europe. Au total, une ouverture forte pour l'Europe vers un continent, dont les pays sont très marqués par la culture européenne comme l'Argentine ou le Chili et qui possèdent des perspectives économiques importantes du fait d'une croissance rapide de l'économie (Brésil, Chili), de l'importance des marchés (Mexique) ou des potentialités énergétiques (Venezuela). Le recul de l'influence des États-Unis, qui peinent à promouvoir leur zone de libre-échange des Amériques, est un atout, même si l'Amérique latine reste une zone à risques, périodiquement secouée par des crises économiques, frein évident pour les investissements européens.

L'Europe du Sud se présente par ailleurs comme une interface avec l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient. Les liens sont liés à des proximités spatiales et aux relations historiques anciennes, ils sont évolutifs. Si les quatre États de l'Europe du Sud ont été d'importantes régions d'émigration, ils ont connu un net renversement de tendance à partir du milieu des années 1970, dû à la fois à la modernisation et au décollage économique de ces États. Ceux-ci vont devenir à leur tour attractifs et en particulier pour les populations de la bordure de la Méditerranée et du Moyen-Orient. Ainsi, en Grèce, l'immigration clandestine des Albanais (350 000), des Bulgares et des Égyptiens oblige à la mise en place d'un processus de régularisation dès 1997. En Espagne, les migrations marocaines et algériennes mais aussi de l'Afrique de l'Ouest se renforcent et se traduisent par une politique utilisant à la fois la régularisation et l'arrêt de l'immigration clandestine (Gibraltar, Melilla). En Italie, la pression migratoire venant du Maghreb, d'Égypte et d'Afrique noire, mais aussi l'afflux massif d'Albanais et de Kurdes pose un problème d'accueil. Sur cette façade sud de l'Europe, la Méditerranée fait figure de frontière nord-sud et les pays des péninsules méditerranéennes sont le filtre essentiel de ces courants migratoires car ils appartiennent à l'espace Schengen « de libre circulation et de sécurité ». Les enjeux sont ceux du rapport de l'Europe avec les migrations provenant des pays en développement et de la mise en place d'une politique migra-



toire unifiée pour éviter des distorsions. Par ailleurs, les relations sont aussi économiques avec les achats de gaz et de pétrole en Algérie ou en Libye, car les États de l'Europe du Sud dépendent presque totalement des énergies importées. Ainsi, l'Europe cherchant à diversifier ses approvisionnements en gaz, l'Algérie est un des producteurs accessibles par gazoduc à travers le détroit de Gibraltar.

Cependant les relations nord-sud semblent très sélectives et l'ouverture méditerranéenne et moyen-orientale est le plus souvent un héritage qui ne repose pas sur des projets communs. Pour l'Espagne, les relations avec le Maghreb sont obligatoires et le résultat d'une longue fréquentation qui reste conflictuelle (migrations, concurrence agricole, différends frontaliers). Au-delà, l'Espagne a des relations non négligeables avec le monde arabo-musulman, résultat d'une bonne connaissance réciproque et d'une reconnaissance tardive de l'État d'Israël. L'Italie, du fait de sa proximité géographique et de son intervention coloniale en Libye et en Tunisie, est un acteur diplomatique de l'Europe en Méditerranée. Enfin, la Grèce est une plaque tournante géopolitique au contact des mondes turc et arabe, point de rencontre culturel, lieu d'échanges d'hommes et de capitaux.

## B. Des péninsules non intégrées

Bien que largement méditerranéennes et confrontées à des problèmes économiques et géopolitiques voisins, les péninsules de l'Europe du Sud ne présentent pas d'importantes dynamiques d'intégration et « l'Arc méditerranéen », parfois évoqué, est une proximité géographique plus qu'une réalité fonctionnelle. Le point commun est jusqu'à une date récente le fait de la présence dans tous ces pays de régions en retard et bénéficiant donc d'une éligibilité aux objectifs donnant droit aux ressources des fonds structurels de l'Union européenne. La cohérence est aussi donnée par des programmes spécifiques comme les PIM (Programme intégré méditerranéen) mais ils restent liés aux demandes de chacun des États. De ce fait, chaque État est ici révélateur d'un problème géopolitique spécifique mais révélateur des tensions que connaissent toutes les marges et les espaces périphériques de l'Europe.

### L'Europe du Sud, en première ligne du dialogue euroméditerranéen

La déclaration de Barcelone, du 28 novembre 1995, est généralement considérée comme l'acte fondateur des relations institutionnelles entre l'Europe et les pays de la Méditerranée. Cette déclaration se pose en héritière d'une réflexion suscitée depuis 1990, au sein de l'Europe, par les pays de l'Europe du Sud. Le partenariat proposé entre l'Union européenne et les pays de la bordure sud de la Méditerranée s'organise selon trois axes majeurs :

- un dialogue renforcé et régulier,
- un développement de la coopération économique et financière,
- une valorisation accrue de la dimension sociale, culturelle et humanitaire.

Les rencontres de Malte (1997), Stuttgart (1999), Marseille (2000), Tolède (2002), Palerme (2003) et Alger (2006) ont multiplié les déclarations d'intention, mais risquent de rester à l'état de vœux pieux si l'on n'affronte pas à la fois la réalité des très forts contrastes nord-sud et le choix d'un modèle de développement partagé par tous les États riverains. Le Portugal, l'Espagne, l'Italie et la Grèce sont confrontés aux déséquilibres économiques, aux difficultés d'une politique d'ouverture, à la poussée migratoire venant d'Afrique et du Moyen-Orient, aux tensions culturelles (Occident et monde arabo-musulman), aux obstacles à la démocratisation et aux défis diplomatiques. La tâche est rude pour ces États mais ils sont souvent les plus aptes à dialoguer avec les États qui s'étendent du Maroc à la Turquie.

Pour l'Italie, pays le plus développé, le mieux intégré aux espaces de l'Europe du Nord par des relations économiques, financières et culturelles, la position est celle d'un pays qui doute malgré ses capacités économiques. La politique libérale de privatisations d'entreprises publiques dans les secteurs industriels et des transports et l'ouverture à la mondialisation ont renforcé les contrastes non seulement nord-sud mais entre régions riches et régions plus pauvres et ont accentué les rivalités urbaines. Le pays est donc soumis paradoxalement à des dynamiques d'ouverture avec la mise en place d'une économie d'archipel qui fragilise la régulation par l'État, mais aussi les capacités régionales ou loca-

les. La réponse est un repli identitaire à différentes échelles : au niveau national, avec un durcissement face aux migrations clandestines ; à l'échelon régional, avec le développement de la Ligue du Nord et sa volonté de créer un État avec les seules régions développées de la plaine du Pô ; au niveau local, avec des concurrences urbaines exacerbées. Le risque d'un éclatement du pays est important si le maintien d'une péréquation interrégionale des richesses entre Nord et Sud n'est pas assuré. L'Italie est donc révélatrice de la difficile adaptation d'un pays puissant face à la mondialisation.

En Espagne, la dynamique est portée par des indicateurs de croissance et de développement économique parmi les meilleurs de l'ensemble européen. Les objectifs nationaux sont, au contraire de l'Italie, portés par un optimisme à vouloir occuper une place de puissance moyenne dans l'ensemble européen. Dans cette Europe du Sud, l'Espagne cherche à gérer la pression migratoire externe que représente sa toute proximité avec le Maroc, elle active son rôle d'interface avec l'Amérique latine et elle souhaite s'imposer comme une des acteurs les plus européens de cet espace. En revanche, espace aux densités faibles et aux déséquilibres régionaux marqués, elle peine à intégrer les velléités d'autonomie renforcée de certaines de ses régions comme le Pays basque ou la Catalogne. Pour le Portugal, le problème essentiel semble être d'éviter une marginalisation qui le maintiendrait dans une périphérie « oubliée » et l'État a donc favorisé le renforcement des liens. Ainsi, le Portugal est largement dépendant, sur le plan économique, avec 75 % de ses échanges qui se font au sein de l'Europe. Les firmes multinationales européennes sont bien représentées dans certains secteurs de l'industrie mécanique ou des télécommunications. Dans ce cadre, le Portugal a été actif dans la mise en place d'un groupe de pression autour du concept « d'Arc atlantique », mais sans résultat très affirmé. Enfin, il cherche surtout à maintenir son rôle d'interface vis-à-vis du Brésil, dont la puissance le marginalise, et vis-à-vis d'anciens ensembles coloniaux comme l'Angola.

La Grèce présente des caractéristiques qui rendent les enjeux régionaux majeurs. Petit pays dominé par une capitale macrocéphale, Athènes, la Grèce est à la constante recherche de l'équilibre régional. L'instabilité, provoquée par l'éclatement de la Yougoslavie depuis 1992, a débouché sur la création d'un État macédonien difficilement accepté, le développement d'une émigration non contrôlée en particulier d'Albanais, et l'installation d'économies maffieuses comme au Kosovo. Les rapports avec la Turquie sont aussi un point essentiel de son fonctionnement régional en raison des rivalités économiques et stratégiques en mer Égée et surtout du problème de Chypre, nouvel État de l'Union européenne. Elle milite activement, mais aussi avec méfiance, pour l'entrée prochaine dans l'Union de la Bulgarie et de la Roumanie orthodoxes.

Ainsi l'Europe du Sud, espace complexe, tire son unité de forces contradictoires : d'une part, une intégration rapide dans le système européen et mondial, mais au prix d'une perte d'indépendance économique et d'écarts de développement marqués, et d'autre part, par des contraintes régionales fortes.

### III. Les Europes centrale, orientale et balkanique : une nouvelle bifurcation séculaire

L'Europe centrale, orientale et balkanique regroupe les 18 États européens qui, jusqu'en 1989-1990, faisaient partie soit directement de l'URSS, soit avaient été intégrés au glacis protecteur qu'elle s'était constitué en 1945. Cet immense espace représente aujourd'hui 49 % de la population mais seulement 13,5 % de la puissance économique de l'Europe occidentale. L'effondrement du système soviétique lui fournit l'occasion d'un nouveau rééquilibrage des ancrages géoéconomiques et géopolitiques régionaux à travers un fort tropisme occidental. Mais cette nouvelle bifurcation géohistorique – la troisième en un siècle – se traduit par un processus de transition difficile et très inégal dans l'espace qui oblige à bien identifier trois sous-systèmes spatiaux : les Europes centrale, orientale et balkanique.



## De profondes recompositions géopolitiques et géoéconomiques

### A. De vieilles terres d'Empires négociant une troisième bifurcation en un siècle

La **première bifurcation** fut liée à l'effondrement des Empires et à la création d'États-nations en 1918. En effet, ce vaste dispositif continental fut, comme le souligne le géographe Michel Foucher, un espace de broyage instable et conflictuel jusqu'en 1918, voire 1945, partagé entre quatre grands ensembles géohistoriques impériaux en phases permanentes d'extensions/rétractions : le Reich allemand et les Empires austro-hongrois, russe et turc/ottoman. Ses configurations étatiques et nationales sont donc récentes et fragiles comme en témoignent en 1989-1990 les dislocations – l'une pacifique, l'autre sanglante – des deux fédérations créées en 1918, la tchécoslovaque et la yougoslave. Alors que les peuples furent souvent très imbriqués les uns dans les autres, comme en témoigne la présence de nombreuses minorités nationales (Hongrois en Roumanie et Slovaquie, Russes dans les Pays baltes...), la langue et la religion (cf. Pologne catholique) sont d'importants facteurs d'identité. Chaque période de tension ou de crise risque alors d'alimenter des mouvements ultra-nationalistes pouvant déboucher, comme dans l'ex-Yougoslavie, sur de sanglants conflits internes avec de terribles épurations ethniques.

À cette première clé de lecture géopolitique se superpose historiquement une fracture géoéconomique : plus on va vers l'est, plus la modernité occidentale s'amenuise comme le souligne le géographe Jacques Lévy. La « rupture féodale » n'y est définitive qu'après 1945 (Pologne, Hongrie, Roumanie) du fait de la puissance et de la résistance de la noblesse et des grands propriétaires terriens. La révolution industrielle y fut tardive, incomplète et dominée par des acteurs extérieurs, ce qui explique la faiblesse d'une bourgeoisie entrepreneuriale sauf en République tchèque. Enfin, le modèle de démocratie politique sur le modèle occidental ne s'y installe majoritairement seulement qu'en 1989-1990. Ce gradient séculaire est très net à l'échelle continentale de l'ouest vers l'est mais imprègne tout autant les échelles intranationales en traversant chaque construction étatique : République tchèque moderne rattachée à Vienne contre Slovaquie plus retardataire rattachée à Budapest, Poméranie orientale et Silésie autrefois allemandes contre centre, est et vieille Pologne autrefois russe, Transylvanie autrefois austro-hongroise contre principautés valaque et moldave autrefois ottomanes en Roumanie...

La **deuxième bifurcation** eut lieu en 1945 avec l'imposition par l'URSS de sa domination géostratégique et du système communiste qui connut cependant de nombreuses déclinaisons spécifiques selon les pays. La période socialiste apparaît à la fois historiquement brève mais fondamentale puisqu'elle s'accompagne de l'émergence (reconstruction) puis de la construction durant les Trente Glorieuses d'une société, d'une économie et d'un territoire que l'on peut qualifier de modernes, en profondes ruptures d'avec les modes d'organisation précédents car prioritairement aimantés vers l'est. Ce processus contradictoire conjugue alors un réel phénomène de rattrapage et de modernisation (productions, niveaux de vie, équipements et infrastructures...) et tout autant la mise en place des blocages structurels – institutionnels, politiques, socio-économiques – qui vont déboucher sur sa disqualification progressive. Elle tient à la fois à la revendication démocratique et à l'échec de « systèmes productifs tronqués », incomplets ou déséquilibrés : développement par l'industrie lourde, sphères de la reproduction sociale et les services périphériques sacrifiés à une production matérielle industrielle hypertrophiée...

La **troisième bifurcation** est inaugurée durant l'été et l'automne 1989 par des élections libres en Pologne, puis par le démantèlement du Rideau de fer entre la Hongrie et l'Autriche alors que la chute du Mur de Berlin le 9 novembre 1989 ouvre la voie à la réunification allemande et à l'effondrement des systèmes communistes bulgare, tchécoslovaque et roumain. Ces bouleversements rapides et globalement pacifiques, à l'exception notable de la Yougoslavie, se traduisent par trois mutations majeures : l'établissement de systèmes démocratiques, une transition plus ou moins brutale et libérale d'un système socio-économique communiste à des économies capitalistes libérales (cf. thérapies de choc initiales en Pologne, Hongrie, République tchèque) et, enfin, par un nouvel ancrage à l'Europe occidentale à travers les adhésions ou demandes d'adhésions à l'Union européenne et à l'OTAN entre 1994 et 2007.



Mais l'Union doit faire face à un enjeu géopolitique majeur : le rejet du modèle communiste s'est construit sur la combinaison d'exigences démocratiques et politiques d'un côté et de revendications d'une amélioration des composantes sociales, environnementales et économiques de l'autre. Pour donner un ordre d'idée des déséquilibres en jeu, un rapport de la Commission économique de l'ONU pour l'Europe évaluait en 1988 la période minimale nécessaire à un alignement moyen des pays d'Europe centrale et orientale (PECO) sur l'UE à 15 à quinze ans pour la République tchèque, 18 à 23 ans pour la Pologne ou la Lettonie et 34 à 36 ans pour la Roumanie. C'est pourquoi la validation géopolitique du projet communautaire européen passe obligatoirement par la réussite d'un projet intégrateur, équilibré et promoteur d'un mieux-être social. Comme l'illustrent la forte instabilité politique de la région ou les résultats des élections pour l'entrée dans l'Union européenne, l'adhésion au projet communautaire des opinions publiques demeure parfois fragile dans l'ensemble du corps électoral.

#### Les résultats des élections pour l'adhésion à l'Union européenne

| État      | % participation | % oui | % oui/corps électoral |
|-----------|-----------------|-------|-----------------------|
| Lituanie  | 63,4            | 91,1  | 57,7                  |
| Slovénie  | 60,3            | 89,61 | 54                    |
| Malte     | 91              | 53,6  | 48,8                  |
| Slovaquie | 52,2            | 92,5  | 48,3                  |
| Pologne   | 59,6            | 78    | 46,5                  |
| Tchéquie  | 55,21           | 77,33 | 42,7                  |
| Hongrie   | 45,6            | 83,8  | 38,2                  |

238

### B. Un grand choc démographique, économique et social

Ces quinze dernières années de transition se traduisent par une brutale crise socio-économique initiale (1989-1992) : traumatisme démographique touchant 80 % de la région, en particulier dans les régions rurales reculées en voie de marginalisation et les régions d'industries en déclin, baisse de plus de 20 % du PIB régional, des emplois et de la population active du fait de l'expulsion massive des jeunes, des femmes, et des vieux du marché du travail et explosion du chômage qui marginalise les actifs les plus fragiles. Le régime démographique est donc totalement différent de celui de l'Europe occidentale : croissance totale très faible, voire négative, déficit prononcé des naissances sur les décès, soldes migratoires faibles ou négatifs, poids de la surmortalité, rapide vieillissement et net décalage dans l'espérance de vie.

Malgré une sensible amélioration générale depuis 1995, le PIB/habitant de 2002 dépasse de 13 % celui de 1988, le niveau de vie demeure bas qu'il soit exprimé en données brutes, très défavorables, ou en parité de pouvoir d'achat, beaucoup plus favorable. Surtout, on constate une explosion des inégalités sociales entre bénéficiaires de la transition et exclus malgré l'importance des transferts sociaux publics. Si les peurs initiales d'une invasion migratoire de l'Europe occidentale se sont atténuées, la gestion de la question migratoire demeure posée, en particulier du fait d'un large sous-emploi, d'un chômage massif en particulier des jeunes (Pologne : 42,7 %, Bulgarie : 37 %, Roumanie : 23 %) qui, sans perspectives d'amélioration immédiate, cherchent parfois à émigrer. C'est pourquoi l'Allemagne et l'Autriche militèrent activement pour une limitation et un contrôle dérogatoires à la libre circulation des personnes pendant sept ans après l'adhésion alors qu'on estime à 700 000 les clandestins des PECO présents sur les marchés du travail de l'Union européenne à 15. Au total, le potentiel migratoire est évalué de 3 à 5 millions de personnes vers l'UE à 15 ces vingt prochaines années, soit 1,3 % de la population de l'Union européenne à 15. De même, l'étude des systèmes productifs oblige à se garder de toute référence automatique aux conceptions en vigueur en Europe occidentale.

- **Dans l'agriculture**, il n'y a pas du tout de « fin des paysanneries européennes ». Pour des raisons géopolitiques complexes, les régimes communistes, en particulier en Pologne et Roumanie, ont été parfois dans l'incapacité de moderniser une partie de leurs campagnes et sociétés rurales. En Roumanie, la crise s'est même traduite par un processus de ré-ruralisation avec retour à la ferme, les campagnes servant de bouée de survie. Du fait de la rationalisation économique et technique

qui accompagne systématiquement toute intégration communautaire, la question sociale est un enjeu central : la productivité à l'Est est si faible que la Commission estime que 4 millions d'emplois agricoles pourraient assez rapidement disparaître sous les effets des nouvelles lois du marché. D'autant que la question rurale et agricole est aussi géopolitique. En République tchèque, la question du contrôle de la propriété foncière et de son futur libre accès dans une logique de marché réveille les vieux antagonistes germano-tchèques concernant les Sudètes alors que Varsovie négocie un régime transitoire afin d'enrayer l'arrivée redoutée – fantasmée ? – d'exploitants allemands en Poméranie orientale et en Silésie, anciens territoires allemands jusqu'en 1945.

**L'Union européenne à 15 et PECO :  
deux systèmes agricoles très différents en 2002**

|                                   | Union europ. à 15 | Les dix Peco |
|-----------------------------------|-------------------|--------------|
| surface agricole (1 000 hectares) | 135               | 60,2         |
| % surface agricole/surface totale | 42 %              | 56 %         |
| % emplois agricoles/emplois total | 5 %               | 21 %         |
| % produit agricole brut/PIB       | 1,5 %             | 7 %          |
| % dépenses alimentaires/revenu    | 18 %              | 24 à 58 %    |

Source : Problèmes économiques, n° 2673.

Enfin, ces structures nationales masquent des clivages internes extrêmement profonds ayant un impact direct sur les politiques régionales à mettre en œuvre. Ainsi en Pologne, si la partie occidentale est moderne et efficace du fait des héritages allemands – les grands domaines des Junkers sont transformés en grandes exploitations socialistes reprises aujourd'hui par les cadres lors des privatisations – la vieille Pologne orientale à l'est de Varsovie a gardé des structures sociotechniques héritées directement de la période de domination tsariste. Au total, avec l'adhésion à l'UE, certaines campagnes vont devoir brutalement passer de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle au XX<sup>e</sup> siècle en quelques années ou décennies. Cette « accélération de l'histoire » va se payer socialement et régionalement au prix fort.

### Les enjeux de la modernisation de l'agriculture polonaise

Le monde rural polonais représente 25 % d'une population de 40 millions d'habitants, avec un secteur agricole de 3 millions d'agriculteurs qui ne produisent que l'équivalent de 6 % de la production agricole européenne. Pour la première fois, l'UE va devoir prendre en compte le choc d'une situation sociodémographique sans précédent car elle demande à la Pologne de faire sa modernisation en moins de dix ans, ce que les pays de l'UE ont mis trente ans à réaliser (1950-1980).

Si l'agriculture dispose d'atouts indéniables (main-d'œuvre nombreuse, au coût peu élevé, vaste surface cultivable, terres à bon marché...), toutefois ses performances sont limitées : atomisation des parcelles et des exploitations, insuffisance de la modernisation des structures, manque d'encadrement... Alors que plus de dix ans après son insertion dans l'économie de marché, le milieu agricole polonais souffre d'un immobilisme structurel alors que les exploitations de « petite polyculture – élevage » offrent un « coussin social » aux mutations entraînées par les reconversions de l'industrie lourde. L'adhésion risque de se solder par un désastre social en zone rurale si de nouveaux emplois ruraux ne sont pas créés alors que la balance commerciale agroalimentaire connaît un déficit permanent depuis 1990. C'est pourquoi depuis décembre 1999, le débat sur l'adhésion s'est à la fois durci et complexifié car les agriculteurs polonais ont autant, voire plus de droit aux aides directes que ceux de l'UE.

Source : *Revue Paysans* in Problèmes économiques, 2001 (Navarre, 2000).

- **Les bassins industriels.** Contrairement au processus qu'a connu l'Europe occidentale entre 1950 et 1980, l'heure n'est pas, en Europe médiane, à la fin des grands bassins d'industries lourdes (Silésie, Ostrava...). Ceux-ci demeurent des entités économiques, productives et démographiques d'une grande puissance et doivent faire face à de violentes crises du fait des restructurations en cours ou jusqu'ici reportées comme celle du charbon polonais. D'autant que ces agglomérations se sont structurées autour de grands combinats en voie de démantèlement.

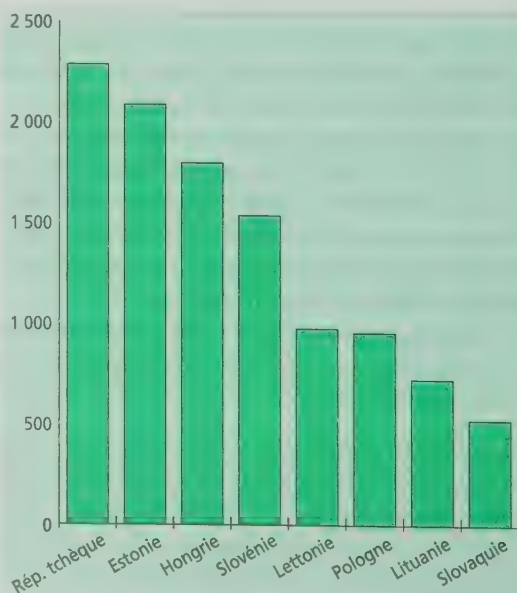
Les crises de conversion sont donc encore largement à venir alors que, par exemple, l'emploi dans les charbonnages recule en Pologne de 570 000 à 220 000 entre 1990 et 2000 (– 62 %).

- **Villes et métropolisation.** Enfin, contrairement là encore à l'Europe occidentale, l'affirmation d'un processus de métropolisation est soit faible (Roumanie, Bulgarie, Ukraine...), soit au contraire très brutal (République tchèque, Slovaquie, Hongrie). Cette situation pose la question du maintien des équilibres des réseaux urbains et de l'avenir des villes de second et troisième rangs. Le développement économique socialiste fut en effet basé sur un « système productif tronqué » qui sacrifia les services périproductifs amont et aval, les transports, le commerce et le négoce. La glorification politique et idéologique de la « classe ouvrière » masquait la faiblesse structurelle du travail abstrait, la relative marginalisation des couches d'Ingénieurs, Techniciens et Cadres (ITC) et, au total, un grave retard de la révolution scientifique et technologique. La ville doit donc être le support des nouveaux systèmes productifs tout en assurant une reproduction sociale solidaire et efficace et un aménagement équilibré des territoires nationaux et régionaux.

### C. L'accroche à l'ouest : entre dépendance et autonomie

Certains progrès économiques ne doivent pas masquer le fait que l'adhésion de l'Europe centrale et orientale à l'Union repose sur une domination géoéconomique qui porte en germe la menace d'un enfermement structurel dans une dépendance financière, commerciale, industrielle et technologique quasi-totale. Alors qu'en moins de dix ans, l'UE à 15 passe de 30 % à 65 % du commerce extérieur de la zone en transformant celle-ci en son second pôle commercial mondial après les États-Unis, les nouveaux adhérents connaissent un solde commercial négatif qui ne cesse de se dégrader. Leur grande ouverture commerciale, où les échanges commerciaux se montent à l'équivalent de 65 % PIB, rend ces économies de plus en plus vulnérables à un retournement de la conjoncture internationale. Avec le redéploiement géographique des firmes transnationales occidentales, l'Europe médiane accueille en dix ans un stock d'investissements étrangers d'environ 100 milliards d'euros, dont 40 % originaires d'Allemagne et 13 % d'Autriche, largement devant les Pays-Bas (15 %) et la France (11,5 %). Elle demeure cependant marginale puisqu'elle ne représente que 4 % du stock mondial d'IDE de l'UE à 15. Mais on doit aussi relever une très forte polarisation régionale des IDE sur la Hongrie (21 %), la République tchèque (22 %) et surtout la Pologne (32 %). Plus grave, au-delà de l'accentuation des déséquilibres régionaux préexistants, on a assisté à un véritable écrémage des potentiels productifs par les firmes occidentales alors que des pans entiers des économies restaient délaissés. Le processus de modernisation, qui explique la moitié de la croissance de ces dernières années, s'est accompagné d'une forte spécialisation sectorielle sur des activités de moyen ou bas de gamme (montage automobile, appareils électriques et électroniques, textile-habillement, chimie-pharmacie) et sur les fonctions productives de base à faible ou moyenne valeur ajoutée qui valorisent les bas salaires. Dans le cadre du marché et de la monnaie uniques, deux alternatives se dessinent : soit diminuer encore les salaires réels au prix d'une paupérisation accentuée des actifs, soit une hausse de la productivité du travail pouvant permettre une hausse des salaires réels afin de compenser la faible compétitivité de la région mais à prix social cependant très lourd. Ces contradictions expliquent que des pays, comme la Hongrie en 2005, reculent finalement leur entrée dans la zone euro.

**Des investissements étrangers très sélectifs**  
(stock d'IDE/habitant en euros)



Source : Eurostat, 2003.



### L'intégration des PECO : la création d'un nouveau pôle automobile dans le cadre d'une nouvelle division continentale du travail

L'intégration des PECO s'est traduite par l'émergence d'un nouveau pôle automobile régional comme pour l'Espagne des années 1980 : les capacités de production vont ainsi passer de 1,4 actuellement à 3,5 millions d'unités en 2010, soit du fait de rachat de firmes existantes (tchèque Skoda et slovaque BAZ par Volkswagen), soit par créations pures. Elles visent à répondre à la fois à la forte demande régionale et à délocaliser les petits modèles moyens et bas de gamme produits jusqu'ici en Europe occidentale (cf. Fiat Panda à Bielsko-Biala en Pologne, Seat Ibiza transférée d'Espagne en Slovaquie) en valorisant les plus bas coûts salariaux. Mais la faible taille des économies et des marchés nationaux du travail se traduit parfois par leur saturation (République tchèque) qui explique progressivement un glissement vers l'est du dispositif au fur et à mesure de la transition et par la forte dépendance d'un ou deux constructeurs et d'un ou deux produits. Ces spécialisations sont étroitement associées à la stratégie industrielle et spatiale des grands constructeurs européens et asiatiques : la République tchèque et la Slovaquie sont ainsi dominées par l'Allemand Volkswagen et l'Allemagne pèse 53 % des échanges commerciaux entre les PECO et l'UE 15. Ils sont suivis par de nombreux équipementiers qui se localisent à proximité afin de desservir en flux tendus les lignes de montage. À partir d'un grand pôle intégrant la République tchèque, la Slovaquie et le Sud de la Pologne, eux aussi desservent peu à peu leur dispositif industriel.

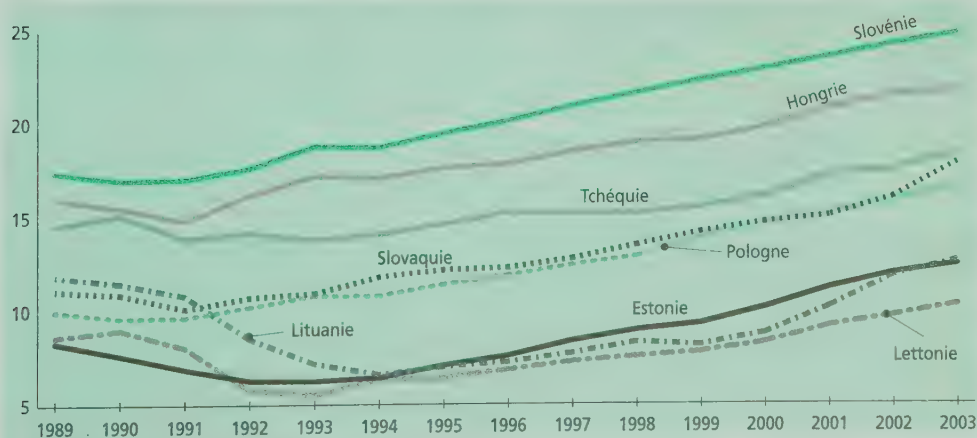
La compétitivité de cette nouvelle région repose sur une main-d'œuvre qualifiée à faibles coûts, une bonne desserte logistique, de nombreuses aides publiques et la mise en place de synergies sectorielles puissantes. Dans la conquête de marchés très segmentés, l'acquisition d'une marque nationale connue déjà durant la période socialiste a constitué un atout essentiel et permet de « nationaliser » des groupes étrangers : grâce à Skoda, VW détient 45 % des marchés tchèques et slovaques, et Renault 60 % du roumain grâce à Dacia.

**Le poids de l'industrie automobile dans les pays de l'Est**

|              | Production<br>2003 | Exportations | % export/<br>production | IDE en 2002<br>milliards euros | Principaux<br>constructeurs               |
|--------------|--------------------|--------------|-------------------------|--------------------------------|-------------------------------------------|
| Rép. tchèque | 437 000            | 377 000      | 86,4                    | 6                              | VW, PSA, Toyota                           |
| Hongrie      | 120 000            | 88 000       | 73,3                    | 2                              | VW, Suzuki                                |
| Pologne      | 338 000            | 233 000      | 68,9                    | 5,5                            | VW, Fiat, Toyota,<br>Daewoo, Opel, Suzuki |
| Slovénie     | 118 000            | 118 000      | 99,8                    | ?                              | Renault                                   |
| Roumanie     | 76 000             | 13 000       | 17,6                    | 1                              | Renault, Daewoo                           |
| Slovaquie    | 280 000            | 280 000      | 99,9                    | 2                              | VW, PSA, Hyundai                          |

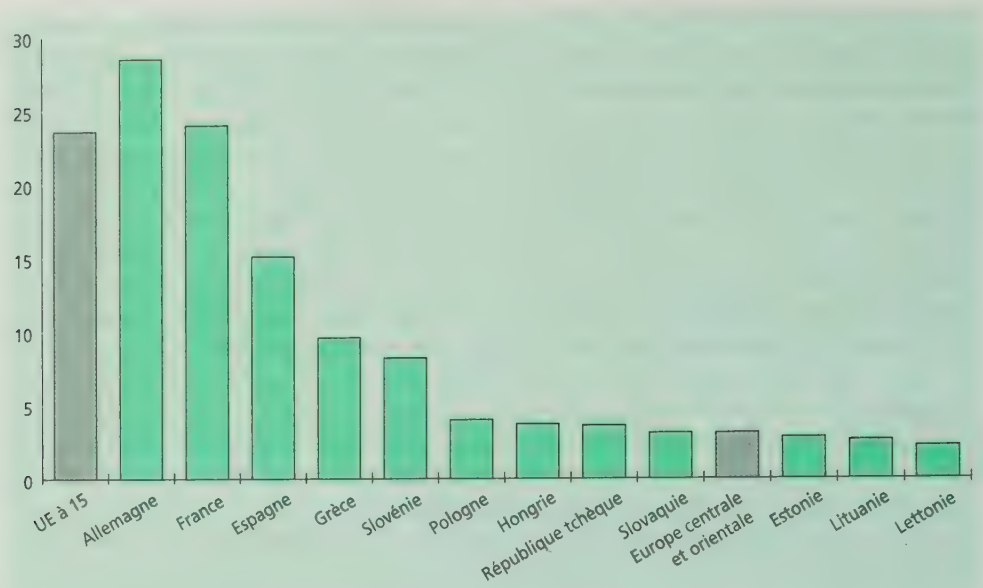
Source : DREE, 2004.

**Évolution de la productivité du travail : un processus général mais inégal**  
(PNB/heure, en dollars)



Source : GGDC, 2005.

Coûts horaires comparés de la main-d'œuvre de l'industrie manufacturière  
(en euros)



Source : DREE, mars 2003.

D. Inégalités régionales et territoires alvéolaires

Les nouvelles dynamiques du marché et la sélectivité des investissements se traduisent par la création d'une « intégration fragmentée » qui repose sur l'explosion des inégalités régionales et l'apparition d'un « territoire alvéolaire ». Ainsi, sur les 53 régions de République tchèque, Slovaquie, Pologne et Hongrie, seulement 14 ont des activités économiques présentant une certaine mixité les mettant à l'abri d'un choc structurel sectoriel. Si 5 % sont orientées vers les services, 65 % s'avèrent très fragiles du fait de leur hypertrophie industrielle (24 %) ou de leur profil très agricole (39 %). On retrouve là les héritages de l'organisation spatiale socialiste, s'articulant à une forte spécialisation géographique des activités productives, qui définissent aujourd'hui en partie au moins des trajectoires régionales de plus en plus différenciées.

Nouveaux adhérents : les déséquilibres socio-économiques  
entre les régions les plus dynamiques et les plus marginalisées

|              | PIB/Habitant SPA/UE 25 = 100 |                           |       | Chômage des jeunes (%)   |                           |       |
|--------------|------------------------------|---------------------------|-------|--------------------------|---------------------------|-------|
|              | Région la plus favorable     | Région la moins favorable | Diff. | Région la plus favorable | Région la moins favorable | Diff. |
| Rép. tchèque | 148,7<br>(Prague)            | 52,6                      | 96,1  | 8,5                      | 29,1                      | 20,6  |
| Hongrie      | 89,2<br>(Budapest)           | 37                        | 49,2  | 8,8                      | 19,4                      | 10,6  |
| Pologne      | 69,9<br>(Varsovie)           | 31,4                      | 38,5  | 36,9                     | 50,2                      | 13,3  |
| Slovaquie    | 111,7<br>(Bratislava)        | 37,3                      | 74,4  | 18,4                     | 44,4                      | 26    |
| Roumanie     | 57,3<br>(Bucarest)           | 18,9                      | 38,3  | 18,6                     | 29,8                      | 11,2  |
| Bulgarie     | 39,9<br>(Sofia)              | 23,8                      | 16,1  | 28,3                     | 53,6                      | 25,3  |

Source : Eurostat, 2005.

**La sélectivité géographique des IDE en Pologne : polarisation varsoivienne et métropolisation (% national sociétés à capitaux étrangers)**

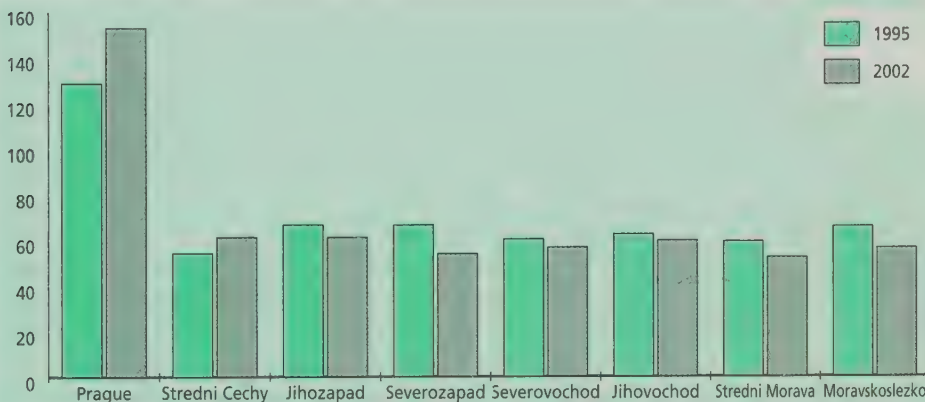
|                   | %    |               | %   |
|-------------------|------|---------------|-----|
| Communes urbaines | 79,4 | Dont Cracovie | 3,3 |
| Communes rurales  | 9,2  | Dont Lotz     | 2,8 |
| Communes mixtes   | 11,4 | Dont Szczecin | 3,2 |
| Dont Varsovie     | 28,8 | Dont Gdansk   | 2,6 |
| Dont Wroclaw      | 4,5  | Dont Katowice | 1,7 |
| Dont Poznan       | 4,5  | Total Pologne | 100 |

Source : GUS, 2004.

En effet, comme le souligne le géographe G. Lepesant, on assiste à l'exacerbation de nouveaux clivages, bien plus importants qu'en Europe occidentale, bien mis en valeur à partir d'une grille à quatre entrées :

- Entre régions-capitales et provinces : les capitales ont profité de l'introduction de l'économie de marché grâce à leurs héritages (centres décisionnels, universités, formation, recherche) et aux nouvelles dynamiques (IDE, services nouveaux, centres commerciaux, nouvelles infrastructures modernisées...). Les salaires y sont bien plus élevés et le chômage bien plus faible. Elles polarisent ainsi entre 50 et 90 % des IDE comme Budapest qui concentre 40 % de la population urbaine du pays, 35 % des salariés des services mais 70 % des IDE. Cette dynamique se traduit par un sensible renforcement et élargissement de leurs aires d'influence.

**Évolution différenciée du PIB/habitant entre Prague et la province tchèque (UE 25 = 100)**



- Entre régions occidentales et orientales. Rompant avec les logiques socialistes de priorité donnée aux régions orientales tournées vers l'URSS, la transition se traduit par un basculement des dynamiques vers les régions occidentales plus proches de l'UE à 15 en renouant avec les logiques de l'entre-deux-guerres comme en Pologne, en Hongrie (Transdanubie), en Roumanie (Transylvanie) ou en Slovaquie, où Bratislava et la région occidentale bénéficient de l'attraction de Vienne et de l'axe danubien alors que les régions orientales frontalières de l'Ukraine sont en profond marasme du fait de la difficile reconversion des industries lourdes et de l'armement.
- Entre espaces urbains et ruraux du fait du jeu d'un nouveau clivage fonctionnel.
- Entre espaces industriels diversifiés et espaces mono-industriels (mines, sidérurgie, chimie) en crise de conversion ou entre espaces agricoles modernisés et espaces « bloqués ». Les espaces industriels en conversion concernent 23 % de la population tchèque, 20 % de la polonaise et 13 % de la hongroise. Spécialisée dans l'industrie lourde et la mécanique, l'agglomération polonaise de Radom connaît un taux de chômage de 24 %. En Pologne, la valeur ajoutée par habitant entre districts, ou *powiats*, pour une moyenne nationale de 100 varie entre les deux extrêmes de 37 à 197, soit un différentiel de 5,3.



**La structure territoriale slovaque : la nette césure Ouest-Est  
et entre la capitale Bratislava et la province**

|            | Population<br>(milliers<br>hab.) | Densités<br>hab/km <sup>2</sup> | PIB/hab<br>Spa UE 25<br>= 100 | %<br>industrie/<br>PIB | Taux<br>d'emplois<br>(% 14/<br>64 ans) | Chômage<br>des jeunes<br>(% ) | Niveau<br>d'instruction<br>élevé<br>(% 25/74 ans) |
|------------|----------------------------------|---------------------------------|-------------------------------|------------------------|----------------------------------------|-------------------------------|---------------------------------------------------|
| Slovaquie  | 5 403                            | 110,2                           | 49                            | 38,5                   | 56,8                                   | 37,7                          | 10,9                                              |
| Bratislava | 602                              | 293                             | 111,7                         | 23,1                   | 67,2                                   | 18,4                          | 24,3                                              |
| Zapadné    | 1 878                            | 125,3                           | 44,9                          | 40,4                   | 57,2                                   | 35,5                          | 8,5                                               |
| Stredné    | 1 360                            | 83,7                            | 40,5                          | 40,7                   | 55,4                                   | 40,6                          | 9,7                                               |
| Vychodné   | 1 564                            | 99,3                            | 37,3                          | 39,4                   | 53,2                                   | 44,4                          | 9,2                                               |

Source : Eurostat, 2005.

**Les difficultés géopolitiques d'une Europe danubienne**

Par ses dimensions mêmes, le Danube est le plus grand fleuve de l'Union européenne à 25. Avec la grande plaine d'Europe du Nord, qui court en position littorale du Nord-Pas-de-Calais aux Pays baltes, il est la seconde structure qui organise au cœur du continent les échanges Ouest-Est. Il constitue en effet un large trait d'union drainant totalement ou partiellement vers la Mer Noire treize États riverains : l'Allemagne, l'Autriche, la Tchéquie, la Slovaquie, la Hongrie, la Slovénie, la Croatie, la Bosnie, la Serbie, la Bulgarie, la Roumanie, la Moldavie et l'Ukraine.

Son bassin versant draine 817 000 km<sup>2</sup>, soit une fois et demi la France, son gigantesque delta est cinq fois plus grand que celui du Rhône et son débit de 9 000 m<sup>3</sup>/seconde, bien alimenté par les Alpes et les Carpates, est douze fois supérieur à celui de la Seine alors que la puissance de ses crues oblige à le réguler et l'endiguer sur plus de 1 000 km. Sans être aussi dense que le Rhin, ce dispositif fluvial joue un rôle économique et stratégique considérable. Ce riche espace agricole largement mis en valeur dispose d'un potentiel d'irrigation de 4 millions d'hectares. Bordé de grandes villes très anciennes comme Ulm, Ratisbonne, Linz, Vienne, Bratislava, Budapest ou Belgrade, c'est un important axe industriel et énergétique avec un potentiel hydroélectrique de plus 4 milliards de KWh.

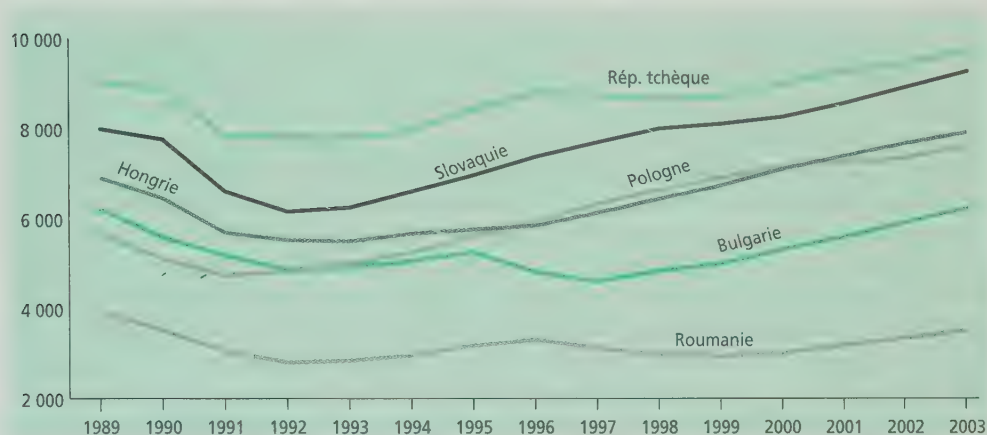
Enfin, il constitue potentiellement un axe de communication transcontinental privilégié reconnu par le Traité de Vienne qui, en 1815, établit son statut international alors que le Traité de Paris de 1856 donne naissance à la Commission du Danube, organisation internationale en charge de la coordination des efforts d'aménagements le rendant navigable dès le XIX<sup>e</sup> siècle sur 2 600 km. En 1957, les bateaux autrichiens se voient reconnaître l'accès à la Mer Noire et en 1992 l'Allemagne achève en Bavière la liaison Main-Rhin-Danube qui permet de relier la Mer Noire à la Mer du Nord par une voie fluviale continue de 3 500 km à travers l'Europe médiane et occidentale.

Cependant, si ce système a mis en contact des espaces de culture, de civilisation et des États très différents, contrairement au Rhin il a peiné à construire de véritables et puissantes solidarités régionales du fait d'une histoire géopolitique particulièrement mouvementée et conflictuelle – en particulier avec le très long affrontement entre Empire ottoman et Empire austro-hongrois – puis du fait du retard économique et social pris au XIX<sup>e</sup> et début du XX<sup>e</sup> siècle par les nouveaux États de la région. Enfin, ce dispositif fut longuement coupé par le Rideau de fer durant la Guerre froide alors que son cours souvent transfrontalier (Hongrie/Slovaquie, Bulgarie/Roumanie) fit que son aménagement fut parfois l'objet de conflits, comme l'illustre le désaccord actuel entre Hongrie et Slovaquie à propos du détournement du fleuve à Gabčíkovo. Ainsi, si l'« Europe danubienne » définit longtemps l'espace d'expansion privilégié de l'Empire austro-hongrois, les solidarités intrarégionales y furent trop faibles et surtout les tensions internes trop fortes, voire sanglantes, pour y favoriser un véritable espace de coopération et de valorisation transfrontalier d'échelle continentale. Encore aujourd'hui, malgré des progrès certains (1994 : création de la Commission internationale pour la protection du Danube, 2002 : lancement du Processus de coopération sur le Danube), elle demeure largement potentielle du fait de l'instabilité géopolitique de la région autour du verrou serbe, du manque de volonté politique et de la divergence d'intérêts des différents États riverains.

## Trois systèmes régionaux aux trajectoires divergentes

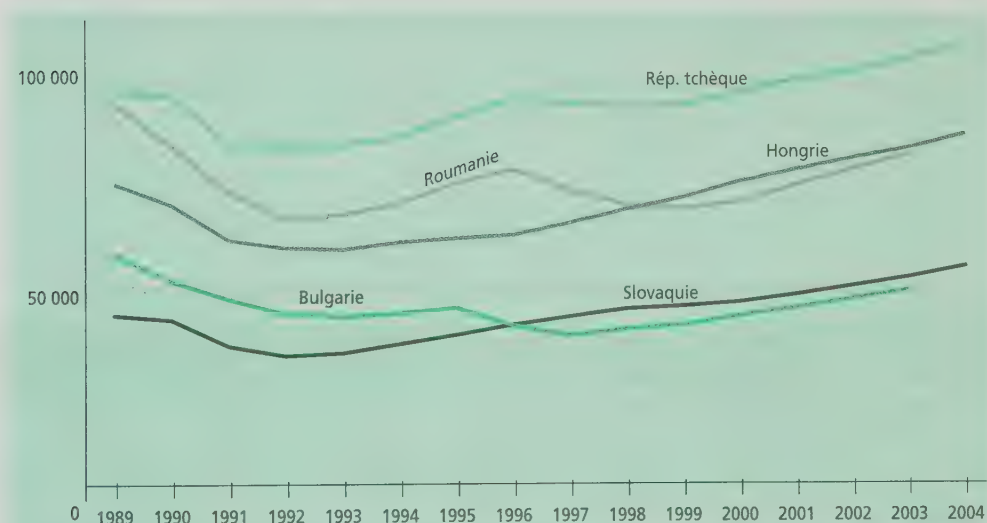
### A. L'Europe centrale : un espace en voie d'intégration et de modernisation

Évolution du PNB par habitant (en dollars constants 1990)



Source : Madisson.

Évolution du PNB des États (en millions de dollars constants 1990)



Source : Madisson.

Couvrant un territoire grand comme une fois et demie la France, l'Europe centrale est composée des six États indépendants, mais qui appartenaient au glacis soviétique de 1945 à 1991 avant d'intégrer l'UE entre 2004 et 2007. Espace déjà relativement développé durant l'entre-deux-guerres et la période socialiste, l'Europe centrale est la région qui négocie le mieux sa transition. Si, en 2004, elle compte 94,3 millions d'habitants, polarisés par deux pôles démographiques majeurs, la Pologne (41 %) et la Roumanie (24 %), elle perd 1,5 million d'habitants entre 1990 et 2003. Si l'économie régionale s'effondre de 20 % entre 1989 et 1992, elle augmente à nouveau de 40 % entre 1992 et 2004 et, au total, en 15 ans, l'économie régionale connaît un bond de 15 %. Ce dynamisme, qui se retrouve aussi dans l'évolution du niveau de vie, opère essentiellement en faveur de la Pologne, qui passe de 38 % à 45 % de l'économie régionale, alors que la Roumanie recule de 16 à 12 % et la Bulgarie de 10 à 7 %.

Ceci s'explique par un rapide processus d'ancrage régional à l'UE de nature institutionnelle, économique, commerciale et industrielle. Mais comme le montrent l'évolution des IDE et le commerce

extérieur à travers l'effondrement de la balance commerciale, cette insertion est largement dominée par l'Ouest. Le décalage d'adhésion à l'UE des différents pays s'explique enfin par une nette césure socio-économique entre l'Ouest et l'Est de nature structurelle comme l'indiquent des critères qualitatifs comme la mortalité infantile (3,9 à 16,7), le taux d'urbanisation (77 à 53 %), le niveau de vie (50 % de différence) ou l'importance de la population active agricole (3 à 12 %). Ces basculements des équilibres géoéconomiques internes à l'Europe centrale s'accompagnent de profondes recompositions géopolitiques. Ainsi, la Pologne s'affirme comme la véritable puissance régionale en jouant de son poids démographique et économique. S'alignant en politique extérieure sur les États-Unis et le Royaume-Uni (OTAN, Guerre du Golfe...), elle tente, à Bruxelles, de défendre ses intérêts nationaux en obtenant le poste de Commissaire à la Politique régionale et milite activement pour l'entrée de l'Ukraine dans l'UE, cherchant ainsi à se positionner à l'interface entre l'UE à 27 et l'Europe orientale. Face à cette stratégie, la République tchèque et la Hongrie et, dans une moindre mesure la Slovaquie, ont largement joué la carte germanique aux plans industriel, diplomatique, culturel et commercial en réactivant les vieilles logiques d'ancrage à l'Allemagne et à l'Autriche. Cependant, les rapports germano-tchèques demeurent difficiles et parfois emprunts de méfiances du fait du souvenir du dépeçage puis de l'occupation du pays après les Accords de Munich de 1938 par l'Allemagne nazie et du rôle des minorités allemandes des Sudètes chassées du pays en 1945. De même, la Hongrie continue d'entretenir de graves ambiguïtés concernant la forte minorité hongroise (1,5 million) résidant dans le sud de la Slovaquie, en Voïvodine serbe et, surtout, dans la Transylvanie roumaine du fait du nouveau découpage des frontières en 1918, alors que ses entreprises investissent aussi massivement dans les pays orientaux. Face à ces États, la situation de la Roumanie et de la Bulgarie s'avère très difficile du fait des retards accumulés dans la transition, de l'instabilité politique interne et de leur relatif isolement face à des pays voisins en guerre (Moldavie, ex-Yougoslavie). Traditionnellement francophile, la Roumanie s'appuie sur la France et l'Italie en réaffirmant sa spécificité latine alors que la Bulgarie, traditionnellement très proche de la Russie, se retrouve très isolée et peine à sortir de son marasme tout en bénéficiant des flux de transit turcs vers l'Europe.

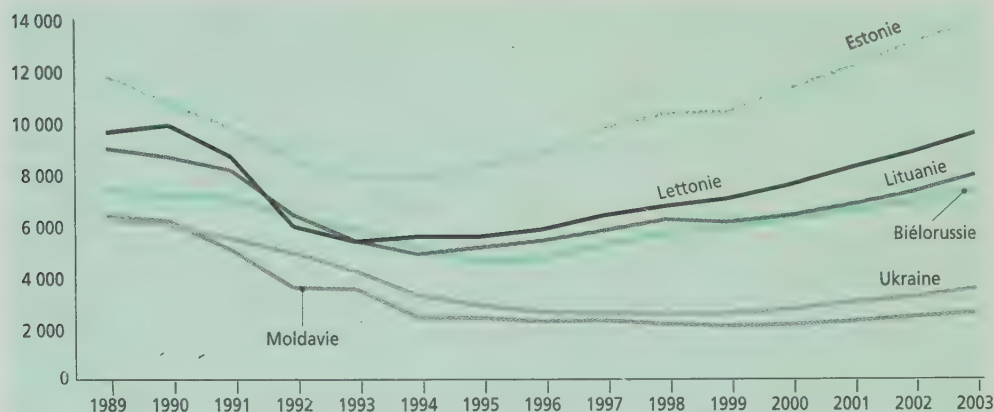
**Principaux indicateurs socio-économiques des mutations en Europe centrale en 2004**

|                             | Europe centrale | Rép. tchèque | Slovaquie | Pologne  | Hongrie | Roumanie | Bulgarie |
|-----------------------------|-----------------|--------------|-----------|----------|---------|----------|----------|
| Pop. 2004 (millions)        | 93,40           | 10,2         | 5,4       | 38,2     | 10,1    | 21,7     | 7,8      |
| Km <sup>2</sup>             | 893 442         | 78 860       | 49 000    | 323 250  | 93 030  | 238 390  | 110 912  |
| Hab./km <sup>2</sup>        | 104,5           | 129          | 110       | 118      | 109     | 91       | 70       |
| % perte démogr. 1990-2003   | - 1,5 million   | - 0,5        | - 2,9     | 1,3      | - 3     | - 2,1    | - 14,5   |
| Accroissement nat. %        | négatif         | - 0,2        | 0         | 0        | - 0,4   | - 0,3    | - 0,6    |
| Mortalité infantile ‰       | NS              | 3,9          | 7,6       | 7,5      | 7,3     | 16,7     | 12,3     |
| Fécondité                   | 1,2             | 1,2          | 1,2       | 1,2      | 1,3     | 1,2      | 1,2      |
| % moins 15 ans              | 17              | 16           | 18        | 18       | 16      | 17       | 15       |
| Taux urbanisation           | 62,6            | 77           | 56        | 62       | 69      | 53       | 70       |
| PIB (milliards \$)          | 586             | 107          | 41        | 242      | 100     | 72       | 24       |
| % primaire/PIB              | 4,4             | 3            | 4         | 3        | 3       | 12       | 12       |
| % secondaire/PIB            | 33              | 39           | 30        | 31       | 31      | 36       | 31       |
| % services/PIB              | 62,2            | 57           | 67        | 66       | 65      | 52       | 58       |
| PIB/hab. en dollars         | 6 274 \$        | 10 490       | 7 629     | 6 324    | 9 871   | 3 317    | 3 115    |
| Taux de chômage             | NS              | 11           | 13        | 19       | 5,9     | 6,3      | 12,7     |
| Comm. ext. (millions \$)    | 422 250         | 104 834      | 45 695    | 121 541  | 90 134  | 41 622   | 18 424   |
| Balance comm. (millions \$) | - 38 406        | - 7 354      | - 1 775   | - 14 467 | - 5 070 | - 6 384  | - 3 356  |



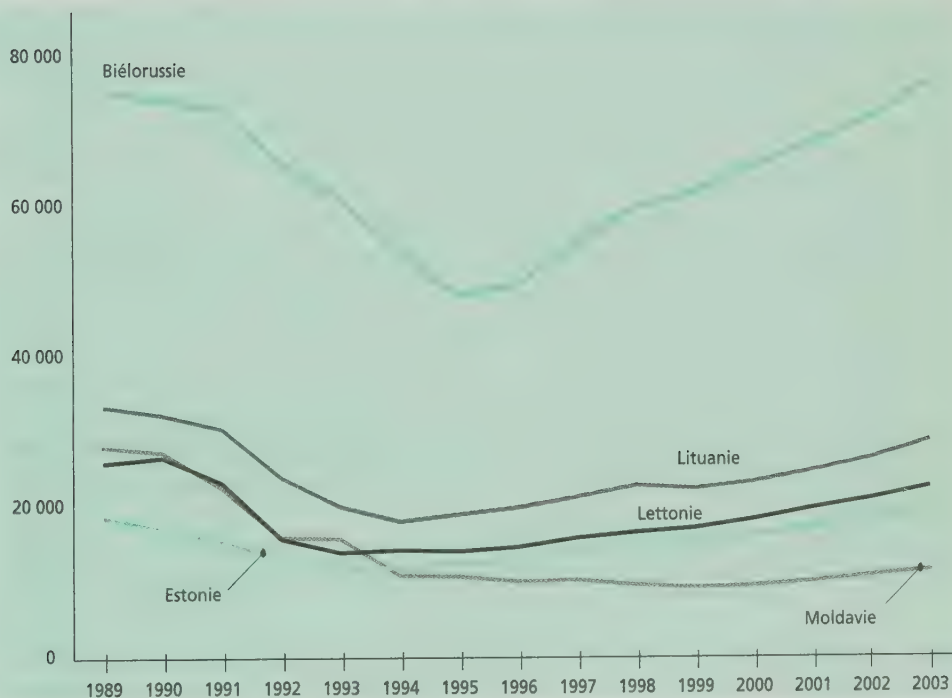
## B. L'Europe orientale : un retard persistant

Évolution du PNB par habitant (en dollars constants 1990)



Source : Madisson.

Évolution du PNB des États (en millions de dollars constants 1990)



Source : Madisson.

Grande comme deux fois la France et peuplée de 70 millions d'habitants, l'Europe orientale incorpore les six nouveaux États issus de l'éclatement de l'URSS, dont ils étaient des Républiques socialistes jusqu'à leur indépendance politique en 1990. Par le poids des héritages socialistes à gérer, la désorganisation qui suivit l'éclatement du pays et l'influence directe que garde la Russie (fortes minorités russes dans les pays baltes et en Ukraine) ou indirecte (investissements, échanges...), qui les considère toujours comme son « étranger proche », ils constituent un système régional tout à fait spécifique et en crise profonde.

La crise est démographique : la région perd 4 millions d'habitants (- 5,4 %) entre 1990 et 2003 alors que, face au poids dominant de l'Ukraine (68,5 %), les trois pays baltes ne représentent que 10,5 % de la population régionale. La crise économique y est beaucoup plus longue et profonde : l'économie régionale s'effondre de moitié entre 1989 et 1996 et la récupération y est bien plus

difficile. La crise sociale y est parfois dramatique avec un effondrement du niveau de vie (Moldavie : - 60 %, Ukraine : - 45 %) et l'importance du chômage caché, du sous-emploi et de l'économie informelle. Enfin, la crise y est géopolitique à travers soit une forte instabilité politique et des gouvernements faibles, soit encore très autoritaires comme en Biélorussie, de fortes tensions internes voire une situation de guerre comme en Moldavie. Dans cet ensemble régional, deux systèmes régionaux se distinguent nettement du fait de leurs différences de trajectoires.

Les trois pays baltes, économiquement et socialement déjà très avancés du temps de l'URSS, s'individualisent en géoéconomie par leurs bons résultats socio-économiques relatifs, et en géopolitique par leur adhésion à l'UE et à l'OTAN et leur insertion régionale renouvelée dans un nouvel espace baltique dont témoigne l'importance des investissements et des échanges avec la Suède et surtout la Finlande. Si le statut de l'enclave de Kaliningrad au sud, un des rares ports baltiques en eau profonde stratégique pour la marine russe, et la présence de fortes minorités russophones, fort maltraitées par les différents gouvernements parfois très nationalistes, constituent de graves problèmes géopolitiques, leur ancrage à l'Occident leur permet d'échapper aux pressions de Moscou.

### **L'enclave russe de Kaliningrad en pleine UE à 25 : quelles géopolitique et géoéconomie ?**

Depuis le 1<sup>er</sup> mai 2004, l'UE intègre, enclavé entre la Pologne et la Lituanie, un territoire russe situé à plus de 600 km de la ville russe la plus proche. Ce paradoxe est un héritage géographique et historique très ancien. Géographique : la Baltique est une mer fermée, sans grande marée, aux littoraux bas où les bons sites portuaires en eau profonde sont rares et donc très disputés (cf. Dantzig/Gdansk plus à l'ouest) alors qu'au nord, les golfes de Botnie et de Finlande gèlent l'hiver. Historique : Kaliningrad, ou Königsberg en allemand, fut la capitale de la Prusse orientale – créée dans le cadre du Drang nach Osten des chevaliers teutoniques contre le monde slave à partir du XI<sup>e</sup> siècle – et resta allemande jusqu'à la défaite nazie de 1945, son intégration à l'URSS et l'expulsion de sa population allemande.

Ne représentant que 0,1 % du nouvel État russe et peuplée de seulement un million d'habitants, l'enclave vit durant la Guerre froide ses fonctions militaires hypertrophiées. Si elle demeure un enjeu stratégique, il lui faut renégocier ses équilibres géopolitiques et géoéconomiques. Elle représente en effet une ouverture maritime méridionale d'autant plus importante que l'indépendance des Pays baltes a fortement réduit la façade maritime russe à la simple fenêtre de Saint-Pétersbourg. Mais le maintien des intérêts géopolitiques russes oblige à y redéfinir les fonctions géoéconomiques de l'enclave : accueil de la 2<sup>e</sup> flotte de pêche russe, début d'exploitation pétrolière offshore, gisements d'ambres (bijoux, cosmétique), valorisation touristique encore embryonnaire, modernisation des infrastructures portuaires, création d'une zone économique spéciale (...) auquel s'ajoute une puissante économie souterraine évaluée à 60 % du PIB local. Cette dynamique pose deux questions : la première entre la Russie et l'UE à 25 à propos des visas de transit entre l'enclave et la Russie via la Lituanie ; la seconde à la Russie autour de la dynamique autonomie/indépendance afin de contrer de possibles forces centrifuges plus ou moins séparatistes.

Pour les trois autres États, la situation est bien différente. La Biélorussie, ou ancienne Russie blanche, demeure l'État-nation où l'identité est la plus fragile du fait de l'osmose nationale, sociale et économique qui existe avec la Russie, à un point tel qu'une possible fusion ou un accord de partenariat stratégique très poussé sont régulièrement envisagés.

À l'opposé, l'Ukraine, dont la souveraineté de 1991 est une nouveauté historique majeure après trois siècles d'intégration à l'Empire, cherche de plus en plus à se dégager de la forte emprise russe. Mais cela passe par le maintien d'une cohérence nationale fragile qui oppose traditionnellement une Ukraine occidentale et centrale à une Ukraine orientale, très industrielle, aux populations majoritairement russes. En particulier depuis la Révolution Orange de 2005 qui renverse pacifiquement l'ancien régime autoritaire du président Kouchma avec l'appui massif des ONG et des services secrets des États-Unis, le pays cherche à rééquilibrer sa politique internationale. Mais il est confronté à de graves blocages économiques et industriels, à un sous-équipement, à une forte corruption et à l'importance du transit gazier et pétrolier russe vers l'Europe occidentale qui lui assurait jusqu'ici un rôle de pivot stratégique (90 % des flux) très rémunérateur et qui est potentiellement menacé par la recherche par Moscou de nouveaux itinéraires.

## Principaux indicateurs socio-économiques d'Europe orientale en 2004

|                             | Europe orientale | Estonie | Lettonie | Lituanie | Biélorussie | Moldavie | Ukraine |
|-----------------------------|------------------|---------|----------|----------|-------------|----------|---------|
| Pop. 2004 (millions)        | 68,4             | 1,3     | 2,3      | 3,4      | 9,8         | 4,2      | 47,4    |
| % Évol. pop. 1990-2003      | déclin           | - 11    | - 11,8   | - 2,7    | - 1         | - 0,9    | - 6,9   |
| Km <sup>2</sup>             | 1019 800         | 45 000  | 64 600   | 65 200   | 207 600     | 33 700   | 603 700 |
| hab/km <sup>2</sup>         | 67               | 29      | 36       | 52       | 47          | 125      | 79      |
| Accroissement nat. % an     | négatif          | - 0,4   | - 0,5    | - 0,3    | - 0,6       | - 0,1    | - 0,8   |
| Mortalité infantile %       | NS               | 6       | 9        | 7        | 8           | 18       | 10      |
| Fécondité                   | NS               | 1,4     | 1,3      | 1,3      | 1,2         | 1,2      | 1,2     |
| % moins 15 ans              | 16,4             | 17      | 16       | 18       | 16          | 22       | 16      |
| Taux urbanisation           | 67               | 69      | 68       | 67       | 72          | 45       | 68      |
| PIB (milliards \$)          | 112,6            | 11      | 12,6     | 22       | 18          | 2        | 47      |
| % primaire/PIB              | 11               | 14      | 5        | 7        | 10          | 23       | 14      |
| % secondaire/PIB            | 34               | 29      | 24       | 34       | 30          | 25       | 40      |
| % services/PIB              | 55               | 57      | 71       | 59       | 60          | 52       | 46      |
| PIB hab. \$                 | 1 646            | 8 461   | 5 250    | 6 411    | 1 768       | 459      | 975     |
| Taux de chômage             | NS               | 9,6     | 8,8      | 8        | 2           | 6,8      | 10      |
| Comm. ext. (millions \$)    | 85 514           | 11 030  | 8 135    | 17 074   | 1 948       | 2 226    | 46 101  |
| Balance comm. (millions \$) | - 7 698          | - 1 970 | - 2 349  | - 2 608  | - 354       | - 476    | 59      |

Enfin la petite Moldavie – pays le plus pauvre d'Europe avec l'Albanie – pose à l'UE et à l'OTAN des questions spécifiques puisqu'elle est peuplée de 4,5 millions d'habitants à 65 % moldaves, c'est-à-dire roumanophones et chrétiens orthodoxes. Aux confins des mondes latins et slaves et écrasé entre Roumanie et Ukraine, le pays est aujourd'hui coupé en deux depuis l'indépendance autoproclamée de la Transnistrie, dans l'est du pays, occupée majoritairement par des Russes et polarisant 40 % de l'industrie. Dépendante logistiquement de l'Ukraine dans laquelle elle est largement enclavée et dépendante économiquement de la Russie (énergie, exportations), le pays se tourne vers la Roumanie et l'UE.

### Nation, nationalités et migrations : de nouveaux enjeux géopolitiques régionaux

La crise de transition et la volonté de l'UE à 15 ou 25 de s'ériger en un ensemble géoéconomique et géopolitique aux barrières d'entrée très contrôlées sur le plan migratoire se traduit en Europe orientale et balkanique par deux phénomènes.

1. Dans certains États, les flux d'émigrés clandestins vers l'UE à 25 explosent. Alors que 60 % des Albanais vivent en dessous du seuil de pauvreté dont 30 % dans une très grande précarité, en particulier dans les campagnes du Nord et du Sud-Est, la dollarisation de l'économie et les rentrées des 700 000 migrants (sup. 15 % PIB) témoignent d'un système financier extraverti alors qu'un Albanais sur trois a émigré et que deux sur trois cherchent à le faire.
2. Face à des États-nations à la recherche de nouvelles identités devant des découpages ethniques et politiques non superposables pour des raisons de géohistoire, on assiste aussi parfois à des opérations massives de rattachement à la citoyenneté de pays voisins. Ainsi, en 2002, le gouvernement de Moldavie permet à ses ressortissants de prendre la nationalité roumaine afin de disposer d'un passeport leur permettant de circuler librement dans l'UE à 25, près d'un million de Moldaves – soit 22 %, dont 90 % sans statut légal – travaillant déjà à l'ouest. Alors que 500 000 Macédoniens vivent déjà aujourd'hui aux États-Unis, au Canada ou en Australie, plus de 60 000 d'entre eux, en grande majorité des Slaves, ont demandé et obtenu la nationalité bulgare afin de pouvoir voyager et travailler librement dans l'UE.

Source : d'après les Images économiques, A. Colin, 2005 et 2006.

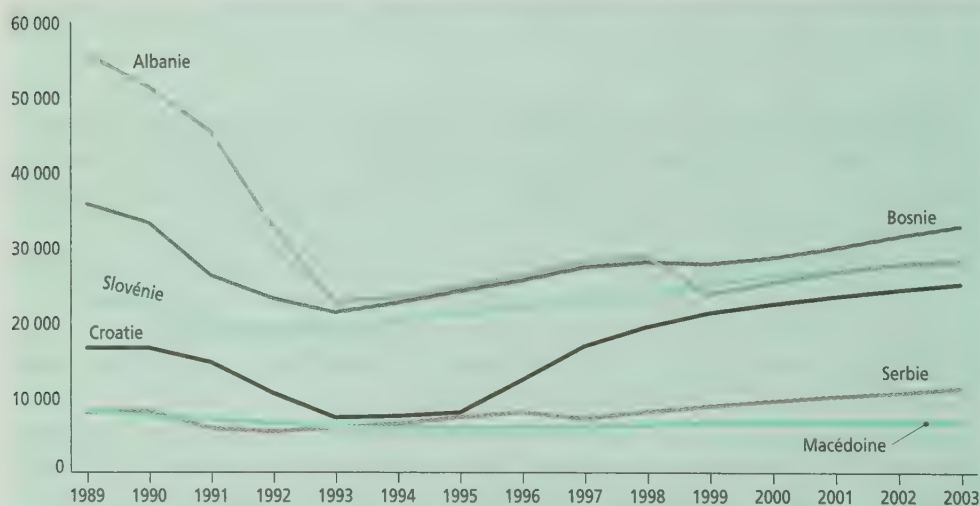


### C. L'Europe balkanique : à la recherche d'une stabilisation géopolitique

Si la péninsule balkanique incorpore aussi des pays comme la Grèce ou la Bulgarie, la trajectoire géopolitique spécifique de cet espace nécessite de lui accorder un statut particulier. En effet, grande comme la moitié de la France et peuplée de 26 millions d'habitants, l'Europe balkanique est une mosaïque de sept petits États, dont cinq sont issus du démembrement de la Fédération socialiste yougoslave créée par Tito en 1945 sur les héritages d'un État des Slaves du Sud multiethnique fondé en 1918. Pour des raisons géopolitiques internes de cohérence nationale et étatique, Tito avait découpé le pays en incorporant aux territoires fédérés de fortes minorités dans chacune des parties. L'éclatement du pays en 1991 s'y traduit par l'arrivée au pouvoir d'anciens apparatchiks communistes qui se maintiennent de manière autoritaire grâce à une logique de surenchère ultranationaliste qui transforme les États fédérés en nouveaux États indépendants et les frontières fédérales internes, peu contraignantes jusqu'ici, en frontières internationales.

Ces logiques de construction d'États-nations « homogènes » dans une structure séculaire multiethnique débouchent sur des affrontements intercommunautaires particulièrement sanglants lors des guerres de Slovénie (été 1991), de Croatie (1991-1995) et de Bosnie-Herzégovine (1992-1995). Les quatre ans de guerre se soldent par plus de 300 000 victimes, liées aux opérations de nettoyage ethnique, expulsions et massacres, de nombreuses destructions et des économies très affaiblies. L'importance des forces paramilitaires et des milices, l'émergence de réseaux de l'économie illicite (trafic de drogue et d'armes, traite des femmes...) et le poids géo-économique et géopolitique souvent central acquis par les mafias se traduisent par des États très faibles et une inquiétante criminalisation des économies. Ces conflits entraînent les interventions militaires occidentales en Bosnie-Herzégovine (SFOR de l'OTAN, puis Eurofor en 2004) puis au Kosovo (1999, Minuk de l'ONU et SFOR de l'OTAN), deux entités administrées sous forme de protectorats internationaux, et la création en 1993 d'un Tribunal international (TPI) siégeant à La Haye et chargé de juger les dirigeants politiques et militaires responsables de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité, dont S. Milosevic, l'ancien Président serbe, mort en mars 2006.

Évolution du PNB des États (en millions de dollars constants 1990)



Source : Madisson.

Le PIB régional s'effondre de 44 % entre 1989 et 1993 avant de remonter très progressivement entre 1993 et 2003 sans récupérer cependant son niveau antérieur, sauf en Slovénie qui intègre l'UE, en Bosnie sous perfusion internationale et en Albanie où l'économie informelle et les réseaux migratoires jouent un rôle majeur. Le principal phénomène géoéconomique réside dans l'affaiblissement de la Serbie qui tombe de 38 à 21 % de l'économie régionale et perd la moitié de son potentiel économique. Il convient enfin de relever les fortes tensions liées aux différen-

tiels de dynamismes démographiques et au poids d'un chômage de masse. Face à la dépression des espaces slaves, la population albanaise bénéficie d'une natalité vigoureuse et d'un fort potentiel démographique (30 % ont moins de 15 ans). Les conséquences géopolitiques en sont considérables en Albanie même, mais surtout à l'extérieur. Le Kosovo, ancienne région autonome du Sud de la Serbie que les Serbes considèrent comme leur berceau historique, est aujourd'hui sous protectorat international et son statut définitif est loin d'être tranché, les Albanais représentant 80 à 90 % de la population demandant son indépendance *de jure* après l'avoir obtenu *de facto*.

En Macédoine, la dynamique minorité albanaise – avec un taux de croissance de 4,3 % par an contre 1,6 % chez les Slaves qui signifie qu'elle sera démographiquement majoritaire dans une génération et habitant la partie occidentale du pays, frontalière de l'Albanie – est en situation de quasi-autonomie à la suite de l'insurrection de 2001 qui oblige depuis l'OTAN puis l'UE à y stationner une force d'interposition. Si le projet géopolitique de construction d'une Grande Albanie, réunissant Albanie, Kosovo et une partie de la Macédoine, demeure lointain, il constitue à plus ou moins long terme une nouvelle bombe géopolitique qui pourrait à nouveau enflammer la région.

À ceci s'ajoute le climat délétère de la Bosnie-Herzégovine fédérale où deux entités (République serbe de BH, Fédération croato-musulmane) et trois peuples ne veulent pas vivre ensemble ou encore les volontés sécessionnistes par rapport à la Serbie du petit Monténégro. Dans cette optique, la stabilisation géopolitique et géoéconomique de la région pose de redoutables questions à l'UE car si les interventions militaires gèlent les conflits les plus durs, la nature politique des solutions à apporter fait encore problème tant la boîte de Pandore des nationalismes ouverte en 1991 est encore active. Si la Slovaquie, la partie la plus développée et la plus riche attirée dans l'orbite italienne et autrichienne, a rejoint l'UE en mai 2004, les perspectives d'intégration des Balkans dans l'UE semblent encore bien problématiques malgré la demande d'adhésion de la Croatie posée en 2005.

#### Principaux indicateurs socio-économiques d'Europe balkanique en 2004

|                             | Europe<br>balkanique | Slovénie | Croatie | Serbie  | Macédoine | Bosnie  | Albanie |
|-----------------------------|----------------------|----------|---------|---------|-----------|---------|---------|
| Pop. 2004 (millions)        | 26,2                 | 2,0      | 4,4     | 10,7    | 2,0       | 3,9     | 3,2     |
| % Évol. pop. 1990-2003      | + 0,636              | 1,4      | - 3,7   | 8,8     | 8,5       | - 9,8   | 5,8     |
| Km <sup>2</sup>             | 284 561              | 20 254   | 56 540  | 102 170 | 25 719    | 51 130  | 28 748  |
| hab/km <sup>2</sup>         | 92                   | 99       | 78      | 105     | 78        | 76      | 111     |
| Accroissement nat. % an     | NS                   | - 0,1    | - 0,2   | 0,2     | 0,5       | 0,1     | 1,2     |
| Mortalité infantile ‰       | NS                   | 3,8      | 7       | 13      | 11,9      | 9       | 11      |
| Fécondité                   | NS                   | 1,2      | 1,3     | 1,7     | 1,7       | 1,2     | 2,1     |
| % moins 15 ans              | 19,6                 | 15       | 17      | 19      | 22        | 18      | 29      |
| Taux urbanisation           | 50,5                 | 51       | 56      | 52      | 59        | 43      | 42      |
| PIB (milliards \$)          | 100,4                | 33       | 29      | 19      | 5,2       | 7,5     | 6,7     |
| % primaire/PIB              | 9,5                  | 3        | 8       | 15      | 12        | 14      | 25      |
| % secondaire/PIB            | 31                   | 36       | 30      | 28      | 30        | 32      | 19      |
| % services/PIB              | 59,5                 | 61       | 62      | 57      | 58        | 54      | 56      |
| PIB hab. \$                 | 3 832                | 16 450   | 6 636   | 1 843   | 2 600     | 1 970   | 1 935   |
| Taux de chômage             | NS                   | 6,4      | 13,8    | 30      | 37        | 44      | 16      |
| Comm. ext. (millions \$)    | 66 519               | 26 618   | 20 298  | 7 824   | 3 592     | 6 050   | 2 137   |
| Balance comm. (millions \$) | - 24 356             | - 12 702 | - 6 100 | - 2 783 | - 1 289   | - 1 088 | - 391   |

### Nettoyage ethnique, violences politiques et peuplement dans les Balkans

Les processus de nettoyage ethnique se sont largement épanouis dans les Balkans. Pourquoi ? On doit souligner que cette région fut une des toutes premières à « importer » de manière radicale et avec le soutien des puissances occidentales le modèle normatif de l'État-nation. La création coercitive d'États-nations dans les Balkans a commencé en Grèce dans la première moitié du xix<sup>e</sup> siècle et été poursuivie durant les deux guerres balkaniques de 1912 et 1913. L'espace de l'ex-Yougoslavie a été concerné depuis juillet 1878 au moins et jusqu'aux guerres de 1991-1995, sinon jusqu'à aujourd'hui au Kosovo.

Les effectifs déplacés, expulsés ou tués sont considérables. Les guerres balkaniques ont engendré l'exil forcé de 500 000 personnes, après ces conflits les traités bulgare-turcs de 1913 et gréco-turc de 1923 ont confirmé ou causé l'expulsion de plus de deux millions de personnes. Durant la Seconde Guerre mondiale, la Shoah nazie réduit la population juive de Roumanie de 900 000 à 280 000 personnes, en Grèce de 100 000 à 7 000, en Yougoslavie de 70 000 à 3 500. Durant la Seconde Guerre, les massacres interethniques en Yougoslavie furent d'une ampleur inégalée, notamment ceux imputables au régime oustachi (régime fasciste pro-hitlérien, NDLR) qui s'est lancé dans une politique génocidaire vis-à-vis des Serbes dans l'État indépendant de Croatie. Cette politique aura causé – toutes victimes confondues (juifs, tsiganes...) – un peu plus d'un million de victimes. En Yougoslavie, les représailles d'après-guerre furent spectaculaires. Les 200 000 Allemands vivant encore dans ce pays en 1944 furent tués ou expulsés, mais aussi la plupart des Italiens et de nombreux Hongrois.

La dislocation de l'ex-Yougoslavie à partir de 1991 a eu des effets considérables sur le peuplement. En Croatie, en 1991 et 1992, environ 250 000 Croates ont été chassés de leur domicile jusqu'en 1995. Durant l'été 1995, ce sont plus de 370 000 Serbes qui ont fui les régions de Croatie dont ils venaient de perdre le contrôle. La Croatie abrite encore plus de 200 000 réfugiés croates de Bosnie-Herzégovine. Dans cette dernière, 2,2 millions de personnes sur 4,2 millions d'habitants en 1991 ont dû quitter leur domicile entre 1992 et novembre 1995. Le conflit a fait environ 270 000 morts. Depuis les Accords de Dayton du 21 novembre 1995, la Bosnie-Herzégovine est revenue à presque 4 millions d'habitants, mais environ un million de Bosniens sont encore réfugiés de par le monde et environ 310 000 sont déplacés. En Serbie, on compte environ 100 000 réfugiés serbes venus de Bosnie, et 188 000 de Croatie ainsi que 225 000 ayant fui le Kosovo en 1999 puis en 2004. On peut aussi rappeler qu'au Kosovo, près d'un million d'Albanais furent temporairement expulsés par les Serbes entre 1998 et 1999 mais purent retrouver leurs foyers à partir de juin 1999.

Du fait de ces mouvements, il n'existe quasiment plus une région d'Europe centrale et orientale qui soit réellement multiethnique. À l'exception des Tsiganes, l'homogénéité nationale est aujourd'hui la règle entre l'Allemagne et la Russie (non comprise), entre la Pologne et la Grèce. La Croatie comptait 75 % de Croates et 12 % de Serbes en 1991 et maintenant plus de 89 % de Croates et 4,5 % de Serbes. La Serbie, hors Kosovo et Voïvodine, compte désormais 85 % des Serbes. Si la Bosnie-Herzégovine compte 47 % de Bosniaques, 39 % de Serbes et 13 % de Croates, à l'échelle des deux entités qui en constituent la fédération cette hétérogénéité disparaît : la République Srpska compte 95 % de Serbes. La Roumanie voisine comptait 71 % de Roumains en 1931 contre 89,5 % en 2002. Les Albanais représentaient 77,3 % de la population du Kosovo en 1981 et sans doute 92 % aujourd'hui.

On comprend donc l'ampleur terrifiante de ces « nettoyages ethniques » et leur impact psychologique, social et politique. On devine aussi les conséquences spatiales considérables du « nettoyage » aussi bien dans la structuration de l'espace politique que sur les pratiques spatiales de leurs habitants. Finalement, le nettoyage ethnique s'impose comme un processus majeur, un élément fondamental de la structuration de l'espace aussi bien dans les Balkans que dans l'Europe orientale en général.

*Source : d'après Stéphane Rosière, Revue géographique de l'Est, mars 2005.*



## IV. La Russie, une puissance régionale en mutation

### 1 D'une crise multiforme à la recherche de nouveaux équilibres

#### A. De l'URSS à la Russie : le déclin impérial russe

Entre 1990 et 1991, l'ancienne Union des Républiques socialistes soviétiques (URSS), fondée en 1922 par V. I. Lénine à l'issue de la Révolution bolchevique d'octobre 1917, s'effondre. Pour l'essentiel sous la pression des multiples contradictions internes – au milieu des années 1980 le géographe Jean Radvanyi parlait déjà d'un « géant aux pieds d'argile » – accumulées depuis des décennies et révélées par la politique de réforme et de démocratisation – la Perestroïka – lancée par le Président M. Gorbatchev, au pouvoir entre 1985 et 1991. Ce processus met ainsi fin à la fois à une expérience historique unique de construction d'un nouveau système socio-économique socialiste, qui s'identifiait alors comme contre-modèle au système capitaliste dominant, et à un système étatique et géostratégique impérial, lui-même héritier de la vieille Russie tsariste constituée progressivement depuis cinq siècles.

Le passage de l'URSS à la Russie (données 1989)

|                                | Surface<br>en km <sup>2</sup> | Population<br>millions | dont %<br>Russes | Russes<br>millions | Produits<br>matériel net/<br>Habitant/<br>roubles | %<br>production<br>agricole | %<br>production<br>industrielle |
|--------------------------------|-------------------------------|------------------------|------------------|--------------------|---------------------------------------------------|-----------------------------|---------------------------------|
| URSS                           | 22 122 000                    | 286                    | 60,6             | 173,4              | NS                                                | 100                         | 100                             |
| Russie                         | 17 075 000                    | 147,4                  | 81,5             | 119,8              | 2 623                                             | 47,1                        | 58,7                            |
| États baltes dans<br>l'UE à 25 | 174 000                       | 8                      | 21               | 1,672              |                                                   | 4,4                         | 3,6                             |
| Dont Estonie                   | 45 000                        | 1,6                    | 28               | 0,448              | 2 590                                             | 0,8                         | 0,8                             |
| Dont Lettonie                  | 64 000                        | 2,7                    | 33               | 0,891              | 2 630                                             | 1,4                         | 1,3                             |
| Dont Lituanie                  | 65 000                        | 3,7                    | 9                | 0,333              | 2 427                                             | 2,2                         | 1,5                             |
| États d'Europe<br>orientale    | 846 000                       | 66                     | 19               | 12,6               |                                                   | 30,7                        | 25,1                            |
| Dont Biélorussie               | 208 000                       | 10                     | 11,9             | 1,19               | 2 578                                             | 5,8                         | 4,8                             |
| Dont Moldavie                  | 34 000                        | 4,3                    | 12,8             | 0,55               | 1 789                                             | 2,3                         | 1,3                             |
| Dont Ukraine                   | 604 000                       | 51,7                   | 21               | 10,86              | 1 985                                             | 22,6                        | 19,0                            |
| États d'Asie                   | 5 893 000                     | 205                    |                  | 39,05              |                                                   | 17,0                        | 12,8                            |

À l'échelle planétaire, la nouvelle Russie n'a plus les moyens financiers, militaires, économiques et technologiques de son ancienne puissance. Elle doit abandonner le glacis protecteur des pays satellites d'Europe centrale construit en 1945 qui se tournent vers l'Union européenne et ses anciens alliés (Vietnam, Cuba...). À l'échelle continentale, l'impact est tout aussi considérable avec l'accès à l'indépendance des 14 Républiques fédérées entre mars 1990 et août 1991. La Russie perd 33 % du territoire, 50 % de la population, 53 % du potentiel agricole et 41 % de l'industrie de l'ex-URSS. À l'échelle nationale, les nouvelles configurations territoriales et frontalières posent de graves problèmes de désorganisation d'ordre militaire (cosmodrome de Baïkonour, bases navales de la Mer Noire, isolement de Kaliningrad...), logistique (perte de débouchés maritimes et de grands ports, coupure des réseaux, deux des trois transibériens passant par le Kazakhstan), économique (éclate-

ments des combinats et filières productives) et ethnique : 25 millions de Russes se retrouvent hors de Russie et deviennent des minorités nationales (Lettonie : 34 %, Estonie : 29 %, Kazakhstan : 30 %, Ukraine : 21 %) alors que la Russie accueille 20 millions de ressortissants étrangers.

Afin de maintenir un minimum d'influence géopolitique dans ce qui devient son « étranger proche », la Russie lance en décembre 1991 une tentative de nouvelle organisation régionale, la CEI (Communauté des États indépendants). Mais celle-ci échoue rapidement face à la multiplication des conflits internes. L'espace post-soviétique se morcelle en étant tiraillé entre des jeux d'influences alors que les nouveaux États affirment leur récente souveraineté et que s'y multiplient les conflits ethniques ou territoriaux en Moldavie et dans les Républiques du Caucase (Géorgie, Arménie, Azerbaïdjan) et d'Asie centrale (Ouzbékistan, Tadjikistan, Kirghizistan), accélérant aussi le retour des populations russophones parfois implantées de longue date vers la Russie.

D'autant que les États-Unis, l'Union européenne et les puissances régionales voisines (Chine, Iran, Turquie) jouent leurs propres partitions face au retrait stratégique russe d'Europe orientale, du Caucase ou d'Asie centrale. En particulier, alors que la Bulgarie, la Roumanie et les Pays baltes adhèrent à l'OTAN, les États-Unis utilisent l'argument de la lutte antiterroriste pour implanter leurs bases militaires en Géorgie ou encore en Ouzbékistan et au Kirghizistan, proches de l'Afghanistan, déchirés entre nationalisme et islamisme tout en multipliant les accords diplomatiques et géoéconomiques. Cette présence est en effet inséparable de l'accès aux riches gisements d'hydrocarbures ou de minerais dont recèlent le bassin de la Caspienne et l'Asie centrale. Ils soutiennent aussi très directement certaines oppositions dans leur accès au pouvoir afin de faire basculer les nouveaux États dans leur sphère d'influence (Géorgie en 2004, Ukraine en 2005). Face à cette décomposition et comme en témoigne le sanglant conflit en Tchétchénie (1994-1999), Moscou et l'armée russe s'accrochent au contrôle du versant nord du Caucase, au rôle stratégique et constitué depuis toujours d'un puzzle complexe de petits peuples et de religions très divers (Adyghés, Tcherkesse, Kabardes, Ossètes...) intégrés progressivement à l'Empire russe.

## B. La difficile ère des réformes : la recherche de nouveaux équilibres

En interne, la Russie doit faire face à de nombreux défis qui l'obligent, à travers de profondes réformes libérales, à rechercher de nouveaux équilibres sociaux, géoéconomiques et géopolitiques. La présidence Eltsine (1991-1999) est marquée par une profonde crise identitaire dont témoigne le renouveau religieux orthodoxe, par une grande instabilité politique et monétaire, par une politique de libéralisation économique opaque, mafieuse et corrompue profitant aux clans financiers, les « oligarques », proches du pouvoir, et enfin par une déliquescence de l'appareil militaire et du complexe militaro-industriel qui constituait l'ossature du système productif. En dix ans, plus de 110 milliards de dollars de capitaux s'expatrient. Mais c'est l'effondrement socio-économique qui est le plus frappant (PNB : - 40 % entre 1994 et 2000). En 2000, le PNB russe est tombé à 0,8 % du total mondial, soit le 20<sup>e</sup> rang, et est inférieur à celui de la Belgique. Le PNB par habitant qui recule de plus de 40 % tombe entre 1994 et 2000 à 1 660 \$, au 66<sup>e</sup> rang, entre la Roumanie et l'Algérie du fait de la paupérisation massive de la population alors que s'exacerbent les inégalités sociales. Dans l'industrie, entre 1990 et 1998, la production recule de 54,6 % et l'emploi de 40 % du fait de la crise des industries lourdes et du complexe militaro-industriel alors que la perte de compétences scientifiques et techniques s'accélère avec la fuite à l'étranger de nombreux cerveaux. Les années 1990-1998 sont les années noires : la production de blé et le cheptel bovin reculent de 46 %, le cheptel porcin de 57 %, la production de houille de 62 % et celle d'acier et de gaz de 43 %. Cette situation chaotique aboutit en mars 2000 à l'élection de Vladimir Poutine à la tête de l'État qui fait campagne sur un discours patriotique de retour à l'ordre. Son objectif premier est de restaurer l'autorité de l'État et son contrôle sur l'économie, la société et ses territoires. Cette stabilisation politique s'accompagne d'une sensible reprise économique et d'une augmentation de 20 % de la production industrielle qui demeure cependant inférieure de 40 % à l'année 1990. Malgré ces progrès, la Russie demeure très affaiblie.

C'est pourquoi, en géopolitique interne, le nouveau pouvoir engage la refonte du système fédéral et accélère les réformes. La période Eltsine s'était en effet accompagnée d'un grave affaiblissement du pouvoir central moscovite face à l'autonomie de plus en plus sensible des 89 pouvoirs régionaux et des Républiques constituant la nouvelle Fédération russe. Tout en renforçant les disparités terri-

toriales, économiques, juridiques et politiques du pays, ce processus alimenta de nettes tendances centrifuges qui menacèrent tout simplement de totale désintégration le nouvel État russe. C'est pourquoi le Président Poutine s'est rapidement attelé à redéfinir le fonctionnement de la Fédération et les rapports centre/périphéries en instituant une nouvelle structure politico-administrative visant à renforcer la verticalité du pouvoir dans la pure tradition tsariste puis soviétique : les sept districts fédéraux, qui reprennent partiellement les régions militaires et les anciens découpages des régions économiques de l'URSS. Mettant au pas certains oligarques, il s'appuie entre autres sur les *siloviki*, les représentants des « ministères de force » (ex KGB, défense, intérieur). Mais ce processus renvoie aussi à plusieurs autres questions décisives. La première tient aux capacités d'intervention limitées de l'État du fait d'un système fiscal chaotique et d'un budget de taille modeste avec 700 dollars par habitant, soit dix fois moins qu'en France. Cette faiblesse explique, au-delà des très graves retards dans les investissements sanitaires, d'équipement, de formation et d'innovation qui paralysent le développement futur, la volonté du nouveau gouvernement d'élever la quote-part fiscale reversée au centre par les régions riches en ressources naturelles. La seconde renvoie au fait que si la Russie dispose de réels atouts (matières premières, bon niveau de formation initiale, faible coût de la main-d'œuvre...), ceux-ci sont très inégalement répartis. La logique de modernisation et de libéralisation renforce les fortes disparités sociales et régionales dans un rapport d'un à dix entre espaces répulsifs et attractifs et pose à moyen terme la question de l'unité de la Fédération.

Le passage de l'URSS à la Russie (données 1989)

|            | Superficie<br>km <sup>2</sup> | Habitants<br>millions | Densités<br>hab./km <sup>2</sup> | Évolution pop. %<br>2001-2005 | %<br>urbains | %<br>emplois | % prod.<br>industrielle | % prod.<br>agricole |
|------------|-------------------------------|-----------------------|----------------------------------|-------------------------------|--------------|--------------|-------------------------|---------------------|
| Central    | 650 700                       | 37,545                | 58                               | 1,1                           | 79,1         | 27,4         | 21,5                    | 22,1                |
| Ukraine    | 1 038 000                     | 30,17                 | 29                               | - 5,8                         | 70,8         | 22,2         | 23,5                    | 26,8                |
| Belarus    | 589 200                       | 22,82                 | 39                               | 5,2                           | 57,3         | 12,7         | 6,3                     | 19,1                |
| Nord-Ouest | 1 677 900                     | 13,731                | 8                                | - 5,4                         | 81,9         | 10,2         | 11,5                    | 5,7                 |
| Central    | 1 788 900                     | 12,27                 | 7                                | - 2,6                         | 80,2         | 9            | 19,3                    | 6,7                 |
| Asie       | 5 114 800                     | 19,794                | 4                                | - 4,9                         | 70,4         | 13,6         | 12,4                    | 16,2                |
| Sud-Orient | 6 215 900                     | 6,593                 | 1,1                              | - 7,9                         | 76           | 4,9          | 5,4                     | 3,4                 |
| Russie     | 17 075 400                    | 142,92                | 8,5                              | - 1,7                         | 73           | 100          | 100                     | 100                 |

Des articulations territoriales en profondes mutations

A. Les grands défis géoéconomiques et territoriaux

Dans ce contexte traumatique, le pays est confronté à plusieurs grands défis de nature démographique, logistique, agricole et industrielle.

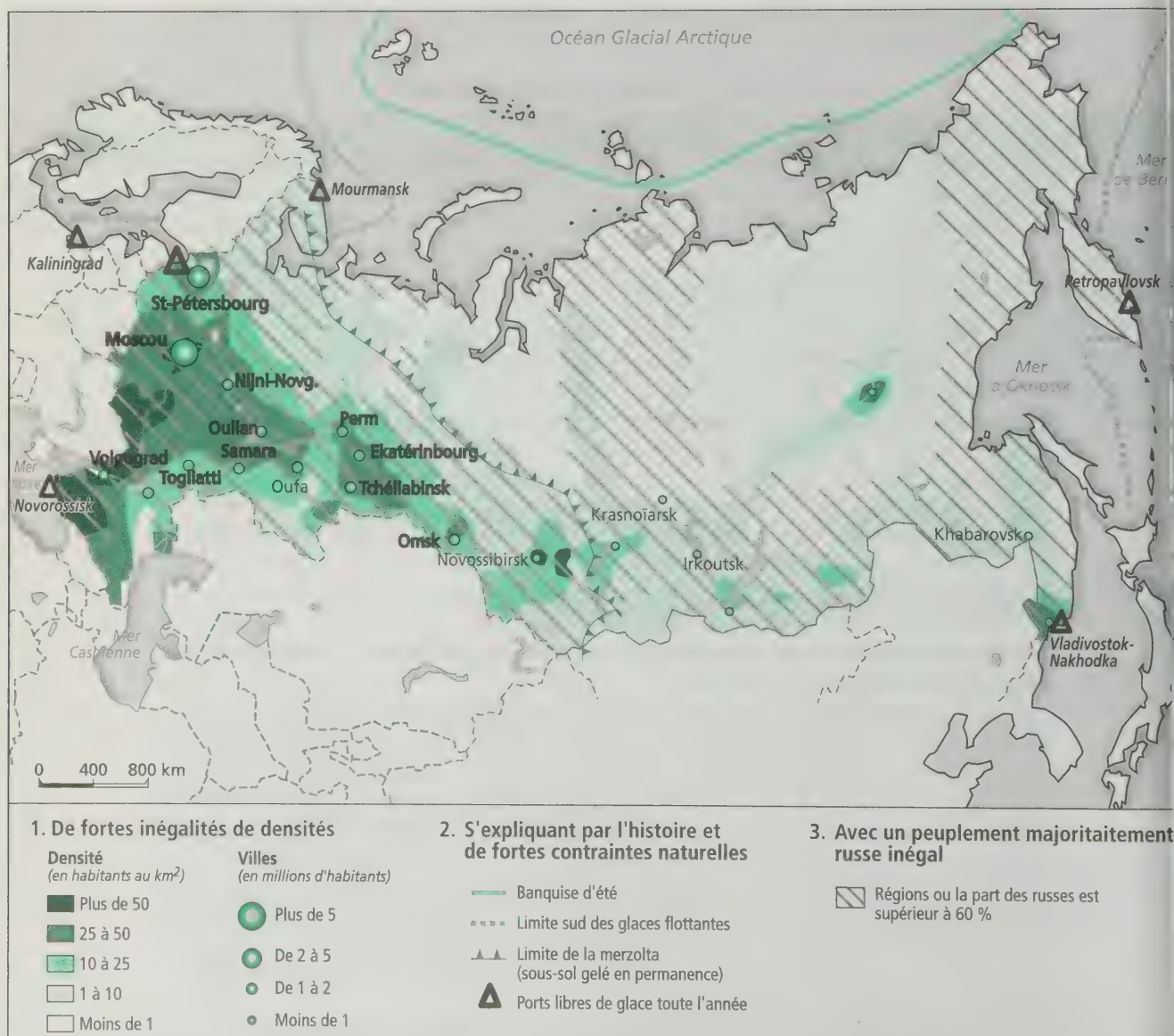
• **La question démographique.** Depuis les années 1960, la Russie souffrait d'une grave crise démographique : elle tomba ainsi de 57 % à 50 % de la population de l'URSS en ne polarisant que 38,5 % de la croissance démographique entre 1950 et 2003, au profit des Républiques d'Asie qui passèrent de 14 à 26 % de la population fédérale. Celle-ci s'accélère puisque, entre 1992 et 2005, elle tombe de 148,587 à 143,474 millions d'habitants (- 3,3 %) du fait d'un fort déficit naturel avec un taux de natalité de 9,7 ‰ contre un taux de mortalité exceptionnellement fort pour un pays développé de 16,2 ‰. Symbole de conditions sociosanitaires désastreuses et des ravages de la misère (50 millions de pauvres en 2003) et de l'alcoolisme, l'espérance de vie des femmes est de 72 ans et celle des hommes de 58,8 ans et le taux de mortalité infantile est de 13,2 ‰. Et ce, malgré le retour d'environ la moitié des 20 millions Russes de l'étranger proche qui, amorcé dès 1975, s'intensifie depuis 1992. Ce collapsus démographique s'accompagne globalement d'une forte rétraction de l'espace démographique russe. Alors que 75 % du pays a des densités inférieures à 4 habitants/km<sup>2</sup>, un quart de



la population se concentre sur 2,5 % du territoire et 51 % sur 31 %. Surtout, 90 % du territoire est en déclin démographique, tout particulièrement le Grand Nord, la Sibérie orientale, l'Extrême-Orient : entre 2001 et 2005, la région de la Tchoukotcha perd 30 % de sa population, celle de Magadan 25 % et celle de Mourmansk 10 %. Anciens fronts pionniers du temps de l'URSS, les conditions de vie extrêmes n'y sont plus compensées par de massifs transferts étatiques (alimentation, équipements, hauts salaires) sauf dans quelques îlots (Tioumen, Krasnoïarsk) portés à bout de bras par des grandes firmes. La population et la richesse se concentrent de plus en plus à l'ouest, dans les grandes villes (Saint-Pétersbourg, Kazan, Volgograd) et sur certains pôles le long de l'interminable couloir transsibérien (Novosibirsk). Le grand Moscou polarise ainsi 60 % de la croissance démographique nationale des cinq dernières années. Seule exception notable, le vaste piémont caucasien – largement musulman – demeure dynamique malgré les sanglants conflits géopolitiques. Au total, la Russie d'Europe polarise 64 % de la population active largement devant l'Oural (14 %) alors que la Sibérie (16 %) et l'Extrême-Orient (6 %) sont marginaux.

• **Maîtrise de l'espace et déséquilibres des transports d'un pays-continent.** La Russie demeure le premier État du monde avec ses 17 millions de km<sup>2</sup>, soit trente fois la France, son territoire s'étend

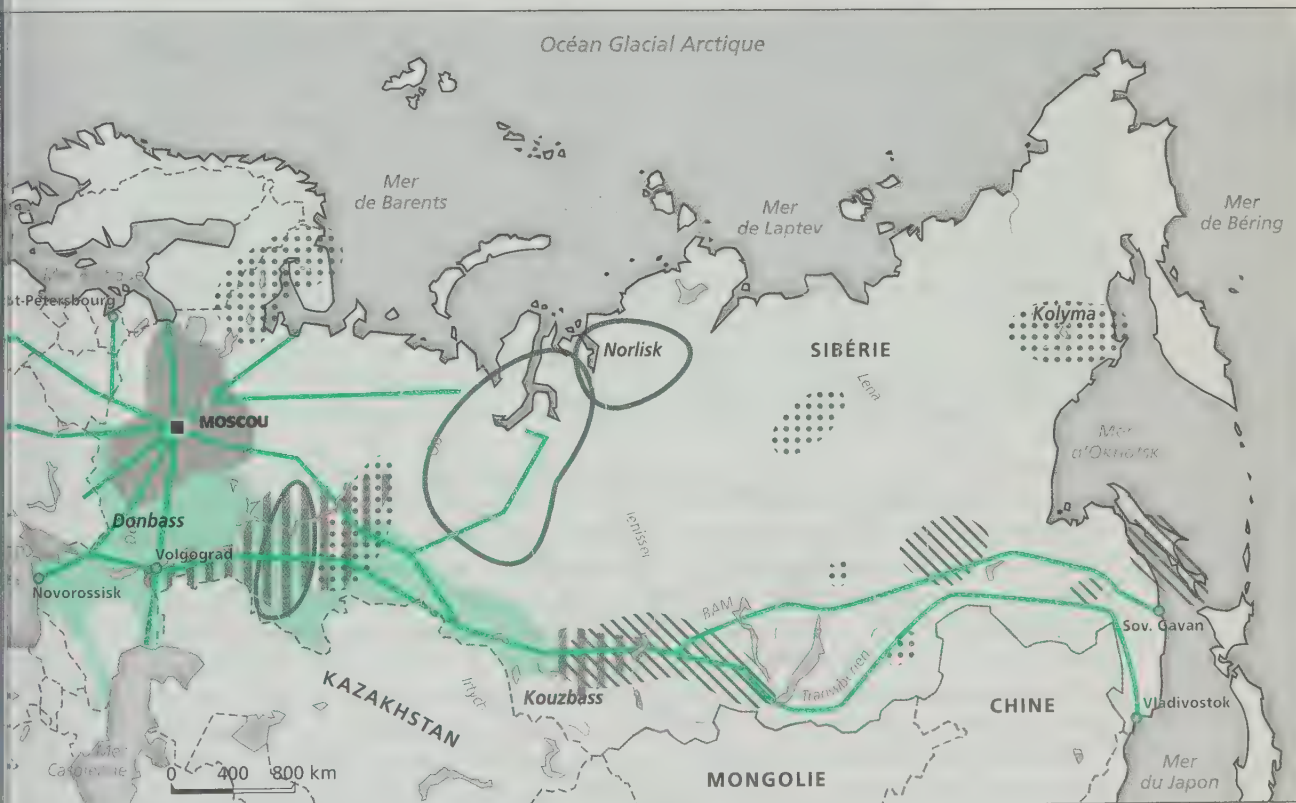
### Les inégalités du peuplement et de la présence russes



sur 171 degrés de longitude Ouest-Est, soit presque la moitié de la terre. Cette extension de 3 000 km Nord-Sud et surtout de 9 000 km de long sur onze fuseaux horaires, dont 78 % au-delà de l'Oural c'est-à-dire en Asie, assure au pays d'abondantes ressources naturelles mais pose de redoutables problèmes de valorisation et de maîtrise de l'espace. D'autant que les deux tiers du pays sont presque vides avec une densité moyenne de 8,4 habitants/km<sup>2</sup>, que la moitié est montagneuse et 45 % forestier et que le froid affecte une large partie du pays, la banquise hivernale bloquant une très large partie des côtes.

Nordique avec 90 % de son territoire au nord du 50° parallèle, la Russie est fortement marquée par la continentalité et un climat au froid hivernal très vigoureux (- 60 °C en Sibérie). Si le milieu naturel est organisé en grandes bandes longitudinales juxtaposant de grands domaines bioclimatiques (toundra au nord, taïga ou forêt boréale au centre-nord, forêt mixte au centre-sud puis steppes au sud), l'organisation économique et démographique du pays est structurée pour sa part selon un vaste gradient Ouest-Est qui oppose la Russie historique utile et peuplée à l'ouest à des régions fonctionnellement de plus en plus désertes et périphériques vers l'est mais où se trouve aujourd'hui une bonne partie des ressources d'avenir.

### L'espace productif russe : la polarisation européenne face aux isolats asiatiques



#### 1. Les atouts du cœur européen

#### 2. La valorisation de la Sibérie : des isolats spécialisés

#### 3. La difficile maîtrise d'espaces immenses

- Terres agricoles de qualité
- Région industrielle centrale
- Bastions industriels intérieurs

- Pétrole
- Charbon
- Autres minerais

- Grands couloirs logistiques



Cette immensité a conduit, de la période tsariste à la période stalinienne ou actuelle, à une mise en valeur globalement extensive et superficielle. La mobilisation des prisonniers du Goulag, la conquête de nouvelles régions minières ou agricoles (cf. « terres vierges ») et la conduite de grands travaux (canal baltique/Mer Blanche, système fluvial de la Volga, transsibériens puis BAM – Baïkal-Amour-Magistral plus au nord afin d'échapper aux menaces chinoises) ont souvent construit des systèmes d'isolats perdus dans l'immensité.

Avec la crise, l'immensité devient une forte contrainte car le système logistique connaît de graves déficiences structurelles qui enclavent les territoires et constituent un important goulet d'étranglement au développement économique. Sur 908 000 km de routes, un tiers n'a pas de revêtement en dur, 40 % du réseau est très abîmé et la moitié des ouvrages d'art est en très mauvais état. La faible densité moyenne de 44 km de routes pour 1 000 km<sup>2</sup>, des deux tiers inférieure à la France, est elle-même très inégale géographiquement (partie européenne : 184, Extrême Orient : 5,5) et plus de 8 000 villages et 15 millions d'habitants ne sont pas desservis par un réseau en dur. On estime à 68 milliards de dollars les besoins du plan de modernisation lancé pour la période 2002-2010. De même, si le pays dispose de 87 200 km de voies ferrées, moins de la moitié sont électrifiées. Les 96 000 km de voies navigables sont polarisées aux trois quarts par le système des Cinq Mers qui relie la Baltique, la Mer Blanche, la Caspienne, la Mer d'Azov et la Mer Noire. Enfin, les 160 000 km de gazoducs et 75 500 km d'oléoducs sont en partie obsolètes (nombreuses fuites et pollutions) et largement insuffisants pour répondre aux besoins nouveaux.

#### L'effondrement de la production agricole et industrielle russe

|                                     | 1990    | 1995    | 1998    | 2000    | 2005    |
|-------------------------------------|---------|---------|---------|---------|---------|
| Blé (milliers tonnes)               | 49 596  | 29 500  | 26 900  | 36 000  | 42 200  |
| Betterave à sucre (milliers tonnes) | 32 327  | 19 000  | 13 880  | 14 041  | 18 500  |
| Bovins (milliers)                   | 58 800  | 43 300  | 31 700  | 27 500  | 24 752  |
| Porcins (milliers)                  | 40 000  | 24 860  | 17 305  | 18 300  | 15 979  |
| Houille (milliers tonnes)           | 395 000 | 166 400 | 148 600 | 169 200 | 280 000 |
| Pétrole (milliers tonnes)           | 516 000 | 306 700 | 293 300 | 316 200 | 458 700 |
| Gaz (millions m <sup>3</sup> )      | 641 000 | 595 000 | 591 000 | 584 200 | 589 100 |
| Acier (milliers tonnes)             | 89 600  | 51 300  | 51 510  | 57 587  | 64 289  |
| Automobile (milliers)               | 1 103   | 983     | 957,6   | 988,1   | 1 385   |

• **L'agriculture : le parent pauvre.** Historiquement très retardataires sous la période tsariste et ayant largement financé l'industrialisation et la modernisation socialiste, l'agriculture et les campagnes, souvent touchées par un fort exode rural, demeurent encore aujourd'hui largement sacrifiées en dépit de la réforme agraire et de la décollectivisation des structures productives (sovkhozes, kolkhozes) et malgré des potentialités considérables avec une surface agricole utile de 220 millions d'hectares dont 130 de terres arables. Mobilisant 12,3 % de la population active, elle ne réalise que 5 % du PIB du fait d'un effondrement des productions, d'une forte dépendance des variations climatiques dont témoigne le caractère hératique des productions céréalières, d'un sous-investissement généralisé dont témoigne la faiblesse des rendements (céréales : 15 à 20 q/hectare) et d'un statut foncier des terres opaque jusqu'à la réforme de 2002. Ainsi, alors que les lopins familiaux réalisent 54 % de la production (viandes, légumes, lait), les grandes exploitations n'en représentent que 43 % et les 264 000 fermes privées, qui emploient un million d'actifs, 4 %. Face à certaines campagnes bloquées, les îlots de modernité sont souvent pilotés par les firmes agroalimentaires qui investissent dans la modernisation et les équipements afin de stabiliser leurs approvisionnements. Peu compétitive, l'agriculture doit être protégée par des quotas face à l'explosion des importations qui couvraient, en 2002, 42 % des besoins alimentaires du pays et représentaient 24 % des importations totales. Son développement et sa modernisation sont un enjeu social, géopolitique (indépendance alimentaire) et spatial fondamental pour l'avenir.

• **Un système productif tronqué à rééquilibrer.** En quinze ans, la production industrielle s'effondre de moitié, en particulier dans les biens d'équipement et de consommation (textile, mécanique,



armements, électronique...) alors que l'industrie représente encore 33,9 % du PIB et 22,7 % de la population active. Le système productif se spécialise de plus en plus dans les secteurs des matières premières (hydrocarbures, charbon, minerais) et de transformation (métallurgie lourde, chimie de base) donnant à la Russie sur le marché mondial un profil de pays en développement qui importe massivement technologies et équipements. Le pays profite de l'envol des prix des matières premières : les seuls hydrocarbures – aux deux tiers exportés – fournissent avec 1 % de la population active 25 % du PIB et 40 % du budget de l'État en 2005. Par le jeu de la fiscalité, une augmentation de 1 dollar du prix du pétrole entraîne un gain d'un milliard de dollars pour le budget fédéral. Et la Russie extrait aussi 14 % des minerais mondiaux (cobalt, cuivre, nickel, zinc, terres rares, tantale et phosphate). Premier producteur mondial de pétrole et de gaz en 2005, la Russie est aujourd'hui un acteur incontournable du jeu énergétique mondial face à l'instabilité du Proche et Moyen-Orient. Comme en témoigne le rôle central qu'occupent ses grands groupes dans l'économie nationale ou l'arrivée d'IDE occidentaux. Ceci explique l'âpreté des enjeux géopolitiques et géoéconomiques que représentent les tracés des nouveaux réseaux de tubes vers l'Europe (Baltique, Ukraine, Biélorussie) ou l'Asie, d'autant que l'étroitesse des détroits du Bosphore sur la Mer Noire et de l'Oresund en Baltique limite la taille des supertankers à 150 000 tonnes. Coopérant avec l'OPEP sans en être membre, la Russie table sur la carte européenne, dont elle fournit 16 % du pétrole et 25 % du gaz, et cherche à équilibrer ses relations asiatiques entre Japon, Chine et Corée du Sud.

### **Gazprom, un des premiers groupes énergétiques mondiaux, bras armé du Kremlin**

Après quelques hésitations, le Kremlin a décidé en 2005 de prendre le contrôle majoritaire du groupe énergétique Gazprom afin d'en faire un levier à l'intérieur de sa politique économique et sociale puisqu'il représente 25 % des ressources fiscales de l'État et à l'extérieur de sa politique étrangère. Avec 330 000 salariés et 545 milliards m<sup>3</sup> par an, Gazprom est le leader russe (85 % prod., 65 % réserves, 100 % du transport) et mondial de l'extraction gazière : il possède 25 % des réserves mondiales, permet à la Russie d'être le premier producteur et exportateur mondial en réalisant la moitié des livraisons à l'UE à 25.

Face à l'épuisement progressif des ressources, son extraction glisse vers le grand nord arctique où les gazoviki travaillent l'hiver par – 25/– 50 °C grâce en particulier à la ville de Novyi Ourengoï, 100 000 habitants, à 200 km au nord-est de Moscou qui lui sert de base arrière. Si la mise en chantier de nouveaux gisements fait parfois appel aux capitaux et technologies occidentales, la Russie souhaite garder la maîtrise nationale de sa production.

Gazprom sert aussi de levier géopolitique à la défense des intérêts russes dans son étranger proche et dans le monde. Alors que les pays baltes ou la Moldavie bénéficiaient jusqu'ici de tarifs préférentiels, ceux-ci sont progressivement alignés sur les prix du marché d'Europe occidentale tandis que le verrou de transit ukrainien est menacé par le lancement d'un gazoduc baltique qui reliera directement la Russie à l'Allemagne à partir de 2010.

Ce processus témoigne de la permanence du caractère géostratégique des relations privilégiées qu'entretiennent les grands groupes énergétiques avec leurs autorités étatiques respectives. Et du fait que le Kremlin veut utiliser les hydrocarbures comme levier de sa politique de modernisation intérieure et comme facteur de restauration de son statut de grande ou moyenne puissance internationale.

Mais l'épuisement progressif des gisements occidentaux exploités parfois depuis le XIX<sup>e</sup> siècle oblige à ouvrir de nouveaux sites dans des régions de plus en plus lointaines. Les sites du Nord Caucase, de la Volga – Oural (région de Samara, République autonome du Tatarstan) ou de la presqu'île de Kola sont concurrencés par la Sibérie occidentale et surtout la Sibérie orientale ou septentrionale (République des Komis, région des Nenets) et l'Extrême-Orient ou les Sakhalines. La région de Tioumen polarise ainsi 92 % de la production gazière et 77 % des réserves connues, la Yakoutie de 30 à 50 % des réserves mondiales de diamants, le Kouznetz en Sibérie centrale 75 % des quatrièmes réserves mondiales de charbon, le Taimir 64 % des quatrièmes réserves de cobalt et le Kouzbass 60 % des premières réserves mondiales de fer.

Mais ce système productif tronqué et cette orientation accélérée vers une économie rentière recèlent d'une grande fragilité du fait de ses déséquilibres sectoriels et de l'ouverture grandissante, mais encore très contrôlée de l'économie, à laquelle est soumis l'ensemble de l'industrie nationale. Pour y faire face, l'État et les entités fédérées engagent de nouvelles politiques de soutien

comme le plan de sauvetage de l'aéronautique russe de mai 2001 qui créa deux grands groupes : SVSK 1 (Tupolev, Mig, Aviastar, Kapo...) et SVSK 2 (Illiouchine, Soukhoï, Mili, Iakolev...). Alors qu'en 2003, huit grands groupes contrôlent 85 % de la valeur des 64 principales entreprises privatisées (Lukoil, Norilsk, Yokos), l'État garde la haute main sur certains secteurs jugés stratégiques, en particulier dans l'énergie (Rosneft, Gazprom) et son transport (Transneft, Transnefteproduct, voies ferrées...) et privilégie systématiquement les firmes russes lors des privatisations. Ceci explique la faiblesse des IDE, polarisés à 89 % par cinq régions, malgré quelques secteurs plus ouverts comme l'automobile.

## B. L'unité de la Russie en péril ?

Si, durant la période soviétique, la réduction des disparités régionales, la répartition des activités et l'allocation des ressources étaient organisées et planifiées par l'État, l'affaiblissement de celui-ci, l'autonomie accrue des autorités régionales et la logique d'ouverture et de marché transforment en profondeur les dynamiques et trajectoires territoriales. Les écarts régionaux passent de 1 à 5 durant la période soviétique à 1 à 20 depuis.

- **Une métropolisation prédatrice ou régulée ?** Alors que la Russie dispose d'un taux d'urbanisation de 73 %, les trajectoires sociodémographiques des 160 grandes villes de plus de 100 000 habitants sont en dix ans de plus en plus divergentes puisque plus de 100 sont en déclin contre 56 en croissance ou stagnation. Aux villes des extrêmes (Norilsk, Mourmansk : - 20 %, Komsomolsk/Amour : - 10 %) répond la crise de vieux bastions industriels de l'Oural et du sud de la Sibirie dominés par quelques kombinati, y compris dans la zone européenne, comme Podolsk, Rybinsk, Tula ou Ivanovo puisque 40 % des villes russes sont mono-fonctionnelles.

Surtout, ce sont les plus grandes villes millionnaires – bien équipées et économiquement diversifiées – qui portent la croissance comme Novosibirsk, Krasnoïarsk, Kazan ou Rostov/Don. Mais ces organismes en haut de la hiérarchie urbaine sont eux-mêmes largement écrasés par le dynamisme moscovite : Moscou polarise 51 % de la croissance démographique urbaine largement devant Saint-Petersbourg (12 %), ancienne ville impériale, industrielle et culturelle qui joue la carte de la fenêtre baltique.

Portée par les réformes et l'ouverture au monde de la nouvelle Russie, Moscou s'affirme comme la principale, sinon pour l'instant l'unique, bénéficiaire de cette insertion brutale dans la mondialisation capitaliste du fait de ses fonctions nationales et mondiales. Passant de 8,14 à 10,35 millions d'habitants entre 1979 et 2005, grâce à de puissants flux migratoires, elle polarise le pouvoir politique et économique, 50 % des banques et 70 % des services financiers, 40 % du stock d'IDE, 78 % des entreprises informatiques et concentre 40 % des revenus nationaux. Rayonnant sur une des régions les plus riches et les plus peuplées, sa centralité fonctionnelle s'appuie sur la qualité de ses équipements (aéroports), une structure diversifiée et le développement des activités nouvelles comme en témoigne l'éclosion de nouveaux quartiers d'affaires ou résidentiels pour riches ou l'arrivée de la grande distribution (Ikea, Metro, Auchan) qui profite de l'apparition de nouvelles couches moyennes bénéficiant d'un revenu global quatre fois supérieur à la moyenne nationale.

Jusqu'ici largement prédatrice, cette logique de métropolisation va-t-elle s'étendre progressivement aux métropoles provinciales comme Novossibirsk, Nijni Novgorod, Ekaterinbourg, Samara, Kazan ou Rostov en Russie d'Europe et Krasnoïarsk, Irkoutsk, Tchita, Khabarovsk et Vladivostok en Russie d'Asie ? De la réponse apportée à cet enjeu géoéconomique majeur dépend la modernisation du pays.

- **Le territoire en peaux de léopard des « trois Russies ».** En effet, le géographe français Denis Eckert distingue pour sa part trois Russies aux trajectoires bien différenciées. Les zones dynamiques et attractives se limitent à un archipel de grandes métropoles, régions ou portes littorales (Moscou, Saint-Petersbourg, Ekaterinbourg...) ouvertes sur le monde et bien intégrées à l'économie mondiale. Une vaste Russie provinciale, aux horizons locaux ou régionaux, cherche à se débrouiller par elle-même grâce au dynamisme de ses élites locales et régionales mais est dotée de petites villes moyennes souffrant gravement de la crise de l'emploi et des retards d'équipement. La Russie des périphéries profondes – qui couvre dix millions de km<sup>2</sup>, soit vingt fois la France – demeure coupée de presque toute forme de modernité et les habitants y survivent comme ils peuvent. Enfin s'y ajoute la Russie des poches de crises géopolitiques plus ou moins brutales et sanglantes.



### Autour de la Russie : des fronts aux frontières d'un ancien Empire d'outre-terre

Les repères anciens manquent ou sont insuffisants pour étayer les nouvelles configurations. Il ne suffit pas de dénoncer les découpages effectués par Staline et de revenir à un état antérieur pour voir émerger des assises géonationales incontestables. L'idée nationale ancienne à l'ouest de l'Europe, plus récente au centre – le XIX<sup>e</sup> siècle – connaît aujourd'hui dans l'espace soviétique une étape de sa mise en place. Il ne s'agit donc pas aujourd'hui d'un retour à des nations antérieurement constituées mais d'une nouvelle phase d'un long processus de formation nationale, se dégageant des contraintes d'un empire dont le règne s'est établi précisément sur la base de la faiblesse des identités nationales, comme en Biélorussie, et en Asie centrale, et dans des cas plus rares, comme en Ukraine, de leur réduction violente. En cela, cet empire eurasiatique hérite ses traits plus de l'ingénierie sociale et spatiale apportée par l'occupation mongole que d'apports européens. Ce n'est pas contre l'Islam que se sont formées les nations européennes occidentales, mais les unes contre les autres, à partir de projets internes clairs. La lutte constante des Russes contre ceux venus d'Asie a provoqué une expansion de sécurité et forgé une identité défensive, elle n'a pas structuré d'identités nationales définitives.

C'est en quelque sorte l'Union qui sert, dialectiquement, de matrice aux nations et la crise présente n'est ni un « réveil », encore moins une « revanche », mais peut être analysée comme l'achèvement d'un véritable processus de « natio-génèse ».

L'Empire était ainsi un « agrégat inconstitué de peuples désunis », de principautés émirats, khanats, seigneuries, royaumes et même d'empires régionaux comme dans le Caucase. Mais à la différence des empires coloniaux classiques, il s'est formé par coalescence, conduite lentement et étalée sur deux siècles et demi. Empires d'outre-terre, sans la rupture familière de la mer. La Russie tsariste s'est étendue sur une série de fronts pionniers – militaires, logistiques, agricoles – consolidés par des transferts de population à fonction de garde-frontière.

L'accélération présente de la natio-génèse est, en tout cas dans ses dimensions spatiales, un effet paradoxal de la géopolitique stalinienne. Loin d'être un projet unitaire ou de fusion dans une nation dominante, la pratique géopolitique stalinienne a figé la diversité ethnique et culturelle antérieure par la distribution de 180 nations, nationalités, peuples et même religions sur des territoires spécifiques. Il n'est donc pas surprenant que les aspirations nationales s'expriment désormais dans les cadres spatiaux existants. Dans une large mesure, la base territoriale est une des composantes de l'ethnogénèse, au même titre que la maîtrise, orale et écrite, de la langue, de la culture, l'école, et la liberté d'expression politique. En Asie centrale, la division des peuples turcophones a donné naissance à des groupes qui parfois se perçoivent aujourd'hui comme des nations.

Source : d'après Michel Foucher, *Fronts et frontières, un tour du monde géopolitique*, Fayard, p. 451 et 452.

• **Le contrôle des marges : un enjeu stratégique.** Enfin, du fait même de son mode d'organisation et des héritages historiques, le peuplement russe est souvent minoritaire dans les républiques des régions périphériques. La Russie demeure en effet un État fédéral multinational constitué d'une centaine de nationalités (Tatars, Ukrainiens, Tchouvaches, Bakchires...) pour lesquelles la crise a provoqué la renaissance de revendication d'autonomie qui peut menacer à terme d'implosion l'ensemble du dispositif. Si le Tatarstan (Tatars de la Volga), qui avait déclaré son indépendance y a par la suite renoncé, la Tchétchénie demeure un très grave abcès de crise qui se généralise à tout le versant nord du Caucase. Le contrôle des marges et leur intégration politique, économique et sociale constituent donc un enjeu stratégique face à l'émergence de forces centrifuges. À ceci s'ajoute le fait qu'en Extrême-Orient, la valorisation des énormes ressources potentielles pose à la Russie de redoutables problèmes d'équilibres démographiques et de contrôle de la mise en valeur face à des dissymétries démographiques et de peuplement de plus en plus considérables face aux mondes chinois ou coréen.

Au total, le déclin de la puissance impériale russe se traduit par de nécessaires et profonds réajustements des structures internes à la nouvelle Russie qui seront déterminants pour l'avenir de celle-ci. Ils vont en effet largement conditionner ses capacités de puissance régionale eurasiatique à se maintenir dans son assise territoriale face aux pressions conjuguées de la nouvelle puissance chinoise en Asie du Nord-Est, des mondes musulman ou turcophone en Asie centrale et de l'intégration et de l'élargissement de l'UE à 27 en Europe de l'Est.



## L'Europe du Nord-Ouest : richesse et modernité

L'Europe du Nord-Ouest (Allemagne, France, Royaume-Uni, Irlande, Islande, pays scandinaves, Suisse, Autriche) concentre la richesse. L'idée centrale est, ici, celle d'un important foyer de peuplement (275 millions d'habitants) avec un fort potentiel industriel (régions industrielles, centres de hautes technologies), une agriculture modernisée et un espace attractif pour les investissements (37 % du stock mondial d'IDE). Cette partie de l'Europe regroupe la quasi-totalité des régions dont le PIB/hab. dépasse 125 % de la moyenne de l'UE, elle est organisée par une structure urbaine polycentrique et comprend deux villes mondiales : Londres et Paris. Sa modernité politique est liée à la précocité et à la diversité des structures qui s'y sont développées, à la mise en place de systèmes socio-économiques protecteurs en recomposition, à l'importance des mutations socioculturelles, ainsi qu'aux dynamiques géopolitiques.

## L'Europe du Sud : retard et potentialités

L'Espagne, le Portugal, l'Italie et la Grèce, « Finistère » méditerranéen, sont caractérisés par des retards économiques importants (la totalité des régions grecques, 3/4 de celles de la péninsule ibérique et le tiers des régions italiennes ont un PIB/hab. inférieur à 75 % de la moyenne de l'UE), par une industrialisation récente s'appuyant sur un État entrepreneur et le dynamisme des PME et par des systèmes démocratiques qui ont profité de l'intégration à l'Europe. La croissance économique des années 1980 a fait de ces pays de nouveaux centres économiques, structurés par des réseaux urbains denses favorisant le développement de districts et de pôles industriels. L'Europe du Sud est une porte d'entrée vers l'Amérique latine grâce aux liens économiques, linguistiques et culturels de la péninsule ibérique et un espace ouvert sur la Méditerranée et le Moyen-Orient.

## Les Europes centrale, orientale et balkanique : nouvelle bifurcation et modernisation

L'effondrement du système soviétique fournit un rééquilibrage géoéconomique et géopolitique marqué par un fort tropisme occidental. Cette nouvelle bifurcation se traduit par un processus de transition difficile et inégal. Les nouvelles dynamiques du marché et la sélectivité des investissements se traduisent par la création d'une « intégration fragmentée » qui repose sur le renforcement des inégalités régionales : régions capitales et provinces, régions occidentales et orientales, espaces urbains et ruraux, espaces industriels diversifiés et espaces mono-industriels. La relation à l'UE permet de distinguer trois systèmes régionaux. L'Europe centrale, en voie d'intégration, se modernise, mais ses césures traditionnelles sont actives. L'Europe orientale incorpore six nouveaux États, issus de l'éclatement de l'URSS, marqués par le poids des héritages socialistes. L'Europe balkanique, très affaiblie, doit reconstruire une stabilité politique.

## La Russie, une puissance régionale en mutation

Entre 1990 et 1991, l'URSS s'effondre et connaît dès lors une crise multiforme (politique, démographique, économique, sociale et identitaire) renforcée par des réformes libérales appliquées sans discernement par un pouvoir eltsinien corrompu (en 10 ans, plus de 110 milliards de dollars de capitaux s'expatrient). Vladimir Poutine s'est engagé dans la refonte du système fédéral, de la fiscalité et le renforcement d'un budget dix fois plus faible qu'en France. La Russie doit faire face à d'importants défis géoéconomiques (effondrement démographique, retards d'équipement, rééquilibrage du système productif), territoriaux (déséquilibre des transports, métropolisation prédatrice et territoire en peau de léopard) et géostratégiques (contrôle des espaces d'Asie centrale et d'Extrême-Orient).

# 6

Géopolitique  
et géoéconomie externe :  
l'Europe et le monde

## Problématique

Les rapports entre l'Europe et le monde sont, en grande partie, dus au rôle géopolitique et géoéconomique de chacune des puissances qui la composent. La France, l'Allemagne, le Royaume-Uni, mais aussi l'Italie et l'Espagne ont favorisé et maintiennent des ouvertures vers des espaces spécifiques. Cependant, l'Europe est-elle toujours la mère de l'Amérique, la tutelle de l'Afrique et curieuse d'Asie ? La reformulation des rapports avec ces continents est engagée, elle évolue rapidement dans le cadre de la mondialisation.

## Plan du chapitre

### I. L'Europe au jeu de ses grandes puissances

1. La France, une puissance moyenne ?
2. L'Allemagne, une difficile unification
3. Le Royaume-Uni :  
une puissance atlantique
4. L'Italie : entre modernisation  
et éclatement
5. L'Espagne : une démocratie  
modernisatrice face aux régionalismes

### II. L'Europe face au monde

1. L'Europe et les Amériques  
anglo-saxonnes et latines
2. L'Europe à la rencontre de l'Afrique  
et du Moyen-Orient
3. L'Europe et l'Asie :  
le contact de deux vieux mondes

## Chiffres et dates clés

|             |                                                                                                                                       |
|-------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| France      | Zone économique exclusive (ZEE) de 10 millions de km <sup>2</sup> ,<br>4 <sup>e</sup> PIB mondial.                                    |
| Allemagne   | 1 <sup>re</sup> puissance géoéconomique européenne.                                                                                   |
| Royaume-Uni | 3 <sup>e</sup> place financière mondiale,<br>organisatrice du Commonwealth.                                                           |
| Italie      | Le « miracle économique ».                                                                                                            |
| Espagne     | 1 <sup>er</sup> taux de croissance européen sur la période 1986-2005,<br>1 <sup>er</sup> fournisseur d'IDE en Amérique latine (2004). |
| 1989        | Chute du Mur de Berlin.                                                                                                               |
| 1992        | Éclatement de la Yougoslavie.                                                                                                         |
| 1994        | Génocide au Rwanda.                                                                                                                   |
| 1995        | Conférence euro-méditerranéenne de Barcelone.                                                                                         |
| 1998        | Crise financière en Asie.                                                                                                             |
| 2001        | La Chine entre à l'OMC.                                                                                                               |
| 2003        | 2 <sup>e</sup> guerre d'Irak.                                                                                                         |



## Introduction

L'Europe est un continent aux identités multiples et sa géopolitique externe est marquée par le jeu de ses puissances qui participe à la définition de son identité et aux modalités de sa construction.

La France et l'Allemagne, puissances continentales, sont à l'origine de la Construction européenne. La France s'impose à la veille du premier conflit mondial par ses colonies et ses atouts scientifiques et techniques. Les guerres du XX<sup>e</sup> siècle et la perte de l'Empire l'obligent à choisir l'ouverture et l'Europe pour se moderniser. Ce choix reste identique dans le cadre de la mondialisation et elle peut compter sur ses atouts géopolitiques et géoéconomiques qu'elle peut valoriser. L'Allemagne est également un acteur essentiel caractérisé par son poids démographique et économique, mais elle doit digérer la difficile et coûteuse unification de sa partie orientale. Première puissance continentale, elle retrouve, en terme géoéconomique, son influence en Europe centrale et orientale et réalise des efforts vers de nouveaux espaces brésilien et asiatique.

Puissance atlantique, le Royaume-Uni, qui fut, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, la première puissance mondiale, a opéré au XX<sup>e</sup> siècle une régression vers le statut de puissance moyenne, accompagnée, sur les plans géostratégique et géoéconomique, de liens plus étroits et d'une forte dépendance vis-à-vis des États-Unis. Méfiante à l'égard de la construction européenne, elle défend un modèle économique et social libéral, qui repose sur un fort développement des services et se traduit par de fortes inégalités sociospatiales. Les États méditerranéens sont caractérisés par un développement spécifique. L'Italie, pays d'industrialisation tardive, a connu un « miracle économique » après 1945. La croissance et la modernisation sont liées à l'action de l'État, au dynamisme des entreprises et à une ouverture au marché européen et mondial. Mais cette vitalité s'accompagne de la permanence de disparités spatiales et l'Italie est fortement concurrencée au niveau mondial. L'Espagne a connu un développement tardif mais est devenue, en trente ans, la dixième puissance économique. Cette modernisation est le résultat de l'action de l'État, de la vitalité des entreprises, de l'aide européenne, de l'importance des IDE. La démocratie retrouvée a favorisé d'importantes transformations sociales. Cependant, la croissance économique a renforcé les inégalités régionales et fragilisé le pouvoir de l'État au profit des autonomies régionales.

Ces puissances européennes ont été à l'origine du contact de l'Europe avec le reste du monde, elles ont modelé des rapports spécifiques. L'Amérique, découverte par les Espagnols, les Portugais, les Anglais et les Français, est fille de l'Europe. La colonisation, des investissements et surtout des flux migratoires ont construit et réactivé cette filiation et expliquent la présence d'une certaine « européanité ». Mais ces liens transatlantiques se sont distendus sous l'impulsion du jeu américain et des divisions européennes, même si l'Europe cherche toujours à proposer son modèle universaliste. La proximité de l'Afrique et du Moyen-Orient se traduit par l'ancienneté des rapports avec l'Europe, tant en termes d'échanges, que d'investissements ou de flux migratoires, mais le dialogue passe d'abord par l'élimination des contentieux historiques. Quant à l'Asie, elle est, comme l'Europe, un vieux monde, redécouvert en raison de l'ouverture de la Chine depuis 1978 et de la multiplication de puissances émergentes, mais son instabilité et la faiblesse des pratiques démocratiques inquiètent.

# I. L'Europe au jeu de ses grandes puissances

## La France, une puissance moyenne ?

« Il existe une disproportion déconcertante entre la perception subjective des Français et les performances réelles de leur pays. En fait, par bien des aspects, la mélancolie à laquelle nous succombons n'est pas fondée. Les historiens, quand ils étudieront les cinquante années consécutives à la libération, seront sensibles à la capacité d'adaptation dont a fait preuve la France, toutes catégories sociales confondues : décennies après décennies, elle s'est montrée ponctuelle au rendez-vous de la révolution technologique. Même si les Français semblent, depuis le 29 mai (2005), succomber au syndrome de la muraille de Chine, le fait est que leur pays a plutôt remarquablement relevé les défis de la modernité ! »

René Rémond, Le Figaro, 20 décembre 2005.

### A. Une puissance en grande partie fondée sur l'empire

À la veille de la guerre de 1914-1918, si la France fait partie des très grandes puissances qui comptent dans le monde c'est largement en raison de ses possessions coloniales. Celles-ci lui procurent, en effet, des positions stratégiques favorables au développement de sa puissance militaire et politique. En 1885, le président du Conseil Jules Ferry explique ainsi aux représentants de la Nation : « ... Vous savez qu'un navire ne peut porter, si parfaite que soit son organisation, plus de quatorze jours de charbon, et qu'un navire qui n'a plus de charbon est une épave sur la surface des mers, abandonné au premier occupant. D'où la nécessité d'avoir sur les mers des rades d'approvisionnement, des abris, des ports de défense et de ravitaillement... ».

Pour la masse des Français, l'empire est devenu rapidement un objet de fierté associé à un fort sentiment de supériorité et de puissance. De nombreux groupements d'intérêt organisés sur le modèle du Comité de l'Afrique française créé en 1890 et s'appuyant sur tous les canaux de l'information influencent fortement l'opinion publique dans ce sens. Les programmes et les manuels scolaires, à l'unisson des discours des hommes politiques et des articles de la presse populaire, confortent un sentiment nationalement partagé par toutes les couches de la société. Par la mise en scène d'événements grands ou petits, à l'instar de l'épisode de la colonne Marchand à Fachoda en 1898, les aventures coloniales entrent dans l'imaginaire collectif comme autant de légendes héroïques. Les Français sont, par ailleurs, renforcés dans la conviction de leur supériorité par la création de statuts juridiques savamment dosés pour distinguer Français « de souche » et indigènes : les différents codes de l'indigénat placent en effet les autochtones hors du droit commun applicable aux citoyens français. Dans les faits, la réalité impériale est plus rêvée que réelle ne serait-ce que parce que l'aventure coloniale ne tente que très peu de Français : le nombre annuel de départs culmine à 21 000 en 1890. De plus, si l'exaltation de l'empire connaît son apogée avec l'exposition coloniale de 1931, c'est également à partir de cette période que se développe, notamment à gauche, de plus en plus de critiques à l'égard de la colonisation.

### Une économie de petits propriétaires surprotégés

Dans la France du début du XX<sup>e</sup> siècle, la place du monde agricole reste très importante. Cette France rurale pleine (23 millions de ruraux et 17 millions de citadins pour respectivement 15 et 45 millions aujourd'hui) constitue le socle électoral sur lequel doit s'appuyer toute majorité parlementaire. Composée d'une masse de modestes exploitants propriétaires, de petits patrons et d'ouvriers agricoles, compagnons artisans et commis travaillant pour eux, cette fraction majoritaire de la société, lointaine héritière des « sans-culotte », pense avant tout en termes de propriété (de la terre ou de la boutique) et d'indépendance. Elle a su trouver dans les débuts de la

III<sup>e</sup> République un défenseur dans la personne de Jules Méline dont la loi protectionniste de 1892 reste dans l'histoire comme un modèle de ces arrangements auxquels les gouvernements républicains sont contraints de souscrire pour conserver les voix des électeurs de la France profonde plus conservatrice que progressiste.

### 1892 : la loi Méline

Républicain convaincu, Jules Méline, député des Vosges en 1872, très lié aux filateurs, se fait vite connaître par ses interventions répétées en faveur de la protection de l'industrie nationale par l'élévation des tarifs douaniers. En 1883, son ami Jules Ferry lui confie le portefeuille du ministère de l'Agriculture. Jules Méline devient ainsi, pour un quart de siècle, le grand spécialiste des problèmes de l'agriculture. C'est alors la période difficile de la « crise agricole », marquée par la baisse des prix due à la concurrence des pays neufs. [...] Rapporteur général à la Chambre, il s'identifie définitivement au protectionnisme en dirigeant le vote du tarif douanier de 1892, avec une autorité considérable et un remarquable souci de conciliation entre les intérêts de l'agriculture et ceux de l'industrie.

Défenseur des propriétaires, il prend la tête, en 1896, pour deux ans, d'un gouvernement de centre droit dont la fonction essentielle est d'écarter l'impôt sur le revenu. Encore ministre de l'Agriculture en 1915, il publie deux livres de doctrine, *Le Retour à la terre* et *Le Salut par la terre*, et vit jusqu'en 1925, profondément vénéré des ruraux. On lui a beaucoup reproché, depuis lors, l'orientation défensive qu'il a donnée à la politique agricole française.

Le consensus autour du « mélinisme » repose sur des idées amplement partagées dans la société française. C'est d'abord la croyance que le monde connaît une surproduction industrielle dont il convient de protéger les entreprises françaises en empêchant un déferlement d'importations. C'est ensuite la conviction que le marché intérieur, et notamment le monde rural, peut être un vaste débouché pour toute la production faite dans le territoire national. Enfin, beaucoup pensent que la protection, en améliorant la position des industries, les rend aptes à mieux exporter.

Source : Alain Plessis, « Le commerce extérieur de la France de Méline à nos jours », in Actes du colloque de Bercy, juin 1992, édités par le comité pour l'histoire économique et financière de la France, Paris, 1993.

De fait, cette politique, qualifiée d'anesthésiante par Alfred Sauvy, loin de favoriser la constitution d'entités économiques modernes et puissantes, a eu tendance à maintenir en France de très petites unités de production, peu enclines au risque et faisant montre d'une réelle aversion au changement et à l'innovation. « L'effet Méline » devait malheureusement perdurer. Une partie de la doctrine de Vichy, l'influence du « Centre national des indépendants et paysans », parti politique du très populaire Édouard Pinay après-guerre, la vigueur du mouvement poujadiste, au milieu des années 1950, et plus généralement, jusqu'à nos jours, l'appel récurrent à la protection de la part de groupes socio-économiques menacés par le progrès ou la concurrence étrangère (la Confédération paysanne de José Bové par exemple) témoignent de la persistance en France de cet état d'esprit dans un électorat allant de l'extrême droite à l'extrême gauche.

### D'indéniables atouts scientifiques et techniques

Cette France qui a pu être qualifiée de « frileuse » connaît cependant d'indéniables succès dans les domaines de la recherche et des techniques de pointe.

Dans les sciences exactes comme dans les sciences humaines, dans tous les domaines des techniques industrielles, la France a toujours été brillamment représentée. Or la recherche et ses applications, l'innovation dans tous les secteurs d'activité, la formation de travailleurs compétents à tous les niveaux sont les atouts indispensables pour rester dans le groupe de tête des puissances mondiales.



### La dynastie des Curie

Pierre Curie (1859-1906), sa femme Marie Skłodowska (1867-1934), leur fille Irène (1897-1956) épouse de Frédéric Joliot (1900-1958) sont parmi les représentants les plus éminents de ces savants français qui développent la recherche fondamentale dans le cadre d'institutions universitaires publiques (Sorbonne, Collège de France) et des grandes écoles (École de physique-chimie de la ville de Paris) en collaboration avec leurs homologues européens.

Pierre et Marie Curie reçoivent le prix Nobel de physique en 1903 conjointement avec Henri Becquerel pour leurs travaux sur la radioactivité. Marie Curie est récompensée en 1911 par le prix Nobel de chimie pour sa découverte du radium. Irène et Frédéric Joliot-Curie, qui ont poursuivi les travaux de leurs parents, reçoivent le prix Nobel de chimie en 1935 pour leur découverte de la radioactivité artificielle qui ouvre la voie à l'étude de la fission découverte en 1938 par leurs collègues allemands Otto Hahn et Fritz Strassmann et à la possibilité des réactions en chaîne. À partir des brevets qu'ils ont déposés, Irène et Frédéric Joliot-Curie établissent, dès 1939, avec leurs collaborateurs Hans Halban, Lew Kowarsky et Francis Perrin (fils de Pierre Perrin, prix Nobel de physique en 1926), les conditions de fonctionnement et de régulation d'un réacteur à uranium tel qu'il sera réalisé en 1942 aux États-Unis par l'Italien Enrico Fermi. En 1945, Frédéric Joliot-Curie devient directeur général du Centre national de la recherche scientifique (CNRS), puis Commissaire à l'énergie atomique, avant de prendre en charge, en 1956, à la mort d'Irène Joliot-Curie, la direction de l'Institut du radium et la chaire de radioactivité à la Sorbonne. Francis Perrin (1901-1992) lui succède à la tête du Commissariat à l'énergie atomique qu'il dirige de 1950 à 1970.

L'attribution du prix Nobel de physique aux Français L.V. de Broglie (1929), A. Kastler (1966), L. Néel (1970), P.-G. de Gennes (1991), G. Charpak (1992), C. Cohen-Tannoudji (1997) témoigne de la continuité de l'excellence de la France dans la recherche en physique.

## B. Les chocs du xx<sup>e</sup> siècle forcent la France à choisir entre isolement et ouverture

### Se résoudre à perdre l'empire : un choix longtemps retardé

L'après-guerre est pour la France, après les errements de Vichy, l'occasion de reprendre pied dans le club étroit des grandes puissances aux côtés des États-Unis, du Royaume-Uni et bientôt de l'Allemagne. Sa position au sein de l'ONU, sa contribution décisive en faveur des droits de l'homme (la Déclaration universelle de 1948 et la Convention européenne des droits de l'homme sont rédigées par le juriste français René Cassin, 1887-1976), rendent rapidement intenable le choix de maintenir l'empire colonial. Mais la décision d'émanciper les colonies et de recentrer la France sur son propre territoire a été longtemps retardée.

### 1944 : la conférence de Brazzaville

Ouverte par un discours ambigu du général de Gaulle, la Conférence de Brazzaville, rassemble, du 30 janvier au 8 février 1944, les gouverneurs généraux et gouverneurs des colonies françaises d'Afrique noire et de Madagascar.

Les travaux de la Conférence aboutissent à la rédaction de recommandations en faveur d'une large décentralisation administrative et de la participation des autochtones à la gestion de leurs propres affaires, tout en excluant toute possibilité d'autonomie ou de *self government* ainsi que toute évolution politique en dehors de la France. La conférence préconise la création d'une Assemblée fédérale du bloc France-empire et l'élection de représentants des populations locales à la future Assemblée constituante, bases sur lesquelles est établie en 1946 l'Union française. Sur le plan économique et social, elle conseille la suppression progressive du système de l'indigénat, après la fin des hostilités, et propose des mesures pour relancer l'économie.

Était-il possible d'établir alors entre la France et ses colonies d'autres liens que ceux déterminés par les intérêts de la métropole ? Après la formule de l'Union (Constitution de 1946), construc-

tion fragile rapidement balayée par la guerre d'Indochine (1946-1954) et celle d'Algérie (1954-1962), la notion de Communauté, qui apparaît en 1958 dans la Constitution de la V<sup>e</sup> République est éphémère. Les indépendances proclamées dès 1960 et la fin difficile de la guerre d'Algérie en 1962 achèvent de disloquer un empire colonial français qui n'aura, de fait, duré (sauf en Algérie) que le temps de trois générations (1890-1962), et pour lequel la République a pris le risque de conduire deux guerres désastreuses qui lui ont fait perdre une partie de son crédit international. Dans le même temps, les profondes mutations économiques et culturelles qu'a connues la société française fortement rajeunie (*baby-boom*), urbanisée et transformée par une mixité culturelle et sociale grandissante, expliquent que la majorité des Français s'est montrée prête à tourner la page de l'impérialisme colonial.

Il est resté, cependant, de la part du pouvoir politique, une volonté persistante de continuer à contrôler les nouveaux États indépendants, la politique africaine constituant un « domaine réservé » des présidents de la V<sup>e</sup> République. La constitution de « réseaux », notamment par Jacques Foccart (1913-1997) successivement conseiller, pour l'Afrique, des présidents de Gaulle, Pompidou et Chirac, et les orientations de la politique de coopération de la France ont contribué au maintien de liens de dépendance entre la métropole et ses anciennes possessions. Ceci a davantage desservi qu'aidé la France à se positionner auprès des nouveaux États et de leurs populations dans le cadre de la politique étrangère européenne et de la mondialisation.

### Une société lente à se moderniser

Sur le plan intérieur, la France d'après-guerre connaît une longue phase de transformations économiques et matérielles à propos de laquelle Jean Fourastié a inventé en 1979 la formule des « Trente Glorieuses ou la révolution invisible » qui, pour l'auteur, n'est pas cependant synonyme du redressement du pays.

#### Le concept de Trente Glorieuses de Jean Fourastié

*« Si j'ai pu qualifier de "glorieuses" les trente années séparant les recensements de 1945 et de 1975, c'est parce que je les considérais quant à la promotion du niveau de vie et du genre de vie des Français ; je dois dire qu'elles ne me paraissent telles – et de loin – en aucun autre domaine, ni quant à la réflexion philosophique, ni quant à l'art, ni quant aux lettres, ni quant à la vie spirituelle, ni quant à la démographie, à la vitalité, à la vertu... Nous n'avons pas même reconstitué, à la faveur de notre prospérité économique, la personnalité de notre peuple et son consensus social ; une agression extérieure nous laisserait plus veules encore que celle de 1940.*

*Quant à la politique extérieure, malgré la brillante action de Jean Monnet, nous n'avons su prendre (ou garder), ni en Europe, ni par conséquent dans le monde, la place que, jusqu'en 1954, nos partenaires étaient désireux de nous donner, et que notre renouveau économique nous permettait de tenir ».*

*Jean Fourastié, Les Trente Glorieuses ou la révolution invisible, Fayard, 1979.*

Au cours des années 1970, les virages essentiels en matière d'acceptation des nouvelles données européennes et mondiales étaient à peine négociés (l'élargissement de l'Europe au Royaume-Uni, en 1971, ou la mise en place d'une monnaie commune, l'Ecu – *European Unity Currency* – en 1979) et il était encore difficile de percevoir les prémices de l'ajustement des normes économiques et sociales de la France aux impératifs de la modernité comme la réforme des universités d'Edgar Faure de 1968, le programme de « la nouvelle société » avancé par le gouvernement Chaban Delmas en 1970, ou le projet de « société libérale avancée » du président Giscard d'Estaing.

Il faut attendre les années 1980 pour que l'on fasse le choix d'une politique girondine de décentralisation et de l'acceptation des forces d'un marché, désormais régulé à échelle continentale, au détriment de la tradition jacobine du centralisme et du dirigisme. Si l'opinion reste aujourd'hui encore divisée sur la question, les gouvernements successifs de la France, après un bref retour entre 1981 et 1983 vers l'étatisation (qualifiée de « tradition archaïque de la gauche » par Michel Rocard) ont opté pour l'Europe. Le choix décisif a été fait par le président Mitterrand, en 1983, avec l'acceptation des conséquences qu'impliquaient l'alignement du franc sur le mark et la poli-

rique monétaire restrictive de désinflation compétitive, les privatisations (prudentes), à partir de 1986, des grandes firmes industrielles et de service ou la confirmation de la libération – entamée en 1981 et 1982 – de la radio, puis de la télévision, de la pesante tutelle étatique exercée par l'Office de radio télévision française (ORTF) créé en 1964. Les lois Defferre de décentralisation de 1983 ont par ailleurs donné aux collectivités locales une réalité démocratique qui, cependant, peine encore à trouver sa place institutionnelle, et surtout financière, dans le cadre national et européen, mais qui marque une rupture nette avec le dirigisme centralisé que le gaullisme avait renforcé au début de la V<sup>e</sup> République.

### **Quel choix face à l'Europe et au monde ? Continuer à se protéger ou accepter les contraintes de l'ouverture ?**

L'acceptation de l'ouverture a conduit à la remise en cause de la tradition protectionniste. Là encore, l'évolution est restée lente, la construction européenne fournissant les outils d'une ouverture très progressive. Ses principaux promoteurs français (Jean Monnet, Robert Schuman) savent, comme l'a écrit Raymond Aron en 1947, que « la renaissance de l'Europe n'est guère concevable sans la réintégration du Reich, ou de ce qui en tiendra lieu, dans une communauté pacifique... ». Dès lors, il s'agit non seulement d'inscrire la France dans le bloc atlantique avec les conséquences géopolitiques que cela entraîne, mais aussi d'accoutumer les acteurs de son économie aux contraintes de la concurrence. Le partenaire choisi avec lucidité par les partisans de l'Europe pour aller dans cette voie est l'Allemagne, pour des raisons politiques évidentes mais également des raisons économiques. Ce pays traditionnellement très extraverti (son taux d'ouverture était déjà en 1913 le plus élevé parmi les grands pays industrialisés) initie la France à la concurrence internationale, dans le cadre très protecteur de l'Europe : les négociations y sont permanentes et la pratique du vote à l'unanimité, imposée par la France en 1965, est rassurante. Cette dimension de « l'axe franco-allemand » est essentielle. En 1968, la circulation des biens est libre de droits dans la communauté à six et la France, pour la première fois de son histoire, est en libre-échange avec son très puissant voisin. L'ouverture est cependant conduite avec prudence et sans faire prendre de risques majeurs aux entreprises françaises, le tarif extérieur de l'union douanière européenne la protégeant efficacement contre les partenaires extérieurs.

**L'évolution du taux d'ouverture de la France  
et de deux de ses principaux partenaires européens (en %)**

|             | 1913 | 1950 | 1973  | 1992  | 2003  |
|-------------|------|------|-------|-------|-------|
| France      | 7,88 | 7,71 | 15,44 | 22,9  | 25,18 |
| Allemagne   | 26,2 | 6,15 | 23,8  | 32,6  | 34    |
| Royaume-Uni | 18,3 | 11,4 | 14    | 21,36 | 26,6  |

Taux d'ouverture : valeur des exportations rapporté au PIB en valeurs constantes, puis en valeur courante pour 2003.

Sources : A. Maddison et OCDE.

En dépit de la réussite indéniable de cette ouverture de l'économie française à ses partenaires européens, à chaque nouvel élargissement, le pays s'effraie des conséquences de l'extension de l'ouverture des frontières et demande des protections supplémentaires : hier contre l'Espagne (devenue depuis lors son quatrième fournisseur mais son second client), aujourd'hui vis-à-vis de la Pologne.

C'est notamment en matière agricole que le « syndrome Méline » reste le plus prégnant. La construction européenne passe ainsi sous l'impulsion française par la mise en place d'une politique agricole commune (1962) qui prend rapidement une place prépondérante dans les finances communautaires. La PAC permet au gouvernement français de conduire en douceur (c'est-à-dire avec des subventions conséquentes) la modernisation du secteur agricole (les lois Pisani de 1962) et son ouverture à la concurrence. Cela n'empêche pas, de manière récurrente, de vives réactions d'un monde agricole dont le poids politique reste disproportionné par rapport à sa réalité démographique et économique. L'importance du lobby agricole explique que trente ans après, alors que l'agriculture française est devenue très performante, la France bloque pendant un an les négociations de l'Uruguay Round sur l'introduction du secteur agricole dans l'Organisation mondiale du



commerce (refus de l'accord dit de *Blair House* négocié par l'Union en 1992). Aujourd'hui encore, les perceptives de modification de la PAC pour la rendre compatible avec les règles du commerce international provoquent en France des réactions de rejet de la part de la profession, du gouvernement et d'une fraction non négligeable de l'électorat. Cette mobilisation nationale en faveur d'une production qui ne pèse plus aujourd'hui que 2,5 % de la valeur ajoutée du pays est à mettre en parallèle avec le relatif désintérêt des hommes politiques et de l'opinion publique à l'égard de la recherche et développement.

## C. À l'aube du *xxi*<sup>e</sup> siècle, les atouts géopolitiques et géoéconomiques de la France dans le monde

### Une grande puissance géostratégique

Grande puissance reconnue et disposant, à ce titre, comme quatre autres États dans le monde (États-Unis, Royaume-Uni, Russie et Chine), d'un siège permanent au Conseil de sécurité de l'ONU, la France peut, grâce à la possession de l'arme nucléaire, garantir son indépendance militaire. Si la doctrine stratégique a quelque peu évolué au cours des décennies, le maintien du principe de la dissuasion nucléaire, qui guide la recherche sur les techniques propres à son application (missiles, aéronautique et marine de défense, etc.), a permis le développement d'une industrie d'armements de pointe pour les besoins du pays mais également pour l'exportation (la France est le second exportateur mondial de matériel militaire).

La réflexion stratégique à long terme, développée par le ministère de la Défense, dans le cadre du plan prospectif à 30 ans qui prend en compte toutes les évolutions du monde, anticipe les mutations technologiques à venir et détermine des programmes de recherche dans les domaines des technologies les plus avancées comme l'espace, les communications, l'intelligence artificielle, les biotechnologies, etc. La politique militaire française a ainsi favorisé le développement de la recherche.

### Un choix stratégique : le rôle et la place de la dissuasion nucléaire

La dissuasion nucléaire reste la garantie fondamentale de la survie de la Nation face à une menace contre nos intérêts vitaux exercée par une puissance militaire majeure ou par des puissances régionales dotées d'armes de destruction massive. Elle implique la volonté et la capacité d'infliger à l'adversaire potentiel des dommages inacceptables, hors de proportion avec l'enjeu du conflit. La dissuasion nucléaire est au cœur des moyens qui permettent à la France d'affirmer son autonomie stratégique...

[...] De nouveaux champs d'affrontement pourront voir le jour, avec l'instrumentalisation de l'infosphère et la militarisation de l'espace. L'infosphère, qui résulte de l'interconnexion en temps réel de l'informatique, des télécommunications et des médias, pourra faire l'objet d'une instrumentalisation offensive ou défensive, source de nouvelles menaces et de nouveaux modes d'action... Quant à l'espace, son rôle est devenu majeur dans les stratégies politico-militaires des nations et dans les opérations actuelles et futures. Satellites d'observation, d'écoute, de communication, d'alerte avancée concourent de manière croissante à l'évolution des concepts et des actions sur le terrain...

*Source : ministère de la Défense, Plan prospectif à 30 ans (extraits de la version 2005).*

### Une place particulière dans le monde : l'outre-mer et la francophonie

La France est un pays de dimension modeste par la taille et le peuplement (60 millions d'habitants pour 551 500 km<sup>2</sup>) mais elle bénéficie d'une extension géographique mondiale avec les départements et territoires et d'outre-mer et grâce à son appartenance à une communauté francophone de 110 millions de personnes.

Les DOM-TOM lui assurent une présence dans les deux hémisphères et les océans (Atlantique, Indien, Pacifique) et accroissent considérablement le périmètre de son espace maritime. La zone économique exploitable des 200 milles représente une superficie de 10 millions de km<sup>2</sup> de fonds marins dont les potentialités font l'objet d'études et de recherches océanographiques dans lesquelles l'expertise de la France est reconnue.

L'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (Ifremer)

Établissement public à caractère industriel et commercial, l'Ifremer est né en 1984 de la fusion du Centre national pour l'exploitation des océans et de l'Institut scientifique et technique des pêches maritimes. Les domaines d'intervention de l'Ifremer vont de l'étude des ressources vivantes à la recherche océanique, l'ingénierie et la technologie, les moyens et les opérations navals, l'environnement et l'aménagement littoral. [...] Un peu plus de mille deux cents ingénieurs, chercheurs, techniciens et administratifs participent aux multiples missions de l'Ifremer, répartis entre le siège social, cinq centres (Boulogne-sur-Mer, Brest, Nantes, Toulon et Tahiti), trois délégations outre-mer (Antilles, Guyane et Réunion) et des stations établies le long du littoral français. Il faut y ajouter quelque six cents autres personnes qui travaillent dans des filiales comme le Genavir (Groupement pour la gestion des navires océanologiques), qui gère une flotte composée de huit navires de recherche et de deux submersibles habités (le Cyana, capable de plonger à - 3 000 m, et le Nautille, qui, lui, peut atteindre - 6 000 m).

Source: d'après Encyclopædia Universalis, 2005.

Réalité européenne (Wallonie, Luxembourg, Suisse romande, Val d'Aoste, Monaco, Andorre) mais aussi africaine, moyen-orientale et américaine, la francophonie détermine un espace de relation et d'échange privilégié. La France anime, en outre, un réseau culturel à échelle mondiale (Radio France International, Alliances françaises, lycées français à l'étranger, etc.) en s'appuyant sur une langue qui fait partie, avec l'anglais et l'espagnol, des langues européennes internationalement reconnues. Ainsi, le français est, après l'anglais, la deuxième langue de publication dans le monde et la deuxième langue enseignée.

Un territoire attractif

Le PIB de la France la situe en 2003 au quatrième rang mondial derrière les États-Unis, le Japon, l'Allemagne, à quasi-égalité avec le Royaume-Uni. Elle doit cette position à l'efficacité de son système productif dans un territoire remarquablement aménagé qui se révèle particulièrement attractif.

Les performances économiques de la France la placent sur un pied d'égalité avec ses deux principaux partenaires européens (Allemagne, Royaume-Uni) et le Japon, la comparaison avec les États-Unis, puissance mondiale dominante et économie hors-norme n'ayant pas de sens.

La France dans le groupe de tête des grandes puissances économiques financières

|                                     | Population<br>en millions<br>d'habitants<br>en 2003 | PIB<br>en milliards<br>de \$<br>en 2003 | PIB<br>par habitant<br>en \$<br>en 2002 | Flux entrants<br>d'IDE en<br>millions de \$<br>1990-2003 :<br>moyenne/an | Flux sortants<br>d'IDE en<br>millions de \$<br>1990-2003 :<br>moyenne/an | Flux cumulés<br>d'IDE en<br>milliards de \$<br>entrants de<br>l'OCDE<br>1990-2003 | Flux cumulés<br>d'IDE en<br>milliards de \$<br>sortants vers<br>l'OCDE<br>1990-2003 |
|-------------------------------------|-----------------------------------------------------|-----------------------------------------|-----------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|
| États-Unis                          | 291 049                                             | 10 948,50*                              | 36 121                                  | 107 717                                                                  | 111 476                                                                  | 1 507,90                                                                          | 1 560,70                                                                            |
| Japon                               | 127 619                                             | 3 572,00                                | 26 948                                  | 4 036                                                                    | 27 266                                                                   | 56,50                                                                             | 381,70                                                                              |
| Allemagne                           | 82 502                                              | 2 178,20                                | 25 917                                  | 28 072                                                                   | 38 256                                                                   | 393,00                                                                            | 535,60                                                                              |
| France                              | 59 768                                              | 1 714,90                                | 27 217                                  | 29 765                                                                   | 54 285                                                                   | 416,70                                                                            | 764,20                                                                              |
| Royaume-Uni                         | 59 422                                              | 1 726,60                                | 27 948                                  | 38 478                                                                   | 68 344                                                                   | 538,70                                                                            | 956,80                                                                              |
| UE à 15                             | 381 155                                             | 10 219,60                               | 26 019***                               | 192 266                                                                  | 307 608                                                                  | 3 070,00                                                                          | 3 472,70                                                                            |
| 31 pays de l'OCDE                   | 1 152 786                                           | 28 871,50**                             | 25 810***                               | 410 794                                                                  | 492 843                                                                  | 5 751,10                                                                          | 6 899,80                                                                            |
| Part de la France<br>dans l'UE à 15 | 15,68 %                                             | 16,70 %                                 |                                         | 15,48 %                                                                  | 17,60 %                                                                  | 13,50 %                                                                           | 22 %                                                                                |
| Part de la France<br>de l'OCDE      | 5,18 %                                              | 5,81 %**                                |                                         | 7,24 %                                                                   | 11 %                                                                     | 7,24 %                                                                            | 11 %                                                                                |

\* estimation      \*\* 2002      \*\*\* moyenne.      Chiffres en dollars courants.

Pour ce qui concerne la création de richesses et les flux et stocks d'investissements, la France se situe à des niveaux supérieurs à son poids démographique dans l'UE à 15 ou au sein de l'OCDE, notamment en matière de placements de capitaux dans les pays industrialisés. Troisième émetteur et récepteur mondial sur la période 1990-2003, parmi les pays de l'OCDE, derrière les États-Unis et le Royaume-Uni, la France confirme ainsi l'intrication de son économie avec celles de ses grands partenaires industrialisés, les flux de capitaux étant à l'instar des flux commerciaux, croisés entre pays développés.

La qualité de son territoire, de sa main-d'œuvre, de ses services et l'organisation de son marché largement ouvert sur l'Europe expliquent l'afflux important de capitaux. Le rayonnement mondial de la métropole parisienne, l'efficacité des moyens de communication (autoroutes, TGV, télécommunications notamment) et la structuration d'un espace de plus en plus démultiplié et articulé autour de pôles urbains secondaires (qui ont rang de métropoles européennes comme Lyon, Aix-Marseille, Lille ou Toulouse) y contribuent largement.

### Une économie performante

Comme on le constate dans toutes les grandes économies, la production française est largement tertiaisée. En effet, en dehors de la production de services proprement dits (banque, assurance, formation...), l'activité tertiaire est partout présente dans l'industrie et dans l'agriculture, notamment par la généralisation de l'emploi des nouvelles technologies de la communication et de l'information. Ces synergies permettent dans tous les secteurs d'innover en permanence et de maintenir une hausse constante de la productivité (au détriment de l'emploi) et de la valeur ajoutée.

#### France : partage de la valeur ajoutée en 2003

|             |        |
|-------------|--------|
| Agriculture | 2,5 %  |
| Industrie   | 18,5 % |
| Services    | 79 %   |

Source : OCDE.

Les premières entreprises françaises, qu'elles soient de nature industrielle (automobile, sidérurgie) ou tertiaire (commerce, publicité), ou associant les deux (télécommunications), sont toutes aujourd'hui largement internationalisées et confrontées à la concurrence des plus grandes firmes à échelle mondiale.

#### Les 12 premières entreprises françaises classées selon les résultats

| Rang | Sociétés                  | Résultats nets | CA HT        | Effectifs |
|------|---------------------------|----------------|--------------|-----------|
|      |                           | Millions d'€   | Millions d'€ |           |
| 1    | Total                     | 7025           | 104652       | 110783    |
| 2    | France Télécom            | 3728           | 46121        | 221657    |
| 3    | Renault                   | 2480           | 37525        | 140417    |
| 4    | Carrefour                 | 1629           | 70486        | 419040    |
| 5    | PSA Peugeot Citroën       | 1497           | 54238        | 200000    |
| 6    | Saint-Gobain              | 1039           | 29590        | 171684    |
| 7    | EDF                       | 935            | 44919        | 169652    |
| 8    | Pinault-Printemps-Redoute | 645            | 24361        | 100779    |
| 9    | Groupe Auchan             | 575            | 28700        | 165000    |
| 10   | Bouygues                  | 450            | 21822        | 127923    |
| 11   | Arcelor                   | 257            | 25923        | 98264     |
| 12   | Publicis Groupe           | 150            | 32171        | 35166     |

Source : Insee, 2003.

Entre 1993 et 2004, le nombre total d'entreprises en France s'est accru de 11,3 % mais, selon les secteurs, l'évolution a été très différente. La diminution de 9,5 % dans l'industrie, qui s'explique principalement par le déclin des activités à faible technicité, est plus que compensée par des hausses significatives dans le tertiaire et notamment dans les services aux entreprises (hausse de 52,4 %).

### La question de la recherche et de la formation

En matière de formation et de recherche, facteurs qui jouent un rôle de plus en plus important dans le soutien de l'activité économique, la France dispose des potentialités qui lui permettent de



se maintenir parmi les grandes puissances mondiales. Dans le domaine de l'éducation, elle réalise un important effort financier, essentiellement sur fonds publics, qui la situe dans ce domaine, à des niveaux supérieurs à ceux de ses partenaires européens et du Japon. Son système d'enseignement supérieur est également attractif au niveau international puisque la France occupe, en 2001, le quatrième rang en effectifs d'étudiants étrangers accueillis, derrière les États-Unis (583 000 soit 1/3 des étudiants en mobilité dans le monde), le Royaume-Uni (13 %) et l'Australie (10 %), à égalité avec l'Allemagne (9 % chacun). Pour ce qui concerne la recherche et développement (R&D), en matière de dépense, de démographie des chercheurs et de brevets, la France occupe la quatrième place parmi les grandes économies, derrière le Japon, les États-Unis et l'Allemagne et devant le Royaume-Uni.

### Les principaux indicateurs de l'innovation

|                   | Dépenses d'éducation en % du PIB en 2001 |            |          | Dépense intérieure de R&D en % du PIB en 2001 | Nombre moyen de chercheurs pour 1000 actifs (1990-2001) | Nombre de brevets par million d'habitants en 2002 | Dont dans les hautes technologies | Exportation des industries de haute technologie en % des exportations totales de biens manufacturés en 2002 |
|-------------------|------------------------------------------|------------|----------|-----------------------------------------------|---------------------------------------------------------|---------------------------------------------------|-----------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                   | Public                                   | Privé      | Total    |                                               |                                                         |                                                   |                                   |                                                                                                             |
| États-Unis        | 5,1                                      | 2,3        | 7,3      | 2,82                                          | 8                                                       | 155                                               | 48,4                              | 36,4                                                                                                        |
| Japon             | 3,5                                      | 1,2        | 4,6      | 3,09                                          | 8,7                                                     | 167                                               | 40,4                              | 29,1                                                                                                        |
| Allemagne         | 4,3                                      | 1          | 5,3      | 2,49                                          | 6,4                                                     | 301                                               | 45,5                              | 19,3                                                                                                        |
| <b>France</b>     | <b>5,6</b>                               | <b>0,4</b> | <b>6</b> | <b>2,2</b>                                    | <b>6,5</b>                                              | <b>147</b>                                        | <b>31,8</b>                       | <b>24,1</b>                                                                                                 |
| Royaume-Uni       | 4,7                                      | 0,8        | 5,5      | 1,9                                           | 5                                                       | 129                                               | 32                                | 38,5                                                                                                        |
| UE à 15           | 5                                        | 0,7        | 5,6      | 1,93                                          | 5,2                                                     | 134*                                              | 26*                               | 23,1                                                                                                        |
| 31 pays de l'OCDE | 4,8                                      | 1,4        | 6,2      | 2,33                                          | 6                                                       | nd                                                | nd                                | 25,4                                                                                                        |

\*UE à 25

Source : OCDE.

Cependant, la faiblesse du poids économique et démographique de la France, les rigidités souvent excessives qui gênent l'efficacité des synergies entre recherche fondamentale, recherche appliquée, investissements privés et investissements publics, expliquent l'insuffisance de ses performances face aux États-Unis et au Japon. En revanche, l'addition des capacités de la France à celles de l'Allemagne et du Royaume-Uni permet de déboucher sur des réalisations remarquables à parité avec celles des États-Unis : EADS et Airbus industrie, Agence spatiale européenne et Ariane espace, système de localisation satellitaire Galileo, etc.

De fait, la France n'exerce un leadership dans le monde qu'associée à ses partenaires européens dans des projets communs. Elle peut ainsi atteindre à la puissance. Selon Thierry de Montbrial, reprenant Raymond Aron : « Il faut distinguer les forces, militaires, économiques, morales mêmes, et la puissance, qui est la mise en œuvre de ces forces dans des circonstances et en vue d'objectifs déterminés » (*Paix et guerre entre les Nations*, 1961) ; la puissance étant « la combinaison du potentiel et du passage à l'acte » (*L'Action et le système monde*, 2002).

### L'Allemagne, une difficile unification

Par son importance territoriale (356 900 km<sup>2</sup>), son poids démographique (82,6 millions) et économique et sa position à la croisée des Europes occidentale, alpine, baltique et centrale, l'Allemagne est un acteur essentiel de l'architecture européenne et dispose de nombreux atouts pour affirmer son rayonnement et sa puissance. Cependant, elle doit pour cela régler ses graves difficultés internes politiques, économiques et sociales nées de la réunification de 1990 qui augmente son territoire de 40 % et sa population de 25 %.

## A. Une puissance bridée par l'unification de 1990

Née de l'unification la RFA et de la RDA en octobre 1990, l'Allemagne actuelle est un des États les plus jeunes d'Europe. Ceci s'explique par les héritages géopolitiques et le fait qu'historiquement, l'Allemagne a toujours éprouvé de grandes difficultés à articuler État (démocratique ou dictatorial), Nation (fondée sur le droit du sang), et territoire qui a connu des phases alternées d'extension et de rétraction. Son unification politique tardive, en 1871, débouche sur la création d'un empire : le II<sup>e</sup> Reich, qui sort vaincu en 1918 de la Première Guerre mondiale. Amputée territorialement et amoindrie politiquement et économiquement par le Traité de Versailles, la République de Weimar ne peut résister à la crise et disparaît, en 1933, face à la dictature nazie qui enclenche la Seconde Guerre mondiale. Vaincue, occupée et « dénazifiée », l'Allemagne perd 24 % de son territoire de 1919 à l'Est.

Au début de la guerre froide, les zones d'occupation américaine, anglaise et française vont servir de base à la création de la République fédérale allemande (RFA en mai 1949) et la zone d'occupation soviétique à celle de la République démocratique allemande (RDA en octobre de la même année). Séparés par le « Rideau de fer », ces deux États vont promouvoir des modèles socio-économiques antagonistes et remodeler en profondeur un territoire de plus en plus polynucléaire face à la disparition du rayonnement berlinois. Démocratisée et organisée sur un modèle fédéral conforme aux traditions libérales allemandes, la RFA va connaître un formidable essor économique, urbain et industriel dans le cadre de l'économie sociale de marché qui régule fortement le libéralisme (hauts salaires, forte protection sociale, cogestion syndicale, etc.) et s'appuyant sur le concept de « site de production national » (Standort Deutschland) qui valorise prioritairement la base nationale.

### Face aux difficultés de l'unité nationale et étatique allemande : des modalités spécifiques d'unification

Face aux grandes difficultés politiques de construction d'un État national unifié, l'histoire de l'Allemagne présente des caractéristiques tout à fait singulières : systématiquement, depuis deux siècles, chaque unification politique est d'abord précédée d'une unification économique puis monétaire. C'est ainsi le cas en 1871, en 1945-1949, en 1989-1990.

Ainsi, au XIX<sup>e</sup> siècle, l'unification douanière – ou *Zollverein* – se déploie entre 1828 et 1834 permettant la création d'un marché national unifié par accord commercial de libre-échange qui balaye les nombreuses taxes et octrois imposées par la multitude de petits États princiers qui pavaient alors l'Allemagne. Puis lui succède en 1857 une unification monétaire autour du Thaler prussien, dont le nom déformé est à l'origine du terme *dollar*. Enfin, l'unification politique se réalise en 1871.

Ainsi, entre 1945 et 1949, des quatre zones d'occupation alliées vont surgir la RFA à l'Ouest et la RDA à l'Est. En décembre 1946, les zones occidentales fusionnent en créant un marché unique face à la zone russe. En juin 1948, la zone ouest connaît une réforme monétaire et la création du Deutsche Mark auquel répond bientôt de Mark est. Enfin, entre avril et octobre 1949 sont constitués deux États, respectivement la RFA à laquelle répond la RDA.

Ainsi, lors de la réunification des deux États allemands, le 18 mai 1990, est créée une union monétaire, économique et sociale. Le 3 octobre 1990, les cinq Länder couvrant la RDA demandent leur entrée dans la RFA. La nouvelle unité politique est scellée.

Curieusement, cette expérience se retrouve à nouveau dans la mise en œuvre de l'unification communautaire qui débouche sur la CEE puis, aujourd'hui, l'Union européenne.

La stagnation relative de l'économie est-allemande, à partir de la fin des années 1970, puis le rejet par les nouvelles générations d'un modèle socialiste autoritaire et la volonté de M. Gorbatchev de ne pas intervenir, expliquent les manifestations des habitants de la RDA, à l'automne 1989. Celles-ci débouchent sur une démocratisation, qui renverse le pouvoir en place, et sur l'unification politique des deux États dès 1990. Les jeunes Allemands en attendent démocratie, liberté, unité nationale, bien-être et haut niveau de vie. Pilotée par le Chancelier démocrate-chrétien Helmut Kohl, l'unification monétaire puis politique et économique est rapide mais coûteuse pour la RFA. Le choix, très politique, d'échanger à un pour un les marks de l'Est contre ceux de l'Ouest augmente brutalement le pouvoir d'achat des Allemands de l'Est, mais pose un problème de coût

du travail qui se traduit par un important chômage – la productivité dans les Länder de l'Est étant, en 1990, trois fois inférieure à ce qu'elle était à l'Ouest. Une structure publique de privatisation des combinats est-allemands est mise en place, financée sur fonds publics. Les tensions inflationnistes conduisent l'Allemagne réunifiée à fortement relever ses taux monétaires avec des conséquences négatives en termes d'activité et d'investissement.

## B. Grandes difficultés internes et brutale césure Ouest-Est

Les nouveaux Länder de l'Est connaissent un brutal choc démographique en perdant deux millions d'habitants, du fait de l'effondrement de la natalité et des migrations vers l'Ouest, alors que l'ensemble de l'Allemagne gagne plus de trois millions d'habitants entre 1989 et 2002. Ceci est directement lié aux difficultés économiques et industrielles. Alors que l'Ouest gagne 1,3 million d'emplois en dix ans, l'Est en perd 1,2 million et les emplois industriels y tombent de 7 millions à 700 000, notamment du fait du démantèlement des combinats obsolètes par leurs orientations productives et à la productivité particulièrement médiocre. Malgré l'apparition de 600 000 « travailleurs frontaliers », les Pendlers, le chômage, structurellement inconnu dans l'économie socialiste est-allemande, explose. Rompant avec les logiques égalitaires de la RDA, les deux tiers de l'économie orientale se polarisent sur la Saxe, Berlin et le Brandebourg. Le tout a tendance à réactiver une opposition d'ordre politique, culturel et idéologique entre Allemands de l'Est, les Ossis, déçus et ceux de l'Ouest, les Wessis, inquiets du coût de la réunification. Et ce malgré un réel rattrapage à l'Est puisque le PIB augmente d'un tiers et que le niveau de vie passe de 40 % à 70 % du niveau occidental.

La nette opposition Ouest-Est

|                                                         | Allemagne<br>total      | Anciens Länder<br>ou Ouest | Nouveaux Länder<br>ou Est |
|---------------------------------------------------------|-------------------------|----------------------------|---------------------------|
| Superficie                                              | 357 000 km <sup>2</sup> | 69,5 %                     | 30,5 %                    |
| Population totale (milliers)                            | 82 474                  | 79 %                       | 21 %                      |
| Évolution de la population<br>(milliers et % 1991-2002) | + 2 490<br>+ 3,10 %     | + 3 498<br>+ 5 %           | - 1 007<br>- 5,6 %        |
| Densité pop./km <sup>2</sup>                            | 231                     | 238                        | 138                       |
| Population étrangère                                    | 7,3 millions            | 90 %                       | 10 %                      |
| % emplois total 2002                                    | 100 %                   | 81,2 %                     | 18,8 %                    |
| Taux de chômage 2002                                    | 9,4 %                   | 9 %                        | 18 %                      |
| Répartition du chômage                                  | 100 %                   | 40 %                       | 60 %                      |
| Évolution de l'emploi % 1991-2002                       | + 0,6 %                 | + 4 %                      | - 14 %                    |
| PIB national 2002                                       | 100 %                   | 85,3 %                     | 14,7 %                    |
| Évolution PIB (1991-2002)                               | + 16 %                  | + 12,6 %                   | + 35,6 %                  |
| PIB en euros/emplois/2002                               | 51 290                  | 53 562                     | 40 164                    |
| PIB/habitant/euros/2002                                 | 24 059                  | 25 870                     | 17 120                    |
| Production industrielle                                 | 100 %                   | 89,3 %                     | 10,7 %                    |
| Production agricole                                     | 100 %                   | 76,2 %                     | 23,8 %                    |
| Exportations                                            | 100 %                   | 94 %                       | 6 %                       |
| Effectifs de Recherche-Développement                    | 100 %                   | 88 %                       | 12 %                      |
| Dépenses gouvernementales (1991-2001)                   | 100 %                   | 77,5 %                     | 22,5 %                    |

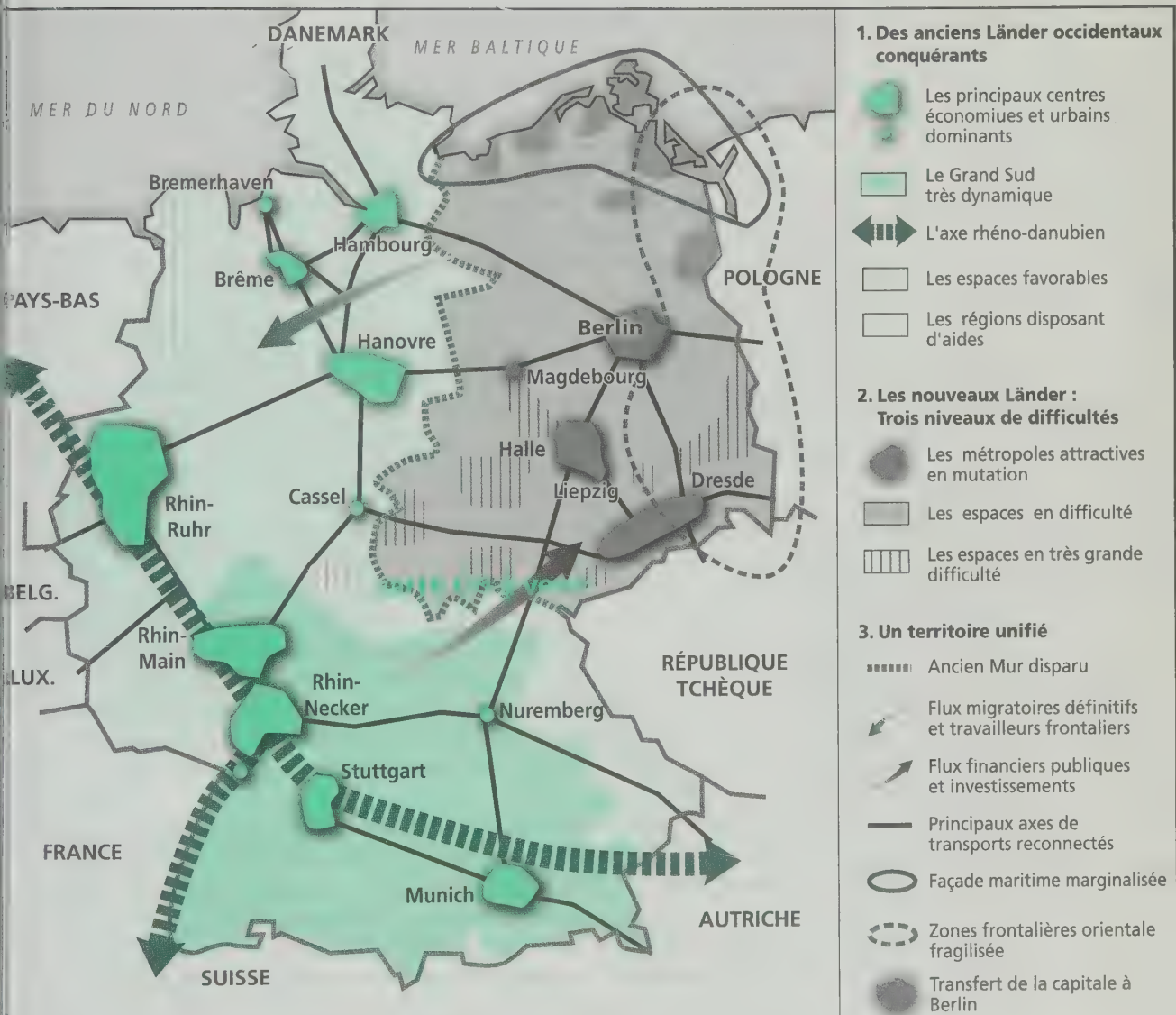
Source : Statistisches Bundesamt, 2004.

Ce rattrapage provoque une hausse rapide de la dette publique et de la pression fiscale qui financent de gigantesques transferts publics s'élevant à 4 % du PIB depuis quinze ans. S'ils dopent la consommation et la mise à niveau des infrastructures, ils ne débouchent pas pour autant sur un processus de réindustrialisation alors qu'entre 2005 et 2019, 156 milliards d'euros (soit 7,4 % du PIB 2001) devraient encore être transférés. Au total, le risque de transformation des Nouveaux Länder en « Mezzogiorno » est bien réel : économie assistée, sous-industrialisation, zones délaissées par les investissements et fortement affaiblies par les flux migratoires, en particulier des jeunes actifs.



D'autant que l'unification est concomitante de l'élargissement de l'Union européenne à l'Est, provoquée justement par l'effondrement du communisme dans ces pays, et de l'accélération de l'internationalisation des grandes firmes transnationales allemandes, les Konzerns. L'unification et les effets concurrentiels de la mondialisation provoquent, en effet, une remise en cause du modèle social allemand de l'après-guerre fondé sur « la prospérité pour tous ». Face à un chômage de masse, dépassant les 5 millions, soit 9,4 % de la population active, la précarité augmentent et la progression des salaires est bloquée alors que les Konzerns modifient les normes de l'emploi, multiplient les délocalisations et les restructurations et que le système traditionnel du capitalisme rhénan, basé sur le lien traditionnellement étroit entre une entreprise industrielle et un groupe financier (les Haussbank) éclate.

### L'Allemagne : un territoire aux dynamiques contrastées



Mais face à la crise à l'Est et à l'essoufflement du nord du pays, le Grand Sud (Bavière, Bade-Wurtemberg, Hesse) connaît une croissance exceptionnelle en polarisant, ces dix dernières années, 60 % de la croissance démographique nationale, 46 % de l'économie nationale, 55 % des créations d'emplois et 54 % de la recherche. Sièges des grands Konzerns des hautes technologies

(Siemens), de la chimie (Bayer, BASF), de l'automobile (Mercedes, BMW, Daimler-Chrysler...) ou de la finance (Frankfort) et bénéficiant de nombreuses petites et moyennes entreprises, le fameux *Mittelstand*, il est le principal bénéficiaire de l'internationalisation en réalisant plus de la moitié des exportations et en accueillant 65 % du stock d'IDE étrangers.

### C. La première puissance géoéconomique européenne

En effet, malgré sa crise interne, l'Allemagne demeure la première puissance géoéconomique continentale. Cette puissance repose d'abord sur une vaste aire linguistique et culturelle germanophone regroupant environ 100 millions de locuteurs entre l'Allemagne, l'Autriche, le Nord de la Suisse, le Luxembourg et l'Est de la Belgique. Si, en Europe de l'Est, le nombre d'Allemands « de souche », ou *Aussiedler* – dont l'origine remonte aux importantes migrations qui débutèrent dès le XI<sup>e</sup> siècle avec le *Drang nach Osten* – a beaucoup baissé en 1945, avec le retour de 9 millions d'expulsés, puis de nouveau en 1989 (4 millions), certains demeurent encore en Hongrie ou en Russie. Enfin, comme en témoigne la diffusion d'environ 60 Instituts Goethe, la défense et la promotion de la langue et de la culture allemandes constituent un enjeu considérable mais au rayonnement très limité en et hors d'Europe.

Mais l'Allemagne est surtout la troisième puissance économique du monde et, en 2004, le premier exportateur mondial devant les États-Unis. Cela en dépit de ses hauts coûts salariaux, compensés par une productivité exceptionnelle, et par la haute qualité et fiabilité de ses produits, puisque 68 % de ses exportations sont constituées de produits manufacturés et 18 % de produits semi-finis. De plus, l'internationalisation du capitalisme et des firmes allemandes, ces vingt dernières années, a multiplié par 12 son stock d'IDE à l'étranger qui est passé de 3,9 à 24 % de son PIB.

Mais son internationalisation demeure sélective et ce rayonnement repose fondamentalement sur un ancrage européen d'ordre commercial et industriel malgré des efforts récents sur les marchés brésiliens et surtout asiatiques, en particulier chinois. L'Europe polarise, en effet, 60 % du stock d'IDE allemands à l'étranger et l'UE à 15 51 % alors que l'Europe centrale n'arrive encore qu'à 8 %. De même, l'Allemagne réalise 65 % de ses échanges avec l'Europe occidentale et 9 % avec l'Europe de l'Est, contre 11 % avec les États-Unis et 8,5 % avec l'Asie. Elle est ainsi le premier partenaire commercial de 19 des 35 pays d'Europe. Longtemps aux avant-postes du capitalisme et du libéralisme face à un communisme menaçant, l'Allemagne fédérale voit se rouvrir son champ d'influence historique de l'Europe médiane. Son poids relatif dans les échanges commerciaux par État fait apparaître un système nettement hiérarchisé entre « pays satellites » (Suisse, Autriche, Pays-Bas, Pologne, République tchèque, Hongrie), « pays ancrés » et « pays associés ». L'ouverture à l'Est lui permet en particulier d'intégrer la République tchèque, la Slovaquie, la Pologne et la Hongrie à son système productif en valorisant leur fort différentiel salarial. De même, l'Allemagne est le pays le plus attractif d'Europe pour les flux migratoires qui compensent son déclin démographique. Sur 7,3 millions d'étrangers, soit 8,9 % de sa population, plus de 80 % sont originaires de l'Europe du Sud (Italie, Grèce), des Balkans et surtout de Turquie, foyer traditionnel de son immigration.

Enfin, longtemps qualifiée de « géant économique mais de nain politique » du fait de son rôle très discret sur la scène internationale jusqu'en 1989, l'Allemagne, à l'instar d'un Japon, souhaite acquérir aujourd'hui un statut politique international en rapport avec sa puissance économique qui fut longtemps entravé par les souvenirs des atrocités nazies et par sa partition. Cette « normalisation progressive » s'est d'abord traduite, à l'échelle européenne, dans son rôle moteur dans le domaine monétaire depuis 1971, puis dans l'élargissement de l'Union européenne à l'Est, zone voisine qu'elle souhaitait voir rapidement intégrée et stabilisée, dans son soutien à l'adhésion de la Turquie, dans l'intervention de ses troupes pour la première fois depuis 1945 à l'étranger (première Guerre du Golfe, Kosovo en 1999, Somalie) ou dans la demande de faire de l'allemand une langue de travail de la Commission. À l'échelle internationale, elle privilégie des rapports étroits avec la Russie, n'a pas hésité avec la France à se démarquer des États-Unis lors de l'invasion de l'Irak en 2001 et demande à bénéficier d'un poste de membre permanent au Conseil de sécurité de l'ONU.



## Le système géoéconomique allemand en Europe



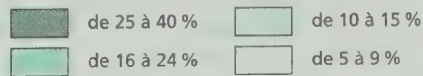
## 1. Un vaste espace linguistique et culturel

L'espace germanophone, 1er d'Europe occidentale

Les Instituts Goethe, pour la promotion linguistique et culturelle

## 2. Un vaste espace économique, point d'appui dans la mondialisation

Poids relatifs de l'Allemagne dans les flux commerciaux (% import et export)



Les salariés des filiales allemandes à l'étranger (en milliers)



## 3. Un espace migratoire attractif

Le retour des Aussiedler, allemands de souche : région d'origine

Un espace migratoire attractif pour le sud-est de l'Europe et de la Turquie : citoyens résidents en Allemagne (en milliers)





## Le Royaume-Uni : une puissance atlantique

### A. De l'empire et de la *Pax Britannica* au difficile ancrage communautaire

Pays de 59 millions d'habitants et de 244 800 km<sup>2</sup>, le Royaume-Uni fut à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle la première puissance mondiale grâce à son avance économique, technologique, monétaire et financière. Elle lui permit de contrôler un quart de la population et des terres mondiales dans le cadre de l'empire britannique et d'imposer jusqu'en 1914 son leadership au monde et la *Pax Britannica*. Aux marges septentrionales et atlantiques du continent, ce dispositif insulaire – qui lui permit d'échapper à toutes invasions extérieures depuis la victoire normande à la bataille d'Hastings de 1066 – participe à la fois de son identité et de sa stratégie : du « splendide isolement » impérial à sa « politique d'apaisement » de l'entre-deux-guerres symbolisée par les accords de Munich avec l'accord de la France de 1938 qui livrent la Tchécoslovaquie à Adolf Hitler puis à son difficile ancrage communautaire actuel.

Cependant, les deux guerres mondiales jouent un rôle majeur à la fois dans son déclin impérial et économique, qui la dégrade aujourd'hui au statut de puissance moyenne, et dans la constitution progressive, au cours du XX<sup>e</sup> siècle, d'un lien transatlantique privilégié avec les États-Unis. Au plan géostratégique, ce lien structure largement sa politique extérieure, où le Royaume se pense comme le « brillant second », de la guerre froide où elle dispose de l'armement nucléaire avec l'accord des États-Unis dans le cadre de l'OTAN à l'alignement actuel (cf. Guerre en Irak en 2003). Au plan géoéconomique, ce lien se traduit par une forte dépendance technologique, commerciale et industrielle envers le marché et les investissements américains. Ce dispositif est cependant complété par l'affirmation d'une logique de puissance qui s'appuie d'abord sur le contrôle de quelques positions, notamment insulaires, qui sont souvent des paradis fiscaux (Gibraltar, îles Turks et Caïques, Bermudes, Caïmans, Îles Vierges, Sainte-Hélène...), parfois défendus avec vigueur (cf. Guerre des Malouines face à l'Argentine en 1982) et s'appuie ensuite sur l'association d'anciennes colonies dans le *Commonwealth* alors que la Reine demeure symboliquement le Chef de l'État du Canada ou de l'Australie. La perte de l'empire, dont la décomposition débute avec l'indépendance de l'Inde en 1947, est compensée par le *Welfare State*, qui refonde en interne le pacte social et national jusqu'à sa remise en cause par la politique ultra-libérale de M. Thatcher dans les années 1980. En revanche, le Royaume entre avec précaution dans la CEE, prisonnier qu'il est alors de la représentation géopolitique des trois cercles : les Îles britanniques, le *Commonwealth* et l'*English-speaking world*.

En dépit du choc et de la profonde crise d'identité provoqués par la crise de Suez de 1956, le Royaume-Uni refuse finalement de participer à la construction communautaire en 1957 après en avoir suivi les phases préparatoires et crée en 1960 l'AELE. Dès 1961 cependant, le gouvernement Macmillan dépose la demande d'adhésion à la CEE. Elle sera bloquée par deux veto du général De Gaulle en 1963 et 1967, qui voyait en cette adhésion le « cheval de Troie des États-Unis ». Elle sera effective en 1973. Depuis, le Royaume-Uni a en permanence cherché à défendre ses intérêts nationaux et budgétaires (à l'instar de la France avec la PAC) comme en témoignent la création, à sa demande, du Feder en 1974 afin d'obtenir des aides pour continuer la politique de reconversion de ses régions en difficulté économique, ou en 1984 le rabais sur la contribution du pays au budget communautaire obtenu par Margaret Thatcher. Mais surtout, Londres a toujours pesé pour défendre une conception très libérale et fondamentalement géoéconomique de l'Union en promouvant la construction d'un grand marché régional idéalement constitué, de son point de vue, comme une zone de libre-échange et non comme une union douanière. C'est pourquoi le Royaume-Uni refuse, par exemple, de signer en 1991 la Charte sociale européenne ou d'adhérer à l'euro et privilégie l'association stratégique avec les États-Unis à l'émergence d'une Union européenne de défense autonome.

### B. Des quatre nations et deux États au Royaume éclaté

En géopolitique interne, l'organisation de l'archipel des Îles britanniques est structurée depuis la conquête normande au sein du Royaume-Uni sur une nette logique centre/périphéries. Elle oppose le Royaume d'Angleterre – commandé par la métropole londonienne rayonnant à partir

## Le Royaume-Uni éclaté : périphéries, Angleterre en crise et Grand Sud londonien dynamique

Les composantes sociodémographiques (en unités puis en % régionaux)

| Région                   | Surface<br>km <sup>2</sup> | Population<br>en millions<br>en 2003 | Densité<br>hab./<br>km <sup>2</sup> | Population<br>étrangère<br>en 2004 | PNB/<br>hab.<br>en 2002 | Revenu<br>disponible<br>en 2002 | Emploi<br>total<br>en 2004<br>en millions<br>et % | Population<br>active<br>en 2004<br>en millions<br>et % | Chômeurs<br>en 2003<br>en millions<br>et % |
|--------------------------|----------------------------|--------------------------------------|-------------------------------------|------------------------------------|-------------------------|---------------------------------|---------------------------------------------------|--------------------------------------------------------|--------------------------------------------|
| Royaume-Uni              | 243 820                    | 59,6                                 | 244                                 | 100                                | 100                     | 100                             | 27 498                                            | 37 248                                                 | 1 527                                      |
| Total périphéries en %   | 46,3                       | 16,3                                 | NS                                  | 3,79                               | NS                      | NS                              | 15,9                                              | 16                                                     | 17,6                                       |
| Dont pays de Galles      | 8,5                        | 4,9                                  | 141                                 | 1,33                               | 78,8                    | 87,5                            | 4,7                                               | 4,8                                                    | 4,5                                        |
| Dont Écosse              | 32                         | 8,5                                  | 65                                  | 2,19                               | 94,7                    | 97,3                            | 8,6                                               | 8,5                                                    | 10,2                                       |
| Dont Ulster              | 5,8                        | 2,9                                  | 125                                 | 0,27                               | 79,2                    | 88,7                            | 2,6                                               | 2,8                                                    | 2,9                                        |
| Angleterre               | 53,7                       | 83,7                                 | NS                                  | 96,15                              | 102,5                   | 101,4                           | 84,1                                              | 83,9                                                   | 83,0                                       |
| Dont Angleterre en crise | 27,4                       | 40,1                                 | NS                                  | 34,99                              | NS                      | NS                              | 39,4                                              | 39,8                                                   | 40,9                                       |
| Grand Sud dynamique      | 26                         | 43,6                                 | NS                                  | 61,16                              | NS                      | NS                              | 44,6                                              | 44,1                                                   | 41,6                                       |
| Dont Londres             | 0,6                        | 12,4                                 | 4 679                               | 44,63                              | 133,2                   | 120,4                           | 12,3                                              | 13,3                                                   | 16,9                                       |

Les composantes économiques en 2003 (en % national)

| Région                   | Valeur ajoutée | Valeur ajoutée<br>par actif en 1999 | Production<br>agricole | Production<br>manufacturière | Services<br>financiers | Secteur<br>marchand |
|--------------------------|----------------|-------------------------------------|------------------------|------------------------------|------------------------|---------------------|
| Royaume-Uni              | 100            | 100                                 | 100                    | 100                          | 100                    | 100                 |
| Total périphéries        | 14,3           | NS                                  | 24,8                   | 15,7                         | 11,1                   | 9,1                 |
| Dont pays de Galles      | 3,9            | 80,5                                | 5,6                    | 5,0                          | 2,2                    | 2,4                 |
| Dont Écosse              | 8,1            | 96,5                                | 14,0                   | 8,1                          | 7,6                    | 5,1                 |
| Dont Ulster              | 2,3            | 77,5                                | 5,2                    | 2,6                          | 1,3                    | 1,6                 |
| Angleterre               | 85,6           | 102,4                               | 75,2                   | 84,4                         | 88,9                   | 90,9                |
| Dont Angleterre en crise | 38,8           | NS                                  | 36,9                   | 46,4                         | 23,7                   | 26,4                |
| Grand Sud dynamique      | 49,8           | NS                                  | 38,2                   | 38,0                         | 65,2                   | 64,6                |
| Dont Londres             | 16,3           | 130                                 | 0,5                    | 9,5                          | 35,3                   | 25,6                |

Les vecteurs de la croissance et les trajectoires régionales

| Région                   | Investissement<br>Cumul<br>1998/2000 | Population<br>active<br>très qualifiée | Population<br>active<br>non qualifiée | Salariés de la<br>Recherche | Cumul<br>croissance<br>économique<br>1989/2002 | Cumul<br>croissance<br>industrielle<br>1991/ 2002 | Cumul<br>croissance<br>services<br>financiers<br>1991/2002 |
|--------------------------|--------------------------------------|----------------------------------------|---------------------------------------|-----------------------------|------------------------------------------------|---------------------------------------------------|------------------------------------------------------------|
| Royaume-Uni              | 100                                  | 16,3                                   | 15                                    | 100                         | 100,0                                          | 100,0                                             | 100                                                        |
| Total périphéries        | 15                                   | NS                                     | NS                                    | 9,8                         | 13,1                                           | 16,0                                              | 12                                                         |
| Dont pays de Galles      | 4                                    | 14,6                                   | 17,1                                  | 1,7                         | 3,4                                            | 4,0                                               | 2                                                          |
| Dont Écosse              | 8,6                                  | 15,4                                   | 14,7                                  | 6,5                         | 7,3                                            | 7,4                                               | 8                                                          |
| Dont Ulster              | 2,6                                  | 13,1                                   | 23,7                                  | 1,6                         | 2,4                                            | 4,6                                               | 2                                                          |
| Angleterre               | 81,8                                 | 16,6                                   | 14,6                                  | 90,2                        | 84,2                                           | 84,0                                              | 88                                                         |
| Dont Angleterre en crise | 33                                   | NS                                     | NS                                    | 32,7                        | 32,6                                           | 40,1                                              | 22                                                         |
| Grand Sud dynamique      | 48,4                                 | NS                                     | NS                                    | 57,3                        | 51,8                                           | 43,7                                              | 66                                                         |
| Dont Londres             | 17,6                                 | 24,7                                   | 1,3                                   | 6,0                         | 16,1                                           | 10,2                                              | 40                                                         |



d'un vaste et riche bassin sédimentaire – à des marges occidentales et septentrionales qui s'en individualisent par la culture, la langue ou la religion après la réforme protestante. Le pays de Galles est intégré en 1536 (langue: gallois, religion: méthodiste) alors que l'Écosse, presbytérienne, est un royaume indépendant de 1034 à 1707. Quant à l'Irlande, petite île celte et catholique occidentale, elle passe, à partir de 1541, et pour quatre siècles, sous une brutale colonisation britannique qui bloque tout développement sauf au nord-est où sont implantés, à partir de Belfast, de nombreux colons gallois ou écossais. Le Sud, à majorité catholique, obtient son indépendance en 1921. Au total, le Royaume-Uni regroupe quatre nations se partageant quatre pays sous la même construction politique. La construction de l'État unitaire progressa au rythme de l'expansion outre-mer qui permit aux élites et à une fraction des classes populaires écossaise, galloise et irlandaise de s'enrichir dans le commerce, l'armée ou l'administration sous le sceau de la « britannité », et surtout aux plus déshérités d'entre eux d'émigrer dans les colonies d'abord américaines, puis asiatiques et africaines.

À partir des années 1970-1980, ce modèle d'intégration nationale se lézarde puis éclate sous les effets conjugués d'une grave crise économique, industrielle et sociale, d'une forte pression des flux migratoires, qui transforment la société britannique en une société multiraciale, et, enfin, sous la renaissance des nationalismes gallois et écossais. C'est dans ce contexte que le gouvernement de T. Blair engage en 1997-2000 un vaste programme de « dévolution », ou décentralisation, qui transfère à l'Écosse et au pays de Galles de larges prérogatives administratives, fiscales et politiques alors que l'Angleterre, jusqu'ici très centralisée, se voit très progressivement dotée d'entités régionales dont les pouvoirs sont cependant encore bien limités face à l'Europe continentale. Cependant, cette politique également conduite en Irlande du Nord ne parvient pas à désamorcer la crise complexe qui continue à y opposer les communautés protestantes et catholiques.

### C. Des disparités régionales de plus en plus fortes

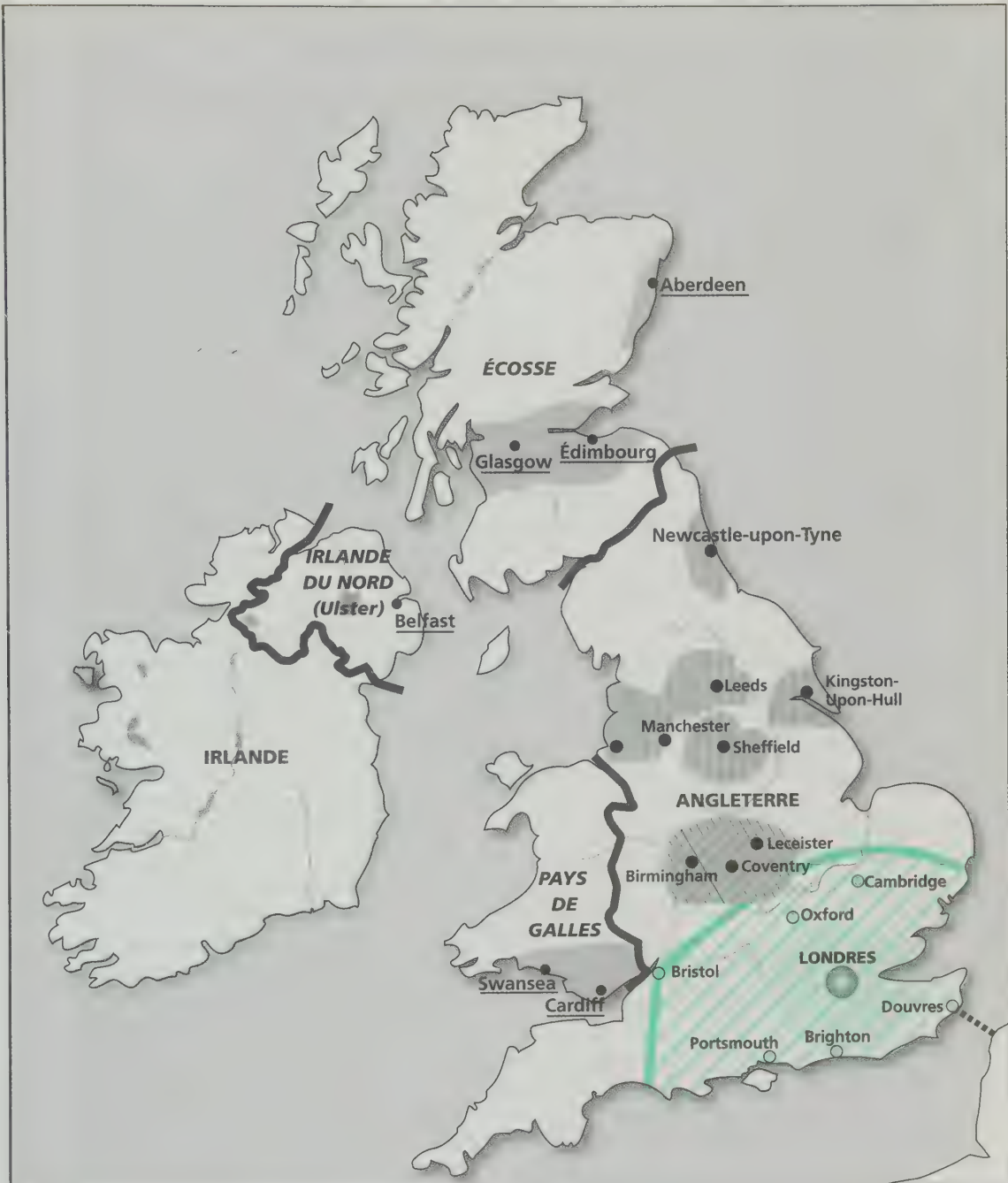
Cette dynamique institutionnelle s'explique largement par l'explosion ces dernières décennies des disparités sociospatiales à toutes les échelles géographiques, nationales, régionales et locales malgré les nombreuses politiques d'aménagement et de développement régional mises en œuvre depuis les années 1960.

Pour les analyser, on peut premièrement opposer l'Angleterre aux régions périphériques (Écosse, pays de Galles et Ulster). Représentant 46 % de la surface, elles n'accueillent que 16 % de la population et des emplois, ne réalisent que 14 % de la valeur ajoutée et 16 % de la production manufacturière et ne bénéficient que de 13 % de la croissance économique de ces treize dernières années. Face à la crise des industries traditionnelles, ces régions se sont largement ouvertes, depuis trente ans, aux implantations des firmes transnationales étrangères avec plus ou moins de succès. Ainsi, alors que les industries électroniques de la Silicon Glen écossaise, entre Glasgow et Édimbourg, représentaient 50 % de la production industrielle et 65 % des exportations régionales avec 75 000 emplois en 1990, ce secteur est brutalement retombé en 2004 à respectivement 20 %, 45 % et 40 000 emplois du fait de l'accélération des délocalisations dans les pays émergents. Mais l'Angleterre elle-même, qui avec 54 % des surfaces polarise 84 % de la population et des emplois, 86 % de la valeur ajoutée et 75 % de la production agricole, peut elle-même être divisée en deux grands sous-ensembles régionaux. Au centre et au nord s'étend l'Angleterre en difficulté du fait de la forte spécialisation du Nord, du Yorkshire et des Midlands dans les activités industrielles de la première et seconde révolutions industrielles (charbon, textile, métallurgie, navale, etc.). Cet ancien atelier du monde est, en fait, en profonde crise de conversion depuis les années 1930, comme en témoigne le déclin de Liverpool ou Manchester en dépit de plus de cinquante années de politiques publiques de reconversion et de réaménagement.

À l'opposé, le grand bassin de Londres, composé de l'Est, du Sud-Ouest et du Sud-Est, apparaît comme le Grand Sud dynamique bénéficiant, du fait de ses spécialisations sectorielles et fonctionnelles, de l'essentiel de la croissance économique et démographique des vingt dernières années. Sur un quart du territoire, il polarise 44 % de la population et des emplois, 50 % de la valeur ajoutée, 65 % des services financiers et marchands. Les principaux vecteurs de son dynamisme sont une population jeune, bien formée et qualifiée, un fort investissement dans des infrastructures de



## Les dynamiques du territoire britannique



283

## 1. Les trois marges à la recherche de leur autonomie

— Limites historiques

**ÉCOSSE** Entités historiques

■ Espaces régionaux en reconversion

## 2. L'Angleterre centrale en crise de conversion

▨ L'atelier du nord textile et charbonnier en crise profonde

▨ Le sud des Midlands en position intermédiaire

## 3. Le Grand Bassin de Londres principal bénéficiaire de la mondialisation

● Londres, ville mondiale

□ Une grande banlieue métropolitaine



Un vaste bassin polarisé par les services, la production high tech et militaire et les universités

qualité (49 % des investissements) et une forte innovation avec 57 % de la recherche nationale. Ceci se traduit par la polarisation de 52 % de la croissance économique nationale de ces dernières années et de 44 % de la croissance industrielle.

#### D. Les spécificités du modèle géoéconomique britannique

Mais ces trajectoires régionales de plus en plus contrastées sont elles-mêmes le support et le reflet de choix géoéconomiques structurels qui identifient nettement le modèle d'insertion britannique dans la mondialisation et la construction européenne face au reste du continent.

Première puissance manufacturière mondiale avant 1914, l'économie britannique – où les services jouent un rôle majeur – connaît depuis quatre décennies une désindustrialisation massive, la production manufacturière tombant à seulement 17 % du PIB du fait de l'abandon de secteurs entiers (navale, textile, métallurgie, mécanique, automobile) par le capitalisme national comme en témoigne en 2004 la faillite de Rover, la dernière firme automobile encore sous contrôle national. Contrairement au reste de l'Europe, la production industrielle stagne depuis dix ans. Alors que 300 000 emplois sur 4,1 millions sont délocalisés entre 2000 et 2003, le tissu productif juxtapose, en effet, des usines vétustes, sous-équipées et des pôles d'excellence ou des niches à forte valeur ajoutée. Pilotée par une logique de rentabilité financière et handicapée depuis plus de vingt ans par l'absence de toute politique publique volontariste, l'industrie se spécialise sur des activités à haute valeur ajoutée comme l'automobile de luxe, la chimie (+ 25 % en dix ans), la pharmacie (+ 50 % en dix ans) et l'aéronautique-armement (+ 40 % en dix ans). Enfin, il convient de souligner l'importance de la manne pétrolière tirée des gisements de la Mer du Nord qui injecte 305 milliards de livres entre 1965 et 2003 dans l'économie nationale, dont 105 de recettes fiscales, avec 1 % de la population active. Mais l'épuisement progressif des ressources oblige à prospecter des zones offshore de plus en plus lointaines et difficiles d'accès (Shetland).

À l'opposé, le secteur des services (2/3 du PIB) a connu une croissance précoce en particulier dans le secteur marchand, les services intellectuels et, surtout, les services financiers largement structurés par la place financière londonienne, la première d'Europe avec 300 000 emplois. Mais comme l'illustre la menace de délocalisation pesant sur 700 000 emplois, cette spécialisation s'avère parfois fragile face à l'accélération des délocalisations vers les pays à bas salaires (centres d'appel...).

C'est surtout dans sa gestion des ressources humaines et des rapports sociaux d'un côté et des modalités d'intervention de la puissance publique de l'autre que le Royaume-Uni s'individualise. Le virage ultra-libéral de Margaret Thatcher dans les années 1980, maintenu globalement par le nouveau Labor de Tony Blair, se caractérise par une société dite des « Trois tiers » particulièrement inégalitaire en Europe : un tiers d'exclus, un tiers d'intégrés précarisés, déqualifiés et peu payés et un tiers de bien qualifiés et bien intégrés. La faiblesse des statistiques officielles du chômage s'y explique fondamentalement par la dérégulation massive des rapports salariés et l'importance du travail à temps partiel dans le cadre de l'affaiblissement du syndicalisme, qui ne s'est pas remis des coups que lui a portés le gouvernement de Margaret Thatcher. Ces processus se traduisent dans l'espace urbain, en particulier au sein des grandes métropoles dont Londres, par le retour, comme au XIX<sup>e</sup> siècle, de phénomènes de ségrégations sociospatiales et ethniques extrêmement vifs sur des distances relativement courtes et par de fortes tensions intercommunautaires. Mais la déliquescence des systèmes de transports publics, de l'appareil de formation, de qualification et d'innovation et surtout de santé – le *National Health Service* créé en 1948 – est telle que le gouvernement a dû massivement réinvestir dans ces secteurs ces dernières années (renationalisation de Railtrack...).



#### L'Italie entre modernisation et éclatement

L'Italie est aujourd'hui un pays en pleine mutation économique et sociale. Après le « miracle » économique et la reconstruction rapide qui suit la Seconde Guerre mondiale, permettant à l'Italie de devenir la 7<sup>e</sup> puissance mondiale pour le RNB (revenu national brut), la dernière décennie se caractérise par une instabilité, un renversement démographique, une fragilité des entreprises dans le cadre de réformes économiques libérales, le développement de déséquilibres aboutissant à des risques d'éclatement territoriaux et à des enjeux géopolitiques de plus en plus complexes.

## A. Mutations et modernisation de l'Italie

L'Italie, pays d'industrialisation tardive, est devenue une des grandes puissances européennes, à la suite d'une reconstruction rapide après 1945. Le « miracle » économique s'explique par une importante main-d'œuvre habile et formée, une épargne disponible et l'aide du plan Marshall. À cela s'ajoutent un esprit d'entreprise et une organisation de la production fortement stimulée, entre 1950 et 1980, par un État qui contrôle des secteurs entiers de l'économie (énergie, acier, chimie, constructions navales) par l'intermédiaire de vastes holdings (IRI, ENI, Finsider...). Membre fondateur de la CECA et de la CEE, l'Italie a connu, au début des années 1960, des taux de croissance exceptionnelle de plus de 10 % par an, lui permettant un rattrapage des autres pays industrialisés de l'Europe de l'Ouest. Elle occupe actuellement, en Europe, de fortes positions dans des secteurs comme l'automobile, l'habillement, la mode, l'électroménager, l'agroalimentaire, la lunetterie. De spectaculaires réussites en témoignent telles des entreprises de main-d'œuvre (Fiat, Pirelli) ou des PMI familiales devenues des firmes transnationales (Benetton, Prada, Barilla, Piaggio, etc.). La mondialisation et les transformations socio-économiques imposent une véritable remise en cause des structures politiques, économiques et sociales du pays.

Bien que peuplée de 58,7 millions d'habitants, soit une population proche de celle de la France, mais avec une densité forte de 195 hab./km<sup>2</sup>, l'Italie connaît un véritable renversement démographique. Jusqu'aux années 1970, forte fécondité, surdensités rurales et pauvreté firent de l'Italie un pays d'émigration vers l'Amérique et l'Europe du Nord-Ouest (France, Suisse). Cette Italie prolifique a disparu, elle est devenue un pays de faible fécondité (indice de 1,3 enfant par femme), vieillissant (19 % de plus de 64 ans soit le taux le plus élevé de l'Union européenne) et soumis à l'immigration clandestine composée d'Albanais, de Kurdes, de populations d'Afrique du Nord et d'Afrique noire qui s'installent dans les grandes agglomérations. Signataire des accords de Schengen, l'Italie fait difficilement face à ce nouveau rôle de porte d'entrée. La population étrangère s'élève à près de 2 millions de personnes ; l'île de Pantelleria, à proximité de la Tunisie, ou le littoral des Pouilles sont caractéristiques de cette évolution.

L'intégration européenne et la mondialisation obligent à d'importantes adaptations des structures économiques. Ainsi, l'Italie a engagé un difficile assainissement de ses dépenses publiques pour répondre aux critères de convergence imposés par l'euro, attestant de son fort attachement à l'Union européenne. L'ouverture économique imposée par l'Europe et le choix libéral ont mené à une restructuration des grandes entreprises et du réseau bancaire : l'ENI, groupe étatique a été largement démantelé, Fiat a cédé 30 % de son capital à General Motors et a procédé à d'importantes réductions d'effectifs. Au total, l'Italie souffre de l'absence de firmes d'envergure mondiale et d'un certain retard dans les hautes technologies. Si les capitaux étrangers pénètrent dans de multiples secteurs, les micro-entreprises comme celle de Prato (textile) en Toscane, de Barletta (chaussures) dans les Pouilles ou Luxotica (lunetterie) restent très prospères. Cependant, cette adaptation est freinée par la dégradation des services publics et la présence d'une économie souterraine, contrôlée en partie par des sociétés criminelles comme la mafia, qui pourrait représenter de 20 % à 30 % du PNB.

Depuis dix ans, la politique économique de l'Italie montre des limites et de nombreux paradoxes. La flexibilité est au centre de sa politique de l'emploi. Dès 1997, la loi Treu, sous le gouvernement Prodi, puis la loi Biagi de 2003, n'ont cessé d'assouplir les conditions d'emploi, réduisant la sécurité et la protection sociale des travailleurs. L'action libérale du gouvernement Berlusconi se traduit par la multiplication de ces réformes, qui concernent, outre l'emploi, les retraites, la justice et la fiscalité. L'ampleur et la rapidité de ces mutations posent des questions sociales et politiques car elles sont contestées par une part importante de la population italienne. Paradoxe, l'Italie connaît à la fois une transformation des structures économiques, mais aussi une stagnation de la croissance avec un taux moyen de 0,8 % par an entre 2000 et 2004 et seulement 0,2 % en 2005, soit les plus mauvais résultats de la zone euro, tout en ayant une amélioration du marché de l'emploi (11,2 % en 2000, 7,5 % fin 2005).

Cette évolution particulière se manifeste par une restructuration du capitalisme italien qui tantôt subit l'attaque d'entreprises extérieures, tantôt cherche à réaliser des OPA, comme le montre l'absorption de la troisième banque italienne, BNL, par la banque française BNP Paribas et la tentative d'OPA du groupe énergétique italien, ENEL, sur l'entreprise Suez, au début de l'année 2006.



## B. Des acteurs essentiels

Le développement économique italien s'inscrit dans un processus de division internationale du travail, mais au-delà de l'ouverture au marché européen et de la mondialisation, il est le résultat de la vitalité des acteurs parmi lesquels dominent les organisations régionales et les entreprises, grandes firmes publiques (ENI, AGIP, Alenia) ou non (Fiat, Montedison), PME très spécialisées qui s'imposent souvent sur les marchés européens et mondiaux.

### Des PME italiennes sur le marché mondial

#### Aprilia

Entreprise spécialisée dans les deux roues, installée à Noale, près de Venise. Ivano Beggio a repris, en 1970, une entreprise familiale qui produisait des bicyclettes avec 18 employés, et qui est devenue le 3<sup>e</sup> producteur européen, après Piaggio et Peugeot, dès 1996, avec une production dépassant les 180 000 unités dont 60 % à l'export.

À la sortie de l'Université, Ivano Beggio, passionné de motocross, se lance dans la production de nouvelles machines perfectionnées grâce à la compétition sportive (Aprilia a été la première, dans les années 1970, à introduire dans les motos des circuits de refroidissement à eau). En 1980, l'entreprise choisit de se transformer en ensamblier, à la manière des industriels du textile de Vénétie. Désormais, Aprilia se réserve la conception, le marketing et l'assemblage des véhicules et laisse à ses 1 800 sous-traitants le soin de l'alimenter en composants, tout en contrôlant le niveau des fournitures par l'intermédiaire d'un bureau qualité. Outre sa flexibilité, ce système présente un avantage certain pour une société familiale au patrimoine limité : ce sont les fournisseurs qui financent les investissements nécessaires pour rester à la pointe de la technologie. Le sponsoring sportif fait le reste. Avec plusieurs titres de champion du monde de moto, Aprilia est désormais un acteur connu sur le marché international. Cependant, la structure reste fragile face à la concurrence internationale et, fortement endettée, la société est une proie tentante pour d'autres sociétés plus puissantes comme Piaggio.

#### Barilla

Numéro un aux États-Unis pour la production de pâtes où elle occupe 17 % du marché, Barilla a pratiquement conquis toute l'Europe avec ses 93 usines et 7 000 salariés.

Installée à proximité de Parme, au bord de l'autoroute Milan-Bologne, la société est, avec Parmalat, un des groupes d'une région spécialisée dans l'industrie agroalimentaire et ses technologies. Société familiale créée en 1877, elle resta artisanale jusqu'à la Seconde Guerre mondiale. Une croissance mal maîtrisée la fait tomber dans le giron d'un conglomérat américain (W.R. Grace) avant d'être reprise par la famille Barilla, dans les années 1980. Fortement spécialisée dans les pâtes sèches, elle part à la conquête des marchés américains de la côte Est et de l'Europe, le plus souvent en rachetant des sociétés comme Kamps (États-Unis) ou Harry's (France) ou en adoptant un partenariat (groupe de restaurants allemand Tank und Rast). Cependant, les liens avec Parme et sa région sont très ténus, Barilla est un des investisseurs de l'Université, du centre hospitalier et, en retour, profite de la spécialisation agroalimentaire de la ville et de la région, se sachant menacée par la concurrence internationale.

La diffusion des petites et moyennes entreprises, qui s'effectue au sein de villes moyennes, est rendue possible par des conditions locales, une organisation sociale du monde rural, des liens villes-campagnes, mais elle correspond aussi aux créneaux laissés libres par les grandes entreprises à l'échelle européenne ou mondiale. Le développement de ces entreprises résulte aussi de la diffusion d'innovations de toute nature : technique, économique, sociale, politique ou culturelle. Ainsi, c'est le maintien d'une avance technique qui permet à la société familiale, Beretta, de s'imposer sur le marché de l'armurerie, avec des boutiques à New York, Dallas, Buenos Aires ou Paris, à Luxottica de devenir le leader mondial de la monture de lunettes milieu et haut de gamme, et à Tiscali de s'imposer comme un fournisseur d'accès à Internet. L'innovation économique est présente dans l'agroalimentaire avec les familles Barilla à Parme (pâtes sèches) ou Illy à Trieste (café), l'électroménager et le groupe Merloni. Dans l'industrie du luxe qui allie savoir-faire et culture, la liste des entreprises italiennes est longue aussi bien dans l'industrie du cuir et de la chaussure (Tod's, Geox, Ferragamo) ou de la mode (Armani ou Bulgari). Ces innovations suppo-

sent certaines conditions : un consensus social et culturel à l'échelle locale, un esprit d'entreprise, peu de contraintes sociales et fiscales et une main-d'œuvre flexible. À l'échelle de l'Italie, ces PME prennent en charge des investissements spécialisés, des techniques de pointe et complètent l'équipement des grandes firmes. En ce début de XXI<sup>e</sup> siècle, la mondialisation renforce le poids du marché et fragilise les réseaux industriels locaux et les districts industriels. La Recherche-Innovation et les productions haut de gamme semblent être la porte de sortie des PME de plus en plus soumises à la concurrence des pays d'Europe centrale ou des pays émergents.

Le dynamisme des entreprises s'est exprimé dans un cadre politique spécifique. Les États européens ont connu divers chemins pour construire un État national moderne. Pour l'Italie, au contraire de la France ou du Royaume-Uni, le parcours est récent et chaotique, d'où la persistance d'un décalage entre la prise de conscience de l'identité nationale culturelle et la réalisation politique. Si l'État italien a joué un rôle important dans la modernisation et le miracle économique italien, il est aujourd'hui confronté à une recomposition du paysage politique, avec une redéfinition imprécise de la droite et de la gauche, et à l'adoption de l'euro, qui prive l'Italie de l'utilisation de dévaluations compétitives grâce à une monnaie faible; alors que la mondialisation renforce la concurrence au sein du tissu industriel composé de PME sans appui de grands groupes. De plus, sur le plan politique, sociologique et culturel, l'équilibre entre État et régions est fragilisé par l'émergence de la Ligue du Nord et les volontés d'autonomie régionale. Les régions italiennes, les centres urbains régionaux et les métropoles, comme Milan, Turin, Florence ou Naples, sont des acteurs économiques et politiques puissants. Ces structures régionales et locales, renforcées dès 1970 et dotées de moyens financiers conséquents permettent le développement d'un tissu de PME dense dans le Nord et le centre du pays mais aussi la mise en place de plans économiques régionaux qui accompagneront les opérations de décentralisations vers le Mezzogiorno. Paradoxalement, plus qu'une réponse à des déséquilibres économiques régionaux, la décentralisation régionale est une solution politique pour éviter la désagrégation d'un tissu national fragile. Parfois accusées de reproduire, à l'échelle régionale, un centralisme d'État inefficace, les régions se sont lancées depuis trente ans dans un aménagement de leurs territoires (réseaux de transports, rénovation des centres urbains, développement de zones d'industries et de services), gage de modernisation mais surtout réponse à une concurrence économique interrégionale forte et afin de rester attractives dans un contexte européen et mondial.

Au total, la vitalité des entreprises localisées majoritairement dans le centre et le Nord de l'Italie, le poids démographique, urbain et la richesse des régions comme la Lombardie ou la Toscane, ainsi que le fonctionnement de l'État unitaire ont de fait révélé et accentué les déséquilibres régionaux.

**Les valeurs des Italiens, d'après un sondage réalisé en 1994 pour la revue italienne de géopolitique, *Limes***

| Données en %    | Positif | Négatif | Sans opinion |
|-----------------|---------|---------|--------------|
| Europe          | 83      | 16      | 1            |
| Entreprise      | 81      | 18      | 1            |
| Région          | 65      | 34      | 1            |
| Unité nationale | 65      | 32      | 3            |
| État            | 56      | 43      | 1            |

Source : in I. Diamanti, *L'Italie, une nation en suspens*, Complexe, 1995.

### C. Disparités et forces d'éclatement

Le territoire italien est composé de trois espaces structurants, formant trois Italie sans supprimer une opposition Nord-Sud à l'échelle nationale ; c'est le résultat d'un modèle de développement spécifique qui présente des risques d'éclatement.

Le Sud, le Mezzogiorno, qui a connu un rattrapage économique depuis une vingtaine d'années reste une périphérie même à l'échelle européenne. Le taux de chômage est significatif, il atteint 22 % en Calabre contre 4 % en Lombardie et 7,5 % au niveau national. Si le rééquilibrage entamé par l'État (Cassa per il Mezzogiorno) et relayé par les fonds européens a eu un impact favorable, il se traduit par une concentration urbaine, des effets de dépendance et une distribution locale qui a renforcé le clientélisme politique.

Le Nord, centré sur le triangle Turin- Milan- Gênes, concentre populations, activités et échanges. Ces pôles sont à la tête de réseaux urbains étoffés : Milan regroupe 4,3 millions d'habitants, avec ses banques internationales, ses sièges sociaux, elle est la capitale économique du pays. Cet

espace est bien relié aux métropoles du Nord-Ouest européen. La prospérité économique repose sur l'industrie (un tiers du potentiel industriel italien), sur une agriculture très intensive, et sur des services (tourisme).

La primauté du Nord s'atténue avec l'émergence d'une « Troisième Italie » au centre du pays, entre le Latium, la Toscane jusqu'à la Vénétie. Ce territoire est marqué par un réseau urbain multipolaire autour de Florence, Rome, Bologne, Parme, Modène, Venise, Vérone ou Trieste et tout un ensemble de villes moyennes. Son essor est dû aux petites et moyennes entreprises familiales, organisées en districts industriels et qui ont créé 90 % des emplois industriels depuis 1955. La Troisième Italie est caractérisée par un système productif régional ancré dans les héritages de l'Europe industrielle, tant par ses entreprises à base familiale que par ses orientations productives (cuir, chaussures, optique, confection, mobilier...) bien adaptées aux nouveaux marchés. Ces districts industriels allient le savoir-faire traditionnel et les hautes technologies au service de l'inventivité, mais il est difficile de dire si c'est un modèle transposable ou « un retard transformé et valorisé ».

De ce fait, l'Italie semble hésiter entre la permanence d'une opposition Nord-Sud, réelle, et un développement par intégration partielle de villes ou de microrégions, le tout accentuant la fragmentation de l'espace.

**Indicateurs des grands ensembles régionaux (en % national)**

| Ensembles       | Régions                                                      | Population | Emplois | Chômeurs | Revenus | % Exportations |
|-----------------|--------------------------------------------------------------|------------|---------|----------|---------|----------------|
| Centre Nord     | 12 régions                                                   | 64         | 71,1    | 41,3     | 74      | 89             |
| Dont Nord-Ouest | Piémont, Ligurie,<br>Lombardie, Val d'Aoste                  | 26,2       | 29,8    | 16,6     | 32,9    | 41,5           |
| Nord-Est        | Trentin, Vénétie, Frioul<br>Émilie-Romagne                   | 18,8       | 21,9    | 8,8      | 20,9    | 31,2           |
| Centre          | Toscane, Ombrie, Marches, Latium                             | 19         | 20      | 15,9     | 20,3    | 16,4           |
| Mezzogiorno     | 8 régions                                                    | 36         | 28,3    | 58,6     | 26      | 10,8           |
| Dont Sud        | Abruzzes, Molise, Campanie,<br>Pouilles, Basilicate, Calabre | 24,5       | 19,3    | 38,3     | 18,3    | 7,9            |
| Îles            | Sicile, Sardaigne                                            | 11,5       | 8,9     | 20,3     | 7,5     | 3              |
| Italie          |                                                              | 100        | 100     | 100      | 100     | 100            |

Source : Dominique Rivière, *L'Italie*, Colin, 2004, d'après Istat et Banca d'Italia.

## D. l'Italie face aux enjeux méditerranéens, européens et mondiaux

L'Italie est souvent considérée comme l'un des « meilleurs élèves de la classe européenne » de par l'attachement de l'opinion publique italienne, en raison d'une intégration économique forte et de sa capacité d'innovation face aux crises.

Les enquêtes sociologiques placent toutes l'Italie parmi les pays où la population est la plus satisfaite de l'adhésion à l'Union européenne et où l'opinion publique est la plus fière de son appartenance à cette communauté. Cette vision s'appuie sur une Italie toujours plus arrimée à l'Europe : elle effectue près des deux tiers de ses échanges avec l'Union, générant un trafic routier et ferroviaire intense, et un des projets prioritaires de réseau de transport transeuropéen envisage un TGV de Lyon à Milan par Turin, avec des embranchements vers Munich et Trieste. Par ailleurs, à l'échelle de l'histoire contemporaine, l'Italie a multiplié les « miracles » : miracle de sa naissance comme État-nation, dans une Europe hostile à tout ce qui pouvait modifier l'équilibre des puissances, miracle de l'émergence au début du XX<sup>e</sup> siècle dans un environnement international peu favorable à ses entreprises, miracle de la renaissance d'un peuple meurtri après vingt ans de dictature et les épreuves de la guerre, miracle économique des Trente Glorieuses qui a transformé le pays en une nation industrielle moderne, miracle politique, enfin, qui a évité à l'Italie de retomber dans un régime autoritaire.

Mais le prix social de cette souplesse a été lourd et les Italiens s'interrogent sur la capacité des pouvoirs publics à relever les grands défis de l'heure : intégration et modernisation du Sud, risque



de l'éclatement du pays, lutte contre l'immigration clandestine et la persistance des réseaux mafieux, mais aussi relance d'une économie dont la faible taille des entreprises semble aujourd'hui entraver le redéploiement vers des productions de haut niveau technologique, l'Italie est fortement concurrencée au niveau mondial, elle doit renforcer la capacité d'attraction des IDE dont les flux sont faibles en comparaison des autres puissances européennes. Interface méditerranéenne, l'Italie est une des portes sud de l'Union européenne au contact du Maghreb, de la Méditerranée orientale et des Balkans.



## L'Espagne : une démocratie modernisatrice face aux régionalismes

L'Espagne, entrée progressivement dans la modernité, puis de façon accélérée, grâce à son ouverture sur l'Europe et à sa démocratisation, est devenue la dixième puissance économique mondiale. Pays cloisonné, partie essentielle d'une péninsule ibérique longtemps isolée, mais pays de 41 millions d'habitants, au décollage économique et social très rapide, l'Espagne a réalisé d'importants efforts d'intégration à l'Union européenne, accompagnant une diversité régionale accentuée et une fragilisation de la construction étatique.

### A. Modernisation et ouverture

À l'échelle européenne, l'Espagne est un espace vaste, 504 000 km<sup>2</sup>, avec une assez faible densité (82 hab./km<sup>2</sup>) comparée à celle des autres pays de l'Union européenne et qui, jusqu'aux années 1950, fait figure de pays sous-développé. La politique économique de la fin de la période franquiste et l'adhésion à l'Union européenne ont assuré un décollage économique rapide du pays. Grâce à la mise en place d'infrastructures d'irrigation sous l'égide de l'État et le soutien financier de la PAC, l'agriculture espagnole a connu une véritable révolution, le pays devenant un des premiers fournisseurs en fruits et légumes de l'Europe, mais aussi le premier producteur d'huile d'olive au monde, le troisième producteur de vins, le problème de l'eau restant cependant crucial. L'industrie reconvertie et modernisée est très concurrentielle, en particulier dans le textile et l'agroalimentaire, les salaires restant inférieurs à la moyenne européenne. Les industries mécaniques se sont souvent appuyées sur des investissements étrangers comme dans l'automobile (Renault, Citroën, Volkswagen, Ford), mais les entreprises espagnoles ont proliféré et sont devenues performantes : Casa (aéronautique), Repsol (hydrocarbures), Telefonica (télécommunications), Ibéria (transport aérien), Zara (3<sup>e</sup> distributeur mondial de prêt-à-porter). Quant au secteur tertiaire, il est dynamisé par les banques – parmi les plus rentables d'Europe avec les sociétés britanniques (Santander Central Hispano, numéro un en Europe en terme de valeur boursière, BBVA, Caixa) – et l'apport du tourisme de masse, l'Espagne étant la troisième destination du tourisme mondial après la France et les États-Unis. Tous ces secteurs tirent également profit des investissements des firmes espagnoles sur les marchés d'Amérique latine où la proximité culturelle est un atout considérable.

Cette modernisation inégale en Europe est le résultat de l'action d'acteurs essentiels internes et externes. L'État espagnol a favorisé le renouveau de certains secteurs par les choix d'entreprises nationales (énergie, chimie, sidérurgie), par le développement des infrastructures de transports (TGV, autoroutes), d'irrigation et par la protection de champions nationaux (hostilité du gouvernement espagnol au rachat de la société Endesa par l'allemand EON en 2006). Il a été relayé par les autorités régionales (Catalogne, Andalousie) et par l'Union européenne : l'Espagne a été le premier bénéficiaire des fonds européens, recevant 13 % des aides agricoles et le quart des aides régionales de l'Europe à quinze. À côté des actions publiques, la vitalité des entreprises espagnoles et l'importance des IDE ont contribué à la réussite du pays. Le capitalisme espagnol s'appuie à la fois sur de vieilles familles, qui ont créé de véritables dynasties (Botin dans la banque, Fluxa avec les chaussures Camper), et qui contrôlent souvent les grands groupes (Telefonica, Ferrovial dans le BTP, Freixenet), mais aussi sur la vitalité et la capacité d'innovations de petites entreprises comme celle d'Enrique Bernat (Chupa Chups), Amancio Ortega (Zara), Puig ou Dominguez.

## Des entreprises espagnoles : Botin et Telefonica

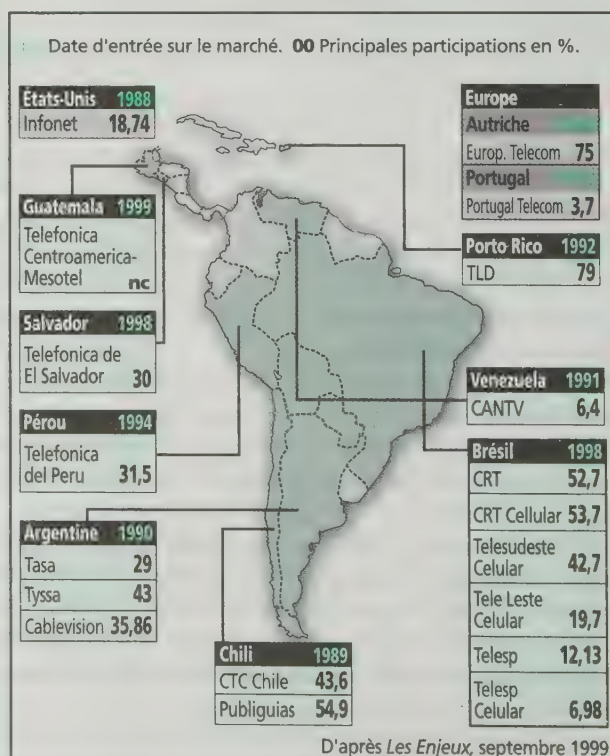
### Banco Santander Central Hispano : les Botin, une dynastie espagnole dans la banque européenne

Issue de plusieurs fusions, la banque Santander Central Hispano est devenue le premier établissement financier espagnol et européen et pointe dans les dix premières banques mondiales. Cette concentration est le symbole du dynamisme du secteur bancaire espagnol qui regroupe quelques établissements parmi les plus rentables d'Europe, mais aussi l'expression du dynamisme des entreprises espagnoles dans leur intégration sur les marchés européens et mondiaux. La création du Banco Santander par des négociants du port de Santander remonte à 1857. En 1909, la banque est reprise par Emilio Botin I, fondateur de la dynastie. Emilio Botin II succède à son père en 1930 et en fait une banque de taille nationale. Après plus de 50 ans de « règne », il passe la main à son fils Emilio Botin III. Ce dernier va dynamiser la finance espagnole, avec à son actif, les comptes rémunérés, des prises de participations dans des banques espagnoles et étrangères et une expansion internationale, qui fait de SCH un des premiers groupes bancaires en Amérique latine où il a plus de 26 millions de clients. Entre 1986 et 2003, le groupe Santander passe de la 7<sup>e</sup> à la première place en Espagne.

La conquête de la banque Banesto, en 1994, la fusion avec la banque Central Hispano, en 1999, concernent le marché national, mais SCH est présente aussi sur les marchés britannique (rachat de Abbey, en 2004, pour 8 milliards de livres), allemand (participation dans le capital de la Commerzbank), italien (San Paolo-IMI) et français (Société générale). Enfin, le Mexique, le Brésil et l'Argentine sont les piliers d'un réseau latino-américain, et l'acquisition, fin 2005, de 19,8 % de la 18<sup>e</sup> banque américaine Sovereign Bancorp, basée à Philadelphie, a renforcé son implantation sur ce continent.

La force de SCH provient d'abord de sa puissance financière et d'un important portefeuille de participations industrielles, bâti au fil des privatisations dans trois secteurs clés : l'énergie, les télécommunications et le BTP. La banque s'appuie sur de nouveaux groupes espagnols, ou à forte présence de capitaux espagnols, qui ont acquis des dimensions mondiales comme Endesa, Telefonica, Sacyr ou Ferrovial, qui convoite le premier gestionnaire des aéroports britanniques (BAA). Sa réussite bancaire vient de la capacité d'innovation du groupe (déconcentration au niveau des agences, multiplication des services complémentaires) et de la réalisation des fusions en maintenant la diversité des réseaux, sans oublier une forte agressivité commerciale et une gestion serrée. Santander, première banque commerciale européenne et première entreprise espagnole pour les profits, dispose d'une capitalisation de 962 milliards d'euros en 2005, soit un montant supérieur au PIB de l'Espagne. Le « système Botin » reste très efficace et Emilio Botin III peut trouver dans l'ainée de ses enfants, Ana Patricia, diplômée d'un Master d'économie de Harvard, un « successeur » assurant la pérennité d'un capitalisme familial dont les relations avec le pouvoir politique ont toujours été très pragmatiques.

### Telefonica : une stratégie de conquête en Amérique latine





La démocratie retrouvée (1976) et l'adhésion à la CEE (1986) ont permis à l'Espagne d'effectuer d'importantes transformations sociales. Elle a connu d'abord une véritable révolution démographique : alors que sa moitié méridionale connaissait d'énormes excédents de naissances, la fécondité est devenue en peu de temps une des plus faibles d'Europe (1,25 en 2002). Ce freinage est dû à l'évolution rapide des conditions de vie et de logement ; il semble cependant parvenu à son terme car le taux de fécondité est à 1,3 en 2005. Ce changement entraîne un vieillissement sensible de la population espagnole et pose le problème des retraites. En revanche, les mouvements migratoires se sont inversés, la modernisation et l'élévation des niveaux de vie et d'activité ont arrêté l'émigration et, au contraire, ce sont les populations d'Afrique du Nord ou d'Amérique latine qui sont attirées par le dynamisme économique. L'Espagne est aussi devenue une destination pour les retraités européens grâce à l'ensoleillement, la qualité des infrastructures d'accueil et le coût réduit des prestations (un tiers des retraités britanniques qui s'expatrient le font en Espagne). Par ailleurs, la Movida, élan culturel né à Madrid en 1976, exprimant la renaissance de la société espagnole est le symbole d'une nouvelle classe moyenne, entreprenante, avide de consommation et favorable à une libéralisation rapide des mœurs. C'est une Espagne urbaine, qui rivalise d'initiative et de créativité (Exposition universelle de Séville, Jeux olympiques de Barcelone en 1992, réalisation du musée Guggenheim à Bilbao, Foire d'Art contemporain de Madrid).

## B. Inégalités régionales et forces d'éclatement

L'Espagne est le pays européen qui a connu la croissance la plus élevée de son PIB entre 1995 et 2004 (3,5 % par an) et son revenu par habitant, qui atteignait 69 % de la moyenne communautaire en 1986, est passé à 84 % en 2003. Cependant cette croissance a accentué les déséquilibres spatiaux. En effet, les hommes et les richesses se concentrent dans les principales villes et sur les littoraux, en dehors du pôle madrilène.

Madrid, capitale politique et culturelle, métropole européenne et internationale du pays, connaît une croissance forte : 2,5 millions d'habitants en 1960, elle atteint actuellement 5 millions d'habitants. L'extension rapide de l'aire métropolitaine est l'expression de la concentration des industries de haute technologie et de ces relations lointaines nationales ou internationales, mais située au centre géométrique du pays, elle apparaît comme isolée au cœur d'une Castille dépeuplée. Barcelone (3,5 millions d'habitants) est une rivale qui doit sa fortune au commerce. Capitale de la Catalogne, première région économique, son dynamisme industriel et bancaire, ses relations extérieures, le développement précoce de son tourisme international, son particularisme linguistique, tout concourt à accentuer l'originalité de ce pôle économique et de sa région. Ainsi, Madrid et Barcelone groupent à elles deux 20 % de la population et près du tiers de la richesse du pays.

Les autres régions ont des poids très inégaux. Les régions méditerranéennes bénéficient des performances de l'agriculture intensive, qui fournit légumes et fruits à l'ensemble de l'Europe, le Levant et les plaines littorales de Valence à l'Andalousie s'appuient aussi sur un très important équipement touristique. De surcroît, l'Espagne dispose de deux archipels attractifs, les Baléares et les Canaries dont les économies sont totalement liées au tourisme. Le Pays basque, s'appuyant sur une main-d'œuvre qualifiée, la qualité de son réseau bancaire (BBV) et son autonomie budgétaire, a su rénover avec succès son industrie (électroménager, informatique, aéronautique, télécommunications). Par contre, la Galice et les Asturies ont pâti du déclin des mines, de la sidérurgie et du processus de rénovation et de concentration que subit le secteur de la pêche. Quant à l'Estrémadure, la Castille-La Manche et l'Andalousie, elles restent les régions les plus pauvres d'Espagne. Les régions du centre-Nord, Castille-Leon, Rioja et Aragon connaissent des forts contrastes de développement opposant quelques centres industriels et urbains (Saragosse, Valladolid) au vide des espaces ruraux à la modernisation très différenciée.

Au total, le niveau de richesse et le degré d'intégration européenne ont renforcé la diversité régionale. Ainsi, c'est dans une double perspective continentale (les relations de l'Espagne avec les pays européens) et intercontinentale (relations avec l'Afrique) que se pose la question des transports. L'amélioration des liaisons intérieures (autoroutes, TGV Madrid-Séville) doit être relayée par des infrastructures supplémentaires vers la France et le reste de l'Europe, le franchissement des Pyrénées restant encore problématique.



L'Espagne, combien de Nations ?



Source : d'après Le Monde, mars 2006.

Au-delà de la diversité économique, l'Espagne est plurielle. En effet, la Constitution de 1978 a créé un véritable pouvoir régional. Elle reconnaît à la fois « l'unité indissociable de la nation espagnole » et « le droit à l'autonomie des nations et régions ». Elle substitue au modèle centralisateur la mise en place de 17 communautés autonomes et de deux villes autonomes (Ceuta et Melilla) dotées d'un gouvernement, d'un Parlement, d'un budget. Sous un système quasi fédéral, les régions connaissent le plus haut degré de responsabilité et de gestion des régions en Europe. Cependant, l'assemblage politique est complexe car ces collectivités se sont constituées lors de la transition démocratique, post-franquiste, avec chacune un statut propre, élaboré par ses élus et ratifié par le Parlement espagnol.

Or, le contexte politique et économique a évolué. Certaines autonomies soucieuses de l'importance de leurs avantages freinent les redistributions entre régions riches et régions pauvres souhaitées par le pouvoir central. Elles affirment leur identité ; ainsi au Pays basque, existe un vif sentiment national dont la langue (euskara) est le signe identitaire, mais que la moitié de la population ne comprend pas, sentiment exprimé aussi par la violence de l'ETA. La Catalogne est l'une

des premières à entreprendre une révision de son statut, pour augmenter ses ressources (50 % de l'impôt sur le revenu et de la TVA et 58 % des taxes sur les alcools, les tabacs et les hydrocarbures) et se faire reconnaître comme « nation » au sein de l'État. Enfin, à partir de 2007, du fait du passage à 25, la majorité des communautés espagnoles cesseront de recevoir les aides européennes au titre de « l'objectif 1 » et attribuées aux régions dont le revenu par habitant est inférieur à 75 % de la moyenne européenne. Jusqu'à présent, 10 des 17 régions espagnoles en bénéficiaient. À partir de 2007, elles ne seront plus que 4 à percevoir ces aides : Galice, Estrémadure, Andalousie et Castille-La Manche.

Cependant, même si 13 des 17 régions demandent une renégociation de leurs statuts, le processus institutionnel nécessite un minimum de consensus et le récent sursaut du gouvernement espagnol dans la défense de ses entreprises menacées par des OPA d'origine étrangère, montre les risques que fait courir la fragmentation des structures étatiques à l'échelle de l'Europe. En effet, l'Espagne doit affronter l'impact de la mondialisation et après plus d'une décennie de croissance soutenue elle doit faire face à un recul de sa compétitivité manufacturière, au profit de l'Europe de l'Est ou de la Chine, au vieillissement de sa population, et à la fragilité de son marché du travail.

### C. De l'Europe au monde

Le choix de l'Espagne de s'intégrer le plus rapidement possible à l'Europe marque profondément ses structures politiques et socio-économiques. Ce choix est d'abord celui de la démocratisation : mise en place d'une monarchie parlementaire, dirigée par Juan Carlos 1<sup>er</sup>, depuis le 22 novembre 1975, à l'image de nombreux États européens, permettant une transformation et une modernisation de la société. Vieux pays européen, membre de l'OTAN, l'Espagne se tourne vers la CEE, ce d'autant plus qu'elle ne bénéficie plus de l'aide de la Banque mondiale à partir de 1975. De plus, la population espagnole est sensible à la construction européenne qu'elle connaît par ses migrations de travailleurs vers la France, la Belgique ou l'Allemagne et par les flux de touristes arrivants de l'Europe du Nord à partir des années 1950. De ce fait, les acteurs politiques, l'opinion publique, les entreprises vont montrer une forte volonté de s'associer à la croissance européenne. Si la transition imposée par la CEE fut longue, elle a permis à l'Espagne de moderniser son agriculture, de développer et d'étoffer son secteur industriel avec une capacité d'adaptation souvent comparée à l'efficacité du modèle japonais. Malgré les risques encourus, les problèmes monétaires, son retard économique, l'Espagne a su profiter de l'aide de l'Union européenne. Son renouveau culturel s'est traduit au niveau international par une sorte de reconnaissance à travers des hommes : José Camilo Cela (prix Nobel de littérature en 1989), Federico Mayor (directeur de l'Unesco), Enrique Baron (président du Parlement européen), Juan Antonio Samaranch (président du Comité international olympique). En 1992, des manifestations confirment ce mouvement : l'Exposition universelle est organisée à Séville, les Jeux olympiques à Barcelone, Madrid devient capitale culturelle européenne.

Bonne élève de l'Europe, l'Espagne a connu une importante continuité dans ses choix de politique économique que l'on peut résumer par la déclaration de Felipe Gonzalez, Premier ministre socialiste de 1982 à 1996 : « nous voulons être aux antipodes d'une Espagne hyperprotectionniste en matière économique, nous voulons une Espagne qui s'ouvre à la concurrence et à la compétitivité ». Cette ligne générale fut celle de José Maria Aznar (1996-2004) et la politique économique de José Luis Zapatero, depuis 2004, ne semble pas fondamentalement différente de celle de son prédécesseur sur le plan économique, même s'il affiche une volonté de réorienter une partie des dépenses publiques vers le social. En revanche, l'Atlantisme des gouvernements de droite semble remis en cause par un gouvernement socialiste plus soucieux d'un rapprochement avec le monde arabe et l'hispanité. Ces choix révèlent l'importance du rôle de l'Espagne comme porte d'entrée de l'Europe en face de l'Afrique, des pays du Maghreb et comme relais vers l'Amérique latine.

L'Espagne a toujours eu des liens privilégiés avec l'Amérique latine. Ces liens historiques se sont renforcés à plusieurs niveaux. D'une part, les grandes entreprises espagnoles (Telefonica, Iberia, SCH, Freixenet, Prisa) sont présentes sur un grand nombre de marchés, en particulier au Mexique, en Amérique centrale et dans le cône sud ; d'autre part, l'Espagne joue le rôle d'intermédiaire entre l'Union européenne et le Mercosur, aboutissant à un accord dit « 15 + 4 » en

décembre 1995 ; elle aussi facilite, en 1997, la signature d'un accord avec le Mexique ; quant aux sommets de Madrid en 2002 et de Guadalajara en 2004, ils visent à établir une zone de libre-échange transatlantique. L'Espagne s'appuie également sur ses contacts avec Cuba et sur l'organisation de sommets ibéro-américains pour favoriser le développement de l'espace hispanophone et renforcer ses liens culturels et économiques. Cependant, l'Espagne voit son rôle affaibli par la diversité des pays sud-américains, par les hésitations de l'Europe échaudée par les échecs et par la concurrence des pays asiatiques émergents. L'Amérique latine reste pourtant une carte maîtresse pour renforcer sa présence et son action dans le cadre de la mondialisation.

## II. L'Europe face au monde

### 1 L'Europe et les Amériques anglo-saxonnes et latines

#### A. L'Amérique, fille de l'Europe

L'Amérique, le Nouveau Monde, a été découverte à la fin du <sup>xv</sup>e siècle et colonisée par les Espagnols, les Portugais, les Anglais et les Français. Ces colonisations s'effectuent selon des modalités diverses, mais l'empreinte européenne est toujours forte. Les colonies ibériques furent rapidement administrées par l'appareil d'État mis en place par les métropoles, qui fournissent une immigration massive et une diffusion du christianisme. À la fin du <sup>xviii</sup>e siècle, les treize colonies anglaises, expression de la colonisation de peuplement anglo-saxon, s'émancipèrent et donnèrent naissance aux États-Unis d'Amérique, suivies, quelques années plus tard, par les colonies espagnoles et portugaises. L'Europe est restée dominante en Amérique jusqu'au début du <sup>xx</sup>e siècle par la diffusion de sa civilisation, de sa culture, de ses formes d'organisation politique, de son droit et de ses modes de vie. Par ailleurs, l'Ancien Monde a largement financé, jusqu'à la Première Guerre mondiale, une partie du décollage économique du Nouveau Monde, du Canada à l'Argentine.

Nous avons là une filiation fondamentale qui est largement réactivée par un renversement des flux d'IDE à partir de la Première Guerre mondiale, des États-Unis vers l'Europe, et par le maintien d'aires culturelles actives : monde hispanophone, culture anglo-saxonne, francophonie. Une certaine « européanité » est présente, avec une intensité variable, sur l'ensemble du continent américain. Ceci explique qu'à la fin du <sup>xx</sup>e siècle, les États-Unis ont été favorables à la construction européenne et l'ont encouragée. Les États européens étaient leurs alliés politiques et militaires face à l'URSS et au bloc communiste. Les intérêts étaient les mêmes et l'appui apporté à l'organisation de l'Europe n'empêchait ni les désaccords, comme avec le général De Gaulle, ni des tensions commerciales très vives (GATT, PAC).

#### B. Des liens transatlantiques distendus

Depuis la chute du mur de Berlin et la disparition du camp communiste, les liens avec l'Europe ont évolué : l'OTAN et le Pacte atlantique ont changé de fonctions et se sont ouverts à des pays de l'Europe de l'Est, longtemps intégrés au système communiste. La présence américaine est militaire et économique, grâce à des investissements importants et à des ventes de matériel militaire en Pologne, en Hongrie ou en République tchèque. L'Union européenne est devenue un concurrent des États-Unis dans plusieurs domaines fondamentaux. Au niveau économique et monétaire, les sociétés des pays européens peuvent atteindre des dimensions mondiales et rivaliser avec les grandes firmes multinationales américaines (Arcelor, EADS, Ariane espace, sociétés pharmaceutiques, chimiques ou automobiles, etc.) sur les marchés internationaux, la présidence de l'OMC est tenue par un Européen (Pascal Lamy) mais, avec un dollar faible, les États-Unis jouent contre l'euro en pénalisant les exportations européennes. De plus, l'intérêt américain ne semble plus être le renforcement de l'Europe, mais au contraire son maintien dans une relative impuissance militaire et politique.



Ce jeu permet aux Américains de diviser les Européens et les empêche d'élaborer une politique commune. La faiblesse militaire des Européens leur a facilité la tâche, l'impuissance et la division européenne ont ainsi conduit l'OTAN et les États-Unis à intervenir directement lors des conflits liés à l'éclatement de l'ex-Yougoslavie. En Bosnie, les diplomaties parallèles et concurrentes se sont souvent neutralisées. De même, en 2003, la seconde guerre d'Irak a été révélatrice d'une certaine impuissance et de la division de l'Europe ; la Grande-Bretagne, l'Italie, l'Espagne, le Danemark, le Portugal, mais aussi la Pologne, la Hongrie et la République tchèque se sont rangés du côté des États-Unis, alors que la France, la Belgique et l'Allemagne ont été les chefs de file de la non-intervention militaire. Depuis, les réponses à la politique américaine continuent de diviser les Européens et ceci rend plus complexes les liens entre les États-Unis et l'Europe, ce d'autant plus que l'Union européenne montre des velléités de rapprochement politique ou économique avec les États d'Amérique latine (voyages officiels, accord avec le Mercosur, accords bilatéraux).

### C. Vers la réformulation de nouveaux rapports ?

L'Europe voit ses relations se distendre avec l'Amérique, qui tisse des liens de plus en plus étroits dans l'espace péri-pacifique, qui s'ouvre de plus en plus à l'Asie. L'Europe est-elle encore une alternative crédible ? Son modèle universaliste et ses valeurs sont-ils encore efficaces dans un contexte américain où la puissance des États-Unis est contestée, mais où le libéralisme économique et les modes de vie sont directement copiés sur l'Amérique du Nord ? Pour être crédible, l'Europe doit présenter des réussites et une capacité d'intervention. C'est souvent le cas avec les sociétés européennes qui jouent un rôle parfois essentiel : l'Espagne a été le premier fournisseur d'IDE en Amérique latine devant les États-Unis. Mais dans le domaine financier, boursier ou industriel, les concentrations tardent ; au niveau de l'innovation et de la formation, l'écart semble se creuser entre les capacités des États-Unis et celles de l'Europe : la capacité d'attraction des étudiants et des chercheurs sud-américains vers le Vieux Continent est encore bien limitée.

Cependant, l'Europe reste un champ d'expérimentation incomparable pour les pays d'Amérique latine tant au niveau des organisations sociales (diversité des systèmes de protection) que des régimes démocratiques qui s'élaborent en Amérique du Sud, que de la pratique des relations internationales. Ainsi le Mercosur peut-il profiter des réussites et erreurs de la construction européenne. Pourtant, l'Europe n'a pas toujours considéré l'Amérique latine, sauf l'Espagne et le Portugal, comme une priorité géopolitique car ces pays représentent à peine plus de 5 % du commerce extra-communautaire, l'héritage de la doctrine Monroe persistant. Les relations évoluent car les puissances émergentes de cette Amérique (Mexique, Brésil, Chili, Argentine, Venezuela) constituent de nouveaux marchés, de nouvelles sociétés, de nouveaux partenaires ou de nouvelles puissances dans le cadre de la mondialisation. Quant aux rapports avec les États-Unis, il semble que ce soit dans le cadre d'instances internationales et de pratiques multilatérales que l'Europe peut arriver à s'affirmer face aux souhaits des Américains « d'une Europe assez puissante pour être une aide mais suffisamment faible pour être contrôlée ».

## L'Europe à la rencontre de l'Afrique et du Moyen-Orient

### A. Voisinage, continuités et ruptures dans l'interface méditerranéenne

Les rapports entre l'Europe, l'Afrique et le Moyen-Orient sont caractérisés par des rapports Nord-Sud très contrastés, à la fois liés à une proximité géographique et historique forte mais aussi à des rapports économiques inégaux. Les échanges entre l'Afrique et l'Europe, largement structurés par des systèmes préférentiels (accords de Lomé), portent sur des matières premières, représentent une part infime du commerce mondial (1 % environ), sont très concentrés sur quelques États tels l'Algérie, l'Égypte, le Nigeria ou l'Afrique du Sud. Ces échanges très spécialisés sont situés sur des secteurs peu porteurs, en dehors de l'énergie, à partir d'espaces africains très fragmentés et donc dans un cadre de domination. Il en est de même vers le Moyen-Orient où les liens économiques

(échanges, IDE) font ressortir quelques États comme la Turquie, Israël ou l'Arabie saoudite. Dans les deux cas, les relations géopolitiques sont complexes et montrent une difficulté à la fois des relations bilatérales mais aussi des instances collectives. L'Europe n'a pas su aider les États africains dans leur nécessaire démocratisation des régimes et, la France, le Royaume-Uni, la Belgique, le Portugal ne sont souvent plus que des observateurs du délitement de plusieurs structures étatiques (Soudan, Tchad, Côte-d'Ivoire, Congo, Rwanda) et des conflits locaux ou frontaliers qui se renforcent depuis la fin des années 1980.

La politique extérieure européenne au Moyen-Orient repose sur une volonté d'apaisement des conflits (conflit israélo-arabe, problème nucléaire iranien) mais sans véritable unité de points de vue et avec des marges de manœuvre restreintes voire des positions divergentes selon les pays comme pour la deuxième guerre d'Irak. L'Europe paraît être devenue plus un système protecteur en cas de crise que fournisseur de solution dans une zone considérée comme instable et dangereuse. Plus spécifique, l'ouverture de négociations pour l'intégration de la Turquie dans l'Union européenne fait ressortir des enjeux économiques mais aussi géopolitiques et culturels : intégration d'un pays musulman, ouverture à un espace turcophone qui s'étend sur une grande partie de l'Asie centrale, mais aussi porte ouverte à l'instabilité du Moyen-Orient (problème kurde, islamisme, sous-développement). Les fragilités récentes de la construction européenne accentuent la difficulté de la rencontre avec les espaces africains et du Moyen-Orient.

## B. Les solutions pour une rencontre inévitable

### Le Processus de Barcelone

Aux confins de la géographie, de l'histoire et de la diplomatie, il n'est pas fortuit que la création des instances politiques autour de la Méditerranée ait été concomitante avec le Processus d'Oslo au Proche-Orient et le début des négociations l'Union européenne d'adhésions des pays d'Europe centrale et orientale. La signature des accords de la Maison-Blanche, en 1993, avait en effet entrouvert la possibilité de voir s'instaurer, et même imposer à tous une paix durable au Proche-Orient. L'histoire en marche imposait à chacun de faire face à ses responsabilités et de repenser ses relations jusque-là figées dans le contexte de la guerre froide. Il revenait à l'Europe de jouer toute sa partition dans le mouvement en cours. Simultanément, il apparaissait en plus un plus indispensable de ne pas marginaliser les rives méridionales et orientales de la Méditerranée tandis que s'ouvraient les perspectives d'adhésion à l'Union européenne des pays d'Europe centrale et orientale.

Aujourd'hui, les relations euro-méditerranéennes sont donc une sorte de maison à plusieurs étages. Au sommet, se situe le partenariat euro-méditerranéen, plus connu sous le nom de Processus de Barcelone, qui implique les 15 pays de l'Union européenne plus 10 nouveaux adhérents et 10 pays de la rive sud, soit 35 États en tout. Ce processus est né en 1995 de la volonté de l'Union européenne de créer un espace de stabilité, de prospérité et d'échanges dans le bassin méditerranéen. À ce triple objectif correspondait un triple volet : politique, économique et culturel.

Parallèlement à ce processus, il existe deux enceintes informelles de dialogue entre le Nord et le Sud de la Méditerranée. Tout d'abord, le Forum Méditerranéen, qui regroupe 11 pays riverains, membres du Processus de Barcelone. La seconde enceinte informelle relève d'une logique régionale. Le Dialogue 5+5 regroupe en effet les 5 pays du Sud de l'Europe et les 5 de l'Union du Maghreb arabe (Mauritanie, Maroc, Algérie, Tunisie, Libye).

Le Processus de Barcelone, pierre angulaire du dispositif, s'est traduit par la signature d'accords d'association entre chacun des États méditerranéens du Sud et l'Union européenne. Il s'est doté d'une enveloppe globale d'aide via le programme MEDA (3.4 milliards d'euros sur la période 1995-1999) de coopération et d'assistance, dont chaque pays de la rive du Sud peut tirer profit en fonction de ses « performances » dans le domaine de l'approfondissement de l'État de droit et des réformes économiques. À cela s'ajoutent des facilités de prêts dans le domaine des infrastructures, notamment, par la Banque européenne d'investissements (BEI).

*Extrait d'une intervention de Renaud Muselier, Secrétaire d'État aux Affaires étrangères, lors de la séance inaugurale de la 14<sup>e</sup> session méditerranéenne des Hautes Études Stratégiques, le 15 novembre 2003, à Marseille.*

La rencontre entre les espaces africains et du Moyen-Orient avec l'Europe semble en effet inévitable. Ces espaces sont devenus des espaces frontaliers de l'Union européenne par l'intermédiaire de la Méditerranée. Les flux migratoires sont une des manifestations de cette rencontre. Les distorsions économiques Nord-Sud font de l'Europe une zone attractive et diversifiée pour des populations qui cherchent à fuir la pauvreté (Afrique subsaharienne, Maghreb, Turquie, Syrie) mais aussi à quitter des zones devenues instables du fait des implosions des États (Côte-d'Ivoire, Liberia, Sierra Leone, Congo, Irak, Palestine). Comment répondre à cette pression migratoire qui se traduit par un renforcement d'immigrés illégaux de moins en moins acceptés par les sociétés européennes confrontées, pour certaines, à des difficultés du marché du travail ? La diversité des choix vis-à-vis des migrations en Europe malgré l'espace Schengen rend difficile une approche globale.

En revanche, ces zones présentent des enjeux considérables en terme de ressources. Les grandes firmes européennes se retrouvent sur les marchés pétroliers (Angola, Gabon, Nigeria, Irak, Koweït...), sur ceux des ressources minérales (Congo, Liberia, Maroc) ou agricoles et, dans tous les cas, les effets de rente sont très inégaux et ne favorisent pas toujours le développement. L'Afrique comme le Moyen-Orient sont des espaces indispensables à la croissance économique de l'Europe, mais qui présentent une très forte instabilité politique. La ligne de partage est aussi culturelle et repose sur les difficultés de rencontre entre un espace européen fortement marqué par des référents judéo-chrétiens, avec un repli du religieux dans la sphère individuelle, et un espace musulman quasi exclusif au Moyen-Orient et dans le Nord de l'Afrique, à l'impact collectif plus affirmé.

Améliorer les modalités du dialogue passe à la fois par une élimination des contentieux historiques, une aide plus effective et plus efficace de l'Europe au développement de ces économies du Sud et à des réformes internes socio-économiques dans les pays africains et du Moyen-Orient. Le dialogue euro-méditerranéen, qui s'est engagé après la conférence de Barcelone en 1995, tarde à se concrétiser, mais est une base pour tisser des liens économiques, sociaux et culturels.

## L'Europe et l'Asie : le contact de deux vieux mondes

### A. La redécouverte de l'Asie

Jusqu'aux années 1980, l'Europe paraît largement ignorer l'Asie. Bien sûr, c'est surtout le lieu d'importantes concentrations démographiques, l'Inde et la Chine. Mais c'est aussi le symbole d'un continent mal parti du fait de cette surcharge démographique, du niveau de développement, du repli de certains États comme l'Inde ou la Chine et la Corée du Nord, sans oublier les séquelles du conflit Ouest-Est (Vietnam, Cambodge, Corée). La prise en compte de l'Asie est alors le fait d'observateurs avertis tel Alain Peyrefitte dans son ouvrage, *Quand la Chine s'éveillera*. Au début des années 1980, l'Europe constate l'éveil d'une Asie peuplée de « Dragons » (Hong Kong, Singapour, Corée du Sud et Taïwan) et de « Tigres » (Malaisie, Thaïlande, Philippines et Indonésie). Pour folkloriques qu'elles soient, ces appellations n'en ont pas moins une véritable signification géoéconomique. L'industrialisation de tous ces pays, qui passe par des politiques communes (substitution aux importations, remontées de filières et promotion des exportations) est devenue un modèle envié et les marchés européens se sont ouverts à leurs capitaux, des firmes se sont délocalisées dans ces espaces efficaces.

L'ouverture de la Chine, à partir de 1978, a aussi été perçue par l'Europe comme un moyen de stabilisation de l'espace régional. En termes géopolitiques, la Chine et l'Inde sont devenues pour l'Europe des interlocuteurs essentiels pour l'équilibre des relations internationales. Les contentieux portent alors sur le processus de démocratisation de la Chine communiste et le soulèvement de la place Tien-an-men est un frein à l'ouverture chinoise. Cependant ce modèle de développement asiatique comporte des faiblesses. De nombreux pays asiatiques ne connaissent pas cette croissance et, si les « Dragons » ont poursuivi leur développement, les « Tigres » ont connu des parcours chaotiques et la crise financière et boursière de 1998 débouche sur une différenciation plus marquée des pays.



## B. La prise en compte de nouveaux acteurs internationaux

En une décennie, la prise en compte de l'Asie par l'Europe s'est modifiée. La Chine et l'Inde éclipsent les autres États asiatiques car ils deviennent un « atelier du monde », des partenaires commerciaux importants, seconds derrière les États-Unis. De plus, la Chine est entrée à l'OMC en 2001. Le montant des échanges ne cesse de croître et la concurrence des produits chinois devient de plus en plus préoccupante, en particulier celle du textile qui occupe 180 millions de personnes. Le capitalisme chinois, mais aussi indien, est de plus en plus présent sur les marchés mondiaux. Par rapport à ces mastodontes démographiques l'Europe pèse peu et le marché chinois attire toutes les convoitises du fait de sa taille, de son dynamisme. Les multinationales européennes stimulent même ce système productif.

Cette croissance économique, du fait de l'importance de la population, peut déstabiliser certains marchés (énergie, bois, textile), mais elle permet aussi à l'Asie, et en particulier à la Chine et à l'Inde, de jouer un nouveau rôle géopolitique. L'influence économique de la Chine pèse sur les pays proches, même ceux qui sont les plus développés comme le Japon ou la Corée du Sud, mais aussi au cœur de l'Asie avec le souhait de participer à la mise en valeur de la Sibérie ou de l'Asie centrale. La volonté de réintégrer Taïwan à la Chine continentale est un point de tension fondamental avec les États-Unis; pour l'Inde, l'instabilité du Moyen-Orient, du Pakistan et de l'Afghanistan renforce sa position pour stabiliser toute l'Asie du Sud.

Cependant, l'Asie reste un foyer d'instabilité économique et politique (Corée du Nord, Taïwan, Asie centrale) et la position de l'Europe semble ambivalente: profiter de la croissance des nouveaux géants émergents mais aussi renforcer les pratiques démocratiques dans cette partie de la planète en surveillant l'apparition de futures grandes puissances.

### Les rapports Chine-Europe

*De quoi faut-il avoir peur, de quoi faut-il se méfier avec l'éveil de la Chine ?*

La masse du pays est telle, ses ressources intellectuelles potentielles sont si importantes, que la marge de progrès est considérable. Y compris dans la sélection des dirigeants et des cadres.

*L'Europe a-t-elle intérêt à l'ouverture chinoise ?*

Sans aucun doute. Nous avons une économie ouverte, c'est un des fondements de notre croissance, et nous avons intérêt à ce que ce soit le cas du reste du monde. La Chine est en train de devenir notre deuxième partenaire commercial, devant le Japon et derrière les États-Unis. Notre déficit commercial est de l'ordre d'une cinquantaine de milliards d'euros, mais nos exportations vers la Chine augmentent de façon continue et considérable. C'est un marché énorme pour nos entreprises.

*Que reste-t-il du communisme en Chine ?*

Il y en a sûrement encore des traces, mais à supposer que les tendances actuelles s'approfondissent, les États-Unis passeront, d'ici quelques dizaines d'années, pour une social-démocratie rose à côté de ce que sera devenue la Chine ! À côté d'une économie chinoise capitaliste, compétitive et ultra-libérale, ce qui se construit en Chine actuellement, c'est la plus grosse économie du monde, fonctionnant selon les lois les plus pures de l'économie capitaliste de marché, pour ne pas dire les plus sauvages. Dans un système et avec une taille jamais vu auparavant.

*Interview de Pascal Lamy, alors Commissaire européen au commerce, in L'Expansion, n° 680, novembre 2003.*

## L'Europe au jeu de ses puissances

La multiplication des États, en Europe, a permis, sur la longue durée, à quelques puissances d'imposer leur jeu dans les dynamiques géopolitiques et géoéconomiques.

La France a obtenu, au début du XX<sup>e</sup> siècle, un statut de grande puissance en raison de ses possessions coloniales (en Afrique, en Asie et en Amérique) et du fait de capacités d'innovations dans tous les secteurs d'activités. Dépassant le cadre d'une économie protégée, le pays a su accepter le cadre de l'ouverture européenne et mondiale, dans la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle, et a en partie maintenu un statut de puissance géostratégique à l'échelle de la planète. L'Allemagne, première puissance géoéconomique, est un acteur essentiel de l'architecture européenne, mais sa domination est freinée par les difficultés de l'intégration de sa partie orientale. « Géant économique mais nain politique », du fait de son rôle limité sur la scène internationale jusqu'en 1989, l'Allemagne recherche une normalisation, privilégie ses relations avec la Russie et demande à bénéficier d'un poste de Membre permanent au Conseil de sécurité de l'ONU. Le Royaume-Uni, puissance atlantique, tardivement intégré à la construction européenne en raison d'une conception très libérale, connaît une géopolitique interne caractérisée par la fragmentation en nations. Elle reste un État ouvert sur le monde par le Commonwealth, l'extension de sa langue et ses liens privilégiés avec les États-Unis. L'Italie, à l'industrialisation tardive, a connu un « miracle » économique qui lui a permis de se moderniser, de s'intégrer au marché européen et mondial par l'intermédiaire du dynamisme de son capitalisme familial (Benetton, Luxotica, Tiscali), de ses micro-entreprises, de sa flexibilité et du rôle « redistributeur » de l'État. Cependant, les disparités Nord/Sud se maintiennent, sous de nouvelles formes, et sa position d'interface méditerranéenne de l'Europe est pour elle un grand défi. L'Espagne est entrée progressivement dans la modernité grâce au retour de la démocratie (1976), à son adhésion à la CEE (1986) et au dynamisme de ses entreprises. Cette intégration à l'Europe s'est produite de façon inégalitaire et cela a renforcé des diversités régionales et des volontés d'autonomies très fortes de certaines régions. Son influence en Amérique latine (1<sup>er</sup> fournisseur d'IDE) est un atout pour l'Union européenne.

299

L'Europe a progressivement mis en contact les continents selon des modalités particulières qui définissent toujours les traits de sa géopolitique externe.

Si l'Amérique est bien la « fille de l'Europe », les liens transatlantiques se sont peu à peu distendus : la disparition du camp communiste, l'intégration dans l'UE d'États de l'Europe centrale et orientale (où les IDE américains sont importants), la faiblesse militaire de l'Europe et la confrontation des modèles universalistes obligent à l'établissement de nouvelles relations. La concurrence avec les États-Unis est à redéfinir et l'Amérique latine reste un espace économique, politique et social avec lequel les relations sont à renouer. Les rapports entre l'Europe, l'Afrique et le Moyen-Orient sont caractérisés par des rapports Nord/Sud très contrastés. La politique extérieure européenne repose sur une volonté d'apaisement des conflits, mais sans véritable consensus. La rencontre avec les espaces africains et du Moyen-Orient est inévitable par les flux démographiques, les ressources énergétiques et minérales et la nécessité de stabilisation politique de ces espaces. Les dialogues tardent pourtant à se concrétiser. Le contact avec l'Asie est surtout marqué par le renouveau diversifié des pays du continent et les enjeux que représentent la croissance rapide de pays émergents comme la Chine et l'Inde.

# I Conclusion générale

## Les dynamiques d'un continent en construction, au début du **xxi<sup>e</sup>** siècle

Si le mot Europe est ancien, le continent européen relève de la création et de l'invention. Ce continent, longtemps divisé ou organisé par une puissance hégémonique, connaît, depuis la fin du **xx<sup>e</sup>** siècle, un processus de construction géopolitique et géoéconomique original, dont l'extension récente oblige à une réflexion sur l'identité et les limites, mais aussi sur son rôle dans le contexte international et mondial.

### L'unité européenne, un processus permanent

Sur un espace aux dimensions continentales, l'Europe est depuis longtemps densément peuplée à l'échelle de la planète, car elle bénéficie d'avantages climatiques, maritimes et de potentialités agronomiques variées. Mais cet espace a connu de longues confrontations entre des peuples et des systèmes culturels fortement diversifiés et son unité est le résultat d'une longue acculturation. C'est surtout une volonté de modernisation, une propension à revisiter l'ancien pour l'adapter aux nécessités du présent qui caractérise la civilisation intellectuelle, scientifique, technique et culturelle européenne.

L'évolution des structures politiques illustre ce paradoxe d'un vieux sentiment d'appartenance à l'Europe et de la permanence des divisions nationalistes ; de la tentation permanente de créer des Empires et du processus de mise en place d'une civilisation tant matérielle qu'intellectuelle élaborée dans un espace fragmenté, favorable aux échanges. La lenteur de la création des États nationaux, le développement d'États parlementaires et le processus de démocratisation des régimes politiques sont les marqueurs de la construction d'un territoire uni dans la diversité.

Les deux grands conflits mondiaux du **xx<sup>e</sup>** siècle vont ébranler l'État-nation et vont favoriser la recherche de nouvelles constructions européennes, dans un premier temps, selon la logique de la bipolarisation induite par la guerre froide, puis, dans un second temps, dans un contexte d'économie de marché et d'ouverture économique. D'abord à l'Ouest, avant 1989, puis au niveau de la quasi-totalité de l'espace européen, la CEE, puis l'UE va se traduire par la réalisation d'une construction géopolitique et géoéconomique progressive et très exceptionnelle. Malgré les obstacles économiques et surtout politiques, l'Union européenne s'est bâtie grâce à la vitalité d'États stables. Aujourd'hui, cette construction est à la recherche d'une cohérence face à la mondialisation et aux fortes inégalités de développement.

### L'Europe, un pôle actif

Le poids de l'Europe est incontestable à l'échelle mondiale, tant par la masse de sa population (plus de 500 millions d'habitants), son attractivité sur des populations africaines et asiatiques confrontées à des difficultés, que par son niveau de développement. Avec un PIB comparable à celui des États-Unis, l'UE est l'expression d'un monde riche, puissant, innovant tant au niveau économique que social. Cependant, ses avantages ne sont pas répartis de façon homogène ni sur le plan territorial ni sur le plan social. Le chômage de masse est le fait de grands États, comme la France ou l'Allemagne, alors que les péninsules méditerranéennes voient leur poids géoéconomique progresser et que de petits pays comme l'Irlande, l'Autriche ou la Finlande connaissent un renouveau significatif. Par ailleurs, l'efficacité économique s'accompagne d'une transformation du



monde du travail dans le cadre d'une nouvelle division internationale du travail qui fragilise et rend difficile la réalisation d'une Europe sociale.

Les villes sont au cœur de la dynamique économique et sociale de l'Europe. Elles forment un système hiérarchisé, qui est en voie d'intégration à l'échelle continentale et qui est relié à l'espace mondial par des villes « globales », comme Londres ou Paris, appuyées par de puissants centres à spécialisation internationale, comme Francfort ou Milan. Les milieux urbains, qui regroupent plus des trois quarts de la population, sont aussi les lieux de la très forte consommation énergétique, qui impose une forte dépendance et qui pousse les États européens à renforcer leurs stratégies nationales. Ces difficultés sont aussi le fait du système industriel qui doit s'adapter à la création de marchés européens et en même temps répondre à la concurrence plus vive imposée par la mondialisation. Ces difficultés paraissent moindres dans le secteur des services qui reste un des points forts du continent.

### **Les dynamiques internes de l'Europe**

La longue maturation de l'espace européen a abouti à la différenciation de quelques grands territoires fonctionnels. Au Nord-Ouest de l'Europe, les principaux États sont à l'origine de l'Union européenne. Ils sont les héritiers des premières puissances industrielles et sont caractérisés par une concentration de la puissance économique et des lieux d'innovation et de modernité, même si la forte volonté d'adaptation à la mondialisation se traduit par des trajectoires variables. Au Sud, les États, principalement méditerranéens, ont rattrapé une partie importante de leur retard sur le Nord-Ouest et ont su valoriser leurs spécificités économiques, même si cette interface méditerranéenne est le lieu d'enjeux essentiels pour l'Europe et si les contrastes sociospatiaux restent considérables. Les Europes centrale, orientale et balkanique correspondent sans doute au territoire le plus chahuté par l'histoire. Ses recompositions géopolitiques et géoéconomiques récentes ont remis en cause les structures politiques, économiques, sociales et culturelles de ces espaces, débouchant sur des systèmes régionaux divergents : intégration de l'Europe centrale, retard de la partie orientale et instabilité de l'espace balkanique.

### **Les dynamiques externes de l'Europe**

L'Europe, face au monde, est une entité complexe dont le jeu est fortement influencé par les États les plus puissants dont les rapports sont encore très marqués par des héritages et des intérêts spécifiques. Puissances continentales ou maritimes, anciennes puissances coloniales ou non, pays de vieille industrialisation ou puissances émergentes, les approches sont multiples. De ce fait, les rapports de l'Europe avec le monde sont en mutation rapide. L'Europe recherche des convergences avec l'Amérique latine, longtemps délaissée, et, de ce fait, sa concurrence avec les États-Unis est plus affirmée. Avec l'Afrique et le Moyen-Orient, l'Europe recherche l'apaisement et une redéfinition des liens par nécessité. Enfin, avec l'Asie, on constate un mélange d'admiration devant certaines réussites, et d'inquiétudes devant la faiblesse des processus démocratiques mis en jeu.

Les défis de l'Europe sont doubles : d'une part, retrouver une cohérence interne, sans doute en permettant des intégrations différenciées, et, d'autre part, agir à l'échelle mondiale comme fournisseur d'innovations.

# Bibliographie

## Ouvrages de synthèse

- Asselain Jean-Charles, Delfaud Pierre, Guillaume Pierre, Guillaume Sylvie, Kintz Jean-Pierre, Mougel François (2003) : *Précis d'histoire européenne XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Armand Colin, Paris, 416 p.
- Bailly Antoine et Frémont Armand (2000) : *L'Europe et ses États, une géographie*, La Documentation française, Paris, 208 p.
- Beckouche Pierre et Richard Yann (2005) : *Atlas d'une nouvelle Europe*, Autrement, Paris, 63 p.
- Carroué Laurent (2001) : *L'Union européenne. De l'Union européenne à l'Europe occidentale*, Armand Colin, Paris, 223 p.
- Duroselle Jean Baptiste (1990) : *L'Europe, l'Histoire de ses peuples*, Librairie académique Perrin, Paris, 423 p.
- Levy Jacques (1997) : *L'Europe. Une géographie*, Hachette Université, Coll « Carré Géographie », Paris, 288 p.
- Roques Georges, Elissalde Bernard et Barrot Jean (2002) : *Europe, Europes. Espaces en recomposition*, Vuibert, Paris, 310 p.

## Ouvrages historiques, de sciences politique et de géopolitique

- Olivi Bino (1998) : *L'Europe difficile, histoire politique de la communauté européenne*, Coll. « Folio histoire », Gallimard, Paris.
- Plasseraud Yves (ss dir.) (2005) : *Atlas des minorités en Europe*, Autrement, Paris, 79 p.
- Roth François (2005) : *L'invention de l'Europe*, Coll. « Cursus », Armand Colin, Paris.
- Sellier Jean (1998) : *Atlas des peuples d'Europe occidentale et Atlas des peuples d'Europe central*, La Découverte, Paris, 180 p.

## Ouvrages thématiques

- Allain Robert et Baudelle Guy (2003) : *Le polycentrisme, un projet pour l'Europe*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 306 p.
- Lacoste Yves (ss dir.) : *Nationalismes régionaux en Europe*, Hérodote, n° 95, 4<sup>e</sup> trim. 1999, La découverte, Paris.
- Matthieu Jean Louis (1999) : *Quelle Union pour l'Europe ?* La Documentation française, Paris, 63 p.
- Nonn Henry (2001) : *L'aménagement du territoire en Europe occidentale*, Ellipses, Paris, 160 p.
- Veyret Yvette (ss dir.) (2004) : *Risques naturels et aménagement en Europe*, Coll. « Géographie », Armand Colin, Paris, 254 p.

## Approches régionales

### Europe de l'Ouest, Europe du Sud

- Bethemont Jacques (2001) : *Géographie de la méditerranée. Du mythe unitaire à l'espace fragmenté*, Armand Colin, Paris, 313 p.
- Borne Dominique et Scheibling Jacques (ss dir.) (2002) : *La méditerranée*, Coll. « Carré Géographie », Hachette supérieur, Paris, 254 p.
- Boyer J.-C., Carroué L. et alii (2005) : *La France. Les 26 régions*, Armand Colin, Paris, 354 p.
- Rivière Dominique (2004) : *L'Italie. Des régions à l'Europe*, Coll. « Géographie », Armand Colin, Paris, 252 p.
- Saint Julien Thérèse et Pumain Denise (ss dir.) (1990) : *Géographie universelle : France, Europe du Sud*, Belin, Paris, 480 p.

### Europe centrale et orientale et Russie

- Eckert Denis (2004) : *Le monde russe*, Hachette, Paris.
- Foucher Michel (ss dir.) (1998) : *Fragment d'Europe. Atlas de l'Europe médiane et orientale*, Fayard, 327 p.
- Radanyi Jean (2004) : *La nouvelle Russie*, Armand Colin, Paris, 418 p.
- Rey Violette (ss dir.) (1998) : *Les territoires centre-européens. Dilemmes et défis dans l'Europe médiane en question*, La Découverte, Paris.



# Bréal, l'éditeur des prépas

En histoire, géographie et géopolitique du monde contemporain

## Ouvrages de référence

Par L. Carroué, D. Collet et C. Ruiz

Des livres de cours, particulièrement bien documentés et actualisés, pour approfondir un sujet et réviser rapidement grâce à une structure très claire.

### Titres disponibles dans la collection :

- Les mutations de l'économie mondiale
- L'Asie (à paraître) **N**
- L'Europe **N**
- La mondialisation
- L'Afrique et le Proche-Orient (à paraître) **N**
- Les Amériques (à paraître) **N**

## Comprendre et intégrer

Coll. dirigée par B. Benoît et R. Saussac

Des ouvrages sous forme de fiches concises et structurées de 2 à 6 pages, comportant un plan détaillé, des documents de référence (cartes, graphiques, tableaux) et la définition des termes spécifiques.

### Titres disponibles dans la collection :

- Les mutations de l'économie mondiale en fiches
- L'Europe en fiches
- La mondialisation en fiches
- L'Asie en fiches **N**
- L'Afrique et le Moyen-Orient en fiches
- Les Amériques en fiches **N**
- La France en fiches **NE**

## L'Afrique

S. Brunel

L'auteur dresse un bilan complet des principales problématiques liées à l'Afrique, en soulignant les mutations profondes qu'elle traverse aujourd'hui, dans ses sociétés comme dans ses territoires. De nombreux extraits de textes, graphiques, cartes, ainsi qu'un tableau de synthèse sur les causes du retard africain, viennent étayer son propos.

## En mathématiques

### Précis de mathématiques ECS - 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> années

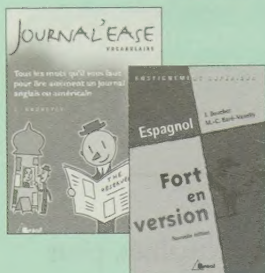
La collection de référence des prépas commerciales. Dans chaque volume : un cours très complet, clair et précis, illustré de nombreux exemples ; une méthodologie importante, proposant l'essentiel des savoir-faire et leur mise en œuvre ; de très nombreux exercices.

### Titres 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> années

- Algèbre
- Analyse
- Probabilités et statistiques



## En langues



► **Des collections** pour lire et comprendre la presse, s'exercer au thème et à la version, se préparer aux épreuves écrites et orales.

### Titres disponibles

#### ► Collections mémentos bilingues de civilisation

- L'Allemagne contemporaine
- Le monde hispanique contemporain
- La Grande-Bretagne contemporaine **NE**

#### ► Collections Journal'ease Vocabulaire / Journal'ease Exercices

- Anglais
- Espagnol
- Allemand
- Italien

### Titres disponibles

#### ► Collections Fort en thème

- Anglais
- Allemand
- Espagnol

#### ► Collections Fort en version

- Anglais
- Allemand
- Espagnol

#### ► L'indispensable

- Anglais
- Allemand

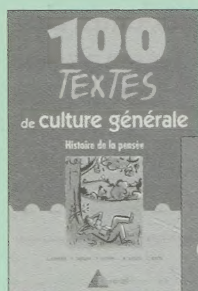
## En culture générale

### ► La Science J.-M. Nicolle

Une nouvelle formule pour se préparer au mieux aux concours. Cet ouvrage fournit aux étudiants les outils nécessaires pour construire une réflexion sur le thème de culture générale retenue pour le concours 2007.

### ► Histoire des méthodes scientifiques J.-M. Nicolle

Cet ouvrage de fonds a été actualisé et reparait aujourd'hui dans une nouvelle édition. Un classique pour nourrir la réflexion des étudiants sur la démarche scientifique.



### ► 100 fiches

Des ouvrages de synthèse sous forme de fiches claires et structurées, de 2 à 6 pages, pour se repérer facilement et rapidement dans l'histoire de la pensée.

Retrouvez toutes les informations nécessaires sur ces titres et d'autres ouvrages pour les prépas sur notre site : [www.editions-breal.fr](http://www.editions-breal.fr)





**Également disponibles pour couvrir les quatre modules du programme d'histoire, géographie, géopolitique du monde contemporain :**

- La Mondialisation : genèse, acteurs et enjeux
- Les mutations de l'économie mondiale : du début du xx<sup>e</sup> siècle aux années 1970
- Les Amériques
- L'Asie
- L'Afrique et le Proche-Orient



- **Une collection rédigée par des professeurs de classes préparatoires ECS** sachant répondre à vos questions et vous préparer efficacement aux concours.
  - **Des manuels en deux couleurs parfaitement conformes au nouveau programme** d'histoire, géographie, géopolitique du monde contemporain.
  - **Un cours clair et didactique accompagné de repères et de synthèses** pour vous fournir les connaissances essentielles et les analyses les plus récentes.
  - **Plus de 40 cartes et 70 graphiques** illustrant les problématiques fondamentales.
  - **Tous les concepts, les données les plus récentes et les exemples** vous permettant de comprendre les enjeux et les débats européens... et de réussir les concours.
- **La collection de référence pour réussir sa prépa et intégrer une grande école.**

**Laurent Carroué**

Géographe, agrégé, professeur des Universités, directeur de recherche à l'Institut d'Études européennes de Paris 8

**Didier Collet**

Historien, agrégé, professeur de chaire supérieure au lycée Louis-le-Grand (Paris)

**Claude Ruiz**

Géographe, agrégé, professeur de chaire supérieure en classe préparatoire économique et commerciale au lycée Georges-Clemenceau (Reims)

Photo de couverture : Francfort © Corbis

Réf. 104.0151

ISBN 10 : 2 7495 0529 1 – ISBN 13 : 978 2 7495 0529 9

[www.editions-breal.fr](http://www.editions-breal.fr)

